



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

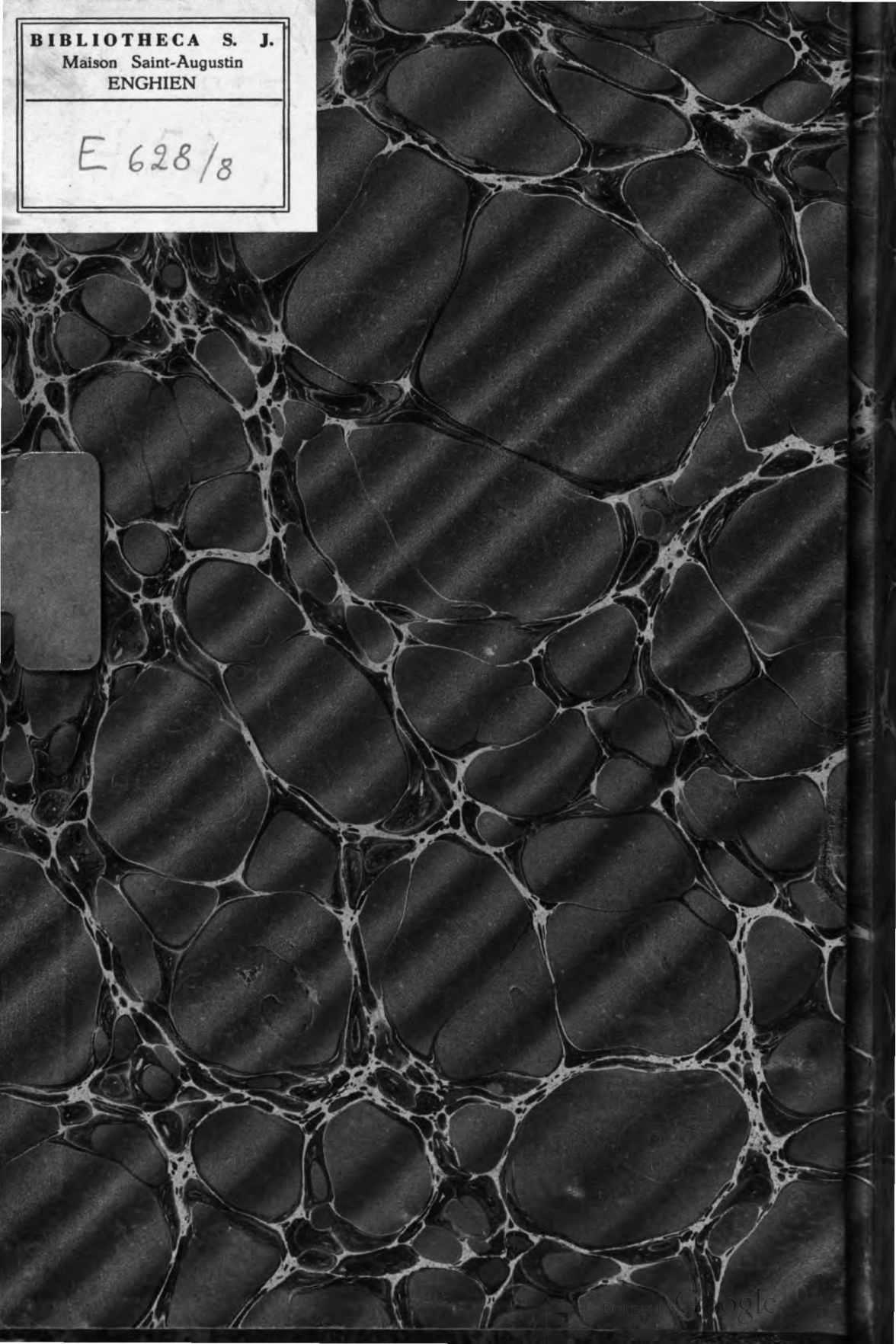
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIBLIOTHECA S. J.  
Maison Saint-Augustin  
ENGHIEN

E 628/8







LA SAINTE ÉGLISE

AU

SIÈCLE DES APÔTRES

## LETTRE DE M. L'ABBÉ VIGOUROUX A L'AUTEUR

*Séminaire Saint-Sulpice, 4 avril 1895.*

*Mon cher ami,*

*Vous avez pensé avec juste raison que vous deviez compléter votre excellente Vie de Notre Seigneur par l'histoire de l'établissement de l'Église. Jésus Christ est en effet venu sur la terre pour fonder son Église, et nous ne le connaissons tout entier qu'en connaissant son œuvre qui perpétue sur la terre les bienfaits de son Incarnation et de sa Rédemption. Aussi a-t-il voulu que les écrivains inspirés nous racontassent eux-mêmes dans le Nouveau Testament l'établissement de l'Église, en Judée d'abord, dans le monde paten ensuite, de sorte que, pour écrire votre beau livre, vous n'avez eu souvent qu'à traduire les pages sacrées, en les faisant entrer dans votre cadre à leur place naturelle.*

*Vous vous êtes acquitté de votre tâche avec un rare bonheur. Dieu vous a départi le don de la facilité et de la clarté. Votre exposition est limpide, à la portée de tous; votre plan est simple et logique; votre doctrine saine et irréprochable.*

*Je ne doute donc pas que Notre Seigneur, pour l'honneur de qui vous travaillez, ne bénisse abondamment ce second ouvrage, comme il a béni le premier.*

*Croyez, mon cher ami, à tous mes affectueux sentiments en N. S.*

F. VIGOUROUX,  
*pr.*

---

### IMPRIMATUR

*Sur le rapport très favorable qui Nous a été fait par l'examineur, Nous approuvons le livre de M. l'abbé LESÈTRE : **La Sainte Église au siècle des Apôtres**, et Nous en permettons la publication.*

*Paris, le 11 avril 1895.*

† FRANÇOIS, Card. RICHARD,  
Archevêque de Paris.

H. LESÈTRE

du clergé de Paris

---

# LA SAINTE ÉGLISE

AU

## SIÈCLE DES APÔTRES

*Ouvrage revêtu de l'Imprimatur*

De Son ÉMINENCE Monseigneur RICHARD, Card.-Arch. de Paris



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

—  
1896

Tous droits réservés







La plupart des hommes ne laissent pas de traces durables de leur passage ici-bas. Il en est pourtant dont le souvenir s'impose à la postérité et dont l'œuvre se perpétue à travers les siècles. Les uns sont des sages. Le monde a recueilli les révélations de leur génie et les conseils de leur expérience, parce qu'il les a trouvés en harmonie avec ce que la raison humaine approuve dans tous les temps. Tels furent ces antiques législateurs de la Grèce et de Rome, dont la voix puissante semble encore retentir dans ce que nos lois modernes ont de plus autorisé. Les autres sont des ambitieux ou des imposteurs. Pour se ménager à travers tous les âges des admirateurs et des disciples, ils se sont faits les courtisans des plus viles passions de l'humanité. Tels ont été ces fondateurs de religions qui, par un habile mélange de vrai et de faux, de bien et de mal, ont pro-

curé quelque satisfaction aux meilleures aspirations de l'homme, sans toutefois mettre de bride à la folle indépendance de sa volonté, ni de digue à la dépravation de son cœur.

Notre Seigneur Jésus Christ, lui aussi, a voulu se survivre au milieu des hommes. Il a même promis que son œuvre aurait la même durée que les siècles. Mais cette œuvre ne cherche le secret de sa perpétuité ni dans la connivence avec les passions, ni dans l'approbation de la raison. Elle ne vise pas les intérêts temporels, elle ne songe qu'à l'intérêt des âmes. Elle ne s'inspire pas de la raison, elle la domine. Elle ne dépend pas de la conscience humaine, elle s'impose à elle. Loin de pactiser avec les passions, elle leur déclare une implacable guerre et ne tend à rien moins qu'à les réduire en servitude. Or, après dix-huit siècles écoulés, cette œuvre est plus vivante que jamais. D'où lui est venu le succès? Sans doute, Notre Seigneur a légué sa pensée aux hommes en d'admirables formules ; il a même accompli d'éclatants miracles qui ont donné à sa parole une autorité incomparable. Mais si tout s'était borné là, si Jésus Christ ressuscité était monté au ciel en abandonnant sa pensée à la garde des hommes, la doctrine du divin Maître ne serait plus guère qu'un souvenir. Le mouvement initial se serait ralenti d'année en année, la raison orgueilleuse, les passions révoltées auraient livré à cette doctrine gênante des assauts furieux, bientôt triomphants. L'Évangile n'apparaîtrait plus dans l'histoire que comme un brillant météore, dont la splendeur fugitive laisserait à peine une lueur indécise. Quelques esprits l'admiraient encore, comme on admire les systèmes des anciens

sages ; personne ne songerait plus à y chercher la règle de sa vie.

Or il en est tout autrement. L'Évangile est connu, sa doctrine est acceptée, sa morale est suivie par des millions d'hommes qui forment l'élite du genre humain. Pourquoi l'Évangile exerce-t-il encore, après tant de siècles, une irrésistible action ? Parce qu'il y a quelqu'un qui le prêche aujourd'hui dans les conditions où le prêchait autrefois le Seigneur Jésus. Ce quelqu'un, c'est un être vivant, contemporain de toutes les générations humaines, et d'une vitalité à défier tous les efforts du temps, c'est la sainte Église.

L'Église est cette institution que Notre Seigneur a appelée « mon Église », qu'il a bâtie sur Pierre comme sur un inébranlable fondement, qu'il s'est engagé à défendre victorieusement contre les « puissances de l'enfer », et dans le sein de laquelle il a promis d'être, de vivre et d'agir « jusqu'à la fin des siècles ». L'Église est donc, au milieu du monde, la continuation vivante du divin Rédempteur. Elle ne lui succède pas, car il est toujours là. Elle vit de lui et agit par lui.

Autrefois, le Fils de Dieu a voulu cacher sa divinité dans un corps naturel, né de la Vierge Marie ; aujourd'hui il la cache dans un corps mystique, né de son amour à l'heure de sa mort sur la croix. Il vit encore au milieu des hommes, comme il l'a promis ; mais il voile son action dans la mesure nécessaire au respect de la liberté humaine. Il est assez invisible pour que les esprits orgueilleux ou corrompus puissent méconnaître sa présence et la nier avec quelque apparence de raison ; il est assez visible pour que les âmes humbles et sincères le trouvent aisément. Mais ceux

mêmes qui nient la vivante et personnelle action du Fils de Dieu dans son Église ne laissent pas cependant de l'y combattre à outrance, avec la secrète conviction qu'ils ne s'attaquent pas à un absent. De là les calomnies, les mépris, les persécutions sanglantes, les dénis de justice, les assauts de l'incrédulité et de l'hérésie, et cette prédiction, quotidiennement répétée depuis dix-huit siècles, que demain l'Église aura cessé d'être.

A la vue de tant d'attaques furieuses auxquelles l'Église survit, à la suite desquelles elle apparaît au monde plus florissante qu'auparavant, les âmes droites se font ce raisonnement : Une institution humaine n'aurait pas résisté pendant dix-huit siècles à tant de causes de ruine; donc l'Église possède un principe intérieur de résistance et de vie, qui est supérieur à la puissance des causes naturelles. Ce principe intérieur ne peut être que divin; c'est Dieu lui-même, c'est le Fils de Dieu incarné qui tient son engagement en restant parmi les hommes, et qui leur donne, par la continuité de sa présence, la preuve perpétuelle de sa divine sagesse et de son amour infini.

Dès lors, l'histoire de l'Église n'est pas autre chose que la continuation de l'histoire de Jésus Christ venu sur la terre. L'Évangile raconte la vie temporelle du Sauveur, puis sa vie ressuscitée; l'histoire de l'Église racontera sa vie mystique et son intervention cachée, mais réelle, à travers les générations humaines. L'Évangile fait connaître l'action exercée par le Fils de Dieu au moyen de l'âme et du corps qu'il a pris dans son incarnation; l'histoire de l'Église sera le récit de l'action exercée par le Fils de Dieu au moyen de son corps mystique.

Toutefois les éléments qui composent ce corps mystique, c'est-à-dire l'Église, ne seront pas toujours dociles à l'influence divine qui les anime. Ce corps se compose en effet de pasteurs et de fidèles, par conséquent d'hommes libres, qui peuvent opposer à la volonté du Seigneur une résistance coupable. Sans doute, l'Église, dans son ensemble, sera toujours pour le Sauveur une épouse bien-aimée et sans tache.

Mais un trop grand nombre de ses membres répondront mal à leur sainte vocation. Le monde verra, au cours des siècles, des chrétiens faiblir en face du devoir, trahir leur foi, se faire apostats et porter l'ingratitude jusqu'à persécuter leur mère, la sainte Église. Il verra des pasteurs indignes, oublieux de leurs obligations les plus sacrées, avoir plus de souci des intérêts temporels et des jouissances terrestres que du royaume céleste dont ils ont à frayer la route à leur troupeau.

Le monde essaiera de chercher dans ces défaillances une excuse à ses propres désordres; il voudra y voir la preuve que cette Église, malgré ses prétentions à la direction morale de l'humanité, est une institution caduque, tributaire du temps et à la merci des plus mesquines passions. L'âme droite et intelligente portera un tout autre jugement. Elle constatera que les chrétiens prévaricateurs sont l'exception et que les fautes dont ils se rendent coupables n'ont pas pour cause l'influence de l'Église, mais tout au contraire la résistance opiniâtre opposée à cette influence. Elle comprendra que Dieu respecte en ses enfants même l'abus qu'ils font de ses grâces et de leur liberté. Elle jugera enfin que cette liberté ne serait plus entière chez les incroyants, si tous les membres de l'Église, pasteurs et fidèles, étaient

impeccables et parfaits. Il n'existerait plus alors de prétexte pour rester en dehors de l'Église. Ainsi, là où la raison de l'incrédule cherche des arguments pour ne pas croire, la raison du croyant trouve la preuve manifeste de l'action de Dieu.

Le siècle des apôtres constitue ce qu'on peut appeler l'âge héroïque de l'Église. Néanmoins l'élément humain y révèle sa présence dès les premiers jours. Au dedans ce sont déjà les infidélités de quelques chrétiens, les discussions, les vues humaines, les révoltes, les schismes, les hérésies; au dehors le mépris, la haine et la persécution. Cependant l'Église vit, prospère et s'étend de jour en jour. L'histoire de ce premier âge présente donc comme un abrégé de ce que l'Église souffrira et accomplira dans toute la suite des siècles. Elle montre en même temps que rien, dans cette institution, n'est improvisé ni abandonné au caprice des hommes : une main souveraine dirige tout et incline à ses fins ce qui semblerait le mieux fait pour les contrarier.

Après l'histoire de *Notre Seigneur Jésus Christ dans son saint Évangile*, nul récit ne promet donc un plus grand intérêt à l'âme chrétienne que celui des origines de l'Église militante. Les éléments de ce récit ont été empruntés tout d'abord aux auteurs sacrés. Saint Luc a écrit les « Actes des Apôtres », qui sont comme le premier chapitre de l'histoire de l'Église. Nous avons reproduit son texte intégralement. Ensuite viennent les lettres des apôtres saint Paul, saint Pierre, saint Jacques, saint Jude et saint Jean; enfin le dernier des livres sacrés, l'Apocalypse de saint Jean, l'histoire prophétique des destinées de l'Église, sur-

tout dans les derniers temps. Les Actes, les Épîtres et l'Apocalypse forment, avec les quatre Évangiles, le Nouveau Testament. Dans ce volume, comme dans le précédent, nous avons indiqué, par des guillemets continus, ce qui appartient au texte sacré.

Vers la fin du premier siècle, des disciples des apôtres, à l'imitation de leurs maîtres, ont écrit pour l'instruction ou l'édification des fidèles. Leurs livres sont, après les ouvrages inspirés des apôtres et des évangélistes, ce que l'Église possède de plus vénérable parmi les témoignages qui se rattachent à ses origines. Nous en avons reproduit tout ce qui est de nature à faire bien connaître les croyances et les mœurs de nos premiers ancêtres dans la foi.

Enfin, l'histoire de l'Église primitive a de nombreuses attaches avec l'histoire de l'empire romain au premier siècle. Il a donc fallu emprunter aux écrivains de l'époque, chrétiens et païens, ou du moins aux historiens les plus voisins de cet âge et les plus sûrement informés, tous les renseignements qui se rapportent aux origines de l'Église. Dans la suite des siècles, il est vrai, des légendes, qu'un long usage a rendues dignes de certains égards, sont venues surcharger les documents primitifs, trop rares et trop brefs au gré de la pieuse curiosité des chrétiens. Nous n'avons rien puisé dans ces récits, préférant laisser à chacun le soin d'y prendre ce qui peut contribuer à son édification personnelle. L'histoire du premier siècle de l'Église, enrichie de ces additions postérieures, ferait songer à ces madones vénérées dont les longs manteaux d'or et d'argent, émaillés de pierres précieuses, étincellent de mille feux dans la demi-obscurité du sanctuaire. Il en



est qui, par habitude ou par goût, aiment ces riches et lourdes parures. D'autres préfèrent, dans son antique simplicité, la statue de marbre ou de bronze dont les lignes harmonieuses se dégagent en pleine lumière. Nous partageons les préférences de ces derniers.

Nous avons mis à profit les travaux des auteurs contemporains qui se sont occupés de ce premier âge de l'Église. Il en est parmi eux dont les livres font le plus grand honneur à la noble cause qu'ils servent. Cette cause est celle de l'Église, et ils la servent par la loyauté de leurs recherches, par la sûreté de leurs vues, par l'impartialité de leurs jugements. Ils estiment avec raison que, dans le domaine des faits, l'Église de Jésus Christ n'a rien à craindre de la vérité historique, qu'elle y trouve au contraire sa plus sûre défense et son plus beau titre de gloire. Nous nous sommes efforcé de suivre les traces de ces pieux et savants écrivains, en nous astreignant, autant qu'il nous a été possible, aux règles si autorisées de leur méthode.

Puisse ce volume obtenir du lecteur bienveillant le même accueil que *Notre Seigneur Jésus Christ dans son saint Évangile!* L'auteur serait trop heureux si, à la lecture de *la Sainte Église au siècle des Apôtres*, quelques âmes s'éprenaient d'un amour encore plus filial pour cette Mère bien-aimée, et se sentaient plus frères de lui appartenir.



tâche, il renonçait à l'achèvement de son grand dessein, comme s'il s'arrêtait impuissant devant la malice des hommes et la ruse du démon. Mais Dieu a des plans qui ne ressemblent pas à ceux de la créature, et son action procède d'autre





## PREMIÈRE PARTIE

### L'ÉVANGILE PARMİ LES JUIFS

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### LA PENTECOTE ET LA PREMIÈRE PRÉDICATION DE PIERRE.

**Le séjour des apôtres au cénacle. — L'élection de S. Matthias. — La descente du Saint Esprit. — Le don des langues. — Première prédication de S. Pierre. — Résultats de cette prédication. — Vie des premiers chrétiens.**

Lorsque le Seigneur Jésus monta au ciel, la rédemption des hommes était assurée par le sacrifice du Calvaire; mais cette autre œuvre à laquelle le Sauveur avait consacré tant de labeurs pendant sa vie publique, la fondation du « royaume des cieux », c'est-à-dire de l'Église, restait inachevée, et, en apparence, à peine ébauchée. Il semblait même qu'au soir de l'Ascension le divin Maître laissait tout en suspens, et qu'après avoir rempli si noblement la première partie de sa tâche, il renonçait à l'achèvement de son grand dessein, comme s'il s'arrêtait impuissant devant la malice des hommes et la ruse du démon. Mais Dieu a des plans qui ne ressemblent pas à ceux de la créature, et son action procède d'autre

sorte. L'Église est indispensable au monde ; si elle n'est pas établie, le salut ne sera pas mis à la portée de l'humanité, et le sang rédempteur ne rejaillira ni jusqu'aux extrêmes confins de l'univers, ni jusqu'aux derniers fils d'Adam qui vivront sur la terre. Dieu l'établira donc. La mission de Jésus Christ ne s'étendait pas à l'exécution complète de cette œuvre ; le Sauveur dut se contenter d'en jeter les fondements inébranlables. Et maintenant, chef disparu du royaume des cieux, il laisse pour le constituer onze apôtres, quelques disciples, de pieuses femmes. Nul parmi eux n'a grand courage, ni forte intelligence, ni puissantes ressources, ni même l'idée bien nette de l'œuvre à entreprendre. Sans doute, la Très Sainte Vierge demeure au milieu de cette petite troupe de fidèles ; mais elle n'aura pas de rôle officiel dans l'établissement et le gouvernement du royaume des cieux. C'est à Pierre, non à Marie, que le Seigneur a dit : « Pais mes agneaux, pais mes brebis » ; ce sont les apôtres seuls qu'il a envoyés pour « enseigner toutes les nations ». Il n'y a guère à compter sur les hommes pour parfaire le grand ouvrage du Seigneur Jésus. Au Saint Esprit est réservée cette mission. Car « ce qu'est l'âme pour le corps de l'homme, le Saint Esprit l'est pour le corps du Christ, qui est l'Église »<sup>1</sup>, et de même que le corps d'Adam ne fut vivant que quand Dieu y eut mis une âme, ainsi l'Église ne naîtra et ne vivra que quand l'Esprit sera venu en elle. Le Sauveur a promis de l'envoyer ; ce divin Esprit doit descendre dans « peu de jours »<sup>2</sup>, et les apôtres ont ordre de « rester dans la ville jusqu'à ce qu'ils aient été revêtus de la vertu d'en haut »<sup>3</sup>.

Le soir de l'Ascension, « ils s'en retournèrent donc à Jérusalem et quittèrent la montagne appelée des Oliviers, éloignée de la ville de la distance qu'on peut parcourir le jour « du sabbat », soit à peu près un kilomètre. « Quand ils furent rentrés, ils montèrent dans le cénacle. C'était là que se tenaient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et

1. S. Augustin, *Sermon* cclxvii.

2. Actes, I, 5.

3. S. Luc, xxiv, 49.

« Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, « Simon le Zélé et Jude, frère de Jacques ». La maison amie qui avait abrité le Sauveur la veille de sa mort restait à la disposition des disciples. Le cénacle allait devenir pour l'Église naissante ce qu'avait été l'étable de Bethléem pour l'enfant Jésus; de part et d'autre, même recueillement, même éloignement des hommes, même attente religieuse de la descente de Dieu, et pour compléter la ressemblance, Marie près du berceau de l'Église comme autrefois près de la crèche du Sauveur. « Ils persévéraient tous ensemble dans la prière « avec les femmes, Marie, mère de Jésus, et ses frères »<sup>1</sup>, c'est-à-dire ses cousins, au nombre desquels comptaient les trois derniers apôtres nommés par l'historien. Ils ne sortaient du cénacle que pour se rendre « fréquemment au temple afin d'y louer et d'y bénir Dieu »<sup>2</sup>. L'objet de leurs prières était clairement inspiré par les circonstances. Ils appelaient de leurs vœux Celui que le Fils de Dieu leur avait promis, « l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété et l'Esprit de crainte du Seigneur »<sup>3</sup>.

Mais déjà cet Esprit planait sur eux comme autrefois sur les eaux qui couvraient la surface de la terre; il les éclairait d'une lumière surnaturelle, les animait à la prière et aux fervents désirs, et dirigeait leur conduite. Pour obéir à son impulsion, « Pierre en ces jours-là se leva au milieu de ses « frères, qui formaient une réunion d'environ cent vingt « hommes : Frères, dit-il, il faut que s'accomplisse ce que le « Saint Esprit a prédit dans l'Écriture par la bouche de « David au sujet de Judas, le guide de ceux qui se sont saisis « de Jésus. C'était l'un d'entre nous et il a reçu en partage le « même ministère. Mais voici qu'il s'est acquis un champ « avec le salaire de l'iniquité; il s'est pendu, son corps s'est « ouvert par le milieu et ses entrailles se sont échappées. Le « fait a été connu de tous les habitants de Jérusalem, si bien

1. Actes, I, 12-14.

2. S. Luc, xxiv, 52.

3. Isaïe, xl, 2, 3.

« qu'on a appelé ce champ, dans leur langue, Haceldama, « c'est-à-dire le champ du sang. Or il est écrit au livre des « Psaumes : Que sa demeure devienne déserte, que personne « n'y habite et qu'un autre reçoive sa charge. Donc, parmi « ces hommes qui ont été en notre compagnie pendant tout le « temps que le Seigneur Jésus allait et venait parmi nous, « depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il nous a été « enlevé, il en faut un qui devienne avec nous le témoin de « sa résurrection ». Le remplacement de Judas s'imposait en effet. La prophétie qui se rapportait au traître en faisait une loi. D'autre part, le Seigneur lui-même avait annoncé à ses apôtres qu'un jour ils seraient « assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël »<sup>1</sup>; il fallait donc un titulaire pour le douzième trône. La proposition de Pierre répondit aux vœux de tous. Aussi, parmi les disciples, « on en pré- « senta deux, Joseph, appelé aussi Barsabbas et surnommé le « Juste, et Matthias. Ensuite on pria en ces termes : Seigneur, « vous qui connaissez les cœurs de tous les hommes, montrez « lequel de ces deux-là vous avez choisi, afin qu'il soit associé « à ce ministère et à l'apostolat duquel Judas a voulu déchoir, « pour s'en aller à la place de son choix. On jeta le sort sur « eux et le sort tomba sur Matthias. Celui-ci fut adjoint aux « onze apôtres »<sup>2</sup>.

Joseph et Matthias méritaient également d'être choisis. Disciples fidèles depuis le premier jour, ils connaissaient assez le Seigneur Jésus pour pouvoir annoncer son Évangile comme les apôtres. Probablement même ils faisaient partie de ces soixante-douze disciples que le Sauveur avait envoyés prêcher quelques mois avant sa mort<sup>3</sup>. L'assemblée les proposa tous les deux. Bien que chef du collège apostolique, Pierre ne choisit pas lui-même. Le Seigneur fut prié d'intervenir et par conséquent de rendre, par son choix, la vocation apostolique de Matthias aussi directe que celle des autres apôtres.

1. S. Matthieu, xix, 28.

2. Actes, i, 15-26.

3. S. Luc, x, 1.

Cependant les cinquante jours qui séparent la fête de la Pâque de celle de la Pentecôte touchaient à leur fin. Déjà une multitude de pèlerins accouraient de Palestine et des pays voisins. D'autres, venus de plus loin pour prendre part aux fêtes pascales, étaient demeurés dans la ville afin d'assister aux solennités de la Pentecôte avant leur départ. C'est en cette fête qu'on offrait au temple les prémices de la moisson. A l'époque du Sauveur, on célébrait aussi à la Pentecôte le souvenir de la promulgation de la loi au mont Sinaï. Mais une solennité d'ordre supérieur se préparait cette année-là : les prémices de la moisson évangélique allaient remplacer celles de la moisson terrestre, et la loi de grâce se substituer définitivement à l'ancienne. Les disciples continuaient à attendre l'accomplissement de la mystérieuse promesse. « Comme s'achevaient les jours de la Pentecôte », c'est-à-dire de la cinquantaine qui sépare les deux grandes solennités, « ils se trouvaient tous ensemble dans le même lieu. Tout d'un coup se produisit du haut du ciel un bruit pareil à l'arrivée d'un vent violent, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Alors parurent à leurs yeux comme des langues de feu qui se partagèrent pour se reposer sur la tête de chacun d'eux, et ils furent tous remplis de l'Esprit Saint »<sup>1</sup>.

Ce bruit extraordinaire, qui rappelait le tonnerre du Sinaï, retentissait pour avertir les disciples que l'invisible Esprit descendait. Il fallait aussi attirer autour de la maison les auditeurs prédestinés de la première prédication apostolique. Celui qui avait pris la forme de la colombe, au baptême de Notre Seigneur, empruntait maintenant celle de langues de feu, « pour montrer que les apôtres avaient mission d'enseigner et que la ferveur allait embraser leurs cœurs, afin de les porter à prêcher partout le Christ au milieu des tribulations »<sup>2</sup>.

Marie, présente au cénacle, eut aussi part à l'effusion du Saint Esprit. Déjà couverte de son ombre et remplie de

1. Actes, II, 1-4.

2. S. Thomas, *Somme théologique*, I, XLIII, 7; III, XXXIX, 6.



sa grâce au jour de l'Incarnation, elle reçut à la Pentecôte l'abondance des dons surnaturels appelés par sa fonction nouvelle de mère des hommes. Ce fut pour elle la joyeuse et glorieuse confirmation après le baptême sanglant de la croix.

La présence du Saint Esprit combla les disciples de deux sortes de grâces : grâces pour leur sanctification personnelle, grâces pour la sanctification des autres. Un éclatant prodige signala aussitôt la puissante activité de ces derniers dons. « Ils « se mirent à parler diverses langues, selon que l'Esprit Saint « leur donnait de s'en servir. Or à Jérusalem demeuraient des « Juifs, hommes pieux, de toute nation qui est sous le ciel. « Quand ce bruit se fut produit, la multitude se rassembla, « l'esprit tout bouleversé, parce que chacun les entendait « parler en sa propre langue. Ils étaient tous dans la stupeur, « et dans leur étonnement ils disaient : Tous ces hommes qui « parlent ne sont-ils pas Galiléens ? Comment donc entendons- « nous chacun notre langue, celle du pays de notre naissance ? « Parthes, Mèdes, Élamites, habitants de la Mésopotamie, de « la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la « Phrygie, de la Pamphlie, de l'Égypte et des régions de la « Libye qui avoisinent Cyrène, nouveaux venus de Rome, « Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes, nous venons de les « entendre parler en notre propre langue des merveilles de « Dieu. Tous étaient donc dans la stupeur, et ils se faisaient « part de leur étonnement en disant : Qu'est-ce que cela « signifie ? » Le prodige en effet paraissait étrange ; il trahissait une cause dont l'énergie surnaturelle n'était pas sans effrayer la multitude. Parmi les miracles mêmes du Sauveur, on n'avait constaté rien d'analogue. Toutefois ce prodige répondait à une des promesses de Notre Seigneur, qui avait dit de ses disciples fidèles : « Ils parleront des langues nouvelles »<sup>1</sup>. En ce moment cent vingt hommes de Galilée, naguère ignorants et timides, venaient de sortir du cénacle, et célébraient publiquement les louanges de Dieu dans les

1. S. Marc, xvi, 17.

différentes langues du monde civilisé. Les Juifs dispersés dans les provinces de l'empire romain et dans les royaumes environnants parlaient presque tous soit le grec, soit l'araméen; mais dans les autres pays où s'étaient fixés leurs ancêtres, ils se servaient de la langue des indigènes. Comment donc n'auraient-ils pas été stupéfaits d'entendre tout d'un coup à Jérusalem des Galiléens connus comme tels s'exprimer en perse, en chaldéen, en égyptien, en latin, en arabe et en d'autres idiomes qu'ils n'avaient jamais appris?

Le miracle avait un double but : manifester avec éclat l'action de l'Esprit Saint et caractériser la mission universelle dévolue aux apôtres. Ainsi, dès le premier instant de la constitution de son Église, le Seigneur consacrait les diverses langues parlées par l'humanité en les faisant servir à la louange divine, et ramenait à l'unité les nations divisées depuis Babel. Le don des langues a persévéré dans l'Église, bien que sous une forme moins extraordinaire en apparence. Les successeurs des apôtres se sont mis peu à peu à parler toutes les langues de l'univers, non seulement pour chanter la gloire du Créateur, mais encore pour prêcher la vérité et expliquer la doctrine jusqu'au milieu des peuplades les plus déshéritées. Ils ont réussi à faire que « toute langue proclame que le Seigneur Jésus Christ est dans la gloire de Dieu le Père »<sup>1</sup>; et « s'il y a des langues que l'Église ne parle pas encore, elle les parlera ; car elle grandira jusqu'à ce qu'elle se soit emparée de toutes les langues »<sup>2</sup>.

Les ennemis du Sauveur s'étaient appliqués à donner de ses miracles une explication propre à en dénaturer le caractère. L'incrédulité et la moquerie se retrouvèrent en face du prodige accompli par l'Esprit Saint. Pendant que la foule admirait, « d'autres se moquaient et disaient : Ces gens-là sont « pleins de vin »<sup>3</sup> ! Ces contradicteurs de la première heure possédaient sans doute assez de sens commun pour savoir que l'ivresse n'apprend pas les langues étrangères à ceux qui

1. Philippiens, II, 11.

2. S. Augustin, sur le Psaume CXLVII, 19.

3. Actes, II, 4-13.

les ignorent. Mais ne comprenant rien à ce qu'ils entendaient, ils craignaient peut-être de se trouver en face du surnaturel. Ils trouvaient plus commode de plaisanter que de s'informer davantage et de se rendre à l'évidence des faits : dignes précurseurs de ces esprits étroits qui sourient dédaigneusement à l'annonce du miracle, et n'ont ni la loyauté ni le courage de chercher à s'assurer de sa réalité. La calomnieuse insinuation des sceptiques de Jérusalem semblait d'autant plus invraisemblable, que les Juifs se faisaient une obligation religieuse de ne rien prendre avant la troisième heure, soit neuf heures du matin, c'est-à-dire avant le moment où se faisait au temple la prière publique et où s'offrait le premier sacrifice. Cent vingt hommes pouvaient-ils donc, un jour de grande solennité, avoir contrevenu tous ensemble d'une manière aussi grave à un usage sacré?

« Alors Pierre se présenta avec les onze et, élevant la voix, « il leur dit : Hommes de Judée et vous tous qui résidez à « Jérusalem, sachez-le bien et prêtez l'oreille à mes paroles : « non, ceux-ci ne sont pas ivres, comme vous l'imaginez, « puisqu'il n'est que la troisième heure du jour ; mais c'est « l'accomplissement de ce qui a été dit par le prophète Joël : « Voici ce qui arrivera dans les derniers jours, dit le Seigneur. « Je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos « filles prophétiseront ; vos jeunes gens verront des visions « et vos vieillards auront des songes. En ces jours-là, je « répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes « servantes, et ils prophétiseront. J'opérerai des prodiges en « haut dans le ciel, des signes en bas sur la terre, du sang, du « feu et une vapeur obscure ; le soleil se changera en ténèbres « et la lune en sang, avant que n'arrive le grand jour, le jour « éclatant du Seigneur ; et alors quiconque invoquera le nom « du Seigneur sera sauvé.

« Hommes d'Israël, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth, « cet homme que Dieu a accredité parmi vous par les miracles, « les prodiges et les signes que Dieu a opérés par lui au milieu « de vous, comme vous le savez bien, vous aussi, en vertu du

« plan arrêté et de la prescience de Dieu, vous l'avez livré,  
« tourmenté par la main des méchants et mis à mort. Or  
« Dieu l'a ressuscité, il l'a préservé des douleurs des enfers,  
« où il était impossible qu'il fût retenu. C'est de lui, en effet,  
« que David a dit : Je ne cessai pas de voir le Seigneur  
« devant moi, parce qu'il est à ma droite pour que je ne sois  
« pas ébranlé. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui et ma  
« langue a tressailli; de plus ma chair reposera dans l'espé-  
« rance, parce que vous ne laisserez pas mon âme dans les  
« enfers, et vous ne permettrez pas que votre Saint subisse  
« l'atteinte de la corruption. Vous m'avez fait connaître les  
« chemins de la vie et vous me remplirez de joie par la vue  
« de votre visage.

« Mes frères, laissez-moi vous le dire hardiment : le pa-  
« triarche David est mort et a été enseveli; son sépulcre est  
« au milieu de nous jusqu'à ce jour. Mais il était prophète, il  
« savait que Dieu lui avait promis avec serment qu'un de ses  
« rejetons s'assoierait sur son trône. Aussi est-ce dans cette  
« prévision qu'il a parlé de la résurrection du Christ, pour  
« dire qu'il ne serait pas laissé dans les enfers et que sa chair  
« ne connaîtrait pas la corruption. Or celui dont il a ainsi  
« parlé, c'est Jésus, Dieu l'a ressuscité, nous en sommes les  
« témoins. Élevé ensuite par la droite de Dieu, il a reçu de  
« son Père la promesse du Saint Esprit, et il l'a fait descendre,  
« comme vous le voyez et l'entendez. Car ce n'est pas David  
« qui est monté au ciel; mais il a dit : Le Seigneur a dit à  
« mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, en attendant que  
« je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. Que toute  
« la maison d'Israël en ait donc la plus entière certitude : c'est  
« Dieu qui a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez  
« crucifié »<sup>1</sup>.

Le discours s'adressait à des Juifs. Aussi l'Esprit Saint inspire-t-il à Pierre de faire appel à des prophéties que les docteurs rapportaient avec raison au Messie. L'effusion de l'Esprit divin annoncée par Joël vient de s'accomplir en

1. Actes, II, 14-36.

plusieurs des enfants d'Israël. Il suit de là d'abord que l'époque du Messie est arrivée, puisque la prophétie visait « les derniers jours », c'est-à-dire, dans le langage prophétique, les jours de la rédemption. Il faut en conclure ensuite que c'est l'Esprit de Dieu qui parle maintenant par la bouche de Pierre et des apôtres. Partant de là, Pierre montre aux Juifs comment l'oracle de David, sur l'impossibilité où était le Messie d'être retenu dans le tombeau, s'applique à Notre Seigneur et à Notre Seigneur seul, car David est encore dans le sien; comment ensuite le Seigneur Jésus seul est monté au ciel, où le prophète l'a entrevu à l'avance et l'a salué en l'appelant son Seigneur. Jésus est donc plus grand que David; mis à mort par les Juifs, il est ressuscité, il est monté au ciel: Dieu a tout fait pour qu'on reconnût en lui le Seigneur lui-même et le Messie promis. Les prophéties ont donc en lui leur parfait accomplissement, et les apôtres sont les témoins vivants et irrécusables de ses miracles, de sa résurrection, de son ascension.

Pendant que Pierre parlait, que l'autorité de son enseignement, la fermeté de ses affirmations et l'ardeur de sa foi remuaient les âmes, la grâce divine agissait de son côté pour incliner les cœurs à la docilité et à la pénitence. Aussi les assistants, « après avoir entendu ces paroles, eurent le cœur « saisi de repentir, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : « Frères, qu'avons-nous donc à faire? Pierre leur dit : Faites « pénitence. Que chacun de vous soit baptisé au nom de « Jésus Christ, pour que vos péchés vous soient remis, et « ensuite vous recevrez le don du Saint Esprit. Car la pro- « messe s'adresse à vous, à vos fils, à tous ceux qui sont au « loin, à tous ceux que le Seigneur notre Dieu appellera. Il « ajouta encore beaucoup d'autres paroles pour affirmer devant « eux ce dont il était témoin et les encourager. Il leur disait : « Sauvez-vous du milieu de cette race perverse! Ceux qui se « rendirent à sa parole furent baptisés; il y eut ce jour-là « environ trois mille hommes de gagnés » <sup>1</sup>.

1. Actes, II, 37-41.

La conclusion pratique suivit ainsi de près la démonstration de la vérité. Car, dans l'ordre de la vie chrétienne, la lumière est accordée pour mener à l'action. Pierre prescrivit d'abord la pénitence, c'est-à-dire la condamnation et le regret de la conduite passée avec le renoncement sincère au péché; puis le baptême, dont la vertu sacramentelle devait remettre tous les péchés aux âmes repentantes. Enfin le Saint Esprit dut venir ensuite pour confirmer les nouveaux croyants dans la vie nouvelle où ils entraient. Du reste, l'apôtre donna immédiatement à comprendre qu'il ne s'agissait pas de faire œuvre de particularisme et de borner le salut à quelques hommes. Les dons de Dieu allaient être offerts à tous, à Israël et à ceux qui s'en trouvaient le plus éloignés par l'espace, le temps, la nationalité, les mœurs et les croyances. Pierre consacrait aussi par son exemple, dès le premier jour, l'ordre que Notre Seigneur lui avait ordonné de suivre dans la conquête des âmes : d'abord la parole de l'apôtre qui provoque la foi, puis le repentir du croyant qui appelle la grâce du salut, le baptême qui fait entrer dans l'Église et le don de l'Esprit Saint qui affermit le fidèle dans sa voie. En voyant trois mille hommes répondre à son appel, avec quel attendrissement Pierre dut se rappeler la scène de la pêche miraculeuse, sur le lac de Génézareth<sup>1</sup> ! Le symbole devenait maintenant une réalité; l'apôtre et ses compagnons étaient pêcheurs d'hommes, mais constataient avec une humble reconnaissance que la grâce du Saint Esprit avait seule rempli leurs filets.

Le résultat de ce premier triomphe de l'Évangile ne fut pas éphémère. D'ailleurs les apôtres n'oubliaient pas que Dieu seul peut conserver dans les âmes les dons surnaturels dont il les a enrichies. La première lueur de la foi vient de lui, et le foyer de l'amour divin ne peut sans lui ni s'allumer ni s'entretenir. Après avoir répété pendant dix jours la prière du psalmiste : « Envoyez votre Esprit, les êtres seront créés et vous renouvellerez la face de la terre »<sup>2</sup>, ils pouvaient re-

1. S. Jean **xxi**, 3-8.

2. Psaume **ciii**, 30.

dire maintenant avec lui : « C'est Dieu qui a fait œuvre de puissance; affermissez donc, ô Dieu, ce que vous avez opéré en notre faveur »<sup>1</sup>. Leur prière fut exaucée. Les nouveaux convertis persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la participation à la fraction du pain et dans la prière ». Cette « fraction du pain », mentionnée si mystérieusement entre deux pratiques essentiellement religieuses, la foi et la prière, fait allusion à un aliment dont on ne parlait qu'à mots couverts, qu'on ne faisait connaître et qu'on ne distribuait qu'aux fidèles déjà quelque peu affermis dans la foi et dans la vertu. Ce pain n'était autre que le corps même du Seigneur Jésus, tel qu'il l'avait légué à ses apôtres le soir du Jeudi saint. La fraction du pain servait déjà à désigner le sacrifice auguste par lequel on consacrait, on rompait et on distribuait l'aliment sacré, comme avait fait le Sauveur au jour de sa résurrection, en faveur des disciples d'Emmaüs. Le sacrement de l'Eucharistie apparaît donc dès ces premiers jours aussi connu et usité que ceux du baptême et de la confirmation. La pénitence ne se montre pas encore comme sacrement, parce que le baptême en remplissait l'office pour les nouveaux convertis.

La prédication des apôtres et les résultats qu'elle obtint produisirent grande sensation dans Jérusalem. « Chacun se sentait saisi de crainte; car un grand nombre de prodiges et de signes étaient opérés par les apôtres dans Jérusalem, et une grande frayeur s'emparait de tous ». On conçoit cette frayeur de la part des déicides. Dieu n'allait-il pas tirer vengeance du grand forfait? Le sang du Juste ne menaçait-il pas les têtes sur lesquelles on l'avait appelé? Les disciples de Jésus n'étaient-ils pas disposés à se servir contre leurs persécuteurs de ce pouvoir extraordinaire dont ils paraissaient investis? Les miracles des apôtres revêtaient certainement les mêmes caractères de bonté que ceux de leur Maître; mais le surnaturel, même quand il ne manifeste que la miséricorde divine, ne peut approcher les âmes coupables sans leur causer de l'effroi.

Les autorités juives ne songeaient pas encore à inquiéter

1. Psaume Lxvii, 29.

les fidèles. La Providence voulait que la foi jetât de profondes racines dans les cœurs, avant de l'exposer aux violences de la persécution. Les disciples profitaient de cette liberté pour se soutenir mutuellement dans le bien. « Tous ceux « qui croyaient se tenaient ensemble et avaient tout en « commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs autres « biens, et les distribuaient à tous, suivant les besoins de « chacun. Chaque jour aussi ils prolongeaient ensemble leur « présence dans le temple, puis rompaient le pain dans leurs « maisons et prenaient leur nourriture avec allégresse et « simplicité de cœur, louant Dieu et se faisant bien venir de « tout le peuple. Cependant le Seigneur augmentait de jour « en jour la société de ceux qui devaient être sauvés »<sup>1</sup>.

Les premiers fidèles s'appliquaient à mettre en pratique non seulement les préceptes, mais aussi les conseils du divin Maître, particulièrement ceux qui concernent la perfection de la charité fraternelle et le renoncement. On partageait donc en commun les ressources de chacun. De la sorte les plus pauvres, débarrassés des soucis les plus pressants de la vie matérielle, pouvaient vaquer plus assidûment à la prière et à l'étude de la doctrine du Sauveur. On fréquentait le temple pour s'associer au culte que la religion mosaïque avait encore quelque droit d'offrir au Seigneur, mais on se retirait dans les maisons particulières pour y célébrer le sacrifice de la loi nouvelle et participer au sacrement eucharistique. Une agape, ou repas de charité, réunissait les disciples autour de tables où régnaient la cordialité et la simplicité. Cette vie de piété et d'union fraternelle édifiait ceux du dehors. Depuis près de deux siècles, il est vrai, les Juifs voyaient au milieu d'eux des hommes qui vivaient en commun, mais exagéraient les pratiques austères et méticuleuses en honneur parmi les pharisiens : c'étaient les esséniens. Ceux-ci vivaient presque tous au bord de la mer Morte; quelques-uns seulement habitaient les villes, où on les reconnaissait à leurs vêtements blancs. Ces hommes excitaient autour d'eux une certaine admiration, à raison

1. Actes, II, 42-47.



de leur austérité et de leur renoncement au monde; mais ils étaient surtout des rêveurs et, plus encore que les pharisiens, heurtaient le bon sens des hommes droits en attachant aux pratiques extérieures de purification une importance sans limites. Comme la conduite des disciples du Seigneur Jésus, toute de simplicité, de charité, de piété, d'humble bienveillance à l'égard de tous, répondait mieux à l'idée que la conscience se fait de l'homme de bien! Comme cette vertu douce et joyeuse trouvait mieux le chemin des cœurs et charmait le peuple à meilleur droit que l'austérité farouche des esséniens ou la régularité intolérante et compassée des pharisiens!





## CHAPITRE II.

### PREMIÈRES TENTATIVES CONTRE LA DIFFUSION DE L'ÉVANGILE.

La guérison du boiteux. — Seconde prédication de S. Pierre. — Arrestation des apôtres. — Leur jugement. — Prière des disciples au Seigneur. — Ananie et Saphire. — Miracles opérés par les apôtres. — Seconde arrestation. — Plaidoyer de Gamaliel. — Sentence contre les apôtres.

Pour autoriser leur prédication et démontrer la divinité de leur mission, il fallait aux apôtres le pouvoir des miracles. Le Seigneur le leur avait promis, ajoutant même qu'ils feraient des prodiges plus grands que les siens<sup>1</sup>. Un jour donc « Pierre et Jean montaient au temple pour la prière de la neuvième heure », c'est-à-dire de trois heures du soir. « Or il y avait un homme boiteux de naissance qu'on portait et qu'on plaçait chaque jour à la porte du temple appelée la Belle, pour qu'il demandât l'aumône à ceux qui entraient dans le temple. A la vue de Pierre et de Jean qui allaient entrer dans le temple, il se mit à supplier afin d'en recevoir quelque aumône. Mais Pierre, en compagnie de Jean, jeta les yeux sur lui et dit : Regarde-nous. Celui-ci leva les yeux sur eux dans l'espoir d'en recevoir quelque chose. Pierre lui dit alors : Je n'ai ni argent ni or ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de

1. S. Jean, xiv, 12.

« Jésus Christ de Nazareth, lève-toi et marche. Et saisissant  
 « sa main droite, il le releva. Aussitôt ses jambes et ses pieds  
 « furent affermis; il s'élança, se tint debout et se mit à marcher.  
 « Puis il entra avec eux dans le temple, allant, sautant et louant  
 « Dieu. Tout le peuple le vit marcher et louer Dieu; on le  
 « reconnaissait pour celui-là même qui était assis à la Belle  
 « porte du temple, en quête d'aumônes, et tous furent saisis  
 « de stupeur et d'étonnement, à la vue de ce qui lui était  
 « arrivé »<sup>1</sup>.

Cette guérison, la première que l'historien des Actes raconte en détail, est significative. Comme ce boiteux, le peuple juif est maintenant assis à la porte de son temple; il vit encore, mais demeure incapable de marcher et d'agir dans l'ordre du salut; il tend la main à ses chefs et à ses docteurs, et n'en reçoit qu'une précaire et insuffisante aumône. Qu'il écoute Pierre, et au nom de Jésus, il deviendra capable de se lever et de marcher avec aisance dans la voie de la vérité et de la vie.

Le boiteux miraculeusement guéri faisait éclater sa joie et témoignait sa reconnaissance à Dieu et à ses bienfaiteurs.  
 « Comme il ne quittait plus Pierre et Jean, tout le peuple  
 « stupéfait courut à eux vers le portique appelé de Salomon.  
 « A cette vue, Pierre s'adressa ainsi au peuple :

« Hommes d'Israël, pourquoi vous étonner de cet acte, et  
 « nous regarder nous-mêmes comme si nous avons fait  
 « marcher cet homme par notre propre vertu ou notre propre  
 « puissance? C'est le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le  
 « Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères qui vient de glorifier  
 « son Fils Jésus, celui que vous avez livré et renié devant  
 « Pilate, quand celui-ci décidait sa délivrance. Mais vous,  
 « vous avez renié le Saint et le Juste, et vous avez demandé  
 « qu'on vous remît le meurtrier; puis vous avez fait mourir  
 « l'auteur de la vie. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les  
 « morts, nous en sommes les témoins. C'est parce que

1. Actes, III, 1-10.

« nous avons foi en son nom que son nom a rétabli cet homme  
 « que vous voyez et que vous connaissez; cette foi qui vient  
 « de lui a opéré sous vos yeux à tous cette complète  
 « guérison.

« Et maintenant, mes frères, je sais bien que vous avez agi  
 « par ignorance, ainsi que vos chefs; mais ce que Dieu avait  
 « prédit par la bouche de tous ses prophètes sur les souffrances  
 « de son Christ, il l'a ainsi accompli. Repentez-vous donc et  
 « convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés. Alors  
 « arriveront, préparés par le Seigneur, les temps du rafraîchis-  
 « sement, et il enverra celui qui vous a été annoncé, Jésus  
 « Christ. Mais il faut que le ciel soit son séjour, jusqu'à  
 « l'époque du rétablissement de toutes choses, dont Dieu a  
 « parlé dès l'origine par la bouche de ses saints prophètes.  
 « Moïse a dit en effet : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera  
 « du milieu de vos frères un prophète comme moi; vous  
 « l'écouteriez en tout ce qu'il vous dira. Et voici que quiconque  
 « n'écouterait pas ce prophète sera exclu du peuple. Tous les  
 « prophètes depuis Samuel et ceux qui ont parlé après lui ont  
 « annoncé ces jours. Vous êtes les fils des prophètes et de  
 « l'alliance que Dieu a contractée avec nos pères, quand il a  
 « dit à Abraham : En ta postérité seront bénies toutes les  
 « familles de la terre. C'est pour vous tout d'abord que Dieu  
 « a fait paraître son Fils, il l'a envoyé pour vous bénir, afin  
 « que chacun se convertisse de son iniquité » <sup>1</sup>.

L'apôtre allait entamer la partie pratique de son discours, quand il fut interrompu. Comme dans la première prédication, sa démonstration porte sur l'accomplissement des prophéties. Celui dont tout l'Ancien Testament prédit les souffrances et la gloire, c'est Jésus, la victime du Calvaire. Sur sa croix, Notre Seigneur avait dit : « Père, pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font » <sup>2</sup>. S'inspirant de cette parole de pitié, Pierre excuse aussi les déicides, dans l'espérance de gagner leurs cœurs. Il leur fait remarquer que le Sauveur est venu pour eux tout d'abord, que pour eux il est

1. Actes, III, 11-26.

2. S. Luc, XXIII, 34.

mort et ressuscité. S'ils veulent se convertir, l'heure du rafraîchissement spirituel viendra, et ils verront se réaliser à leur profit la parole du prophète : « Vous puiserez les eaux avec joie aux sources du salut »<sup>1</sup>. Toutefois le Seigneur ressuscité est monté au ciel et y restera jusqu'à la fin des temps. Son avènement dans les âmes doit être invisible et spirituel. Il faut avoir foi en lui ; c'est la leçon qui découle de la guérison du boiteux. Le nom de Jésus opère des miracles par lui-même, sans doute ; mais il n'agit que si celui qui le prononce a foi en sa puissance.

Ce qui se passait dans le temple ne pouvait échapper au regard jaloux des membres du sanhédrin. Ils avaient toujours vu en Notre Seigneur un rival importun qui se permettait d'enseigner le peuple sans leur agrément, et, par ses miracles, menaçait d'attirer à lui toute la nation, au détriment de leur influence. Ils s'étaient débarrassés de lui en le crucifiant, et ils croyaient fermement qu'après cette exécution il ne serait plus jamais question de sa personne ni de sa doctrine. Et voici que ses disciples prêchaient sa résurrection et opéraient des prodiges en invoquant son nom ! Et ces choses se passaient dans le temple même, sous le portique de Salomon ! Les merveilles de la Pentecôte avaient porté au comble l'effarement et l'indignation des dignitaires du temple ; n'allaient-ils pas faire partager à Pierre et à Jean le sort de leur maître ? Ils n'osèrent en venir sur-le-champ à cette extrémité ; il leur fallait bon gré mal gré tenir compte de la sympathie populaire qui entourait les nouveaux prédicateurs. Néanmoins, « pendant que ceux-ci parlaient au peuple, accoururent « les prêtres, les officiers du temple et les saducéens, indignés « de ce qu'ils enseignaient le peuple et proclamaient en Jésus « la résurrection des morts ». Ce dernier grief était articulé par les saducéens, qui ne croyaient ni à l'âme ni à l'autre vie, et n'admettaient pas qu'on vînt parler de résurrection dans un temple dont ils occupaient les plus hautes dignités. Du

1. Isaïe, xii, 3.

reste, les membres du sanhédrin, saducéens ou pharisiens, avaient donné de l'argent aux gardes du sépulcre, en leur ordonnant de substituer un récit mensonger à la vérité dont ils étaient les premiers témoins; ils ne pouvaient donc tolérer que quelqu'un eût l'audace de publier la résurrection de leur victime. Aussi, pour couper court à la prédication des apôtres, « ils se saisirent d'eux et les mirent en prison jus-  
« qu'au lendemain; car c'était déjà le soir » et l'heure avancée ne permettait pas de commencer une action judiciaire. Il fallait d'ailleurs se concerter sur le plan à suivre.

Bien qu'interrompue brusquement, la prédication de Pierre eut un résultat merveilleux. « Parmi ceux qui avaient entendu la parole, « beaucoup crurent et leur nombre s'éleva à « cinq mille hommes »<sup>1</sup>. La grâce poursuivait ses conquêtes triomphantes.

« Le lendemain il y eut conseil de leurs chefs, des anciens  
« et des scribes à Jérusalem. Il s'y trouvait aussi Anne,  
« prince des prêtres », ainsi qualifié parce que, si depuis  
l'an 15 il n'exerçait plus officiellement le souverain ponti-  
ficat, il en avait gardé l'influence suprême sous ses quatre  
successeurs. Avec lui siégeaient le grand-prêtre actuellement  
en exercice, « Caïphe, puis Jean, Alexandre, et tous ceux qui  
« étaient de race sacerdotale ». Ainsi se retrouvait au com-  
plet le tribunal qui naguère avait condamné le Maître; il  
allait juger les disciples. « Ils les firent comparaître au milieu  
« d'eux et se mirent à les interroger : Par quelle puissance et  
« en vertu de quel nom avez-vous fait cela, vous autres?  
« Alors Pierre, rempli de l'Esprit Saint, leur dit : Chefs du  
« peuple et anciens, écoutez. Si c'est à cause du bien fait à un  
« infirme et à cause de celui par qui il a été guéri qu'au-  
« jourd'hui nous sommes jugés, sachez-le, vous tous ainsi  
« que tout le peuple d'Israël : c'est au nom de Notre Sei-  
« gneur Jésus Christ de Nazareth, crucifié par vous et ressus-  
« cité par Dieu d'entre les morts, que cet homme est devant

1. Actes, IV, 1-4.

« vous, debout et guéri. C'est lui qui est la pierre rejetée  
 « par vous de l'édifice, mais devenue pierre angulaire. Le  
 « salut n'est en aucun autre ; car, sous le ciel, il n'a pas été  
 « donné aux hommes un autre nom par lequel nous devons  
 « être sauvés ». Les membres du sanhédrin pouvaient recon-  
 naître en ces paroles une des affirmations solennelles du  
 Sauveur. C'est la semaine même de sa mort qu'il s'était pré-  
 senté aux Juifs comme la pierre angulaire sur laquelle repose  
 tout l'édifice du salut, et qui écrasera de son poids ceux qui  
 voudront bâtir sans elle <sup>1</sup>. En ce moment s'accomplissait aussi  
 une des promesses faites par Notre Seigneur à ses apôtres. Il  
 avait dit en faveur de ses disciples traduits devant les tribu-  
 naux : « Ne vous inquiétez pas de ce que vous direz ni de la  
 manière de le dire, car à cette heure-là ce que vous aurez à  
 dire vous sera inspiré. Ce n'est pas vous en effet qui parlez,  
 c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous » <sup>2</sup>.

Les juges ne s'attendaient pas à une si courageuse attitude  
 et à des affirmations si catégoriques de la part des deux  
 apôtres. D'un autre côté, le grand nombre de ceux qui déjà  
 se convertissaient à la parole des nouveaux prédicateurs les  
 fit réfléchir. « Voyant donc la fermeté de Pierre et de Jean, et  
 « s'étant assurés que c'étaient des hommes illettrés et igno-  
 « rants, ils s'étonnaient et les reconnaissaient néanmoins  
 « pour avoir été avec Jésus. D'autre part, regardant debout  
 « devant eux l'homme qui avait été guéri, ils ne pouvaient  
 « rien nier. Ils les firent donc sortir du conseil et conférèrent  
 « ensemble. Que faire à ces hommes-là ? dirent-ils. Voici  
 « qu'en effet ils ont opéré un miracle connu maintenant de  
 « tous les habitants de Jérusalem. C'est incontestable et nous  
 « ne pouvons nier. Mais pour qu'il n'en soit pas question  
 « davantage parmi le peuple, intimons-leur la défense de par-  
 « ler désormais à qui que ce soit en ce nom-là. Ils les rappé-  
 « lèrent alors et leur signifèrent la défense absolue de par-  
 « ler ou d'enseigner au nom de Jésus. Mais Pierre et Jean  
 « leur répondirent : Est-il juste devant Dieu de vous obéir

1. S. Matthieu, xxi, 42.

2. S. Matthieu, x, 19, 20.

« plutôt qu'à Dieu ? Jugez-en vous-mêmes. Pour nous, nous ne pouvons pas taire ce que nous avons vu et entendu ».

« Remarquez, dit ici saint Jean Chrysostome, de quelle manière ils s'expriment. S'ils disaient simplement : nous ne voulons pas, comme la volonté de l'homme n'est que trop changeante, on aurait pu espérer de vaincre leur résolution. Mais de peur qu'on n'attende d'eux quelque faiblesse indigne de leur ministère : nous ne pouvons pas, disent-ils, et ne tentez pas l'impossible »<sup>1</sup>.

Nous ne pouvons pas ! Voilà le *non possumus* opposé pour la première fois par l'Église aux exigences illégitimes des puissances de ce monde. Il a été répété souvent dans le cours des siècles, car souvent les pouvoirs humains ont voulu que l'Église leur livrât quelque partie du trésor inaliénable et sacré que lui a confié son fondateur. Elle a gardé et elle gardera jusqu'à la fin toutes les vérités révélées, toutes les lois morales, toutes les sources de grâce ; elle ne permettra jamais qu'on y porte la moindre atteinte. Dieu connaît mieux que l'homme les véritables intérêts de l'humanité, et quand l'Église a dit en son nom : « Nous ne pouvons pas », c'est prudence et sagesse de se ranger à son avis. Si Pierre avait écouté le sanhédrin, jamais l'Évangile n'aurait été prêché ; si l'Église avait cédé une seule fois, il ne resterait plus trace au monde ni du Credo ni du Décalogue.

Les chefs religieux de Jérusalem se convainquirent ce jour-là qu'une nouvelle puissance venait de surgir sur la terre, et qu'il ne serait pas aisé de la réduire par les moyens dont ils disposaient. Ils ne surent que faire des deux apôtres ; « mais ils leur adressèrent des menaces et les renvoyèrent, ne trouvant aucun moyen de sévir contre eux, à cause du peuple, parce que tous parlaient avec transport de ce qui s'était produit en cette occasion. L'homme qui avait été l'objet de ce miracle de guérison avait en effet plus de quarante ans<sup>2</sup> ».

Ce ne fut donc pas le respect de la vérité, mais la peur du

1. Bossuet, *Sermon pour la Pentecôte*, 1672, 1<sup>er</sup> point.

2. Actes, iv, 5-22.



peuple qui inspira la conduite du sanhédrin. Au fond, c'était la Providence qui conduisait les événements. Comme la mort du Sauveur pouvait seule assurer le salut du monde, les princes des prêtres n'avaient pas craint de le faire condamner à la croix ; comme maintenant la liberté des apôtres était nécessaire à la propagation de l'Évangile, le sanhédrin s'arrêtait devant la menace populaire. Tout convergeait vers les fins voulues de Dieu.

Toutefois l'alerte avait été vive parmi les disciples. Pierre et Jean, les deux principaux apôtres, emprisonnés et à la merci des pires ennemis du Sauveur, c'était une calamité sans nom pour l'Église naissante. D'ardentes prières furent sans nul doute adressées au ciel pour la délivrance des prisonniers ; l'attitude énergique des disciples, déjà en nombre, dut aussi donner à réfléchir aux membres du sanhédrin. La délivrance suivit donc de près l'arrestation. « Pierre et Jean, « ainsi congédiés, allèrent trouver les leurs et racontèrent « tout ce que les princes des prêtres et les anciens leur « avaient dit. Après ce récit, tous ensemble élevèrent la voix « vers le Seigneur et dirent :

« Seigneur, vous qui avez fait le ciel et la terre, la mer et « tout ce qu'ils contiennent, c'est vous qui, par l'Esprit Saint, « avez mis à la bouche de David, notre père et votre servi- « teur, ces paroles : Pourquoi les nations se sont-elles agitées « et les peuples ont-ils formé de vains complots ? Les rois de « la terre se sont levés et les princes se sont ligüés ensemble « contre le Seigneur et contre son Christ. Contre votre saint « serviteur Jésus, sacré de votre onction, se sont vraiment « ligüés dans cette ville, Hérode et Ponce-Pilate, avec les « nations et les peuples d'Israël, pour accomplir ce dont « votre main et votre sagesse avaient décidé l'exécution. Et « maintenant, Seigneur, considérez leurs menaces, et donnez « à vos serviteurs de faire entendre votre parole en toute « assurance. Dans ce but, étendez votre main pour opérer « des guérisons, des signes et des prodiges par le nom de « votre saint Fils Jésus.

« Quand ils eurent prié, le lieu où ils étaient rassemblés fut ébranlé : ils furent tous remplis du Saint Esprit et ils annonçaient la parole de Dieu avec assurance »<sup>1</sup>.

Les persécutés ont bien raison d'en appeler de la sentence des juges humains à celle du Juge souverain. L'Esprit Saint répond miraculeusement à leur prière et, par une nouvelle effusion, les console, les fortifie et les assure plus que jamais de son assistance. « Car l'Esprit du Seigneur remplit l'univers, et Lui qui contient tout distingue toute voix. Aussi les pensées du méchant seront soumises à l'examen, et le bruit de ses paroles parviendra jusqu'à Dieu, pour le châtiment de ses iniquités »<sup>2</sup>. Les disciples le savent bien, et ce n'est pas aux puissances de la terre, mais à celle du ciel qu'ils en appellent des persécutions dont ils sont l'objet. Victimes de la violence des hommes, ils se réunissent « comme en armée pour assiéger Dieu de leurs prières, et cette violence plaît à Dieu »<sup>3</sup>.

Du reste, ils ne sentent ni amertume, ni haine contre ceux qui, après avoir crucifié le Maître, s'en prennent maintenant à ses envoyés et à ses serviteurs. A l'exemple de saint Pierre, ils reconnaissent que tout a été réglé et dirigé par la Providence ; les persécuteurs n'ont fait qu'obéir, bien que sans le savoir et avec une malice coupable, à un décret divin. Comme la patience, la résignation et le pardon sont faciles à celui qui, au lieu de s'arrêter à la main qui le frappe, lève les yeux plus haut et entrevoit le Père dont la paternelle volonté permet la persécution et prépare la récompense !

Cependant la ferveur et la charité fraternelle ne se démentaient pas. Le nombre des fidèles allait toujours croissant, et « la multitude des croyants ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme. Aucun d'eux ne parlait de ce qu'il possédait comme d'un bien qui lui fût propre, mais tout était commun entre eux. De leur côté les apôtres mettaient une grande énergie à rendre témoignage de la résurrection de Notre

1. Actes, iv, 23-31.

2. Sagesse, i, 7, 9.

3. Tertullien, *Apologetique*, XXXIX, 129.

« Seigneur Jésus Christ. On les regardait tous avec beau-  
 « coup de faveur ; car il n'y avait point de pauvres parmi  
 « eux. Tous ceux en effet qui possédaient des champs ou  
 « des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce  
 « qu'ils avaient vendu et le déposaient aux pieds des apô-  
 « tres. On partageait ensuite entre tous, suivant les bé-  
 « soins de chacun. Joseph, que les apôtres surnommèrent  
 « Barnabé (ce qui signifie : fils de la consolation), lévite  
 « et originaire de Chypre, possédait un champ. Il le  
 « vendit, en apporta le prix et le déposa aux pieds des  
 « apôtres »<sup>1</sup>.

Barnabé devait un jour porter le titre d'apôtre. Il importait donc qu'il pût dire au Seigneur comme les douze : « Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre »<sup>2</sup>. C'est à ce titre que l'historien mentionne son acte de renoncement. Cet abandon de tous les biens, déjà relaté au lendemain de la Pentecôte, distinguait nettement la société nouvelle d'avec le judaïsme. L'israélite voyait dans les bénédictions temporelles et dans les richesses une marque de la faveur divine. Les néophytes qui se placent sous la conduite des apôtres obéissent à des principes tout différents. « Ils commencent à se revêtir de l'esprit du christianisme, et l'idée des biens éternels leur ôte l'estime des biens périssables. En les jetant à leurs pieds, ils nous veulent dire que ce n'est pas tant un présent qu'ils font, qu'un fardeau inutile dont ils se déchargent »<sup>3</sup>. Ceux mêmes qui n'entrent pas dans le bercail du Christ ne peuvent s'empêcher d'admirer tant de désintéressement et une si parfaite union. Les Juifs peuvent s'écrier déjà, comme feront bientôt les païens : « Voyez comme ils s'aiment mutuellement et comme ils sont prêts à mourir l'un pour l'autre ! » Leur fraternité s'appuie en effet sur une base inébranlable. « Ils sont frères et ils en portent à bon droit le nom, eux qui ont reconnu en Dieu un même Père, qui ont été désaltérés par le même Esprit de sainteté et qui, du sein

1. Actes, iv, 32-37.

2. S. Matthieu, xix, 27.

3. Bossuet, *Sermon pour la Pentecôte*, 1661, 1<sup>er</sup> point.

de la même ignorance, ont eu la vision merveilleuse de la même lumière de vérité »<sup>1</sup>.

Mais cette admirable vertu des premiers fidèles n'est pas le résultat d'un enthousiasme passager. Leur conduite ne fait que se conformer à leur croyance, et ils croient parce que les apôtres prêchent. L'article fondamental de cette prédication ne varie pas : Jésus Christ est ressuscité, donc il est le Messie promis ; il faut s'incliner devant ses enseignements et pratiquer ses préceptes. Saint Paul dira bientôt à ses disciples : « Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, « car vous êtes encore dans vos péchés »<sup>2</sup>. La vie si édifiante des fidèles de Jérusalem ne s'expliquerait pas si leur foi en Jésus Christ n'était solidement établie, si par conséquent ils ne regardaient comme indiscutable le fait de la résurrection. D'autre part, l'attestation de ce fait par les apôtres est l'argument qui triomphe de toutes les hésitations et fait luire la lumière dans les esprits. Ainsi, dès le berceau de l'Église, le dogme et la morale se soutiennent mutuellement, et c'est la vérité qui sert de base à la vertu.

L'Église est une œuvre divine ; mais ce sont des éléments humains qui la composent, et il faut toujours s'attendre à voir ces derniers apparaître avec leur inévitable imperfection. Dans le champ que venait d'ensemencer le père de famille, l'ivraie se mêlait déjà au bon grain. Sans y être obligés par aucune loi, les fidèles faisaient l'abandon de tous leurs biens. C'était un grand acte d'obéissance aux inspirations de la grâce, de charité envers les plus pauvres et de détachement personnel. « Or, un homme du nom d'Ananie, avec sa « femme Saphire, vendit un champ. Mais il trompa sur le « prix du champ, d'accord avec sa femme, et n'en apporta « qu'une partie pour la mettre aux pieds des apôtres ». Il eût pu garder pour lui toute sa propriété sans encourir de reproche. S'il préférerait n'en abandonner qu'une partie, pourquoi n'agissait-il pas franchement ? Sans doute, il voulait se pro-

1. Tertullien, *Apologétique*, XXXIX, 131

2. I, Corinthiens, xv, 17.

curer, par un sacrifice partiel, l'honneur d'une générosité parfaite, et son cœur restait attaché aux richesses. « Pierre lui « dit : Ananie, pourquoi Satan a-t-il tenté ton cœur, pour te « faire mentir au Saint Esprit et tromper sur le prix du « champ? Si tu ne l'avais pas vendu, ne te restait-il pas, et si « tu le vendais, le prix ne demeurerait-il pas en ton pouvoir? « Pourquoi avoir mis dans ton cœur une pareille pensée? « Ce n'est pas aux hommes que tu as menti, c'est à Dieu. « En entendant ces paroles, Ananie tomba et expira. Une « grande crainte saisit alors tous ceux qui l'apprirent. Les « plus jeunes se levèrent pour le prendre, l'emporter et l'en- « sevelir ».

Ananie n'avait pas pris garde que Pierre représentait Dieu, et que le tromper c'était mentir à Dieu. Le châtement temporel dont il fut frappé soudain fit comprendre à tous l'importance que le Seigneur attache au respect de l'autorité spirituelle et aussi à la loyauté de ses serviteurs.

Le malheureux fut bientôt suivi par la complice de sa dissimulation. « Environ trois heures après, sa femme entra sans « savoir ce qui était arrivé. Pierre lui dit : Femme, réponds, « est-ce bien là le prix auquel vous avez vendu le champ? — « Oui, répondit-elle, c'est là le prix. Pierre dit alors : Vous « vous êtes donc ainsi entendus pour tenter l'Esprit du Sei- « gneur? Voici que mettent le pied sur la porte ceux qui vien- « nent d'ensevelir ton mari; ils vont t'emporter. Aussitôt elle « tomba à ses pieds et expira. Les jeunes gens entrèrent et la « trouvèrent morte. Ils l'emportèrent et l'ensevelirent auprès « de son mari. Une grande crainte se répandit dans toute « l'Église et parmi tous ceux qui apprirent l'événement » <sup>1</sup>. Un grave péril intérieur était du moins conjuré. En frappant si sévèrement les disciples coupables, alors qu'il épargnait longtemps les persécuteurs, Dieu apprenait à l'Église que les vices de ses enfants sont beaucoup plus dangereux pour elle que la malice de ses ennemis. Il montrait aussi qu'il se tient pour outragé par tout calcul égoïste et toute irrévérence, soit

1. Actes, v, 1-11

dans les hommages que l'homme est obligé de lui rendre, soit dans ceux que ses serviteurs lui adressent de leur plein gré.

« Par la main des apôtres s'opéraient beaucoup de signes  
« et de prodiges au milieu du peuple. Ils se tenaient tous  
« ensemble sous le portique de Salomon, et personne d'entre  
« les autres n'osait se joindre à eux. Mais le peuple les glori-  
« fiait, et la multitude de ceux qui croyaient dans le Seigneur,  
« hommes et femmes, croissait de plus en plus. Aussi on  
« apportait les malades sur les places, et on les plaçait sur des  
« lits ou sur des grabats afin que, quand Pierre arriverait, au  
« moins son ombre couvrît quelqu'un d'entre eux et qu'ils  
« fussent délivrés de leurs infirmités. La foule accourait aussi  
« des villes voisines de Jérusalem, apportant des malades et  
« ceux que tourmentaient les esprits impurs. Tous étaient  
« guéris » <sup>1</sup>. Ces prodiges continuaient ceux que Notre Sei-  
gneur avait accomplis; parfois même, suivant sa promesse,  
ils paraissaient plus étonnants encore, comme quand l'ombre  
seule de l'apôtre opérait des guérisons. « Tous ces miracles  
furent nécessaires au début de l'Église. Pour que la multitude  
fit des progrès dans la foi, il fallait qu'elle fût alimentée  
par les miracles. Ainsi faisons-nous quand nous plantons  
des arbustes; nous leur versons de l'eau jusqu'à ce que nous  
apercevions qu'ils font corps avec le sol, et quand les racines  
ont pris, l'arrosage cesse » <sup>2</sup>.

Les choses continuèrent de la sorte pendant plusieurs mois, peut-être même pendant deux ou trois ans, sans incidents notables. Bien qu'en droit l'Évangile eût remplacé la loi ancienne, les apôtres et leurs disciples demeuraient encore attachés aux pratiques du judaïsme. Ils célébraient les anciennes fêtes et fréquentaient assidûment le temple, surtout aux heures de la prière. Ils le pouvaient d'autant plus légitimement que la loi du Seigneur Jésus n'avait pas été promulguée pour abolir l'ancienne, mais pour en réaliser les promesses et les figures, et en perfectionner les préceptes. Il

1. Actes, v, 12-16.

2. S. Grégoire le Grand, *Homélie XXIX sur l'Évangile*.

fallait, d'ailleurs, rendre certains honneurs à cette antique religion, et il convenait que la religion nouvelle en menât respectueusement le deuil. « Les anciens sacrements, pareils à des corps privés de vie, devaient être, en quelque sorte, portés à la sépulture avec les hommages de leurs proches et avec un respect sincère; on ne pouvait les abandonner tout d'un coup, ni les livrer aux outrages des ennemis comme à la dent des chiens. Mais aujourd'hui le chrétien qui voudrait s'en servir de la même façon ne ferait, pour ainsi dire, que remuer un feu qui couve; il ressemblerait moins au porteur respectueux d'un cadavre qu'à l'impie violateur d'une sépulture » <sup>1</sup>.

Les apôtres donnaient eux-mêmes l'exemple de cette pieuse fidélité aux anciens usages. Du reste, ils conservaient seuls, en ce point comme en tous les autres, la direction des disciples. Tous sentaient qu'il fallait une mission divine pour opérer de tels miracles, et enseigner avec tant d'autorité et de succès; l'apostolat n'était pas un honneur qu'on pût s'attribuer à soi-même; l'appel d'en haut pouvait seul le conférer.

Pendant toute cette période, les princes des prêtres se voyaient dans le plus complet embarras. Une trop grande faveur s'attachait aux apôtres, et les prosélytes se multipliaient trop autour d'eux, pour qu'il fût possible d'arrêter leur entreprise par la violence, et de leur infliger le même supplice qu'à leur Maître. Et pourtant pouvait-on tolérer leur présence dans les parvis du temple? Pouvait-on supporter que leur enseignement fût donné sous le portique même de Salomon? Jusqu'à ce jour, Pierre et Jean avaient été seuls pris à partie par le sanhédrin. Le Seigneur, dans ces commencements, ménageait les épreuves à ses apôtres et à ses disciples, afin de laisser à la foi le temps de s'affermir dans tous les cœurs. L'heure venait maintenant de mettre tous les apôtres en face de la persécution.

« Le prince des prêtres se leva, ainsi que ceux qui étaient

1. S. Augustin, *Lettre LXXXII*, 16.

« avec lui et formaient la secte des saducéens. Outrés d'indignation, ils mirent la main sur les apôtres et les consignèrent dans la prison publique. Mais pendant la nuit, l'ange du Seigneur ouvrit les portes de la prison et les délivra. Allez, dit-il, et tenez-vous dans le temple pour parler au peuple de tout ce qui concerne cette vie », la vie nouvelle instituée par le Seigneur Jésus. « Ainsi avertis, ils pénétrèrent dès le point du jour dans le temple et se mirent à enseigner. Cependant, le prince des prêtres et ceux qui étaient avec lui arrivèrent et assemblèrent le conseil avec tous les anciens des enfants d'Israël ; puis ils envoyèrent chercher les prisonniers. Les officiers s'y rendirent, ouvrirent la prison, ne les y trouvèrent pas et revinrent l'annoncer en ces termes : Nous avons trouvé la prison fermée avec grand soin et les gardes en faction devant la porte. Mais quand nous avons ouvert, nous n'avons trouvé personne à l'intérieur.

« Après avoir entendu ces paroles, le capitaine du temple et les princes des prêtres se trouvaient fort embarrassés sur ce qu'il y avait à faire à leur sujet. Quelqu'un survint alors qui leur fit cette annonce : Les hommes que vous aviez mis en prison, les voilà dans le temple à enseigner le peuple. Alors le capitaine y alla avec les officiers et il les amena sans violence, car eux-mêmes avaient peur d'être lapidés par le peuple. Quand on les eut amenés, on les fit comparaître devant le conseil, et le prince des prêtres les interrogea en ces termes : Nous vous avons défendu expressément d'enseigner en ce nom, et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine. Prétendez-vous donc faire retomber sur nous le sang de cet homme ?

« Pierre et les apôtres répondirent : On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous aviez mis à mort en le suspendant au bois. Par sa droite, Dieu l'a élevé et en a fait le Chef et le Sauveur, pour procurer à Israël le repentir et la rémission des péchés. Et nous, nous sommes témoins de ces choses, ainsi que l'Esprit Saint donné par Dieu à tous ceux qui lui obéissent.



« En entendant ces paroles, ils étaient au supplice et son-  
« geaient à les mettre à mort »<sup>1</sup>.

Au fond, la question qui se posait devant les membres du sanhédrin restait la même : le Jésus qui s'était présenté comme Fils de Dieu et qu'ils avaient crucifié se dressait toujours à leurs yeux comme une menace perpétuelle. Ils sentaient bien que les apôtres se présentaient comme ses continuateurs, répétaient ses œuvres et redisaient sa doctrine. Dans leur fatal aveuglement, ils comptaient que la violence finirait par avoir raison de l'idée nouvelle. Le meurtre du Maître n'avait servi de rien ; le supplice des disciples aurait peut-être plus de succès. Telle est la perpétuelle tactique des impies, quand ils ont la force en main ; des expériences mille fois répétées ne peuvent les convaincre que la vérité survit à toutes les persécutions, et que la violence ne fait qu'exciter le zèle des apôtres et leur attirer de plus généreux disciples.

Un seul homme se rencontra dans le sanhédrin pour oser parler aux sectaires le langage de la raison. C'était « un pharisaïen, nommé Gamaliel, docteur de la loi, en honneur « parmi tout le peuple ». Petit-fils du fameux docteur Hillel, il avait certainement eu l'occasion d'entendre plusieurs fois Notre Seigneur, peut-être même de discuter avec lui. Il lui en était resté pour le Maître et pour ses disciples une sympathie qui le portait au moins à l'impartialité, mais qui n'allait pas encore jusqu'à lui faire abjurer ses préjugés de secte pour embrasser la foi. « Il se leva dans le conseil, fit pour un « moment sortir les apôtres et prit la parole : Hommes d'Israël, dit-il, prenez garde à ce que vous allez faire au sujet « de ces hommes. Il n'y a pas si longtemps qu'a paru Théodas, qui se disait quelqu'un et auquel s'attachèrent près de « quatre cents hommes. Il fut tué, et tous ceux qui avaient foi « en lui furent dispersés et réduits à rien. Après lui parut « Judas de Galilée, aux jours du dénombrement, et il attira le « peuple à sa suite. Mais lui aussi périt, et tous ceux qui

1. Actes, v, 17-33.

« s'étaient attachés à lui furent dispersés. Voici donc ce que  
 « je vous dis maintenant : Ne vous occupez pas de ces  
 « hommes et laissez-les faire. Car s'il y a là une idée ou une  
 « entreprise d'origine humaine, elle se dissipera. Si, au  
 « contraire, elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire,  
 « parce qu'alors vous vous trouveriez en conflit avec Dieu <sup>1</sup> ».

Ce Théodas fut l'un des nombreux agitateurs qui cherchèrent à soulever la nation, quand elle eut perdu son indépendance. Il parut sous le premier Hérode, probablement sous le nom de Matthias, qui signifie « don de Dieu » en hébreu, comme Théodas en grec. Judas de Galilée ou le Gaulonite souleva la Judée à l'occasion de l'avènement d'Archélaüs, la quatrième année avant l'ère chrétienne, et fut défait par Varus, légat de Syrie. Ces tentatives de révolte, étouffées dans le sang par le soin d'hommes étrangers à la nation juive, dataient déjà de près de quarante ans. Gamaliel les rappelle, parce que ce sont les premiers soulèvements dus à l'initiative de particuliers, depuis l'asservissement de la nation, et que tous ceux qui ont suivi ont eu la même fortune. Si l'entreprise de Jésus et de ses apôtres procédait de la même inspiration que celle de ces aventuriers, elle avorterait d'autant plus sûrement que la nouvelle doctrine ne paraissait pas vouloir faire appel aux armes.

Le raisonnement de Gamaliel était dicté par le bon sens et l'équité; mais pouvait-il arrêter les projets homicides des meurtriers du Sauveur? Cependant, quand le docteur eut parlé, les membres du conseil « se rangèrent à son avis ». On est en droit de croire que la crainte du peuple eut encore plus de part que la justice dans cette décision. Le parti suggéré par Gamaliel les tirait momentanément d'embarras et dissimulait leur impuissance sous les dehors de la raison. « Ils « rappelèrent les apôtres, les firent flageller, leur signifèrent « de ne plus jamais parler au nom de Jésus et les renvoyèrent. « Et ceux-ci s'en allaient joyeux de la séance du conseil,

<sup>1</sup> Actes, v, 34-39.

« parce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir l'outrage « pour le nom de Jésus ». Quelle joie pour les bienheureux apôtres quand ils se virent associés de si près à la douloureuse passion de leur bien-aimé Maître ! A l'exemple de celui qui avait été condamné sans raison et flagellé contre toute justice par un juge convaincu de l'innocence de sa victime, eux-mêmes venaient d'encourir une injuste condamnation et de subir la flagellation. Les conditions de ce supplice étaient réglées par la loi<sup>1</sup>. On ne pouvait infliger au patient plus de quarante coups. On employait des fouets à lanières taillées dans du cuir de bœuf et d'âne. Le condamné, dépouillé jusqu'à la ceinture et attaché à une colonne, recevait treize coups sur la poitrine et treize sur chaque épaule, en tout trente-neuf seulement, tant on craignait de dépasser le nombre fixé par la loi. Pendant cette scène sanglante, les apôtres se rappelaient la parole du Maître : « Ils vous traduiront devant leurs conseils et vous flagelleront dans leurs synagogues »<sup>2</sup>. Tout s'accomplissait donc à la lettre dans les promesses du Sauveur. Au milieu même de leur supplice, les apôtres le sentaient à leurs côtés et se trouvaient heureux d'avoir enfin à endurer quelque chose pour lui.

A la suite de cette persécution, la prédication de l'Évangile prit un nouvel essor, car « chaque jour ils ne cessaient d'en-  
« seigner dans le temple et de maison en maison, et ils  
« annonçaient le Christ Jésus »<sup>3</sup>.

1. Deutéronome, xxv, 3.

2. S. Matthieu, x, 17.

3. Actes, v, 39-42.





### CHAPITRE III.

#### LE MARTYRE DE SAINT ÉTIENNE.

Institution des diacres. — Complot contre saint Etienne. — Discours du diacre devant le sanhédrin. — Conclusion du discours. — Le martyre. — Le persécuteur Saul.

« En ces jours-là », à une époque qu'il est impossible de préciser entre l'an 33 et l'an 37, plusieurs années par conséquent après la descente du Saint Esprit à la Pentecôte, « comme le nombre des disciples allait croissant, il s'éleva un « murmure des Hellénistes contre les Hébreux, parce que « leurs veuves étaient négligées dans la distribution quotidienne ». On donnait le nom d'Hellénistes ou de Grecs aux Juifs qui n'étaient point nés en Palestine et ne parlaient pas l'hébreu de l'époque ou araméen. Les Juifs appartenant aux familles israélites établies à l'étranger et parlant la langue des différentes nations, principalement le grec, et surtout les prosélytes, ou païens convertis au judaïsme, ne jouissaient que d'une estime restreinte auprès des habitants de la Judée et de Jérusalem. Ces derniers se regardaient comme les seuls israélites dignes de ce nom et affectaient une certaine supériorité méprisante vis-à-vis des Hellénistes. Ceux-ci, de leur côté, prétendaient avec raison que leur origine et la circonci-

sion reçue leur conféraient les mêmes droits qu'aux autres, malgré leur séjour au milieu des nations étrangères. Ces dissentiments, qui dataient de loin, ne s'effacèrent pas totalement parmi les disciples des apôtres. Dans les premiers temps, sans doute, une fraternité parfaite régna parmi eux. Mais à la longue les sentiments naturels reprirent le dessus. On faisait aux pauvres, et spécialement aux veuves, des distributions quotidiennes d'aliments, grâce aux ressources fournies par les plus riches. Les veuves d'origine palestinienne parurent mieux partagées que les veuves hellénistes, soit que les premières fussent mieux connues que les autres à Jérusalem, soit qu'effectivement les distributeurs eussent pour elles plus d'égards, au détriment de la commune et fraternelle égalité.

Cette situation et les murmures auxquels elle donna lieu attirèrent l'attention des chefs de l'Église. « Les douze « convoquèrent alors la multitude des disciples et dirent : Il « n'est pas juste que nous abandonnions la parole de Dieu « pour le service des tables. Frères, cherchez donc parmi « vous sept hommes de bonne réputation, remplis de l'Esprit « Saint et de sagesse, afin que nous les mettions à la tête de « ce service. Et nous, nous resterons appliqués à la prière et « au ministère de la parole ».

« Le royaume de Dieu » dira saint Paul, « n'est pas le manger ni le boire, mais la justice, la paix et la joie dans le Saint Esprit »<sup>1</sup>. Les apôtres préposés à la prédication et au gouvernement de ce royaume de Dieu ne pouvaient plus descendre à tous les détails d'ordre matériel, comme il leur avait été facile de le faire avant que le nombre des disciples se fût tant accru. Ils réclamèrent donc qu'on leur choisît des aides capables de les suppléer et dignes de la confiance de tous. Ces aides devaient être « remplis de l'Esprit Saint et de sagesse », c'est-à-dire posséder les vertus surnaturelles et les qualités naturelles indispensables à quiconque remplit une charge dans l'Église.

« La multitude tout entière agréa cette proposition. On

1. Romains, xiv, 17.

« choisit donc Étienne, homme plein de foi et de l'Esprit  
« Saint, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parménas et  
« Nicolas, prosélyte d'Antioche. On les présenta aux apôtres  
« qui prièrent et leur imposèrent les mains »<sup>1</sup>.

Les circonstances amenèrent ainsi les apôtres à instituer un nouvel ordre de ministres, les diacres. En leur imposant les mains, ils leur conférèrent la grâce sacramentelle qui devait les rendre aptes à remplir saintement leurs fonctions. Ces fonctions ne comportaient pas seulement le service des tables et l'exercice de la charité corporelle. Distributeurs des aliments destinés au corps, les diacres avaient aussi à dispenser le pain de la vérité et le pain eucharistique, le premier transmis par les apôtres, le second consacré par eux.

Dans le choix des sept diacres, les Hellénistes durent trouver pleine satisfaction. Tous les élus portent un nom grec, le dernier même est un prosélyte, d'où l'on peut conclure au moins que la plupart d'entre eux n'appartenaient pas à la fraction palestinienne de l'Église.

« La parole de Dieu se propageait et le nombre des disciples se multipliait beaucoup à Jérusalem. En outre, une  
« grande foule de prêtres se soumettaient à la foi ». Les prêtres étaient nombreux à Jérusalem et aux environs. Les uns, agréés par les chefs du sacerdoce, servaient au temple à tour de rôle et devaient faire le sacrifice de leur situation pour se ranger parmi les disciples du Seigneur Jésus. Les autres, tenus à l'écart du sanctuaire, végétaient dans la misère et l'abandon ; le bercail du Sauveur s'ouvrait à eux comme l'asile de la paix, de la vérité et du salut. Ils y entraient en foule et y trouvaient le meilleur accueil de la part de tous.

Ces progrès incessants de la foi, surtout dans les rangs du sacerdoce juif, exaspéraient de plus en plus les ennemis du nom de Jésus. D'autre part, l'institution des diacres, en laissant plus de liberté aux apôtres, en leur associant même de nouveaux prédicateurs, permettait à la parole évangélique

1. Actes, vi, 1-6.

de se faire entendre plus fréquemment. Le premier diacre, Etienne, se montrait intrépide et plein de zèle pour parler de Jésus Christ. Probablement plus familier que les apôtres avec la langue grecque, parlée par les Juifs hellénistes, il atteignait plus directement ces derniers et faisait porter sur eux les efforts de son zèle. Dieu prenait soin de donner crédit à sa parole. « Etienne, plein de grâce et de force, opérait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple. »

Sa prédication put retentir dans Jérusalem pendant plusieurs mois, peut-être même pendant deux ou trois ans. Il y aurait lieu de s'étonner que les princes des prêtres ne se soient pas livrés à des violences plus meurtrières contre les disciples du Seigneur, si l'on ne se souvenait que Pilate était toujours là pour tenir en bride leur fureur sanguinaire. Depuis la concession lamentable qu'on lui avait arrachée le Vendredi saint, il se montrait peu disposé à en accorder de nouvelles aux autorités religieuses de Jérusalem. Aussi ces dernières, malgré leur haine contre les apôtres, avaient-elles dû se contenter de leur infliger le supplice de la flagellation, sans mettre leur vie en danger. Les événements qui survinrent en Palestine leur permirent bientôt d'oser davantage.

Sur l'indication d'un imposteur, les Samaritains se rassemblèrent en nombre sur le mont Garizim, afin d'y chercher des vases sacrés de Moïse qu'on y prétendait enfouis. C'était dans le cours de l'an 36. Pilate vit dans ce rassemblement une tentative de révolte et fit massacrer ces malheureux. Les Samaritains en appelèrent à l'empereur de cette violence. En conséquence, le légat de Syrie, Vitellius, envoya Pilate à Rome pour se justifier. Le procurateur ne revint plus en Palestine et fut exilé à Vienne, dans les Gaules, où il mourut. A sa place, Vitellius installa pour gouverner le pays Marcellus à qui les circonstances inspirèrent une condescendance plus marquée. Cette même année, à l'occasion de la Pâque, le légat de Syrie vint lui-même à Jérusalem et rendit aux Juifs les vêtements pontificaux du grand-prêtre. Jusqu'alors, les Romains, à l'exemple d'Hérode, les avaient retenus en leur pouvoir dans la tour Antonia, et ne les livraient qu'aux

grandes solennités. La nomination du grand-prêtre continua cependant à dépendre de Rome, et, cette même année, Vitellius remplaça Caïphe, gendre d'Anne, par un fils de ce dernier, du nom de Jonathan. C'était le second fils d'Anne qui arrivait au pontificat ; deux autres frères de Jonathan devaient encore, par la suite, obtenir le même honneur. Mais le légat de Syrie restait disposé à toutes les complaisances à l'égard des Juifs. Quelques mois après, il reçut de Tibère l'ordre de se porter au secours d'Hérode Antipas. Ce prince avait été honteusement défait par le roi des Arabes nabathéens, dont il avait jadis répudié la fille pour prendre Hérodiade. Le légat romain se disposait à traverser la Judée avec deux légions pour marcher sur Pétra, la capitale du prince arabe. Sur les instances des Juifs, dont le territoire eût été profané par les aigles romaines, il fit avancer ses légions par la Pérée, de l'autre côté du Jourdain, et vint lui-même à Jérusalem avec Hérode pour la Pâque de l'an 37. Là lui arriva la nouvelle que Tibère, mort le 16 mars, venait d'être remplacé par son petit-neveu, Caius Caligula. Or, le nouvel empereur avait pour ami et compagnon de débauches Agrippa, frère d'Hérodiade, et l'on était fondé à croire que sous son règne la Judée serait traitée avec faveur.

Ces changements politiques favorisaient les projets secrets des princes des prêtres contre les disciples du Sauveur. Dès le départ de Pilate, ils s'enhardirent à la persécution ouverte. Les bonnes dispositions de Vitellius à leur égard semblaient leur promettre l'impunité. Ils se décidèrent donc à frapper un grand coup qui servirait de signal à une poursuite acharnée contre tous les partisans de la foi nouvelle. Les apôtres se trouvaient alors moins en vue, parce que, s'ils continuaient à étendre leurs conquêtes parmi les Juifs de Palestine, ils consacraient une grande partie de leur temps et de leurs efforts à l'instruction des néophytes, à l'organisation et au gouvernement de l'Église. Le premier des diacres, grâce à son ardeur et à la bénédiction divine, exerçait un ministère plus retentissant et en apparence plus étendu. Ses succès le désignèrent vite à la fureur des persécuteurs. « Quelques membres de la



« synagogue des Affranchis, des Cyrénéens, des Alexandrins  
 « et des Juifs originaires de Cilicie et d'Asie, se levèrent  
 « donc ». A cette époque, on comptait à Jérusalem 480 syna-  
 gogues, dont chacune servait de rendez-vous aux Juifs des  
 différents centres de Palestine ou de l'étranger. Les Affran-  
 chis étaient des Juifs autrefois emmenés à Rome après les  
 guerres de Pompée, puis remis en liberté. Ils avaient fondé  
 dans la capitale une colonie qui garda leur nom. Dans le  
 complot ourdi contre Étienne, l'Europe était représentée  
 par eux, l'Afrique par les Juifs de Cyrène et d'Alexandrie,  
 l'Asie par ceux de Cilicie et de la province proconsulaire  
 d'Asie.

Des membres de ces cinq synagogues « se mirent à dis-  
 « puter avec Étienne ; mais ils ne pouvaient résister à la  
 « sagesse et à l'Esprit qui parlait. Alors ils subornèrent des  
 « hommes pour dire qu'ils l'avaient entendu proférer des  
 « paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu. Ils  
 « mirent ainsi l'agitation parmi le peuple, les anciens et les  
 « scribes, et se jetant sur lui ils l'enlevèrent et le menèrent  
 « au conseil. Là ils produisirent de faux témoins qui dirent :  
 « Cet homme ne cesse de tenir des propos contre le lieu  
 « saint et contre la loi. Nous l'avons entendu dire que Jésus  
 « de Nazareth détruira ce lieu et changera les traditions que  
 « nous a laissées Moïse ». On renouvelait contre le disciple  
 l'accusation de blasphème portée contre le Maître quelques  
 années auparavant devant ce même tribunal du sanhédrin.  
 Tous deux étaient accusés d'avoir mal parlé au sujet de Dieu  
 et du temple. Aveuglés par la haine, les dénonciateurs ne  
 voulaient pas comprendre qu'un blasphémateur n'eût pu  
 opérer les prodiges sur lesquels s'appuyait la prédication  
 d'Étienne.

Le vaillant diacre ne s'émut point de paraître à son tour  
 en face de ce sanhédrin qui avait déjà condamné le Sauveur  
 et ses apôtres. « En le regardant, tous ceux qui siégeaient  
 « dans le conseil s'aperçurent que son visage ressemblait à  
 « celui d'un ange ». La grâce divine qui l'animait rayon-  
 nait extraordinairement à travers les traits de son visage.

« Le prince des prêtres lui dit alors : En est-il ainsi? Il répondit<sup>1</sup> :

« Hommes, mes frères et mes pères, écoutez. Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham, pendant qu'il était en Mésopotamie, avant qu'il n'habitât à Charan, et il lui dit : Sors de ton pays et de ta parenté, et viens dans la terre que je te montrerai. Alors il sortit du pays des Chaldéens et habita à Charan. De là, après la mort de son père, Dieu le fit passer dans ce pays que vous habitez maintenant. En ce lieu il ne lui donna ni héritage, ni même où poser le pied; mais il lui promit d'attribuer la propriété de ce pays à lui-même et à sa descendance après lui, bien qu'il n'eût pas de fils. Dieu lui dit encore que sa descendance habiterait dans une terre étrangère, qu'on l'y réduirait en servitude et qu'on la maltraiterait pendant quatre cents ans. Mais c'est moi, dit le Seigneur, qui jugerai la nation dont ils seront les esclaves. Ensuite ils sortiront et me serviront en ce lieu-ci. Il lui donna alors la circoncision comme signe d'alliance. C'est ainsi qu'il engendra Isaac et le circoncit le huitième jour; Isaac en fit autant à Jacob et Jacob aux douze patriarches.

« Les patriarches jaloux vendirent Joseph pour l'Égypte : mais Dieu était avec lui, il le délivra de toutes ses tribulations. Il lui donna grâce et sagesse aux yeux du pharaon, roi d'Égypte, qui l'établit intendant sur l'Égypte et sur toute sa maison. Survint la famine pour l'Égypte entière et pour Chanaan. Ce fut une grande calamité, et nos pères ne trouvaient pas à se nourrir. Mais quand Jacob apprit qu'il y avait du blé en Égypte, il y envoya nos pères une première fois; la seconde fois, Joseph fut reconnu par ses frères et sa parenté fut révélée au pharaon. Joseph envoya alors chercher son père Jacob et toute sa famille, s'élevant à soixante-quinze personnes. Jacob descendit donc en Égypte. C'est là qu'il mourut et nos pères aussi. Ils furent trans-

1. Actes, vi, 7 — vii, 1.

« portés à Sichem, et placés dans le sépulcre' qu'Abraham  
« avait acheté à prix d'argent' au fils d'Hémor, fils de Sichem.

« A mesure qu'approchait le terme de la promesse que  
« Dieu avait faite à Abraham, le peuple croissait et se mul-  
« tipliait en Égypte, jusqu'à ce que s'élevât en Égypte un  
« autre roi qui ne connaissait pas Joseph. Celui-ci agit de  
« ruse avec notre race et affligea nos pères, en les obligeant  
« à exposer leurs enfants pour les faire périr. A ce moment  
« naquit Moïse, le bien-aimé de Dieu. Il fut nourri pendant  
« trois mois dans la maison de son père. Quand il eut été  
« exposé, la fille du pharaon l'emporta et l'éleva comme son  
« fils. Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Égyp-  
« tiens et fut puissant par sa parole et par ses œuvres. Quand  
« il eut atteint l'âge de quarante ans, le désir de voir ses  
« frères, les enfants d'Israël, monta à son cœur. Il en vit un  
« qu'on maltraitait; il prit sa défense, et pour venger celui  
« qui était victime de l'injustice, il frappa l'Égyptien. Il pen-  
« sait que ses frères comprendraient que Dieu voulait les  
« sauver par sa main; mais ils ne comprirent pas. Le lende-  
« main, il parut au milieu de quelques-uns qui se querel-  
« laient; pour les réconcilier et mettre la paix entre eux, il  
« dit : Hommes, vous êtes frères; pourquoi vous faire du  
« mal l'un' à l'autre? Celui qui maltraitait son prochain le  
« rebuta en disant : Qui donc t'a établi pour nous commander  
« et nous juger? Veux-tu me tuer comme tu as tué hier  
« l'Égyptien? A ces paroles, Moïse s'enfuit et mena la vie  
« d'étranger dans le pays de Madian. Il y eut deux fils.

« Au bout de quarante ans, un ange lui apparut au désert  
« du mont Sinaï, dans la flamme d'un buisson en feu. A cette  
« vue, Moïse s'étonna de ce qu'il apercevait; et comme il  
« s'approchait pour examiner, la voix du Seigneur se fit  
« entendre pour lui dire : Je suis le Dieu de tes pères, le  
« Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.  
« Moïse tout tremblant n'osait regarder. Le Seigneur ajouta :  
« Ote la chaussure de tes pieds, car le lieu où tu te trouves  
« est une terre sainte. J'ai considéré l'affliction de mon peuple  
« qui est en Égypte, j'ai entendu leur gémissément et je

« suis descendu pour les délivrer. Maintenant, viens, je vais  
« t'envoyer en Égypte. Ainsi ce Moïse qu'ils avaient méconnu  
« en disant : Qui donc t'a établi pour commander et juger ?  
« c'est celui-là que Dieu envoya pour commander et sauver,  
« avec le concours de l'ange qui lui était apparu dans le  
« buisson. C'est lui qui les fit sortir, en opérant des prodiges  
« et des miracles dans le pays d'Égypte, à la mer Rouge et  
« dans le désert pendant quarante ans. C'est ce Moïse qui  
« dit aux enfants d'Israël : Dieu vous suscitera du milieu de  
« vos frères un prophète comme moi : vous l'écouteriez. C'est  
« lui qui demeura au milieu de la nation dans le désert,  
« avec l'ange qui lui parlait sur le mont Sinaï et avec nos  
« pères; lui qui reçut les paroles de vie pour nous les trans-  
« mettre.

« C'est à lui pourtant que nos pères ne voulurent pas obéir ;  
« mais ils le rejetèrent et retournèrent leurs cœurs du côté  
« de l'Égypte, lorsqu'ils dirent à Aaron : Fais-nous des dieux  
« qui marchent devant nous ; car pour ce Moïse qui nous a  
« fait sortir du pays d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui  
« est arrivé. Ce jour-là, ils fabriquèrent un veau, offrirent  
« une victime à l'idole et se réjouirent de ce qu'ils avaient  
« fait. Dieu se détourna et les abandonna au service de la  
« milice du ciel, ainsi qu'il est écrit dans le livre des pro-  
« phètes : Est-ce à moi que vous avez offert des victimes et  
« des sacrifices dans le désert pendant quarante ans, maison  
« d'Israël ? Vous avez porté en procession la tente de Moloch  
« et l'astre de votre dieu Rempham, figures que vous avez  
« fabriquées pour les adorer. Et moi, je vous transporterai  
« au delà de Babylone.

« Le tabernacle de l'alliance fut avec nos pères dans le  
« désert, comme Dieu le leur prescrivit quand il dit à Moïse  
« de le construire sur le modèle qu'il avait vu. Nos pères le  
« prirent et l'introduisirent, sous la conduite de Josué, dans  
« le pays possédé par les nations que Dieu chassa devant  
« nos pères, jusqu'aux jours de David. Celui-ci trouva grâce  
« devant le Seigneur et pria pour trouver une demeure au  
« Dieu de Jacob. Ce fut Salomon qui lui bâtit un temple.

« Mais le Très-Haut n'habite pas dans des temples faits de  
 « main d'homme, comme dit le prophète : Ma demeure,  
 « c'est le ciel, et la terre est l'escabeau de mes pieds. Quelle  
 « maison m'élèverez-vous donc, dit le Seigneur, et quel est  
 « le lieu où je dois habiter ? N'est-ce pas ma main qui a fait  
 « toutes ces choses ? »<sup>1</sup>

Il n'y a là, sans doute, qu'un résumé de la défense d'Étienne, pieusement conservé par quelques docteurs favorables à sa cause. Le saint diacre emprunte les éléments de son récit aux livres sacrés et aux traditions des anciens. Il fait ressortir avec une merveilleuse habileté les principaux faits dont il se proposait, sans nul doute, de tirer de puissants arguments en faveur de la nouvelle doctrine. Abraham sortant de sa famille et de sa parenté pour fonder un peuple nouveau, le peuple de Dieu, ne figurait-il pas Jésus Christ sortant du judaïsme pour établir son Église universelle ? Ses descendants opprimés par les Égyptiens, mais vengés par le Seigneur, ne représentaient-ils pas les disciples du Sauveur persécutés par le peuple auquel ils apportaient le salut ? Joseph vendu par ses frères, mais bien accueilli par un roi étranger, n'annonçait-il pas Jésus Christ trahi par les Juifs et sur le point d'être accueilli comme Sauveur par les nations ? Moïse n'était-il pas à son tour la figure frappante du prophète qu'il avait lui-même annoncé ? Ceux dont il prend la défense ne veulent de lui ni pour chef, ni pour juge. Dieu l'envoie pour sauver ses compatriotes, et ceux-ci le rejettent, préférant servir des idoles plutôt que le Dieu au nom duquel Moïse a opéré tant de prodiges. Ainsi en a-t-il été de Jésus Christ, méconnu, rejeté, persécuté par ceux mêmes qui auraient dû le mieux profiter de ses bienfaits. D'autre part, par la manière dont il parle du Dieu d'Abraham et ensuite de Moïse, Étienne montre assez qu'il n'a pu proférer contre eux de blasphème. Reste la question du temple. En quelques mots, il rappelle que Dieu s'en est passé jusqu'à Salomon, qu'auparavant il se contentait d'une simple tente à laquelle on a trop souvent pré-

1. Actes, vii, 2-50.

fééré celle des idoles, et que depuis lors il a fait entendre par la voix de ses prophètes qu'il n'a nul besoin d'une maison faite par la main des hommes, puisque le ciel est sa vraie demeure.

Les juges écoutèrent avec quelque faveur le commencement de ce discours. Mais quand ils virent qu'Étienne insistait sur la manière dont leurs pères avaient résisté à Moïse, quand surtout ils l'entendirent parler du temple dans des termes si contraires au superstitieux et aveugle respect qu'ils prétendaient professer pour le monument, et révoquer en doute la perpétuité de ses destinées, ils ne se continrent plus et donnèrent des signes non équivoques de la fureur qui les animait.

A ce spectacle, le noble accusé comprit qu'on ne lui laisserait pas le loisir de développer sa pensée, ni de tirer les conséquences des faits qu'il venait de rappeler, et il précipita sa conclusion.

« Têtes dures », s'écria-t-il, en empruntant aux prophètes leurs qualificatifs les plus énergiques à l'adresse des Juifs infidèles, « hommes charnels par le cœur et par les oreilles, « vous ne cessez de résister au Saint Esprit. Ce qu'ont été « vos pères, vous l'êtes aussi. Quel est celui des prophètes « que vos pères n'ont pas persécuté? Ils ont fait périr ceux qui « prédisaient l'avènement du Juste, dont vous venez de vous « faire les persécuteurs et les meurtriers, vous, qui avez reçu « la loi par le ministère des anges et ne l'avez point gardée! »

« Pendant qu'ils entendaient ces paroles, leurs cœurs « étaient à la torture, et ils grinçaient des dents contre lui. « Mais comme il était rempli de l'Esprit Saint, il leva les « yeux au ciel, vit la gloire de Dieu et Jésus debout à la « droite de Dieu, et il dit : Voici que je vois les cieux ouverts « et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu <sup>1</sup>! » Ces paroles retentirent comme une vaillante profession de foi et un cri de triomphe en l'honneur de Jésus, Fils de Dieu. Les

1. Actes, vii, 51-55.

membres du sanhédrin ne s'y trompèrent pas, eux qui naguère avaient entendu le Sauveur en personne dire à leur tribunal, pendant la nuit mémorable où ils le condamnèrent : « Un jour viendra où vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu » <sup>1</sup>. Ce Fils de l'homme, ce Seigneur Jésus, objet suprême de l'amour d'Étienne et de la haine de ses juges, le futur martyr le voyait donc présent dans la gloire céleste, et, comme un vaillant qui s'apprête à combattre sous les yeux de son prince, il lui adressait ce dernier hommage : celui qui va mourir te salue ! Le diacre en effet se préparait depuis longtemps au sanglant sacrifice. Car la couronne du martyr ne s'improvise pas, et si déjà Étienne apercevait dans le ciel celui qui allait le couronner, cette faveur récompensait en lui « le renoncement au monde, le mépris de soi-même, la pureté du cœur, l'amour de Dieu, la charité envers le prochain, le combat pour la vérité, le désir du Christ » <sup>2</sup>.

L'attente du généreux lévite ne fut pas trompée. Il parlait encore, que les assistants « se mirent à crier de toute leur voix, « se bouchèrent les oreilles et se ruèrent tous ensemble sur « lui. Puis l'ayant entraîné hors de la ville, ils se mirent à le « lapider. Les témoins déposèrent leurs vêtements aux pieds « d'un jeune homme qui s'appelait Saul. Pendant qu'ils le « lapidaient, Étienne priait et disait : Seigneur Jésus, recevez « mon âme. Se mettant à genoux, il s'écria d'une voix forte : « Seigneur ne leur faites pas porter ce péché. Quand il eut « dit ces mots, il s'endormit dans le Seigneur. Or Saul don- « nait son assentiment à sa mort » <sup>3</sup>.

L'exécution se fit à l'insu de l'autorité romaine, qui seule avait droit de vie et de mort. Le procureur devait alors être à Césarée. Une foule haineuse fut ameutée contre la victime ; pour éviter de passer devant la citadelle Antonia, où résidait la garnison romaine, on sortit du temple et de la ville par la

1. S. Mathieu, xxvi, 64.

2. S. Bernard, *Sermon sur saint Etienne*.

3. Actes, vii, 56-59.

porte du nord-est, qui prit plus tard le nom de porte de Saint-Étienne ; puis l'on remonta au nord, jusqu'à une certaine distance de la porte de Damas, où eut lieu le supplice. Quand les accusateurs eurent déposé leurs manteaux pour jeter les premières pierres, comme le prescrivait la loi juive, la lapidation prit les allures d'une exécution populaire, de telle sorte que si le tribun qui commandait à l'Antonia voulait inquiéter les coupables, le grand nombre des meurtriers l'empêchât de discerner les véritables auteurs de l'attentat.

Le Seigneur Jésus tint à honorer la mort de son premier martyr par une singulière ressemblance avec la sienne. Le même tribunal les condamna tous deux sous le même prétexte de blasphème contre le temple, et en réalité à cause d'une affirmation identique de la divinité du Fils de l'homme. Étienne qui avait médité avec grand amour les enseignements et les exemples de son Maître, s'inspira en mourant du souvenir de sa passion. Il emprunta à Jésus en croix deux touchantes prières : l'une pour remettre son âme aux mains de Dieu, l'autre pour crier miséricorde en faveur de ses meurtriers. Il montra ainsi quel était le véritable esprit de l'Évangile. « Au moment de mourir, il eut plus grand souci de ses persécuteurs que de lui-même, et l'affection compatissante de son cœur, plus forte que le sentiment du supplice de son corps, le fit gémir sur leurs crimes plutôt que sur ses blessures »<sup>1</sup>.

« Des hommes craignant Dieu prirent soin du corps d'Étienne « et lui firent un grand deuil »<sup>2</sup>. Vers l'année 415, un prêtre de l'église de Jérusalem, fit à Caphar-Gamala, « village de Gamaliel », à huit lieues de la ville sainte, la découverte du corps du glorieux martyr. Dans la relation qu'il envoya à toute l'Église, il raconte, d'après les traditions des premiers chrétiens, que le corps du saint diacre resta abandonné pendant un jour et une nuit à la dent des fauves, mais que ceux-ci n'y touchèrent pas. La glorieuse dépouille fut ensuite

1. S. Bernard, *Sermon sur les saints Innocents*.

2. Actes, VIII, 2.



relevée, par les soins du docteur Gamaliel, qui la fit ensevelir dans un de ses domaines éloigné de Jérusalem<sup>1</sup>.

Par deux fois dans le récit de la mort du martyr, l'historien sacré nomme Saul et fait ressortir la part qu'il prit au supplice. Saul, qui bientôt va prendre place dans l'Église sous le nom de Paul, mérite en effet qu'on s'arrête à signaler sa première apparition dans l'histoire. C'était un juif qui pouvait alors toucher à sa trentième année. Sa famille, probablement originaire de Giscala, en Galilée, avait jadis émigré en Asie Mineure, et s'était établie dans la ville de Tarse, capitale de la province de Cilicie. Tarse rivalisait alors avec Athènes et Alexandrie pour l'étude des lettres et de la philosophie. Le père de Saul, qui jouissait du titre de citoyen romain, transmissible à ses enfants, prit soin que son fils fréquentât les écoles de sa ville natale et y acquît quelque connaissance des lettres grecques. Conformément aux usages de sa nation et aux recommandations expresses des docteurs juifs, il fit aussi apprendre à Saul un métier manuel. Les Ciliciens étaient habiles à travailler le poil de chèvre ou de chameau, pour en fabriquer une étoffe grossière connue encore aujourd'hui sous le nom de « cilice ». Saul s'habituait à tisser le cilice, pour en faire ensuite des sacs, des tentes et des voiles de bateaux. Il se ménagea ainsi pour sa vie tout entière un moyen d'existence qui lui permit de n'être à charge à personne.

Il fut initié dans la synagogue de Tarse à la connaissance des saintes Écritures. Mais de bonne heure il partit pour Jérusalem, afin d'y acquérir une science religieuse plus étendue et il devint disciple de Gamaliel. Ce docteur, petit-fils du célèbre Hillel et membre du sanhédrin, était une des colonnes du parti pharisien. Les Juifs de l'époque saluaient en lui « la gloire de la loi », tant ils admiraient sa perspicacité dans l'interprétation subtile des Écritures, et sa connaissance des usages multiples transmis par les anciens. Saul s'appliqua avec ardeur à profiter des leçons d'un tel maître. Comme il le témoigna plus tard, il fit alors « plus de progrès dans le ju-

1. Lucien, *Relation sur la découverte du corps d'Etienne, premier martyr.*

daïsme que beaucoup d'autres de son âge et de sa condition, et il eut bien plus de zèle qu'eux pour les traditions de ses pères »<sup>1</sup>. Il ne paraît pas qu'il se soit trouvé à Jérusalem en même temps que Notre Seigneur, ni qu'il ait assisté à sa passion; du moins il n'y fait aucune allusion dans ses écrits. Mais pendant que Gamaliel, tout en se tenant éloigné de la doctrine du Sauveur, se montrait impartial à l'égard de ceux qui la suivaient, Saul, avec la bouillante et intolérante ardeur de la jeunesse, « mit son zèle à persécuter l'Église de Dieu, tout en vivant sans reproche au point de vue de la justice prescrite par la loi »<sup>2</sup>. Notre Seigneur avait prédit à ses disciples que l'heure viendrait où quiconque les mettrait à mort s'imaginerait rendre hommage à Dieu<sup>3</sup>. Saul se trouvait alors dans cet état d'esprit. Dans son zèle aveugle pour ce qu'il croyait être la vérité, il se livrait « au blasphème, à la persécution et à l'outrage »<sup>4</sup>. Peut-être fut-il l'âme de cette synagogue des Ciliciens, à laquelle il appartenait par naissance, et qui joua un grand rôle dans le complot tramé contre le diacre Étienne. Il prit lui-même à la condamnation et à l'exécution toute la part qu'il put, et la vue du sang versé ne fit qu'exciter sa rage contre les disciples du Christ Jésus.

Gamaliel ne pouvait approuver ces violences ni la part qu'y prenait Saul, lui qui, avec tant de sagesse et de modération, avait conseillé de laisser le temps trahir lui-même la cause du mouvement suscité par la prédication des apôtres. Le loyal docteur, guidé par la grâce, s'acheminait lui-même vers la lumière de la foi. Son intervention au sanhédrin en faveur des apôtres persécutés et le soin pieux qu'il prit de la dépouille d'Étienne attirèrent sur lui les miséricordes divines. Quelques années plus tard, à la voix de son disciple devenu apôtre de Jésus Christ, il eut le bonheur de trouver le chemin de la vérité et de la sainteté. L'Église honore sa mémoire le troisième jour d'août.

1. Galates, 1, 14.

2. Philippiens, III, 6

3. S. Jean, XVI, 2.

4. I. Timothée, 1, 13



## CHAPITRE IV.

### LES CONSÉQUENCES DU MARTYRE DE SAINT ÉTIENNE.

Dispersion des disciples. — Évangélisation de la Samarie. — Simon le magicien. — Baptême de l'eunuque d'Ethiopie. — Saul sur le chemin de Damas. — Saul et Ananie. — Préparation de Saul à l'apostolat. — Son premier voyage à Jérusalem.

A s'en tenir aux vues purement humaines, le martyr de saint Étienne était un triomphe pour les autorités du sanhédrin et une calamité pour l'Église naissante. L'implacable ennemi de Jésus Christ et de son œuvre venait de goûter au sang chrétien ; il allait exciter ses suppôts à le verser jusqu'à ce qu'il n'en restât plus trace sur la terre. Satan et ses enfants se flattent peut-être de pouvoir y réussir sans peine, mais ils ne vont pas tarder à constater qu'il n'est pas si aisé de détruire, quand c'est Dieu même qui a fondé ; et que la cruauté, loin de servir contre les disciples du Christ, « est plutôt une amorce qui attire à leur société. Le sang des chrétiens est une semence »<sup>1</sup>, et cette semence ne croît jamais plus vite ni plus sûrement que quand la violence en veut arrêter le développement.

Mais le signal était donné et « ce jour-là, une grande per-

1. Tertullien, *Apologétique*, l. 176.

« sécution s'éleva contre l'Église qui résidait à Jérusalem. « Tous, à l'exception des apôtres, furent dispersés dans les « localités de la Judée et de la Samarie »<sup>1</sup>. Les apôtres seuls restèrent dans la ville. Ils devaient à leurs disciples cet exemple de fermeté, et d'ailleurs ils attendaient un signe manifeste de la volonté divine pour s'éloigner à leur tour.

Le jeune pharisien dont la fureur s'était révélée au martyr de saint Étienne, « Saul, ravageait l'Église, pénétrant dans « les maisons et traînant les hommes et les femmes pour les « jeter en prison ». En mourant, Jacob avait dit de Benjamin, son plus jeune fils : « Benjamin est un loup ravisseur : le matin il dévore la proie, et le soir il partage les dépouilles »<sup>2</sup>. Saul, qui appartenait à la tribu dont Benjamin était le père, ne réalisait alors que trop bien la prophétie du vieux patriarche, au moins dans sa première partie. Plus tard, son zèle apostolique apportera d'illustres dépouilles aux pieds du Sauveur ; mais en ce moment, c'est la bête fauve qui traque ses victimes, c'est le loup qui poursuit les brebis pour leur ôter la vraie vie, celle que Jésus Christ leur a donnée. Mais au lieu de réduire les disciples au silence, la persécution n'aboutissait qu'à leur ménager de nouveaux auditeurs ; car « tout naturellement ceux qui avaient été dispersés s'en allaient « de côté et d'autre, annonçant la parole de Dieu »<sup>3</sup>.

Étienne n'avait été qu'un instrument docile aux mains de Dieu. L'Esprit qui l'animait vivait toujours dans l'Église et n'était point en peine pour se susciter des apôtres et des ministres obéissants à son impulsion. Le second des diacres fut immédiatement appelé à remplir le rôle que le premier venait de quitter avec tant de gloire. Chassé de Jérusalem par une persécution qu'il n'avait pas à affronter, « Philippe descendit « dans une ville de la Samarie et se mit à y prêcher le Christ. « Les foules prêtaient attention à ce que disait Philippe. « Elles se réunissaient pour l'entendre et voyaient les miracles

1. Actes, VIII, 1.

2. Genèse, XLIX, 27.

3. Actes, VIII, 3, 4.

« qu'il opérâit. Car beaucoup d'esprits impurs sortaient, en « criant à haute voix, des corps qu'ils possédaient. Un grand « nombre de paralytiques et de boiteux furent également « guéris. Aussi la joie fut-elle grande dans cette ville »<sup>1</sup>. Jadis le Sauveur en personne avait passé par là, semant la parole de vie et faisant remarquer à ses apôtres que les moissons blanchissantes appelaient la main du moissonneur. A l'heure marquée par la Providence, le diacre Philippe accourait donc et récoltait ce qu'il n'avait pas semé<sup>2</sup>. Du reste, le programme tracé à l'avance par le Sauveur se réalisait de point en point. Il avait dit aux apôtres : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre »<sup>3</sup>. La persécution soulevée à Jérusalem procurait donc l'évangélisation de la Judée et de la Samarie.

Mais le Sauveur avait aussi annoncé que, dans le royaume des cieux, le mal tendrait toujours à s'insinuer au milieu du bien. Déjà, à Jérusalem, Ananie et Saphire ont cherché à introduire la dissimulation et la cupidité dans l'Église. Dans la Samarie se dresse tout d'un coup, en face de Philippe, un autre péril dont l'Évangile n'aura que trop à souffrir dans le cours des siècles. Dans la ville où le diacre prêchait avec tant de succès, se trouvait alors « un homme du nom de Simon. « Précédemment, il exerçait la magie dans la cité, trompait « les gens de la Samarie et se faisait passer pour quelqu'un « d'extraordinaire. Du plus petit au plus grand, tous l'écou- « taient, et l'on disait : C'est la vertu de Dieu, celle qu'on « appelle la grande. S'ils avaient foi en lui, c'est que depuis « longtemps il leur faisait illusion par ses pratiques magiques. « Cependant, lorsque Philippe eut annoncé le royaume de « Dieu, on crut en lui; hommes et femmes reçurent le bap- « tême au nom de Jésus Christ. Simon lui-même crut aussi « alors et, une fois baptisé, s'attacha à Philippe. Il lui voyait « opérer des prodiges et les plus grands miracles, et il en « était dans l'étonnement et l'admiration.

1. Actes, VIII, 5-9.

2. S. Jean, IV, 35, 38.

3. Actes, I, 8.

« Les apôtres demeurés à Jérusalem apprirent que la Sa-  
« marie avait bien accueilli la parole de Dieu. Ils y en-  
« voyèrent alors Pierre et Jean ». Pierre, chef de l'Église,  
n'avait point à recevoir d'ordres des autres apôtres ; mais,  
toujours humble, il attendait pour agir les indications pré-  
cises de la Providence. Ses compagnons jugèrent que la  
volonté divine se manifestait suffisamment par le succès ac-  
cordé à la prédication de Philippe : Pierre, se rangeant à leur  
avis, se mit donc en route avec Jean qui ne le quittait point  
depuis la Pentecôte, afin de porter aux Samaritains le com-  
plément de grâces sacramentelles que ne pouvait leur confé-  
rer un ministre inférieur, tel que le diacre Philippe. « Quand  
« ils furent arrivés, ils prièrent pour eux, afin qu'ils reçus-  
« sent le Saint Esprit. Car il n'était encore venu en aucun  
« d'eux, et ils n'avaient reçu que le baptême au nom du  
« Seigneur Jésus. Ils leur imposèrent ensuite les mains et  
« ils reçurent le Saint Esprit.

« Quand Simon se fut aperçu que le Saint-Esprit était  
« donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit  
« de l'argent et leur dit : Communiquez-moi ce pouvoir,  
« afin que chacun de ceux auxquels j'imposerai les mains  
« reçoive le Saint Esprit. Mais Pierre lui répondit : Que ton  
« argent périsse avec toi, puisque tu as pensé que le don de  
« Dieu s'acquiert à prix d'argent. Tu n'as rien à recevoir ni  
« à attendre à ce sujet, car ton cœur n'est pas droit devant  
« Dieu. Fais plutôt pénitence de cette iniquité et prie Dieu  
« pour que, s'il est possible, cette pensée de ton cœur te  
« soit pardonnée. Mais je le vois bien, te voilà dans le fiel le  
« plus amer et dans les liens de l'iniquité. Simon reprit : In-  
« tercédez vous-mêmes pour moi auprès du Seigneur, afin  
« qu'aucun des maux dont vous avez parlé ne tombe sur  
« moi ».

Simon comptait que sa réputation de magicien et le profit  
qu'il en tirait grandiraient beaucoup, s'il pouvait imiter les  
prodiges accomplis par les apôtres et, en particulier, faire  
descendre cet Esprit qui manifestait sa présence par des  
signes si merveilleux. En se présentant au baptême, il avait

donc, à l'insu de Philippe, gardé dans son cœur une arrière-pensée criminelle. Il voulait sans doute se perfectionner dans son art magique, en se faisant initier aux secrets qu'il supposait en la possession d'un homme plus habile que lui. Pierre discerna les desseins de ce cœur pervers et déjoua l'attente de Simon. Le magicien eut beau feindre le repentir. L'avenir montra que sa supplication manquait de sincérité. Démasqué à Samarie, il se mit à courir le monde, en se donnant partout pour « la grande vertu de Dieu » et une incarnation de la divinité. Le démon continua du reste à mettre tous les prestiges de la magie au service d'un homme qui travaillait si bien pour sa cause. Simon propagea partout les doctrines les plus singulières, d'où sortirent bientôt après, comme d'un trésor de mensonges, une foule d'hérésies. Pour mieux révéler la source où il puisait, il ne tarda pas à se livrer à une effroyable immoralité, dont rougirent ses partisans eux-mêmes. Sa réputation fut si détestable que, dans les premiers siècles, on ne craignit pas de charger sa mémoire d'une multitude de traits singuliers, caractéristiques de son impiété et de son fol orgueil.

Le nom de Simon a survécu dans l'Église pour désigner la « simonie », crime commis par ceux qui trafiquent des choses spirituelles, en les livrant ou en se les procurant à prix d'argent.

Les deux apôtres demeurèrent quelque temps dans la Samarie, pour encourager les nouveaux fidèles et affermir le bien accompli. « Quand ils eurent rendu témoignage », pour approuver la prédication de Philippe, « et prêché la parole de Dieu, ils reprirent la route de Jérusalem et », chemin faisant, « évangélisèrent un certain nombre de bourgades de Samaritains »<sup>1</sup>. Ces hommes si détestés des Juifs firent donc le meilleur accueil à l'Évangile. A l'exception du fils de perdition, ils profitèrent de la précieuse grâce qui leur était offerte. Grande dut être la joie de Pierre et de Jean, quand ils virent le Seigneur Jésus connu, aimé et servi dans un

1. Actes, VIII, 10-25.

pays qui lui avait un jour interdit le passage, parce qu'il se rendait à Jérusalem. Les Samaritains comprenaient maintenant la parole proférée au puits de Jacob : « Le salut vient « des Juifs »<sup>1</sup>.

La mission de Philippe en Samarie était terminée, et d'autres ministres lui furent substitués par les apôtres. Pour récompenser le saint diacre de ses travaux, Dieu lui ménagea une consolation inattendue. « L'ange du Seigneur parla à « Philippe et lui dit : Lève-toi et va-t-en vers le sud, sur la « route qui descend de Jérusalem à Gaza par le désert. Il se « leva et partit. Or, il se trouvait qu'un puissant eunuque « d'Éthiopie, intendant de tous les trésors de Candace, reine « des Éthiopiens, était venu pour adorer à Jérusalem ». Il devait être prosélyte de la porte, c'est-à-dire compter parmi ces étrangers qui reconnaissaient le vrai Dieu et venaient l'adorer dans son temple de Jérusalem, sans cependant recevoir la circoncision ni s'astreindre à toutes les prescriptions de la loi mosaïque. Il appartenait à un royaume situé au sud de l'Égypte, dans cette région du continent africain qui porte le nom d'île de Méroé. Il fallait à cet officier une foi bien vive pour lui faire entreprendre un voyage de plus de cinq cents lieues, dans le but de prier le Seigneur à son sanctuaire de prédilection. Son pieux pèlerinage accompli, l'eunuque avait repris la route de Gaza, pour retrouver dans cette ville le chemin qui longe la Méditerranée et conduit en Égypte. « Il « s'en retournait, assis sur son char, et lisait le prophète « Isaïe. L'Esprit dit alors à Philippe : Approche et rejoins « ce char. Philippe pressa le pas et il l'entendit qui lisait le « prophète Isaïe. Il lui dit : Crois-tu comprendre ce que tu « lis? — Comment le pourrais-je, répondit-il, si personne ne « me l'explique? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir « près de lui ». Cet homme faisait preuve d'un grand bon sens, en comprenant que l'Écriture ne s'explique pas d'elle-même et qu'elle ne saurait constituer par conséquent l'unique

1. S. Luc, ix, 54; S. Jean, iv, 22.



règle de foi. Il désire être instruit. Sa piété trouve dans ce désir même une première récompense. Une âme ne peut aimer Dieu sans que Dieu la porte à désirer plus de lumière pour arriver à plus d'amour.

« Or, l'endroit de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : Il a été conduit comme une brebis à la boucherie et, pareil à l'agneau silencieux devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche. Parce qu'il était humble, on a obtenu un jugement contre lui ; mais qui racontera son origine, à lui dont la vie a été retranchée sur la terre ? L'eunuque dit donc à Philippe : Je t'en prie, de qui le prophète parle-t-il ainsi, de lui-même ou de quelque autre ? Philippe se mit alors à parler, et, prenant texte de cette Écriture, il lui annonça Jésus. En avançant sur la route, ils arrivèrent à une fontaine. Voici de l'eau, dit l'eunuque ; quel obstacle à ce que je sois baptisé ? Philippe répondit : Si tu crois de tout ton cœur, tu peux l'être. L'eunuque reprit : Je crois que Jésus Christ est le Fils de Dieu. Il fit alors arrêter son char. Philippe descendit dans l'eau avec l'eunuque et il le baptisa. Lorsqu'ils furent remontés de la fontaine, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Il se remit donc en route tout joyeux. Quant à Philippe, il se retrouva à Azot et chemin faisant il prêcha l'Évangile dans toutes les villes, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Césarée<sup>1</sup>. »

L'enlèvement du diacre, qui se trouva ensuite à environ cinq lieues de distance, prouva au nouveau baptisé que Dieu même était intervenu dans tout ce qui venait de se passer. Il en fut confirmé puissamment dans la foi. La manière dont Philippe procéda à son égard nous montre en acte la méthode suivie dès lors pour introduire dans le bercail de Jésus Christ les âmes de bonne volonté. L'eunuque ayant répondu fidèlement aux premières avances de la grâce et s'étant imposé d'assez généreux sacrifices pour venir prier au temple, Dieu met à sa portée un de ses ministres qui l'instruit davantage : de là, dans l'âme prédestinée, le désir d'une grâce plus com-

1. Actes, VIII, 26-40.

plète, puis la demande expresse d'être admis parmi les fidèles, l'acte de foi en la divinité du Sauveur et enfin la réception du baptême, qui ne va pas sans la contrition des péchés passés et sans l'engagement formel d'être à Jésus Christ pour toujours.

Il ne paraît pas que le néophyte si favorisé ait pu réaliser quelque bien durable en Éthiopie. Philippe, de son côté, parla de Jésus Christ dans les villes à peu près païennes de l'ancien pays des Philistins. Il dut s'adresser exclusivement aux Juifs et aux prosélytes qui y résidaient, car l'ordre n'était pas encore venu d'aller à la conquête des païens.

La Providence ménageait à la prière et au martyre de saint Étienne un résultat bien autrement important que tout ce qui précède : le changement miraculeux d'un persécuteur acharné en humble disciple et bientôt en apôtre intrépide. « Si Etienne n'avait pas prié », ose dire saint Augustin <sup>1</sup>, « l'Eglise n'aurait pas eu Paul ».

Pendant qu'au souffle de la persécution l'Évangile se propageait en Judée et en Samarie, « Saul ne respirant encore « que menaces et carnage contre les disciples du Seigneur, « alla trouver le prince des prêtres et lui demanda des lettres « pour les synagogues de Damas, afin que, s'il y rencontrait « des hommes et des femmes engagés dans cette voie, il les « ramenât enchaînés à Jérusalem ». Les Juifs résidaient en nombre à Damas; on y comptait jusqu'à dix mille d'entre eux capables de porter les armes<sup>2</sup>. La foi avait certainement fait parmi eux des conquêtes; car, parmi les convertis de la Pentecôte et ensuite parmi les auditeurs dociles des apôtres, il y eut à coup sûr des Juifs de Damas. Saul s'en doutait, et, jugeant qu'à Jérusalem la position du judaïsme ne courait aucun risque sérieux, grâce à la vigilante fermeté du sanhédrin, il résolut d'aller exercer dans la capitale syrienne son zèle inquisiteur. Les dispositions favorables de Vitellius, légat de la province, ne faisaient aucun doute. Muni des lettres du

1. *Sermon cccxv.*

2. *Josèphe, Guerre de Judée, II, xx, 2.*

grand-prêtre, le fougueux zélateur allait pouvoir sévir contre des dissidents que le sanhédrin regardait comme ses justiciables, en vertu de son autorité religieuse reconnue par tous les Juifs de l'univers.

Saul partit, pourvu de pouvoirs authentiques. Il fit même grand éclat de sa mission, car déjà on la connaissait à Damas avant son arrivée. Son âme était sous l'empire de cette conviction indiscutée, que poursuivre les disciples de Jésus Christ constituait une œuvre agréable à Dieu et digne d'un zélé pharisien. Sa haine s'étendait naturellement au Sauveur lui-même, en qui il ne soupçonnait rien qu'imposture et malice. Aussi, non content de persécuter les disciples, avait-il la prétention de les contraindre à blasphémer celui qu'ils adoraient<sup>1</sup>.

« Il était donc en route et ne se trouvait plus qu'à une faible « distance de Damas ». Le jour atteignait son midi. « Soudain une lumière venue du ciel brilla autour de lui » avec un éclat prodigieux, « et tombant à terre, il entendit « une voix qui lui disait » dans la langue des Hébreux : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? Il répondit : Qui « êtes-vous, Seigneur! Et le Seigneur reprit : Je suis Jésus, « que tu persécutes ». Ce nom seul déchaîna une tempête dans le cœur du persécuteur. Sa volonté fut en proie à deux mouvements violents, l'un de haine contre celui dont le nom venait d'être prononcé, l'autre d'attraction vers la personnalité divine qui se manifestait si clairement. Car ce que Saul apercevait devant lui, ce n'était pas un brillant fantôme, mais Jésus lui-même dans tout l'éclat de son humanité glorifiée<sup>2</sup>. Une lutte acharnée, poignante, se livrait donc en son âme entre le préjugé et la vérité, entre la nature et la grâce. La volonté libre de Saul restait maîtresse d'assurer la victoire à l'une ou à l'autre; car la grâce, si puissante qu'elle soit, ne violente jamais la volonté humaine. Elle tient à lui laisser la possibilité du mérite. La volonté de Saul était forte et généreuse; cependant l'effort réclamé d'elle dépassait sa puissance. Pareille à l'animal qui se sent attaché à une

1. Actes, xxvi, 11.

2. Corinthiens, ix, 1; xv, 8.

charrue trop lourde et regimbe contre l'aiguillon qui l'excite, elle se raidissait contre l'appel divin. Pour montrer qu'il suivait attentivement toutes les phases de cette lutte intérieure, le Seigneur ajouta : « Il t'est bien dur de regimber « contre l'aiguillon ! » C'est ainsi qu'autrefois le Sauveur avait gagné le cœur de Nathanael en lui révélant sa pensée intime du moment<sup>1</sup>. Il dit encore : « Je suis Jésus que tu persécutes. Si je t'ai apparu, c'est pour faire de toi le ministre et le témoin des choses que tu as vues et de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai encore, quand je te délivrerai des mains du peuple et des nations. C'est vers elles que je vais t'envoyer afin de leur ouvrir les yeux, pour qu'elles se convertissent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, pour qu'elles obtiennent la rémission des péchés et une place parmi les saints, par le moyen de la foi qu'elles auront en moi »<sup>2</sup>.

A ces paroles, Saul divinément éclairé reconnaît le Dieu qui a daigné se manifester à lui. « Tremblant et terrassé, il dit : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? Le Seigneur « répondit : Lève-toi, entre dans la ville. Là on te dira ce « qu'il faut que tu fasses ». Le persécuteur haineux cédait donc enfin à l'amour de son vainqueur. Quel plus tendre reproche en effet que ces simples mots : « Je suis Jésus que « tu persécutes » ? Et en même temps quelle touchante affirmation de l'intimité en vertu de laquelle Jésus et son disciple persécuté ne font qu'un !

L'apparition s'adressait directement à Saul ; ses compagnons pourtant en virent et en entendirent assez pour pouvoir attester la réalité du prodige. « Les hommes qui l'accompagnaient étaient dans la stupeur, entendant une voix », sans comprendre les paroles, voyant une brillante clarté, mais « sans apercevoir personne. Saul se leva de terre. Il « avait les yeux ouverts, mais ne voyait rien. On le conduisit « par la main et on le fit entrer à Damas »<sup>3</sup>.

1. S. Jean, 1, 48.

2. Actes, xxvi, 15-18.

3. Actes, ix, 1-8.

Arrivé dans la ville, Saul fut mené dans une des premières maisons juives qu'on rencontra, chez un certain Judas, qui demeurait dans la rue Droite, la principale de la cité. Ses compagnons ne purent donner aux autres Juifs grandes explications sur l'événement survenu au cours de la route. Le bruit se répandit seulement que le délégué du sanhédrin venait d'arriver, et les disciples du Sauveur en furent informés. Dans la maison où il était descendu, Saul « resta trois jours « sans voir et sans manger ni boire ». Il lui fallait ce temps de retraite pour réfléchir sur ce qu'il venait d'entendre et pour prier Dieu de compléter son œuvre. Mais le Seigneur, suivant l'ordre établi par lui dans son Église, voulut se servir du ministère d'un autre homme pour communiquer à Saul les grâces destinées à sa régénération spirituelle.

« Il y avait à Damas un disciple nommé Ananie. Le Seigneur lui dit dans une vision : Ananie ! — Me voici, Seigneur, répondit celui-ci. Le Seigneur ajouta : Lève-toi, va dans la rue qu'on appelle Droite et cherche dans la maison de Judas un homme de Tarse, du nom de Saul. Il y est en prière. (Pendant ce temps, ce dernier voyait un homme, nommé Ananie, entrer et lui imposer les mains pour qu'il recouvrât la vue). Ananie répondit : Seigneur, j'ai entendu beaucoup parler de cet homme et de tous les maux qu'il a fait endurer à vos saints dans Jérusalem. Or il a ici, de la part des princes des prêtres, le pouvoir d'enchaîner tous ceux qui invoquent votre nom. Le Seigneur reprit : Va, car cet homme est pour moi un instrument de choix ; il doit porter mon nom devant les nations, les rois et les enfants d'Israël et je lui montrerai tout ce qu'il lui faudra souffrir à cause de mon nom.

« Alors Ananie partit ». Tout en étant disciple de Jésus Christ, il accomplissait fidèlement la loi mosaïque et avait su se faire bien venir de tous les Juifs qui habitaient la ville<sup>1</sup>. Il pouvait donc se présenter dans une maison juive avec d'autant plus de facilité que la persécution n'avait pas été déchaînée

1. Actes, xxii, 12.

à Damas contre les enfants de l'Église. Ayant trouvé la demeure où priait Saul, « il entra dans la maison, lui imposa les mains et dit : Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, celui qui t'a apparu sur le chemin par lequel tu arrivais, m'a envoyé pour que tu voies et que tu sois rempli de l'Esprit Saint ». Saul, mon frère, regarde ! Aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles : il recouvra la vue » et regarda Ananie, en qui il reconnut celui qui venait de lui être montré en vision. Le disciple ajouta : « Le Dieu de nos pères t'a prédestiné à connaître sa volonté, à voir le Juste et à entendre les paroles de sa bouche, parce que tu dois être son témoin, auprès de tous les hommes, au sujet de tout ce que tu auras vu et entendu. Et maintenant, pourquoi tarder ? Reçois le baptême et purifie-toi de tes péchés, en invoquant son nom »<sup>1</sup>. Alors Saul « se leva et fut baptisé. Il prit ensuite de la nourriture et se trouva réconforté »<sup>2</sup>.

Rien d'étonnant et d'incompréhensible comme cette conversion du persécuteur, pour les esprits dont la vue ne dépasse pas les horizons des choses terrestres. Pour les âmes instruites des merveilles qui abondent dans le monde de la grâce, elle est un prodige de premier ordre, mais qui ne manque pas d'analogies dans l'histoire des miséricordes divines. Ainsi furent transformés en un instant le bon larron sur sa croix, le centurion témoin de la mort du Sauveur, les milliers d'hommes qui crurent à la parole de Pierre le jour de la Pentecôte, et tant d'autres qui depuis lors, sous l'action prévenante, énergique, mais souverainement délicate et discrète de la grâce, n'ont fait qu'un bond de l'incrédulité à la foi, de la haine à l'amour. Quel esprit loyal et sensé songerait à voir un acte de faiblesse dans ce rapide passage d'une conviction à une autre, quand ce passage change les habitudes de toute une vie, quand il engage dans la carrière des plus rudes devoirs et des plus héroïques sacrifices ? D'ailleurs de telles conversions ne s'opèrent jamais sans une résistance désespérée de la nature et sans déchirements que la grâce

1. Actes, xxii, 13-16.

2. Actes, ix, 9-19.

seule peut donner le courage d'accomplir. La persévérance du converti garantit ensuite la loyauté de sa conversion. C'est dans de telles conditions que Saul fut transformé. Il n'y eut ni préméditation, ni calcul, mais seulement obéissance et sacrifice dans sa détermination. Ce coup inattendu de la grâce permettait d'appliquer à Saul ce que le Seigneur avait dit des apôtres : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis vous-mêmes »<sup>1</sup>. Le nouveau disciple pourra écrire à son tour : « J'ai été saisi par le Christ Jésus<sup>2</sup>, comme une proie qu'on arrête au passage sans qu'elle s'y attende.

Après son baptême, Saul « demeura quelques jours avec « les disciples qui étaient à Damas, et, sans plus tarder, il se « mit à annoncer Jésus dans les synagogues et à dire : C'est « lui le Fils de Dieu. Tous ceux qui l'entendaient ne pou- « vaient assez s'étonner : N'est-ce pas lui, disaient-ils, qui « poursuivait à Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom? « N'est-il pas venu ici tout exprès pour les conduire enchaînés « aux princes des prêtres? Mais Saul redoublait d'énergie et « confondait les Juifs, habitants de Damas, par cette affirma- « tion : Celui-là est le Christ. » Saul prenait ainsi position dans l'Église et manifestait à tous ce qu'il était devenu. Les Juifs en éprouvèrent la plus complète stupeur, tant le langage de Saul paraissait en contradiction avec la mission que lui avait confiée le grand-prêtre. Profondément versé dans la connaissance des Écritures, le docte pharisien ne manquait pas d'en tirer d'irréfutables arguments en faveur de la mission divine de Jésus Christ. Il y eut grand désarroi dans la colonie juive de Damas.

Il n'entra pas dans les plans de la Providence que Saul passât de suite du baptême à l'apostolat. Ses déclarations dans les synagogues montrèrent à tous que sa conversion était un fait accompli. Mais cet « instrument de choix », destiné à publier le nom de Jésus par toute la terre, avait besoin d'être façonné. Pendant trois ans, le Sauveur voulut travailler lui-

1. S. Jean, xv, 16.

2. Philippiens, III, 12.

même à la formation de ses douze apôtres ; il va consacrer à peu près le même temps et donner des soins analogues à celui qui doit bientôt prendre rang parmi les apôtres, et être associé à Pierre lui-même dans la fondation de l'Église.

Le Seigneur avait envoyé Saul à Ananie avec cette indication : « Là te sera dit ce qu'il faut que tu fasses ». Éclairé par la lumière divine, Ananie eut encore probablement la mission de faire connaître à son néophyte ce que Dieu voulait de lui. Prompt à l'obéissance envers un guide si autorisé, Saul, après quelques jours passés à Damas, disparut de la ville, et, sans passer par la Judée ni voir aucun apôtre, il se retira en Arabie <sup>1</sup>. On ignore quelle est la région du pays arabe dont il fit son séjour. Demeura-t-il dans l'Arabie déserte, vivant dans l'oasis qui se trouve à quelque distance au sud-est de Damas ou dans les montagnes du Hauran ? Ne descendit-il pas plutôt jusque dans l'Arabie pétrée, pour y aller chercher la lumière aux alentours du Sinaï, là où Moïse et plus tard Élie étaient entrés en communication avec le Seigneur ? Il importe peu de le savoir. Ce qui est certain, c'est que sa retraite fut sanctifiée par la prière, la pénitence et la méditation. Là, Jésus Christ lui parla directement, comme il avait jadis parlé aux apôtres durant sa vie publique. Il fit passer devant ses yeux les différentes scènes de l'Évangile, et lui redit les enseignements qu'il avait donnés à ses disciples et aux peuples de la Judée et de la Galilée. A l'école d'un tel Maître, Saul acquit toute la science nécessaire à sa future mission. Par la suite, il pourra raconter l'institution de la sainte Eucharistie comme l'ayant apprise du Sauveur lui-même <sup>2</sup> ; il parlera de son évangile comme Pierre et les autres apôtres peuvent parler du leur <sup>3</sup> ; il attestera que, dans un voyage accompli à Jérusalem, quatorze ans après sa conversion, il mit son évangile en regard de celui que prêchaient les apôtres Jacques, Pierre et Jean, « les colonnes de l'Église », et que ceux-ci donnèrent leur assentiment à sa prédica-

1. Galates, 1, 17.

2. I. Corinthiens, xi, 23.

3. Romains, 11, 16 ; xvi, 25.



tion<sup>1</sup>; enfin, il aura droit d'agir en « apôtre établi, non par les hommes, ni par l'intermédiaire d'un homme, mais par Jésus-Christ »<sup>2</sup>. C'est qu'en effet il reçut directement du divin Maître, aussi bien que les douze, sa vocation, son instruction et sa mission.

Le séjour de Saul en Arabie fut de trois ans au plus<sup>3</sup>. D'après la manière de compter des anciens, déjà employée pour indiquer le temps que le corps du Sauveur demeura dans le tombeau, ces trois années peuvent se composer d'une première année qui s'achève, d'une seconde tout entière et d'une troisième qui commence. Cette dernière était vraisemblablement l'année 38.

Pendant l'absence de Saul, la Palestine avait eu à subir de nouveaux changements politiques. Sitôt maître de l'empire, Caligula s'était empressé de faire une situation à son ami Hérode Agrippa, en lui donnant le titre de roi, et en lui assignant pour royaume les anciennes tétrarchies de Philippe et de Lysanias, fils d'Hérode. Ces tétrarchies comprenaient les provinces situées à l'ouest et au sud de Damas. Agrippa s'y rendit dans le cours de l'an 38, et y déploya tout le faste possible. Mais son titre royal excita la jalousie de sa sœur Hérodiade, et cette femme ambitieuse poussa son mari, Hérode Antipas, à intriguer pour en obtenir un pareil. Agrippa, plus puissant en cour, parvint à faire exiler son rival et annexa la Galilée à son royaume. Antipas, suivi d'Hérodiade, dut se réfugier à Lyon, dans les Gaules, et de là en Espagne, où il mourut.

De son côté, le roi arabe, Arétas, avait su profiter des circonstances pour étendre sa domination jusqu'en Syrie. Arrêté par la mort de Tibère, le légat Vitellius ne put poursuivre sa campagne, et partit peu après pour Rome. Arétas mit aussitôt la main sur Damas, soit de vive force, soit avec l'agrément de Caligula. Sous les deux premiers empereurs, et ensuite à partir de Néron, on frappa à Damas des monnaies

1. Galates, II, 2-9.

2. Galates, I, 1.

3. Galates, I, 18.

à l'effigie des césars; sous Caligula et son successeur, cet usage s'interrompt, preuve certaine que la capitale syrienne était passée en des mains étrangères.

« Lorsqu'un grand nombre de jours se furent écoulés » depuis son premier départ de la ville, Saul reparut inopinément à Damas et y raviva, par sa présence et sa prédication, les haines que sa conversion avait allumées dans le cœur de ses anciens coreligionnaires. C'est pourquoi « les Juifs tinrent ensemble conseil pour le mettre à mort ». Ils surent gagner à leur cause l'officier qui gouvernait la ville au nom d'Arétas, et cet officier donna des ordres pour qu'on ne laissât pas échapper l'homme qu'on lui avait dénoncé <sup>1</sup>. Les mesures étaient bien prises par les ennemis du converti. « Mais leur complot arriva à la connaissance de Saul. Comme on gardait les portes jour et nuit pour le mettre à mort, les disciples le prirent de nuit et le firent échapper, en le descendant dans une corbeille le long de la muraille ». La persécution commençait contre l'ancien persécuteur; elle ne cessera plus de s'acharner sur lui jusqu'à son martyre.

De Damas, Saul se rendit immédiatement à Jérusalem. Les princes des prêtres s'étaient étonnés sans doute de n'avoir pas vu revenir depuis trois ans l'ardent et volontaire exécuté de leurs arrêts. De leur côté, les fidèles durent recevoir des nouvelles de la conversion miraculeuse de leur ennemi. Mais rien n'était ensuite venu les confirmer : Saul avait disparu, et le souvenir de ses fureurs d'autrefois continuait à faire plus d'impression sur les disciples que toutes les assurances d'une conversion bien invraisemblable en elle-même. De là l'accueil plus que froid que Saul trouva parmi ses nouveaux frères. « Lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem, il essayait de se joindre aux disciples; mais tous le craignaient et se refusaient à croire qu'il fût devenu lui-même un disciple ». Quelle dure épreuve pour celui que le Seigneur Jésus venait d'honorer d'une si longue et si douce intimité! A Jérusalem

1. II, Corinthiens, xi, 32.

se trouvait alors Barnabé, ce généreux disciple qui avait été des premiers à faire abandon de tous ses biens en faveur de ses frères. Des liens d'amitié s'étaient établis autrefois entre lui et Saul, soit à Tarse où l'on se rendait facilement de Chypre pour faire le commerce ou pour étudier, soit plutôt à l'école des docteurs de Jérusalem. Barnabé, plus intéressé que les autres au sort de Saul, n'avait pu manquer de s'informer avec grand soin des événements de Damas. Peut-être même avait-il profité de quelque occasion favorable pour aller dans cette ville et se rendre compte personnellement de tout ce qui s'était passé. Saul, errant par la ville, se rencontra avec son ancien ami. Aussitôt, « Barnabé le prit et le conduisit aux apôtres » Pierre et Jacques, les seuls qui fussent alors présents à Jérusalem<sup>1</sup>. Puis, après leur avoir présenté le nouveau fidèle, « il leur raconta comment celui-ci avait vu le « Seigneur sur le chemin, comment le Seigneur lui avait parlé, « et avec quelle assurance lui-même avait agi à Damas au « nom de Jésus ». Les deux apôtres entendirent ce récit avec une joie profonde et bénirent le Seigneur de l'heureux événement. Ils ne furent pas sans pressentir quelque chose des grands desseins de Dieu sur cet ardent disciple. De son côté, Saul, en toute humilité, dut faire part au chef de l'Église des ordres qu'il avait reçus de Jésus Christ et des révélations par lesquelles le Sauveur s'était manifesté à lui à Damas et au désert. Toutefois, « il n'était pas venu à Pierre avec le désir d'apprendre, puisqu'il avait été instruit par le même Maître que lui, mais afin de rendre hommage au premier des apôtres. Il montrait aussi par là qu'il n'eût pas prêché l'Évangile en toute sécurité, s'il n'avait été fortifié par l'avis de Pierre et des autres apôtres qui étaient avec lui »<sup>2</sup>. Dieu veut, en effet, que les dons surnaturels communiqués directement par lui à une âme pour l'utilité des autres, soient soumis au contrôle de son Église. Saul, du reste, se montrait disposé à attendre l'indication de la Providence pour se produire avec autorité.

1. Galates, 1, 18.

2. Saint Jérôme, *sur l'Épître aux Galates*. I, 17; *Lettre cxii*, 8.

Il demeura quinze jours seulement auprès de Pierre et de Jacques <sup>1</sup>. « Il allait et venait avec eux à Jérusalem, agissant « en toute assurance au nom du Seigneur. Il parlait même et « discutait avec les hellénistes des nations. Mais ceux-ci cher-  
« chaient à le mettre à mort ». Ses anciens amis, retrouvés à Jérusalem, ne pouvaient lui pardonner d'avoir abandonné leur cause pour embrasser celle que jadis il maudissait et persécutait avec tant d'acharnement. Saul eût été heureux de verser son sang, comme Étienne, pour l'amour du Seigneur Jésus. Mais de longs et pénibles labeurs le séparaient encore du martyr. Un jour « qu'il priait dans le temple, il tomba en extase et vit Jésus lui-même qui lui dit : Hâte-toi, sors au plus tôt de Jérusalem, car ils ne recevront pas le témoignage que tu portes sur moi. — Seigneur, répondit Saul, ils savent bien que c'est moi qui enfermâis en prison et frappais dans les synagogues ceux qui croyaient en vous; et pendant qu'on versait le sang d'Étienne, votre témoin, j'étais là, je donnais mon assentiment et gardais les vêtements de ses meurtriers. — Va, dit le Seigneur, c'est vers les nations lointaines que je t'enverrai » <sup>2</sup>. Saul s'imaginait que le souvenir de son impiété d'autrefois donnerait plus de poids à son témoignage auprès de ceux qui avaient partagé sa haine. Le Seigneur en jugea autrement, et permit que le nouveau complot, ourdi contre lui à Jérusalem même, le mît en péril de mort.

« Quand ils en furent informés, les frères l'emmenèrent à « Césarée et le firent partir pour Tarse » <sup>3</sup>. Ainsi hors d'atteinte, il continua sa préparation à la mission que lui avait assignée le Sauveur. Pendant ce séjour à Tarse, il travailla à se familiariser davantage avec les idées, les croyances, les doctrines en faveur dans le monde païen qu'il évangéliserait bientôt. Il fréquenta les grandes écoles de la ville, écouta les rhéteurs en renom et chercha dans leurs théories les lambeaux de vérité dont il pourrait se servir plus tard pour amener les

1. Galates, 1, 19.

2. Actes, xxii, 17-21.

3. Actes, ix, 19-30.

âmes à la foi de Jésus Christ. A l'occasion, il parlait déjà aux Juifs de son pays de ce Maître divin dont le nom ne devait plus désormais quitter ses lèvres.

Le passage de Saul à Jérusalem, si rapide qu'il eût été, avait laissé bonne impression dans l'esprit des disciples. Le fervent converti restait encore inconnu aux églises de Judée ; mais on entendait parler de lui ; on savait maintenant avec certitude que le persécuteur d'autrefois était devenu un prédicateur de la foi, et l'on en rendait grâces à Dieu.





## CHAPITRE V.

### PAIX DE L'ÉGLISE ET BAPTÊME DU CENTURION CORNEILLE.

Graves épreuves des Juifs sous Caligula. — Séjour de saint Pierre à Lydda et à Joppé. — Saint Pierre appelé par Dieu à Césarée. — Il instruit le centurion Corneille. — Baptême du centurion. — Saint Pierre explique sa conduite. — Progrès de l'Église à Antioche. — Annonce de la famine à Jérusalem.

L'animosité des Juifs de Jérusalem contre Saul s'apaisa après son départ et n'eut pas de conséquences immédiates pour les disciples. Au contraire, « l'Église jouissait de la paix « par toute la Judée, la Galilée et la Samarie; elle s'élevait, « marchait dans la crainte du Seigneur et se multipliait par « la grâce du Saint Esprit. »<sup>1</sup> L'historien sacré n'a raconté jusqu'ici que les épisodes principaux de la propagation de l'Évangile. Il nous donne ici à entendre que la Galilée n'avait pas été oubliée par les apôtres et leurs envoyés. Dans cette province où vivait encore si puissamment le souvenir des bienfaits du Sauveur, la grâce trouva un terrain bien préparé pour la recevoir, et l'Église s'attacha un grand nombre de fidèles et généreux enfants. Mais si les progrès de l'Évangile s'accroissaient de jour en jour davantage, il ne fallait malheureusement en savoir gré ni à la bienveillance ni même à la

1. Actes, ix, 31.

simple tolérance des Juifs. De graves préoccupations paralysaient alors l'ardeur de ces derniers à persécuter l'Église.

Depuis que Caligula avait revêtu la pourpre impériale, une folie sanguinaire s'était emparée de lui. Il lui prit bientôt fantaisie de se faire adorer comme dieu dans tout l'empire et il donna des ordres en conséquence. Tous ses sujets s'inclinèrent. Il ne leur en coûtait guère de reconnaître un dieu de plus ; ils ne pouvaient d'ailleurs lui refuser leurs hommages sans mettre leur vie en péril. Seuls, avec une admirable énergie, les Juifs répandus dans tout l'empire opposèrent un refus à la prétention du prince. On en profita dans les provinces pour les maltraiter et satisfaire ainsi l'antipathie qu'ils commençaient à s'attirer partout où ils vivaient en nombre. Les violences exercées contre eux furent particulièrement sanglantes à Alexandrie, où leur colonie était très considérable. Le gouverneur romain, loin de les protéger, prit parti pour leurs ennemis. Aussi les Juifs alexandrins résolurent-ils d'en appeler à l'empereur. Dans ce but, ils envoyèrent à Rome une députation à la tête de laquelle ils mirent le philosophe Philon. On était au commencement de l'année 40. Arrivée en Italie, la députation apprit une terrible nouvelle. Caligula, exaspéré de la résistance des Juifs, venait d'ordonner que sa statue fût installée dans le temple même de Jérusalem, pour qu'on y adorât le « nouveau Jupiter » qui régnait à Rome. L'accueil plus qu'humiliant fait par l'empereur aux malheureux ambassadeurs leur montra que les Juifs avaient tout à redouter.

Déjà, en effet, Pétronus venait de partir pour la Syrie, en qualité de légat, avec mission d'assurer par la force l'exécution de l'ordre impérial. Pendant que la statue était à la fonte dans les ateliers de Sidon, Pétronus descendit jusqu'à Ptoémaïs avec des troupes, et chercha d'abord, avec une louable bienveillance, à obtenir par la persuasion l'obéissance des Juifs à la volonté du prince. Il se heurta à une résistance inflexible ; les Juifs accourus jusqu'à lui le conjurèrent avec les plus vives instances de s'abstenir. A Tibériade, où il se transporta bientôt, le légat eut sous les yeux un spectacle encore plus émouvant. Abandonnant les travaux urgents que récla-

maient les champs en cette saison, une multitude de Juifs lui firent entendre pendant quarante jours leurs gémissements et leurs supplications, protestant qu'on les égorgerait tous plutôt que de violer leur loi. Pétroniusse trouvait placé entre deux alternatives redoutables : désobéir à l'empereur, ce qui entraînait pour lui le sacrifice de la vie, ou entrer en lutte avec un peuple prêt à tout plutôt qu'à laisser violer son sanctuaire. Il chercha à gagner du temps. De son côté, Agrippa s'était hâté de retourner à Rome, afin d'intercéder en faveur de ses sujets. Il ne put tenir d'abord devant la fureur de Caligula. A la fin pourtant, il réussit à calmer la folie du prince et obtint qu'au moins l'exécution du fatal projet fût remise à plus tard. Pétronius, dont les lenteurs avaient irrité l'empereur, fut condamné à périr. Mais, avant que l'ordre en parvînt en Palestine, on y apprit que Caligula avait été assassiné le 24 janvier 41. Les choses en restèrent là, et les Juifs respirèrent. Si le temps eût été laissé à Caligula, ou si Pétronius n'eût rien voulu entendre, les troupes romaines se mettaient en mouvement pour réduire les Juifs, la grande catastrophe destinée à châtier la nation déicide se produisait trente ans plus tôt, l'Église se trouvait surprise à une époque où elle n'était pas assez dégagée du judaïsme pour n'avoir pas à souffrir de son écrasement, et la prédication apostolique éprouvait d'invincibles difficultés à se poursuivre en Palestine et en général à travers le monde juif. Plusieurs interventions humaines contribuèrent à retarder la guerre finale. Mais le Sauveur, parlant des signes avant-coureurs de la ruine de Jérusalem, avait dit : « Il faut qu'auparavant l'Évangile soit prêché parmi toutes les nations »<sup>1</sup>. Cette volonté du souverain Maître dominait les événements et préservait pour un temps la Judée de tout danger. Pourtant l'alarme avait été terrible, et pendant deux années, les Juifs eurent trop à craindre eux-mêmes pour oser persécuter les disciples de Jésus Christ.

Les apôtres profitèrent du répit que leur laissaient leurs

1. S. Marc, XIII, 10.



ennemis pour avancer l'œuvre de la prédication évangélique.

Pierre résidait habituellement à Jérusalem; mais sa charge de premier pasteur l'obligeait à visiter les églises fondées en différents lieux. Le diacre Philippe était naguère retourné d'Azot à Césarée en évangélisant les villes qui se trouvaient sur son chemin. Sa prédication fut sans doute couronnée de succès, car Pierre jugea à propos de se transporter dans ces parages, afin d'y consolider et d'y étendre l'œuvre commencée par le diacre. « Il arriva donc que Pierre, « en faisant à tous sa visite, vint chez les saints qui habitaient « Lydda ». Cette petite ville, à environ neuf lieues de Jérusalem sur la route de Joppé, et à quatre lieues de la mer, se trouvait tout à fait au sud de la riche plaine de Saron, qui occupe le bord de la Méditerranée de Césarée à Joppé. Les fidèles de Lydda sont appelés « saints »; c'est un nom que les apôtres aimeront à donner aux serviteurs de Jésus Christ, pour leur rappeler la sublimité de leur vocation et les vertus qu'elle exige. Pierre, par sa présence, fit la joie de la ville; car « là il rencontra un homme du nom d'Enée, qui était paralytique et gisait sur un grabat depuis huit ans. Pierre lui « dit: Le Seigneur Jésus Christ te guérit; lève-toi et fais ton « lit. Sur-le-champ il se leva. Tous ceux qui habitaient Lydda « et le Saron le virent et se convertirent au Seigneur ».

Ce miracle fut suivi d'un autre plus grand encore, opéré à Joppé, aujourd'hui Jaffa, port de mer important à quatre lieues et demi au nord-ouest de Lydda. « Il y avait à Joppé « une disciple nommée Tabitha, ce qui signifie Dorcas » en grec. Ce nom veut dire « gazelle »; il se portait assez communément en Orient. Dorcas « se livrait à une foule de bonnes « œuvres et particulièrement d'aumônes. Elle vint à tomber « malade à cette époque et mourut. Son corps fut lavé et placé « dans une chambre d'en haut. Lydda n'est qu'à une faible « distance de Joppé. Aussi les disciples, apprenant la présence « de Pierre dans cette ville, lui envoyèrent deux hommes « pour lui adresser cette prière : Veuillez venir chez nous « sans tarder. Pierre se leva et partit avec eux. Quand il fut « arrivé, on le conduisit à la chambre d'en haut. Là toutes

« les veuves l'entourèrent en pleurant, et en lui montrant les  
 « tuniques et les vêtements que leur faisait Dorcas. Pierre  
 « fit sortir tout le monde, et fléchissant les genoux, il se mit  
 « à prier : puis, se tournant vers le corps, il dit : Tabitha,  
 « lève-toi. Celle-ci ouvrit les yeux, et, apercevant Pierre, se  
 « mit sur son séant. Il lui donna la main et la leva. Il appela  
 « ensuite les saints et les veuves et la leur remit vivante. Cet  
 « événement fut raconté dans tout Joppé, et beaucoup crurent  
 « dans le Seigneur. Quant à Pierre, il demeura bon nombre  
 « de jours à Joppé, chez un certain Simon, qui était corroyeur »<sup>1</sup>.

Pour opérer cette résurrection, l'apôtre procède aussi simplement que son divin Maître, avec cette différence notable toutefois qu'il commence par prier pour obtenir la puissance nécessaire à l'accomplissement d'un si grand prodige. Dorcas s'était attirée par sa charité la faveur d'un retour miraculeux à la vie. Elle avait merveilleusement compris la parole du Sauveur : « J'étais sans vêtement et vous m'avez couvert »<sup>2</sup>. Cette pieuse femme est un beau modèle pour celles qui travaillent à revêtir Jésus Christ dans la personne du pauvre.

Pierre loge humblement chez un corroyeur. Le métier exercé par cet homme était réputé impur par les docteurs juifs. On contractait donc une impureté légale en entrant en rapports avec un ouvrier de cet état. L'apôtre se met résolument au dessus de ces préjugés et prépare ainsi la voie à l'affranchissement total des disciples par rapport aux prescriptions et aux usages du judaïsme.

C'est à Joppé que saint Pierre reçut du ciel une révélation d'une importance capitale pour la direction de l'œuvre évangélique. Le Sauveur avait déclaré maintes fois qu'il apportait le salut non pas seulement aux Juifs, mais à tous les hommes sans exception. Pierre le savait ; mais il avait ordre d'attendre l'heure de la Providence pour communiquer la bonne nouvelle à ceux qui n'étaient pas Juifs, et les faire entrer dans l'Église par le baptême.

1. Actes, ix, 32-43.

2. S. Matthieu, xxv, 43.

A treize lieues au nord de Joppé se trouvait Césarée, ville toute païenne, que le premier Hérode avait presque complètement bâtie et embellie de magnifiques monuments, pour en faire une rivale de Jérusalem. Par la suite, les procureurs romains y établirent leur résidence habituelle et y entretinrent une garnison assez considérable. Les soldats de cette garnison, maintenue même sous le roi Agrippa, n'appartenaient pas aux légions romaines. Celles-ci ne résidaient que dans les provinces frontières, comme la Syrie, et ne descendaient en Judée que pour réprimer des soulèvements du pays. Les cohortes de Césarée se composaient d'auxiliaires recrutés dans les provinces environnantes. Chacune d'elles comprenait 500 ou 1000 hommes, toujours commandés par des officiers romains, et portait un nom qui rappelait son origine primitive ou quelque autre souvenir.

« Il y avait à Césarée un homme du nom de Corneille, centurion de la cohorte appelée italique. Religieux et craignant Dieu avec sa maison, il faisait au peuple d'abondantes aumônes et ne cessait de prier Dieu ». Cet officier appartenait par quelque lien, comme l'indique son nom, à la famille Cornélia, une des plus anciennes et des plus illustres de Rome. De plus, il devait être prosélyte de la porte, c'est-à-dire adorant le Seigneur sans être circoncis ni assujéti à la loi mosaïque ; car tel est ordinairement dans les Actes le sens de l'expression « craignant Dieu ». Il est permis de supposer que le diacre Philippe, ou quelque autre serviteur de Dieu, l'avait initié à la piété, mais que, n'osant faire entrer dans l'Église par le baptême un homme qui n'était ni juif ni prosélyte de justice, il lui avait appris à prier et à faire l'aumône. Le centurion se préparait ainsi à recevoir quelque jour une grâce plus complète. « Dans une vision qu'il eut, environ vers la neuvième heure du jour », c'est-à-dire trois heures du soir, « il vit très distinctement un ange du Seigneur qui entra chez lui et lui disait : Corneille ! Il le regarda, tout saisi de crainte, et répondit : Qu'y a-t-il, Seigneur ? L'ange reprit : Tes prières et tes aumônes sont montées en présence de Dieu pour te rappeler à lui. Aussi envoie maintenant des hommes à Joppé, et fais venir un

« certain Simon, surnommé Pierre. Il loge chez Simon le  
 « corroyeur, dont la maison est au bord de la mer. C'est  
 « lui qui te dira ce que tu as à faire. Quand l'ange qui lui  
 « parlait se fut retiré, il appela deux de ses serviteurs et un  
 « soldat craignant Dieu, du nombre de ceux qui étaient sous  
 « ses ordres. Il leur raconta tout et ensuite les envoya à  
 « Joppé.

« Le jour suivant, pendant qu'ils poursuivaient leur route  
 « et approchaient de la ville, Pierre monta sur la terrasse de la  
 « maison afin de prier. C'était vers la sixième heure, c'est-à-  
 « dire midi. « Ensuite, comme il avait faim, il voulut prendre  
 « quelque chose. Mais pendant qu'on préparait, son âme fut  
 « saisie par une extase. Il vit alors le ciel ouvert. Du ciel des-  
 « cendait sur la terre une grande nappe formant récipient et  
 « qu'on abaissait par les quatre coins. Il y avait dedans  
 « toutes sortes de quadrupèdes, des reptiles de la terre et des  
 « oiseaux du ciel. Une voix se fit alors entendre: Lève-toi,  
 « Pierre, tue et mange. Pierre répondit: Certes non, Sei-  
 « gneur, car je n'ai jamais rien mangé de profane ni d'im-  
 « pur. La voix reprit une seconde fois: N'appelle pas impur  
 « ce que Dieu a purifié. La chose se répéta par trois fois et  
 « soudain la nappe fut ramenée dans le ciel ». D'après la loi  
 mosaïque, un certain nombre d'animaux étaient taxés d'im-  
 pureté et l'on ne pouvait en manger sans devenir impur soi-  
 même. L'apôtre se mettait au-dessus des traditions purement  
 pharisaïques, comme celle qui proscrivait le métier de corroyeur;  
 mais il restait soumis aux prescriptions imposées par Moïse au nom de Dieu.

« Pierre se demandait encore en lui-même ce que signifiait  
 « la vision qu'il venait de contempler, quand les hommes  
 « envoyés par Corneille, cherchant la maison de Simon, se  
 « présentèrent à la porte. Il appelèrent et demandèrent si  
 « c'était en cet endroit que logeait Simon, surnommé Pierre.  
 « Cependant Pierre songeait toujours à sa vision. L'Esprit  
 « lui dit alors: Voici trois hommes qui te cherchent. Lève-  
 « toi donc, descends et va avec eux sans hésiter, car c'est  
 « moi qui les ai envoyés. Pierre descendit vers les hommes

« et leur dit: Je suis celui que vous cherchez. Quelle raison  
 « vous a donc amenés? Ils répondirent: Le centurion  
 « Corneille, homme juste et craignant Dieu, et fort estimé de  
 « toute la nation des Juifs, a reçu avis d'un saint ange d'avoir  
 « à vous faire venir dans sa maison et d'entendre ce que  
 « vous lui direz. Il les fit alors entrer et leur offrit l'hospita-  
 « lité. Le lendemain, il se leva et partit avec eux. De Joppé,  
 « quelques-uns des frères l'accompagnèrent » <sup>1</sup>.

« Le jour suivant, il arriva à Césarée. Corneille, qui les atten-  
 « dait, avait convoqués ses parents et ses plus intimes amis. Sitôt  
 « que Pierre fut à la maison, Corneille s'avança au-devant de  
 « lui et se prosterna à ses pieds pour l'adorer. Mais Pierre  
 « le releva en disant: Lève-toi, car moi aussi je suis un homme.  
 « Et tout en lui parlant, il entra et trouva la nombreuse  
 « assistance qui était accourue. Il leur dit: Vous n'ignorez  
 « pas que c'est une abomination pour un juif de se mettre en  
 « rapport avec un étranger et même d'approcher de lui. Mais  
 « Dieu m'a montré à n'appeler personne profane ou impur.  
 « Aussi n'ai-je pas hésité à venir quand on me l'a demandé.  
 « Dites-moi donc maintenant pour quelle raison vous m'avez  
 « fait venir. Corneille répondit: Il y a en ce moment même  
 « quatre jours, je priais dans ma maison, à la neuvième  
 « heure, quand un homme vêtu de blanc se présenta à moi  
 « et me dit: Corneille, ta prière a été exaucée, et tes aumônes  
 « ont porté ton souvenir devant Dieu. Envoie donc à Joppé,  
 « et fais venir Simon, surnommé Pierre; il loge dans la  
 « maison de Simon le corroyeur, au bord de la mer. Aussi-  
 « tôt j'ai envoyé vers vous, et vous avez eu la bonté de venir.  
 « Nous voici donc tous présents devant vous, pour entendre  
 « tout ce qui vous a été prescrit par le Seigneur.

« Pierre prit la parole en ces termes: Je constate en toute  
 « vérité que Dieu ne s'arrête pas à la qualité des personnes,  
 « mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique  
 « la justice est l'objet de sa faveur. Dieu a envoyé aux enfants

1. Actes, x, 1-23.

« d'Israël la parole qui annonce la paix par Jésus Christ, le  
 « Seigneur de tous. Vous savez vous-mêmes ce qui a été  
 « accompli à travers toute la Judée, à commencer par la Gali-  
 « lée, après le baptême que Jean prêchait; comment Jésus de  
 « Nazareth, auquel Dieu a donné l'onction du Saint-Esprit  
 « et la puissance, a passé en faisant le bien et en guérissant  
 « tous ceux qu'opprimait le démon. Dieu en effet était avec  
 « lui. Nous, nous sommes les témoins de tout ce qu'il a fait  
 « dans le pays des Juifs et à Jérusalem et de la mort qu'ils lui  
 « ont infligée en le suspendant au bois. Or Dieu l'a ressuscité  
 « le troisième jour et lui a donné de se manifester, non pas  
 « à tout le peuple, mais aux témoins préparés d'avance par  
 « Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui, quand il fut  
 « ressuscité des morts. Il nous a commandé de prêcher au  
 « peuple, et d'attester que c'est lui le Juge des vivants et des  
 « morts établi par Dieu. Tous les prophètes lui rendent ce  
 « témoignage, que tous ceux qui croient en lui reçoivent par  
 « son nom la rémission des péchés »<sup>1</sup>.

Ce résumé de l'instruction de saint Pierre au centurion et à ceux de sa maison, nous initie à la méthode que l'apôtre va suivre dans la prédication de l'Évangile aux Gentils. Les prophéties sont inconnues du monde païen; aussi ne seront-elles mentionnées qu'en confirmation de la doctrine. Cette doctrine elle-même sera présentée dans son cadre historique. Pierre et les autres apôtres montreront le Seigneur Jésus dans sa vie publique, depuis son baptême au Jourdain jusqu'à sa mort. Ils parleront de son caractère divin manifesté par l'apparition du Saint Esprit, qui a rempli de tous ses dons le Messie envoyé par le Père; ils raconteront ses miracles si éclatants de bonté envers les hommes et de puissance contre les démons; ils rediront partout les merveilles de sa vie, de sa mort, de sa résurrection : ils attesteront ce dernier prodige avec une conviction qui ébranlera et gagnera toutes les âmes, et enfin, rappelant aux consciences que ce Sauveur doit être un jour le Juge de toute vie humaine, ils amèneront au

1. Actes, x, 24-43.

repentir, à la réforme des mœurs, à la pratique sérieuse des vertus surnaturelles. C'est là tout l'Évangile tel que l'écriront bientôt, avec plus de détail, les hommes marqués de Dieu pour cette œuvre, et tel que le feront pratiquer les missionnaires de l'Église naissante.

Il y avait d'importantes raisons pour que Dieu intervînt plus directement qu'à l'ordinaire dans la conversion de Corneille et de sa famille. Aussi « Pierre faisait encore « entendre ses paroles, que l'Esprit Saint descendit sur tous « ceux qui l'écoutaient parler. Les fidèles de la circoncision « furent très étonnés de voir que la grâce du Saint-Esprit « s'était répandue aussi sur les gentils. Ils les entendaient en « effet parler différentes langues et glorifier Dieu. Pierre « reprit alors : Peut-on refuser l'eau et ne point donner le « baptême à ceux qui ont reçu le Saint Esprit aussi bien que « nous? Il les fit donc baptiser au nom du Seigneur Jésus « Christ. Ils le prièrent ensuite de demeurer avec eux quelques jours »<sup>2</sup>.

D'ordinaire, la descente du Saint-Esprit suivait le baptême ; ici elle le précède, de telle sorte que l'admission des premiers gentils dans l'Église ne puisse être attribuée à l'initiative de Pierre, mais uniquement à celle de l'Esprit de Dieu. On voit du reste avec quelle insistance Dieu doit intimer sa volonté pour la faire comprendre, même à l'apôtre. Il faut que la vision présentée à Pierre et l'ordre de manger de tous les animaux sans distinction se répète jusqu'à trois fois, non pour le convaincre, car il connaît les intentions du Seigneur Jésus relativement au salut de tous les hommes, mais pour lui faire entendre que l'heure arrive d'imprimer une nouvelle direction à la prédication de l'Évangile. Il est nécessaire en même temps de préparer une réponse à ceux dont les préjugés vont être froissés par le baptême de Corneille.

Chez les Juifs régnait en effet cette idée qu'en dehors de la loi mosaïque, il n'y avait ni vrai culte de Dieu, ni salut

1. Actes, x, 44-48.

possible pour les hommes. De là le soin qu'ils prenaient de s'isoler des païens, pour se cantonner dans leur particularisme, devenu orgueilleux et étroit, et sans raison d'être, maintenant que brillait « la lumière préparée devant les yeux de tous les peuples pour éclairer les nations »<sup>1</sup>. Les païens constataient avec mépris cet isolement voulu, et ils disaient des Juifs : « Ils ont entre eux une fidélité obstinée, sont toujours prêts à se secourir, mais haïssent tous les autres comme des ennemis. Ils s'en séparent pour prendre leur repas, s'en éloignent pour habiter, ne contractent point d'alliance avec des étrangères, et pratiquent la circoncision pour se distinguer d'avec les autres »<sup>2</sup>.

En communiquant aux nouveaux convertis la vie surnaturelle, le baptême ne modifie pas leur nature et n'en fait pas disparaître par lui-même les défauts ni les préjugés. Un effort personnel et persévérant reste nécessaire pour corriger, avec l'aide de la grâce, les tendances opposées à celles de la foi et les habitudes en contradiction avec la loi évangélique. La lutte contre les entraînements de la nature est même une des principales conditions du mérite. Les premiers fidèles convertis par les apôtres édifiaient le monde par leur désintéressement, leur charité, leur courage. Mais ils venaient du judaïsme; ils en avaient apporté cette conviction que la loi ancienne demeurait toujours la base nécessaire de la loi nouvelle et que pour devenir disciple de Jésus Christ, il fallait d'abord se faire disciple de Moïse. De telles idées ne présentaient pas de graves inconvénients, tant que l'Église se borna à prendre ses néophytes parmi les Juifs; elles allaient devenir dangereuses à présent qu'il fallait ouvrir la porte du bercail à ces païens que Dieu voulait sauver, mais dont les fils d'Abraham ne pouvaient souffrir le contact. C'est pour amener les Juifs convertis à comprendre le plan providentiel, à procurer, ou du moins à accepter humblement son accomplissement, que l'Esprit divin intervint avec éclat dans la conversion des premiers d'entre les gentils. Bien plus, pour heurter moins

1. S. Luc, II, 31, 32.

2. Tacite, *Histoires*, v, 5.



brusquement des préjugés autrefois respectables, mais condamnés à disparaître, il voulut bien choisir pour premier objet de ses faveurs un païen de nom illustre, de condition honorable, un Romain qui était « un homme juste et craignant Dieu, et fort estimé de la nation des Juifs ». Une pareille conquête ne fait-elle pas honneur au peuple représenté par Pierre, cet apôtre que le centurion voulait adorer, tant était grande sa vénération pour lui ! Corneille prosterné devant Pierre et baptisé par lui, n'est-ce pas déjà « Rome, autrefois maîtresse de l'erreur, devenant disciple de la vérité »<sup>1</sup> dont les Juifs sont les dépositaires et les prédicateurs ? Les apôtres et les disciples les plus réfléchis et les plus détachés de leurs idées personnelles comprenaient qu'un nouvel ordre de choses venait d'être inauguré par l'Esprit Saint, conformément aux promesses réitérées de Jésus Christ. Un trop grand nombre d'autres ne purent malheureusement se débarrasser du vieux levain des préjugés judaïques ; par leur entêtement, ils vont apporter les plus graves obstacles à la propagation de l'Évangile.

« Les apôtres et les frères qui se trouvaient en Judée apprirent que les gentils eux aussi avaient reçu la parole de Dieu. Quand donc Pierre fut remonté à Jérusalem, ceux qui étaient de la circoncision », c'est-à-dire les fidèles convertis du judaïsme, « entrèrent en discussion avec lui : Pourquoi. dirent-ils, êtes-vous allé chez des hommes qui n'ont pas reçu la circoncision et avez-vous mangé avec eux ? Pierre se mit alors à leur exposer la suite des événements ; il leur dit : « J'étais à prier dans la ville de Joppé, lorsque, l'esprit en extase, j'eus une vision. Je vis descendre du ciel une sorte de récipient, pareil à une grande nappe, qu'on abaissait par les quatre coins et qui parvint jusqu'à moi. Pendant que je considérais la chose avec attention, j'y vis des quadrupèdes comme ceux qui sont sur terre, des animaux, des reptiles et des oiseaux du ciel. En même temps, j'entendis une voix

1. Saint Léon, *Sermon I sur S. Pierre et S. Paul.*

« qui me disait : Lève-toi, Pierre, tue et mange. Je répondis :  
 « Non certes, Seigneur, car jamais rien de profane ou d'impur  
 « n'est entré dans ma bouche. La voix du ciel reprit une  
 « seconde fois : N'appelle point profane ce que Dieu a purifié.  
 « La chose se reproduisit par trois fois; puis le tout fut retiré  
 « dans le ciel. Et voilà qu'aussitôt trois hommes, qui m'étaient  
 « envoyés de Césarée, se présentèrent à la maison où je logeais,  
 « et l'Esprit me dit de partir avec eux sans aucune hésitation.  
 « Avec moi vinrent les six frères que voici et nous arrivâmes  
 « dans la maison de l'homme » qui m'avait appelé. « Il nous  
 « raconta comment il avait vu dans sa maison un ange qui  
 « s'était présenté pour lui dire : Envoie à Joppé et fais venir  
 « Simon, surnommé Pierre; il te dira les paroles qui doivent  
 « procurer le salut à toi et à toute ta maison. Je m'étais mis  
 « à parler, quand le Saint-Esprit descendit sur eux, comme  
 « sur nous au commencement. Alors je me suis rappelé la  
 « parole du Seigneur qui disait : Jean a baptisé avec l'eau,  
 « mais vous, vous serez baptisés avec le Saint Esprit. Puis  
 « donc que Dieu leur a accordé la même grâce qu'à nous, qui  
 « avons cru au Seigneur Jésus Christ, qui étais-je, moi, pour  
 « pouvoir m'opposer à Dieu?

« Quand ils eurent entendu ces paroles, ils se turent et  
 « glorifièrent Dieu en disant : Voilà donc que Dieu a accordé  
 « aussi aux gentils le repentir pour qu'ils vivent »<sup>1</sup>!

Personne n'avait le droit de demander compte à saint Pierre de sa conduite, et les disciples qui l'interpellèrent cédèrent plutôt à la surprise qu'à un mécontentement véritable. Le chef de l'Église voulut bien leur expliquer ce qui s'était passé, afin de les instruire des desseins de Dieu et de déraciner de leurs cœurs les vieux préjugés de leur race. Ils rendirent gloire à Dieu; mais les questions posées à l'apôtre montrent combien l'on comprenait peu, à Jérusalem, qu'il devenait inutile de passer par le judaïsme pour arriver à l'Évangile.

Déjà cet Évangile faisait de rapides progrès en dehors de la Palestine : « Ceux qui s'étaient dispersés à la suite de la

1. Actes, xi, 1-18.

« persécution soulevée à l'occasion d'Étienne, s'avancèrent  
 « jusqu'en Phénicie, à Chypre et à Antioche, mais sans  
 « annoncer la parole à d'autres qu'aux Juifs. Cependant parmi  
 « eux se trouvaient des hommes de Chypre et de Cyrène qui,  
 « après leur entrée à Antioche, se mirent à parler aussi aux  
 « Grecs, pour leur annoncer pareillement le Seigneur Jésus ».

Antioche, capitale de la Syrie, à cent trente lieues au nord de Jérusalem, était alors une ville de 500 000 habitants. Bâtie dans un site ravissant, sur la rivière de l'Oronte, et embellie des plus magnifiques monuments, elle offrait aux populations de l'Orient toutes les séductions du plaisir. Le culte rendu à Apollon dans le fameux temple de Daphné, à quelque distance de la ville, autorisait toutes les impudences et excitait à la débauche ses innombrables adeptes. Les gens d'Antioche tenaient à honneur de satisfaire leur odieuse divinité, et leur immoralité atteignait de telles limites que, même dans ce monde païen si peu difficile, elle faisait scandale jusqu'en Occident. C'est dans ce milieu qu'un grand nombre de Juifs s'étaient établis depuis plusieurs siècles. Ils affluaient partout où le commerce prenait un grand développement. Leur colonie d'Antioche s'administrait elle-même et jouissait de privilèges que les Romains eux-mêmes respectèrent.

L'Évangile eut de bonne heure des disciples parmi ces Juifs d'Antioche, à raison des rapports continuels qui les unissaient à ceux de Jérusalem. Les prédicateurs venus de Judée cherchèrent d'abord à conquérir leurs compatriotes; puis, quand on sut ce qui s'était passé à Césarée, d'autres missionnaires, rattachés au judaïsme par des liens moins étroits, n'hésitèrent pas à s'adresser aux Grecs, c'est-à-dire à la population païenne. Il y avait là des âmes qu'attendait la grâce; désireuses de croire à quelque chose et de s'élever à une vie plus noble, elles trouvaient dans la foi nouvelle la lumière qu'elles cherchaient, et la force dont elles sentaient le besoin pour s'arracher aux turpitudes du paganisme.

« La nouvelle en parvint aux oreilles de l'Église qui était  
 « à Jérusalem, et on envoya Barnabé à Antioche. » Sa charité  
 et son zèle lui ménagèrent grand crédit parmi les fidèles.

Les apôtres avaient d'ailleurs pleine confiance en sa prudence et en son dévouement. « C'était un homme de bien, rempli « de l'Esprit Saint et de foi ». Il partit donc pour Antioche, et « quand il fut arrivé et eut constaté l'œuvre de la grâce « de Dieu, il se réjouit et les exhorta tous à tenir de tout cœur « leur résolution de fidélité au Seigneur. Une foule nombreuse « s'attacha alors au Seigneur ». Sans doute, à Antioche comme à Jérusalem, les Juifs convertis avaient vu avec peine l'entrée des païens dans l'Église. Ils auraient voulu du moins qu'on ne les reçût pas sans les assujettir aux prescriptions de la loi mosaïque. Sans prendre souci de ces exigences, Barnabé consacra par ses encouragements le bien qui s'était accompli et lui imprima un nouvel essor. Dès qu'on sut qu'on pouvait devenir disciple du Sauveur sans se faire juif, on accourut en foule à l'appel des missionnaires et l'on se disposa à pénétrer dans le bercail du Christ par le baptême, en délaissant la circoncision qui n'introduisait que dans le judaïsme.

De si heureux débuts présageaient un ministère fécond à Antioche, et réclamaient de puissants prédicateurs de l'Évangile. Soit pour obéir à un mouvement de l'Esprit de Dieu, soit aussi probablement pour exécuter les instructions reçues des chefs de l'Église, « Barnabé partit pour Tarse », à une soixantaine de lieues au nord-ouest d'Antioche, « afin d'y « chercher Saul », qui continuait, dans sa ville natale, à mener une vie de recueillement. « Quand il l'eut trouvé, il « l'amena à Antioche. Ils demeurèrent une année entière dans « cette église, et y instruisirent une foule considérable, si bien « qu'à Antioche les disciples commencèrent à recevoir le « surnom de chrétiens »<sup>1</sup>.

Le nom de « chrétien » vient de « Christ ». Il fut donné aux disciples par les habitants d'Antioche, qui désignèrent ainsi les fidèles par le nom de celui qu'ils servaient. Les païens attachèrent sans doute quelque idée de dérision à cette appellation nouvelle; mais si les chrétiens n'avaient formé à Antioche qu'une société sans importance, on n'aurait point

1. Actes, xi, 19-26.

pris la peine de les distinguer d'avec les Juifs. Ce nom deviendra bientôt un titre de gloire, et beaucoup de martyrs n'en reconnaîtront point d'autre devant leurs juges. Par la suite, quand les hérétiques auront chacun le leur, on dira : « Chrétien, voilà mon nom; catholique est mon surnom : l'un me désigne, l'autre montre ce que je suis »<sup>1</sup>.

« En ces jours-là », dans le cours de l'an 42, « des prophètes arrivèrent de Jérusalem à Antioche ». Ces prophètes étaient des chrétiens qui avaient reçu de l'Esprit Saint le don de prédire l'avenir en certaines circonstances. « L'un d'eux, nommé Agab, se présenta et, par l'inspiration de l'Esprit, fit comprendre qu'il y aurait une grande famine par toute la terre. Elle arriva en effet sous Claude ». La famine sévit à Rome en l'année 43. « Il y eut disette de grains et la famine s'ensuivit », dit l'historien romain<sup>2</sup>. Le fléau se fit ensuite sentir dans différentes provinces, et en Judée l'on eut à en souffrir cruellement entre les années 44 et 48<sup>3</sup>. Les chrétiens d'Antioche, avertis par Agab, comprirent qu'un grave devoir de charité filiale et fraternelle s'imposait à eux. L'Église de Jérusalem restait toujours l'Église-mère; il était d'autant plus important de venir à son secours que cet acte de charité montrerait d'une manière éclatante l'union étroite de tous les chrétiens, qu'ils vinssent du judaïsme ou de la gentilité.

« Les disciples, chacun selon ses ressources, résolurent d'envoyer des secours à leurs frères qui habitaient la Judée. Ils le firent en effet, et les envoyèrent aux anciens par l'entremise de Barnabé et de Saul »<sup>4</sup>. Les deux chefs de l'église d'Antioche ne partirent que quand la famine se fut déclarée en Palestine, assez longtemps après la prédiction d'Agab. Depuis cette époque, de graves événements étaient survenus à Jérusalem, si bien que les deux envoyés n'y trou-

1. Saint Pacien, *Lettre I à Sympronien*, 4.

2. Tacite, *Annales*, xii, 43.

3. Josèphe, *Antiquités*, xx, v, 2.

4. Actes, xi, 27-30.

vèrent plus ni Pierre, ni les autres apôtres, mais seulement les « anciens ». Ce nom, qui apparaît ici pour la première fois dans la hiérarchie de l'Église, désigne un nouvel ordre de ministres sacrés. Ces anciens s'appellent en grec des « prêtres », c'est-à-dire des ministres tenant dans l'Église une place analogue à celle qu'occupaient les anciens dans la hiérarchie mosaïque. Ce nom d'anciens ou de vieillards se rapporte moins à leur âge qu'à la maturité d'esprit, à la sagesse consommée, aux longues habitudes de vertu que réclame la sublimité de leurs fonctions. Ils ont en effet « à offrir le divin sacrifice, à bénir, à présider, à prêcher et à baptiser. »<sup>1</sup> En l'absence des apôtres, ce sont eux qui veillent sur les églises particulières et y administrent les sacrements les plus nécessaires à la vie chrétienne.

1. Pontifical, de l'ordination du prêtre.





## CHAPITRE VI.

### PERSÉCUTION ET DISPERSION DES APÔTRES.

Martyre de saint Jacques le Majeur. — Emprisonnement de saint Pierre. — Sa délivrance miraculeuse. — Mort d'Hérode Agrippa. — Troubles et famine en Judée. — Le symbole des apôtres. — La prédication des apôtres. — L'évangile de saint Matthieu. — Dispersion des apôtres, sauf saint Jacques le Mineur et saint Jean.

En appelant au baptême, dans des circonstances si merveilleuses, le centurion Corneille, la Providence manifestait à toute l'Église sa volonté d'appeler les païens au salut sans les faire passer par le judaïsme. La voie s'ouvrait donc devant les apôtres; il ne leur restait plus qu'à aller aux gentils comme Pierre était allé à Corneille. De Jérusalem même partit le signal qui les dispersa à travers le monde. La même haine qui avait envoyé le Seigneur Jésus à la croix éloigna de la Palestine ses principaux disciples, et pour faire sortir de Judée l'Église naissante, Dieu choisit le petit-fils du persécuteur qui avait voulu mettre à mort l'enfant Jésus et l'avait obligé à chercher un refuge en Égypte.

Le roi Hérode Agrippa se trouvait à Rome le 24 janvier 41, quand Caligula, son bienfaiteur, fut assassiné. La nuit même du meurtre, il lui donna la sépulture en cachette; puis il courut au camp des prétoriens, qui voulaient pour empereur Claude, oncle du défunt. Il encouragea le prince, le conseilla,

et par son habileté et ses bons offices, le fit agréer par le sénat. Claude reconnaissant remercia publiquement Agrippa de son intervention, et agrandit son royaume en y ajoutant la Samarie et la Judée. Après Ponce-Pilate, ces provinces avaient été visitées, plutôt qu'administrées, par les procureurs Marcellus et Maryllus. Quand elles eurent été attribuées à Agrippa, l'ancien royaume du premier Hérode se trouva à peu près reconstitué.

Agrippa fit tout pour plaire à ses nouveaux sujets. Il établit sa résidence habituelle à Jérusalem ; et bien qu'il s'appliquât à élever dans tout le pays des théâtres et des cirques, pour y célébrer des jeux et des combats de gladiateurs, suivant la coutume des Grecs et des Romains, il affecta un grand attachement pour la religion mosaïque. Il offrit au temple une chaîne d'or, qu'il avait reçue de Caligula, et qui rappelait par son poids la chaîne de fer dont l'avait chargé Tibère dans une prison de Rome. Il fit immoler de nombreuses victimes et se montra assidu aux solennités. Il nommait les grands-prêtres, et en trois ans n'en institua pas moins de cinq. Il bâtit autour du nouveau quartier de Bézétha, au nord de la ville, une solide et magnifique muraille, que l'empereur eut d'ailleurs soin de lui faire démolir par la suite. Les Juifs ne voyaient pas sans orgueil cette résurrection apparente de leur ancien royaume, malgré sa vassalité absolue vis-à-vis de Rome, et ils en savaient quelque gré au prince. Un jour de fête des Tabernacles, Agrippa lisait publiquement le livre sacré, quand tombant sur ce passage : « Tu prendras pour roi celui que le Seigneur ton Dieu aura choisi parmi tes frères »<sup>1</sup>, il se rappela son origine à moitié iduméenne et se mit à pleurer. Tout le peuple alors s'écria : Tu es notre frère !

Le rusé monarque comprit vite que pour affermir cette fraternité, rien ne valait mieux que la persécution du nom chrétien. Du reste, la violence lâche et sanguinaire était de tradition chez les Hérodes. Cette sinistre famille comptait déjà, entre autres forfaits, le massacre des Innocents et le

1. Deutéronome, xvii, 15.



meurtre de saint Jean-Baptiste. Agrippa ne voulut pas rester en arrière de ses devanciers. « En ces jours-là », au début de l'année 42, « le roi Hérode mit les mains sur quelques-uns « de l'Église pour les tourmenter, et il fit périr par le glaive « Jacques, frère de Jean »<sup>1</sup>.

Jadis les deux frères s'étaient déclarés prêts à boire le même calice que le Sauveur, et le divin Maître leur avait promis qu'ils le boiraient en effet<sup>2</sup>. Saint Jacques le Majeur fut exaucé le premier. Associé à Pierre et à Jean pour assister à la transfiguration et à l'agonie du jardin des Olives, il les devança tous les deux dans la mort. Avant tous les autres apôtres, il trouva son Calvaire sur la terre et son Thabor au ciel. Le zèle ardent déployé par ce « fils du tonnerre »<sup>3</sup> l'avait sans doute désigné à la haine des Juifs et d'Hérode.

Le meurtre de saint Jacques n'était qu'un coup d'essai. On n'ignorait point à Jérusalem qu'un autre apôtre, désigné par le Seigneur Jésus lui-même, exerçait l'autorité suprême dans la nouvelle société. C'est celui-là qu'il importait d'atteindre. Quelque temps donc après son premier attentat, le roi « voyant « qu'il ferait plaisir aux Juifs, entreprit aussi de se saisir de « Pierre. On se trouvait alors aux jours des azymes », c'est-à-dire de la Pâque. « Quand il s'en fut emparé, il le mit en « prison et le confia à la garde de quatre escouades de soldats; « car il voulait après la Pâque le faire comparaître devant le « peuple ». Toutes les précautions furent prises pour ne pas laisser échapper un prisonnier de cette importance, qui déjà une fois, on s'en souvenait, avait disparu avec Jean de la prison du sanhédrin. Les quatre escouades qui le gardaient se relevaient de veille en veille. Elles se composaient chacune de quatre soldats ; deux d'entre eux veillaient à la porte, et deux autres ne quittaient pas le prisonnier, dont les bras étaient rattachés aux leurs par deux chaînes de fer. C'est dans ces conditions que « Pierre était gardé dans la prison. Pendant ce temps,

1. Actes, xii, 1, 2.

2. S. Marc, x, 39.

3. S. Marc, iii, 17.

« l'Église n'interrompait point la prière qu'elle adressait à Dieu pour lui ' ».

La garde d'Hérode pouvait veiller en armes sur l'auguste captif. Une autre garde veillait en prières, le jour et la nuit, pour obtenir du ciel la délivrance du chef de l'Église. Deux puissances se trouvaient donc en présence; l'issue du conflit allait montrer à laquelle des deux appartiendrait l'avenir.

« Quand vint le jour où Hérode devait le faire comparaître, la nuit même » qui précéda, « Pierre dormait entre les deux soldats, avec les deux chaînes qui le retenaient, et devant la porte les gardes veillaient sur la prison. Soudain l'ange du Seigneur apparut et une lumière resplendit dans le réduit. Il frappa Pierre au côté et le réveilla en disant : Lève-toi promptement. Les chaînes tombèrent alors de ses mains. L'ange ajouta : Mets ta ceinture et chausse-toi de tes sandales. Il le fit. Enveloppe-toi de ton manteau, dit-il encore, et suis-moi. Pierre sortit à sa suite, sans se rendre compte de la réalité de ce qui était accompli par l'ange; il s'imaginait en effet avoir devant les yeux une vision. Ils passèrent à travers le premier poste et le second, et arrivèrent à la porte de fer qui mène à la ville. Elle s'ouvrit d'elle-même devant eux. Ils sortirent et parcoururent toute une rue; puis tout d'un coup l'ange le laissa seul.

« Pierre, revenant à lui, dit alors : A présent, je le reconnais sûrement, c'est le Seigneur qui a envoyé son ange, et m'a soustrait à la main d'Hérode et à l'attente générale du peuple juif. Tout en réfléchissant, il arriva à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où beaucoup se trouvaient rassemblés et priaient. Il frappa à la porte d'entrée. Une jeune fille nommée Rhodè » c'est-à-dire rosier, en grec, « s'avança pour écouter. Dès qu'elle reconnut la voix de Pierre, sa joie fut telle, qu'au lieu d'ouvrir la porte, elle courut à l'intérieur pour annoncer que Pierre était à l'entrée. Tu es folle, lui dit-on. Mais elle assurait qu'il en était ainsi. On

« dit alors : C'est son ange! Cependant Pierre continuait à « frapper. On lui ouvrit enfin, et on le vit en personne avec « stupeur. Il leur fit signe de la main de se taire et leur raconta « comment le Seigneur l'avait tiré de prison. Il ajouta : Portez- « en la nouvelle à Jacques et aux frères. Puis il sortit et s'en « alla dans un autre lieu.

« Lorsqu'il fit jour, le trouble fut à son comble parmi les « soldats, se demandant ce qui était advenu de Pierre. Quand « il l'envoya chercher, sans qu'on pût le retrouver, Hérode « mit les gardes en jugement et les fit mener au supplice. Puis « de Judée il descendit à Césarée et y séjourna »<sup>1</sup>.

Ce récit, si riche de naïfs et touchants détails, montre quelle attention les premiers chrétiens prêtaient à tout ce qui touchait au vicaire de Jésus Christ. La captivité de Pierre est une calamité qui émeut profondément toute l'Église. A la prière des fidèles, le Seigneur intervient une seconde fois pour délivrer miraculeusement son représentant sur la terre. Une troisième fois, Pierre sera mis en prison à Rome, mais n'en sortira que pour aller au supplice. Car si parfois Dieu exauce la prière des enfants qui réclament la délivrance de leur père, un jour vient où, pour la gloire de son nom et la récompense de ses serviteurs, il veut que la porte de la prison où souffre son vicaire ne s'ouvre que sur le ciel. A Jérusalem, Pierre est délivré, parce qu'il a encore une immense tâche à remplir pour établir l'Église dans sa future capitale.

La maison où il passa quelques instants au sortir de sa prison appartenait à une sœur de Barnabé, dont Jean Marc était le neveu<sup>2</sup>. Imitant la générosité de son frère, elle avait mis cette demeure à la disposition des fidèles qui s'y réunissaient pour prier et y participer aux saints mystères. Pierre y habitait probablement, car la jeune Rhodè le reconnaît de suite à sa voix, quand il y revient pendant la nuit de sa délivrance. Marie, sœur de Barnabé, fut récompensée de sa charité dans la personne de son fils Marc, qui devint successive-

1. Actes, xii, 6-19.

2. Colossiens, iv, 10.

ment compagnon des travaux apostoliques de son oncle, de saint Paul, de saint Pierre et enfin évangéliste du Seigneur Jésus.

La volonté de la Providence s'était manifestée assez clairement à Pierre. Il quitta Jérusalem la nuit même, pour ne pas retomber aux mains d'Hérode, et, conformément à des dispositions antérieurement arrêtées, il laissa à Jacques le Mineur, le cousin du Seigneur, l'administration de l'Église en Judée.

Dieu ne punit pas toujours en ce monde les attentats des persécuteurs ; car il veut qu'on ait foi en sa justice. Or cette foi n'aurait aucun mérite et cesserait d'être une vertu, si la justice divine s'exerçait toujours visiblement sur la terre. De temps en temps néanmoins, Dieu fait sentir aux impies, dès cette vie même, les effets de sa vengeance, pour empêcher les hommes de confondre son éternelle patience avec l'indifférence au bien et au mal. Agrippa mourut sous les coups de cette vengeance. Pour une raison que l'on ignore et qui tenait peut-être à des intérêts commerciaux, « il était irrité contre « les Tyriens et les Sidoniens. Ceux-ci s'entendirent pour « venir le trouver » à Césarée, où il résidait alors. « Ils « gagnèrent Blastus, chambellan du roi, et implorèrent la « paix, parce que l'approvisionnement de leurs contrées « dépendait de lui ». On était au commencement de l'année 44, et l'on allait célébrer à Césarée des jeux et des fêtes, probablement pour l'anniversaire de l'avènement de Claude. L'orgueilleux monarque des Juifs voulut en profiter pour faire étalage de magnificence aux yeux des envoyés de Tyr et de Sidon. « Au jour fixé », le second des solennités, « Hérode, « revêtu d'habits royaux » tout en argent et d'un tissu admirable, se rendit au théâtre où l'avaient précédé les étrangers, « prit place sur son tribunal et se mit à les haranguer. Et « tout le peuple s'écriait : C'est un dieu qui parle, et non pas « un homme ». En proclamant sa divinité, les courtisans ajoutaient : « Sois clément ! Jusqu'ici nous t'avons révééré comme un homme, mais désormais nous te reconnaissons

supérieur à la nature humaine. Le roi ne les reprit pas et accueillit cette acclamation impie »<sup>1</sup>.

« Soudain l'ange du Seigneur le frappa pour n'avoir pas « rendu gloire à Dieu, et il expira dévoré par les vers »<sup>2</sup>. Saint Luc parle en médecin du mal qui fit périr Agrippa, après l'intervention vengeresse de l'ange invisible. L'historien juif ajoute de son côté que le prince souffrit effroyablement d'un mal d'entrailles pendant cinq jours entiers, et qu'à la fin il succomba, pendant que la populace changeait en outrages ses adorations de la veille. Le premier Hérode avait péri victime d'un mal analogue. Agrippa venait d'atteindre sa cinquante-quatrième année.

L'empereur Claude songea à donner le royaume de Judée au fils du persécuteur, Agrippa II, qui faisait alors son éducation à Rome. On lui représenta qu'un prince à peine âgé de dix-sept ans n'avait ni l'expérience ni la fermeté nécessaires pour gouverner une province aussi remuante que la Judée. Le régime des procurateurs fut donc rétabli. Cuspius Fadus envoyé en cette qualité, dès l'année 44, commença par se réserver la nomination des grands-prêtres, et fit renfermer de nouveau les vêtements sacerdotaux dans la citadelle Antonia. Les Juifs protestèrent avec tant de violence, que le procurateur et le légat de Syrie, Cassius Longinus, durent se transporter à Jérusalem avec des troupes pour rétablir l'ordre. Les princes des prêtres obtinrent du moins qu'une députation fût envoyée à Rome, et l'empereur accorda que la nomination du pontife dépendît non plus du procurateur, mais d'un Hérode, frère d'Agrippa, qui régnait à Chalcis, au nord de la Palestine, dans la région du Liban.

Après Cuspius Fadus, un juif apostat, Tibère Alexandre, neveu du philosophe Philon, devint procurateur, et administra le pays de 45 à 48. L'arrivée de cet homme, qu'ils considéraient comme un traître, mit les Juifs hors d'eux-mêmes. Mais Tibère fit saisir les deux chefs des exaltés, Jacob et

1. Josèphe, *Antiquités*, XIX, VIII, 2.

2. Actes, XI, 20-23.

Siméon, tous deux fils de Judas le Gaulonite, et ordonna de les crucifier. Le calme fut bientôt rétabli.

C'est sous l'administration de ces deux procureurs qu'on ressentit en Judée la famine prédite par le prophète Agab. A ce moment seulement arrivèrent Barnabé et Saul, avec les aumônes recueillies à Antioche. Saint Pierre n'était plus là depuis l'année 42, et les autres apôtres s'acheminaient vers les différents pays où l'Esprit Saint les envoyait prêcher l'Évangile. Les deux apôtres ne purent rencontrer dans la ville sainte que Jacques le Mineur et Jean. Ils remirent aux anciens, chargés du soin des pauvres, ce qu'ils avaient apporté. Mais si court que fût leur séjour, ils eurent le temps de constater qu'à la faveur de la paix rendue à l'Église, sous le gouvernement des procureurs, « la parole du Seigneur « croissait et se multipliait », de sorte que la persécution d'Hérode n'avait abouti qu'à un progrès de l'Évangile. « Barnabé et Saul, une fois leur mission remplie, repartirent « de Jérusalem, emmenant avec eux Jean, surnommé « Marc »<sup>1</sup>.

De leur côté, les Juifs ne furent pas totalement abandonnés dans leur détresse. Une reine d'Adiabène, Hélène, avait été convertie à la religion mosaïque, avec ses deux fils, par un marchand juif. Laissant à ses fils son royaume des bords du Tigre, elle vint s'établir à Jérusalem, se bâtit un palais dans la ville, et, au nord de l'enceinte, un tombeau pour elle et ses enfants. Quand survint la famine, elle employa ses trésors au soulagement des malheureux, et fit venir d'abondantes provisions de Chypre et d'Égypte. Les Juifs entourèrent sa mémoire d'une reconnaissante vénération.

Au cours de ces événements, à une époque voisine de la mort d'Agrippa, les apôtres avaient quitté Jérusalem pour aller porter l'Évangile aux nations. On croyait au troisième siècle que Notre Seigneur leur avait dit : « Au bout de douze ans, sortez dans le monde, afin que personne ne dise : Je n'ai

1. Actes, xii, 24, 25.

pas entendu <sup>1</sup> » la parole de salut, et l'on regardait comme déjà ancienne la tradition portant que « le Seigneur avait prescrit à ses apôtres de ne quitter Jérusalem qu'après douze ans » <sup>2</sup>. Toutefois, quand ils prévirent que le moment de se séparer allait arriver, les porteurs de la divine parole durent nécessairement se concerter ensemble pour arrêter les lignes communes de leur enseignement à travers le monde. Leur propre expérience et surtout les lumières de l'Esprit de Dieu les inspirèrent dans cette œuvre. Déjà du reste, depuis qu'ils prêchaient en Palestine, ils s'étaient entendus pour délimiter le corps de doctrine qu'ils devaient présenter à la croyance du peuple. L'historien sacré a parlé précédemment de la « doctrine des apôtres <sup>3</sup> », comme d'un ensemble de vérités coordonnées de manière à former un enseignement déterminé.

Il fallut tout d'abord que les points essentiels de cette doctrine se présentassent sous forme d'abrégé facile à retenir, et capable de fournir aux disciples un moyen de se reconnaître entre eux. Vers l'an 178, saint Irénée faisait allusion à un abrégé de cette nature, quand il écrivait : « L'Église, disséminée dans l'univers et jusqu'aux extrémités de la terre, a reçu des apôtres et de leurs disciples cette foi qui reconnaît le Dieu, Père tout-puissant, et Jésus Christ, son Fils unique, Notre Seigneur » <sup>4</sup>. Une vingtaine d'années après, Tertullien parle aussi d'une « règle de foi déjà en vigueur dès la première prédication de l'Évangile, et bien longtemps avant l'apparition des premiers hérétiques » <sup>5</sup>. Cette règle de foi est ce que nous appelons aujourd'hui le « symbole des apôtres », formule qui se retrouve à peu près identique dans toutes les Églises de l'ancien monde, et qui trahit par là même son origine apostolique.

Voici dans sa forme la plus antique, ce « symbole des apôtres, que l'Église de Rome garde et conserve toujours sans altération » <sup>6</sup> :

1. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, vi, 5.
2. Apollonius, dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, v, 18.
3. Actes, II, 42 ; v, 28.
4. *Contre les Hérésies*, I, x, 1.
5. *Contre Praxéas*, 2.
6. Saint Ambroise, *Lettres*, I, 7, à Sirice.

« Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant ; et en Jésus Christ, son Fils unique, Notre Seigneur, qui est né de l'Esprit Saint et de la Vierge Marie ; a été crucifié sous Ponce-Pilate, a été enseveli ; le troisième jour est ressuscité des morts, est monté au ciel, est assis à la droite du Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts ; et au Saint Esprit, la sainte Église, la rémission des péchés, la résurrection de la chair »<sup>1</sup>.

Les rares mots ajoutés depuis à cette formule, comme par exemple « la vie éternelle », sont contenus équivalement dans ceux qui les précèdent. Plus tard on fit au symbole primitif quelques additions plus considérables, afin d'opposer l'expression de la vérité aux erreurs nouvellement enseignées par les hérétiques.

Mais il était également nécessaire que l'Évangile lui-même fût prêché partout par les apôtres à peu près dans les mêmes termes. La vie et l'enseignement du divin Maître constituaient un trésor tellement abondant, que chaque apôtre eût pu y puiser de quoi composer une vie du Sauveur dont tous les traits eussent été particuliers à son récit. La pieuse curiosité des chrétiens eût gagné à cette variété ; mais outre que l'unité doctrinale eût couru un grand danger, la foi des générations suivantes se fût trouvée fort embarrassée en face d'enseignements si multiples. L'Esprit qui guidait les apôtres leur inspira de bonne heure la pensée de faire en commun, dans la vie et les paroles du Seigneur, le choix de ce qui convenait le mieux à l'instruction des peuples. Le divin Maître avait passé la plus grande partie de sa vie publique en Galilée, au milieu d'une population simple et loyale, qu'il charmait par ses entretiens familiers, par ses merveilleuses paraboles, par sa vie de dévouement incomparable et par ses miracles incessants. A Jérusalem au contraire, où il ne se rendait qu'à l'occasion des grandes solennités, le Sauveur s'était rencontré avec des docteurs orgueilleux dont il fallait combattre les arguties par une argumentation plus relevée. Ce n'est point là ce qui convenait le mieux à la prédication de l'Évangile au

1. Denzinger, *Manuel des Symboles et des Définitions*, 1.



milieu des peuples de la Palestine, et plus tard au milieu du monde païen. Les apôtres s'arrêtèrent donc aux traits principaux de la vie du Sauveur en Galilée, et aux œuvres qu'il avait accomplies dans ce pays, depuis le baptême de Jean jusqu'à la Passion. Des événements qui se passèrent à Jérusalem, ils ne racontaient habituellement que ceux de la dernière semaine, l'entrée triomphale, la journée du Jeudi Saint, l'agonie, la condamnation à mort, le supplice de la croix, la résurrection et enfin l'ascension. C'en était assez pour prouver aux hommes que le Seigneur Jésus est le Fils de Dieu et le Sauveur du monde, et pour leur enseigner comment il faut vivre sur la terre si l'on veut un jour le rejoindre au ciel. Ainsi se trouva arrêté, d'un commun accord, le thème évangélique qu'on répéterait dans tous les pays du monde. L'Évangile ainsi délimité servirait de base à la prédication. Un apôtre et deux disciples reçurent l'inspiration de le mettre par écrit, à quelques années d'intervalle.

Saint Matthieu, l'ancien publicain, fut le premier à entreprendre ce travail. Peut-être même l'œuvre avait-elle été déjà essayée par quelques disciples, plus zélés qu'autorisés pour s'acquitter d'une pareille tâche. A la fin du premier siècle, on tenait pour indubitable que « Matthieu a écrit en langue hébraïque », c'est-à-dire en araméen, « les discours du Seigneur », sans nul doute avec les faits qui en indiquaient l'occasion ou en fournissaient l'explication, et que, « chacun les interprétait comme il pouvait »<sup>1</sup>. Un siècle plus tard, saint Irénée atteste aussi que « chez les Hébreux, Matthieu publia l'Évangile dans leur langue », de même que plus tard Marc et Luc écrivirent « ce qui était prêché » par Pierre et par Paul<sup>2</sup>.

L'apôtre fit son livre « en faveur de ceux de la circoncision qui avaient cru »<sup>3</sup>. Avant qu'il quittât la Palestine, les Juifs convertis manifestèrent probablement le désir de posséder par écrit le récit authentique de la vie et des paroles du Sauveur, telles que les apôtres les présentaient ordinairement

1. Papias, évêque d'Hiérapolis, dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 39.

2. *Contre les Hérésies*, III, 1.

3. Saint Jérôme, *Des hommes illustres*, 3.

dans leurs prédications. Saint Matthieu, grâce à l'état qu'il exerçait avant sa vocation, se trouvait mieux préparé que les autres à mettre par écrit l'abrégé réclamé de tous. Le conseil de ses compagnons d'apostolat et surtout l'impulsion de l'Esprit Saint le décidèrent à entreprendre ce travail. « Après avoir lui-même prêché la foi aux Hébreux, et sur le point de partir vers d'autres nations, il écrivit son évangile dans la langue de son pays, afin de suppléer par écrit, en faveur de ceux qu'il quittait, au bien qui semblait encore réservé à sa présence »<sup>1</sup>. Comme il s'adressait à des chrétiens venus du judaïsme, il choisit spécialement dans la vie du Sauveur les traits qui mettaient en lumière l'accomplissement des prophéties, et la qualité de Messie que Notre Seigneur avait si formellement revendiquée et prouvée par ses miracles. Il montra que le royaume messianique célébré par les prophètes se trouvait réalisé par le « royaume des cieux » qu'annonçait Jésus, et par l'Église qu'il avait établie. Enfin, pour que l'exemple des chefs de la nation, obstinés dans leur incrédulité, ne pût créer d'objection contre la foi au Fils de Dieu incarné, l'évangéliste fit ressortir tout ce que les princes des prêtres avaient opposé de parti pris, de mauvaise foi et de malice à la parole et aux bienfaits de Jésus Christ. Le Messie promis à Israël n'était donc méconnu que des esprits orgueilleux et volontairement aveugles.

Mais, tout en écrivant spécialement pour les Juifs, l'apôtre se garda bien de laisser dans l'ombre le caractère d'universalité qui est propre à la rédemption et à l'Église de Jésus Christ. Chaque fois que l'occasion se présentait, il signala les actes et les paroles du Sauveur qui, loin de restreindre aux seuls enfants d'Israël le bienfait du salut, le promettent à tous les hommes de l'univers.

Comme l'écrit de saint Matthieu était composé en araméen, les chrétiens de langue grecque, qui bientôt furent de beaucoup les plus nombreux, l'interprétaient comme ils pouvaient. Une traduction grecque ne tarda pas à en être faite par

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 24.

l'apôtre lui-même, ou au moins sous ses yeux, afin que l'Évangile écrit pût être lu dans toutes les assemblées chrétiennes. Les autres apôtres emportèrent sans doute avec eux dans leurs missions l'écrit araméen, dont plus tard les traces se retrouvèrent en différents pays. Ainsi, quand au milieu du second siècle, un docteur d'Alexandrie, saint Pantène, fut envoyé dans l'Arabie Heureuse pour y porter la lumière de la foi, il vit aux mains des habitants l'Évangile araméen de saint Matthieu. « Barthélemy leur avait jadis apporté la bonne nouvelle et laissé entre les mains ce livre de l'apôtre, écrit en lettres hébraïques, et ils l'avaient conservé jusqu'alors »<sup>1</sup>. Tout naturellement, les chrétiens de Jérusalem le conservèrent aussi. Mais plus tard leurs descendants se permirent d'y faire des additions qui le défigurèrent. Au quatrième siècle, saint Jérôme en retrouva des exemplaires en lettres hébraïques, et il témoigne qu'on reconnaissait dans cet écrit l'Évangile « selon les apôtres, ou, comme la plupart le pensent, selon Matthieu »<sup>1</sup>.

Il paraît très vraisemblable que le départ des apôtres pour leurs différentes missions eut lieu dans le cours de l'année 42. Deux d'entre eux seulement restèrent à Jérusalem ou aux environs. Le premier fut Jacques le Mineur, qui fut établi chef ou évêque de l'église particulière de Jérusalem. Ce choix paraît avoir été inspiré, à défaut d'un ordre précis du Sauveur, par l'influence que cet apôtre s'était acquise même au milieu des Juifs. Sa sainteté était telle qu'on l'appelait le Juste et le rempart du peuple. Il vivait dans la plus austère pénitence et faisait profession d'un attachement inaltérable à l'antique religion de Moïse, dans tout ce qui pouvait se concilier avec la religion de Jésus Christ. Il vénérât le temple et y priait avec une telle ferveur que, bien qu'il n'appartînt pas à la tribu de Lévi, les prêtres n'osaient lui interdire l'accès du parvis qui leur était réservé. Un apôtre animé de pareils sentiments pouvait, mieux que tout autre, gagner le

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, v, 10.

2. *Dialogue contre les Pélagiens*, III, 2.

cœur des Juifs et faire profiter de son crédit personnel les chrétiens de la ville. C'est à raison de son titre d'évêque de Jérusalem qu'il fut particulièrement averti quand saint Pierre sortit de prison et quitta le pays.

L'autre apôtre demeuré près de Jacques le Mineur à Jérusalem était saint Jean, dont le frère, Jacques le Majeur, venait d'obtenir la gloire du martyre. La mission de saint Jean consistait, pour le moment, à veiller sur la Très Sainte Vierge Marie, dont le Sauveur l'avait chargé à la croix. Devenu alors fils de Marie, comme tous les autres hommes qu'il représentait au Calvaire, il l'était encore dans un sens plus particulier, et devait à la Mère du Sauveur les soins temporels que ne pouvait plus lui rendre la piété filiale de Jésus. Au lieu d'aller prêcher au loin, comme les autres apôtres, il resta donc auprès de l'humble Vierge. Il fut vis-à-vis d'elle l'interprète de la vénération, de la reconnaissance et de l'amour de toute l'Église. Marie pouvait avoir alors soixante ou soixante-deux ans. Saint Jean resta pour elle un fils d'autant plus cher que, grâce à son caractère sacerdotal, il pouvait lui rendre, sous les voiles du mystère eucharistique, cet autre Fils qui était toute sa vie et dont elle attendait patiemment l'appel pour le rejoindre au ciel.

L'Église n'eut rien à perdre à cette inaction apparente de l'apôtre bien-aimé du Seigneur Jésus. Son frère Jacques avait devancé au ciel tous ses compagnons ; Jean restera le dernier de tous, et vivra de longues années après leur martyre, comme pour compenser, par sa parole et par ses écrits, ce qu'il n'avait pu faire directement pour l'Église au temps où les autres apôtres l'évangélisaient.







## DEUXIÈME PARTIE

### L'ÉVANGILE PARMIS LES GENTILS

---

#### CHAPITRE I.

##### PRÉDICATION DES APÔTRES DANS LE MONDE PAIEN.

Saint Pierre à Antioche et en Asie Mineure. — Les Juifs de Rome. — Arrivée de saint Pierre dans cette ville. — Les chrétiens à Rome. — Ministère de saint Pierre. — Travaux des autres apôtres. — Mission définitive de Paul et de Barnabé.

Saint Luc rapporte qu'après sa sortie miraculeuse de la prison où l'avait enfermé Hérode Agrippa, saint Pierre « s'en alla dans un autre lieu »<sup>1</sup>. Il est fort probable que cet autre lieu fut d'abord la ville d'Antioche, où l'Évangile avait déjà fait de si admirables conquêtes. L'apôtre fit provisoirement de cette ville la capitale de l'Église, en y établissant son siège. Mais il n'y demeura guère, et en tout cas ne garda pas l'administration directe de cette église particulière. De même qu'il avait placé saint Jacques à la tête des fidèles de Jérusalem.

1. Actes, xii, 17.

saalem, il laissa l'église d'Antioche aux mains de pasteurs secondaires qui l'administrèrent en son nom, en lui conservant à peu près l'organisation des premiers jours. Les choses durèrent ainsi pendant un temps qu'on ne peut déterminer, et plus tard Antioche eut pour premier évêque saint Evode, auquel succéda Ignace, le célèbre martyr<sup>1</sup>.

D'après le grand docteur d'Alexandrie, Origène, qui, comme tous les écrivains des premiers siècles, avait en main des documents que nous ne possédons plus, « on croit que Pierre prêcha à travers le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce et la province d'Asie aux Juifs de la dispersion »<sup>2</sup>. De fait, l'apôtre écrivit plus tard sa première épître « à ceux de la dispersion dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie »<sup>3</sup>. Saint Pierre ne put alors que parcourir rapidement ces contrées, sans s'arrêter notablement nulle part. Des Juifs de ces différentes provinces avaient assisté à la Pentecôte<sup>4</sup>, et n'étaient point retournés dans leur pays sans emporter avec eux les germes de la foi en Jésus Christ. Ces heureux commencements avaient eu le temps de prendre quelques développements, depuis douze années écoulées, grâce aux fréquents voyages en Palestine et aux relations entretenues avec les nouveaux convertis de Jérusalem ou d'Antioche. Saint Pierre, en passant, confirma les résultats obtenus et, par sa présence, sa parole et ses miracles, en suscita de nouveaux. Le voyage comprenait un parcours de cinq à six cents lieues. Il fallut plusieurs mois pour l'accomplir, même en ne supposant que des arrêts assez courts dans chaque localité où se trouvaient des chrétiens à visiter ou des Juifs à convertir. L'apôtre était parti de Jérusalem au mois de mars de l'année 42. S'il faut en croire d'antiques et respectables traditions, il se serait trouvé à Rome à la fin de cette même année. Mais les documents sur l'apostolat de saint Pierre font presque totalement défaut. Aussi n'est-il

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 22.

2. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 1.

3. S. Pierre, I, 1.

4. Actes, II, 9-11.

point possible de décider sûrement si le voyage en Asie Mineure se fit rapidement après la visite à Antioche, ou s'il n'eut lieu que plus tard, après un premier séjour de l'apôtre en Italie.

C'est en effet dans ce dernier pays que l'Esprit Saint voulait maintenant conduire saint Pierre, parce que, dans les desseins de la Providence, Rome, la capitale politique du monde, était appelée à devenir celle de la religion nouvelle et le siège du chef de l'Église.

Déjà depuis près de quatre-vingts ans, les Juifs préparaient la voie dans cette ville aux apôtres de Jésus Christ. Après la prise de Jérusalem par Pompée, l'an 63 avant l'ère chrétienne, un bon nombre d'entre eux avaient été transportés à Rome, pour figurer au triomphe du conquérant. Redevenus libres, beaucoup restèrent dans la capitale, plutôt que de retourner dans leur pays. En 51, après la mort du triumvir Crassus, son lieutenant Cassius entra en Judée et s'empara de trente mille Juifs qu'il vendit comme esclaves, et dont un certain nombre furent envoyés à Rome. Mais il n'était point aisé de faire plier ces esclaves juifs à toutes les volontés d'un maître païen. Rien ne pouvait les contraindre à enfreindre leur loi et à accepter toutes les exigences de la servitude. On s'en débarrassa en les affranchissant, et ces affranchis formèrent une communauté importante dont quelques représentants devaient concourir plus tard à Jérusalem au complot tramé contre saint Étienne. Ces Juifs s'acclimatèrent vite à Rome. Ils se vouèrent aux humbles métiers, ne dédaignèrent aucun petit profit, devinrent peu à peu d'importants manieurs d'argent et rendirent toutes sortes de services à leurs anciens maîtres par leur merveilleuse entente des affaires. Leur succès attira dans la capitale une foule de leurs compatriotes. Relégués d'abord dans les bas quartiers de la ville, au delà du Tibre, ils s'avancèrent peu à peu jusque dans les quartiers les plus opulents, à mesure que croissaient leur fortune et leur influence.

Le grand orateur romain, Cicéron, se crut un jour obligé



de baisser la voix au forum, par crainte de « la multitude des Juifs, qui faisaient parfois grand bruit dans les assemblées »<sup>1</sup>. César s'assura le concours des Juifs en leur accordant de grands privilèges ; aussi ces derniers manifestèrent-ils avec éclat leur douleur, à la mort de leur bienfaiteur<sup>2</sup>. L'empereur Auguste ratifia tout ce que César avait accordé : droit d'association pour les Juifs, à l'exclusion des autres étrangers, exemption du service militaire, permission de vivre selon leur loi et d'avoir des synagogues à Rome<sup>3</sup>. Il prescrivit même qu'en son nom un taureau et deux agneaux fussent offerts quotidiennement et à perpétuité dans le temple de Jérusalem<sup>4</sup>. Quand les députés de Palestine vinrent près de l'empereur pour protester contre l'accession d'Archélaüs au trône de son père, l'an 4 avant notre ère, huit mille Juifs de Rome se trouvèrent là pour les escorter.

Sous Tibère, quatre d'entre eux ayant converti une femme, nommée Fulvie, et s'étant approprié son or et sa pourpre, sous prétexte d'en faire don au temple de Jérusalem, les Juifs furent chassés de Rome. Parmi les bannis, on put choisir quatre mille hommes en état de porter les armes et les envoyer en Sardaigne<sup>5</sup>. Les Juifs ne tardèrent pas à revenir et à rentrer en possession de leurs privilèges, grâce au crédit dont Hérode Agrippa jouissait auprès de Caligula et ensuite de Claude. En prenant le pouvoir, ce dernier déclara « juste que, dans tout son empire, les Juifs pussent rester fidèles aux mœurs de leur patrie, sans qu'on y mît obstacle ». Mais en même temps, il leur recommandait de « se contenter de cette faveur et de se comporter avec plus de modération, se bornant à suivre leur loi sans mépriser les religions des autres nations »<sup>6</sup>. D'ailleurs les empereurs ne permirent pas qu'en Occident, et surtout à Rome, les Juifs eussent autant d'initiative et d'indépendance que dans les villes d'Orient, où

1. *Plaidoyer pour Flaccus*, 28.

2. Suétone, *César*, 42.

3. Josèphe, *Antiquités*, XIV, x, 8, 12.

4. Philon, *Légation à Caius*.

5. Josèphe, *Antiquités*, XVIII, III, 5.

6. Josèphe, *Antiquités*, XIX, vi, 3.

la plupart du temps leurs communautés jouissaient d'une autonomie à peu près complète.

A Rome, leur influence religieuse fut considérable. Tous les écrivains du premier siècle parlent d'eux, souvent pour se moquer de leurs sabbats, de leurs fêtes religieuses, de leurs usages nationaux toujours et partout scrupuleusement observés, de leur âpreté aux petits profits et de leur habileté à s'en procurer de grands. Leur religion, avec son dogme si exclusivement spiritualiste et ses pratiques symboliques et austères, étonnait les esprits réfléchis, attirait ensuite leur attention et finissait par les gagner. Elle servait comme de port de refuge à ceux qui ne trouvaient dans les fables et dans les turpitudes morales du paganisme ni le repos de leur intelligence, ni la satisfaction de leur cœur, ni les éléments d'une vie utile et honorable. La curiosité même, le goût des nouveautés religieuses, particulièrement de celles qui venaient d'Orient, poussaient au judaïsme. D'assez nombreux adeptes lui arrivèrent de la haute société romaine, surtout parmi les femmes. Ces nouveaux convertis prenaient rang soit parmi les prosélytes de la porte, quand ils se contentaient de renoncer à l'idolâtrie et d'adorer le vrai Dieu, soit parmi les prosélytes de justice, quand ils allaient jusqu'à se soumettre à la circoncision et à adopter toutes les pratiques mosaïques.

Les Juifs, qui se sentaient profondément détestés par la masse du peuple romain, se gardaient bien de faire éclat de ces adhésions. La législation en vigueur, dont leurs privilèges leur permettaient de profiter, bien qu'ils fussent étrangers, les autorisait à posséder en commun des cimetières et des synagogues. Sept de ces dernières sont connues par leurs noms inscrits sur des tombes. Mais pour ne pas porter ombrage à l'autorité romaine, ni effrayer par leur nombre la population au milieu de laquelle ils vivaient, ils évitaient de se grouper tous ensemble sous un même chef. Chaque synagogue avait son président indépendant, qui gouvernait une portion de la colonie et dirimait les différends d'ordres religieux.

Cette organisation exceptionnelle des Juifs à Rome et dans

presque toutes les principales villes de l'empire, ne s'était point établie sans un secours manifeste de la Providence : les Juifs continuaient ainsi leur rôle de précurseurs et préparaient inconsciemment les voies à l'Évangile.

A la Pentecôte, des « étrangers de Rome » furent présents à Jérusalem <sup>1</sup>, et plusieurs d'entre eux remportèrent dans la capitale la foi en Jésus Christ. La grâce de Dieu aidant, ces premiers germes se développèrent et commencèrent à donner d'heureux fruits. Deux époux juifs, Aquila et Priscille, propagèrent activement l'Évangile parmi leurs compatriotes. Saint Paul nommera encore, parmi ces premiers chrétiens de Rome, Marie, « qui a beaucoup travaillé » au milieu d'eux, Andronique et Junie, parvenus à la foi avant lui, Ampliatus, Urbain, dont les noms sont latins, et plusieurs autres<sup>2</sup> qui déjà probablement servaient et prêchaient Jésus Christ avant l'arrivée à Rome d'aucun apôtre.

Saint Pierre avait-il été averti par Notre Seigneur qu'il aurait un jour à transférer son siège à Rome? Le savait-il par une révélation postérieure? On l'ignore complètement. Mais quand l'Évangile eut fait d'assez notables progrès dans la capitale du monde, il devint tout naturel que le chef de l'Église s'en préoccupât vivement, et eût le désir de consacrer par son autorité suprême la fondation déjà commencée. Solidement établi à Rome, l'Évangile rayonnerait sur le monde entier, en mettant à profit l'organisation même de l'empire.

Bien qu'on ne puisse l'affirmer avec une absolue certitude, tant est grande la pénurie des documents anciens, il est cependant à peu près indubitable que saint Pierre se rendit à Rome une première fois vers l'année 42. Le grand historien de l'Église dans l'antiquité dit que « l'apôtre Pierre, après avoir fondé d'abord l'église d'Antioche, fut envoyé à Rome, y prêcha l'Évangile et demeura vingt-cinq ans évêque de cette ville »<sup>3</sup>. Martyrisé en 66, il y serait donc arrivé en 42.

1. Actes, II, 10.

2. Romains, XVI, 3-15.

3. Eusèbe, *Chronique*, 40.

Le savant saint Jérôme, qui puisait ses renseignements aux sources les plus autorisées, écrit aussi : « Après son épiscopat de l'église d'Antioche, et la prédication parmi ceux de la dispersion qui avaient cru dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie, la Bithynie, Simon Pierre vint à Rome la seconde année de Claude (42), pour combattre Simon le magicien, et il y occupa pendant vingt-cinq ans la chaire sacerdotale jusqu'à la quatorzième et dernière année de Néron. »<sup>2</sup> Enfin le plus ancien catalogue des papes, dérivant de la chronique dans laquelle saint Hippolyte, au commencement du troisième siècle, énumérait à Rome « les noms des évêques romains et les années de leur pontificat », commence ainsi : « Pierre, vingt-cinq ans, un mois, neuf jours, au temps de Tibère César, de Caius, de Tibère Claude et de Néron. »

L'arrivée de Pierre à Rome passa inaperçue ; le peuple et les autorités l'ignorèrent. Pourtant cet homme, en venant établir son siège dans la capitale, dotait Rome d'« une prépondérance religieuse qui dépasserait les limites de sa domination terrestre »<sup>2</sup>. Seuls les chrétiens connurent d'abord sa présence et se réjouirent de posséder au milieu d'eux celui que le Seigneur avait placé à la tête de son Église.

Les chrétiens de Rome vivaient alors en paix. L'autorité publique ne les distinguait pas encore des Juifs ; et comme un bon nombre d'entre eux venaient du paganisme et étaient citoyens romains, la petite communauté chrétienne bénéficiait à la fois des privilèges accordés aux Juifs et des libertés que la loi garantissait aux citoyens de l'empire. Ainsi ceux-ci pouvaient s'associer pour honorer en commun une divinité quelconque, se réunir en grand nombre dans la maison des riches patriciens dont ils formaient la clientèle, acheter et posséder des domaines funéraires comportant des tombes, des habitations pour les gardiens, des portiques, des bouquets, des vastes salles où les membres de l'association s'assemblaient pour les festins funèbres. Ces festins avaient lieu assez fré-

1. *Des hommes illustres*, 1.

2. Saint Léon, *Sermon I sur les saints Pierre et Paul*.

quemment, aux anniversaires des morts et aux jours marqués par le défunt dans son testament. Ils étaient d'autant plus fréquentés que, pour attirer une nombreuse assistance, la famille faisait des libéralités en argent ou en nature.

Rien de plus facile aux chrétiens que de se servir de ces usages. De riches patriciens, convertis de bonne heure, firent de leurs demeures des lieux de réunion pour leurs frères. Bientôt aussi on acheta autour de Rome des terrains propices pour y creuser des sépultures et y élever les bâtiments nécessaires aux réunions chrétiennes. Parfois une riche famille consacra à cet usage son propre domaine funéraire. Ces sortes de propriétés étaient d'ailleurs inaliénables et insaisissables. Comme les chrétiens ne pouvaient partager les sépultures des Juifs, ils s'en firent de particulières. Suivant l'usage de l'Orient, ils enterrèrent leurs morts, au lieu de les brûler comme faisaient les Romains. Ils regardaient d'ailleurs comme sacrilège la destruction par le feu d'un corps qu'avaient consacré l'onction des sacrements et la réception de Dieu lui-même dans l'Eucharistie. « Se promettant l'éternité, ils avaient les bûchers en horreur et réprouvaient les sépultures par les flammes ». Ils croyaient en effet que « Dieu garde en réserve les éléments du corps. Ils ne redoutaient aucun dommage de la sépulture, mais restaient fidèles à l'antique et préférable coutume d'inhumer. Le corps dans le sépulcre ressemblait ainsi aux arbres qui, durant l'hiver, cachent leur sève et paraissent desséchés. Il y a aussi pour le corps un printemps à attendre »<sup>1</sup>, celui de l'éternité. Comme ce mode de sépulture réclamait plus d'espace, les chrétiens de Rome creusèrent des galeries souterraines ou catacombes au-dessous de leurs domaines funéraires ou des tombes de familles patriciennes converties à la foi. Ces galeries furent appelées « cimetières », c'est-à-dire lieux de sommeil. Ce nom seul constituait un acte de foi à la résurrection.

Des réunions avaient lieu dans les bâtiments élevés au-dessus de ces sépultures. Au lieu des chants païens et des

1. Minucius Félix, *Octavius*, 11, 34. (Commencement du III<sup>e</sup> siècle.)

lamentations juives, on y entendait les prières chrétiennes et les instructions des prêtres. La célébration du mystère eucharistique et la communion au corps du Seigneur y remplaçaient les festins funéraires. Personne ne s'étonnait des réunions qui se tenaient en ces différents lieux et les magistrats n'en prenaient nul souci. D'ailleurs l'autorité avait pour principe de ne jamais intervenir dans les assemblées de ce genre, tant que l'ordre public n'était pas troublé, et de leur côté, les apôtres recommandèrent toujours la soumission aux puissances établies.

Quand saint Pierre fut arrivé à Rome, les chrétiens les plus notables se firent un honneur de lui offrir l'hospitalité. Il séjourna sans doute chez Aquila et Priscille qui possédaient une demeure sur la colline de l'Aventin, au sud-ouest de Rome. D'anciennes traditions permettent aussi de croire qu'il résida quelque temps plus au centre, sur la colline du Viminal, non loin de la maison du sénateur Pudens. Enfin un séjour qui a laissé des souvenirs plus précis est celui qu'il fit hors de la ville, au nord-est, près de la voie Nomentane. Il y avait là un cimetière appelé « Ostrien », parce qu'il était situé dans le domaine de la famille d'Ostorius. Les martyrologes des premiers âges chrétiens le nomment toujours « le grand cimetière » et « le cimetière près des eaux où Pierre baptisait ». Près de là se voyaient en effet d'antiques marécages, très favorables aux immersions baptismales. De plus le camp des prétoriens venait d'être établi dans le voisinage, ce qui garantissait les chrétiens contre toute entreprise violente, qu'elle vînt des païens ou des Juifs. On vénère encore à Rome la première chaire que le chef de l'Église dut occuper au cimetière Ostrien. C'est un meuble grossier, que la piété des âges suivants a enrichi de ciselures et d'ornements divers.

On n'a aucune donnée historique sur la manière dont saint Pierre exerça son ministère à Rome. On peut imaginer, par analogie, qu'il tenta de prêcher Jésus Christ dans les synagogues des Juifs et que sa parole y détermina un certain nombre de conversions. Les païens furent aussi l'objet de

son zèle apostolique. On s'intruisait et on s'édifiait à l'entendre raconter la vie du Sauveur, dans les termes arrêtés en commun par les apôtres avant leur séparation. Pierre prêchait donc, répondait aux difficultés, réfutait les erreurs, corrigeait les abus, administrait les sacrements, ordonnait des pasteurs de second ordre pour la ville et ses environs, présidait aux réunions des fidèles, priait avec eux, célébrait le sacrifice eucharistique et, comme il avait fait à Jérusalem et en d'autres villes, appuyait sa prédication par des miracles.

Du reste, la résidence de saint Pierre à Rome ne fut pas continue. A l'exception de saint Jacques le Mineur, spécialement attaché à l'église de Jérusalem, les apôtres ne s'établirent pas à demeure dans une ville ou une contrée particulière. Ils allaient où l'Esprit de Dieu les poussait, jetant à leur passage la semence évangélique et fondant des églises dont ensuite il laissaient l'administration à des pasteurs de leur choix. Au début, ces pasteurs portèrent indifféremment les noms de prêtres ou d'« évêques », c'est-à-dire surveillants, avec des pouvoirs plus ou moins étendus. Par la suite, le nom d'évêque fut réservé aux chefs des églises principales d'une région, avec juridiction sur les prêtres qui exerçaient les fonctions sacrées dans cette région. C'est ainsi que saint Pierre, tout en conservant Rome comme point d'attache, dut se porter en différents endroits pour y annoncer l'Évangile et y organiser des communautés de fidèles.

Si nous manquons presque absolument de détails sur le ministère apostolique du chef de l'Église, nous sommes encore moins heureux en ce qui concerne les autres apôtres. Dans les âges suivants, des hérétiques, et parfois même des catholiques tentèrent de combler cette lacune. Du second au quatrième siècle, des écrivains indiscrets mirent en circulation des Actes des apôtres où les traditions authentiques sont si bien noyées dans la légende qu'il est impossible d'y démêler le vrai du faux. On eut ainsi des Actes de saint Pierre et de saint Paul, de saint André, de saint Thomas, des Itinéraires, des évangiles, des Apocalypses de tel ou tel apôtre, et

quantité d'autres écrits ne méritant aucune créance. L'Église réprouva toujours ces récits fantaisistes. Un prêtre qui s'était permis d'écrire ainsi à propos des voyages de saint Paul, « fut convaincu devant saint Jean d'être l'auteur du livre, et il eut beau avouer qu'il avait agi ainsi par amour de Paul, il fut dépouillé de sa charge »<sup>1</sup>. Au lieu de chercher une édification problématique ou une satisfaction de curiosité dans ces livres appelés « apocryphes », c'est-à-dire cachés et dignes de l'être, mieux vaut se résigner humblement à ignorer des faits que Dieu a jugé à propos de laisser tomber dans l'oubli.

Pour célébrer les apôtres, l'Église se contente dans sa liturgie de rappeler les instructions que leur a données Notre Seigneur. C'est dire que leur gloire a consisté à répondre fidèlement aux grâces de leur vocation. Ils ont été des instruments dociles aux ordres de Jésus Christ, à qui reviennent tout honneur et toute gloire dans la fondation de l'Église. Qu'importent maintenant les détails de leur vie? Tout est résumé par ces paroles de la sainte liturgie : « Voilà les triomphateurs et les amis de Dieu qui, sans tenir compte des ordres des princes, ont mérité l'éternelle récompense. Ce sont eux qui pendant leur vie ont planté l'Église dans leur sang. Ils ont bu le calice du Seigneur, et leur doctrine est pour l'Église un foyer de lumière, comme le soleil pour la lune. »<sup>2</sup>

Quelques mots échappés aux écrivains ecclésiastiques du second et du troisième siècle permettent seuls de soupçonner en quelles contrées les différents apôtres exercèrent leur zèle.

Le frère de Pierre, André, porta l'Évangile chez les Scythes qui occupaient les régions situées au nord de la mer Noire. Il visita plusieurs colonies grecques, sur la rive méridionale de la même mer, passa ensuite dans la Grèce même, et fut crucifié à Patras, dans la province d'Achaïe, sur une croix disposée en X<sup>3</sup>. Dans une lettre de la fin du iv<sup>e</sup> siècle, où la légende fait raconter le martyre de l'apôtre par les prêtres et les diacres d'Achaïe, on lit cette touchante expression de ses

1. Saint Jérôme, *Des hommes illustres*, 7.

2. *Office des Apôtres*, Répons des Nocturnes.

3. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, 39-44; III, 1.



sentiments, à la vue de l'instrument de son supplice : « O bonne croix, illustrée par le contact des membres du Seigneur, croix longtemps désirée avec prédilection, sans cesse recherchée et enfin offerte aux désirs de mon cœur, reçois-moi des mains des hommes pour me rendre à mon Maître, et que par toi m'accueille Celui qui par toi m'a racheté. »<sup>1</sup>

**Jude**, cousin du Seigneur et frère de Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, prêcha en Syrie et en Arabie. Il écrivit aux chrétiens d'Asie Mineure une lettre qui nous est restée. Les anciennes traditions n'offrent rien de précis touchant la fin de sa vie. Les uns le font mourir de mort naturelle à Édesse, les autres croient qu'il fut martyrisé en Perse ou en Phénicie<sup>2</sup>.

Sur Simon, frère du précédent, on ne sait rien de certain. A en croire des récits d'autorité fort douteuse, il aurait évangélisé l'Égypte, le pays de Cyrène et la Mauritanie.

Philippe exerça son apostolat en Phrygie et fut martyrisé à Hiéropolis<sup>3</sup>. Il aurait été marié avant sa vocation, et ses filles furent plus tard favorisées du don de prophétie. Il est possible toutefois que ce dernier détail doive se rapporter au diacre Philippe et non à l'apôtre.

Matthieu, après avoir prêché en Palestine et écrit son évangile, se rendit en Éthiopie, peut-être aussi en Perse et chez les Parthes. On ne sait au juste s'il souffrit le martyre ou si sa mort fut naturelle<sup>4</sup>.

Ce serait aussi en Éthiopie que Matthias aurait prêché<sup>5</sup>.

Thomas annonça l'Évangile aux Parthes et aux Perses, et fut enseveli à Édesse<sup>6</sup>.

Après avoir prêché du côté de l'Inde, c'est-à-dire probablement en Arabie Heureuse<sup>7</sup>, Barthélemy dut être écorché vif en Arménie.

1. Office de saint André, VI<sup>e</sup> leçon.

2. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, I, 13; II, 40.

3. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 30, 31.

4. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, I, 19; II, 41; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 9.

5. Nicéphore, II, 60.

6. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, I, 13; III, 1; Socrate, *Histoire ecclésiastique*, I, 19; IV, 18.

7. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, V, 10; saint Jérôme, *Des hommes illustres*, 36

Il est à remarquer que ces hommes, dont le Sauveur avait fait les colonnes de son Église, furent presque tous envoyés dans les parties du monde qui passaient pour moins civilisées. Quels qu'aient été les fruits de leur apostolat, Dieu n'en montra pas moins par là que les âmes des Éthiopiens, des Parthes et des Scythes, auxquels il fit l'honneur d'envoyer ses apôtres, n'étaient pas moins précieuses à ses yeux que celles des Juifs, des Grecs et des Romains. Seuls, saint Pierre à Rome, et plus tard saint Jean en Asie Mineure, consacrèrent plus particulièrement leur ministère aux peuples des deux dernières races; et encore le rôle principal ne leur fut-il pas dévolu dans la prédication de l'Évangile au milieu du monde grec, puisque saint Paul fut spécialement l'apôtre des gentils.

Pour remplacer saint Jacques le Majeur, déjà martyrisé, et saint Jean que ses fonctions auprès de la Très Sainte Vierge Marie devaient retenir quelques années, Dieu allait susciter deux nouveaux apôtres, et même assigner à l'un d'eux une mission que celle de Pierre serait seule à dépasser en grandeur.

Après le départ des apôtres, Jérusalem devint une église particulière dont les membres allièrent ensemble, avec une ferveur dont saint Jacques avait le premier donné l'exemple, les pratiques de la loi nouvelle et celles de la loi ancienne, autant du moins qu'elles ne s'excluaient pas. Les chrétiens d'origine juive s'accommodaient fort bien de cet état de choses. Ils se persuadaient même volontiers que c'était l'état normal voulu par le Sauveur. A Antioche, les Juifs convertis comprenaient un peu mieux que la loi mosaïque ne pouvait plus être considérée comme la condition nécessaire du salut, et tout en se croyant une certaine supériorité sur les chrétiens venus du paganisme sans passer par le judaïsme, ils se sentaient obligés de convenir que ces derniers appartenaient à l'Église de Jésus Christ, au même titre qu'eux.

Les païens de bonne volonté, auxquels eût répugné l'idée de se faire juifs pour devenir chrétiens, affluaient maintenant à Antioche pour être instruits et recevoir le baptême. L'église de cette ville se trouvait donc dans une situation très florissante.

sante et, grâce à l'initiative prépondérante de Barnabé, elle jouissait d'une organisation assez complète. « Il y avait dans « cette église d'Antioche des prophètes et des docteurs », favorisés des dons de l'Esprit Saint pour l'édification du peuple. Les prophètes recevaient de Dieu des révélations par lesquelles ils apprenaient les choses cachées soit dans les ombres de l'avenir, soit dans le secret des consciences, et ils manifestaient ces révélations pour l'utilité de l'Église en général, ou pour celle des fidèles en particulier. Les docteurs, mis en possession de la science religieuse par les dons surnaturels de la grâce, la transmettaient à leurs auditeurs. Leur fonction était inférieure à celle des prophètes.

Parmi les ministres qui avaient reçu à Antioche les dons de prophétie ou de science, on distinguait « Barnabé, Simon « surnommé le Noir, Lucius de Cyrène, Manahen, qui était « frère de lait du tétrarque Hérode, et Saul ». Ce dernier, averti déjà par le Seigneur de la haute mission qui l'attendait, restait humblement à son rang, jusqu'à ce que fût arrivé le moment de s'élancer à la conquête du monde.

« Or pendant qu'ils célébraient le culte du Seigneur et qu'ils « jeûnaient, l'Esprit de Dieu leur dit : Mettez-moi à part Saul « et Barnabé, pour l'œuvre en vue de laquelle je les ai réservés. « Alors on jeûna, on pria, on leur imposa les mains et on les « laissa aller »<sup>1</sup>.

Par cette imposition des mains, précédée de jeûnes et de prières, l'épiscopat fut vraisemblablement conféré aux deux élus, déjà revêtus du sacerdoce, comme le donnent à supposer les fonctions qu'ils remplissaient à Antioche. Par la voix d'un prophète, le Saint Esprit manifesta sa volonté d'appeler à l'apostolat Saul et Barnabé, et, par l'ordination, l'Église fit descendre en eux les grâces spéciales et le caractère de l'épiscopat. Les deux nouveaux apôtres, Saul maintenant nommé le premier à cause de la supériorité de sa mission, et Barnabé, sont pourvus désormais de tout ce qui leur est nécessaire pour exercer avec fruit le ministère que Dieu leur a confié.

1. Actes, XIII, 1-3.



## CHAPITRE II.

### PREMIÈRE MISSION DE SAINT PAUL.

Prédication dans l'île de Chypre. — Prédication à Antioche de Pisidie. — Expulsion des apôtres à l'instigation des Juifs. — Prédication à Iconium. — A Lystres. — Nouvelles hostilités des Juifs. — Confirmation et résultat final de la mission.

Après avoir reçu, par l'imposition des mains, le pouvoir et les grâces nécessaires à leur mission, Saul et Barnabé se mirent en route. « Envoyés par l'Esprit Saint, ils se rendirent « à Séleucie, et de là naviguèrent vers Chypre ». Le départ eut lieu très probablement au cours de l'année 45. Séleucie était un port de mer assez important, qui desservait Antioche, située à environ six lieues de là. Cinquante et quelques lieues de mer séparaient Séleucie du port de Chypre le plus voisin. Il fallait donc ordinairement plusieurs jours de navigation pour se rendre à l'île.

Le choix de Chypre, comme première étape de la mission, s'explique naturellement par la prédilection de Barnabé pour sa patrie. Toutefois l'impulsion de l'Esprit Saint avait aussi son influence sur l'itinéraire suivi par les deux missionnaires. L'île ne pouvait du reste revendiquer la faveur de les posséder qu'à raison de la corruption même de ses habitants. La douceur du climat, la beauté des paysages, la

fécondité des terres y rendaient la vie facile et agréable. Mais une infâme divinité, importée jadis par les Phéniciens, identifiée ensuite avec la déesse la plus impudique des Grecs, et trop fidèlement servie par les Cypriotes, rendait les mœurs des insulaires plus dépravées encore que celles des habitants d'Antioche. Dans le temple de Paphos, on honorait Astarté, la grande déesse de l'île, sous la forme d'une pierre conique. A Salamine, Jupiter, le principal des dieux grecs, avait un temple où on lui offrait encore à cette époque des victimes humaines. Chypre formait une province romaine dont le gouverneur, à la nomination du sénat, portait le titre de proconsul, le nom de légat demeurant réservé aux gouverneurs mis par l'empereur à la tête des provinces frontières, où résidaient habituellement les légions. Des Juifs s'étaient établis dans l'île depuis assez longtemps pour y faire le commerce; mais ils vivaient à l'écart des païens, sans se laisser entamer par la contagion de leur immoralité. C'est à eux surtout que s'adressèrent les deux apôtres.

« Quand ils furent arrivés à Salamine », port situé à l'est de l'île, « ils se mirent à prêcher la parole de Dieu dans les « synagogues des Juifs. Or il y avait pour travailler avec eux « Jean », le neveu de Barnabé, aussi appelé Marc et Jean Marc, qui avait suivi son oncle de Jérusalem à Antioche. Les missionnaires ne prolongèrent pas leur séjour à Salamine, mais parcoururent l'île, en suivant la côte méridionale et en s'arrêtant aux villes où se trouvaient des Juifs. « Lorsqu'ils « eurent traversé toute l'île, jusqu'à Paphos », à l'extrémité sud-ouest, « ils firent la rencontre d'un juif, magicien et « faux-prophète, qui s'appelait Barjésu, et se trouvait auprès « du proconsul Sergius Paulus ». Ce proconsul, obéissant aux préjugés de son temps, entretenait auprès de lui ce sorcier qui promettait de lui révéler l'avenir et les choses cachées. Toutefois, la présence des deux étrangers dans l'île, leur prédication, peut-être des miracles accomplis par eux, lui avaient été signalés, et comme il était « un homme « prudent, il fit venir Barnabé et Saul, et manifesta le désir « d'entendre la parole de Dieu ». Les rêveries de la magie

n'avaient pas mieux satisfait son âme inquiète et loyale que les fables incohérentes et immorales de la religion païenne. Il écouta donc avec un vif intérêt la parole des apôtres et se sentit puissamment incliné à y croire.

Le sorcier jugea que son crédit serait ruiné si le proconsul se décidait à embrasser la religion des nouveaux venus. « Aussi cet élymas ou mage (car telle est la signification de « ce nom », qui veut dire « sage » en arabe) « leur faisait-il « opposition, en cherchant à détourner le proconsul de la « foi. Mais Saul, le même que Paul, fixant sur lui son regard, « lui dit : Toi que remplissent toutes les sortes de fraude et « de tromperie, fils du diable, ennemi de toute justice, tu ne « cesseras donc pas de faire dévier les voies droites du Sei- « gneur? En cet instant, voici que la main du Seigneur est « sur toi; tu vas devenir aveugle et tu ne verras pas le « soleil de quelque temps. Aussitôt l'obscurité et les ténèbres « tombèrent sur lui, et il tournait sur lui-même, cherchant « quelqu'un qui lui donnât la main. A la vue de cet événe- « ment, le proconsul crut, plein d'admiration pour la doctrine « du Seigneur<sup>1</sup> ». Par un même miracle, l'imposteur se trouvait châtié, la parole des apôtres confirmée et la conversion du proconsul assurée.

A cet endroit de son récit, saint Luc signale la substitution du nom de Paul à celui de Saul. Les Juifs que leurs affaires mettaient en rapport avec le monde grec et romain, ajoutaient ordinairement à leur nom hébreu un nom grec ou latin, qui en était la traduction ou, s'il se pouvait en reproduisait à peu près la forme. Ainsi le neveu de Barnabé portait à la fois le nom hébreu de Jean et le nom latin de Marc. Saint Thomas traduisait son nom par le grec Didyme. Le chef des apôtres, Simon, appelé Céphas par le Seigneur, avait pris le nom grec de Pétrus, qui signifie « pierre », comme le nom hébreu. Saul, « le désiré » devint Paul, en latin « le petit ». Ce nom appartenait à une grande famille patricienne de Rome, et pouvait être emprunté par tous ceux qui se rattachaient à elle

1. Actes, XIII, 4-12.

à un titre quelconque. Peut-être l'apôtre choisit-il ce nom, moins pour sa ressemblance avec celui de Saul, qu'en souvenir de ce Paulus Sergius qu'il venait de conquérir à la foi.

L'évangélisation de l'île de Chypre ne dura pas très longtemps, d'autant que les apôtres ne paraissent pas avoir fait porter leurs principaux efforts du côté des païens. Quand la saison devint propice, probablement dès le printemps de l'an 46, ils quittèrent le pays. « Après s'être embarqués à « Paphos, Paul et ceux qui l'accompagnaient arrivèrent à « Pergé de Pamphilie », près de la côte méridionale de l'Asie-Mineure, à soixante-dix lieues de l'île. Ils se proposaient d'évangéliser les populations établies à l'intérieur même du pays et de travailler spécialement à la conversion des gentils. Pour arriver jusqu'à eux, il fallait s'engager dans un pays montagneux, coupé de torrents et de rivières et sillonné par les brigands. Cette perspective, et surtout le peu de goût qu'il avait pour l'évangélisation des païens, découragèrent Jean Marc, au point que les deux missionnaires jugèrent préférable de se passer de son concours. En conséquence, « Jean se sépara d'eux et retourna à Jérusalem ».

« Pour eux, ils ne firent que traverser Pergé », ville insalubre que la plupart des habitants abandonnaient pendant la belle saison pour émigrer dans la montagne, « et ils « arrivèrent à Antioche de Pisidie ». Pour parvenir à cette ville, située à près de cinquantes lieues au nord de la précédente, ils eurent à franchir la chaîne du Taurus et à s'aventurer dans une région pauvre et sauvage.

Antioche de Pisidie, assise sur les flancs d'une montagne, était une ville importante à laquelle Rome avait accordé le titre de colonie, comportant le droit de se gouverner elle-même. Les Juifs y étaient accourus en nombre considérable. Mais ils trouvaient là, comme à Chypre un foyer actif de superstition et d'immoralité, dont Antioche tirait gloire et profit, le temple du dieu Men ou Lunus. Le culte de la lune, honorée sous ce nom et décorée d'attributs singuliers importés de Syrie, était déchu de sa splendeur depuis la conquête

romaine ; mais il n'en exerçait pas moins une influence corruptrice sur toute la contrée. Les Juifs seuls savaient résister victorieusement au danger.

Après leur arrivée dans la ville, Paul et Barnabé « entrèrent « dans la synagogue le jour du sabbat et y prirent place. « Quand on eut lu la loi et les prophètes, le chef de la synagogue », pour se conformer à l'usage suivi envers les docteurs étrangers qui se présentaient dans l'assemblée, « leur envoya « dire : Frères, si vous avez quelque exhortation à adresser « au peuple, parlez. Alors Paul se leva, et de la main réclamant « le silence, il dit :

« Hommes d'Israël, et vous qui craignez Dieu, écoutez. Le « Dieu du peuple d'Israël a choisi nos pères, et il a glorifié le « peuple, pendant qu'ils habitaient dans la terre d'Égypte, et « il leva son bras pour les tirer de là. Durant l'espace de « quarante ans, il soutint leur existence au désert ; puis, « exterminant sept nations dans la terre de Chanaan, il leur « en distribua au sort le territoire, au bout d'environ quatre « cent cinquante ans. Ensuite il leur donna des juges jusqu'au « prophète Samuel. A partir de là, ils demandèrent un roi et « Dieu leur donna Saül, fils de Cis, homme de la tribu de « Benjamin, pendant quarante ans. Quand il eut mis celui- « ci de côté, il leur suscita pour roi David, au sujet duquel il « rendit ce témoignage : J'ai trouvé en David, fils de Jessé, un « homme selon mon cœur qui fera toutes mes volontés.

« C'est de la race de celui-ci que Dieu, selon sa promesse, « a fait sortir pour Israël le Sauveur Jésus, après que Jean « eut prêché, avant son avènement, le baptême de pénitence « à tout le peuple d'Israël. Jean disait en effet, quand il « achevait sa course : Je ne suis pas celui auquel vous pensez. « Celui-là, le voici qui vient après moi, et je ne suis pas « digne de délier les chaussures de ses pieds.

« Mes frères, vous les fils de la race d'Abraham, et vous « aussi qui dans cette assemblée craignez Dieu, c'est à vous « qu'a été envoyée la parole du salut qui vient de lui. Ceux « qui habitaient Jérusalem et les chefs de la ville l'ont « méconnu ; mais, par leur jugement même, ils ont accompli



« les paroles des prophètes qui sont lues à chaque sabbat.  
 « Bien que ne trouvant rien en lui qui méritât la mort, ils  
 « demandèrent à Pilate l'autorisation de le faire mourir. Ils  
 « accomplirent donc tout ce qui avait été écrit à son sujet,  
 « puis le descendirent du bois et le mirent au tombeau.  
 « Mais le troisième jour, Dieu l'a ressuscité d'entre les morts.  
 « Pendant un grand nombre de jours, il s'est montré à ceux  
 « qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem, et  
 « aujourd'hui encore ceux-là sont ses témoins auprès du  
 « peuple.

« Quant à nous, nous vous annonçons que la promesse  
 « faite à nos pères, Dieu l'a accomplie pour nos fils en res-  
 « suscitant Jésus, ainsi qu'il est écrit au second psaume : Tu  
 « es mon Fils et aujourd'hui je t'engendre. Il l'a ressuscité dès  
 « morts, sans qu'il puisse jamais retourner à la corruption,  
 « conformément à cette parole : Les choses promises à David  
 « seront fidèlement exécutées pour vous. C'est pourquoi il  
 « dit encore ailleurs : Vous ne permettrez pas que votre  
 « Saint voie la corruption. Il est certain que David, après  
 « avoir gouverné en son temps selon la volonté de Dieu, s'en-  
 « dormit, fut déposé auprès de ses pères et connut la corrup-  
 « tion. Mais celui que Dieu a ressuscité des morts n'a pas vu  
 « la corruption.

« Sachez-le donc, frères, ce qu'on vous annonce, c'est que  
 « par lui vous sont remis les péchés et tout ce dont vous  
 « n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse. Quiconque croit  
 « en lui est justifié. Prenez donc garde de tomber sous  
 « le coup de cet oracle des prophètes : Ouvrez les yeux, incré-  
 « dules, soyez dans l'étonnement et demeurez anéantis ; car  
 « j'accomplis dans votre temps une œuvre que vous ne croi-  
 « rez pas lorsqu'on vous la racontera ».

Cet abrégé du discours de saint Paul donne l'idée de l'argumentation qu'il employait vis-à-vis des Juifs. Il commence par montrer comment, d'Abraham à David, le Seigneur a gouverné son peuple, de manière à faire asseoir sur le trône celui qui un jour devait avoir pour fils et pour successeur le Messie promis. Cette première partie ne pouvait être con-

testée par aucun israélite. Passant ensuite à l'époque contemporaine, il en appelle au témoignage d'un grand prophète que beaucoup ont vu et entendu, et dont tous révèrent la sainteté et l'autorité. Or Jean, en qui l'on croyait voir le Messie, ou tout au moins Élie, a désigné Jésus comme le rédempteur attendu. Ce Jésus, il est vrai, a été mis à mort par les chefs de la nation : mais sa condamnation ne saurait créer de présomption contre lui. Bien au contraire ; elle était prédite par les prophètes et servait de préliminaire indispensable au grand miracle de la résurrection promis par les oracles sacrés, et réalisé en Jésus seul, ainsi que l'affirment les apôtres et les disciples, témoins vivants du prodige.

L'apôtre tirait de là cette conclusion que le salut ne pouvait être assuré que par la foi en Jésus Christ. Sans crainte de heurter les préjugés orgueilleux et erronés de ses auditeurs, il leur déclarait formellement que la loi de Moïse ne renfermait pas la grâce de la justification totale, et que ceux mêmes qui refuseraient cette grâce tomberaient, comme les déicides de Jérusalem, sous l'anathème des prophéties qu'ils lisaient assidûment.

Il n'y avait rien à opposer à cette argumentation qui réunissait dans une même trame les prophéties incontestées du passé et les témoignages incontestables du présent. Car cette résurrection que publiaient les apôtres, en qualité de témoins oculaires, tous les Juifs de l'univers la connaissaient, au moins par le récit conventionnel et insoutenable que les princes des prêtres avaient fait répandre partout.

Le discours de Paul à la synagogue d'Antioche produisit grand effet sur toute l'assistance. Aux questions posées, Paul et Barnabé répondirent ensuite à la satisfaction de tous. « Aussi quand ils sortirent, on les pria de reprendre la parole sur le même sujet le sabbat suivant ». Un grand nombre de Juifs étaient visiblement ébranlés et voulaient mettre la semaine à profit pour réfléchir et se consulter. D'autres prirent de suite leur résolution. « Quand l'assemblée se sépara, beaucoup de Juifs et de prosélytes du pays suivirent

« Paul et Barnabé. Ceux-ci leur parlèrent encore pour les « exhorter à rester fidèles à la grâce de Dieu »<sup>1</sup>.

Pendant la semaine qui suivit, l'ennemi sema l'ivraie dans le champ où le Seigneur venait de faire jeter le bon grain. La haine jalouse se réveilla dans le cœur de certains Juifs. La doctrine nouvelle froissait leur orgueilleux entêtement; ils convinrent donc de s'y opposer de toutes leurs forces. Cependant l'instruction de Paul servait de thème aux plus ardentes discussions, et l'on attendait avec impatience la reprise de la prédication. « Aussi, le sabbat suivant, presque toute la ville », c'est-à-dire une multitude de prosélytes et de païens mêlés aux Juifs, « se rassembla pour entendre la parole de Dieu. A « la vue de ces foules, les Juifs furent remplis de fureur, et « à toutes les paroles de Paul ils opposèrent la contradiction et « le blasphème. Alors Paul et Barnabé leur dirent avec fermeté : « C'est à vous qu'il fallait tout d'abord annoncer la parole « de Dieu. Mais puisque vous la repoussez et que vous vous « jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous allons « nous tourner du côté des gentils. Le Seigneur nous a en « effet donné cet ordre : Je t'ai placé pour éclairer les nations, « afin que tu assures leur salut jusqu'aux extrémités de la « terre. En entendant ces paroles, les gentils se réjouirent et « rendirent hommage à la parole de Dieu. Alors crurent « tous ceux qui étaient prédestinés à la vie éternelle ».

Ce dénouement avait été annoncé par Notre Seigneur dans sa parabole des invités aux noces : « Les noces sont préparées, mais les premiers invités n'en ont pas été dignes. Allez donc aux carrefours des routes et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez »<sup>2</sup>. Il ne pouvait étonner personne, après la conduite que les Juifs de Palestine avaient tenue à l'égard du divin Maître et plus tard de ses envoyés. Ce qu'il importe toutefois de remarquer, c'est que nulle part les Juifs ne trouvent d'arguments sérieux à opposer à la prédication évangélique. Le préjugé, la contradiction, la haine, le blasphème, la

1. Actes, XIII, 13-43.

2. S. Matthieu, XXII, 8, 9.

persécution, la violence, le meurtre : tels sont les degrés que parcourt successivement leur antipathie quand rien ne les arrête. Les païens accourent de leur côté non seulement pour recueillir les miettes, mais pour s'asseoir au festin même que dédaignent les enfants d'Abraham. A Antioche se convertirent tous ceux qui étaient prédestinés à la vie éternelle, c'est-à-dire tous ceux dont Dieu connaissait la bonne volonté et la constance dans le bien, et qui, après avoir dignement profité de la première grâce reçue, persévéraient fidèlement jusqu'à la fin avec l'aide du Seigneur.

L'opposition des Juifs ne ralentit point le mouvement des païens vers l'Église, et « la parole du Seigneur se propageait dans « toute la contrée », de sorte qu'Antioche de Pisidie devint un centre de vie chrétienne pour la région. Les apôtres se consacrèrent à cette mission durant un temps notable. De plus en plus exaspérés par le succès qui couronnait le zèle des missionnaires, « les Juifs excitèrent les femmes marquantes qui « étaient de leur religion et les principaux de la ville. Ceux-  
« ci soulevèrent une persécution contre Paul et Barnabé et  
« les chassèrent de leur territoire. Mais les apôtres secouè-  
« rent sureux la poussière de leurs pieds et vinrent à Iconium.  
« Quant aux disciples, ils étaient remplis de joie et de  
« l'Esprit Saint »<sup>1</sup>.

Habiles à exploiter toutes les influences, les Juifs réussirent à faire croire aux magistrats municipaux que la présence des apôtres constituait un danger pour la tranquillité de la ville. Le moyen qu'ils employèrent les déshonora aux yeux des convertis, mais n'atteignit pas le but auquel ils visaient. Car l'Église demeurait solidement plantée à Antioche, à la grande joie de tous ces gentils que l'Esprit Saint venait de confirmer par l'effusion de ses dons. La tempête secoua l'arbre sans le déraciner, et son souffle porta sur d'autres terres la semence évangélique.

Iconium, capitale de la Lycaonie, à une trentaine de lieues

Actes, xii, 44-52.

au sud-est d'Antioche, faisait alors partie de la province romaine de Galatie comprenant, outre la Galatie proprement dite, la Pisidie, la Lycaonie et une portion de la Phrygie. Cette ville avait rang de colonie romaine, comme Antioche. Les habitants semblaient subir l'influence d'un grand désert qui s'étendait au nord de la ville : leurs mœurs étaient grossières et dépravées. On vénérât à Iconium une divinité de Phrygie, Cybèle, regardée comme la mère des dieux, et symbolisée par les pierres, les aérolithes et même les montagnes. Le culte qu'on lui rendait ne respirait que frénésie sauvage et débauche. Dans cette cité, comme dans la précédente, les Juifs avaient fondé une communauté et bâti une synagogue.

Dès que les deux apôtres se trouvèrent « à Iconium, il arriva qu'ils entrèrent ensemble dans la synagogue des Juifs. Ils y parlèrent, et il en résulta qu'une multitude de Juifs et de Grecs reçurent la foi. Mais ceux des Juifs qui restèrent incrédules excitèrent et firent entrer en fureur contre les frères l'esprit des gentils ». Ces excitations ne produisirent pas l'effet sur lequel comptaient les adversaires de l'Évangile. Les apôtres tinrent ferme et, en dépit de l'antagonisme des Juifs, « ils firent un long séjour. Ils agissaient en toute assurance au nom du Seigneur qui rendait témoignage à la parole de sa grâce, par les signes et les prodiges qu'il donnait à leurs mains d'opérer ». Ici les miracles sont formellement indiqués comme moyen d'action. Dieu n'en faisait sans doute pas accomplir partout ; il les multipliait pourtant en certains endroits, quand ils étaient indispensables pour accréditer la mission de ses envoyés.

La parole évangélique, confirmée par de si énergiques arguments, remua toute la cité, si bien que « dans la ville, la multitude se divisa ; les uns étaient avec les Juifs, les autres avec les apôtres. Il ne s'en produisit pas moins un mouvement hostile des gentils et des Juifs avec leurs chefs, en vue d'accabler, d'outrager et de lapider les apôtres. Ceux-ci s'en aperçurent et se réfugièrent à Lystres et à Derbé, villes de Lycaonie, et dans tout le pays d'alentour,

« et ils se mirent à y évangéliser »<sup>1</sup>. C'était donc encore la haine des Juifs qui poussait les apôtres à de nouvelles conquêtes.

La tradition a conservé le souvenir d'une illustre chrétienne d'Iconium, sainte Thècle, probablement convertie dès cette première mission. Les Pères, ces saints et savants écrivains des premiers siècles de l'Église, font à l'envi l'éloge de son courage à défendre sa virginité et de sa patience à supporter tous les tourments pour la foi de Jésus Christ. Ils la représentent comme le modèle des vierges chrétiennes. La légende s'est malheureusement emparée de l'histoire de sainte Thècle, de sorte qu'aujourd'hui l'on ne peut reconnaître les éléments vraiment authentiques de son histoire.

Lystres était bâti sur le versant septentrional du Taurus cilicien, à quelques lieues au sud d'Iconium. On n'y accédait pas toujours facilement, à cause des brigands qui infestaient la région. Les Juifs n'y avaient pas de colonie importante. Les habitants de Lystres, grossiers et superstitieux, possédaient un sanctuaire consacré à Jupiter, le plus grand des dieux du paganisme. Ils connaissaient la fable d'après laquelle deux vieillards de Phrygie, Philémon et Baucis, avaient un jour donné l'hospitalité à Jupiter et à son fils Mercure, venus à eux sous forme humaine<sup>2</sup>, et ils enviaient aux Phrygiens, leurs voisins du nord-ouest, l'honneur d'une pareille visite.

A leur arrivée à Lystres, Paul et Barnabé débutèrent par un miracle. « A Lystres était assis un homme impotent des pieds, boiteux dès sa naissance et n'ayant jamais marché. Il entendit Paul qui parlait. Celui-ci le regarda et, voyant qu'il avait foi en sa guérison, il dit d'une voix forte : Lève-toi droit sur tes pieds. Il s'élança et se mit à marcher. Les foules, à la vue de ce que Paul venait d'opérer, élevèrent la voix et dirent en lycanien : Les dieux, se faisant semblables aux hommes, sont descendus parmi nous. Et ils appelaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure, parce que c'était lui qui

1. Actes, xiv, 1-6.

2. Ovide, *Métamorphoses*, VIII, fable vii.

« portait la parole », et que Mercure était le dieu de l'éloquence.

Les deux apôtres parlaient le grec, compris de tous en Asie Mineure. Mais n'entendant pas le lycœonien, ils ne purent se rendre compte de ce que criait la foule. D'ailleurs comment s'attendre à une si singulière aventure? C'était la coutume invariable des païens de l'antiquité d'offrir des sacrifices et d'ériger des autels commémoratifs aux endroits où se manifestait la divinité. Aussi, à peine informé du grand événement, « le prêtre même de Jupiter, qui résidait en avant de « la ville, amena devant les portes des taureaux et des couronnes, et se mit en devoir d'offrir un sacrifice avec le « peuple. En apprenant pareille chose, les apôtres Barnabé « et Paul déchirèrent leurs tuniques et se précipitèrent dans « la foule en disant à grands cris : Hommes, pourquoi ce « que vous faites? Nous aussi nous sommes mortels, hommes « semblables à vous, nous qui vous exhortons à laisser ces « futilités pour vous tourner vers le Dieu vivant, celui qui a « fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment. « Dans les générations du passé, il a laissé toutes les nations « s'engager dans leurs propres voies. Néanmoins il n'a pas « négligé de se garder un témoignage. C'est lui qui fait des- « cendre ses bienfaits du ciel, accorde les pluies et les saisons « fécondes et donne à nos cœurs l'abondance des aliments et « de la joie. C'est à peine si, par ces paroles, ils purent empêcher la foule de leur immoler des victimes »<sup>1</sup>.

On ne pouvait adresser à ces païens grossiers le même langage qu'aux Juifs. Il fallait leur montrer que tous ces biens matériels, attribués par les hommes égarés à la munificence de leurs fausses divinités, procédaient uniquement de la puissance du Dieu créateur, et que si ce Dieu avait laissé les peuples abuser de leur liberté pour lui préférer de misérables idoles, il était grand temps qu'on revînt à lui.

Au premier moment, les gens de Lystres furent déçus en s'apercevant que leur Jupiter et leur Mercure n'étaient pour

1. Actes, xiv, 7-17.

rien dans la visite qui honorait leur ville. Cependant leur cœur ne les trompait pas en leur promettant la présence de la divinité. C'était en effet le vrai Dieu que Paul et Barnabé leur apportaient, caché dans son Évangile, dans sa grâce et dans son Eucharistie.

A la prédication des apôtres, beaucoup d'entre eux comprirent la faveur que leur envoyait le ciel et se convertirent. Mais là encore, il fallait que la persécution intervînt pour féconder la parole des missionnaires et enraciner la foi dans les âmes. Les Juifs n'entendaient pas que le complot tramé à Iconium restât sans effet. Quand ils eurent appris les progrès que l'Évangile faisait à Lystres, « des Juifs arrivèrent d'Antioche et d'Iconium ». Ils racontèrent la manière dont les deux docteurs avaient été traités dans ces villes, semèrent contre eux la défiance, la calomnie et la haine. Ils attribuèrent à des puissances malfaisantes les miracles opérés et mirent en mouvement, comme ils savaient le faire, les vils intérêts et les farouches passions de la population païenne. « Quand ils eurent persuadé la foule, ils lapidèrent Paul et le traînèrent hors de la ville, en croyant qu'il était mort. Mais ses disciples accoururent autour de lui. Il se releva, rentra dans la ville, et le lendemain partit pour Derbé avec Barnabé ».

Quelles pensées à la fois amères et consolantes durent assaillir l'apôtre pendant qu'on le maltraitait ainsi ! En voyant ces Juifs accourir d'Antioche et d'Iconium pour le persécuter à Lystres, pouvait-il oublier que lui-même partait naguère de Jérusalem pour aller tourmenter les fidèles de Damas ? En sentant les pierres de la lapidation lui meurtrir le corps, ne se rappelait-il pas le supplice d'Étienne, auquel il avait pris une part si marquée ? Il put lui sembler alors que ces deux grands forfaits de sa vie commençaient à être dignement expiés, et il savoura avec amour et reconnaissance la parole que le Seigneur avait dite à Ananie à son sujet : « Je lui montrerai tout ce qu'il aura à souffrir pour mon nom. »<sup>1</sup> Son

1. Actes, ix, 16.



ministère à Lystres lui ménagea d'ailleurs de nobles consolations. L'historien sacré parle de disciples qui accourent près de l'apôtre laissé pour mort. Ces disciples restèrent fidèles et se multiplièrent. Dans un voyage postérieur, Paul pourra prendre parmi eux un jeune homme du pays, Timothée, dont il fera un de ses plus chers collaborateurs.

Une quarantaine de lieues séparaient Lystres de Tarse, patrie de l'apôtre. A mi-chemin se rencontrait la petite ville de Derbé, où Paul avait très probablement quelques relations, remontant à l'époque de son séjour à Tarse. Les deux missionnaires s'y rendirent, et les Juifs songèrent d'autant moins à les y poursuivre, qu'ils supposaient Paul tombé définitivement sous leurs coups. Ils purent prendre quelque repos dans cette paisible localité et y avancer l'œuvre du Seigneur. « Ils évangélisèrent la ville et firent un grand nombre de disciples. »<sup>2</sup>

Mais à Derbé, les apôtres n'oubliaient pas les églises qu'ils venaient de fonder dans les trois villes précédentes. Ces fondations avaient besoin d'affermissement et d'organisation : il y fallait surtout constituer la hiérarchie ecclésiastique, en établissant des ministres sacrés capables d'instruire, de défendre et d'augmenter le troupeau du Seigneur. Quand ils jugèrent le moment venu, Paul et Barnabé partirent de Derbé, sans souci des nouveaux périls que pouvaient leur faire courir les passions mal endormies de leurs ennemis. « Les apôtres revinrent à Lystres, à Iconium et à Antioche. « Ils affermirent les âmes des disciples et les exhortèrent à « persévérer dans la foi ; car », répétaient-ils, « c'est à travers « bien des tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume « de Dieu. Dans chaque église, ils leur établirent des prêtres ; « ils prièrent et jeûnèrent, et ils les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru.

« Ils traversèrent la Pisidie et retournèrent en Pamphylie. « Ils firent entendre la parole de Dieu à Pergé », qu'ils

2. Actes, xiv, 18-20.

n'avaient pu évangéliser à leur premier passage, « et ils descendirent à Attalia », petit port qui dessert la ville de Pergé, avancée de quelques lieues dans les terres. « De là ils firent voile pour Antioche de Syrie, d'où ils avaient été confiés à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils venaient d'accomplir ». Ce retour eut lieu au cours de l'an 50. « Quand ils furent arrivés » à Antioche, « ils rassemblèrent l'église et racontèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux, et comment il avait ouvert aux gentils la porte de la foi. Leur séjour se prolongea ensuite au milieu des disciples »<sup>1</sup>.

Cette première mission avait duré un peu plus de quatre ans. Saint Paul conserva toujours pour ses chers Galates, prémices de son apostolat, l'affection la plus tendre. Il garda un souvenir vivant et des consolations goûtées parmi eux, et aussi des rudes épreuves endurées. Parmi ces dernières, il en est une dont les Actes ne parlent pas formellement, mais à laquelle l'apôtre fait lui-même allusion. Écrivant plus tard aux chrétiens de Galatie, il leur rappelle qu'il est venu parmi eux avec une maladie qui aurait pu les rebuter; mais qu'au lieu de le mépriser et de le repousser, ils l'ont reçu comme l'ange de Dieu, comme le Christ Jésus en personne, et se seraient même arraché les yeux, s'il eût été possible, pour les lui donner<sup>2</sup>. On peut conjecturer que le mal dont souffrait alors saint Paul était une de ces cuisantes maladies d'yeux, si peu rares en Orient et qui, dans les moments de crise, défigurent affreusement leur malheureuse victime. Loin de nuire au succès de son ministère, cette humiliante épreuve attira, comme la persécution, la bénédiction divine sur ses travaux, et rendit plus douce et plus compatissante l'affection de ses néophytes.

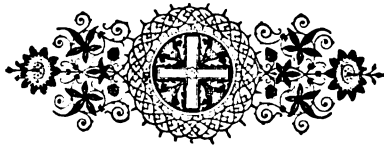
Avec toute l'église d'Antioche de Syrie, Paul et Barnabé purent se réjouir du résultat obtenu. En droit, depuis que Pierre avait baptisé le centurion Corneille, la porte de l'Église était ouverte aux gentils. En fait, depuis la mission de Galatie, il fallait bien constater que les païens entraient à

1. Actes, xiv, 21-27.

2. Galates, iv, 13-15.

flots pressés par cette porte. Car les Juifs de cette contrée n'avaient fourni aux nouvelles églises qu'un contingent relativement faible; la plupart d'entre eux préféraient le rôle de persécuteurs.

L'Église de Jésus Christ venait donc d'inaugurer heureusement la seconde partie de sa mission : les Juifs la repoussaient, elle se tournait vers les nations païennes.





## CHAPITRE III

### LE CONCILE DE JÉRUSALEM.

Les Juifs expulsés de Rome. — Tendances différentes des chrétiens à Jérusalem et à Antioche. — Inquiétudes causées aux chrétiens d'Antioche. — Entrevue de saint Paul et des apôtres à Jérusalem. — Discussion au sein de l'assemblée apostolique. — Décret du concile. — Différend entre saint Pierre et saint Paul à Antioche. — L'assomption de la Très Sainte Vierge.

Pendant que les Juifs d'Asie Mineure s'efforçaient par tous les moyens d'entraver la prédication de saint Paul, ceux de Rome ne se montraient pas moins hostiles au ministère de saint Pierre. Soit instinct de race, soit plutôt rancune diabolique contre le Messie qu'ils avaient mis à mort sans pouvoir le tenir emprisonné dans son tombeau, partout où ils se trouvaient, ils prenaient l'offensive contre la religion de Jésus Christ et maltrahaient ses ministres et ses disciples. A Rome, l'autorité n'eût pas souffert qu'on se permît publiquement les mêmes violences que dans la petite ville de Lystres. Mais les Juifs savaient envenimer les questions de manière à en venir à leurs fins.

Un historien romain raconte que l'empereur Claude « chassa de Rome les Juifs qui, à l'instigation de Chrest, causaient des troubles incessants »<sup>1</sup>. Chrest, « excellent », est le nom défi-

1. Suétone, *Claude*, 25.

guré du Christ, « l'oint » du Seigneur. La première appellation semblait plus naturelle que la seconde aux gens de la capitale. Le Christ était donc l'instigateur, ou plus exactement le prétexte des troubles reprochés aux Juifs. En parlant de lui comme d'une personne encore vivante et agissante, l'historien profane nous fournit un témoignage involontaire de la foi des chrétiens qui regardaient le Seigneur Jésus comme présent au milieu d'eux par sa puissance, par sa grâce et surtout par son eucharistie. Les Juifs exerçaient sans relâche leur haine contre lui et contre ses disciples. Discussions tumultueuses, furieuses accusations, cris violents, poursuites acharnées, coups hypocrites ou sanglantes voies de fait, ils n'épargnaient rien contre leurs adversaires et renouvelaient à Rome, autant qu'il leur était possible, les odieuses scènes de Jérusalem contre saint Étienne. La ville en fut troublée à tel point que l'empereur, pourtant bien disposé en faveur des Juifs, porta contre eux un décret d'expulsion en l'année 49. Sous le coup de cet arrêt tombèrent naturellement les chrétiens d'origine juive, l'autorité romaine ne distinguant pas encore entre eux et leurs persécuteurs. La colonie juive était nombreuse à Rome et elle y avait à son service de puissantes influences. Beaucoup de Juifs se dissimulèrent dans les quartiers obscurs de la ville ; d'autres, plus en vue, sortirent de la capitale, mais pour rentrer bientôt. Aussi un autre historien écrit-il que « comme les Juifs étaient trop nombreux pour qu'on pût les chasser à la fois de la ville sans causer du trouble parmi la multitude, Claude ne les bannit pas, mais interdit les réunions de ceux qui gardaient les usages de leur pays »<sup>1</sup>.

Les chrétiens juifs ne jouirent pas de la tolérance dont bénéficièrent bon nombre de leurs compatriotes. Ils eussent été promptement dénoncés par ces derniers comme auteurs de troubles et ennemis de la paix publique. Ils prirent donc le parti le plus sage et quittèrent Rome. Pierre mit à profit son bannissement de la capitale pour revenir en Orient et visiter l'église de Jérusalem.

1. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LX, 6.

L'année précédente, en 48, le procurateur Cumanus avait remplacé Tibère Alexandre dans le gouvernement de la Judée. Les débuts de son administration ne furent pas heureux. Pendant les fêtes pascales, un soldat de garde à la citadelle Antonia s'étant permis un acte d'impudeur aux yeux de la foule répandue dans les parvis du temple, une violente indignation éclata de toutes parts contre l'auteur de cet attentat sacrilège. Cumanus, pris lui-même à partie, craignit une sédition et fit saisir les armes à toute la garnison. A cette vue, la panique fut telle parmi les innombrables pèlerins qui remplissaient le temple, qu'on se précipita par toutes les issues pour échapper au danger redouté. Vingt mille personnes périrent écrasées<sup>1</sup>. Les solennités pascales furent alors interrompues pour faire place au deuil général. Pendant l'administration de ce procurateur, qui resta quatre ans en Judée, d'autres calamités vinrent encore ensanglanter le pays et envenimer de plus en plus la haine sourde que les Juifs entretenaient contre la domination romaine. Ces événements tragiques tenaient en haleine les habitants de la Judée, et le souci de leur propre salut les empêchait de rien entreprendre contre l'Église.

C'est dans son propre sein que la société chrétienne allait trouver de graves sujets d'inquiétude. L'Église continuait à prospérer en Palestine et en Syrie; mais deux tendances diverses, déjà manifestées en plusieurs occasions, s'accusaient de plus en plus parmi les fidèles. A Jérusalem, les chrétiens venaient tous du judaïsme; aussi alliaient-ils les pratiques de la nouvelle loi aux observances de l'ancienne, toujours digne de vénération à leurs yeux. La circoncision, les fêtes et les jeûnes mosaïques, la fréquentation du temple leur semblaient autorisés par l'exemple même de Notre Seigneur, et par celui de leur évêque, l'apôtre Jacques le Mineur, qui se montrait fidèle observateur de toutes ces prescriptions antiques, au point de se concilier par là le respect de tous les Juifs. L'ordre

1. Josèphe, *Antiquités*, XX, v, 3.

donné à Pierre d'ouvrir la porte de l'Église au centurion Corneille, sans le faire passer par le judaïsme, indiquait bien que Dieu avait la volonté de sauver les hommes sans les astreindre à la loi de Moïse. Mais la plupart des fidèles de Jérusalem s'imaginaient que l'on restait un chrétien incomplet si l'on ne se faisait pas juif; ils se persuadaient que, si à la rigueur, les prescriptions mosaïques n'obligeaient pas les gentils, elles s'imposaient à quiconque appartenait à la race juive. On consentait donc à laisser ouverte l'entrée de l'Église aux prosélytes de la porte; mais seuls, croyait-on, les prosélytes de justice, c'est-à-dire ceux qui acceptaient tous les usages juifs, la circoncision comprise, pouvaient prétendre à la perfection du christianisme.

A Antioche, il régnait parmi les Juifs mêmes une plus grande largeur d'idées. Dès avant l'arrivée de Barnabé, des païens s'étaient convertis sans qu'on les soumît à la loi de Moïse, et, depuis, Paul et Barnabé avaient conquis à l'Évangile de nombreux fidèles, pendant leur mission de Galatie, et s'étaient abstenus de leur imposer les coutumes et les observances juives. Ils croyaient cette conduite inspirée par l'Esprit même de Notre Seigneur, et de tous points conforme à ses intentions. A leur retour, non seulement l'église d'Antioche ne les avait pas désapprouvés, mais encore elle s'était vivement réjouie des résultats obtenus par leur zèle apostolique. Or cette église comprenait bon nombre de Juifs convertis. Vivant au milieu des étrangers, à distance du temple et des écoles pharisaïques de Jérusalem, les Juifs d'Antioche, comme tous ceux de la dispersion, s'étaient habitués de longue date à reléguer au second plan les traditions assujétissantes des docteurs et même certaines prescriptions de la loi difficiles à observer hors de Palestine. Les circonstances les amenèrent ainsi peu à peu à s'attacher plus exclusivement aux commandements principaux de la loi, ceux qui prescrivaient l'amour de Dieu et le culte intérieur. Ils pratiquaient la séparation d'avec les païens plutôt dans les pensées, les sentiments et la conduite privée que dans les rapports extérieurs. La paix régnait donc à Antioche entre les chrétiens

de toute origine, et ceux qui trouvaient bon de se plier à quelques-unes des observances mosaïques le faisaient librement, sans prétendre obliger les autres à les imiter.

Les tendances différentes qui se manifestaient ainsi à Jérusalem et à Antioche ne portaient pas seulement sur une question d'ordre disciplinaire. Un point capital du dogme s'y trouvait engagé. Il s'agissait en effet de savoir si, au point de vue du salut, la circoncision et les observances anciennes étaient nécessaires ou facultatives, utiles ou nuisibles, s'il fallait vivre à la juive pour être chrétien, ou du moins quel élément de perfection ou d'infériorité apportait avec lui ce genre de vie. Les chrétiens de Jérusalem avaient toute facilité de se renseigner auprès des apôtres, Jacques le Mineur, leur évêque, Jean, si fidèle interprète des pensées du Sauveur, Pierre, récemment arrivé de Rome. Il résultait des exemples et des enseignements donnés par ces chefs de l'Église, particulièrement par les deux derniers que, pour le moment, l'obéissance aux lois de Moïse n'avait rien de reprehensible et que les Juifs convertis qui vivaient à l'ombre du temple pouvaient s'y soumettre; mais que toutefois le salut ne dépendait nullement de la fidélité à ces pratiques, et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu de les imposer aux étrangers.

Cette solution, déjà formulée à Jérusalem même à la suite du baptême du centurion Corneille, dut satisfaire les âmes dociles. Mais il existait déjà un parti de chrétiens qui se croyaient plus d'esprit que les apôtres, et rêvaient de rendre à la loi de Moïse la place à laquelle elle avait droit, pensaient-ils, dans la religion de Jésus Christ. Se donnant mission à eux-mêmes, plusieurs partirent de Jérusalem, sans informer les apôtres de leur dessein, et prirent la route d'Antioche. Il leur semblait urgent d'aller contrôler ce qui se passait dans cette chrétienté, et de remettre dans la bonne voie une église qui s'en écartait.

« Quelques-uns descendirent donc de Jérusalem », arrivèrent à Antioche, « et signifèrent ceci aux frères : Si vous « n'êtes pas circoncis selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez



« être sauvés. Il en résulta grand émoi », d'autant que les messagers ne manquèrent pas de se poser en représentants autorisés de l'église-mère. « Paul et Barnabé s'opposèrent à « eux » ; mais l'affirmation tranchante des prétendus envoyés ne laissait pas d'inquiéter vivement la conscience d'un grand nombre de fidèles à Antioche. « Alors il fut résolu que Paul, « Barnabé et quelques-uns des autres monteraient à Jérusalem, vers les apôtres et les prêtres, au sujet de cette question »<sup>1</sup>. Parmi les chrétiens dont il se fit accompagner, Paul mit à dessein Tite, d'origine païenne et non circoncis. Un avis du ciel le porta d'ailleurs à entreprendre ce voyage. Les envoyés d'Antioche « mis en route par l'église, traversèrent la Phénicie et la Samarie, en racontant la conversion « des gentils. Ils causaient par là une grande joie à tous les « frères », ce qui montre qu'en ces pays on ne partageait guère les idées étroites en faveur à la capitale.

« Arrivés à Jérusalem, ils furent accueillis par l'église, par « les apôtres et par les anciens, et ils leur racontèrent quelles « grandes choses Dieu avait opérées avec eux. » Les apôtres savaient que la mission de porter l'Évangile parmi les gentils avait été donnée par Dieu à Paul. Les succès remportés en Galatie par lui et par Barnabé prouvaient à tous que cette mission était réelle, conforme au plan de Dieu et bénie par lui. Le récit qu'en firent les deux apôtres servit de préliminaire à la discussion qui allait s'ouvrir. Mais avant le débat public, les chefs de l'Église jugèrent à propos de se concerter ensemble sur la ligne de conduite à suivre. Voici comment saint Paul raconta aux Galates cette première entrevue :

« Je montai à Jérusalem, suivant la révélation » qui me fut faite de me rendre auprès des apôtres de cette église. « Je « mis sous leurs yeux l'évangile que je prêche parmi les gentils, et en particulier sous les yeux de ceux qu'on voyait « exercer l'autorité. Il ne fallait pas que mon ministère passé « ou futur portât à faux. Tite, qui était avec moi, ne fut pas « obligé, bien que gentil, à se faire circoncire. En vain s'en

1. Actes, xv, 1-3.

« mêlèrent les faux frères, ceux-là mêmes qui s'étaient ingérés  
 « de contrôler la liberté dont nous jouissons dans le Christ  
 « Jésus, et voulaient nous réduire en servitude. Nous n'avons  
 « pas voulu consentir à nous soumettre à eux un seul ins-  
 « tant, afin que la vérité de l'Évangile demeure intacte parmi  
 « vous. Quant à ceux qu'on voyait exercer l'autorité (qu'étaient-  
 « ils auparavant ? Il ne m'importe, car Dieu ne regarde pas à  
 « la qualité des personnes), ils ne me communiquèrent rien.  
 « Tout au contraire, ils constatèrent que l'évangile des incir-  
 « concis m'a été confié, comme à Pierre celui de la circoni-  
 « sion, et que celui qui a agi par Pierre pour l'apostolat de  
 « la circoncision a agi par moi au milieu des gentils. Lors  
 « donc que Jacques, Céphas et Jean, qui étaient comme les  
 « colonnes, eurent reconnu la grâce qui m'a été conférée, ils  
 « nous tendirent la main, à moi et à Barnabé, en signe de  
 « communauté d'action, nous vis-à-vis des gentils, eux vis-  
 « à-vis des incirconcis. Nous eûmes seulement à nous sou-  
 « venir des pauvres »<sup>1</sup>.

Ainsi l'entente était complète entre tous les apôtres : l'évan-  
 gile prêché par Paul concordait avec celui que Pierre prê-  
 chait, et la mission du premier auprès des gentils ainsi que  
 sa manière de l'exercer recevait pleine approbation, même de  
 la part de Jacques, dont les exagérés de Jérusalem avaient  
 compté faire le chef de leur parti. Mais Paul n'était pas  
 homme à se laisser intimider, surtout maintenant qu'il se  
 savait en parfaite harmonie de vue avec les chefs de l'Église.  
 Il se refusa énergiquement à faire circoncire Tite, malgré les  
 réclamations de meneurs subalternes. Céder sur ce point,  
 c'eût été préjuger la question qu'on allait débattre publique-  
 ment et sacrifier cette liberté qu'il venait défendre. Il se dé-  
 fiait du reste avec raison de ces « faux frères » qui tentaient  
 de transporter dans le christianisme l'étroitesse d'idées et  
 l'entêtement du judaïsme d'alors, et qui, pour le triomphe de  
 leurs prétentions, essayaient de régenter l'Église par-dessus  
 la tête de ses chefs.

1. Galates, II, 2-10.

Ce furent ces hommes qui posèrent la question dans l'assemblée même des fidèles et tentèrent d'imposer leur solution de prime-abord. « Quelques-uns de la secte des pharisiens « qui avaient cru, se levèrent et dirent : Il faut qu'ils soient « circoncis et on doit leur prescrire d'observer la loi de Moïse. « Alors les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner ce sujet. Une vive discussion se produisit. Mais « Pierre se leva et dit :

« Frères, vous savez qu'en des jours déjà anciens Dieu me « choisit au milieu de nous pour que, par ma bouche, les « gentils pussent entendre la parole de l'Évangile et croire. « Dieu, qui connaît les cœurs, a rendu témoignage en leur « donnant l'Esprit-Saint tout comme à nous. Il n'a fait aucune « différence entre nous et eux et a purifié leurs cœurs par la « foi. Maintenant donc pourquoi exciter la colère de Dieu en « imposant sur la tête des disciples un joug que ni nos pères « ni nous n'avons pu porter ? C'est au contraire par la grâce « du Seigneur Jésus Christ que nous croyons être sauvés, « nous aussi bien qu'eux. »

Le chef de l'Église s'opposait donc catégoriquement à la prétention des anciens pharisiens. Il déclarait le joug mosaïque insupportable, puisqu'il avait toujours accablé à l'excès les israélites, et inutile, puisque Dieu même s'était abstenu de l'imposer aux païens convertis, et que d'ailleurs le salut n'a pas d'autre source que la grâce de Jésus Christ.

Il n'y avait rien à répliquer : l'autorité suprême de Pierre faisait loi et les raisons qu'il alléguait ne prêtaient à aucune objection. Aussi quand il eut parlé, « toute la multitude « garda le silence, et on écouta Barnabé et Paul raconter « combien de miracles et de prodiges Dieu avait opérés par « eux au milieu des gentils ». Ce silence de la foule des chrétiens, même des opposants, est significatif. Il montre que, dès ces premiers temps, quand Pierre avait décidé, la question demeurait jugée et tous s'inclinaient devant le vicaire de Jésus Christ. Les deux apôtres d'Antioche recommencèrent dans l'assemblée des fidèles le récit déjà fait aux pasteurs de l'Église. Il résultait de ce récit qu'après avoir appelé Pierre

à baptiser les gentils de Césarée, Dieu avait envoyé Paul et Barnabé poursuivre la même œuvre dans le champ plus vaste de la Galatie, et multiplié les prodiges pour engager sa propre responsabilité dans cet apostolat.

« Quand ils se turent, Jacques prit la parole et dit :

« Frères, écoutez-moi. Simon vous a raconté comment Dieu  
 « est d'abord intervenu pour prendre parmi les gentils un  
 « peuple qui fût à lui. Il y a concordance entre ses paroles et  
 « celles des prophètes, car il est écrit : Ensuite je reviendrai  
 « et je rétablirai la tente de Jacob qui est tombée; je réparerai  
 « ses ruines et je la relèverai, afin que le reste des hommes  
 « cherchent le Seigneur, ainsi que toutes les nations qui ont  
 « été appelées de mon nom. Voilà ce que dit le Seigneur,  
 « auteur de ces choses. Le Seigneur en effet connaît de toute  
 « éternité ce qu'il doit faire. En conséquence, je juge qu'on  
 « ne doit pas inquiéter ceux d'entre les gentils qui se conver-  
 « tissent au Seigneur; mais il faut leur écrire de s'abstenir  
 « de ce qui a été souillé par les idoles, de la fornication, des  
 « chairs étouffées et du sang. Car depuis les temps anciens  
 « Moïse a dans chaque ville des hommes qui le prêchent  
 « dans les synagogues où on le lit chaque sabbat »<sup>1</sup>.

Ainsi Jacques, le saint évêque de Jérusalem, l'observateur si fidèle de la loi ancienne, était d'avis lui aussi que cette loi avait fait son temps, et il justifiait sa décision par les prophéties. Toutefois, voué à l'apostolat des Juifs, comme Paul à celui des gentils, il ne voulait pas qu'on rompît brusquement avec des coutumes encore respectées dans les villes où se trouvaient des Juifs. Il abandonnait les observances mosaïques les plus onéreuses, parce qu'elles étaient inutiles; il demandait seulement qu'on retînt certaines pratiques, par égard pour les Juifs. On gagnerait plus facilement ces derniers à l'Église en faisant accepter par les gentils, au moins provisoirement, quelques préceptes particuliers inscrits dans les livres de Moïse.

Ces préceptes étaient d'ailleurs choisis avec un soin si

<sup>1</sup>. Actes, xv, 4-21.

judicieux qu'ils ne pouvaient entraver que faiblement la liberté des chrétiens. Tout d'abord la prohibition de la fornication relevait de la loi naturelle et s'imposait à chacun en tout état de cause. L'abstinence des viandes offertes aux idoles inspirerait aux gentils une plus profonde horreur pour l'idolâtrie. La souillure contractée en pareil cas était purement légale, il est vrai; mais les Juifs la tenaient pour si grave que les chrétiens pouvaient bien se plier sur ce point à leur manière de voir. Enfin la défense de manger le sang et les viandes étouffées remontait à Noé<sup>1</sup>; elle s'imposait donc, jusqu'à son abrogation, à tous les descendants des fils de Noé, et non à la seule race d'Abraham.

Les vues de saint Jacques furent partagées par les autres apôtres, et on les consigna dans les instructions qu'on devait envoyer aux chrétiens de la gentilité.

« Alors il parut bon aux apôtres et aux anciens, unis à « toute l'Église, de choisir des hommes parmi eux et d'envoyer à Antioche, avec Paul et Barnabé, Jude, qui était surnommé Barsabbas, et Silas, tous deux des principaux parmi les frères ». Il importait en effet d'adjoindre des pasteurs de Jérusalem à Paul et à Barnabé, afin que ceux-ci ne pussent être soupçonnés de partialité par les esprits malveillants, quand ils rapporteraient à Antioche la décision favorable à leurs idées.

« On leur remit cette lettre :

« Les frères, apôtres et anciens, à ceux qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, aux frères d'entre les gentils, salut. « Nous avons été informés que plusieurs des nôtres sont allés vous troubler par leurs paroles et ont bouleversé vos âmes, sans avoir de nous aucune mission. C'est pourquoi il nous a paru bon, d'un commun accord, de choisir des hommes et de vous les envoyer avec nos très chers Barnabé et Paul qui, eux, ont exposé leur vie pour le nom de Notre Seigneur Jésus Christ. Nous vous avons donc envoyé Jude

1. Genèse, ix, 4.

« et Silas. Eux aussi vous rapporteront de vive voix les  
« mêmes choses. Il a paru bon en effet au Saint-Esprit et à  
« nous de ne vous imposer aucune obligation onéreuse au-  
« delà de ces choses nécessaires : Vous vous abstiendrez de  
« ce qui a été sacrifié aux idoles, du sang, des animaux  
« étouffés et de la fornication. Gardez-vous de ces choses et  
« ce sera bien. Adieu »<sup>1</sup>.

Telle est la teneur des résolutions de cette mémorable assemblée, connue sous le nom de concile de Jérusalem, parce que, pour la première fois, les pasteurs de l'Église s'y trouvèrent rassemblés afin d'arrêter ce qu'il importait aux fidèles de croire ou de pratiquer. On voit que, si les fidèles assistèrent à la réunion et purent même y poser la question, ils n'eurent pas voix délibérative. Conformément à l'institution du Seigneur, la loi fut portée au nom du Saint-Esprit et des pasteurs, apôtres ou anciens, c'est-à-dire prêtres. En même temps qu'une règle de conduite, les chefs de l'Église prescrivirent une règle de foi, en refusant le caractère de choses nécessaires pour le salut à la circoncision et à la loi de Moïse, contrairement à la prétention des chrétiens trop imbus de l'esprit pharisien.

Il était d'abord prescrit de s'abstenir de « ce qui a été sacrifié aux idoles ». Saint Jacques avait demandé qu'on proscrivît « ce qui a été souillé par les idoles ». Les païens, en effet, offraient habituellement à leurs idoles la plupart des objets dont ils se servaient ou se nourrissaient. Au sens juif, la présence même d'une idole constituait une souillure pour une maison. La lettre du concile paraît avoir une portée plus restreinte et partant plus facile à observer. Elle défend seulement « ce qui a été sacrifié aux idoles », par conséquent la chair des animaux immolés. Ces victimes passaient généralement de l'autel au marché, où on les vendait à tout venant. S'abstenir de cet aliment, quand on en connaissait la provenance, c'était donc protester contre l'idolâtrie. La protestation devenait plus solennelle quand le chrétien se tenait à l'écart de certains

1. Actes, xv, 22-29.

repas joyeux ou funèbres, dans lesquels toutes les viandes servies provenaient de sacrifices. Cinquante ans après l'assemblée de Jérusalem, le gouverneur de Bithynie, Pline le Jeune, constatait que, par le fait des chrétiens qui étaient alors bien plus nombreux, « la chair des victimes ne trouvait que très rarement des acheteurs » <sup>1</sup>.

L'abstinence du sang avait jadis été prescrite à Noé pour inculquer à ses descendants le respect de la vie humaine. Le sang qui coule, c'est la vie qui s'échappe. Le sang même de l'animal ne pouvait servir de nourriture à l'homme, que ce sang fût séparé, ou encore dans l'animal, comme il arrivait quand on étouffait la bête. Cette prohibition était bonne à maintenir à une époque où l'on respectait si peu la vie de ses semblables, et où le sang de l'homme coulait à profusion jusque sur les autels des faux dieux. A la fin du second siècle, quand les païens accusaient les chrétiens de verser le sang humain dans leurs sacrifices, Tertullien pouvait leur répondre : « Rougissez de votre erreur devant nous chrétiens, qui n'admettons même pas le sang des animaux dans nos aliments, et qui, pour cette raison, ne mangeons point de bêtes étouffées ou mortes d'elles-mêmes, de peur d'être souillés par le sang, même caché dans les entrailles. Vous-mêmes, pour tenter les chrétiens, vous leur présentez des mets faits avec du sang, bien certains qu'ils ne sont pas permis pour eux » <sup>2</sup>.

Ces défenses n'avaient d'ailleurs été maintenues par les apôtres que « pour faciliter l'union des gentils et des Juifs vivant ensemble. De là ces prohibitions pour une époque où gentils et Juifs avaient à se réunir en commun. Mais avec le temps, la cause supprimée, l'effet cessa, quand fut manifestée la vérité de la doctrine évangélique, dans laquelle le Seigneur enseigne que ce n'est pas ce qui entre par la bouche qui souille l'homme » <sup>3</sup>.

Quant à la prohibition concernant la fornication, il était de toute urgence de la rappeler aux néophytes. Dans le monde

1. *Lettre à Trajan.*

2. *Apologétique*, IX, 44.

3. Saint Thomas, *Somme théologique*, 1<sup>a</sup> 2<sup>a</sup>, CIII, 4.

païen, c'est à peine si la conscience s'inquiétait des fautes contre les mœurs les plus opposées à la loi naturelle. La simple fornication passait pour chose permise et de nulle conséquence au regard de la morale. On ne pouvait donc trop prémunir les chrétiens venus du paganisme contre ce déplorable entraînement à l'immoralité. « Pour nous », écrira encore Tertullien, « nous sommes garantis contre ces excès par la chasteté la plus attentive et la plus fidèle. Plusieurs même, pour plus de sécurité, se mettent en garde contre la séduction en se vouant à la virginité »<sup>1</sup>.

La question une fois résolue en ces termes par l'assemblée de Jérusalem, les deux apôtres et leurs compagnons ne demandèrent qu'à reprendre le chemin de leur église. « On les fit donc partir et ils descendirent à Antioche. Ils y rassemblèrent la foule et remirent la lettre. On la lut, et ce fut pour tous un soulagement qui les combla de joie. Jude et Silas, qui eux-mêmes étaient prophètes, multiplièrent leur parole pour consoler les frères et les fortifier. Quand ils eurent passé là quelque temps, ils furent renvoyés en paix par les frères à ceux qui les avaient députés. Mais Silas jugea à propos de rester là, et Jude partit seul pour Jérusalem. Quant à Paul et à Barnabé, ils séjournèrent à Antioche, enseignant et prêchant avec beaucoup d'autres la parole de Dieu »<sup>2</sup>. Il fallait s'attendre à cette joie parmi les fidèles d'Antioche. A l'anxiété succédait la confiance. On était assuré maintenant que le chemin suivi jusque-là était le bon. La cause de la foi y gagna. Un des envoyés de l'église-mère, Silas, trouva même si intéressant le ministère auprès des gentils, qu'il se résolut à le poursuivre sous la direction de Paul. Sa présence devint comme un gage permanent de l'union parfaite qui reliait ensemble les deux chrétientés d'Antioche et de Jérusalem.

Un certain temps après, saint Pierre voulut revenir en personne visiter une église qu'il chérissait. Son arrivée combla

1. *Apologétique*, ix, 46.

2. *Actes*, xv, 30-35.



d'honneur et de consolation les fidèles de la ville. Mais elle devint par la suite l'occasion d'un incident qui fit éclater dans toute sa splendeur l'humilité évangélique du chef de l'Église. « Céphas », c'est-à-dire Pierre, « vint à Antioche », écrit saint Paul, « et je lui résistai en face, parce qu'il était dans son « tort ». Voici à quel propos.

Quand Pierre fut dans la ville, il se mêla indistinctement à tous les chrétiens, qu'ils vinssent du judaïsme ou de la gentilité. Jadis, il avait fait observer à Corneille, avant de le baptiser, que « c'était une abomination pour un juif d'entrer en rapport avec un étranger »<sup>1</sup>. Mais, depuis son séjour à Rome, l'apôtre ne tenait plus aucun compte de cette coutume de sa race, et au concile de Jérusalem, il avait été le premier à prendre la parole en faveur des gentils convertis à la foi. Il reconnaissait à nouveau leur droit en communiquant avec eux aussi librement qu'avec les autres, bien qu'ils ne fussent ni circoncis ni assujettis à la loi de Moïse.

Mais ces rapports avec les chrétiens de la gentilité n'étaient pas vus du même œil par les exagérés de Jérusalem. S'en tenant à la lettre du concile, ces derniers concédaient, bien qu'à contre-cœur, que les gentils devinssent chrétiens sans passer par le judaïsme; mais ils n'admettaient pas qu'il fût permis à un juif devenu chrétien d'entrer en rapports avec un gentil, même chrétien. Les chefs de l'Église n'avaient pas jugé à propos de combattre ouvertement ce nouveau préjugé, à Jérusalem; ils étaient même disposés à pousser aussi loin que possible la condescendance, afin de ne pas éloigner de l'Évangile des esprits encore trop étroits pour en comprendre toute la largeur.

Pendant que Pierre se trouvait à Antioche, « arrivèrent « certains hommes de l'entourage de Jacques », peut-être avec l'intention de contrôler encore une fois ce qui se pratiquait dans cette église. L'apôtre ne les envoyait pas, à coup sûr, bien qu'ils fissent partie de son troupeau. Venus à Antioche avec ou sans idée de contrôle, ils n'en apportaient pas moins dans leur esprit la réprobation formelle de tout rapport avec

1. Actes, x, 28.

les incirconcis. Or voici que Pierre, à l'étonnement général, « aussitôt après leur arrivée, se retira et se tint à l'écart », cessant toute relation avec les gentils, « par crainte de ceux « de la circoncision ». Pierre croyait devoir ménager les préjugés des Juifs, auprès desquels il avait à exercer une grande partie de son ministère, et il n'ignorait pas qu'un mot d'ordre parti de Jérusalem pouvait susciter des entraves à son apostolat dans les juiveries du monde entier. Paul se plaçait à un point de vue différent. Plus spécialement apôtre des gentils, il tenait à ce que les chrétiens de la gentilité fussent traités avec les mêmes égards que les autres. Il pensait qu'après la décision du concile de Jérusalem, le droit qu'avaient les gentils de s'abstenir de la circoncision et de la loi de Moïse, était pour le moins aussi respectable que le droit des Juifs à conserver ces pratiques. Il se sentait blessé dans son amour pour la liberté de l'Église, en voyant que la conduite de Pierre semblait maintenant désapprouver ce que naguère il pratiquait en personne. Deux formes différentes du zèle apostolique se trouvaient donc en conflit.

La douleur de Paul s'accrut quand il vit l'exemple de Pierre suivi par plusieurs. Car « les autres Juifs imitèrent sa dissimulation, au point que Barnabé lui-même fut entraîné à en « faire autant ». Le litige ne portait pas sur une question de doctrine, mais sur une question de conduite. Dans l'intérêt du bien, Paul osa alors résister à Pierre : « Quand je vis », écrit-il, « qu'il ne marchait pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tous : Si toi, qui es juif, tu vis « à la manière des gentils et non à celle des Juifs, comment « obliges-tu les gentils à vivre à la juive? » Telle était en effet la conséquence du changement de conduite de Pierre. S'il cessait tout rapport avec les gentils, c'est donc que ceux-ci suivaient une mauvaise voie, et qu'il leur fallait vivre à la juive pour rester en communion avec le chef de l'Église. Mais celui-ci vivait habituellement à la manière des gentils, bien que juif d'origine. Paul signale à toute l'église d'An-

1. Galates, II, 11-14.

tioche cette contradiction, et même la qualifie assez durement de « dissimulation ». Une pareille liberté de langage en dit long sur la connaissance que saint Paul avait de l'humilité profonde de saint Pierre et de son absolu dévouement au bien général de l'Église.

On ignore quelle fut la suite donnée à l'incident, mais on la devine. La règle de conduite préconisée par Paul triompha. Les événements donnèrent bientôt raison à celui-ci et montrèrent que l'Esprit de Dieu l'inspirait vraiment dans tout ce débat. Beaucoup de Juifs devenus chrétiens, à Jérusalem, se cantonnèrent de plus en plus dans leurs idées étroites. Ils s'entêtèrent à regarder comme nécessaires au salut d'anciens rites frappés de stérilité. Non contents d'associer le judaïsme à leur christianisme, ces « judaïsants » entravèrent le plus qu'ils purent l'essor de l'Évangile parmi les gentils. Puis, quand la chute de Jérusalem les eut réduits à l'impuissance, ils constituèrent avec leurs propres débris la secte hérétique des ébionites. De son côté, de plus en plus dégagée des traditions judaïques, l'Église travailla avec une activité nouvelle à la conversion des gentils et leur assura cette liberté évangélique dont saint Paul s'était fait l'intrépide et victorieux champion.

Au moment du concile, trois des douze premiers apôtres, Pierre, Jacques le Mineur et Jean, furent rencontrés par Paul à Jérusalem. Peut-être est-ce à cette époque que mourut la très Sainte Vierge, au bienheureux trépas de laquelle la tradition fait assister plusieurs apôtres. On ne peut toutefois se permettre que des conjectures, en l'absence de tout document authentique.

En dehors des récits évangéliques, les écrivains du Nouveau Testament ne font aucune mention formelle de la très Sainte Mère du Sauveur, sinon pour relater sa présence au cénacle avant la Pentecôte. Ce silence ne peut guère s'expliquer que par un ordre formel de l'humble Marie. Des écrivains apocryphes ont entrepris de satisfaire la pieuse curiosité des âges suivants, en imaginant sur la mort et l'assomption de la bienheureuse Vierge des récits

que la légende a ensuite embellis de siècle en siècle. L'Église n'a jamais prêté créance à ces développements indiscrets d'un fait vrai en lui-même. Marie a connu la mort, comme son divin Fils avait voulu la connaître; et bien que la préservation de tout péché l'exemptât de cette épreuve, elle s'y soumit quand Dieu lui en marqua l'heure. Car « le miracle continu, c'était que Marie pût vivre séparée de son bien-aimé. Elle vivait néanmoins, parce que tel était le conseil de Dieu qu'elle fût conforme à Jésus Christ crucifié par le martyre insupportable d'une longue vie, autant pénible pour elle que nécessaire à l'Église. Mais comme le divin amour régnait en son cœur sans aucun obstacle, il allait de jour en jour s'augmentant sans cesse par son exercice et s'accroissant par lui-même, de sorte qu'il vint enfin, s'étendant toujours, à une telle perfection, que la terre n'était pas capable de le contenir. Ainsi point d'autre cause de la mort de Marie que la vivacité de son amour »<sup>1</sup>.

Jean, le fidèle gardien de la Mère du Sauveur, Jacques, cousin du divin Maître et Pierre, probablement avant son départ pour Antioche, durent assister à cette bienheureuse mort. Ils rendirent ensuite les honneurs funèbres à la dépouille sacrée, avec le concours de tous les fidèles et peut-être de beaucoup de Juifs, gagnés par la vertu de la douce et humble Vierge. Le corps fut déposé dans un tombeau que l'on croit posséder encore dans la vallée du Cédron, près de Gethsémani. Mais il n'y resta pas longtemps et, comme celui du Sauveur, ne tarda pas à être réuni à sa sainte âme et transporté au ciel. Jamais, dans les traditions de la primitive Église, il n'est question d'un endroit où l'on prétendît posséder et vénérer le corps de la très Sainte Vierge. Toutefois la première mention d'une fête de l'Assomption remonte seulement en Orient à Juvénal, évêque de Jérusalem, au milieu du v<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, et en Occident, à saint Grégoire de Tours<sup>3</sup>, dans la seconde moitié du vi<sup>e</sup> siècle. Cette fête, primitivement

1. Bossuet, *Sermon pour l'Assomption*, 1663, 2<sup>e</sup> point.

2. *Lettre à Pulchéric*.

3. *De la Gloire des martyrs*, I, 4.

célébrée au milieu de janvier, a été de bonne heure transférée au 15 août.

Si l'Église n'a pas encore fait de la résurrection et de l'assomption de la glorieuse Vierge Marie un article de foi, elle en consacre du moins la certitude par la place qu'elle donne à ces faits dans sa liturgie.





## CHAPITRE IV

### SECONDE MISSION DE SAINT PAUL.

Séparation de Paul et de Barnabé. — Visite des églises de Galatie. — Fondation de l'église de Philippes. — Persécution à Philippes. — Fondation de l'église de Thessalonique. — Paul à Bérée. — Athènes. — Discours de Paul à l'Aréopage. — Résultats obtenus à Athènes.

La prospérité régnait plus que jamais dans l'église d'Antioche. N'ayant plus d'inquiétudes de ce côté, Paul résolut de reprendre le cours de ses missions. « Après un certain nombre  
« de jours, Paul dit à Barnabé : Retournons visiter les frères  
« dans toutes les villes où nous avons prêché la parole du  
« Seigneur, et voyons où ils en sont ». Cette proposition répondait aux désirs de Barnabé. Les fruits recueillis dans la première mission avaient été trop consolants pour qu'il ne souhaitât pas vivement se remettre en route avec son intrépide compagnon. « Mais Barnabé voulait prendre avec lui  
« Jean, surnommé Marc ». C'était son neveu qui, après avoir suivi les deux apôtres à Chypre, n'avait pas osé affronter les difficultés de la mission en Asie Mineure. Apprenant le dessein de son compagnon d'apostolat, « Paul insistait au-  
« près de lui, pour que celui qui les avait quittés en Pam-  
« philie et n'était pas allé avec eux à l'ouvrage ne pût être admis ». Le refus de Paul s'inspirait de cette idée que»

l'apostolat constitue à la fois un honneur et un péril. Par sa désertion dès les débuts de la première mission, Jean Marc lui semblait s'être rendu indigne de l'honneur et incapable de tenir devant le danger. Barnabé avait meilleure idée de son jeune parent, et il se croyait fondé à croire qu'une nouvelle expérience le trouverait plus résolu. Paul persista à se défier de Jean Marc et ne voulut rien rabattre de ses premières exigences.

« Il en résulta un vif désaccord » entre les deux apôtres. Pour être l'un et l'autre de grands serviteurs de Dieu, ils n'en restaient pas moins sujets à porter sur les questions d'ordre pratique des jugements opposés. Pareil dissentiment s'était produit naguère entre Pierre et Paul. Ni Paul ni Barnabé ne crurent devoir céder. « Ils se séparèrent donc l'un de l'autre ». Eux, qui s'aimaient si tendrement, ne se résignèrent pas sans une peine amère à une séparation que chacun regardait comme exigée par son devoir apostolique. Le coup fut vivement ressenti par Paul qui voyait s'éloigner de lui le plus ancien, le plus dévoué, le plus constant de ses amis, sous le patronage duquel il avait jadis été accueilli dans l'Église de Jésus Christ et associé aux travaux de l'apostolat. Mais la rupture eut peut-être quelque chose de plus inattendu et de plus affligeant pour Barnabé. Du reste, la suite des événements sembla donner raison à ce dernier. Autant la fermeté de Paul avait été légitime dans son différend avec Pierre, autant sa défiance contre Marc se trouva en contradiction avec la conduite postérieure du jeune disciple. Celui-ci, en effet, fidèle à ses résolutions de courage et de zèle, accompagna d'abord Barnabé, s'attacha ensuite à Pierre qu'il suivit à Rome et dont il mit par écrit la prédication évangélique, porta la foi de Jésus Christ à Alexandrie et en différents pays, et regagna ainsi la faveur de Paul, enfin devenu plus juste appréciateur de son dévouement<sup>1</sup>.

Les désaccords qui surgissent entre les personnages les plus éminents en sainteté, montrent que l'infirmité humaine

1. Colossiens, iv, 10; Philémon, 24; II Timothée, iv, 11.

ne perd jamais ses droits. Ils encouragent aussi les imparfaits, en leur faisant entendre que l'erreur et la défaillance sont le lot commun et que si l'inébranlable fidélité est l'exception, la vertu chrétienne s'accommode encore des défauts de la nature quand ils sont rachetés par un généreux amour du bien. D'ailleurs la Providence se sert de tout pour arriver à ses fins. Tout est moyen pour elle, même l'obstacle. « Barnabé prit Marc et s'embarqua pour Chypre », sa patrie, afin d'y affermir l'œuvre de la première mission. Ses travaux furent bénis de Dieu et la foi prit dans l'île les développements les plus consolants.

« Quant à Paul » qui sentit toujours le besoin de compagnons dévoués à ses côtés, « il choisit Silas », ce prêtre de l'église de Jérusalem qui s'était attaché à celle d'Antioche après le concile, « et il partit, confié par les frères à la grâce de Dieu »<sup>1</sup>.

A l'exemple de Barnabé, Paul commença par se diriger du côté de sa patrie. « Il parcourut la Syrie et la Cilicie, affermissant les églises et leur commandant de garder les prescriptions des apôtres et des anciens »<sup>2</sup>. C'était en effet aux frères de Syrie et de Cilicie que s'adressait la lettre du concile de Jérusalem, parce que l'émotion causée à Antioche par les judaïsants avait eu son contre-coup dans les églises de ces deux provinces. Paul, au sortir de la ville, se porta vers le nord, contourna le golfe de l'Issus, passa par Mopsueste et arriva à Tarse. Dans toutes les chrétientés qu'il visita, il ramena le calme dans les esprits. La présence de Silas, prêtre de l'Église-mère et favorisé lui-même du don de prophétie, facilita la tâche. Elle prouvait manifestement l'accord qui régnait entre les apôtres de Jérusalem et celui d'Antioche.

Paul partit ensuite de Tarse et « arriva à Derbé et à Lystres. « Là se trouvait un disciple du nom de Timothée, fils d'une femme juive qui avait la foi et d'un père païen ». La mère du disciple s'appelait Eunice<sup>3</sup>. Son exemple fait voir qu'en

1. Actes, xv, 36-40.

2. Actes, xv, 41.

3. II Timothée, I, 5.



dehors de la Palestine les femmes juives épousaient des païens sans grande difficulté. Timothée manifesta un vif attrait et de précieuses aptitudes pour l'apostolat. L'apôtre l'accueillit avec faveur. Mais, avant de se l'attacher définitivement, il voulut savoir ce qu'on pensait du jeune homme dans les chrétientés du pays. « Or les frères lui rendaient bon témoignage, tant ceux de Lystres que ceux d'Iconium. Paul décida donc qu'il partirait avec lui. » Timothée prenait ainsi la place de Marc, comme Silas celle de Barnabé. Mais bien que Paul eût à se consacrer spécialement à l'évangélisation des gentils, il n'en devait pas moins commencer partout par les Juifs, pour se conformer à l'intention du Seigneur et à l'ordre suivi par les autres apôtres. Or, pour pénétrer dans les synagogues, il fallait être circoncis. S'il restait en dehors des usages mosaïques, Timothée se rendait donc inutile dans beaucoup de cas. Naguère, il est vrai, Paul s'était énergiquement refusé à la circoncision de Tite, d'origine étrangère, et en la personne duquel il s'agissait de défendre victorieusement les droits de la liberté évangélique. Il en allait autrement dans le cas présent. Aucune question de principe n'était engagée, et en vue d'un grand avantage à procurer, Paul se résolut à faire entrer Timothée dans la société juive. « Il le prit et le circoncit, à cause des Juifs qui se trouvaient en ces lieux. Car tous savaient qu'il avait pour père un païen. » Du reste, l'apôtre ne présenta pas la circoncision à son disciple comme nécessaire ni même utile au salut, mais seulement comme une précaution favorable à ses rapports avec les enfants d'Israël.

En quittant Iconium, Paul et ses compagnons reprirent le cours de leur tournée apostolique à travers les pays évangélisés pendant la première mission. « En parcourant les villes, ils recommandaient à tous de garder les règles qui avaient été imposées par les apôtres et les anciens de Jérusalem. Les églises s'affermisssaient dans la foi et croissaient en nombre tous les jours. Ils traversèrent ainsi la Phrygie et le pays de la Galatie. »

Ce dernier pays faisait partie, avec plusieurs autres, de la

province romaine qui portait elle-même le nom de Galatie. Dans la région spécialement galate, saint Paul se trouva en face d'une intéressante population d'origine occidentale. Au iv<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ, des tribus celtiques partirent de la Gaule pour aller chercher fortune du côté de l'Orient. Quelques-unes se répandirent en Macédoine et, après la mort d'Alexandre le Grand, passèrent l'Hellespont et prêtèrent main-forte au roi de Bithynie, Nicomède, contre son frère révolté. En retour, ils reçurent du prince la partie septentrionale de la Phrygie pour s'y établir, vers l'an 278. Ils fusionnèrent rapidement avec la population indigène, si bien que, quatre-vingts ans plus tard, le consul romain qui conquiert le pays, Manlius Vulso, pouvait écrire au sujet des habitants de la région : « C'est une population mêlée, et ils méritent bien leur nom de gallo-grecs »<sup>1</sup>. Trois tribus composaient l'immigration : les Trocmiens au nord-est, autour de Tavium, les Tolistoboïens au sud-ouest, autour de Pessinonte, enfin les Tectosages au centre, avec Ancyre pour métropole. Une partie de cette dernière tribu demeura en Gaule et peupla les environs de Toulouse. Du nom de Celtes dérivait celui de Galates, et la Galatie devint comme une colonie gauloise en Asie Mineure. Même après la conquête romaine, le pays fut gouverné par des chefs celtiques, et ce fut seulement en l'an 24 de l'ère chrétienne qu'il fut réduit en province romaine. Malheureusement une grossière idolâtrie régnait dans cette région et réunissait dans les pratiques d'un même culte les instincts sanguinaires des Celtes et les habitudes dissolues des Grecs. Mais l'Évangile annoncé par l'apôtre dans les environs de la Galatie proprement dite, au cours de sa première mission, avait dû gagner de proche en proche et faire des conquêtes parmi ces idolâtres. Pourtant Paul se contenta de passer assez rapidement, et de donner un nouvel élan au zèle des missionnaires que les chrétientés d'Iconium et d'Antioche de Pisidie avaient sans nul doute envoyés déjà dans le pays.

1. Tite Live, xxxviii, 17.

Pour lui, il se sentait attiré vers l'ouest où des populations plus nombreuses et plus avancées en civilisation vivaient encore plongées dans l'erreur et le vice. Paul et ses compagnons se dirigèrent donc vers cette région occidentale de l'Asie Mineure qui formait la province romaine d'Asie et avait la grande cité d'Éphèse pour métropole. « Mais l'Esprit « Saint les empêcha de faire entendre la parole de Dieu en « Asie ». Ils se portèrent alors vers le nord, « et quand ils « furent arrivés en Mysie, ils essayèrent d'aller en Bithynie », où se trouvait l'importante ville de Nicomédie. « Mais l'Esprit « prit de Jésus ne le leur permit pas. Ils traversèrent donc la « Mysie et descendirent à Troade. »

Troade était un port de mer, au nord-est de la mer Égée. Cette ville occupait à peu près l'emplacement de l'ancienne Troie, rendue fameuse par les chants des grands poètes Homère et Virgile. Paul resta insensible aux souvenirs qu'évoquaient en ces lieux les antiques légendes. Sous ses yeux s'étendait cette mer par delà laquelle son âme d'apôtre entrevoyait la Grèce, l'illustre pays des poètes et des philosophes, la patrie de tous ces dieux dont le monde grec et romain avait à plaisir peuplé le ciel et la terre. Dans ce pays qui se vantait de posséder et d'aimer la sagesse, le nom de Jésus Christ n'était point encore connu. C'est de ce côté que la Providence dirigeait le missionnaire. A Troade, en effet, « une « vision se montra à Paul pendant la nuit. Un homme de Macédoine était debout, le conjurant en ces termes : Passe « en Macédoine et viens à notre secours. Dès qu'il eut vu « l'apparition, nous cherchâmes sur-le-champ à partir pour la « Macédoine, assurés que Dieu nous appelait à évangéliser « les gens de ce pays »<sup>1</sup>.

A cet endroit du récit intervient le narrateur lui-même, saint Luc, auteur des Actes des Apôtres. Luc était un médecin et un lettré. Originaire d'Antioche<sup>2</sup>, il avait dû entendre dans cette ville les prédications des apôtres. A l'appel de la grâce, il devint chrétien. Il s'attacha à Paul, auquel il fut à

1. Actes, xvi, 1-10.

2 Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 4.

même de rendre mille précieux services, grâce à ses connaissances médicales, à son habitude des lettres et des mœurs grecques et à son inaltérable dévouement. Il commença à partager les travaux de l'apôtre à Troade même, sans qu'on sache s'il y avait précédé Paul ou s'il l'y rejoignit.

« Nous nous embarquâmes à Troade, et nous arrivâmes en « ligne droite à Samothrace », île septentrionale de la mer Égée, « et le lendemain à Néapolis », port de Thrace, tout voisin de la frontière de Macédoine. Ce port ne manquait pas d'importance. Il se trouvait sur la grande voie romaine appelée voie Égnatienne. Cette route, partant de Byzance, longeait d'abord le rivage de la mer Égée jusqu'à Néapolis, passait ensuite par Philippes et Thessalonique, traversait l'Épire pour aboutir à Dyrrachium sur l'Adriatique, et par mer était mise en communication avec le port d'Apulie appelé Égnatia, d'où la voie Appienne menait à Rome. Paul ne s'arrêta pas à Néapolis, dont la population se composait d'éléments très divers et s'absorbait tout entière dans le trafic. Il se rendit « de là à Philippes, qui est la première ville de cette « partie de la Macédoine et colonie romaine ».

Philippes n'était primitivement qu'un petit bourg, bâti sur les flancs d'une montagne et dominant une vaste plaine. Il s'appelait alors « les Fontaines », à cause des sources nombreuses et des cours d'eau environnants. Les mines d'or de la région et la position stratégique de la localité firent sa fortune. Philippe, roi de Macédoine, la fortifia et lui donna son nom. En l'an 42 avant notre ère, Octave et Antoine gagnèrent dans la plaine voisine une victoire dont ils perpétuèrent le souvenir en faisant de Philippes une colonie romaine, et en lui conférant le droit italique, qui lui assurait les mêmes libertés municipales qu'aux villes d'Italie. Philippes possédait donc des magistrats munis de pouvoirs et décorés de titres analogues à ceux des magistrats de Rome. Comme toute colonie, elle comptait dans son sein bon nombre d'anciens soldats romains et d'émigrés latins mêlés aux indigènes. Toute cette population vivait dans une idolâ-

trie qui alliait dans un même culte les dieux de Rome et ceux de Grèce et d'Asie Mineure. Pourtant elle était notablement moins corrompue que celle des villes purement grecques. La parole évangélique pouvait donc trouver à Philippes un facile écho. Les Juifs n'y habitaient qu'en nombre restreint. Ils n'avaient pas de synagogue, mais seulement un oratoire élevé près d'un cours d'eau, pour la facilité de leurs ablutions. Des oratoires juifs de même nature se rencontraient partout où les enfants d'Israël ne pouvaient pas bâtir de synagogue.

« Nous restâmes quelques jours dans cette ville à conférer, « et quand arriva le jour du sabbat, nous sortîmes hors de la « porte, le long de la rivière, là où se voyait l'oratoire. Après « nous être assis, nous nous mîmes à converser avec les « femmes qui s'étaient rassemblées. » Ces femmes appartenaient à la religion juive, au moins en qualité de prosélytes. « Une femme du nom de Lydie, marchande de pourpre de la « ville de Thiatyre et servant Dieu, écouta. Le Seigneur lui « ouvrit le cœur pour qu'elle prêtât attention aux paroles que « Paul proférait. » Le commerce exercé par Lydie supposait chez elle une grande habileté et des ressources pécuniaires fort considérables. Les étoffes teintes en pourpre se vendaient à haut prix, et les teintureries de Thiatyre, en Lydie, en fournissaient de notables quantités à l'exportation. Mais, dans le cœur de l'habile commerçante, l'amour de Dieu dominait tout autre sentiment, et préparait les voies aux grâces et aux lumières les plus abondantes. « Lorsqu'elle eut été « baptisée, ainsi que sa famille, elle fit cette prière : Si vous « m'avez jugée fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison et « demeurez-y. Et elle nous y contraignit. » Il fallut céder aux pressantes instances de la généreuse néophyte. L'apôtre, qui avait à cœur de n'être à charge à personne, subsistait ordinairement du travail de ses mains. Il se départit de sa règle habituelle en faveur de Lydie, qui jouissait d'une grande aisance et dont il fallait récompenser la foi et le dévouement. Cette gracieuse hospitalité parut d'ailleurs ménagée aux missionnaires par le Seigneur lui-même, dans ce pays de Macé-

doine où ils venaient pour la première fois faire connaître et aimer le Sauveur Jésus.

Saint Paul et ses compagnons continuèrent pendant quelque temps à enseigner soit dans la maison de Lydie, soit à l'oratoire des Juifs. Il fallait toutefois que la persécution vînt consacrer les succès déjà obtenus. D'ordinaire, l'adversaire de l'Évangile, Satan, se servait des Juifs rebelles pour susciter des difficultés aux apôtres de Jésus Christ. A Philippes, il fut obligé de recourir à un autre moyen.

« Il arriva donc que, pendant que nous allions à l'oratoire, « se rencontra avec nous une jeune fille qui avait un esprit « devin et procurait grand profit à ses maîtres. Elle suivait « Paul et nous, et disait à grands cris : Ces hommes sont les « serviteurs du Dieu Très-Haut, qui vous annoncent la voie « du salut. Elle fit de même bon nombre de jours ». C'était le démon qui parlait par la bouche de cette infortunée. Sachant l'œuvre que Paul venait entreprendre à Philippes, il cherchait à s'en montrer le précurseur pour en accaparer la gloire et, après le départ de l'apôtre, la faire dévier de sa vraie direction. Tout d'abord Paul le laissa parler, sans attacher aucune importance à un pareil témoignage ; mais, voyant que son dédaigneux silence ne décourageait pas l'ennemi, il prit un moyen plus direct pour le réduire. Un jour, « Paul importuné se retourna et dit à l'esprit : Je t'ordonne, au nom « de Jésus Christ, de sortir d'elle. Il sortit à l'heure même. « Mais les maîtres de celle-ci, voyant s'échapper leur espérance de gain, saisirent Paul et Silas et les menèrent sur la « place publique aux préteurs qui administraient la cité. Ils « les présentèrent aux magistrats en disant : Ces hommes « mettent le trouble dans notre ville, eux qui sont Juifs, et ils « publient une règle de vie qu'il ne nous est pas permis d'accueillir ni de pratiquer, puisque nous sommes Romains ».

Les meneurs formulaient un double grief. Le premier visait la nationalité des missionnaires : fallait-il tolérer dans une colonie romaine les représentants d'une race proscrite de la capitale ? Le second se rapportait à la doctrine : des citoyens

romains pouvaient-ils accueillir une religion que Rome n'avait pas officiellement reconnue ? Les passions furent vite ameutées contre Paul et Silas ; « toute la populace se souleva contre « eux, et les magistrats », sans se donner la peine d'y regarder de plus près ni d'interroger les accusés, « firent déchirer « leurs tuniques et ordonnèrent de les battre de verges. « Quand on leur eut infligé un bon nombre de coups, ils les « envoyèrent en prison et ordonnèrent au geôlier de les « garder avec soin. Celui-ci, après avoir reçu cet ordre, les « mit dans un cachot retiré et serra leurs pieds dans des « ceps ». On appelait de ce nom des pièces de bois qui, en se rabattant l'une sur l'autre, tenaient écartés et immobiles les deux pieds du condamné couché sur le dos.

Les apôtres se soumirent sans murmure au cruel traitement et à l'injuste réclusion. Ils laissaient à Dieu le soin du dénouement et, dans la solitude de leur cachot, conversaient avec Celui dont ils honoraient le nom par leurs souffrances. Car « la prison est pour le chrétien ce que le désert est pour les prophètes. Son corps a beau être enfermé et sa chair enchaînée, son esprit a libre accès partout, et ses pieds ne sentent point les ceps quand son âme est au ciel »<sup>1</sup>. L'attente des prisonniers ne fut pas trompée. « Au milieu de la nuit, « Paul et Silas priaient et louaient Dieu, et ceux qui étaient « dans la prison les entendaient. Soudain, il se produisit un « violent tremblement de terre, au point que les fondations « de la prison furent ébranlées. En même temps, toutes les « portes furent ouvertes et les chaînes de tous les prisonniers « se brisèrent. Le geôlier de la prison s'était éveillé. Quand « il vit ouvertes les portes de la prison, il tira son glaive et « voulait se tuer, dans la pensée que les prisonniers s'étaient « enfuis. Mais Paul lui cria très haut : Ne te fais aucun mal, « car nous sommes tous ici. Celui-ci demanda alors de la « lumière, entra et tout tremblant se prosterna aux pieds de « Paul et de Silas. Puis il les conduisit dehors et leur dit : « Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ? »

1. Tertullien, *Exhortation aux martyrs*, II.

Cet homme savait pour quel motif les apôtres se trouvaient en prison. Les événements lui prouvaient qu'il fallait prendre au sérieux les révélations de la possédée. La grâce prépara son cœur et lui fit désirer cette foi qu'avaient déjà reçue un nombre considérable d'habitants de la ville. Les apôtres lui dirent : « Crois au Seigneur Jésus; ce sera le salut pour toi et « pour ta famille. Ils lui annoncèrent alors la parole du Sei-  
« gneur ainsi qu'à tous ceux qui se trouvaient dans sa maison.  
« A cette même heure de la nuit, le geôlier les prit et lava leurs  
« plaies. Puis il fut lui-même aussitôt baptisé avec toute sa  
« famille. Il les fit ensuite entrer dans sa demeure, leur servit  
« un repas et, avec tous les siens, se réjouit de croire en Dieu. »

« Quand il fit jour, les magistrats », enfin renseignés sur l'innocence de leurs condamnés de la veille, « envoyèrent  
« dire par des licteurs : Laisse aller ces hommes. Le geôlier  
« de la prison vint donc porter à Paul cette nouvelle : Les  
« magistrats ont envoyé l'ordre de vous laisser aller. Partez  
« donc maintenant et allez en paix ». Les licteurs avaient accompagné le gardien de la prison. « Paul leur dit : Ils nous  
« ont fait flageller en public, sans jugement, nous, citoyens  
« romains, et ils nous ont mis en prison; et maintenant ils  
« nous renverraient en secret! Il n'en ira pas ainsi. Qu'ils  
« viennent et nous délivrent eux-mêmes. Les licteurs rappor-  
« tèrent ces paroles aux magistrats. Ceux-ci furent saisis de  
« crainte en apprenant que ces hommes étaient citoyens ro-  
« mains ». Vis-à-vis d'étrangers, leur conduite eût été sans conséquence. Mais condamner sans jugement et surtout battre de verges un citoyen romain constituait un attentat dont Rome pouvait tirer une dure vengeance, aux dépens des préteurs et même de la ville. Prêts à tout pour donner satisfaction à leurs victimes, les magistrats en personne « vinrent  
« donc les supplier; puis ils les firent sortir en les conjurant  
« de quitter la ville ». Ils craignaient que la populace poursuivît de nouveau les missionnaires, engageât la responsabilité des préteurs, et finit par attirer l'attention du proconsul de la province, qui n'eût pas manqué d'apprendre bientôt l'injure faite au nom romain.



En revendiquant si fièrement son droit et celui de Silas, Paul montrait que, s'il était disposé à souffrir pour Jésus Christ, il n'abdiquait pas pour cela le rang qu'il occupait dans la société civile, et tenait au contraire à le faire respecter pour l'honneur de l'Évangile. Il s'était du reste imposé la loi de « travailler au bien, non seulement sous le regard de Dieu, « mais aussi aux yeux de tous les hommes »<sup>1</sup>. A Philippes, les croyants vénérèrent en lui l'apôtre et l'imitateur de Jésus souffrant; les autres surent qu'il était homme à se faire respecter.

Paul et Silas ne voulurent causer aucun embarras aux préteurs. « Ils sortirent de prison et se rendirent chez Lydie. « Ils virent les frères, les consolèrent et partirent »<sup>2</sup>. Pour prendre soin de cette église naissante, ils laissèrent provisoirement à Philippes Timothée et Luc, qui n'avaient pas été atteints directement par le complot tramé contre les prédicateurs de l'Évangile. Cette chrétienté fit honneur à son fondateur. Elle demeura fidèle à l'apôtre sans se laisser entamer par les fausses doctrines, et elle ne cessa jamais de lui témoigner sa reconnaissance par la générosité la plus délicate. Aussi saint Paul chérissait-il en elle les prémices de son apostolat en Macédoine, et ce qu'il refusait des autres ou évitait de leur demander, il l'acceptait volontiers des Philippiens pour ses propres besoins et ceux des fidèles qu'il lui fallait secourir. La pieuse Lydie était sans doute l'inspiratrice et, en grande partie, l'auteur de ces libéralités.

A leur départ de Philippes, les deux missionnaires suivirent la voie Égnatienne dans la direction du sud-ouest, et après 49 kilomètres de marche, ils atteignirent Amphipolis, métropole de la Macédoine première, qui devait son nom à sa situation entre deux bras du fleuve Strymon. Sans s'y arrêter, ils poussèrent jusqu'à Apollonie, à 44 kilomètres plus loin. Ces deux villes ne présentaient probablement pas des conditions favorables à la prédication évangélique. Aussi les apôtres, « après avoir passé par Amphipolis et Apollonie »,

1. Romains, xii, 17; II Corinthiens, viii, 21.

2. Actes, xvi, 11-40.

suivirent la même route pendant 54 autres kilomètres et « arrivèrent à Thessalonique, où se trouvait une synagogue « des Juifs ». Thessalonique, bâtie en amphithéâtre au nord du golfe Thermaïque, s'appelait tout d'abord Therma. Cassandre, gouverneur de Macédoine et de Grèce sous le règne d'Alexandre le Grand, lui donna le nom de sa femme, Thessalonique, fille de Philippe. Après la conquête romaine, en 146 avant Jésus Christ, la ville devint la métropole de la Macédoine seconde et la résidence du préteur. Elle reçut d'Octave et d'Antoine, au parti desquels elle s'était rangée, le titre de ville libre. Elle avait en conséquence la franchise municipale, une assemblée du peuple et des administrateurs particuliers. Ceux-ci prenaient, comme dans quelques autres villes de la région, le nom spécial de politarques. Le commerce était très florissant à Thessalonique. La population se composait surtout de Grecs et de Romains, avec un fort contingent de Juifs, entourés d'une foule de prosélytes. Les mœurs laissaient beaucoup à désirer et, à en croire les auteurs anciens, ne le cédaient en dépravation qu'à celles de Corinthe.

Dès son arrivée Paul chercha à se mettre en rapport avec les Juifs de la ville et s'enquit du lieu où ils se réunissaient. Le jour du sabbat, « selon sa coutume, Paul entra avec eux, « et pendant trois sabbats il les entretint des Écritures. Il « leur découvrait et leur faisait comprendre la nécessité pour « le Christ de souffrir et de ressusciter d'entre les morts, et », concluait-il, « c'est ce Jésus Christ que je vous annonce. Certains d'entre eux crurent et s'attachèrent à Paul et à Silas, « ainsi qu'une grande multitude de prosélytes et de gentils, « et bon nombre de femmes d'un rang considérable ». La chrétienté de Thessalonique était fondée, mais l'élément juif n'y entraît que pour une faible part. Beaucoup plus nombreux furent les fils d'Israël qui se tinrent obstinément à l'écart et passèrent vite, comme dans les villes d'Asie Mineure, de l'incrédulité à l'hostilité la plus déclarée. « Outrés de jalousie, « les Juifs ramassèrent dans la populace un certain nombre « de vauriens, excitèrent le peuple et soulevèrent la ville. « Puis assiégeant la maison de Jason », chez qui les apôtres

avaient reçu l'hospitalité, « ils cherchaient à les faire comparaître devant le peuple » réuni en assemblée. « Comme il ne les trouvèrent pas, ils traînèrent Jason et quelques frères devant les politarques, en criant : Ces hommes, qui portent le trouble par toute la terre, sont venus ici, et c'est Jason qui les a reçus. Eux tous agissent contre les décrets de César et prétendent que le roi, c'est un autre, Jésus. » Comme ceux de Jérusalem devant Pilate, les Juifs faisaient ici appel à la politique afin de perdre ceux qu'ils accusaient. Pour se défendre contre la grâce de leur Roi et Sauveur si longtemps attendu, ils feignaient de prendre à cœur les intérêts d'un César qu'ils détestaient. Cette race, qui sera bientôt sans patrie, savait déjà, pour la sauvegarde de ses intérêts ou la satisfaction de ses haines, afficher un patriotisme d'emprunt au sein des nations étrangères. A cette accusation d'attentat contre l'autorité impériale, l'émotion fut vive. La cité se piquait de fidélité à l'empereur et craignait de perdre son reste d'indépendance si des conspirateurs étaient trouvés dans ses murs. Aussi les Juifs, par leurs calomnies, « troublèrent le peuple ainsi que les politarques qui entendirent ces choses ».

Mais les principaux accusés n'avaient pas été amenés devant l'assemblée, et les magistrats, que mettait sans doute en défiance le zèle inattendu des Juifs pour l'honneur de César, se refusèrent à condamner les néophytes traduits devant eux. « Ils reçurent caution de Jason et des autres, et les laissèrent aller ». Le péril n'en menaçait pas moins les apôtres. « Aussi sans tarder, pendant la nuit, les frères firent partir Paul et Silas pour Bérée »<sup>1</sup>. Leur séjour à Thessalonique ne dura donc que quelques semaines. Il suffit cependant pour l'établissement dans cette ville d'une communauté chrétienne presque entièrement composée de gentils. Après le départ de Paul et de Silas, les nouveaux fidèles restèrent en butte aux tracasseries et aux violences suscitées par les Juifs ou exercées par eux. Mais la grâce de Dieu leur mit au cœur courage et patience, et ils supportèrent toutes les épreuves avec une constance inébranlable.

1. Actes, xvii, 1-10.

Pour arriver à Bérée, à une dizaine de lieues à l'ouest de Thessalonique, on quittait la voie Égnatienne, et l'on suivait la route qui allait en Achaïe. A Bérée, la population était paisible, grâce à la position retirée de la ville. Les Juifs y obéissaient à un tout autre esprit que ceux de la métropole provinciale. « Quand ils y furent arrivés », les deux missionnaires « entrèrent dans la synagogue des Juifs. Or ceux-ci « avaient le cœur plus noble que ceux de Thessalonique. Ils « accueillirent la parole avec la plus grande avidité, et chaque « jour ils fouillaient les Écritures » pour se rendre compte, à la suite des instructions qu'ils entendaient, « s'il en était « réellement ainsi. Beaucoup d'entre eux crurent, avec un « grand nombre de femmes grecques de condition et d'hom- « mes ». Le séjour à Bérée se prolongea quelque temps. Les apôtres y trouvèrent repos et consolation en voyant l'Évangile recevoir le meilleur accueil. Dans cet intervalle, Timothée, précédemment laissé à Philippes, vint rejoindre son maître. « Mais les Juifs de Thessalonique apprirent que la « parole de Dieu avait été prêchée aussi à Bérée par Paul. « C'est pourquoi ils accoururent pour exciter et soulever la « multitude. Immédiatement les frères firent partir Paul pour « qu'il allât jusqu'à la mer. Quant à Silas et à Timothée, ils « restèrent là »<sup>1</sup>. Paul gagna le port le plus voisin et quitta cette Macédoine où du moins il avait la joie de laisser derrière lui trois églises florissantes, dont l'influence salutaire allait rayonner dans le pays d'alentour. Et maintenant la persécution le chassait vers d'autres terres, qui attendaient le semeur évangélique et promettaient à leur tour de précieuses moissons.

L'apôtre s'embarqua sur un navire qui faisait voile pour le sud. Au bout de quelques jours de navigation, il arriva au Pirée, port qui desservait la plus célèbre des villes de la Grèce. De là, « les hommes qui menaient Paul le conduisirent jusqu'à « Athènes et, après avoir reçu de lui pour Silas et Timo-

1. Actes, xvii, 11-14.

« théé l'ordre de venir le joindre au plus tôt, ils repartirent »<sup>1</sup>. Les nouveaux chrétiens de Bérée avaient eu la délicate attention de faire accompagner saint Paul jusqu'au terme même de son voyage.

Athènes était la cité la plus fameuse de toute la Grèce. Autrefois à la tête de tout le pays, elle demeurait sous la domination romaine la ville des arts et des plaisirs, le rendez-vous des beaux discoureurs, des fins lettrés, des philosophes curieux d'exposer de nouvelles théories ou de dissertar sur les anciennes. Parmi ces « amis de la sagesse », quelques-uns restaient fidèles aux doctrines enseignées, quatre siècles et demi auparavant, par Socrate, un des plus éminents interprètes de la raison humaine. Ils cherchaient les idées du maître dans les écrits de Platon et d'Aristote qui les avaient exposées, le premier avec une grande hauteur de vues, le second avec une précision et un enchaînement remarquables. Mais la plupart des Athéniens, au caractère léger et changeant, préféraient accorder leur faveur à d'autres penseurs plus aventureux. Après Socrate, avait paru Épicure, qui croyait aussi peu que possible à l'existence de la divinité, dont il prétendait se passer facilement dans son système du monde, et qui donnait pour base à la morale la recherche du plaisir, dans ce qu'il présentait de plus durable et de mieux entendu. Dans le même temps, Zénon, fondateur du stoïcisme, confondait ensemble la divinité et le monde matériel, et, sous prétexte de vivre conformément à la raison, voulait que la vertu se suffit à elle-même, sans que l'on tînt compte du plaisir ni de la douleur. Ces théories florissaient encore à Athènes et confondaient, dans un mélange incohérent, des vérités avec un amas d'erreurs et d'idées chimériques. Des débris raisonneurs venus de partout y ajoutaient sans cesse des éléments étrangers, empruntés surtout aux rêveries de l'Orient. Aussi beaucoup d'esprits découragés se persuadaient-ils que, l'antique sagesse se montrant insaisissable, mieux valait douter de toutes choses et rester sceptiqué et indifférent.

1. Actes, xvii, 15.

En religion, la superstition dominait tout. Le culte des dieux n'était plus qu'un prétexte aux manifestations de l'art et à un effroyable débordement des passions. Aussi les Athéniens ne craignaient-ils pas de faire entrer dans leur Olympe toutes les divinités qu'amenaient avec eux les étrangers. Pour être plus sûrs de ne manquer d'égards à aucune, ils érigeaient des temples ou des autels partout où ils croyaient qu'une action divine s'était manifestée, soit par la chute de la foudre, soit par quelque autre accident ou événement extraordinaire. Il importait beaucoup à leurs yeux de ne pas indisposer quelque dieu en l'honorant sous le nom d'un autre ou en négligeant l'un des titres qui le caractérisaient. Pour éviter toute méprise, ils préféraient dresser des autels « au dieu inconnu », et multipliaient les appellations pour avoir chance de ne pas manquer celle qui convenait le mieux. La vie était facile à Athènes, et le désœuvrement se partageait le temps avec les affaires et les plaisirs. C'est dans ce milieu que Paul se trouva jeté. Il fondait sans doute peu d'espoir sur la colonie juive. D'autre part, il ne pouvait qu'être méprisé comme « barbare » par la foule élégante qui peuplait la grande ville.

Toutefois en attendant l'arrivée de Silas et de Timothée, il ne voulut pas se résigner à l'inaction. « Paul, pendant le temps « qu'il les attendait à Athènes, sentait son esprit surexcité en « voyant la ville abandonnée à l'idolâtrie. Il discourait donc, « dans la synagogue, avec les Juifs et les prosélytes, et chaque « jour sur la place publique avec ceux qui s'y rencontraient. « Des philosophes épicuriens et stoïciens discutaient aussi « avec lui. Plusieurs disaient : Que veut donc dire ce discou- « reur ? et d'autres : Il paraît qu'il annonce de nouveaux « dieux ! Il leur prêchait en effet Jésus et la résurrection. Ils « l'emmenèrent donc et le conduisirent à l'Aréopage ». On donnait ce nom d'Aréopage ou « colline d'Arès », dieu de la guerre, à une colline située à l'ouest de l'Acropole et enfermée dans l'enceinte de la ville. Sur le plateau de cette colline se tenait en plein air le « conseil de l'Aréopage », composé

autrefois d'anciens fonctionnaires athéniens, et alors des citoyens les plus notables de la cité. Il demeurait encore chargé de connaître des causes intéressant la religion et la morale, et de juger les crimes de meurtre et d'incendie. Le calme qui régnait sur le haut de l'Aréopage était plus favorable à l'exposition d'une théorie religieuse que le tumulte de la place publique. Aussi les interlocuteurs de Paul le décidèrent-ils à monter sur la colline afin d'y parler plus à l'aise. Chemin faisant, « ils disaient : Pouvons-nous connaître cette « nouvelle doctrine que tu publies ? Car c'est du nouveau que « tu fais retentir à nos oreilles. Nous voulons savoir ce que « cela peut être. Il faut dire que tous les Athéniens et les « étrangers qui arrivent chez eux avaient pour toute occupa- « tion d'annoncer ou d'entendre quelque chose de nouveau. « Paul se tint donc debout au milieu de l'Aréopage et dit : « Je vois qu'en tout votre religion va plus loin que celle « des autres. Car en passant et en contemplant les objets que « vous vénerez, j'ai trouvé jusqu'à un autel sur lequel était « écrit : Au dieu inconnu. Eh bien, ce que vous honorez « sans le connaître, moi je vous le révèle : c'est le Dieu qui a « fait le monde et tout ce qu'il renferme. Il est le Seigneur du « ciel et de la terre, mais n'habite pas dans des temples bâtis « par les hommes. Il n'a pas besoin d'être servi par des mains « humaines, comme s'il manquait de quelque chose, puisque « c'est lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes « choses. Il a fait d'un seul homme toutes les races humaines « pour habiter sur toute la surface de la terre, et il a marqué « à chacune le temps de sa durée et les limites de son habi- « tation. Elles ont à chercher Dieu pour tâcher de le saisir « et de le trouver, bien qu'il ne soit pas loin de chacun d'entre « nous : car c'est en lui que nous vivons, que nous nous « mouvons et que nous existons. D'ailleurs plusieurs de vos « poètes l'ont dit : Nous sommes de sa race. Mais puisque « nous sommes de la race de Dieu, nous ne devons pas nous « imaginer que la divinité puisse être assimilée à l'or, à l'ar- « gent, à la pierre, à l'œuvre d'art sculptée par le génie de « l'homme. Dieu a abaissé ses regards sur ces temps d'igno-

« rance, et maintenant il annonce aux hommes que tous et partout ils ont à faire pénitence. Car il a marqué le jour où il doit juger l'univers en toute justice, par l'homme qu'il a établi et qu'il a accredité aux yeux de tous, en le ressuscitant d'entre les morts ».

« A peine eurent-ils entendu parler de résurrection des morts, que les uns se mirent à rire et que les autres dirent : « Nous t'écouterons là-dessus une autre fois. C'est ainsi que Paul s'en alla du milieu d'eux »<sup>1</sup>.

Ce discours contenait de trop fortes vérités pour des têtes légères. Il heurtait de front les idées reçues à Athènes sur la multiplicité des dieux, l'éternité du monde matériel, la nécessité d'élever partout des temples où des divinités sans nombre passaient pour avoir besoin des hommages et des offrandes des mortels. L'affirmation de l'unité de l'espèce humaine, sortie d'un seul homme créé par Dieu, froissait encore plus les Athéniens, qui se regardaient comme une race à part, sortie de la terre même habitée par eux, et traitaient tous les autres hommes de barbares. Mais leur mécontentement fut porté à son comble quand Paul parla d'ignorance à dissiper, de pénitence à s'imposer, de jugement à subir. Infatués de leur génie, ne vivant plus guère que pour le plaisir, et jaloux de garder vis-à-vis du vrai Dieu une indépendance qu'ils n'avaient pas su défendre contre Rome, ces hommes se révoltèrent. Ils prirent prétexte de l'idée de résurrection, taxée par eux de chimère, et tournèrent le dos à l'apôtre. Ils ne surent trouver que des plaisanteries pour répondre à un enseignement qui jadis eût fait l'admiration de leur Platon. Les hommes de plaisir n'ont plus d'oreilles dès que la parole qu'on leur adresse les menace dans leurs jouissances.

La semence de la parole ne fut pourtant pas complètement perdue, et saint Paul recueillit quelques fruits précieux sur ce sol ingrat. « Quelques hommes s'attachèrent à lui et crurent, entre autres Denys l'Aréopagite, une femme du nom

1. Actes, xvii, 16-33.



« de Damaris et d'autres avec eux »<sup>1</sup>. Ils furent les prémices de la future église d'Athènes. Le plus illustre d'entre eux est Denys, ce membre du tribunal de l'Aréopage, que la grâce de Dieu conduisit sur la colline au moment où Paul prêchait et qui eut le bonheur de croire. Sa situation, l'intelligence qu'elle supposait et l'influence qu'elle assurait, le désignèrent pour prendre la tête des néophytes athéniens. Il devint par la suite le premier évêque d'Athènes<sup>2</sup>. Le plus ancien Martyrologe romain porte, au 3 octobre, la mention du martyr, « à Athènes, de Denys l'Aréopagite, qui endura divers tourments sous Adrien, comme Aristide en témoigne dans l'ouvrage qu'il composa sur la religion chrétienne ». L'empereur Adrien régna de 117 à 138. C'est à lui que, vers 124, Aristide présenta son Apologie de la religion chrétienne. Il est possible que Denys n'ait point prolongé ses jours jusque sous le règne de ce prince. Le personnage du nom d'Adrien, que nomme le Martyrologe romain, ne serait alors qu'un proconsul ou un gouverneur local. Au nom de Denys l'Aréopagite s'attacha une telle réputation de science, qu'un auteur inconnu, vers la fin du v<sup>e</sup> siècle, composa sous le patronage de ce nom plusieurs traités de théologie. Il y mettait au service des idées chrétiennes la philosophie de Platon, alors en grande faveur à Alexandrie d'Égypte. Cette attribution valut à ces ouvrages un très grand crédit pendant les siècles du moyen âge.

1. Actes, xvii, 34.

2. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, iv, 74.





## CHAPITRE V

### SÉJOUR DE SAINT PAUL A CORINTHE

**La chrétienté de Corinthe. — Première épître aux Thessaloniens. — Seconde épître aux Thessaloniens. — Tentative des Juifs contre saint Paul à Corinthe. — Épître aux Galates. — Autorité de l'évangile de Paul. — La loi remplacée par la foi. — Conseils sur la vie chrétienne. — Retour à Antioche.**

Saint Paul fut rejoint à Athènes par ses deux disciples Silas et Timothée, et il les renvoya presque aussitôt visiter les chrétientés de Macédoine, surtout celle de Thessalonique qu'il savait en butte à de continuelles persécutions<sup>1</sup>. Pour lui, après avoir jeté comme en passant la semence évangélique dans la ville, « il sortit d'Athènes et vint à Corinthe », soit directement par mer, soit par la route qui contourne pendant une vingtaine de lieues le golfe d'Égine.

La ville de Corinthe est située sur l'isthme qui porte son nom et qui unit le Péloponèse à l'Attique. L'isthme a une dizaine de kilomètres de largeur à cet endroit. A proximité de Corinthe se trouvaient, au sud-est, le port de Kenchrées, et au nord-ouest celui de Léchée, tout près duquel était bâtie la ville. Une route bien unie, le diolcos, joignait les deux

1. I Thessaloniens, III, 2.

ports et permettait de faire passer les bateaux de l'un à l'autre sur des rouleaux. Après avoir eu son heure de suprématie en Grèce, Corinthe tomba sous la domination romaine en 146 avant Jésus Christ. Le consul Mummius pilla alors ses nombreuses richesses artistiques et la livra aux flammes. Un siècle plus tard, César la restaura et envoya pour la repeupler des colons d'Italie. Grâce à sa situation géographique, qui faisait d'elle l'entrepôt principal du trafic entre l'Orient et l'Occident, la cité ne tarda pas à reconquérir son ancienne prospérité. Les étrangers y affluèrent et s'y mêlèrent aux anciens Grecs et aux colons italiens. Les Juifs, nombreux comme dans tous les centres commerciaux, y possédaient une synagogue importante.

La célébrité de Corinthe lui venait surtout d'un temple fameux bâti sur une colline qui dominait la ville. Il était dédié à Vénus Aphrodite, la même divinité que l'infâme Astarté phénicienne. Aucun foyer de corruption n'égalait l'activité de celui-là dans le monde païen. C'est par la plus honteuse débauche qu'on honorait la déesse; des légions d'immondes et malheureuses créatures lui servaient de prêtresses, et la perfection de son culte consistait à porter l'impudeur et l'infamie au delà de toutes les bornes. De plus, comme pour propager dans tout le pays grec l'effroyable contagion du vice, tous les deux ans, tantôt au printemps et tantôt en été, les jeux isthmiques attiraient à Corinthe un immense concours de population. Aussi même parmi les anciens, dont aucun excès ne froissait la délicatesse, « vivre à la corinthienne » désignait ce qu'on pouvait rêver de plus éhonté dans la dépravation.

Saint Paul mit pour la première fois le pied dans cette ville au cours de l'année 52. « Il y trouva un Juif, nommé Aquila, « originaire du Pont, récemment arrivé d'Italie avec Priscille sa femme, à la suite du décret de Claude pour expulser tous les Juifs de Rome. Il se joignit à eux, et, comme il exerçait le même métier, la fabrication des tentes, il demeura chez eux et travaillait ». Paul se trouva ainsi dès le début dans une famille profondément dévouée aux intérêts de

l'Évangile. Aquila et Priscille devenus chrétiens à la voix de Pierre, soit dans le Pont, soit à Rome, s'estimèrent heureux de pouvoir rendre à Paul les mêmes services que jadis au chef de l'Église dans la capitale du monde. Ils l'abritèrent sous leur toit et s'édifièrent en le voyant travailler avec eux au métier qui les faisait vivre. Mais Paul n'oubliait pas chez ces généreux chrétiens le but de sa mission. « Chaque jour « de sabbat, il discutait dans la synagogue en faisant intervenir « le nom du Seigneur Jésus, et il gagnait des Juifs et des « Grecs ». Toutefois il sentait le besoin d'être secondé et il jugeait que sa parole, pour avoir toute son efficacité, devait être appuyée par la présence de témoins. Il attendait donc avec impatience les deux disciples qu'il avait renvoyés d'Athènes en Macédoine. « Quand Silas et Timothée furent arrivés de « Macédoine, Paul s'appliqua tout entier à la prédication, pour « attester aux Juifs que Jésus est le Christ. Ceux-ci lui firent « opposition et se mirent à blasphémer. Alors il secoua ses « vêtements », pour marquer qu'il ne voulait plus rien avoir de commun avec eux, même la poussière de leur synagogue, et il leur dit : « Qu'è votre sang retombe sur votre tête ! J'en « suis innocent, et désormais j'irai aux gentils ». Il avait rempli son devoir en annonçant l'Évangile tout d'abord aux Juifs. Ayant constaté leur opiniâtre incrédulité, « il sortit de « là et entra chez un nommé Tite le Juste, prosélyte dont la « maison était contiguë à la synagogue ». Le lieu était plus propice et plus commode que l'atelier des fabricants de tentes. L'apôtre en fit la première église chrétienne de Corinthe. Sa parole y produisit des fruits abondants, parfois même les plus inattendus. C'est ainsi que « le chef de la synagogue, « Crispus, crut au Seigneur avec toute sa famille ». Pour faire honneur à ce personnage qui savait se séparer d'un peuple incrédule et se soumettre humblement au joug de la foi, Paul, contre son habitude, voulut le baptiser de sa main<sup>1</sup>.

Encouragé par ce succès, il continua avec ardeur sa prédication. « Beaucoup de Corinthiens venaient l'entendre,

1. I Corinthiens, 1, 14.

« croyaient et étaient baptisés ». A leur ordinaire, les Juifs entrèrent en fureur quand ils virent les progrès de la foi nouvelle, et ils tramèrent contre les missionnaires de tels complots, que Paul se demanda si la persécution violente n'allait pas encore une fois entraver son apostolat et l'obliger à fuir. « Mais la nuit, dans une vision, le Seigneur dit à Paul : Ne crains rien, Paul, ne te tais pas, car je suis avec toi et per-  
 « sonne ne t'attaquera de manière à te faire du mal. Il y a en  
 « effet pour moi un peuple nombreux dans cette ville ». Cette assurance dissipa les craintes de l'apôtre. Les Juifs ne pouvaient rien dans la ville sans l'agrément du proconsul d'Achaïe. Dieu permit sans doute que celui qui gouvernait alors ne fût pas d'humeur à écouter leurs plaintes. A l'abri de ce côté, Paul travailla à gagner à la foi de Jésus Christ les âmes de ce peuple nombreux que le Seigneur avait prédestiné au salut. « Il demeura là pendant un an et six mois à leur enseigner la parole de Dieu »<sup>1</sup>.

Cependant la propagation de l'Évangile à Corinthe et dans les environs ne faisait point oublier à l'apôtre les chrétientés qu'il avait précédemment fondées. Il se tenait avec elles en relations aussi suivies que possible, et, comme il le dit lui-même, il portait partout « le souci de toutes les églises »<sup>2</sup>. Son cœur de père et d'apôtre ne pouvait demeurer indifférent au sort des âmes qu'il avait engendrées à la foi. Les nouvelles que Timothée lui rapporta de Thessalonique lui causèrent une vive émotion. Ses néophytes ne cessaient pas d'être persécutés par les Juifs, mais ils demeuraient inébranlables. Une première fois, probablement d'Athènes, Paul avait tenté de se mettre en route pour aller revoir, encourager et soutenir dans la lutte ce cher troupeau. Il lui semblait que son devoir l'appelait à affronter lui-même l'orage que sa prédication avait déchaîné à Thessalonique. De Corinthe, après le retour de Timothée, il voulut de nouveau repartir. Pour la seconde fois, la malice du démon l'empêcha de mettre son

1. Actes, xviii, 1-11.

2. II Corinthiens, xi, 28.

projet à exécution<sup>1</sup>. Il se hâta donc d'écrire une lettre aux Thessaloniens, en son nom et en celui de Silas et de Timothée.

Il commence par les féliciter de leur admirable constance au milieu des épreuves : « Nous nous rappelons devant Dieu notre Père les œuvres de votre foi, les efforts de votre charité et la fermeté de votre espérance en Notre Seigneur Jésus Christ. A notre exemple, comme à l'imitation du Seigneur, vous avez reçu la parole au milieu de grandes tribulations, mais avec la joie du Saint Esprit, de sorte que vous êtes devenus un modèle pour tous les croyants de Macédoine et d'Achaïe. Par vous, la parole du Seigneur a trouvé de l'écho, mais non pas seulement en Macédoine et en Achaïe ; car la foi que vous avez en Dieu a eu un tel retentissement de toutes parts, qu'il nous devient inutile d'en parler. Partout on raconte l'accueil que nous avons reçu de vous, et la manière dont vous avez renoncé aux idoles, pour vous mettre au service du Dieu vivant et véritable, et attendre des cieus celui qu'il a suscité d'entre les morts, son Fils Jésus, qui nous a délivrés de la colère à venir »<sup>2</sup>.

L'apôtre leur rappelle ensuite comment il a exercé son ministère au milieu d'eux : « Il n'y a eu dans notre prédication ni erreur, ni mauvaise intention, ni tromperie. Toutefois puisque Dieu nous a accrédités pour nous confier l'Évangile, nous ne parlons pas pour plaire aux hommes, mais à Dieu qui sonde nos cœurs. Nous n'avons jamais employé les discours de flatterie, vous le savez bien, et la cupidité ne nous a point tentés, Dieu en est témoin. Nous n'avons pas non plus demandé notre gloire aux hommes, ni à vous, ni à d'autres. Nous aurions pu être à votre charge, comme apôtres du Christ ; mais nous nous sommes faits petits au milieu de vous, comme une nourrice qui soigne ses enfants. Dans notre affection pour vous, nous désirions ardemment vous donner non seulement l'Évangile de Dieu, mais nos vies mêmes, tant vous nous êtes devenus

1. I Thessaloniens, II, 18.

2. I Thessaloniens, I, 3-10.

« chers »<sup>1</sup>. En parlant de la sorte, saint Paul montre aux chrétiens qu'ils ne doivent pas seulement écouter la parole des apôtres, mais aussi examiner leur conduite afin de l'imiter. Les Thessaloniens avaient compris son dévouement et s'étaient efforcés d'y répondre. « Vous êtes devenus », ajoutait-il, « les émules des églises de Dieu qui servent en Judée le Christ Jésus : vous avez souffert de vos concitoyens ce qu'ils ont souffert des Juifs. Ceux-ci, après avoir mis à mort le Seigneur Jésus et les prophètes, nous ont persécutés à notre tour. Ils déplaisent à Dieu et sont les ennemis de tous les hommes. En voulant nous empêcher de parler aux gentils pour leur salut, ils comblent la mesure de leurs péchés, et la colère de Dieu tombe sur eux pour toujours. Pour nous, quelle est notre espérance, notre joie, notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous, devant Notre Seigneur Jésus Christ, pour le jour de son avènement ? Oui, notre gloire et notre joie, c'est vous »<sup>2</sup>.

Après les avoir assurés du désir qu'il a de les voir, et des prières qu'il ne cesse d'adresser à Dieu pour leur persévérance, il en vient aux avis nécessaires à leur formation chrétienne. Ces avis sont conformes aux besoins qu'avait dû lui signaler Timothée. « La volonté de Dieu, c'est que vous deveniez saints, que vous vous absteniez de l'impureté, que chacun se comporte en tout saintement et honorablement, non par passion et convoitise, comme les gentils qui ne connaissent pas Dieu. Que personne n'attente aux droits de son frère ou lui tende des pièges en aucune affaire ; car le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, ainsi que nous vous l'avons dit et attesté<sup>3</sup>. Faites en sorte de vous tenir en repos, de vous occuper de vos affaires, de travailler de vos mains, comme nous vous l'avons prescrit. Conduisez-vous honnêtement envers ceux du dehors, et ne désirez rien de personne »<sup>4</sup>.

1. I Thessaloniens, II, 3-8.

2. I Thessaloniens, II, 14-20.

3. I Thessaloniens, IV, 3-6.

4. I Thessaloniens, IV, 11, 12.

Répondant alors à une préoccupation des Thessaloniens, saint Paul leur parle du second avènement de Jésus Christ dans des termes dont l'Église s'est emparée, afin de les insérer dans la messe pour les défunts : « Nous ne voulons pas, « frères, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui « dorment, et que vous soyez affligés comme les autres qui « n'ont pas d'espérance. Nous croyons que Jésus est mort et « ressuscité, et aussi que Dieu ramènera avec Jésus ceux qui « se sont endormis en lui. Nous vous le déclarons d'après « l'enseignement du Seigneur : nous qui vivons, si nous « sommes encore là à l'avènement du Seigneur, nous ne « devancerons pas ceux qui dormiront déjà. Le Seigneur « lui-même, à l'ordre que fera entendre l'archange et au son « de la trompette divine, descendra du ciel; et ceux qui « sont morts dans le Christ ressusciteront les premiers. En- « suite, nous, les vivants restés après eux, nous serons « emportés avec eux dans les nuées du ciel au-devant du « Christ, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. « Consolerez-vous donc les uns les autres avec ces paroles ». Les Thessaloniens, encore peu instruits, s'étaient sans doute imaginé que quand Jésus Christ viendra juger le monde, ceux qui survivront alors ne partageront pas le sort commun et seront ou plus favorisés que les morts, ou exclus, au moins pour un temps, de la compagnie du Sauveur. « Quant aux temps et aux moments », continue l'apôtre, « vous n'avez pas besoin que nous vous en écrivions. Vous « savez très bien que le jour du Seigneur viendra comme un « voleur pendant la nuit. On dira : C'est la paix et la sécurité, « et soudain la catastrophe accablera les hommes à l'impro- « viste, sans qu'ils puissent échapper. Quant à vous, frères, « vous n'êtes pas dans les ténèbres, de telle sorte que ce jour « vous surprenne comme un voleur. Vous êtes tous fils de « la lumière et fils du jour, car nous ne sommes pas les « enfants de la nuit et des ténèbres. Ne nous endormons « donc pas comme les autres, mais veillons et soyons « sobres. C'est dans la nuit qu'on dort, c'est dans la « nuit qu'on s'enivre. Nous qui sommes du jour, soyons



« sobres, revêtons-nous de la cuirasse de la foi et de  
 « la charité, et du casque de l'espérance qui sauve. Car  
 « Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'acqui-  
 « sition du salut par Notre Seigneur Jésus Christ, qui est  
 « mort pour nous, afin que, vivants ou morts, nous vivions  
 « en union avec lui »<sup>1</sup>.

L'apôtre renouvelle ainsi avec instance les enseignements du Sauveur sur la préparation au jugement de Dieu. Il ne peut pas dire quand viendra ce jugement, parce que Notre Seigneur n'a rien révélé sur ce point. L'ignorance est même telle à ce sujet, au premier âge de l'Église, que l'on confond assez généralement ce que le Sauveur a dit de la ruine de Jérusalem avec ce qu'il a annoncé sur la fin du monde. Saint Paul, sans entrer dans cette question, se contente d'exhorter les fidèles à se disposer au jugement, par une vie sainte et par l'union surnaturelle avec Jésus Christ. D'ailleurs ce qu'il dit en général de la soudaineté de l'avènement du Sauveur doit se réaliser à la lettre pour chaque homme en particulier au moment de la mort. Il termine sa lettre par quelques recommandations pratiques sur la reconnaissance envers les pasteurs, la fidélité aux œuvres de miséricorde et le judicieux usage des dons spirituels. « Nous vous en prions », écrit-il enfin, « corrigez les esprits désordonnés, encouragez  
 « les timides, soutenez les faibles, exercez la patience envers  
 « tous. Prenez garde qu'on ne rende le mal pour le mal, et  
 « recherchez toujours le bien les uns pour les autres et pour  
 « tous. Soyez toujours joyeux. Priez sans cesse. Rendez  
 « grâces en toutes choses. Telle est sur vous tous la volonté  
 « de Dieu dans le Christ Jésus. Gardez-vous d'éteindre  
 « l'Esprit et de mépriser les prophéties. Mettez tout à  
 « l'épreuve pour retenir ce qui est bon, et abstenez-vous  
 « de toute apparence de mal »<sup>2</sup>. L'apôtre ne veut pas que les chrétiens, appelés à vivre au milieu du monde, condamnent de parti pris tout ce qui les entoure. Quelques rayons de vérité brillent encore au sein des ténèbres de

1. I Thessaloniens, iv, 13 — v, 10.

2. I Thessaloniens, v, 14-22.

l'erreur; et quelque bien surnage au-dessus des vices qui inondent la terre. Au fidèle de faire le discernement, à la lumière de l'Esprit divin, qu'il faut se garder d'éteindre par le péché, et avec le secours des prophètes, c'est-à-dire des hommes que Dieu inspire surnaturellement pour faire connaître aux autres sa volonté. Dans ces conditions, la vie chrétienne sera vraiment une vie de prière, de charité, d'inaltérable joie et d'incessantes actions de grâce envers le Dieu qui comble ses enfants de tous les biens.

Cette lettre devait encourager les Thessaloniens et les ramener au calme. Elle produisit un effet tout contraire. On se tint pour satisfait de la réponse donnée par l'apôtre sur le sort des vivants au moment du jugement. Mais ce qui concernait la préparation à l'avènement soudain du Sauveur fut interprété dans le sens d'une très prochaine fin du monde. Des docteurs mal avisés, probablement des Juifs convertis, habitués à dogmatiser dans la synagogue, se donnèrent la mission d'éclairer les néophytes, chez qui l'instruction n'était pas encore à la hauteur de la bonne volonté. Ces docteurs mêlèrent aux enseignements de l'apôtre de prétendues traditions des anciens, alléguèrent des révélations particulières, et allèrent jusqu'à fabriquer de fausses lettres de Paul pour donner crédit à leurs théories. Complètement déroutés, les pauvres Thessaloniens n'écoutèrent plus les pasteurs établis au milieu d'eux. Dans l'attente d'une catastrophe imminente, ils se livrèrent à l'oisiveté et se plongèrent dans les plus dangereuses rêveries.

Averti du danger et ne pouvant pour le moment se rendre à Thessalonique, saint Paul se hâta d'écrire une seconde lettre pour expliquer la première et fixer dans les esprits le véritable enseignement de l'Évangile. « Frères », y disait-il, « nous ne devons pas cesser de rendre grâces à Dieu à votre sujet. C'est de toute justice, puisque votre foi ne fait que s'accroître et que la charité fraternelle grandit en chacun de vous. C'est au point que nous-mêmes nous sommes fiers de vous devant les églises de Dieu, à cause

« de votre patience et de votre foi au milieu de toutes les  
 « persécutions et des épreuves que vous supportez. Pour la  
 « justification du jugement de Dieu, c'est par là que vous  
 « serez trouvés dignes du royaume de Dieu pour lequel vous  
 « souffrez. Il est juste en effet que Dieu rende l'affliction à  
 « ceux qui vous affligent, et qu'à vous qui êtes affligés, il  
 « accorde le repos avec nous, quand le Seigneur Jésus appa-  
 « raîtra du ciel avec ses anges puissants. Par la flamme et  
 « le feu, il tirera vengeance de ceux qui ne connaissent pas  
 « Dieu et qui ne se soumettent pas à l'Évangile de Notre  
 « Seigneur Jésus Christ. Ils subiront les peines éternelles  
 « de la damnation, loin de la face du Seigneur et de la  
 « gloire de sa majesté » <sup>1</sup>.

Venant ensuite à l'objet principal de sa lettre, il pour-  
 suit : « Frères, nous vous en conjurons par l'avènement  
 « de Notre Seigneur Jésus Christ et notre réunion avec  
 « lui, ne vous mettez pas si vite hors de vous-mêmes. Que  
 « rien, ni esprit, ni discours, ni prétendue lettre envoyée  
 « par moi, ne vous fasse redouter l'imminence du jour du  
 « Seigneur, et que personne ne vous égare en aucune façon.  
 « Il faut qu'auparavant vienne l'apostasie, et que se montre  
 « l'homme de péché, le fils de perdition, l'adversaire qui  
 « s'élèvera contre tout ce qui porte le nom de Dieu et est  
 « adoré, et qui en viendra à s'asseoir avec ostentation dans  
 « le temple de Dieu, en se donnant comme Dieu » <sup>2</sup>. Cet  
 adversaire est celui que saint Jean appellera l'Antéchrist,  
 ou l'ennemi du Christ et de son Église. Que sera ce ministre  
 de Satan, quand et comment paraîtra-t-il? Personne ne le  
 sait. Du moins n'y a-t-il pas à redouter la fin du monde  
 tant qu'il n'aura point paru. Son triomphe sera éphémère,  
 car « le Seigneur Jésus le détruira par le souffle de sa bouche  
 « et le terrassera par l'éclat de son avènement. Son apparition  
 « s'opérera par le pouvoir de Satan, avec grande puissance,  
 « des signes et des prodiges trompeurs. Il aura toutes les  
 « séductions perverses pour ceux qui veulent périr, et dans

1. II Thessaloniens, I, 3-9.

2. II Thessaloniens, II, 1-4.

« ce but rejettent l'amour et la vérité qui les sauveraient ». Rien ne doit donc troubler les croyants pour le moment. « C'est pourquoi, frères, restez fidèles et tenez-vous-en' aux traditions que vous avez apprises soit par notre parole, soit par notre lettre »<sup>1</sup>.

Saint Paul'ajoute en terminant quelques avis suggérés par les circonstances dans lesquelles il se trouve. « Frères, priez pour nous, afin que la parole de Dieu coure et soit glorifiée, comme au milieu de vous; et pour que nous soyons délivrés des hommes importuns et méchants; car tous ne sont pas des croyants »<sup>2</sup>. Leur rappelant enfin les exemples de travail qu'il leur a donnés, il conclut : « Quand nous étions parmi vous, nous vous le déclarions : Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas. Or nous avons appris que quelques-uns parmi vous vivent dans le désordre, sans rien faire et ne pensant qu'à contenter leur curiosité. Nous déclarons à ceux-là, en les conjurant par le Seigneur Jésus Christ, qu'ils ont à travailler en silence, et à manger ainsi leur pain. Pour vous, frères, ne vous laissez pas de bien faire. Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous prescrivons par cette lettre, notez-le; et, pour sa confusion, cessez tout rapport avec lui. Pourtant ne le traitez pas en ennemi, mais corrigez-le comme un frère »<sup>3</sup>.

Cette lettre rétablit le calme au sein de l'église de Thessalonique, qui continua à se développer heureusement sous la direction de ses pasteurs, malgré les persécutions soulevées contre elle.

A la fin de cette seconde épître, l'apôtre fait allusion aux hostilités auxquelles il est en butte. Les Juifs en effet n'avaient nullement désarmé. Ils profitèrent très vraisemblablement du changement de proconsul pour tenter une action violente contre Paul. Pendant le séjour de ce dernier à Corinthe, le gouvernement de l'Achaïe fut confié à Junius Annæus Gal-

1. II Thessaloniens, II, 8-10, 15.

2. II Thessaloniens, III, 1, 2.

3. II Thessaloniens, III, 10-15.

lion. Originaire de Cordoue, le nouveau proconsul était le frère aîné du célèbre philosophe Sénèque. Ce dernier avait été successivement questeur sous Caligula, exilé en Corse sous le règne de Claude, et rappelé par Agrippine qui en fit le précepteur de son fils Néron. Dès l'année 51, Sénèque, qui composait les harangues débitées par le futur empereur, avait déjà assez de crédit pour être utile à la fortune de son frère. Il n'attendit pas la mort de Claude, en octobre 54, ni l'avènement de Néron, dont il devint le ministre, pour procurer à Gallion un poste avantageux. Gallion dut donc arriver à Corinthe en 53 ou au commencement de 54. On ignore toutefois la date exacte de son proconsulat. On est mieux renseigné sur le caractère de ce personnage, dont les écrivains de l'époque louent à l'envi la douceur et la bienveillance. Les Juifs crurent pouvoir exploiter ces qualités au profit de leur rancune. « Quand Gallion fut proconsul d'Achaïe, les  
 « Juifs s'unirent ensemble pour s'élever contre Paul, et ils  
 « l'amènèrent au tribunal en disant : Cet homme engage les  
 « autres à rendre à Dieu un culte contraire à la loi. Paul  
 « allait ouvrir la bouche quand Gallion dit aux Juifs : S'il  
 « s'agissait de quelque injustice ou de quelque acte criminel,  
 « Juifs, je me ferais un devoir de vous écouter. Mais si les  
 « griefs portent sur un mot, sur des noms et sur votre loi,  
 « c'est à vous de voir ; je ne veux pas connaître de pareilles  
 « affaires. Il les chassa alors du tribunal. » Pour se récuser ainsi, il fallait que Gallion eût à l'avance son opinion arrêtée sur les menées des Juifs. Il les avait vus à l'œuvre à Rome et ailleurs, et connaissait leur intolérance. Du reste, il savait bien par ses fonctionnaires que Paul n'outrepassait aucune des limites posées à la liberté individuelle par l'autorité impériale ; et sa douceur naturelle, non moins que les principes philosophiques professés dans sa famille, l'inclinaient à ne pas trancher par la force des questions d'ordre religieux.

Les Juifs manifestèrent-ils bruyamment leur mécontentement en voyant l'attitude du proconsul ; ou les païens profitèrent-ils de l'occasion pour exercer des représailles contre des gens qui se faisaient partout détester ? Toujours est-il

que « tous se saisirent de Sosthènes, chef de la synagogue », qui avait dû se porter accusateur de Paul, « et ils le frappèrent « devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine. » La promesse du Seigneur s'accomplissait donc, et l'apôtre n'avait rien à souffrir de ses ennemis. Aussi « Paul demeura « encore un bon nombre de jours »<sup>1</sup>.

Il est assez probable qu'il profita de la tranquillité assurée à l'église de Corinthe pour visiter quelques contrées voisines. A ce moment se placerait un voyage, sans doute entrepris par mer, jusqu'en Illyrie, à l'ouest de la Macédoine, sur l'Adriatique. Aucun détail n'a été écrit sur cette mission que l'apôtre s'est contenté lui-même de mentionner, à raison probablement du peu de temps qu'il put y consacrer<sup>2</sup>.

C'est aussi pendant la dernière période de son séjour à Corinthe que saint Paul dut envoyer son épître aux Galates. On a vu avec quel acharnement certains chrétiens de Jérusalem cherchaient à entraver l'œuvre de l'apôtre des gentils, ou du moins à la faire dévier dans le sens de leurs idées pharisaïques. A la suite de la décision portée par l'assemblée des apôtres à Jérusalem, ils ne se tinrent pas pour battus. Mais, se bornant à respecter la lettre du jugement intervenu, ils gardèrent de leurs prétentions tout ce qu'ils pouvaient. Ils continuaient à propager cette théorie que, si la circoncision et les pratiques de la loi mosaïque ne sont pas essentielles au salut, elles constituent néanmoins un élément nécessaire de la perfection chrétienne. On se souvient comment, à Antioche, leur intervention troubla saint Pierre, et suscita de la part de saint Paul une énergique et victorieuse protestation. Discrédités dans la capitale de la Syrie, ces obstinés judaïsants se résolurent à suivre de loin celui dont l'indépendance évangélique les offusquait. Ils arrivèrent ainsi, quelque temps après son passage, dans les églises de Galatie, et entreprirent d'y corriger ce que la prédication de Paul, leur semblait-il, avait d'incomplet. Ils se donnèrent d'abord comme les repré-

1. Actes, xviii, 12-18.

2. Romains, xv, 19.

sentants des grands apôtres, Pierre, Jacques et Jean, qui avaient connu le Seigneur lui-même et s'étaient instruits à son école. Qu'était Paul à côté d'eux, lui qui n'avait point vécu avec le Seigneur; et que valait son évangile? Les leçons et les exemples des grands apôtres devaient seuls faire loi. Or ceux-ci respectaient les prescriptions de Moïse, non pas, il est vrai, comme indispensables au salut, mais du moins comme fort utiles et seules capables de mener la vie chrétienne à sa perfection. Les fidèles de Galatie ne seraient donc que des chrétiens incomplets, tant qu'ils s'en tiendraient à la formation reçue de Paul. En acceptant la circoncision, au contraire, ils se rendraient plus parfaits, se mettraient à l'abri de toute agression de la part des Juifs et participeraient aux privilèges que l'autorité romaine concédait à ces derniers.

Informé de ce qui se passait, Paul prit aussitôt la plume pour défendre son œuvre et mettre en garde ses chers Galates contre les menées des judaïsants. Sa lettre est vive, et l'on y sent que l'apôtre est blessé au cœur, moins par les agissements de ses adversaires, que par un commencement de défection de la part de ces églises de la province romaine de Galatie, pour lesquelles il a tant travaillé et tant souffert. Le souvenir des événements d'Antioche et de Jérusalem y est rappelé avec les détails les plus circonstanciés. Il est permis d'en conclure que ces événements sont de date encore assez récente. D'autre part, l'animosité des judaïsants avait atteint un tel degré de vivacité, que ces faux missionnaires n'ont pas dû attendre plus d'un an et quelques mois pour se mettre sur les traces de Paul en Asie Mineure.

« Je m'étonne », s'écrie tout d'abord l'apôtre, « que vous  
 « passiez si vite de celui qui vous a appelés à la grâce du  
 « Christ, à un autre évangile; ou plutôt, ce n'est pas un autre  
 « évangile, ce trouble causé parmi vous par quelques-uns  
 « qui veulent bouleverser l'Évangile du Christ. Mais si quel-  
 « qu'un, ou nous-mêmes, ou un ange du ciel, vous prêche  
 « autre chose que ce que nous vous avons prêché, maudit  
 « soit-il! Nous vous l'avons déjà dit, et je le répète encore une  
 « fois : si quelqu'un vous prêche autre chose que ce que vous

« avez reçu, qu'il soit maudit! Est-ce donc aux hommes que  
« je veux être agréable ou à Dieu? Est-ce que je cherche à  
« plaire aux hommes? Si je plaisais encore aux hommes, je  
« ne serais pas le serviteur de Dieu<sup>1</sup>. » En effet, s'il n'avait  
eu en vue que la faveur humaine, Paul serait resté juif et  
pharisien; si maintenant il tenait aux bonnes grâces des ju-  
daïsants, en leur cédant, il faillirait à son devoir envers Jésus  
Christ.

Il établit ensuite l'autorité de l'évangile qu'il a prêché aux  
Galates. C'est Jésus Christ en personne qui l'a converti, qui  
lui a livré lui-même son Évangile, de sorte que quand Paul  
s'est rendu à Jérusalem pour la première fois depuis sa con-  
version, il n'a rien eu à apprendre des autres apôtres. Qua-  
torze ans après, quand il est retourné à la ville sainte pour  
revendiquer les droits de la liberté chrétienne contre les par-  
tisans des pratiques mosaïques, personne n'a imposé la cir-  
concision à Tite, son disciple, et les « colonnes de l'Église »,  
Jacques, Céphas et Jean, ont reconnu l'autorité que Jésus  
Christ lui avait directement conférée, et ont constaté l'identité  
de son évangile et du leur. L'unique recommandation qu'ils  
lui ont faite a été de penser aux pauvres de Jérusalem. Un  
peu plus tard, lui, qu'on prétend inférieur aux autres apôtres,  
a repris publiquement Céphas à Antioche, parce que la con-  
duite de ce dernier portait atteinte aux droits de l'Évangile.

Paul reproduit ensuite les raisons qu'il dut faire valoir  
alors pour revendiquer l'entière indépendance de la foi chré-  
tienne : « Nous savons que l'homme n'est pas justifié par les  
« œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus Christ, et nous  
« croyons nous-mêmes en Jésus Christ, afin d'obtenir la jus-  
« tification par la foi du Christ, et non par les œuvres de la  
« loi, puisque les œuvres de la loi ne peuvent justifier per-  
« sonne. Mais si, pour chercher la justification dans le Christ,  
« il nous faut transgresser la loi » maintenant abolie, mais  
toujours en vigueur, au dire des judaïsants, « faut-il donc

1. Galates, 1, 6-10.



« déclarer que le Christ fait commettre le péché? Nullement. « Pour devenir prévaricateur, il faudrait relever ce qui a été « détruit. C'est en vertu de la loi elle-même que je suis mort « à la loi pour vivre en Dieu : j'ai été crucifié avec le Christ », qui, condamné au nom de la loi mosaïque, a entraîné par sa mort la déchéance de cette loi. « Je vis donc, ou plutôt ce « n'est pas moi, c'est le Christ qui vit en moi ; et dans la vie « corporelle que j'ai maintenant, je vis par la foi au Fils de « Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi », se mettant à ma place pour subir la mort que j'avais méritée par le péché. « Je ne rejette donc pas la grâce de Dieu » en affirmant l'impuissance de la loi, tout au contraire, « car si « la justification vient par la loi », comme plusieurs le prétendent, « c'est en vain que le Christ est mort » ; le salut était assuré sans lui par l'obéissance aux pratiques de la loi <sup>1</sup>. Dans ces admirables paroles, saint Paul définit avec une netteté parfaite ce qu'est la vie surnaturelle et divine dans le chrétien. Jésus Christ même est mort pour nous, qui avons mérité de mourir en punition du péché. Bien plus, Jésus Christ vit en nous, devenant ainsi pour nous le principe d'action et comme l'âme d'une vie supérieure à la vie naturelle ; et cette vie qu'il nous communique procède du même amour qu'il a fait monter sur la croix pour payer notre dette.

Après avoir ainsi justifié son titre d'apôtre et prouvé la valeur de son évangile, saint Paul développe plus longuement la pensée capitale de son épître : la foi a définitivement remplacé la loi. « O Galates insensés », écrit-il, « qui donc vous « a abusés pour que vous n'obéissiez plus à la vérité, vous « sous les yeux de qui on a représenté Jésus Christ crucifié ! « Je ne vous pose qu'une question : quand vous avez reçu « l'Esprit, est-ce par les œuvres de la loi ou par la prédication de la foi » <sup>2</sup>? Le juif se glorifie d'être enfant d'Abraham ; mais on l'est par la foi, non par la loi. En effet, la promesse de bénédiction faite à Abraham est bien antérieure à la loi de

1. Galates, II, 16-21.

2. Galates, III, 1, 2.

Moïse, et cette bénédiction ne se réalise que par Jésus Christ. Quant à la loi, elle a été donnée pour soutenir l'infirmité de l'homme jusqu'à la venue du Rédempteur; celui-ci paru, la loi n'a plus de raison d'être, et toutes les distinctions de race et de condition disparaissent dans l'unité de la vie régénérée. « Vous êtes tous les fils de Dieu par la foi en Jésus Christ. « Car vous tous, qui avez été baptisés dans le Christ, vous « avez été revêtus du Christ. Donc plus de Juif ni de Grec, « plus d'esclave ni d'homme libre, plus de distinction entre « l'homme et la femme : vous tous, vous ne faites plus qu'un « dans le Christ Jésus. Si vous êtes au Christ, vous êtes donc « la descendance d'Abraham et ses héritiers selon la pro- « messe »<sup>1</sup>. Il n'y a par conséquent aucun avantage à se soumettre à la loi de Moïse, puisque l'antique bénédiction promise au père des croyants et à sa race n'est communiquée que par l'union avec Jésus Christ.

De plus, par leur union avec le Sauveur, les chrétiens sont devenus libres. Pendant des siècles, les descendants d'Abraham vivaient sous la tutelle de la loi. « Mais quand arriva la « plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, formé de la « femme, soumis à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous « le joug de la loi et faire de nous des enfants d'adoption. « Et parce que vous avez cette qualité d'enfants, Dieu a mis « dans vos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Père ! Dès « lors, on n'est plus esclave, mais enfant, et de l'enfant Dieu « fait un héritier »<sup>2</sup>.

L'apôtre s'afflige que les Galates aient oublié ces grandes vérités pour écouter d'autres docteurs. « Je crains d'avoir « travaillé en vain parmi vous. Vous savez bien que je vous « ai évangélisés la première fois avec un corps débile. Vous « n'avez ni méprisé ni repoussé ce qui pouvait vous répugner « dans ma personne ; mais vous m'avez accueilli comme un « ange de Dieu, comme le Christ Jésus. Qu'est donc devenue « cette bienveillance ? Car je dois vous rendre ce témoignage « que, s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les yeux

1. Galates, III, 26-29.

2. Galates, IV, 4-7.

« pour me les donner. Je suis donc devenu votre ennemi en  
 « vous disant la vérité ? Mais l'attachement que ces autres ont  
 « pour vous n'est pas en vue du bien. Ils veulent vous déta-  
 « cher de nous pour que vous vous attachiez à eux. Cependant  
 « recherchez toujours le bien pour le bien, indépendamment  
 « de ma présence au milieu de vous. Mes petits enfants, que  
 « j'enfante de nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en  
 « vous, je voudrais être à présent parmi vous et vous parler  
 « autrement, car je ne sais comment agir à votre égard »<sup>1</sup>.

A distance, l'apôtre ignore en effet quelles sont les dispositions intimes de ceux auxquels il s'adresse. Il ne peut se rendre compte de l'effet produit par ses paroles. Est-on touché de ses avis ? cède-t-on à ses menaces ? écoute-t-on les accents affectueux de son cœur paternel ? Un exemple frappant se présente alors à sa pensée pour confirmer la démonstration précédente. Abraham a eu deux fils, l'un d'Agar, l'esclave, l'autre de Sara, l'épouse libre. Le fils d'Agar, qui a été chassé, représente la Jérusalem terrestre, destinée au châtiement à cause de son infidélité. Isaac au contraire représente la Jérusalem céleste, l'Église de Jésus Christ. Il faut donc s'en tenir à la foi en Jésus Christ, qui deviendrait inutile, si l'on attribuait quelque efficacité aux rites de la Jérusalem terrestre.

L'apôtre termine sa lettre par une série de conseils concernant la vie chrétienne. « Conduisez-vous selon l'esprit, pour  
 « ne pas satisfaire les désirs de la chair. La chair est en  
 « insurrection contre l'esprit, et l'esprit contre la chair ; tous  
 « deux sont en lutte l'un contre l'autre, de sorte que vous  
 « ne pouvez pas faire tout ce que vous voulez ». La chair produit des œuvres perverses ; mais « les fruits de l'esprit  
 « sont la charité, la joie, la paix, la patience, la bienveillance,  
 « la bonté, la longanimité, la douceur, la loyauté, la modes-  
 « tie, la continence, la chasteté. Ceux qui appartiennent au  
 « Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoi-  
 « tises. Si nous vivons par l'esprit, conduisons-nous par

1. Galates, iv, 13-20.

« l'esprit. Ne devenons pas avides d'une vaine gloire, en nous  
« provoquant et en nous jalousant mutuellement. Frères, si  
« quelqu'un se laisse tomber dans une faute, vous qui vivez  
« par l'esprit, redressez-le avec des sentiments de douceur, en  
« faisant attention à vous pour ne pas être tentés. Portez les  
« fardeaux les uns des autres, et ainsi vous accomplirez la loi  
« du Christ; car celui qui n'a d'estime que pour lui-même,  
« alors qu'il n'est rien, s'égare lui-même. Que chacun exa-  
« mine ses propres œuvres; c'est par lui-même qu'il méritera  
« la gloire, et non par les autres; car chacun portera son  
« fardeau. Que celui qu'on instruit par la parole fasse part de  
« tous ses biens à celui qui l'instruit. Ne vous y trompez pas,  
« on ne se moque pas de Dieu : ce que l'homme aura semé,  
« il le recueillera. Celui qui sème dans sa chair ne récoltera  
« dans sa chair que corruption; celui qui sème dans l'esprit  
« récoltera de l'esprit la vie éternelle. Faisons donc le bien  
« sans nous lasser, car, si nous ne nous laissons pas, nous ré-  
« colterons quand viendra le moment. Pendant que nous  
« avons le temps, faisons du bien à tous, surtout à nos frères  
« dans la foi.

« Tous ceux qui veulent plaire dans la chair vous obligent  
« à être circoncis, ne serait-ce que pour vous exempter des  
« souffrances de la croix de Jésus Christ. Car ceux mêmes  
« qui sont circoncis ne s'assujettissent pas à la loi. Mais ils  
« veulent que vous soyez circoncis pour tirer gloire de votre  
« chair. Pour moi, je ne veux de gloire que dans la croix de  
« Notre Seigneur Jésus Christ, par qui le monde est crucifié  
« pour moi et moi pour le monde. Or, dans le Christ Jésus, ce  
« qui importe, ce n'est pas d'être circoncis ou non, c'est  
« d'avoir la vie nouvelle. A tous ceux qui suivent cette règle,  
« paix et miséricorde, ainsi qu'à l'Israël de Dieu. Qu'à l'avenir  
« personne ne me fasse de peine, car je porte dans mon  
« corps les stigmates du Seigneur Jésus. Que la grâce de  
« Notre Seigneur Jésus Christ soit avec votre esprit, frères.  
« Amen »<sup>1</sup>.

1. Galates, v, 16-vi, 18.

Saint Paul a déjà souffert la persécution sanglante dans ces régions même de Galatie ; il porte les marques glorieuses des mauvais traitements qu'il a endurés pour Jésus Christ. Il est donc en droit de compter que ses chers chrétiens ne contribueront plus à l'affliger. Il leur en indique le moyen : qu'ils opposent la vie de l'esprit à la vie de la chair. La vie de la chair, c'est la vie de la nature, la vie des passions, celle que mènent les faux chrétiens et ces Juifs qui sont devenus, par leur incrédulité et leur malice, l'Israël de Satan. La vie de l'esprit, au contraire, c'est la vie surnaturelle d'union avec Jésus Christ, la seule qui procure la paix et la miséricorde, la seule qui assure la vie éternelle à l'Israël de Dieu, c'est-à-dire à l'unique héritier des promesses spirituelles faites à Abraham, au chrétien.

L'épître aux Galates trancha définitivement, pour les églises d'Asie Mineure, la question des rites mosaïques. Les chrétiens de ce pays furent désormais armés contre les insinuations des judaïsants.

Quand le terme de son séjour à Corinthe fut arrivé, quelques mois après la tentative hostile des Juifs, Paul « dit « adieu aux frères et s'embarqua pour la Syrie, accompagné « de Priscille et d'Aquila. A Kenchrées, il s'était coupé la che-  
« velure, en conséquence d'un vœu qu'il avait fait. » Ce vœu était celui du nazirat. D'après la loi<sup>1</sup>, tout israélite pouvait se consacrer spécialement au Seigneur pour un certain laps de temps. Pendant la durée de son vœu, il devait s'abstenir de boisson fermentée, laisser croître sa chevelure et éviter tout contact avec quoi que ce soit d'impur. Jean-Baptiste avait jadis été voué à ce genre de vie par l'ange du Seigneur<sup>2</sup>. A l'expiration du temps convenu, le nazir faisait offrir au temple différents sacrifices, et on lui coupait les cheveux qu'on jetait dans le feu de l'autel. Par la suite, les Israélites éloignés de Palestine ne voulurent pas se priver du bénéfice spirituel de ces vœux, tenus pour agréables par le Seigneur.

1. Nombres, vi, 1-21.

2. S. Luc, I, 15.

Quand se terminait la période pour laquelle ils s'étaient voués, ils se contentaient de couper leur chevelure là où ils se trouvaient, et remettaient à leur prochain voyage à Jérusalem l'accomplissement des autres rites prescrits par la loi. En faisant son vœu de nazirat, saint Paul voulait sans doute obtenir de Dieu quelques faveurs ou le remercier; peut-être aussi était-il aise de montrer aux Juifs qu'il gardait volontiers, comme œuvres de dévotion, les pratiques de leur loi, quand elles pouvaient se prendre dans un sens chrétien. Or tel était le cas des privations qu'on s'imposait en conséquence du nazirat.

Après une courte navigation, « il arriva à Ephèse », avec Priscille et Aquila, « et il les y laissa. » L'industrie de la fabrication des tentes florissait à Ephèse; les deux chrétiens pouvaient donc y exercer leur métier avec profit. « Pour lui, il « entra dans la synagogue, et se mit à discuter avec les Juifs ». Ceux-ci commencèrent par montrer des dispositions assez favorables, et « ils le prièrent de rester avec eux plus long-« temps. Il n'y consentit pas et leur dit adieu : Je reviendrai « vers vous, s'il plaît à Dieu, ajouta-t-il. Puis il partit « d'Ephèse, débarqua à Césarée, monta à Jérusalem, y « salua l'église et redescendit à Antioche »<sup>1</sup>. Son apparition à Ephèse et ensuite dans la ville sainte furent ainsi de très courte durée. Paul dut arriver à Jérusalem à l'occasion de quelque solennité, peut-être celle des Tabernacles, aux premiers jours d'octobre de l'année 54. Il accomplit son vœu sans attirer l'attention, grâce à la multitude des pèlerins, et, après une rapide entrevue avec les principaux de l'église de Jérusalem, il repartit. Avant de commencer une nouvelle mission, il voulait se rendre compte de l'état dans lequel se trouvaient ses bien-aimés chrétiens d'Antioche.

1. Actes, xviii, 18-22.





## CHAPITRE VI.

### TROISIÈME MISSION DE SAINT PAUL

Ephèse et la prédication d'Apollos. — Évangélisation d'Éphèse par saint Paul. — Troubles dans l'église de Corinthe. — Première épître aux Corinthiens. — Répression des abus : divisions entre les fidèles ; — autres abus. — Réponse aux questions : mariage et célibat ; — usage des viandes immolées aux idoles ; — ordre des festins eucharistiques ; — dons spirituels ; — résurrection des morts. — Conclusion.

L'apôtre ne fit qu'un court séjour à Antioche. Sur la fin de l'année 54, « après y être demeuré quelque temps, il partit et « se mit à parcourir méthodiquement la province de Galatie et « la Phrygie, en y affermissant tous les disciples. » Ce fut une tournée pastorale au cours de laquelle saint Paul, sans chercher à fonder de nouvelles chrétientés, se contenta de visiter les unes après les autres les églises déjà établies. Il examina par lui-même leur situation et constata que sa lettre aux Galates avait produit les effets voulus. Les docteurs judaïsants étaient réduits au silence. L'apôtre n'eut donc qu'à féliciter et à encourager ; puis il prit le chemin de la province d'Asie, vers laquelle le poussait l'Esprit de Dieu.

Cette province, située à l'extrémité occidentale de l'Asie Mineure, avait pour métropole Éphèse, ville fondée dix siècles auparavant par les Cariens et les Ioniens. Depuis la conquête romaine, en 133 avant notre ère, un proconsul résidait à

Éphèse. La ville s'étendait au pied des deux collines du Prion et du Coressus. La rivière Caystre la mettait en communication avec la mer, distante d'une dizaine de kilomètres. Un vaste bassin, creusé dans les marécages qui avoisinaient la ville, servait de port et rejoignait la rivière au moyen d'un canal. A peu près à l'époque où saint Paul allait résider dans ce pays, le proconsul Baréas Soranus s'occupait activement d'agrandir le port et d'obvier à l'accumulation continuelle de la vase<sup>1</sup>. Le commerce d'Éphèse était des plus actifs. Les produits du Taurus et de toute la région occidentale de l'Asie Mineure s'y échangeaient avec ceux de la Grèce et de l'Italie. Les plus habiles faisaient de rapides fortunes sur un marché aussi fréquenté. Aussi les Juifs affluèrent-ils à Éphèse. Ils y avaient bâti une synagogue.

De superbes monuments décoraient la ville. En tête de tous venait le fameux temple d'Artémis, qui passait pour une des sept merveilles du monde. Le fou Érostrate, désireux de se faire un nom, avait mis le feu au temple primitif, en 356, la nuit même de la naissance d'Alexandre. On bâtit à la place un édifice magnifique, à l'embellissement duquel toute la province d'Asie contribua pendant plus de deux siècles. Artémis, ou Diane, prétendue sœur d'Apollon, se présentait à Éphèse sous des allures plutôt asiatiques que grecques. Sa statue ressemblait à un bloc emmaillotté duquel se détachaient des bras et une tête ceinte d'un diadème de tours. Le culte de l'idole ne différait guère de celui que les Corinthiens rendaient à leur Aphrodite. Aussi la dépravation des mœurs à Éphèse atteignait des limites que Corinthe avait seule le triste privilège de dépasser. De plus, l'enceinte sacrée qui entourait le sanctuaire brillant d'Artémis jouissait d'un droit d'asile dont profitaient des malfaiteurs sans nombre. Aux environs s'agitait tout un monde d'industriels qui vivaient du crédit dont jouissait la déesse auprès des Éphésiens et des étrangers : bijoutiers qui fabriquaient des réductions en métal précieux du temple ou de la statue; céramistes qui vendaient de petites

1. Tacite, *Annales*, XVI, 23.



plaques de terre cuite, appelées « lettres éphésiennes », portant l'image de la déesse et des formules magiques : marchands d'amulettes, devins, magiciens, beaux diseurs et compositeurs de romans licencieux connus sous le nom de « nouvelles éphésiennes ».

Saint Paul désirait vivement porter dans cette ville le nom de Jésus Christ; il s'y était même engagé à la fin de sa précédente mission. Mais il eut dans cette œuvre un précurseur inattendu. Avant lui en effet « arriva à Éphèse un juif nommé « Apollos, originaire d'Alexandrie, éloquent et habile dans « les Écritures. Il avait été instruit de la foi du Seigneur et « parlait avec une âme ardente. Il enseignait exactement ce « qui concerne Jésus, mais ne connaissait toutefois que le « baptême de Jean. Il se mit donc à parler en toute liberté à « la synagogue. Priscille et Aquila l'y entendirent. Ils le pri- « rent alors et lui enseignèrent plus exactement la voie du « Seigneur. » L'éloquent docteur sortait d'Alexandrie, ville qui pouvait passer pour la seconde capitale du judaïsme, et au sein de laquelle la Sainte Écriture était étudiée et commentée avec une singulière ardeur. Il y régnait des tendances beaucoup moins étroites qu'à Jérusalem. On s'y efforçait déjà de faire servir à l'explication des vérités révélées tout ce que les sciences humaines présentaient de plus sérieux. La prédication de Jean avait trouvé un écho favorable dans ce milieu intelligent, et, sur la recommandation expresse du précurseur, beaucoup s'étaient mis au nombre des disciples du divin Maître. On connaissait donc bien le Sauveur Jésus et sa doctrine à Alexandrie. Mais comme Apollos dut quitter l'Égypte avant de s'être trouvé en rapport avec les prédicateurs authentiques de la foi, il ne remporta des écoles d'Alexandrie qu'une instruction insuffisante, bien qu'assez exacte. Averti que la doctrine du Sauveur s'étendait bien au delà de ce qu'il savait, le vaillant docteur n'hésita pas à recevoir les leçons de deux humbles artisans. Ce qu'il apprit d'eux ne fit qu'activer son désir de s'instruire encore davantage, afin de pouvoir parler plus utilement de Jésus Christ. Il pensa donc à aller demander aux pasteurs de Corinthe, instruits directe-

ment par saint Paul, le supplément de lumière dont il sentait le besoin. Alors se trouvaient à Éphèse quelques chrétiens qui l'encouragèrent à exécuter ce dessein : « Apollos voulait aller en Achaïe. Les frères l'y exhortèrent et écrivirent aux disciples de lui faire bon accueil. Quand il y fut arrivé, il contribua pour beaucoup au bien des fidèles. Car il avait le dessus dans ses discussions publiques avec les Juifs et montrait par les Écritures que Jésus est le Christ »<sup>1</sup>. C'était grande joie pour les Corinthiens de voir le brillant orateur d'Alexandrie mettre son éloquence et son zèle au service de l'Évangile, et réfuter victorieusement les arguties des Juifs.

« Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, qui venait de parcourir les hautes régions » de l'Asie Mineure, « arriva à Éphèse et y trouva quelques disciples » dont l'instruction chrétienne avait été ébauchée par Apollos et par les chrétiens de passage dans la ville. « Il leur dit : Après avoir cru, avez-vous reçu l'Esprit-Saint? Ils lui répondirent : Nous n'avons même pas entendu dire qu'il y ait un Esprit-Saint. Il reprit : Quel baptême avez-vous donc reçu ? — Le baptême de Jean, dirent-ils. Paul repartit : Jean a baptisé le peuple d'un baptême de pénitence, en leur disant de croire en celui qui devait venir après lui, c'est-à-dire en Jésus. Ainsi renseignés, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Puis Paul leur imposa les mains et le Saint-Esprit vint sur eux; ils se mirent à parler diverses langues et à prophétiser. Ils étaient en tout une douzaine d'hommes »<sup>2</sup>. Dans cette scène apparaît nettement la différence entre le baptême de Jean et celui de Notre Seigneur. Le baptême de Jean, conféré par Apollos, initie à la vie de pénitence et prépare au pardon du péché, mais sans apporter aucune grâce par lui-même. Le baptême du Sauveur est au contraire un sacrement efficace par lui-même; il fait naître à la vie surnaturelle et ouvre l'âme aux effusions de l'Esprit-Saint.

Paul ne tarda pas à « entrer dans la synagogue et, pendant

1. Actes, xviii, 23-28.

2. Actes, xix, 1-7

« trois mois, il parla avec assurance dans ses discussions et « ses exhortations au sujet du royaume de Dieu. Toutefois « plusieurs s'endurcissaient au lieu de croire, et blasphémaient « devant la multitude la voie du Seigneur. C'est pourquoi il « se sépara d'eux, tint à part ses disciples et se mit à discuter « chaque jour dans l'école d'un certain Tyrannus. » Ce maître professait la rhétorique ou la philosophie. Peut-être avait-il embrassé la foi chrétienne; mais, même resté païen, il pouvait louer son école à ceux qui voulaient s'y rassembler. Paul fit de sa maison comme un centre d'où il rayonna pour propager la foi dans tout le pays. « Il en fut ainsi pendant deux ans, si « bien que tous les habitants de l'Asie, juifs et gentils, purent « entendre la parole du Seigneur. » La première conquête de l'apôtre fut Épénète, qu'il appelle « son bien-aimé et les « prémices de l'Asie dans le Christ »<sup>1</sup>. Il avait d'ailleurs avec lui pour le seconder Timothée, Tite, Luc, Eraste, et d'autres disciples qui l'accompagnèrent ou le rejoignirent à Éphèse. Il logeait chez Aquila et Priscille, comme à Corinthe, et travaillait avec eux pour n'avoir rien à demander à personne<sup>2</sup>. Cette vie pauvre et laborieuse n'allait pas sans lui attirer beaucoup de mépris et de mauvais traitements; l'apôtre courut même les plus grands dangers, soit de la part des Juifs furieux contre lui, soit du côté des idolâtres. « A Éphèse », écrira-t-il bientôt, « j'ai combattu contre les bêtes<sup>3</sup> », se comparant ainsi aux malheureux qui luttent dans l'amphithéâtre contre les bêtes féroces.

Pour soutenir la cause de l'Évangile contre les passions ameutées, « Dieu opérait par la main de Paul des miracles « extraordinaires. On allait jusqu'à mettre sur les infirmes les « linges et les ceintures dont il se servait. Leurs maladies « les quittaient et les esprits mauvais s'en allaient. » A ce spectacle, « quelques exorcistes juifs de passage essayèrent « d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui avaient « des esprits mauvais et ils disaient : Je vous adjure par Jésus

1. Romains, xvi, 5.

2. Actes, xx, 33, 34.

3. I Corinthiens, xv, 32.

« que Paul prêche. Parmi ceux qui agissaient ainsi se trouvaient  
 « les sept fils du Juif Scéva, prince des prêtres », c'est-à-dire  
 chef d'une famille sacerdotale. « Mais l'esprit mauvais leur  
 « répondit : Je connais Jésus, je sais qui est Paul, mais vous,  
 « qui êtes-vous? Et sautant sur eux, l'homme en qui était l'un  
 « des pires démons en terrassa deux ; il les maltraita même si  
 « bien qu'ils ne s'échappèrent de cette maison que dépouillés  
 « et meurtris. L'événement vint à la connaissance de tous ceux  
 « qui habitaient Éphèse, juifs et gentils : la terreur les saisit  
 « tous, et le nom du Seigneur Jésus. était glorifié. Beaucoup  
 « de croyants venaient confesser et faire connaître ce qu'ils  
 « avaient fait. » Il ne s'agit pas évidemment de ce qu'ils avaient  
 fait de bien, mais de ce qu'ils avaient commis de mal. Ces  
 hommes, déjà croyants, venaient trouver l'apôtre et avouer  
 leurs péchés pour en obtenir le pardon, mettant ainsi en  
 pratique, sur l'ordre de saint Paul, ce que le Sauveur avait  
 institué pour la rémission des péchés. Du reste, l'effet des  
 promesses exigées de tous ceux qui aspiraient au pardon  
 divin ne tarda pas à se manifester. « Beaucoup de ceux qui  
 « avaient été adonnés à la magie apportèrent leurs livres et  
 « les brûlèrent devant tout le monde. On en supputa le prix  
 « et on trouva une somme de cinquante mille deniers », soit  
 48 500 francs de notre monnaie. L'élévation de cette somme  
 tient en partie au prix des manuscrits à cette époque, surtout  
 de ceux auxquels on prêtait une puissance mystérieuse. Mais  
 elle est aussi l'indice du grand nombre des convertis, de leur  
 courage à braver tout respect humain, et de la crainte salu-  
 taire inspirée à tous par l'aventure tragique des fils de Scéva.  
 « C'est ainsi que croissait avec force et que s'affermissait la  
 « parole de Dieu »<sup>1</sup>.

L'historien ne raconte pas par le détail l'emploi que saint  
 Paul fit de ses deux années de séjour à Éphèse. Il est certain  
 néanmoins que, pendant cette période, l'apôtre évangélisa  
 soit par lui-même, soit par ses disciples, les principales villes  
 de la province d'Asie et des provinces environnantes. C'étaient,

1. Actes, XIX, 8-20.

au nord, Smyrne, une des plus belles villes du littoral, enrichie d'une bibliothèque; plus haut que Smyrne, Pergame, fameuse par son temple d'Esculape, le dieu de la médecine, par sa bibliothèque, la plus importante de l'époque, et par ses fabriques de parchemins ou peaux de bêtes préparées pour recevoir l'écriture. Un peu au sud-est de Pergame, Thiatyre, dont les étoffes de pourpre étaient justement célèbres. De cette ville venait la généreuse Lydie, la marchande de pourpre que saint Paul avait convertie à Philippes, au cours de sa seconde mission. A l'est de Smyrne, Sardes, qu'un tremblement de terre avait détruite sous Tibère, mais qui s'était rapidement reconstruite et renfermait une nombreuse colonie de Juifs influents. Plus à l'est, Philadelphie, médiocrement peuplée à cause des fréquents tremblements de terre. A l'est d'Éphèse, Laodicée, qu'enrichissaient l'industrie et le commerce. Non loin de là, au nord, Hiérapolis qui attirait une foule d'étrangers par ses sources pétrifiantes et ses eaux thermales, tandis qu'à l'est Colosses tombait en décadence. Dans ces trois dernières villes, l'Évangile avait probablement pour prédicateur Épaphras, disciple de saint Paul<sup>1</sup>. Au sud d'Éphèse, la parole évangélique dut être portée à Tralles, peuplée d'opulents citoyens, à Magnésie, à Tragillum, et surtout à Milet, renommée pour son commerce, ses lainages, sa pourpre et surtout ses poèmes licencieux et les mœurs dissolues de ses habitants. Enfin à l'ouest les îles nombreuses de l'archipel furent d'autant moins oubliées que leurs habitants entretenaient des relations fréquentes d'une part avec la Grèce, de l'autre avec l'Asie. Une vaste carrière s'offrait donc au zèle apostolique des missionnaires d'Éphèse. Malheureusement le détail de leurs travaux ne nous a pas été transmis.

Cependant l'apôtre n'avait pas dessein de prolonger beaucoup plus de deux ans son séjour à Éphèse. « Sa tâche accomplie, Paul, sous la conduite de l'Esprit, se proposait de « traverser la Macédoine et l'Achaïe et d'aller à Jérusalem.

1. Colossiens, 1, 7; IV, 12, 13.

« Une fois arrivé là, disait-il, il faudra aussi que je voie « Rome »<sup>1</sup>. Avant qu'il pût mettre son projet à exécution, une grave affaire appela son intervention dans la conduite de l'église de Corinthe. Apollos continuait à faire merveille dans cette chrétienté. Plus complètement instruit par les pasteurs de cette église et bientôt admis au rang des prédicateurs de la foi chrétienne, il revêtait sa parole des formes séduisantes de l'éloquence humaine dédaignées par l'apôtre. S'adressait-il aux Juifs? Il les réfutait avec vigueur et les réduisait au silence. Parlait-il dans les assemblées des fidèles? Il expliquait les Écritures suivant la méthode allégorique en grande faveur dans les écoles d'Alexandrie; au lieu de s'en tenir aux éléments de la foi, il abordait les plus hautes spéculations, sondait les profondeurs du dogme chrétien et faisait ressortir dans le plus vif éclat l'harmonie de la croyance ancienne avec la foi nouvelle. Cet enseignement se maintenait du reste dans les bornes de l'orthodoxie. Mais il flattait un certain nombre de Corinthiens, fiers de pouvoir opposer l'éloquence d'Apollos à celle des docteurs juifs et des rhéteurs païens. Aussi peu à peu il se forma un parti qui se recommandait du brillant prédicateur. D'autres gardaient leurs préférences pour l'enseignement plus simple et plus mâle de Paul, ou du moins regardaient comme une indécatesse de se détacher, si peu que ce fût, de leur père dans la foi. Depuis que ce dernier avait quitté Corinthe, saint Pierre lui aussi s'était procuré la joie de visiter cette église et d'y encourager les fidèles. Saint Denys, évêque de cette ville en l'an 170, note que Pierre et Paul ont tous les deux planté la foi à Corinthe<sup>2</sup>. Ce passage du chef de l'Église fit grande impression sur les néophytes; plusieurs d'entre eux crurent bien faire en se posant comme les partisans de Pierre, qui avait vécu avec le Sauveur lui-même. Ces coteries n'entaient pas la foi commune, mais elles dénotaient un état d'esprit inquiet et léger, qui pouvait facilement aller un jour jusqu'au schisme et à l'hérésie. Pour le moment, elles susci-

1. Actes, xix, 21.

2. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, II, 25.

taient des animosités coupables. Vers la fin du siècle, saint Clément écrira aux Corinthiens, à l'occasion d'écarts bien plus graves encore : « Il y a eu alors parmi vous des factions et des coteries ; mais le péché commis par ces divisions était atténué. Vos suffrages portaient en effet sur des apôtres célèbres par l'illustration de leur prédication et sur un homme approuvé par eux »<sup>1</sup>. Il était d'autant plus urgent de combattre ces divisions dès le principe, qu'à la faveur du trouble introduit dans l'église de Corinthe, un quatrième parti, plus pernicieux que les trois autres, tendait à se former, le parti du Christ. Appartenir à Jésus Christ n'avait rien que d'excellent en soi. Mais ce parti avait pour fauteurs des judaïsants. Après avoir réussi à s'insinuer parmi les Corinthiens, ces hommes pervers cherchaient à propager leurs idées, à se mettre au-dessus des apôtres et de l'Église, sous prétexte d'aller directement à Jésus Christ. Ils inauguraient alors cette prétention, devenue depuis familière à tant d'hérétiques, de vouloir servir Notre Seigneur en se passant des pasteurs qu'il a lui-même institués. Ils ne faisaient pourtant que paraître à Corinthe et, sous les dehors hypocrites dont ils se couvraient, il n'était pas encore aisé de les reconnaître.

Sans le vouloir, Apollos avait donné occasion à ces divisions. Affligé de ce résultat, ou pensant peut-être, sur le conseil des pasteurs de Corinthe, que son départ mettrait fin à la désunion, il partit de la ville et bientôt après alla retrouver saint Paul à Éphèse. Son absence ne calma pas les esprits. Aussi une pieuse famille de Corinthe, celle de Chloé, dévouée à saint Paul et à la cause de l'Évangile, et jouissant d'une haute considération dans la communauté chrétienne, jugea-t-elle à propos d'informer l'apôtre de ce qui se passait. Plusieurs membres de la famille se transportèrent donc à Éphèse, firent connaître au fondateur de leur église l'état des esprits à Corinthe, et lui dénoncèrent en même temps certains faits qui réclamaient une condamnation de sa part : un chrétien avait osé se permettre une union incestueuse ; d'autres por-

1. *Épître aux Corinthiens, 47.*

taient trop facilement leurs contestations au tribunal des juges païens et ne se gardaient pas avec assez de soin de la corruption du siècle. L'apôtre s'était déjà préoccupé de ce dernier point, et avait écrit à ce sujet une lettre qui n'a pas été conservée<sup>1</sup>. A l'arrivée des parents de Chloé, « il envoya « en Macédoine deux de ses collaborateurs, Timothée et « Éraсте, et lui-même resta pour quelque temps en Asie »<sup>2</sup>. Timothée avait pour mission spéciale de pousser jusqu'à Corinthe et d'y rétablir l'ordre<sup>3</sup>. Les deux disciples étaient déjà partis quand, à leur tour, arrivèrent à Éphèse trois pasteurs de l'église de Corinthe, Stéphanas, Fortunat et Achaïque. Ils venaient demander la solution de certaines difficultés sur le mariage, l'usage des viandes immolées aux idoles, l'ordre des assemblées liturgiques, les dons spirituels et la résurrection des morts. Paul se fit renseigner par eux d'une manière plus précise sur l'état de leur église, et, jugeant que la situation réclamait un remède beaucoup plus prompt qu'il n'avait pensé d'abord, il écrivit sa première épître aux Corinthiens, aux environs de la Pâque de l'année 57.

Dans cette lettre, saint Paul se propose un double but : corriger les abus qu'on lui a signalés et répondre aux questions qu'on lui a posées. Le premier et le plus dangereux abus vient des partis qui divisent l'église de Corinthe. « Je « vous en prie, frères, au nom de Notre Seigneur Jésus « Christ », écrit-il, « n'ayez tous qu'un même langage et qu'il « n'y ait pas de schisme parmi vous. Qu'un même esprit et « qu'un même sentiment règnent entre vous. Or, j'ai été « averti par ceux de la maison de Chloé qu'il existe des divi- « sions parmi vous. Si j'en parle, c'est que chacun dit parmi « vous : Moi je suis pour Paul, moi pour Apollos, moi pour « Céphas, moi pour le Christ. Le Christ est-il donc divisé ? « Est-ce Paul qui a été crucifié pour vous, ou est-ce au nom « de Paul que vous avez été baptisés ? Le Christ ne m'a pas

1. I Corinthiens, v, 9.

2. Actes, xix, 22.

3. I Corinthiens, iv, 17.



« envoyé baptiser, mais prêcher, et encore sans l'éloquence  
 « de la parole, pour faire voir que la croix du Christ n'est  
 « pas impuissante. Pour ceux qui se perdent, il est vrai, la  
 « parole de la croix n'est que sottise; mais pour ceux qui se  
 « sauvent, c'est-à-dire pour nous, c'est la puissance même de  
 « Dieu. Car, puisque le monde n'a pas eu la sagesse de Dieu  
 « pour reconnaître Dieu dans les œuvres de sa sagesse, Dieu  
 « a jugé bon de sauver les croyants par la folie de la prédica-  
 « tion. Les Juifs réclament des miracles et les Grecs cher-  
 « chent la sagesse. Nous, nous prêchons le Christ crucifié,  
 « scandale pour les juifs, folie pour les gentils; mais pour  
 « ceux qui sont appelés de Dieu, Juifs ou Grecs, le Christ,  
 « puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car la folie qui vient  
 « de Dieu a plus de sagesse que les hommes, la faiblesse qui  
 « vient de Dieu a plus de force que les hommes. Voyez donc,  
 « frères, dans quelles conditions vous avez été appelés. Il n'y  
 « a parmi vous ni beaucoup de sages selon le monde, ni beau-  
 « coup de puissants, ni beaucoup d'hommes marquants. Mais  
 « Dieu a choisi ce qu'il y a de plus fou au monde pour con-  
 « fondre les sages; il a choisi ce qu'il y a de plus faible au  
 « monde pour confondre ce qui est fort; Dieu a choisi tout  
 « ce qu'il y a de vil et de méprisable au monde, et le néant  
 « même, pour détruire ce qui existe, afin qu'aucun homme  
 « n'ait à s'enorgueillir devant lui'. C'est pourquoi, quand je  
 « suis venu à vous, je ne suis pas venu avec des discours et  
 « une sagesse sublimes pour vous annoncer l'Évangile du  
 « Christ. J'ai jugé à propos de ne rien savoir parmi vous, que  
 « Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié. Aussi n'ai-je montré  
 « au milieu de vous que faiblesse, crainte et grande frayeur.  
 « Ma parole et ma prédication n'ont point fait appel aux  
 « formes persuasives de la sagesse humaine, mais à la mani-  
 « festation de l'Esprit et de la puissance, pour que votre foi  
 « ne repose pas sur la sagesse des hommes, mais sur la puis-  
 « sance de Dieu. Au milieu des parfaits, nous parlons avec  
 « sagesse. Cette sagesse, il est vrai, n'est pas celle de ce monde,

1. I Corinthiens, 1, 10-29.

« ni des princes de ce monde déjà renversés. La sagesse avec  
 « laquelle nous parlons est celle de Dieu, cachée dans le mys-  
 « tère, préparée par Dieu avant tous les siècles pour notre  
 « gloire et ignorée de tous les princes de ce monde : s'ils  
 « l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur  
 « de gloire<sup>1</sup>.

« Quant à vous, frères, je n'ai pas pu vous parler comme si  
 « votre vie était selon l'esprit, alors qu'elle était selon la chair.  
 « Comme à de petits enfants dans le Christ, je vous ai donné  
 « à boire du lait, au lieu d'une nourriture que vous n'auriez  
 « pu supporter. Vous ne le pourriez même pas encore, puisque  
 « vous vivez selon la chair. La jalousie et les disputes règnent  
 « entre vous : n'est-ce pas la preuve que vous vivez selon la  
 « chair et d'une manière tout humaine ? Quand celui-ci dit :  
 « Je suis pour Paul, et cet autre : Moi, pour Apollos, êtes-  
 « vous autre chose que des hommes ? Qu'est-ce donc qu'Apol-  
 « los ? qu'est-ce que Paul ? Les ministres de celui auquel  
 « vous avez cru, chacun selon le don reçu du Seigneur. J'ai  
 « planté, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'ac-  
 « croissement. Car celui qui plante et celui qui arrose ne sont  
 « rien : Dieu seul est tout, lui qui donne l'accroissement »<sup>2</sup>.

Les Corinthiens doivent donc maintenant le comprendre : si Paul n'a pas employé, pour prêcher l'Évangile, les formes éloquentes dont Apollos s'est servi, c'est qu'il voulait laisser la vertu de la croix agir par elle-même ; s'il n'a pas abordé devant eux les sublinités de la doctrine, c'est qu'ils étaient encore trop peu avancés dans la spiritualité, comme le prouve le singulier profit qu'ils ont tiré des discours d'Apollos. Du reste, quel que soit le prédicateur, c'est toujours Jésus Christ seul qui donne la grâce et fait produire des fruits de salut. Que le fidèle s'occupe pour son compte personnel de faire œuvre qui dure. « En habile architecte », poursuit l'apôtre, « selon la grâce que Dieu m'a donnée, j'ai mis les  
 « fondations ; un autre a bâti par-dessus, mais que chacun  
 « prenne garde à ce qu'il construit. Personne ne peut poser

1. I Corinthiens, II, 1-8.

2. I Corinthiens, III, 1-7.

« d'autre fondement que celui qui a été établi et qui est Jésus Christ. Sur ce fondement, on bâtit avec l'or, l'argent, les pierres de prix, le bois, l'herbe, la paille. L'œuvre de chacun sera manifestée et le jour du Seigneur montrera ce qu'elle vaut, car le feu permettra de la connaître. Le feu éprouvera donc l'œuvre de chacun : si l'œuvre résiste, celui qui l'a bâtie recevra la récompense ; mais si l'œuvre brûle, son auteur en subira la perte. Quant à lui, il ne laissera pas d'être sauvé, mais comme à travers le feu ». Sur ce fondement indispensable qui est Jésus Christ, principe de toute vie surnaturelle et méritoire, le vrai chrétien doit élever l'édifice de sa vie religieuse. Mais si certaines vertus sont belles et solides, comme les métaux précieux ou les pierres bien appareillées, d'autres ont la fragilité du bois, de l'herbe mêlée d'argile avec laquelle on construisait des murs grossiers, du chaume dont on recouvrait les maisons. Au jour du Seigneur, c'est-à-dire au jour du jugement, tous ces édifices seront éprouvés, et les matériaux fragiles, les vertus superficielles, purement naturelles, ou pratiquées pour des motifs tout humains, ne pourront supporter la dure épreuve du feu. Le fidèle y échappera, grâce à la vie surnaturelle que son âme aura conservée ; mais bien des vertus et bien des mérites sur lesquels il comptait seront anéantis par ce feu, qui n'est autre que celui du purgatoire, et auquel le feront nécessairement condamner les fautes vénielles commises sur la terre. Du reste, si le chrétien ne songe pas à son propre intérêt, qu'il ait souci de l'honneur de Dieu. « Ignorez-vous que vous êtes les temples de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Or quiconque profane le temple de Dieu, Dieu le perdra. Car le temple de Dieu est saint, et ce temple, c'est vous. Qu'on ne mette donc pas sa gloire dans les hommes. Tout est à vous, Paul, Apollos et Céphas, le monde, la mort, le présent, l'avenir ; tout est à vous, mais vous, vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu »<sup>1</sup>.

Enfin, l'apôtre rappelle les peines qu'il s'est données et

1. I Corinthiens, III, 10-23.

qu'il endure encore pour gagner les âmes à Jésus Christ. « Je  
« crois que Dieu nous a fait paraître comme les derniers des  
« apôtres et comme voués à la mort. Car nous sommes en  
« spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Nous  
« sommes fous à cause du Christ, et vous sages dans le Christ;  
« nous sommes faibles, vous forts; vous êtes honorables,  
« nous méprisables. Jusqu'à cette heure, nous voici en proie  
« à la faim, à la soif, au dénuement, aux mauvais traitements,  
« à l'instabilité. Nous nous fatiguons à travailler de nos mains.  
« On nous maudit, et nous bénissons; on nous inflige la  
« persécution, et nous tenons bon; on nous injurie, et nous  
« prions; on nous traite jusqu'à présent même comme les  
« détritrus du monde et la balayure de partout. Je n'écris pas  
« ces choses pour vous faire honte, mais pour instruire mes  
« fils bien-aimés. Vous pouvez avoir dix mille maîtres dans le  
« Christ, vous n'avez pas plusieurs pères; car c'est moi qui,  
« au moyen de l'Évangile, vous ai engendrés au Christ Jésus.  
« Je vous en supplie donc, imitez-moi, comme j'imité le  
« Christ »<sup>1</sup>. Comment, à ces accents vibrants, ne pas recon-  
naître le véritable apôtre, celui qui sait souffrir pour les âmes,  
et qui au nom de son amour et de ses souffrances, ne demande  
pas qu'on ne reconnaisse aucun autre prédicateur que lui,  
mais seulement qu'on aime et qu'on imite le Seigneur Jésus!

Saint Paul s'occupe ensuite des autres abus qu'on lui a signalés dans l'église de Corinthe, et tout d'abord de la scandaleuse immoralité dont un chrétien s'est rendu coupable. « Absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà porté la  
« sentence, comme si j'étais près de vous, contre celui qui  
« s'est ainsi conduit. Au nom de Notre Seigneur Jésus Christ,  
« d'un commun accord entre mon esprit et vous, par la puis-  
« sance de Notre Seigneur Jésus, qu'il soit livré à Satan  
« pour le châtiment de sa chair, afin que l'âme soit sauvée au  
« jour de Notre Seigneur Jésus Christ »<sup>2</sup>. C'est la sentence  
d'excommunication, type de toutes celles que l'Église a dû

1. I Corinthiens, iv, 9-16.

2. I Corinthiens, v, 3-5.

porter depuis. Le coupable est frappé, dans l'intérêt même de son âme, et il demeure hors de l'Église tant qu'il s'opiniâtre dans son crime et refuse d'en faire pénitence. Dès lors il n'est plus un frère pour les autres chrétiens, et ceux-ci doivent cesser tout rapport avec lui. Les relations persistent toutefois entre chrétiens et païens ; autrement, observe l'apôtre, « il « faudrait sortir de ce monde ». D'ailleurs le contact du païen n'offre pas ordinairement le même danger que celui du chrétien scandaleux.

Il ne faut pas non plus recourir aux juges païens. « Y a-t-il « contestation au sujet de choses temporelles ! Établissez « pour juges même les plus humbles de ceux qui appartiennent « à l'Église. Je le dis à votre honte. Comment, personne de « vous n'est assez sage pour pouvoir juger entre ses frères, et « il faut que le frère fasse un procès à son frère, et cela devant « les infidèles ! Mais ce serait déjà certainement une faute « d'avoir des procès entre vous. Pourquoi plutôt ne pas souffrir l'injustice ? pourquoi ne pas supporter le dommage ? « Eh quoi, vous commettez l'injustice et vous fraudez, et cela « à l'égard de vos frères ! Ignorez-vous que les injustes ne « posséderont pas le royaume de Dieu ?<sup>1</sup> »

Au sujet de la fornication, généralement regardée comme chose indifférente parmi les païens, saint Paul rétablit les exigences de la loi morale, comme l'avait fait si expressément le concile de Jérusalem. « Le corps n'est pas fait pour la fornication, mais pour le Seigneur. Le Seigneur veille aussi « sur le corps, et Dieu qui a ressuscité le Seigneur nous « ressuscitera de même par sa puissance. Ne savez-vous donc « pas que vos corps sont les membres du Christ ? Ignorez-vous « que vos membres sont les temples du Saint-Esprit, qui habite « en vous et que vous avez reçu de Dieu ? Vous ne vous appartenez donc pas, vous avez été achetés à grand prix. Glorifiez « et portez Dieu dans votre corps »<sup>2</sup>.

Saint Paul en vient maintenant aux questions que lui ont posées les trois envoyés de Corinthe. La première concerne

1. I Corinthiens, vi, 4-9.

2. I Corinthiens, vi, 13-20.

le mariage et le célibat. L'apôtre commence par rappeler aux époux leur devoir réciproque : chacun des deux appartient exclusivement, non plus à lui-même, mais à son conjoint. Il ajoute : « A ceux qui sont unis par le mariage, j'ordonne, ou plutôt le Seigneur ordonne que la femme ne se sépare pas de son mari. Si elle en est séparée, qu'elle reste sans se marier ou se réconcilie avec son mari, et que le mari ne quitte pas sa femme ». Cette obligation subsiste même si l'un des deux conjoints est païen : « car le mari païen est sanctifié par la femme fidèle, et la femme païenne est sanctifiée par le mari fidèle ». Toutefois, remarque saint Paul, si le conjoint qui est païen quitte l'autre, le mariage est rompu, « de peur », expliquera plus tard saint Jérôme, « qu'on ne préfère l'époux païen au Christ, qu'il faut préférer à notre âme même »<sup>1</sup>. Ce qui est dit des mariages entre païens et fidèles s'applique aussi aux mariages existant déjà entre juifs et chrétiens : « que chacun demeure dans l'état où il se trouvait quand il a été appelé » à la foi.

La virginité est un état plus parfait que le mariage ; mais sur ce point l'apôtre écrit : « Je n'ai point d'ordre à donner de la part du Seigneur, je ne donne qu'un conseil ». Ce conseil regarde aussi les veuves. « La femme est assujettie à la loi tant que son mari est vivant. Son mari vient-il à mourir ? Elle est libre et peut se remarier si elle veut, pourvu que ce soit dans le Seigneur », c'est-à-dire à un chrétien. « Toutefois mieux vaudra pour elle rester dans cet état, suivant mon conseil. » Chacun d'ailleurs a sa vocation marquée par le Seigneur ; il faut la suivre et faire en sorte de se sauver dans l'état où l'on est placé par la Providence. « Le temps est court ». Il faut donc vivre dans le mariage, dans la tristesse, dans la joie, dans les affaires, dans les rapports avec le monde sans s'attacher aux choses d'ici-bas. « La figure de ce monde est passagère », et ne mérite pas qu'on y fixe ses désirs<sup>2</sup>.

La question des viandes offertes aux idoles préoccupait partout les chrétiens, obligés de vivre en contact journalier

1. *Contre Jovinien*, 1, 10.

2. I Corinthiens, VII, 1-40.

avec les païens. Le concile de Jérusalem avait prohibé l'usage de ces sortes d'aliments, mais sa défense ne visait que les églises d'Antioche et des pays environnants. La conscience des Corinthiens s'inquiéta à ce sujet, soit d'elle-même, soit plutôt peut-être à l'instigation des judaïsants. Saint Paul n'a pas ici à tenir compte de la décision de Jérusalem, puisqu'elle n'a pas été portée pour l'universalité de l'Église. Il résout donc la question d'après les principes généraux de la morale. « L'idole n'est rien en ce monde, et il n'y a qu'un seul Dieu ». Le néant ne peut souiller ce qui existe. Certaines consciences mal éclairées s'imaginent pourtant que l'idole a quelque pouvoir et que sa présence souille les aliments. Manger de ces viandes devant les fidèles qui pensent ainsi, c'est donc les scandaliser. « C'est pourquoi si une nourriture porte mon frère au mal, je me priverai toujours de viande plutôt que de scandaliser mon frère »<sup>1</sup>.

Il y a en effet des droits au bénéfice desquels la charité commande parfois de renoncer. Quand un acte qui n'est pas obligatoire en conscience peut causer quelque dommage spirituel au prochain, c'est un devoir de le sacrifier. Saint Paul se propose lui-même en exemple. Apôtre comme les autres apôtres, il pourrait exiger sa subsistance des fidèles, comme le font les autres envoyés du Seigneur, et prendre les mêmes libertés qu'eux. Il n'en a jamais rien fait. « Libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, pour en gagner un plus grand nombre. Je me suis fait juif avec les juifs, pour gagner les juifs, faible avec les faibles, pour gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous. Car je fais tout pour l'Évangile, afin d'en recueillir les fruits »; et ces fruits méritent bien qu'on se donne quelque peine pour les obtenir. « Ne vous rappelez-vous pas ceux qui courent dans le stade ? Tous courent, un seul remporte le prix : courez donc de manière à le remporter. Celui qui veut prendre part à la lutte s'abstient de tout. Or la couronne qu'ils veulent gagner est périssable ; la nôtre est

1. I Corinthiens, VIII, 4-13.

« impérissable. Moi aussi je cours, mais non au hasard; je  
 « lutte autrement qu'en frappant l'air du poing : c'est mon  
 « corps que je châtie et que je réduis en servitude, afin  
 « qu'après avoir prêché aux autres je ne sois pas moi-même  
 « réprouvé »<sup>1</sup>. Si l'apôtre, qui a tant travaillé pour le salut  
 des autres, croit devoir s'imposer de si rudes mortifications  
 pour assurer son salut, que ne devra pas faire celui qui n'a pu  
 suivre que de très loin ce grand serviteur de Jésus Christ ?  
 Les chrétiens doivent donc redoubler d'efforts pour atteindre  
 le but, s'ils ne veulent partager le sort des Israélites du  
 désert que leurs péchés ont empêchés d'entrer dans la terre  
 promise.

« Que celui qui se croit debout prenne donc garde à ne pas  
 « tomber. Que la tentation ne vous abatte pas, sinon par fra-  
 « gilité humaine. Car Dieu tient parole; il ne vous laissera  
 « pas tenter au-dessus de vos forces, mais il mettra un terme  
 « à la tentation afin que vous puissiez résister. Ainsi donc,  
 « mes bien-aimés, fuyez le culte des idoles. Je vous parle  
 « comme à des hommes sages; pesez vous-mêmes ce que je  
 « vous dis. La coupe de bénédiction que nous bénissons ne  
 « nous fait-elle pas communier au sang du Christ, et le pain  
 « que nous rompons ne nous donne-t-il pas part au corps du  
 « Christ? Il n'y a qu'un seul pain; nous ne formons donc tous  
 « ensemble qu'un seul corps, nous tous qui participons à un  
 « seul pain »<sup>2</sup>. Entendues d'un pain matériel, ces dernières  
 paroles n'auraient aucun sens. Les chrétiens de Corinthe  
 mangeaient évidemment le même pain que les païens. Il s'agit  
 donc de la participation au corps du Christ, c'est-à-dire au  
 pain eucharistique qui est par excellence « le signe de l'unité  
 « et le lien de la charité »<sup>3</sup>. Dans la communion, en effet, « ce  
 n'est pas un corps qui nourrit celui-ci, un autre corps qui  
 nourrit celui-là : c'est le même qui nous nourrit tous »<sup>4</sup>.  
 L'apôtre tire de là une belle leçon de charité fraternelle, pour

1. I Corinthiens, ix, 19-27.

2. I Corinthiens, x, 12-17.

3. Saint Augustin, *sur saint Jean*, xxvi, 13.

4. Saint Jean Chrysostome, *Homélie xxiv*, 2.



engager les Corinthiens à sacrifier même de leurs droits quand le bien spirituel du prochain est en jeu.

Pour terminer ce qu'il a à dire au sujet des viandes immolées aux idoles, saint Paul conclut qu'on peut manger tout ce qu'on trouve au marché, quelle qu'en soit la provenance. Invité par un infidèle, qu'on mange ce qu'il servira. Mais si quelqu'un remarque que ces viandes ont été offertes aux idoles, qu'on s'abstienne, pour ne pas scandaliser celui qui, par scrupule de conscience, a fait cette observation. En un mot, « que  
« vous mangiez, que vous buviez, que vous fassiez quoi que  
« ce soit, faites tout pour la gloire de Dieu. Soyez sans repro-  
« che aux yeux des juifs, des gentils et de l'Église de Dieu.  
« C'est dans ces conditions que moi-même je tâche de plaire  
« à tous, en recherchant ce qui est utile, non à moi, mais au  
« plus grand nombre, afin de les sauver »<sup>1</sup>.

Comment se comporter dans les assemblées chrétiennes où se célèbrent les saints mystères? L'apôtre prescrit d'abord que, pendant la prière, l'homme ait la tête découverte et la femme la tête couverte. Chez les Juifs, les hommes priaient la tête couverte; cet usage ne sera pas conservé par l'Église. Il sera plus digne du chrétien de garder la tête découverte dans les assemblées saintes, en signe de supériorité, et de porter la chevelure courte, suivant la mâle coutume des Romains.

Saint Paul règle ensuite l'ordre à observer dans les agapes, ou repas de charité qu'on prenait en commun à l'église même. « Voici ce que je prescris. Je n'ai pas à vous louer, parce que  
« vos réunions tournent moins à votre bien qu'à votre préju-  
« dice. Tout d'abord j'apprends que, quand vous vous réu-  
« nissez à l'église, il y a des divisions entre vous, et je le crois  
« en partie. Car il est nécessaire qu'il y ait des hérésies, afin  
« que ceux dont la fermeté est reconnue soient manifestés au  
« milieu de vous. Lors donc que vous vous réunissez ensemble,  
« on ne peut plus dire que c'est pour manger la cène du Sei-

1. I Corinthiens, x, 31-33.

« gneur. Chacun en effet prend à part ce qu'il faut pour son « repas, d'où il suit que l'un manque de ce que l'autre possède « à profusion. N'avez-vous donc pas vos maisons pour manger et boire? ou bien méprisez-vous l'église de Dieu, et « voulez-vous faire honte à ceux qui n'ont rien? Que vous dire? « Que je vous loue? certes je ne vous loue pas sur ce point. » Dans les premiers temps, le mystère eucharistique se célébrait à la suite d'un repas pris à l'église en commun, à l'imitation de ce que le Seigneur avait fait le Jeudi saint. Chacun apportait des provisions, suivant ses ressources, et les mêmes aliments se partageaient entre riches et pauvres. A Corinthe, l'esprit de division et l'amour-propre des plus fortunés engendrèrent les abus que signale saint Paul. Ailleurs, de non moins graves inconvénients ne tardèrent pas à naître de ce repas précédant la réception de la sainte Eucharistie. Aussi l'Église, usant des pleins pouvoirs que Jésus Christ lui a conférés sur tout ce qui ne touche pas à l'essence même des sacrements, enjoignit-elle par la suite de ne recevoir la sainte communion qu'à condition de n'avoir pris aucun aliment depuis le commencement du jour civil compté d'après l'usage romain, c'est-à-dire depuis minuit. Cette règle était en pleine vigueur dès le commencement du troisième siècle. Tertullien, dans un écrit adressé à sa femme pour la dissuader d'épouser un païen, si elle devenait veuve, lui disait : « Votre mari ne saurait-il pas ce que vous prenez en secret avant toute autre nourriture<sup>1</sup>? » L'illustre écrivain fait ailleurs une remarque analogue : « Le sacrement de l'Eucharistie que le Seigneur a prescrit à tous au moment du repas, nous le recevons dans les assemblées qui précèdent le jour et de la seule main des pasteurs<sup>2</sup> », c'est-à-dire de ceux qui ont le pouvoir de consacrer le divin aliment et que l'Église garde au nombre de ses ministres légitimes. Le concile d'Hippone de l'an 393 renouvela la défense de communier sans être à jeun, sauf le Jeudi saint, exception qui fut abolie peu après. L'église d'Afrique fut d'ailleurs une des dernières à adopter la loi du jeûne eu-

1. *A ma femme*, II, 5.

2. *De la couronne du soldat*, III.

charistique, générale dans les autres églises dès le second tiers du deuxième siècle.

A la suite de ces remontrances, l'apôtre poursuit en ces termes : « Je vous ai pourtant transmis ce que j'ai moi-même  
« appris du Seigneur : le Seigneur Jésus, dans la nuit où on  
« le trahissait, prit du pain, rendit grâces, le rompit et dit :  
« Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour  
« vous ; faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même le  
« calice, après qu'il eut soupé, et dit : Ce calice est la nou-  
« velle alliance dans mon sang. Toutes les fois que vous le  
« boirez, faites ceci en mémoire de moi.

« Chaque fois en effet que vous mangerez ce pain et que  
« vous boirez ce calice, vous rappellerez la mort du Seigneur,  
« jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi quiconque mangera ce  
« pain et boira le calice du Seigneur indignement, sera cou-  
« pable envers le corps et le sang du Seigneur. Que chacun  
« s'examine donc lui-même, et qu'ensuite seulement il mange  
« de ce pain et boive du calice ; car celui qui mange et boit indi-  
« gnement, mange et boit son jugement en ne discernant pas  
« le corps du Seigneur. C'est pour cette raison que beaucoup  
« parmi vous sont malades et languissent, que beaucoup  
« même s'endorment » du sommeil de la mort. « Si nous nous  
« jugions nous-mêmes, nous n'aurions pas à être jugés. Mais  
« quand nous sommes jugés, c'est le Seigneur qui nous cor-  
« rige pour que nous ne soyons pas condamnés avec ce monde.  
« Donc, mes frères, quand vous vous réunissez pour le repas,  
« attendez-vous les uns les autres. Si quelqu'un est pressé,  
« qu'il mange chez lui ; mais ne vous réunissez pas pour votre  
« condamnation. Quant au reste, je le réglerai quand je vien-  
« drai »<sup>1</sup>.

En reproduisant le récit de ce que fit le divin Sauveur pour instituer le sacrement de son corps et de son sang, saint Paul tire des conséquences qui confirment irréfutablement la foi catholique à la présence réelle. Il y a là un aliment qu'il faut discerner avec soin de tous les autres ; s'en nourrir sans les

1. I Corinthiens, xi, 1-34.

dispositions nécessaires de foi et de pureté, c'est se rendre coupable envers le corps et le sang du Seigneur. Pour qu'on puisse être coupable envers le corps et le sang du Seigneur, il faut que ce corps et ce sang soient directement outragés et par conséquent réellement présents. S'il n'y avait là qu'un souvenir, une figure, une image, la faute ne pourrait pas atteindre directement le corps et le sang de Jésus Christ. L'homme doit donc s'examiner avant de prendre cette nourriture; il doit voir si le péché n'est pas en lui, et s'il s'y trouve, le faire disparaître par les moyens que Dieu a établis à cet effet. Autrement il boit et mange son jugement et la condamnation qui en est la conséquence. Aux débuts de l'Église, Dieu multipliait les merveilles extérieures pour fortifier la foi des fidèles en la sainte Eucharistie et leur en inspirer le respect. A la suite de mauvaises communions, la maladie, la mort même frappaient parfois le coupable. Il n'est point improbable qu'aujourd'hui bien des afflictions temporelles ne soient dues à la même cause, sans qu'on veuille s'en rendre compte. Ces châtimens ne sont d'ailleurs infligés par Dieu que dans un but de miséricorde: empêcher le coupable de partager la condamnation finale réservée au monde incrédule et impie.

Dans ces premiers temps de l'Église, Dieu manifestait visiblement l'action de sa grâce par les dons spirituels dont il enrichissait certains fidèles, non pour leur avantage personnel, mais pour le bien général de la communauté chrétienne. Saint Paul en énumère neuf, qu'il ne faut pas confondre avec les sept autres dons de l'Esprit Saint, conférés à chaque fidèle pour son utilité particulière, dans le sacrement de confirmation. Parmi ces neuf dons, les uns communiquent au chrétien une connaissance supérieure des choses divines qui le rend apte à instruire les autres; ce sont le don de foi, qui nous procure la certitude des choses invisibles, le don de sagesse, qui aide à tirer les conséquences de cette certitude, le don de science, qui permet d'éclairer les choses divines au moyen des choses humaines. Deux autres dons, le don des guérisons miraculeuses et celui des miracles en général, servent à prouver

ou à confirmer la divinité de l'enseignement. Les quatre derniers ont pour but de mettre à la portée des auditeurs les connaissances surnaturelles reçues de Dieu : le don de prophétie fait révéler ce que Dieu seul connaît; le discernement des esprits permet de reconnaître la cause des phénomènes surhumains; par le don des diverses langues, le fidèle peut s'exprimer en langues inconnues de ses auditeurs; enfin le don d'interpréter les discours met à même d'expliquer ce que l'assemblée ne comprendrait pas <sup>1</sup>. Ces dons, autrefois communs parmi les premiers chrétiens, subsistent encore dans l'Église, bien que moins fréquents et moins visibles, maintenant que la vérité révélée n'a plus besoin d'autant de miracles pour être démontrée. L'apôtre remarque que ces dons sont attribués par Dieu dans les conditions choisies par lui, mais qu'il existe un bien supérieur beaucoup plus désirable encore : « Je vais vous montrer une voie plus excellente. « J'aurais beau parler les langues des hommes et des anges; « si je n'ai pas la charité, je deviens comme un airain qui « résonne et une cymbale retentissante. Que j'aie le don de « prophétie, que je connaisse tous les mystères et toutes les « sciences, que j'aie une plénitude de foi à transporter des « montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Je puis « distribuer tous mes biens pour nourrir les pauvres et livrer « mon corps au bûcher, si je n'ai pas la charité, rien ne me « profite.

« La charité est patiente et bienveillante; la charité n'est « point envieuse; elle n'agit pas à tort et à travers; elle n'a ni « orgueil ni ambition; elle ne cherche pas ses intérêts, ne « s'irrite pas, ne pense pas le mal; elle ne prend point plaisir à l'injustice, mais se réjouit de la vérité; elle souffre « tout, croit tout, espère tout, endure tout. La charité ne « finira jamais. Le don de prophétie s'évanouira, le don des « langues aura une fin et la science sera anéantie. Notre science « en effet n'est qu'imperfection, notre prophétie n'est qu'im- « perfection. Quand le temps du parfait viendra, l'imparfait

1. I Corinthiens, XII, 8-10; Saint Thomas, *Somme théologique*, I<sup>II</sup><sup>o</sup>, cxi, 4.

« disparaîtra. Enfant, on parle en enfant, on raisonne en enfant, « on pense en enfant; homme fait, on met de côté ce qui était le « propre de l'enfant. Maintenant, nous voyons comme dans « un miroir et en énigme; alors ce sera face à face. Mainte- « nant je ne connais que partiellement; alors je connaîtrai « comme je suis connu. Maintenant demeurent ces trois « choses, la foi, l'espérance, la charité; mais la plus grande « des trois, c'est la charité<sup>1</sup>. »

Ainsi les vertus sont des biens spirituels préférables aux dons, et parmi les vertus la charité tient la première place. Toutefois, s'il faut choisir entre les dons divins, l'apôtre ajoute que la prophétie est plus utile que le don des langues. « Les lan- « gues ne sont pas un signe pour les fidèles, mais pour les infi- « dèles » qui s'étonnent d'entendre tout d'un coup des étrangers parler leur propre langage. Au contraire, « la prophétie est « un don pour les fidèles et non pour les infidèles »; son usage est donc plus fréquent et plus profitable dans les assemblées chrétiennes. En tous cas, « que tout se fasse pour l'édifica- « tion »; que chacun utilise pour le bien des autres les dons qu'il a reçus; mais que, même favorisées de ces dons, « les « femmes gardent le silence dans les églises; car ce serait un « déshonneur pour une femme de parler dans l'église »<sup>2</sup>.

La question de la résurrection des morts, si étrangère aux idées des peuples païens, préoccupait vivement les Corinthiens, comme naguère les chrétiens de Thessalonique. Saint Paul leur rappelle d'abord sur quoi se fonde la foi à la résurrection : « Je vous ai communiqué dès le début ce que j'ai « reçu moi-même, que le Christ est mort pour nos péchés, « selon les Écritures, qu'il a été enseveli et est ressuscité le « troisième jour, selon les Écritures, qu'il s'est fait voir à « Céphas et ensuite aux onze. Puis il apparut à plus de cinq « cents frères ensemble, parmi lesquels beaucoup survivent « encore tandis que d'autres sont morts. Il s'est encore « montré à Jacques et aussi à tous les apôtres; et enfin, après

1. I Corinthiens, XIII, 1-13.

2. I Corinthiens, XIV, 22, 34, 35.

« tous les autres, il s'est manifesté à cet avorton que je suis, « à moi, le moindre des apôtres, qui ne mérite même pas le « nom d'apôtre, puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu. Mais « ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu, et sa grâce « n'a pas été stérile en moi ; car j'ai travaillé plus qu'eux tous, « ou plutôt ce n'est pas moi, c'est la grâce de Dieu avec moi »<sup>1</sup>.

Paul prêche donc que Jésus Christ est ressuscité. Sans cette résurrection, la prédication serait vaine ; car « si nous n'avons « d'espérance dans le Christ que pour cette vie, nous sommes « plus à plaindre que tous les hommes. Mais le Christ est « ressuscité d'entre les morts, précédant ainsi tous les morts. « Par un homme est venue la mort, par un homme nous « vient la résurrection des morts, et de même que tous meurent en Adam, tous revivront dans le Christ ; mais chacun « à son tour : d'abord le Christ, puis ceux qui appartiennent « au Christ et qui ont cru à son avènement »<sup>2</sup>.

Mais « comment ressusciteront les morts ? avec quel corps « reviendront-ils ? Insensés ! Ce qu'on sème ne revit qu'à « condition de mourir tout d'abord. Or ce qu'on sème, ce « n'est pas le corps tel qu'il sera un jour. On sème un simple « grain, de blé par exemple, ou de quelque autre espèce. Dieu « lui donne un corps comme il veut, et chaque semence a « son corps particulier. De même tous les corps ne se ressemblent pas. Il y a celui des hommes, celui des quadrupèdes, « celui des oiseaux, celui des poissons : il y a les corps célestes « et les corps terrestres, et la gloire des corps célestes n'est « pas celle des corps terrestres. Autre est l'éclat du soleil, « autre la clarté de la lune, autre celle des étoiles, et encore « une étoile n'a pas le même éclat qu'une autre étoile. Ainsi « en sera-t-il de la résurrection des morts. Ce qu'on sème « dans la corruption ressuscitera dans l'intégrité, ce qu'on « sème dans l'humiliation ressuscitera dans la gloire, ce qu'on « sème dans l'impuissance ressuscitera dans la force, ce qu'on « sème corps animal ressuscitera corps spirituel »<sup>3</sup>. Les corps

1. I Corinthiens, xv, 3-10.

2. I Corinthiens, xv, 19-23.

3. I Corinthiens, xv, 33-44.

subiront donc une transformation glorieuse, dont Dieu garde le secret, mais qui sera en rapport avec le mérite de chacun.

Toutefois, ajoute l'apôtre, « j'ai un mystère à vous révéler. « Tous nous ne nous endormirons pas » du sommeil de la mort, puisque le souverain Juge doit faire comparaître à son tribunal les vivants et les morts, « mais tous nous serons « transformés. En un moment, en un clin d'œil, au dernier « coup de la trompette qui retentira alors, les morts ressus- « citeront incorruptibles, et nous », si nous survivons, « nous « serons transformés. Il faut en effet que ce corps corruptible « se revête d'incorruptibilité, et que ce corps mortel se revête « d'immortalité; et quand ce corps mortel sera revêtu d'im- « mortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite : La « mort a été engloutie dans sa victoire. Mort, où est ta victoire? « Mort, où est ton aiguillon? » La mort, en effet, sera alors définitivement vaincue et tout homme sera entré dans son éternité pour sa damnation ou son bonheur, suivant ses mérites.

En terminant sa lettre, saint Paul recommande aux Corinthiens, comme il a dû le faire aux chrétiens des autres églises, les besoins temporels des pauvres de la ville sainte. On se souvient qu'au concile de Jérusalem, saint Jacques avait fait un appel formel à la charité des fidèles convertis par le nouvel apôtre. L'état des chrétiens était en effet assez précaire, dans une ville où les richesses et l'influence demeuraient presque complètement aux mains des ennemis de Notre Seigneur. Saint Paul écrit donc : « Au sujet des collectes qui se font « pour les saints, suivez les prescriptions que j'ai portées « pour les églises de Galatie. Le premier jour de la semaine, « chacun de vous mettra à part ce qu'il aura jugé bon de « réserver. De la sorte, les collectes n'auront pas à se faire « quand je viendrai. A mon retour, j'enverrai à Jérusalem, « avec une lettre, pour porter vos charités, ceux que vous « aurez approuvés. Si la chose vaut la peine que j'y aille « aussi, ils m'accompagneront<sup>1</sup>. » On voit avec quelle déli-

1. I Corinthiens, xv, 51-55.

2. I Corinthiens, xvi, 1-4.



catresse et aussi avec quelle prudence saint Paul traite ces questions de secours matériels à recueillir pour les pauvres.

Il parle enfin de ses projets. « Je viendrai chez vous quand  
« j'aurai traversé la Macédoine. Car je me propose de passer  
« par la Macédoine. Il est possible que je demeure chez vous  
« et que même j'y passe l'hiver, afin que vous me conduisiez  
« partout où j'irai. Car je ne veux pas vous voir seulement en  
« passant, et j'espère demeurer quelque temps chez vous, si  
« le Seigneur le permet. Je vais rester à Éphèse jusqu'à la  
« Pentecôte. Un large accès m'y est ouvert, à n'en pas douter;  
« mais les opposants sont nombreux. Si Timothée arrive,  
« veillez à ce qu'il n'ait rien à craindre parmi vous; car il  
« fait l'œuvre du Seigneur, comme moi; que personne ne lui  
« manque d'égards. Ensuite vous le conduirez en paix pour  
« qu'il vienne me trouver, parce que je l'attends avec les frères.  
« Quant au frère Apollos, sachez que je l'ai vivement prié de  
« retourner chez vous avec les frères. Mais il n'a pas voulu y  
« aller à présent; il viendra quand s'en offrira l'occasion.

« Veillez, restez fermes dans la foi, comportez-vous virile-  
« ment et fortifiez-vous. Que tous vos actes soient animés par  
« la charité. Frères, encore une prière. Vous connaissez la  
« maison de Stéphanas, de Fortunat et d'Achaïque, qui sont  
« les prémices de l'Achaïe et se sont consacrés au service des  
« saints. Soyez-leur soumis, ainsi qu'à tous leurs coopérateurs  
« et à ceux qui exercent le ministère. La présence de Stépha-  
« nas, de Fortunat et d'Achaïque est une joie pour moi. Ils  
« ont suppléé à ce que vous ne pouviez faire vous-mêmes, et  
« ont consolé mon esprit et le vôtre. Soyez reconnaissants  
« pour ceux qui agissent de la sorte.

« Les églises d'Asie vous saluent. Nombreux saluts dans le  
« Seigneur de la part d'Aquila et de Priscille et de l'église qui  
« est dans leur maison. C'est chez eux que je loge. Tous les  
« frères vous saluent. Saluez-vous les uns les autres par le  
« saint baiser. Salut, de ma main à moi, Paul. Anathème à  
« qui n'aime pas Notre Seigneur Jésus Christ! <sup>1</sup>»

1. I Corinthiens, xvi, 5-22.

C'est par des salutations analogues que saint Paul terminait toutes ses épîtres. Il habitait ainsi les différentes églises à se tenir unies par les liens d'une commune charité.

Munis de cette lettre, les trois envoyés de Corinthe se remirent en route, probablement en compagnie des personnes de la maison de Chloé. Comme le marquait saint Paul, Apollos ne se décida pas à les accompagner. Malgré la confiance que l'apôtre avait en lui et en son enseignement, l'humble disciple préféra rester à Éphèse, pour éviter que sa présence à Corinthe ne donnât lieu à de nouvelles divisions.





## CHAPITRE VII

### D'ÉPHÈSE A CORINTHE

L'émeute d'Éphèse. — La seconde Épître aux Corinthiens. — Saint Paul justifie sa conduite. — Il recommande les pauvres de Jérusalem. — Il défend son autorité apostolique.

Quand les porteurs de la première Épître furent partis pour Corinthe, saint Paul eut hâte de savoir quel effet avait produit sa lettre. Timothée était de retour de sa mission; mais son départ de Corinthe avait sans doute précédé l'arrivée de la lettre de l'apôtre. Ce dernier envoya donc Tite en Achaïe, avec ordre de venir le rejoindre soit à Éphèse, soit à Troade, pour lui faire connaître au plus tôt l'état d'esprit des Corinthiens.

Pour lui, il tenait à prolonger encore de quelques semaines son séjour à Éphèse. Le mois de mai approchait. Les Éphésiens l'avaient consacré à l'honneur de leur grande déesse, sous le nom d'artémision. Les fêtes, les jeux publics, les processions, les orgies inséparables d'un pareil culte, occupaient le mois tout entier, et attiraient dans la cité les habitants de toute la province. L'apôtre tenait à profiter de ce concours de peuple pour gagner des âmes à Jésus Christ. Les

succès qu'il avait déjà remportés à Éphèse l'y encourageaient. Pendant ses deux ans de prédication, il s'était concilié de hautes et puissantes amitiés, particulièrement dans une classe d'importants fonctionnaires appelés les asiarques.

Asservis par les Romains, les habitants de l'Asie Mineure avaient vite senti le besoin de se ménager les bonnes grâces de leurs maîtres par des hommages plus qu'ordinaires. Aucune forme d'idolâtrie ne leur répugnait. Dès l'an 29 avant Jésus Christ, les habitants de Pergame furent les premiers à élever un temple en l'honneur de Rome et d'Auguste. Éphèse ne tarda pas à en dédier un autre à César divinisé. Ces exemples furent rapidement imités. Bientôt les principales villes d'Asie Mineure possédèrent chacune un temple destiné à servir de centre au culte impérial. Dans chaque province, les délégués des villes se réunissaient annuellement pour préparer les fêtes célébrées en l'honneur de la divinité de l'empereur, tantôt dans une ville, tantôt dans l'autre. L'assemblée élisait un président désigné à ses suffrages par l'illustration de ses ancêtres, par son opulence et par l'importance des magistratures déjà exercées. Ce président portait un nom qui rappelait la province où il devait remplir sa charge. Il était asiarque en Asie, galatarque en Galatie, pontarque dans le Pont, et ainsi des autres provinces. L'asiarque présidait aux sacrifices offerts à la divinité de l'empereur et à celle de Rome; il veillait à l'entretien des temples impériaux et faisait célébrer des jeux publics à ses frais. Sorti de charge à la fin de l'année, il gardait à titre honorifique le nom que lui avait valu sa charge. D'autres fonctionnaires, de rang moins élevé, représentaient l'asiarque dans les différents temples impériaux de la province et s'appelaient pour cette raison asiarques de tel ou tel temple. Un certain nombre de personnages de marque se trouvaient donc dans la cité éphésienne en même temps que l'apôtre, et plusieurs lui témoignaient ouvertement leur sympathie. D'ailleurs leur situation personnelle et la prépondérance incontestée de la divinité qu'ils servaient leur donnaient droit de parler haut. Les pontifes d'Artémis leur cédaient le pas, bon gré mal gré, et se voyaient même

parfois dans l'obligation de leur ouvrir le trésor de la déesse. Une inscription de l'an 749 de Rome, contemporaine par conséquent de la naissance de Notre Seigneur, atteste qu'on a puisé dans le trésor de Diane Artémis pour entretenir et réparer le temple de l'empereur et de Rome. Une harmonie étroite ne régnait donc pas entre les représentants des deux cultes, et il n'est pas étonnant que la sympathie des uns ait valu à saint Paul l'antipathie des autres.

Cette antipathie éclata tout d'un coup, aux environs du mois d'artémision. « En ce temps-là un grand trouble s'éleva « au sujet de la voie du Seigneur », c'est-à-dire au sujet de cette vie nouvelle par laquelle on allait au Seigneur. « Il y « avait un orfèvre du nom de Démétrius, qui fabriquait des « temples de Diane en argent, et procurait aux artistes un « gain considérable. Il convoqua ces derniers avec tous les « ouvriers du métier et leur dit : Hommes, vous savez quel « gain nous assure cet état. D'autre part, vous voyez et vous « entendez que, non seulement à Éphèse, mais dans presque « toute l'Asie, ce Paul détourne une grande multitude par ses « exhortations. Ces dieux fabriqués, dit-il, ne sont pas des « dieux. Il y a donc péril que notre industrie tombe en dis- « crédit ; de plus, le temple même de la grande Diane n'aura « bientôt plus aucune réputation, et ce sera le commence- « ment de la ruine pour la majesté de celle que toute l'Asie « et l'univers vénèrent ».

Ces paroles du maître orfèvre montrent quel avait été le succès de la prédication de Paul. Le crédit de celle que les Éphésiens aimaient à appeler la « grande déesse » se trouvait sérieusement ébranlé, et par contre-coup ceux qui vivaient de la confiance qu'on avait en elle voyaient leurs intérêts très gravement compromis. Les artistes et les ouvriers, « en entendant « ces paroles, furent remplis de colère et se mirent à pousser « ce cri : Grande est la Diane des Éphésiens ! Le tumulte « régna bientôt dans toute la ville, et l'on fit une irruption « générale dans le théâtre, en y entraînant deux des compa- « gnons de Paul, les Macédoniens Caius et Aristarque ». Ce théâtre contenait près de vingt-cinq mille spectateurs. C'est

là que se tenaient d'ordinaire les assemblées populaires, sous la présidence d'un magistrat municipal appelé « grammate » ou greffier. A défaut de l'apôtre, on s'était saisi de deux de ses coopérateurs, sans trop savoir d'abord comment on allait procéder.

A cette nouvelle, « Paul lui-même voulait se présenter au peuple ; mais ses disciples l'en empêchèrent. Quelques-uns des asiarques, qui étaient ses amis, l'envoyèrent aussi prier de ne pas paraître au théâtre. Cependant tous criaient, ceux-ci une chose, ceux-là une autre. La confusion régnait dans l'assemblée ; beaucoup même ignoraient pour quelle cause on s'était réuni ». Les Juifs, inquiets de tout ce mouvement, craignirent qu'on ne les confondît avec les chrétiens et que malheur en advînt. Ils s'efforcèrent donc de détourner d'eux-mêmes le flot de la colère populaire. « On réussit à dégager de la foule Alexandre et les Juifs le poussèrent en avant. Alexandre fit un geste pour demander le silence et il voulut s'expliquer devant le peuple. Mais dès qu'on reconnut qu'il était Juif, tous se mirent à crier d'une seule voix pendant deux heures entières : Grande est la Diane des Éphésiens ! Le greffier finit pourtant par calmer la foule et dit : Gens d'Éphèse, est-il donc un homme qui ne sache pas que la ville d'Éphèse est la gardienne dévouée de la grande Diane et de l'image venue du ciel ? On ne peut le contester. Il faut donc vous tenir tranquilles et ne commettre aucune imprudence. Ces hommes que vous avez amenés ne sont point sacrilèges et ne blasphèment pas votre déesse. Si Démétrius et ceux qui travaillent avec lui ont à porter plainte contre quelqu'un, il se tient des assises et il y a des proconsuls : que chacun produise ses accusations. Si vous avez en vue la solution d'une autre question, on pourra la résoudre dans une assemblée régulière. Quant à ce qui se passe aujourd'hui, nous courons risque d'être accusés de sédition, puisqu'un pareil concours n'a aucun prétexte dont nous puissions justifier. Sur ces paroles, il congédia l'assemblée »<sup>1</sup>.

1. Actes, xix, 23-40.

En s'efforçant ainsi de calmer le tumulte, le magistrat travaillait dans l'intérêt de la ville. L'autorité romaine pouvait enlever aux Éphésiens les franchises qui leur restaient, s'ils s'en servaient pour troubler le bon ordre. Quant à l'apôtre, il eut raison de céder aux conseils de ses disciples et de ses amis. C'était de beaucoup le parti le plus sage en face de l'effervescence populaire. Sa présence n'eût pas manqué d'exciter la fureur de ses adversaires, Juifs et idolâtres, et nul doute qu'ils n'eussent mis à profit une circonstance aussi favorable pour se débarrasser de l'intrépide prédicateur.

« Après que le tumulte eut été calmé, Paul convoqua les « disciples ; puis il leur adressa une exhortation, leur dit « adieu et partit pour se rendre en Macédoine »<sup>1</sup>. Son dessein primitif avait été de s'embarquer directement pour Corinthe. Mais, obligé de hâter son départ avant le retour de Tite, et ne voulant pas reparaitre en Achaïe sans bien connaître au préalable l'état des esprits dans cette chrétienté, il reprit le chemin de la Macédoine, par laquelle son disciple devait revenir. Il s'arrêta d'abord à Troade, et profita de son passage dans cette ville pour y prêcher l'Évangile. Sa prédication y produisit d'heureux fruits et en fit espérer de bien plus nombreux encore. Mais Corinthe ne cessait pas de causer à l'apôtre les plus vives préoccupations. Il abandonna donc à d'autres l'œuvre commencée à Troade et fit voile pour la Macédoine<sup>2</sup>.

Tite le rejoignit enfin, probablement à Philippes. Il rapportait de Corinthe les nouvelles suivantes. Les reproches adressés par Paul avaient été profondément sentis et les fidèles désiraient ardemment le retour de leur père. Mais l'influence des judaïsants s'exerçait parmi eux avec une malignité croissante. Fidèles à la tactique qui leur avait réussi un moment en Galatie, ces faux docteurs s'acharnaient à ruiner le crédit de l'apôtre. On l'accusait de légèreté dans ses résolutions ; il avait promis de revenir, et à sa place Timothée

1. Actes, xx, 1.

2. II Corinthiens, II, 12, 13.

puis Tite s'étaient seuls présentés. On contestait surtout son autorité. Il la faisait sonner haut de loin, mais il en rabattait beaucoup quand il était présent. D'ailleurs quelle figure faisait-il à côté des grands apôtres ? Ceux qui avaient vécu auprès de ces derniers en Palestine et qui venaient du sein même de l'église-mère de Jérusalem, n'étaient-ils pas mieux à même que Paul de transmettre fidèlement la vraie doctrine du Seigneur ? Ces propos se propageaient ouvertement et mettaient les âmes en défiance contre Paul. Tite avait facilement reconnu de quelle source ils provenaient. Il put donc annoncer à son maître que les adversaires de son apostolat, qui venaient de se démasquer à Corinthe, étaient les perturbateurs des églises de Galatie. Il devenait urgent de couper court à leur audacieuse tentative. L'apôtre écrivit sur-le-champ une nouvelle lettre pour défendre son œuvre, mettre les Corinthiens plus directement en garde contre les hypocrites sectaires, mieux connus qu'à l'époque de la première lettre, et recommander avec instance la collecte en faveur des pauvres de Jérusalem. Saint Paul tenait d'autant plus à subvenir aux nécessités des chrétiens de Jérusalem, qu'il avait à combattre des hommes venus de la ville sainte, et voulait bien montrer à tous que l'intérêt seul de la vérité évangélique le guidait dans tous ses actes.

Dans la première partie de sa lettre, destinée à défendre sa conduite, il commence ainsi, au nom de Timothée et au sien : « Béni soit Dieu, père de Notre Seigneur Jésus Christ, « père des miséricordes et Dieu de toute consolation, qui « nous console dans toutes nos tribulations. Ainsi pouvons-  
« nous consoler à notre tour ceux qui sont opprimés de toute  
« manière, et les encourager comme nous-mêmes nous  
« sommes encouragés par Dieu. Les souffrances du Christ  
« abondent en nous, mais aussi par le Christ abonde notre  
« consolation. Nous ne voulons pas, frères, vous laisser  
« ignorer la tribulation qui nous est survenue en Asie. Nous  
« avons été accablés outre mesure et au delà de nos forces,  
« au point que la vie même nous était en dégoût. L'arrêt de



« mort s'est fait entendre au dedans de nous, d'où nous avons  
 « appris à ne pas avoir confiance en nous, mais en Dieu qui  
 « ressuscite les morts. Il nous a délivrés et nous délivre  
 « encore de ce grand péril; il nous en délivrera aussi à  
 « l'avenir, nous l'espérons, grâce aux prières que vous faites  
 « pour nous. De la sorte, si beaucoup prient en notre faveur,  
 « beaucoup auront à rendre grâces en notre nom.

« Ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage de notre con-  
 « science. C'est en toute simplicité de cœur, en toute sincé-  
 « rité devant Dieu, sans faire appel à la sagesse humaine,  
 « mais à la seule grâce de Dieu, que nous nous sommes  
 « **comportés en ce monde, plus particulièrement encore vis-**  
 « **à-vis de vous. Nous ne vous écrivons pas autre chose que**  
 « **ce que vous avez déjà lu ou entendu dire, et j'espère que**  
 « **vous finirez par connaître complètement à notre sujet ce**  
 « **que vous ne connaissez que partiellement. Nous sommes**  
 « **votre gloire aussi vraiment que vous êtes la nôtre, pour le**  
 « **jour de Notre Seigneur Jésus Christ. C'est dans cette con-**  
 « **fiance que j'ai d'abord voulu me rendre vers vous, afin de**  
 « **vous apporter une seconde fois la grâce. De là j'aurais gagné**  
 « **la Macédoine, et de Macédoine je serais revenu à vous, pour**  
 « **que vous me reconduisiez en Judée. Telle était ma volonté.**  
 « **Me suis-je donc conduit à la légère? N'arrêté-je mes plans**  
 « **qu'avec des vues humaines, de telle sorte qu'il y ait en moi**  
 « **le oui et le non? »** Saint Paul se défend **d'avoir changé**  
**d'avis sans motifs sérieux, ainsi que l'en accusent ses ennemis.**  
 Il a tardé à revenir, pour ne pas avoir à contrister les chré-  
 tiens de Corinthe par sa présence. Car, après ce qui s'est  
 passé, il eût été dans l'obligation de faire acte de sévérité  
 parmi eux. Il a préféré leur écrire d'abord: puis il s'est mis  
 en route pour venir à eux, quittant prématurément Troade  
 où s'offrait à lui un fécond ministère, et passant en Macé-  
 doine, tant il avait hâte d'apprendre de leurs nouvelles par  
 Tite, et de se mettre définitivement en route pour aller à eux.

S'attaquant alors directement aux docteurs judaïsants, il

1. II Corinthiens, 1, 3-17.

dit : « Nous ne sommes pas comme plusieurs qui corrompent  
 « la parole de Dieu. Nous parlons avec sincérité de la part  
 « de Dieu, sous le regard de Dieu, en union avec Jésus Christ.  
 « Faut-il entreprendre de nous recommander nous-mêmes ?  
 « Avons-nous besoin, comme certains, de lettre de recomman-  
 « dation pour vous ou de vous ? Vous êtes notre lettre, écrite  
 « dans nos cœurs, connue et lue de tous les hommes »<sup>1</sup>. Son  
 ministère lui vient du Christ, sans qu'il en veuille lui-même  
 revendiquer le moindre mérite : « Nous ne sommes même  
 « pas capables d'avoir par nous-mêmes une pensée qui vienne  
 « de notre propre fonds. Si nous sommes capables de quelque  
 « chose, nous le devons à Dieu, qui nous a rendus propres  
 « à devenir les ministres du Nouveau Testament, non selon  
 « la lettre, mais selon l'esprit ; car la lettre tue et l'esprit  
 « vivifie ». C'est parce qu'ils s'en tiennent à la lettre que les  
 Juifs ne comprennent rien aux mystères divins. « Leurs  
 « esprits se sont émoussés. Jusqu'à ce jour, quand ils lisent  
 « l'Ancien Testament, un voile couvre leurs yeux et le Christ  
 « seul pourrait lever ce voile. Ils lisent Moïse aujourd'hui  
 « encore, et le voile reste étendu sur leurs cœurs. Mais quand  
 « ils se convertiront au Seigneur, le voile disparaîtra. Le Sei-  
 « gneur est esprit, et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la  
 « liberté. Aussi pour nous, qui contemplons sans voile la  
 « gloire du Seigneur, nous sommes transformés jusqu'à lui  
 « ressembler et, grâce à l'Esprit du Seigneur, nous avançons  
 « de clarté en clarté »<sup>2</sup>.

Établi ministre de l'Évangile, non de sa propre autorité ni  
 en vue de son mérite personnel, mais par la seule volonté du  
 Seigneur, source de toute lumière et de toute grâce, l'apôtre  
 a exercé sa mission avec un complet désintéressement. « Ce  
 « n'est pas nous-mêmes que nous prêchons », dit-il, « c'est  
 « Notre Seigneur Jésus Christ ; nous, nous ne sommes que  
 « vos serviteurs au nom de Jésus. Car Dieu qui, par sa parole,  
 « a fait luire la lumière du sein des ténèbres, a illuminé  
 « lui-même nos cœurs pour y faire luire la connaissance de

1. II Corinthiens, II, 17-III, 2.

2. II Corinthiens, III, 5, 6, 14-18.

« la gloire divine, en la personne du Christ Jésus. Mais nous  
 « portons ce trésor dans des vases d'argile, afin que la subli-  
 « mité en soit attribuée à la puissance de Dieu, et non pas  
 « à nous. Continuellement en effet, nous souffrons la tribu-  
 « lation, mais sans être accablés; nous sommes assaillis de  
 « difficultés, mais nous ne succombons pas; nous sommes  
 « en butte à la persécution; mais nous ne sommes pas aban-  
 « donnés; nous sommes terrassés, mais nous ne périssons  
 « pas. Partout et toujours, nous portons dans notre corps la  
 « mort même de Jésus, afin que la vie de Jésus soit manifestée  
 « dans nos corps. Nous qui vivons, nous ne cessons d'être  
 « livrés à la mort à cause de Jésus, pour que la vie de Jésus  
 « soit manifestée dans notre chair mortelle. C'est donc la  
 « mort qui agit en nous et la vie en vous. Aussi nous ne  
 « désespérons pas, et bien qu'en nous l'homme extérieur se  
 « détruise, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour.  
 « Momentanée et légère, la tribulation de la vie présente pro-  
 « duit en nous un poids de gloire éternelle dont la grandeur  
 « dépasse toute mesure. Nos yeux ne s'arrêtent donc pas à ce  
 « qu'on voit, mais à ce qu'on ne voit pas; car ce qu'on voit  
 « est temporaire, ce qu'on ne voit pas est éternel »<sup>1</sup>.

Cette grande pensée de l'éternité, qui soutient le zèle de l'apôtre, doit aussi animer les fidèles à la pratique du bien. Le corps n'est qu'une maison de terre, servant d'habitation à l'âme; à la mort, celle-ci devra sortir de sa maison pour entrer dans la demeure céleste. Ce n'est donc pas à l'agrément du corps qu'il faut employer la vie. « Nous le savons, tant  
 « que nous sommes dans le corps, nous sommes exilés loin  
 « du Seigneur, et nous marchons par la foi et sans voir.  
 « Pourtant nous avons confiance, et nous sommes bien dé-  
 « cidés à quitter le corps pour arriver en présence du Seigneur;  
 « aussi nous efforçons-nous de lui plaire, avec notre corps ou  
 « sans lui. Car il faut que chacun de nous comparaisse devant  
 « le tribunal du Christ, pour y recevoir ce que son corps a  
 « mérité, soit le bien, soit le mal, selon ses actes »<sup>2</sup>. Mais si

1. II Corinthiens, iv, 5-18.

2. II Corinthiens, v, 6-10.

l'espérance et la crainte de Dieu doivent porter au bien, l'amour et la reconnaissance encouragent encore plus puissamment l'âme chrétienne. « L'amour de Jésus Christ nous « presse, quand nous considérons que si un seul est mort « pour tous, c'est comme si tous étaient morts. Or le Christ « est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus « pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est « ressuscité pour eux »<sup>1</sup>.

La fonction de l'apôtre consiste précisément à appliquer à tous les hommes ce divin bienfait de la rédemption. « Dieu « nous a réconciliés avec lui par le Christ, et il nous a confié « le ministère de la réconciliation. Dieu en effet était dans le « Christ pour réconcilier le monde avec lui, et comme il ne « veut plus avoir à reprocher aux hommes leurs péchés, il « nous a confié la parole de réconciliation. Nous nous « acquittons donc d'un mandat au nom du Christ, et c'est « Dieu même qui exhorte par notre bouche. Nous vous en « conjurons, au nom du Christ : réconciliez-vous avec Dieu. « A cause de nous, il a constitué péché celui qui ne con- « naissait pas le péché, afin qu'en lui nous devenions justes « aux yeux de Dieu. Associés à son œuvre, nous vous exhor- « tons donc à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu »<sup>2</sup>. L'apôtre enseigne ici deux grandes et profondes vérités. La première concerne le mystère de la rédemption, dans lequel Jésus Christ a été personnellement substitué aux pécheurs, par la volonté du Père. A la croix, ce Père voyait en Notre Seigneur non plus son Fils bien-aimé, non plus même un pécheur, mais le péché en personne. C'est pourquoi il l'a traité si impitoyablement, allant jusqu'à détourner de lui sa face divine, et le forçant à subir lui-même cet abandon de Dieu qui fait le plus terrible tourment du réprouvé. C'est pourquoi aussi cette mort du Fils de Dieu a tenu lieu de la mort de tous les hommes coupables. En conséquence s'est accompli ce merveilleux échange entre le péché de l'homme devenant le fardeau personnel du Fils de Dieu, et la justice

1. II Corinthiens, v, 14, 15.

2. II Corinthiens, v, 18-vi, 1.

de Dieu devenant le bien propre de l'homme. Là est toute l'économie du mystère de la rédemption. L'autre vérité rappelée par saint Paul se rapporte à la mission dévolue aux ministres du Seigneur. Ils sont les mandataires de Dieu même, ses organes pour enseigner et exhorter, les canaux qui transmettent sa grâce. Par eux-mêmes ils ne sont rien que des vases d'argile, ils ne peuvent rien pour le salut des âmes. Mais le Dieu qui se sert d'eux pour agir peut tout ce qu'il veut. Le représentant du Seigneur a donc le droit de dire aux fidèles : « Ce n'est pas seulement par son Fils, c'est aussi par nous, continuateurs de son ministère, que Dieu vous exhorte. Le Christ lui-même vous appelle, et le Père vous parle par nous »<sup>1</sup>.

L'apôtre conclut la première partie de sa lettre par une chaleureuse protestation de dévouement à l'égard de ses chers fidèles : « Notre bouche s'ouvre vers vous, ô Corinthiens, et « notre cœur se dilate. Non, vous n'êtes pas à l'étroit en nous, « tandis que vous l'êtes dans votre propre cœur. Payez-nous « de retour, puisqu'il faut vous parler comme à des enfants « et dilatez-vous aussi vous-mêmes<sup>2</sup>. Nous vous l'avons déjà « dit, vous êtes dans nos cœurs à la mort et à la vie. Toute « ma confiance est en vous ; une grande gloire me vient de « vous. J'en suis rempli de consolation et je surabonde de « joie au milieu de toutes mes tribulations »<sup>3</sup>. Il raconte encore avec quelle impatience il a attendu Tite, pour connaître la manière dont on avait accueilli sa première lettre. « Mais « Dieu qui console les humbles nous a consolés par l'arrivée « de Tite, et non seulement par son arrivée, mais par la « satisfaction même que celui-ci avait ressentie au milieu de « vous. Il nous a rapporté votre désir, vos larmes, vos vifs « sentiments à mon égard, de sorte que ma joie a redoublé. « Je vous avais contristés par ma lettre, mais je ne m'en « repens pas. J'avais eu du chagrin en voyant que cette lettre « vous avait contristés même un seul instant. A présent

1. Saint Jean Chrysostome, *Homélie*, xi, 3.

2. II Corinthiens, vi, 11-13.

3. II Corinthiens, vii, 3, 4.

« je me réjouis, non de votre tristesse, mais parce que cette  
« tristesse vous a conduits au repentir »<sup>1</sup>.

Saint Paul savait que la pratique de la charité envers le prochain attire sur le chrétien les grâces spirituelles les plus fécondes. Aussi recommande-t-il avec une nouvelle instance aux Corinthiens les pauvres de Jérusalem. « Vous connaissez la libéralité de Notre Seigneur Jésus Christ? Riche par lui-même, il s'est fait pauvre à cause de vous, afin de vous enrichir par sa pauvreté »<sup>2</sup>. Il faut donc l'imiter. L'apôtre n'en donne pas l'ordre, il se contente d'en rappeler le conseil, apportant d'ailleurs dans cette question une prudence et une délicatesse remarquables. Il envoie Tite pour recueillir les dons reçus. « Plein de zèle, il est parti de son plein gré pour aller à vous. Nous avons envoyé avec lui un frère qu'on loue dans toutes les églises au sujet de l'Évangile. Ce dernier a même été désigné par les églises pour m'accompagner dans ma course, en vue de cette libéralité dont nous nous occupons pour la gloire de Dieu. Il est là pour aider notre bonne volonté. Nous évitons en effet que personne n'ait de reproche à nous adresser, à l'occasion des biens que nous distribuons; nous veillons en tout à notre bonne réputation, non seulement devant Dieu mais aussi devant les hommes »<sup>3</sup>.

Pour exciter l'émulation des Corinthiens, l'apôtre leur parle de la générosité dont ont fait preuve les églises de Macédoine. S'il amène avec lui des fidèles de ce pays, il ne veut pas avoir à rougir devant eux de ce qu'on donne à Corinthe. Aussi, ajoute-t-il, « ai-je jugé nécessaire de prier les frères de me précéder près de vous. Ils prendront soin que la libéralité promise soit préparée à l'avance. Qu'elle soit de bon cœur et non avec avarice. Je vous le dis : à maigre semence, maigre moisson; mais à semence abondante, abondante moisson. Que chacun agisse selon le

1. II Corinthiens, vii, 6-9.

2. II Corinthiens, viii, 9.

3. II Corinthiens, viii, 17-21.

« mouvement de son cœur, sans regret ni par force, car Dieu  
 « aime qu'on donne joyeusement. Dieu d'ailleurs a la puis-  
 « sance de vous combler de toutes sortes de faveurs, de sorte  
 « qu'ayant en suffisance toutes les sortes de biens, vous soyez  
 « à même de faire d'abondantes bonnes œuvres »<sup>1</sup>.

La lettre de l'apôtre pouvait, ce semble se terminer là. Il lui restait pourtant un point à traiter. Les judaïsants, pour mieux ruiner son œuvre, s'étaient attaqués à sa personne même. Dédaigner cette attaque eût été fournir une nouvelle arme à ses adversaires. A la fin de sa lettre, comme à regret, peut-être sur les instances de Tite qui connaissait l'état des esprits à Corinthe et jugeait cette apologie nécessaire, saint Paul se décide donc à se défendre lui-même, pour l'honneur de son caractère, de sa mission et de son autorité apostolique. Il le fait d'ailleurs avec une grande vivacité, s'adressant surtout à ses perfides ennemis, et les frappant d'autant plus sévèrement qu'il a plus de tendresse pour son troupeau. « Moi,  
 « Paul, je vous conjure par la douceur et la modestie du  
 « Christ. Je suis cet homme qui, humble en face de vous,  
 « le prends de haut avec vous quand je suis loin ! Eh bien, cette  
 « hardiesse qu'on m'attribue, quand je serai près de vous, je  
 « vous en conjure, que je n'aie pas à l'exercer contre ceux  
 « qui accusent notre conduite. d'être tout humaine. Oui, nous  
 « vivons dans la chair, mais nous ne combattons pas selon  
 « la chair. Nos armes ne sont pas des armes de chair ; elles  
 « ont la puissance divine pour renverser les remparts, déjouer  
 « les complots et tout orgueil qui s'élève contre la science de  
 « Dieu, réduire en servitude toute intelligence sous le joug du  
 « Christ, et châtier sur-le-champ toute désobéissance, dès  
 « que vous serez revenus à une soumission complète. Jugez  
 « donc ce que vous avez sous les yeux. Si quelqu'un se vante  
 « d'être pour le Christ, qu'en lui-même il réfléchisse à ceci :  
 « s'il est pour le Christ, nous le sommes tout autant.

« S'il faut que je me glorifie davantage encore de la puis-

1. II Corinthiens, ix, 5-8.

« sance que Dieu nous a donnée pour élever, non pour  
 « détruire, je n'en rougirai pas. On dit à tort que je veux  
 « vous effrayer par mes lettres. Les lettres, répète-t-on, ont  
 « de l'autorité et de la vigueur; mais quand il est là lui-  
 « même, c'est un corps débile et un orateur insignifiant. Que  
 « celui qui pense de la sorte soit bien convaincu de ceci :  
 « tels nous sommes loin de vous, quand nous parlons par  
 « lettres, tels nous sommes en réalité devant vous. Nous  
 « n'avons pas la prétention de nous joindre, ni même de  
 « nous comparer à ces hommes qui se recommandent eux-  
 « mêmes, nous ne nous mesurons qu'à nous-mêmes; nous  
 « ne nous comparons qu'à nous », n'ayant d'autre souci que  
 d'être à la hauteur du ministère que Dieu nous a assigné  
 auprès de vous. « Si on se glorifie, qu'on se glorifie dans le  
 « Seigneur, car la seule recommandation valable n'est pas  
 « celle qu'on se donne à soi-même, mais celle qui vient du  
 « Seigneur »<sup>1</sup>.

Saint Paul se plaint maintenant, avec une affectueuse délicatesse, que les Corinthiens l'aient un peu trop oublié pour prêter l'oreille à la voix des nouveaux docteurs. « Souffrez  
 « avec quelque patience un peu de folie de ma part et sup-  
 « portez-moi. Car je suis jaloux de vous de la jalousie de  
 « Dieu même, depuis que je vous ai fiancés pour vous pré-  
 « senter, comme une vierge sans tache, à l'unique époux, au  
 « Christ. Or je crains que, de même que le serpent a trompé  
 « Ève par sa ruse, ainsi vos sentiments ne se corrompent et  
 « ne se détournent de la simplicité que réclame le Christ.  
 « Que quelqu'un vienne pour vous prêcher un autre Christ  
 « que nous n'avons pas prêché, qu'il vous apporte un esprit que  
 « vous n'avez pas reçu, et un autre évangile que vous n'avez  
 « pas entendu, vous le souffrirez donc volontiers! Or j'estime  
 « que je n'ai rien fait de moins que ce qu'ont fait les grands  
 « apôtres. Si ma parole est défectueuse, ma science ne l'est  
 « pas. Je suis en possession de la vérité du Christ, et ce n'est  
 « pas dans le pays d'Achaïe que cette gloire me sera ravie »<sup>2</sup>.

1. II Corinthiens, x, 1-18.

2. II Corinthiens, xi, 1-10.



S'attaquant alors plus vivement aux judaïsants, « faux  
 « apôtres, artisans de tromperie, qui se transfigurent en  
 « apôtres du Christ comme Satan se transfigure en ange de  
 « lumière », il fait le récit de ses travaux apostoliques et de  
 ses souffrances, nous révélant en quelques mots des faits  
 admirables que l'historien sacré avait passés sous silence.  
 « Les prétentions qu'ils ont, je suis en droit de les avoir. Ils  
 « sont Hébreux, moi aussi; Israélites, moi aussi; de la race  
 « d'Abraham, moi aussi; ils sont ministres du Christ, si tant  
 « est qu'il soit sage de le dire; je le suis plus qu'eux. J'ai  
 « travaillé davantage, j'ai été plus souvent dans les prisons,  
 « j'ai reçu des coups sans nombre, j'ai fréquemment couru  
 « péril de mort. Cinq fois j'ai reçu des Juifs les trente-neuf  
 « coups de la flagellation, j'ai été trois fois battu de verges,  
 « une fois lapidé. Trois fois j'ai fait naufrage, j'ai été un jour  
 « et une nuit dans les abîmes de la mer; souvent en voyage  
 « au milieu des périls, périls sur les fleuves, périls de la part  
 « des brigands, périls du côté des compatriotes, périls du  
 « côté des étrangers, périls à la ville, périls au désert, périls  
 « sur mer, périls venant des faux frères; toujours le travail  
 « et l'épreuve, les veilles sans nombre, la faim et la soif, les  
 « jeûnes fréquents, le froid et le dénuement: voilà pour le  
 « dehors. En outre, la sollicitude de toutes les églises m'a  
 « accablé d'un souci quotidien. Qui est dans la peine sans  
 « que j'y sois aussi? Qui est en danger de mal faire sans que  
 « je sois sur le feu?

« Faut-il que je me glorifie encore? Je vais tirer gloire de  
 « ma propre faiblesse. Dieu, le Père de Notre Seigneur Jésus  
 « Christ à jamais béni, sait bien que je ne mens pas. A Damas,  
 « le gouverneur préposé par le roi Arétas gardait la ville  
 « pour me saisir. On me descendit par la fenêtre dans une  
 « corbeille le long du mur, et c'est ainsi que j'échappai à  
 « leurs mains<sup>1</sup>. C'est à contre-cœur que je me glorifie; il faut  
 « pourtant que j'en vienne aux visions et aux révélations du  
 « Seigneur. Je connais un homme, serviteur du Christ, qui,

1. II Corinthiens, XI, 21-33.

« il y a quatorze ans, fut ravi jusqu'au troisième ciel. Était-  
 « ce dans son corps ou hors de son corps? Je l'ignore, mais  
 « Dieu le sait. Je connais donc un homme qui fut ravi dans  
 « le paradis et entendit des paroles mystérieuses qu'il n'est  
 « pas permis à l'homme de proférer. Je m'en glorifie pour lui,  
 « et je ne me glorifie pour moi que de mes faiblesses. Si je  
 « voulais me faire valoir, ce ne serait pas sans raison, et ce  
 « que je dirais serait la vérité. Mais je m'abstiens, de peur  
 « qu'on ne m'estime au-dessus de ce qu'on voit en moi et de  
 « ce qu'on entend dire de moi.

« Pour que la grandeur des révélations ne m'enorgueillit  
 « pas, l'aiguillon de ma chair m'a été donné, comme un ange  
 « de Satan, pour me souffleter. Aussi par trois fois j'ai prié  
 « le Seigneur pour que ce mal s'éloignât de moi. Il m'a ré-  
 « pondu : Ma grâce te suffit, car c'est dans la faiblesse que la  
 « vertu atteint sa perfection. Je me glorifierai donc volon-  
 « tiers de mes misères, afin que la force du Christ réside en  
 « moi. C'est pourquoi je me complais dans mes misères,  
 « dans les outrages, dans les privations, dans les persécutions,  
 « dans les angoisses pour l'amour du Christ. Quand je suis  
 « faible, c'est alors que je suis fort. Me voilà devenu fou ;  
 « vous m'y avez contraint. Il est nécessaire que je puisse être  
 « recommandé par vous. Car je n'ai aucune infériorité vis-à-  
 « vis des plus éminents apôtres, bien que je ne sois rien »<sup>1</sup>.

Ce qui s'est passé à Corinthe ne portera aucune atteinte à  
 l'affection de Paul envers ses enfants bien-aimés. « Me voici  
 « pour la troisième fois décidé à venir à vous. Je ne vous  
 « serai pas à charge, car ce que je cherche, ce ne sont pas vos  
 « biens, c'est vous-mêmes. Du reste les enfants ne doivent  
 « pas amasser pour les parents, mais les parents pour les  
 « enfants. Je dépenserai donc tout de grand cœur, et en plus  
 « je me dépenserai moi-même pour vos âmes, bien que mon  
 « amour pour vous soit plus grand que le vôtre pour moi »<sup>2</sup>.

Pour résumer tout ce qu'il vient de dire, l'apôtre répète en  
 terminant qu'il est résolu à montrer de la sévérité, s'il est

1. II Corinthiens, XII, 1-11.

2. II Corinthiens, XII, 14, 15.

nécessaire. « Cherchez-vous à le sentir par expérience? Le  
 « Christ qui parle en moi n'est pas faible au milieu de vous,  
 « mais puissant. Il a été crucifié dans la faiblesse, mais il vit  
 « dans la force de Dieu; et nous, nous sommes faibles avec  
 « lui, mais avec lui nous vivrons parmi vous, revêtus de la  
 « puissance de Dieu. Examinez si vous êtes dans la foi,  
 « éprouvez-vous vous-mêmes. Vous ne reconnaissez donc pas  
 « le Christ Jésus en vous? Alors vous seriez réprouvés. Mais  
 « j'espère que vous le reconnaîtrez, parce que nous ne sommes  
 « pas destinés à la réprobation.

« Nous prions Dieu que vous ne fassiez rien de mal, non  
 « pour que nous en tirions une preuve en faveur de notre  
 « influence, mais uniquement pour que vous fassiez ce qui  
 « est bien. Quant à nous, soyons mis de côté, s'il le faut.  
 « Nous n'avons aucun pouvoir contre la vérité, nous ne pou-  
 « vons que la servir. Nous nous réjouissons de notre faiblesse  
 « et de votre puissance, et nous prions pour votre perfection.  
 « J'écris ainsi loin de vous, afin de n'avoir pas à agir plus  
 « sévèrement quand je serai là, avec la puissance que le  
 « Seigneur m'a donnée pour élever, non pour détruire. Au  
 « reste, frères, réjouissez-vous, soyez parfaits, encouragez-  
 « vous, ayez les mêmes sentiments, gardez la paix : le Dieu  
 « de paix et d'amour sera avec vous »<sup>1</sup>.

Dans cette épître retentissent vraiment ces « éclats du ton-  
 nerre » que saint Jérôme croyait entendre « chaque fois qu'il  
 lisait » les écrits de l'apôtre<sup>2</sup>. Mais on y sent battre surtout ce  
 « cœur de Paul qui était le cœur même du Christ »<sup>3</sup>. On y  
 reconnaît les inimitables accents de ce double amour du  
 Seigneur Jésus et des âmes qui inspirait l'ardent apôtre et  
 commandait toutes ses actions.

La lettre fut comprise de ceux auxquels saint Paul la des-  
 tinait. Tite et le disciple qui l'accompagnait durent la com-  
 menter de vive voix et assurer les Corinthiens des inébran-  
 lables sentiments de tendresse que l'apôtre leur portait. Le

1. II Corinthiens, XIII, 3-11.

2. *Lettre à Pammachius*, XLVIII, 13.

3. Saint Jean Chrysostome, *Homélie sur la conversion de saint Paul*.

calme se rétablit dans les esprits mobiles des chrétiens d'Achaïe, et il ne paraît pas que par la suite il y ait eu de nouveaux reproches à leur adresser.

Cependant Paul continuait sa visite rapide des églises de Macédoine. « Il parcourut ces contrées, y fit entendre un « grand nombre d'exhortations et vint en Grèce »<sup>1</sup>.

1. Actes, xx, 2.





## CHAPITRE VIII

### L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

L'hiver à Corinthe. — L'épître aux Romains. — Partie dogmatique : Jésus Christ est la source unique de la justification et du salut. — Tous les hommes, juifs et gentils, sont coupables envers Dieu et ont encouru sa colère. — Ils ne peuvent être justifiés que par la foi en Jésus Christ. — Fruits de cette justification. — Attitude rebelle des Juifs en face de cette justification. — Partie morale : conseils généraux et particuliers. — Conclusion. — Sainte Lucine, à Rome.

Arrivé en Grèce, saint Paul se rendit immédiatement à Corinthe, vers la fin de l'automne de l'année 58. Il constata par lui-même quels ravages les judaïsants auraient causés dans cette église, si sa lettre énergique n'y avait mis bon ordre. Sa présence et sa parole raffermirent encore davantage les esprits un moment ébranlés. Il passa trois mois en repos au sein de cette chère chrétienté. L'état lui en parut si rassurant que, libre de tout souci du côté de ses églises d'Orient, il songea à réaliser le projet qu'il caressait depuis longtemps d'aller porter l'Évangile jusqu'aux confins de l'Occident. Il se proposait donc, dès le retour du printemps, de passer directement en Palestine pour y porter les aumônes qu'il avait recueillies dans ses missions, et resserrer ainsi les liens qui le rattachaient à l'église-mère de Jérusalem. De là il voulait se rendre jusqu'en Espagne. Il comptait mettre à profit cette nouvelle

course apostolique pour visiter en passant les chrétiens de Rome. Il s'était trouvé en rapport avec un certain nombre de ces derniers, que l'édit de Claude ou même des intérêts divers avaient conduits jusqu'en Grèce et en Asie Mineure. Depuis quatre ans que régnait Néron, on paraissait oublier plus que jamais le décret d'expulsion naguère porté contre les Juifs. Aquila et Priscille, les fidèles amis des deux grands apôtres Pierre et Paul, avaient regagné la capitale, porteurs sans doute de consolantes nouvelles pour le chef de l'Église.

Paul n'avait point cessé de se tenir en rapports avec ce dernier. Il s'était vraisemblablement rencontré avec lui quand Pierre avait traversé Corinthe et l'Achaïe. Leurs vues sur la propagation de l'Évangile ne cessaient pas de concorder. La volonté de Dieu s'affirmait trop nettement pour que Pierre ne désirât pas l'arrivée de Paul à Rome, et la continuation de son fécond apostolat dans des contrées plus occidentales. Paul éprouvait des sentiments analogues. La Providence, qui voulait l'associer à Pierre dans la fondation de l'Église à Rome même, dirigeait ainsi dans un même sens la volonté des deux grands ouvriers évangéliques. Paul s'était imposé la règle de ne jamais travailler dans le champ d'autrui et de ne point s'ingérer dans les affaires des églises fondées par d'autres apôtres. Cependant, poussé par l'Esprit de Dieu, peut-être même sollicité par Pierre, et sûr en tout cas de ne pas lui déplaire, il se décida à préparer son arrivée à Rome par une lettre adressée aux chrétiens de cette ville.

L'Épître aux Romains ne ressemble pas aux autres lettres de l'apôtre. Jusque-là, il s'était contenté d'écrire pour répondre à des questions particulières, régler la situation d'églises dont il avait la charge, ou prémunir ses fidèles contre les agressions des adversaires de la foi chrétienne. Vis-à-vis des Romains, il se trouvait dans une tout autre situation. L'église de Rome se maintenait dans un état très satisfaisant de prospérité et de ferveur; l'union y régnait et les judaïsants n'osaient point y semer leurs erreurs, le passé de Pierre ne leur fournissant pas les mêmes prétextes que celui de Paul. L'apôtre des gentils

se décida donc à adresser aux Romains une sorte de traité dogmatique, longuement médité et écrit à loisir pendant son séjour à Corinthe. C'est comme un manifeste de la foi chrétienne. On y voit nettement formulés les titres respectifs des juifs et des gentils à obtenir le salut et les conditions imposées aux uns et aux autres, s'ils veulent s'assurer l'indispensable bienfait de la grâce. Depuis un quart de siècle que l'Évangile était prêché, depuis surtout que les gentils se rangeaient en foule sous sa loi, qu'à Rome même il occupait une position importante et que les Juifs avaient à peu près partout manifesté contre lui leur irrévocable hostilité, Dieu pouvait révéler au monde quelques-unes des raisons de sa conduite vis-à-vis des hommes de ce temps. Il le fit par la plume de Paul.

Celui-ci commence par décliner ses titres et par saluer les chrétiens de Rome : « Paul, serviteur de Jésus Christ, appelé  
« à l'apostolat et réservé à la prédication de l'Évangile. Comme  
« Dieu l'avait promis jadis par ses prophètes dans les saintes  
« Écritures, son Fils, qui lui est né de la race de David selon  
« la chair, s'est montré Fils de Dieu par sa puissance, par  
« l'esprit sanctificateur et par sa résurrection d'entre les  
« morts. C'est Notre Seigneur Jésus Christ, de qui nous  
« tenons la grâce et la mission apostolique, pour soumettre à  
« la foi en son nom toutes les nations, parmi lesquelles vous  
« aussi vous avez été appelés à Jésus Christ. A tous ceux  
« qui sont à Rome, aux amis de Dieu, à ceux qui sont  
« saints par vocation : que la grâce et la paix vous viennent  
« de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ.

« Je rends grâces tout d'abord à mon Dieu par Jésus Christ  
« à votre sujet, parce que votre foi est célébrée dans le monde  
« entier. J'en prends à témoignage le Dieu que je sers en  
« esprit dans l'Évangile de son Fils, je ne cesse point de  
« rappeler votre souvenir dans toutes mes prières. Je  
« demande qu'un jour enfin, par la volonté de Dieu, je  
« puisse entreprendre cet heureux voyage qui me conduira  
« vers vous. Car je désire vous voir pour vous donner part  
« à quelque grâce spirituelle qui vous fortifie, je veux dire

« pour partager avec vous la commune joie qui vient de votre  
 « foi et de la mienne. Je ne veux pas vous laisser ignorer,  
 « frères, que souvent je me suis proposé d'aller à vous, bien  
 « que j'en aie été empêché jusqu'à ce jour. Il me faut en effet  
 « recueillir quelque fruit parmi vous, comme parmi les autres  
 « nations. Je me dois aux Grecs et aux barbares, aux sages et  
 « aux ignorants. Aussi, quant à moi, suis-je tout disposé à  
 « vous évangéliser, vous aussi qui êtes à Rome »<sup>1</sup>.

L'apôtre entre ensuite dans la partie dogmatique de sa lettre. Il y développe cette idée fondamentale que, le péché étant commun à tous les hommes, juifs et gentils, les uns et les autres ne peuvent devenir justes que par la foi en Jésus Christ, et que, s'ils s'en tiennent volontairement éloignés, il n'y a pas de salut pour eux.

Tous les hommes sont coupables, d'abord les gentils, parce qu'ils n'ont pas voulu reconnaître Dieu, malgré les signes éclatants par lesquels il a révélé son existence. « Ce qu'on  
 « peut connaître de Dieu leur a été manifesté, Dieu lui-même  
 « le leur a montré. Car, depuis la création, ce qui est invisible  
 « en Dieu se comprend et se voit au moyen des créatures; il  
 « en est de même de sa puissance éternelle et de sa divinité.  
 « Aussi sont-ils inexcusables. Lorsque par là ils ont connu  
 « Dieu, ils ne lui ont pas rendu les hommages et les actions  
 « de grâces auxquels Dieu a droit; mais ils se sont égarés dans  
 « leurs pensées et leur cœur insensé n'a pas vu clair. Avec  
 « leur prétention à la sagesse, ils sont devenus fous. Ils ont  
 « attribué la gloire de l'incorruptible divinité à des représen-  
 « tations de l'homme périssable, à des oiseaux, des quadru-  
 « pèdes et des serpents. Aussi Dieu les a-t-il abandonnés aux  
 « convoitises de leur cœur et à l'impureté, eux qui ont pré-  
 « féré le mensonge à la vérité divine et ont adoré et servi la  
 « créature à la place du Créateur ». Saint Paul trace ensuite l'effroyable tableau des vices et des honteux désordres alors en honneur dans le monde païen, vices et désordres toujours

1. Romains, 1, 1-15.



si prompts à reparaitre, quand la foi chrétienne faiblit chez un peuple. La conscience aurait dû avertir les idolâtres de la monstruosité de leur conduite; mais ils n'ont pas écouté sa voix. « Bien que n'ignorant pas la justice de Dieu, ils n'ont « pas voulu comprendre qu'on mérite la mort, non seulement « quand on commet de pareils actes, mais même quand on « les laisse commettre »<sup>1</sup>.

Après le procès des gentils, celui des juifs : « Toi qui « juges les autres, tu es inexcusable : le jugement que tu « portes sur autrui est ta condamnation, car tu fais ce que « tu condamnes. Le jugement de Dieu, nous le savons, s'exer- « cera certainement contre ceux qui agissent de la sorte. Et « quoi, toi qui condamnes ceux qui agissent ainsi et qui fais « de même, tu t'imagines que tu échapperas au jugement de « Dieu? » La justice divine atteindra le juif aussi bien que le païen. « La tribulation et l'angoisse à l'âme de tout homme « qui fait le mal, au juif d'abord, puis au Grec. La gloire, « l'honneur et la paix à celui qui fait le bien, au juif d'abord, « puis au Grec. Car Dieu ne fait pas de distinction entre les « personnes. Tous ceux qui ont péché en dehors de la loi « périront indépendamment de la loi; tous ceux qui ont péché « sous la loi seront jugés d'après la loi. Car pour être justifié « aux yeux de Dieu, il ne suffit pas d'écouter la loi, il faut « l'observer ». Le juif sera donc jugé d'après la loi écrite de Moïse; le païen, qui n'a pas connu cette loi, n'en sera pas justiciable; mais il aura à répondre sur la loi naturelle, inscrite au cœur de tous les hommes. S'il y a une différence entre le jugement des uns et celui des autres, elle ne sera certes pas en faveur du juif, que l'abus d'une grâce plus grande aura rendu plus coupable. « Toi qui portes le « nom de juif, tu te fies à ta loi, tu te glorifies en Dieu, « tu connais sa volonté, et, instruit par la loi, tu sais ce « qu'il y a de plus utile. Tu te vantes d'être le guide des « aveugles, la lumière de ceux qui sont plongés dans les « ténèbres, le docteur des ignorants, le maître des enfants;

1. Romains, I. 19-32.

« tu possèdes dans la loi la règle de la science et de la vérité.  
 « Or toi qui instruis les autres, tu ne t'instruis pas ! Tu prêches  
 « qu'il ne faut pas voler, et tu voles ; tu défends l'adultère et  
 « tu le commets ; tu as horreur des idoles et tu te rends sacri-  
 « lège ; tu es fier de ta loi et tu déshonores Dieu par la violation  
 « de la loi. Car il est écrit : Le nom de Dieu est blasphémé  
 « chez les païens par votre faute. La circoncision ne sert à  
 « quelque chose que si tu observes la loi ; mais si tu trans-  
 « gresses la loi, c'est comme si tu n'étais pas circoncis. Si  
 « l'incirconcis garde les préceptes de la loi, n'est-ce pas pour  
 « lui l'équivalent de la circoncision ? C'est pourquoi celui qui  
 « sans la circoncision accomplit la loi te jugera, toi qui  
 « malgré la lettre et la circoncision transgresses la loi. Le vrai  
 « juif n'est pas celui qui paraît tel, et la vraie circoncision  
 « n'est pas celle qu'on voit. Pour être juif, il faut l'être inté-  
 « rieurement ; la vraie circoncision est dans le cœur et dans  
 « l'esprit, et non selon la lettre ; c'est celle qui plaît non aux  
 « hommes, mais à Dieu »<sup>1</sup>.

Outre la circoncision, les juifs possèdent encore la parole de Dieu. Mais cette parole ne sauvera pas ceux qui ont refusé d'y croire, et la gloire de Dieu éclatera dans le châtement des juifs incrédules.

En résumé, juifs et gentils sont coupables ; l'Écriture les accuse également, et les juifs sont mal venus à prétendre que les accusations de l'Écriture ne les concernent pas. « Nous  
 « savons bien en effet que, tout ce que dit la loi, elle le dit à  
 « ceux qui sont les sujets de la loi. Il faut donc que toute  
 « bouche se ferme et que le monde entier s'incline devant  
 « Dieu. Personne en effet ne sera justifié par les œuvres de la  
 « loi ; la loi au contraire sert à faire commettre le péché », en excitant les convoitises de la nature par de nombreux préceptes sans porter avec elle la grâce de l'obéissance.<sup>2</sup>

Puisque tous les hommes ont péché, il leur faut à tous un commun moyen de salut. Ce moyen c'est l'union avec Jésus

1. Romains, II, 1-29.

2. Romains, III, 1-20.

Christ, d'abord par la foi, ensuite par les œuvres salutaires qui découlent de cette foi. Mais les œuvres qui précèdent la foi sont radicalement incapables de conduire au salut, qu'elles soient inspirées par la loi de Moïse ou qu'elles dérivent de la morale purement païenne. « En effet, la justice de Dieu « s'est manifestée en dehors de la loi, ainsi qu'en rendent « témoignage la loi même et les prophètes. Cette justice « de Dieu », c'est-à-dire cette grâce divine qui rend juste et saint, « arrive par la foi en Jésus Christ à tous et en tous, « pourvu qu'ils croient en lui. Il n'y a pas de distinction, car « tous ont péché et ont besoin de la gloire de Dieu », des œuvres glorieuses qu'il a lui-même accomplies pour le salut des hommes. « Nous sommes justifiés gratuitement par sa « grâce au moyen de la rédemption opérée par le Christ « Jésus ». Ce moyen de salut est unique et universel; il ne saurait donc constituer un apanage exclusif au profit des juifs. « Où est donc le motif de te glorifier? Il n'existe pas. Est-ce « en vertu de la loi qui commande des œuvres? Non, c'est en « vertu de la loi qui commande la foi. Nous enseignons en « effet que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de « la loi. Dieu n'est-il que pour les juifs? N'est-il pas aussi « pour les gentils? Certainement, il est aussi pour les gentils, « et comme il n'y a qu'un Dieu, c'est lui qui justifie les cir- « concis par la foi et les incircircis par la foi. Est-ce la dé- « truire la loi? Tout au contraire, c'est la confirmer »<sup>1</sup>. Notre Seigneur l'avait déjà lui-même annoncé : « Je ne suis pas venu « pour détruire la loi, mais pour la compléter »<sup>2</sup>. La foi en sa mission divine et en sa parole apportait à la loi ancienne ce complément et ce perfectionnement promis.

Saint Paul insiste sur deux des qualités de la justification assurée à l'homme par les mérites de Jésus Christ. Tout d'abord elle est essentiellement gratuite. C'est un don de Dieu qu'aucune œuvre humaine ne pouvait mériter. Aussi Abraham fut-il déclaré juste par le seul fait de sa foi et indépendamment de tout acte personnel. David, après son péché, fut justifié

1. Romains, IV, 1-31.

2. S. Matthieu, V, 17.

en vertu de la seule miséricorde de Dieu. De plus, la justification est universelle. Les juifs sont fils d'Abraham par la circoncision; mais Abraham a été justifié par sa foi avant d'être circoncis; la justice lui a donc été conférée alors qu'il était simple membre de l'humanité et avant qu'il devînt le père des juifs. « Du reste, la promesse en vertu de laquelle Abraham « et sa race devaient posséder le monde ne lui a pas été faite « au moyen de la loi, mais aussitôt que sa foi l'eût rendu juste. « C'est donc à la foi qu'est attachée la promesse, afin que par « la grâce elle soit assurée à toute sa race, non pas seulement « à celui qui a reçu la loi, mais aussi à celui qui partage la « foi d'Abraham, notre père à tous devant Dieu. Il est écrit « en effet : J'ai fait de toi le père de nombreuses nations. « Il a cru en celui qui donne la vie aux morts et qui fait « exister ce qui n'existait pas. Il a espéré contre l'es- « pérance même qu'il deviendrait le père de nombreuses « nations, suivant ce qui lui avait été dit : Telle sera ta posté- « rité. Il n'a pas faibli dans sa foi et ne s'est pas laissé « arrêter par la pensée de son grand âge, voisin de la cen- « tième année, ni de celui de Sara. Il n'eut même ni hésita- « tion ni défiance en face de la promesse divine; mais, dans « la fermeté de sa foi, il rendit gloire à Dieu, tant il était con- « vaincu que tout ce qu'il a promis, il a la puissance de l'ac- « complir. Cette conduite lui fit attribuer la justice. Or ce qui « est écrit de cette attribution de la justice ne le concerne pas « seul, mais nous concerne aussi. Le même effet sera produit « pour nous par la foi en Celui qui est ressuscité d'entre les « morts. Notre Seigneur Jésus Christ, livré à cause de nos « péchés et ressuscité pour notre justification »<sup>1</sup>.

« Quand l'apôtre dit que l'homme est justifié par la foi et gratuitement, ces paroles doivent s'entendre dans le sens que l'on s'est toujours accordé dans l'Église catholique à maintenir et à déclarer. Il est dit que nous sommes justes par la foi, parce que la foi est le commencement du salut de l'homme, le fondement et la racine de toute justification. Sans elle, il est impossible de plaire à Dieu et de par-

1. Romains, v, 1-25.

venir à compter au nombre de ses enfants. Il est dit aussi que nous sommes justifiés gratuitement, parce que rien de ce qui précède la justification, ni la foi ni les œuvres, ne peut mériter la grâce de la justification. Puisque c'est une grâce, elle ne dépend pas des œuvres »<sup>1</sup>.

Pour donner une plus haute idée de la justification acquise à l'homme par les mérites de Jésus Christ et en inspirer un plus vif désir, saint Paul décrit les fruits précieux qu'elle produit. Le premier est la paix et l'espérance de la gloire, c'est-à-dire la joie de la conscience en cette vie et l'assurance du bonheur en l'autre. « Justifiés par la foi, nous avons la  
« paix avec Dieu par Notre Seigneur Jésus Christ. C'est par  
« lui aussi que la foi nous mène à la grâce dans laquelle nous  
« sommes établis, par lui que nous sommes fiers d'espérer  
« la gloire des enfants de Dieu. Bien plus, nous sommes fiers  
« même de nos tribulations; car la tribulation donne lieu  
« à la patience, la patience à la constance, la constance  
« à l'espérance, et l'espérance ne trompe pas, parce que  
« l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-  
« saint qui nous a été donné ». Cette espérance est fondée sur la nature même de l'amour que Jésus Christ porte à nos âmes. « Pourquoi donc le Christ, alors que nous étions  
« encore dans notre misère, est-il mort pour les impies au  
« temps marqué? C'est à peine si on meurt pour un juste,  
« et encore se trouverait-il quelqu'un qui consentît à mourir  
« pour un homme de bien? Mais voici en quoi Dieu fait  
« éclater son amour pour nous : quand nous étions encore  
« pécheurs, le Christ est mort pour nous. Donc à plus forte  
« raison, maintenant que nous sommes justifiés dans son  
« sang, nous fera-t-il échapper à la colère. Si, quand nous  
« étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la  
« mort de son Fils, à plus forte raison, maintenant que nous  
« sommes réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie ». Cette paix, cette espérance, ce bienfait de l'amour de Dieu sont pour

1. Concile de Trente, *Session vi, chapitre viii.*

tous les hommes. « De même que par un seul homme le péché  
 « est entré dans ce monde, et par le péché la mort, ainsi la  
 « mort a atteint tous les hommes, grâce à celui en qui tous  
 « ont péché. Si donc, par la faute d'un seul, un grand  
 « nombre d'hommes sont morts, à plus forte raison la grâce,  
 « ce don de Dieu, se répand plus abondamment sur un  
 « plus grand nombre encore, par le moyen d'un seul homme,  
 « qui est Jésus Christ. Ainsi, de même que par le péché d'un  
 « seul tous les hommes ont encouru la condamnation, de  
 « même par la justice d'un seul tous les hommes reçoivent  
 « la justice qui vivifie. Là où le péché abondait, la grâce a  
 « surabondé, afin que là où le péché régnait pour causer la  
 « mort, la grâce règne par la justice, afin de procurer la vie  
 « éternelle par Notre Seigneur Jésus Christ »<sup>1</sup>.

Le second fruit de la justification est la délivrance de la servitude dans laquelle le péché retenait l'homme. « Nous tous  
 « qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, nous avons  
 « été baptisés afin de mourir avec lui. Par le baptême, nous  
 « avons été ensevelis avec lui dans la mort; et de même que  
 « le Christ est ressuscité des morts par la glorieuse puissance  
 « du Père, ainsi faut-il que nous nous engagions dans une  
 « vie toute nouvelle. Si nous avons été greffés sur lui par la  
 « ressemblance de sa mort, nous le serons aussi par celle de  
 « sa résurrection. Sachons-le donc, en nous le vieil homme  
 « a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit  
 « détruit et que nous ne soyons plus désormais asservis au  
 « péché. Morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons  
 « aussi avec le Christ. Vous le savez, le Christ ressuscité  
 « d'entre les morts ne peut plus mourir et la mort n'aura plus  
 « d'action sur lui. Considérez-vous donc vous-mêmes comme  
 « morts au péché et vivants pour Dieu, par le Christ Jésus  
 « Notre Seigneur. Que le péché ne règne plus dans votre  
 « corps mortel, aux convoitises duquel vous vous absten-  
 « désormais d'obéir » .

Le troisième fruit est la délivrance du joug de la loi mo-

1. Romains, v, 1-21.

2. Romains, vi, 1-14.

saïque. Une autorité ne s'impose qu'autant qu'elle existe. Frappée de mort, elle perd tout droit à l'obéissance des sujets. Par exemple, dans le mariage, « la femme unie à son mari est liée « par la loi tant que vit son mari. Celui-ci vient-il à mourir, elle « est affranchie de la loi conjugale. Aussi serait-elle adultère si, « du vivant de son mari, elle s'unissait à un autre homme ». Il en est de même de l'ancienne loi en général. « Vous êtes morts à la « loi par la mort corporelle du Christ, et vous obéissez main- « tenant à un autre, à celui qui est ressuscité d'entre les morts, « afin de porter des fruits devant Dieu. Quand nous vivions « dans la chair, les passions coupables qui se heurtaient à la loi « agissaient dans nos membres pour produire des fruits de « mort. Mais à présent nous sommes délivrés de la loi de « mort sous laquelle nous étions détenus, et nous avons à « servir Dieu avec un esprit nouveau et non d'après la lettre « ancienne ». L'apôtre ne veut pas dire que la loi mosaïque ait été mauvaise ; mais, en signalant le mal à éviter, cette loi éveillait l'attention de la conscience, et immédiatement la concupiscence native se portait du côté de la transgression. De la sorte, et par la faute de l'homme, « le commandement « qui devait procurer la vie a été une cause de mal. » Saint Paul insiste sur cet état lamentable de déchéance qui peut seul expliquer les contradictions de la nature humaine. « La loi « est spirituelle, mais moi je suis de chair et j'ai été vendu pour « être sous la domination du péché. Je ne comprends pas « comment cela se fait, mais le bien que je veux, je ne l'ac- « complis pas, et le mal que je déteste, je le commets. Puisque « ce que je fais est contraire à ma volonté, je conviens donc « par là même que la loi est bonne. Dès lors, ce n'est pas « positivement moi qui agis ainsi, c'est le péché qui habite « en moi. Je sais que le bien n'habite pas en moi, du moins « dans mon corps. Car vouloir est en mon pouvoir, mais « accomplir le bien dépasse mes forces. Le bien que je veux, « je ne le fais pas, et le mal que je ne veux pas, je le commets. « Puisque je fais ce que je ne veux pas, ce n'est donc pas « moi qui agis alors, c'est le péché qui habite en moi. Ainsi « quand je veux accomplir le bien, selon la loi, je trouve en

« moi le mal qui domine. Au dedans de moi je me complais  
 « dans la loi de Dieu, mais je constate dans mes membres  
 « une autre loi qui s'oppose à la loi de l'esprit et qui m'en-  
 « chaîne sous la loi du péché inhérente à mes membres.  
 « Malheureux homme que je suis, qui me délivrera donc du  
 « corps qui me cause ainsi la mort ? La grâce de Dieu, par  
 « Jésus Christ Notre Seigneur »<sup>1</sup>.

L'existence du péché d'origine n'est donc pas seulement une vérité de foi ; saint Paul en constate expérimentalement l'influence dans toute vie humaine. Cette contradiction entre nos bons désirs et nos défaillances de conduite a pour cause indéniable la déchéance originelle. De là cette insurrection perpétuelle de la nature contre la loi ancienne, insurrection qui se continuerait contre la loi nouvelle, si la grâce n'était là pour suppléer au désarroi de la volonté humaine. Mais par eux-mêmes, les hommes « n'ont pu ni se délivrer ni se relever, pas plus les juifs avec la lettre de la loi mosaïque que les païens avec la force de la nature. Cependant le libre arbitre, bien qu'affaibli et incliné vers le mal, n'a nullement été supprimé ».<sup>2</sup> La grâce de Jésus Christ n'a donc pas à le rétablir, mais à l'aider pour que, débarrassé du joug pesant de l'ancienne loi, il se plie aux exigences salutaires de la loi évangélique.

Le dernier fruit de la justification est la glorification dans l'éternité. « Ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à  
 « Dieu. Pour vous, vous n'êtes plus dans la chair, mais dans  
 « l'esprit, si toutefois l'Esprit de Dieu habite en vous ; car  
 « celui qui n'a pas l'Esprit du Christ ne lui appartient pas.  
 « Mais si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus Christ d'entre  
 « les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus Christ  
 « d'entre les morts fera vivre vos corps mortels, à cause de  
 « son Esprit qui habite en vous ». C'est donc par les inspi-  
 rations de ce divin Esprit que le chrétien doit se conduire ;  
 « car l'Esprit que vous avez reçu n'est plus pour la servitude  
 « et la crainte, c'est l'Esprit qui fait les enfants adoptifs, par

1. Romains, vii, 1-25.

2. Concile de Trente, *Session vi, chapitre 1.*



« lequel nous pouvons crier : Père ! L'Esprit lui-même nous  
 « rend en effet ce témoignage que nous sommes les enfants  
 « de Dieu, enfants et par conséquent héritiers, héritiers de  
 « Dieu même et cohéritiers du Christ, si toutefois nous savons  
 « partager ses souffrances pour partager sa gloire. Mais j'en  
 « suis convaincu, les souffrances du temps présent n'ont pas  
 « de proportion avec la gloire future qui se manifestera en  
 « nous. Aussi la création est-elle dans une vive attente, im-  
 « patiente de connaître les enfants de Dieu. Car la création  
 « est assujettie malgré elle à la corruption, par la faute de  
 « celui qui l'a ainsi asservie », c'est-à-dire par la faute de  
 l'homme qui avait été constitué son roi à l'origine, et qui l'a  
 entraînée dans sa propre servitude. « Mais la création espère  
 « sa délivrance, pour passer de la servitude de la corruption  
 « à la liberté des enfants de Dieu. Nous savons en effet que  
 « toute la création gémit et est en travail jusqu'à ce jour ; et  
 « non seulement elle, mais nous aussi qui avons les prémices  
 « de l'Esprit, nous gémissons au dedans de nous, nous atten-  
 « dons l'adoption des enfants de Dieu et la délivrance de notre  
 « corps ».

Le chrétien, éclairé par l'Esprit de Dieu, sent très vive-  
 ment que la terre n'est pas sa patrie définitive, et il vit dans  
 l'espérance de la gloire éternelle. En attendant, « l'Esprit vient  
 « en aide à notre faiblesse, car nous ne savons ni ce qu'il  
 « faut demander ni comment demander. Mais l'Esprit lui-  
 « même demande pour nous avec d'inexprimables gémisse-  
 « ments, et celui qui sonde les cœurs sait bien ce que désire  
 « l'Esprit ; car celui-ci demande pour les saints ce que veut  
 « Dieu lui-même. Nous en sommes assurés, tout contribue  
 « au bien de ceux qui aiment Dieu et qui sont appelés à la  
 « sainteté par le décret divin. Dieu a connu à l'avance ceux  
 « qu'il prédestinait à reproduire la ressemblance de son Fils,  
 « de telle sorte que celui-ci fût le premier-né d'entre beaucoup  
 « de frères. Après la prédestination est venue la vocation,  
 « après la vocation la justification, enfin après la justification  
 « viendra la glorification. Qu'avons-nous donc à dire à  
 « présent ? Si Dieu est pour nous, qui donc sera contre nous ?

« Celui qui, loin d'épargner son propre Fils, l'a livré pour nous tous, pourrait-il ne pas nous avoir tout donné en même temps que lui ? »

A la pensée de cet immense bienfait de la grâce présente et de la gloire future, saint Paul ne peut retenir l'élan de sa reconnaissance et de son amour; il s'écrie : « Qui donc nous séparerait de l'amour du Christ ? Sera-ce la tribulation, l'angoisse, la faim, le dénuement, le danger, la persécution, le glaive ? Il est écrit en effet : A cause de vous, nous sommes chaque jour immolés, on nous traite comme des brebis destinées au sacrifice. Mais nous surmontons tout, avec l'aide de celui qui nous a aimés. Pour moi, j'en suis certain, ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni puissances, ni présent, ni avenir, ni violence, ni honneurs, ni humiliations, rien de créé, en un mot, ne pourra nous séparer de l'amour que nous avons pour Dieu en Jésus Christ Notre Seigneur »<sup>1</sup>.

Si tous les hommes sont appelés à recevoir de Notre Seigneur le bienfait de la justification et du salut éternel, comment se fait-il que les Juifs se tiennent pour la plupart éloignés de cette grâce, eux qui étaient dépositaires des promesses, et sous les yeux desquels s'est accomplie la rédemption ? Auraient-ils reconnu que Jésus Christ n'est pas le Sauveur promis ? Cette difficulté était de nature à faire impression sur un certain nombre de chrétiens venus du paganisme. Saint Paul répond en ces termes : « C'est pour moi une grande tristesse, c'est pour mon cœur une continuelle douleur ! J'aurais voulu moi-même être anathème » c'est-à-dire, s'il eût été nécessaire, séparé « du Christ, en faveur de mes frères, mes proches selon la chair, les Israélites, qui ont le titre d'enfants adoptifs, la gloire de l'alliance, de la loi, du culte et des promesses et au nombre desquels furent les patriarches, de qui est issu selon la chair, le Christ, le Dieu à jamais béni par-dessus tout ». Les promesses de

1. Romains, VIII, 8-39.

salut ont été faites à Abraham pour lui et pour sa race : mais ce n'est pas par le sang qu'on est véritable fils d'Abraham et héritier de la promesse. Celle-ci en effet a atteint Isaac à l'exclusion d'Ismaël, et Jacob à l'exclusion d'Esau. Il n'y a pas eu là d'injustice, puisque Dieu est libre dispensateur de ses dons. « Il a dit à Moïse : J'aurai pitié de qui je voudrai, je ferai miséricorde à qui je voudrai. Tout dépend donc, non de la volonté et des efforts de l'homme, mais de la miséricorde de Dieu ». L'homme n'a pas à murmurer contre les dispositions auxquelles il plaît à Dieu de s'arrêter. « O homme, qui es-tu donc pour demander compte à Dieu ? Le vase d'argile dit-il à celui qui l'a façonné : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de façonner dans la même masse des vases d'honneur et des vases communs ? » En droit, Dieu pourrait donc, s'il le voulait, accorder aux gentils autant et plus de grâces qu'aux juifs. Comment se fait-il maintenant que « les gentils, qui ne recherchaient pas la justice, ont cependant embrassé cette justice qui vient de la foi, tandis qu'Israël, qui cherchait la loi de la justice, ne l'a pas atteinte ? Pourquoi ? Parce qu'il ne l'a pas cherchée par la foi, mais au moyen des œuvres »<sup>1</sup>. Il a eu la prétention d'attendre de l'effort humain ce qui ne peut venir que de la grâce de Dieu.

Les Juifs ne manquent pas de qualités ni de mérites. « Ils ont du zèle pour Dieu, mais un zèle mal éclairé. Ils méconnaissent la justice de Dieu et cherchent à établir la leur, sans se soumettre à celle de Dieu, au Christ, qui est le but de la loi et qui justifie quiconque croit en lui ». Il faudrait donc reconnaître de bouche le Seigneur Jésus, et croire de cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts. Là est le salut ; car c'est la foi du cœur qui justifie et la déclaration de la bouche qui sauve ». Cette règle s'applique à tous, sans distinction de Juif et de Grec, car tous ont le même Seigneur, libéral envers tous ceux qui l'invoquent ». Pour que tous puissent parvenir à la foi, Dieu a envoyé à tous les

1. Romains, ix, 1-33.

hommes les prédicateurs de son Évangile. A cru qui a bien voulu croire. Les paroles des prophètes se sont alors accomplies, celle-ci qui regarde les païens : « J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas, je me suis manifesté à ceux qui ne m'appelaient pas » ; et cette autre qui concerne Israël : « Tout le jour j'ai étendu les mains vers un peuple « incrédule et hostile »<sup>1</sup>.

Il n'y a donc à accuser que les Juifs eux-mêmes de leur incrédule. En tout la liberté des hommes a été respectée. Bon nombre de Juifs sont d'ailleurs parvenus à la foi et ceux qui ne l'ont pas ne doivent s'en prendre qu'à leur aveuglement volontaire. Dieu convie maintenant tous les Juifs à se convertir à l'exemple des gentils, mais il châtiara la résistance aussi bien chez ces derniers que chez son peuple d'autrefois. Celui-ci avait reçu les promesses ; jusqu'à la fin des temps, Dieu se tiendra prêt à remplir ses engagements, aux conditions prescrites dans la nouvelle alliance, car « les dons de Dieu et son appel sont sans repentance »<sup>2</sup>.

Après avoir ainsi exposé la doctrine fondamentale de la justification par la foi en Jésus Christ, saint Paul ne veut pas terminer sa lettre sans adresser aux Romains quelques conseils sur la manière de vivre chrétiennement. Comme il n'est pas le pasteur direct des chrétiens de Rome, il s'en tient à des remarques d'un caractère général, sans descendre aux mêmes détails pratiques que pour les chrétientés qu'il a fondées et dont il connaît les besoins spéciaux.

Pour vivre saintement, il faut travailler à sa perfection et faire bon usage des dons spirituels. « Frères, je vous en conjure par la miséricorde de Dieu, faites de votre corps une victime vivante, sainte, agréable à Dieu. Remplissez votre devoir intelligemment. Ne prenez pas modèle sur le monde, mais réformez-vous par le renouvellement de vos sentiments. Tâchez de reconnaître la volonté de Dieu, ainsi que ce qui est bon, agréable et parfait. Je profite de la

1. Romains, x, 1-21.

2. Romains, xi, 29.

« grâce qui m'a été donnée pour vous dire à tous, tant que  
 « vous êtes : Ne soyez pas plus sages qu'il ne faut ; soyez-le  
 « dans une juste mesure, dans la mesure de la foi que Dieu  
 « a départie à chacun. Nous avons dans un même corps  
 « beaucoup de membres, mais tous les membres n'ont pas  
 « la même fonction. De même nous sommes un grand  
 « nombre pour former un seul corps dans le Christ ; tous  
 « nous sommes membres les uns des autres. Aussi avons-  
 « nous des dons différents, selon la grâce que nous avons  
 « reçue. Il faut donc prophétiser selon la foi dont on a été  
 « favorisé, exercer le ministère en vrai ministre, enseigner  
 « pour instruire, exhorter pour porter au bien, donner avec  
 « simplicité, présider avec sollicitude, exercer la miséricorde  
 « avec joie ». En un mot, chacun doit remplir de son mieux  
 l'office qui lui a été assigné, et pour lequel Dieu lui a con-  
 féré les grâces et les aptitudes nécessaires. Ce serait un dés-  
 ordre que de vouloir « être plus sage qu'il ne faut » et exercer  
 son zèle en dehors de ses attributions.

Dans la vie privée, il convient de s'appliquer à la pratique  
 des vertus, et surtout de la charité. « Aimez sans arrière-  
 « pensée. Détestez le mal, attachez-vous au bien, ayez l'un  
 « pour l'autre une affectueuse et fraternelle charité, traitez-  
 « vous mutuellement avec une respectueuse prévenance.  
 « Mettez l'activité dans votre zèle ; ayez la ferveur spirituelle  
 « au service du Seigneur. Soyez joyeux de votre espérance,  
 « patients dans l'épreuve, persévérants dans la prière. Sub-  
 « venez aux besoins des saints, pratiquez l'hospitalité, faites  
 « du bien à vos persécuteurs, bénissez sans jamais maudire.  
 « Unissez-vous à la joie des joyeux, aux larmes de ceux qui  
 « pleurent et partagez les mêmes sentiments. Point de hautes  
 « visées, mais une humble contenance ; ne vous attribuez pas  
 « de sagesse personnelle. Ne rendez à personne le mal pour  
 « le mal, veillez au contraire à bien faire, non seulement  
 « devant Dieu, mais aussi devant les hommes. Autant qu'il  
 « se peut, du moins en ce qui vous concerne, ayez la paix  
 « avec tout le monde. Ne vous défendez pas vous-mêmes, mes  
 « très chers, mais laissez la colère se donner libre carrière,

« car il est écrit : A moi la vengeance, c'est moi qui rendrai, « dit le Seigneur. Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à « manger ; s'il a soif donne-lui à boire ; de la sorte, tu amon- « celleras des charbons ardents sur sa tête. Au lieu d'être « vaincu par le mal, triomphe du mal par le bien »<sup>1</sup>.

Dans la vie civile enfin, le chrétien doit respecter les puis- sances établies et remplir toutes ses obligations de manière à honorer le Seigneur. « Que chacun soit soumis aux autorités « supérieures, car il n'y a pas de pouvoir qui ne vienne « de Dieu, et ceux qui existent font partie de l'ordre divin. « C'est pourquoi celui qui se révolte contre le pouvoir se révolte « contre l'ordre divin, et par cette révolte on va soi-même « au-devant de la condamnation. Les princes sont établis « pour se faire redouter, non des hommes de bien, mais des « méchants. Veux-tu n'avoir aucune crainte du pouvoir ? Fais « le bien, et il n'aura qu'à te louer. Il est à ton égard le minis- « tre de Dieu pour le bien. Si tu fais le mal, tremble, car ce « n'est pas en vain qu'il porte le glaive. Il est le ministre de « la colère de Dieu contre celui qui fait mal. Il est donc néces- « saire que vous soyez soumis, non seulement à cause de la « colère, mais aussi par conscience. C'est pour la même raison « que vous payez les impôts à ceux qui, en cela encore, sont « les ministres de Dieu et le servent. Rendez donc à chacun « ce qui lui est dû, l'impôt, les redevances, la crainte, l'hon- « neur à ceux qui ont droit à l'impôt, aux redevances, à la « crainte, à l'honneur »<sup>2</sup>. Quand saint Paul écrivait ces paroles, il n'ignorait pas que le pouvoir impérial était aux mains de Néron, c'est-à-dire d'un prince qui avait acquis la souve- raineté par le crime et qui déshonorait le rang suprême par toutes les infamies. Il enseigne pourtant que l'autorité vient de Dieu et qu'il faut lui obéir, indépendamment de la personne qui l'exerce ou de la forme sous laquelle elle s'impose. Il ajoute que cette obéissance ne doit pas être commandée par la seule crainte, mais qu'elle intéresse la conscience même. Tel a été aussi l'enseignement constant de l'Église. Laissant aux

1. Romains, XII, 1-21.

2. Romains. XIII, 1-7.

hommes le soin de régler eux-mêmes les conditions dans lesquelles l'autorité civile doit s'exercer ou se transmettre, elle commande aux chrétiens de respecter cette autorité et de lui obéir ; car tel est l'ordre providentiellement établi. Elle ne leur permet pas de mesurer ce respect et cette obéissance aux vertus ou aux vices de ceux qui exercent le pouvoir : elle veut qu'au-dessus des hommes on envisage l'autorité suprême de Dieu, et qu'en exécutant les ordres des pouvoirs humains, quand ils ne sont pas contraires à la loi divine, on rende hommage à la souveraine autorité de Dieu, unique soutien de toutes les autorités d'ici-bas.

L'apôtre ajoute ensuite quelques conseils sur des observances particulières. Plusieurs s'astreignent à certaines obligations au sujet des jours et des aliments. Comme il s'agit de pratiques que la loi chrétienne tolère mais n'impose nullement, ceux qui s'y astreignent ne doivent pas mépriser ceux qui laissent de côté ces observances. En toutes choses, il faut n'avoir que Dieu en vue. « Si nous vivons, vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, mourons pour le Seigneur ; car dans notre vie et dans notre mort, nous appartenons au Seigneur, le Christ étant mort et étant ressuscité pour être le maître des morts et des vivants. Pourquoi donc juger son frère ? Pourquoi mépriser son frère ? Tous nous paraîtrons devant le tribunal du Christ, et chacun aura son compte particulier à rendre à Dieu »<sup>1</sup>. Quant à ceux qui ne se croient pas tenus à ces observances, l'apôtre leur trace la même règle de conduite que naguère aux Corinthiens<sup>2</sup> : en pareille matière, il faut sacrifier sa convenance plutôt que de scandaliser le prochain, de porter atteinte à la charité ou d'inquiéter la conscience. « Si par les aliments qu'on mange on contriste son frère, on n'agit plus selon la charité. Qu'on ne perde donc pas, pour un aliment, celui pour lequel est mort le Christ. Ce qui constitue le royaume de Dieu, ce n'est ni le manger ni le boire, mais la justice, la paix et la joie dans l'Esprit-Saint »<sup>3</sup>.

1. Romains, xiv, 8-12.

2. Voir plus haut, p. 204.

3. Romains, xiv, 15-17.

Il faut enfin se supporter les uns les autres, à l'exemple de Jésus Christ. « Que chacun cherche la satisfaction du prochain, en vue du bien et de l'édification. Le Christ n'a point cherché son plaisir, ainsi qu'il est écrit : Les outrages de ceux qui t'outrageaient sont retombés sur moi. Or tout ce qui est écrit a été écrit pour notre instruction, afin que la patience et la consolation des Écritures entretiennent en nous l'espérance<sup>1</sup> ».

Arrivé au terme de sa lettre, saint Paul dit aux Romains : « Quant à vous, mes frères, j'en suis moi-même très assuré, vous êtes tous animés de charité et remplis de toute science, si bien que vous pourriez donner de bons avis aux autres. Aussi, frères, y a-t-il de ma part quelque hardiesse à vous écrire. Mais j'ai voulu exciter votre souvenir au sujet de la grâce que Dieu m'a donnée, et par laquelle il a fait de moi le ministre du Christ Jésus parmi les gentils. Sanctifiée par l'Évangile de Dieu, l'offrande que font d'eux-mêmes les gentils est agréée et consacrée par le Saint-Esprit. J'ai à me féliciter en Jésus Christ devant Dieu, bien que je ne puisse rien m'attribuer de ce que le Christ a opéré pour se faire obéir des gentils ; paroles et œuvres, puissance des miracles et des prodiges, vertu de l'Esprit-Saint. J'ai pu remplir de l'Évangile du Christ toutes les contrées, de Jérusalem à l'Illyrie. Mais je n'ai prêché cet Évangile que là où le nom du Christ n'était pas connu, ne voulant pas bâtir sur le fondement posé par un autre. J'ai donc été bien souvent empêché de venir à vous. Mais à présent, n'ayant plus rien qui me retienne dans ces contrées, et désirant vivement me rendre auprès de vous depuis bien des années déjà, j'espère que, quand j'entreprendrai mon voyage en Espagne, je vous verrai en passant. Vous me conduirez ensuite là-bas, quand j'aurai joui quelque peu de votre compagnie. En ce moment, je vais partir pour Jérusalem afin d'y servir les saints. La Macédoine et l'Achaïe ont en effet trouvé bon qu'une

1. Romains, xv, 2-4.



« collecte fût faite en faveur des pauvres qui sont parmi les  
 « saints de Jérusalem. Quand je me serai acquitté de ce soin  
 « et que je leur aurai remis ces largesses, je partirai pour  
 « l'Espagne en passant par chez vous. Je sais qu'à mon  
 « arrivée au milieu de vous je viendrai avec l'abondance des  
 « bénédictions du Christ. Je vous en prie donc, frères, par  
 « Notre Seigneur Jésus Christ et par la charité du Saint-  
 « Esprit, aidez-moi de vos prières auprès de Dieu, afin que  
 « j'échappe aux infidèles qui sont en Judée, et que l'offrande  
 « de mon dévouement soit bien accueillie par les saints de  
 « Jérusalem. Alors je pourrai venir à vous avec joie, par la  
 « volonté de Dieu, et me reposer auprès de vous. Que le Dieu  
 « de paix soit avec vous tous. Amen »<sup>1</sup>.

L'apôtre recommande de bien accueillir Phœbé, chrétienne de Kenchrées, attachée au service de l'Église en qualité de diaconesse. C'est elle qui est chargée de remettre l'épître à la chrétienté de Rome. Il envoie ensuite ses salutations à Priscille et à Aquila, retournés d'Éphèse à Rome, à plus de vingt chrétiens qu'il avait connus dans ses missions et à plusieurs familles. Il adresse aux Romains les salutations de ceux qui sont auprès de lui, particulièrement de Timothée, de trois de ses propres parents, de son secrétaire Tertius, de son hôte Caius, et d'Éraste, trésorier de la ville de Corinthe.

Il ne fait aucune mention du chef de l'église de Rome, saint Pierre. Ce silence peut s'expliquer de plusieurs manières. Pierre ne se trouvait peut-être pas à Rome à ce moment, ce dont Paul était informé. Ou bien si Pierre était à Rome, il y avait de graves raisons pour ne pas mentionner sa présence, dans un document destiné à la lecture publique. Pierre lui-même écrira bientôt aux chrétiens d'Asie Mineure, et pour ne pas éveiller les soupçons de ses ennemis, des Juifs en particulier, il datera sa lettre de Babylone. D'ailleurs Phœbé pouvait être chargée de transmettre au chef de l'Église les communications orales ou écrites de saint Paul.

1. Romains, xv, 1-33.

Il semblait d'autant plus urgent de ne pas attirer l'attention sur saint Pierre, que les conquêtes de la foi chrétienne excitaient plus vivement la haine des ennemis de l'Église. L'Évangile gagnait des disciples jusque dans les rangs les plus élevés de la société romaine. Au nombre des plus illustres convertis de la première heure, il faut ranger Pomponia Grœcina, femme d'Aulus Plautius, le conquérant de la Bretagne de 43 à 47. Pomponia avait été jadis unie, par des liens de parenté et d'affection, avec Julie, sœur de Tibère, mise à mort en 43 par la jalousie de Messaline, épouse de l'empereur Claude. Voici ce que rapporte l'historien romain, comme s'étant passé en 58, peu de temps par conséquent après l'arrivée de la lettre de saint Paul à Rome: « Pomponia Grœcina, « femme de haut rang et épouse de Plautius, qui avait reçu « l'ovation à son retour de Bretagne, fut accusée de supersti- « tion étrangère et livrée au jugement de son mari. Celui-ci, « conformément à la coutume antique, réunit ses proches, « pour décider de sa vie et de son honneur, et la déclara inno- « cente. Cette Pomponia vécut longtemps, et persista dans « une continuelle tristesse depuis la mort de Julie, fille de « Drusus, victime de la perfidie de Messaline. Elle ne portait « que des vêtements de deuil et s'abandonnait à la mélanco- « lic. Elle le fit impunément sous le règne de Claude et bien- « tôt y trouva un titre de gloire »<sup>1</sup>.

On a toutes sortes de raisons pour croire que Pomponia Grœcina était devenue chrétienne, et que le deuil de la mort de Julie ne fut pour elle qu'un prétexte à la vie retirée qu'elle voulait mener. L'accusation de « superstition étrangère » ne peut viser que la religion chrétienne. Le judaïsme était ouvertement embrassé à Rome par des femmes de grande famille, sans que personne en prît ombrage. Quant aux cultes importés de Syrie ou d'Égypte, ils ne pouvaient s'accommoder de la vie austère reprochée à la femme de Plautius. Dénoncée par quelque intrigant qu'offusquait sa vertu, peut-être par un de ses affranchis juifs, Pomponia fut déférée au tri-

1. Tacite, *Annales*, XIII. 32.

bunal de famille. D'anciennes lois toujours en vigueur, bien que très rarement invoquées, pouvaient entraîner pour elle la peine d'infamie ou même de mort. Plautius rendit un hommage mérité aux vertus de son illustre compagne en l'acquittant. Ce que l'historien profane appelle « continuelle tristesse, vêtements de deuil, mélancolie », n'est donc pas autre chose que la marque extérieure de cette vie chrétienne, en vue de laquelle saint Paul disait dans sa lettre aux Romains : « Répudions les œuvres de ténèbres et revêtons-nous « des armes de lumière. Vivons honorablement et comme en « plein jour, loin des banquets et des orgies, loin des compagnies dissolues et impures, loin des disputes et des jalousies. Revêtez-vous du Seigneur Jésus Christ, et ne vous « mettez pas en peine des convoitises de la chair »<sup>1</sup>.

On a retrouvé à Rome, sur la voie Appienne, le cimetière chrétien agrandi par le pape Calliste, mais creusé primitivement dans le domaine d'une femme appelée Lucina. On y a découvert une inscription funéraire de la fin du second siècle, portant le nom d'un Pomponios Græcinos, et aux environs, des épitaphes au nom des Cœcilii, des Cœciliani, des Attici, des Annœi, illustres familles romaines apparentées aux Pomponii. Un petit-fils de Pomponia Græcina fut donc chrétien; bon nombre de ses parents le furent aussi probablement, et durent, semble-t-il, à leur pieuse et vaillante aïeule le bonheur de connaître Jésus Christ. Le domaine où fut creusé le cimetière de la voie Appienne appartenait à Pomponia Græcina. C'est elle qui aurait pris au baptême le nom symbolique de Lucina, voilant sous une apparence païenne le mystère de « lumière » qui s'était opéré en elle. On est ainsi fondé à rapporter à cette illustre épouse de Plautius ce que dit le Martyrologe romain<sup>2</sup>: « A Rome, sainte Lucine, disciple des apôtres, qui subvenait de ses biens aux besoins des fidèles, visitait les chrétiens dans les prisons et prenait soin de donner la sépulture aux martyrs, à côté desquels elle fut elle-même ensevelie dans une crypte construite par elle ».

1. Romains, XIII, 12-14.

2. xxx juin.



## CHAPITRE IX

### DE CORINTHE A JÉRUSALEM

De Corinthe en Macédoine. — Prédication à Troàde. — Entretien avec les prêtres d'Éphèse. — De Milet à Césarée. — Réception à Jérusalem. — Émeute des Juifs dans le temple. — Intervention du tribun. — Discours de saint Paul. — Le citoyen romain.

Saint Paul demeura à Corinthe jusque vers la fin de février de l'année 58. Il comptait partir de manière à pouvoir célébrer les solennités pascales à Jérusalem. « Lorsqu'il eut passé là « trois mois, il allait s'embarquer pour la Syrie, quand des « embûches lui furent tendues par les Juifs ». L'apôtre s'attendait à rencontrer une violente hostilité à Jérusalem. Il avait dit aux Romains dans son épître : « Aidez-moi de vos prières devant Dieu, pour que j'échappe aux infidèles qui sont en Judée » <sup>1</sup>. Mais il n'imaginait pas que la haine de ses ennemis pût entraver son voyage. C'est cependant ce qui arriva. Un grand nombre de Juifs partaient alors d'Achaïe pour se rendre en Judée, à l'occasion de la Pâque. Par leurs intrigues et leur argent, ils firent si bien que l'apôtre ne put trouver place sur aucun navire, soit qu'on la lui refusât positivement, soit qu'on

1. Romains, xv, 30, 31.

ne la lui accordât qu'avec le dessein perfide d'attenter à ses jours pendant la traversée. Nulle tentative homicide ne répugnait aux Juifs, désireux de se débarrasser de Paul. Le passé l'avait surabondamment démontré ; un avenir prochain allait en fournir une nouvelle et irrécusable preuve.

Instruit du complot, l'apôtre prit le parti de se rendre par terre jusqu'à un port où il pût s'embarquer plus sûrement qu'à Kenchrées. « Il se résolut donc à s'en retourner par la « Macédoine », en suivant les grandes voies romaines où l'on voyageait en sécurité. « Il eut pour l'accompagner Sopatre de « Bérée, fils de Pyrrhus, les Thessaloniens Aristarque et « Secundus, Caius de Derbé, Timothée, et enfin Tychique et « Trophime, de la province d'Asie ». Ces représentants des diverses contrées dans lesquelles on avait recueilli des aumônes pour les pauvres de Jérusalem, devaient accompagner l'apôtre dans la ville sainte. Comme dans le plan primitif le voyage devait se faire directement de Corinthe à Césarée de Palestine, ils s'étaient tous réunis en Achaïe au moment du départ. Paul les fit embarquer dans un des plus prochains ports de Macédoine et leur donna rendez-vous à Troade. Pour lui, il remonta jusqu'à Philippes, dont les chrétiens lui demeuraient si généreusement dévoués. Sa visite inattendue fut une joie pour tous. Paul célébra au milieu d'eux ces solennités pascales pour lesquelles il avait voulu tout d'abord se trouver à Jérusalem. Il rencontra aussi à Philippes son disciple Luc, qu'il avait chargé d'évangéliser la ville et les environs. Depuis six ans, celui-ci s'acquittait de cette mission avec autant de zèle que de succès. Saint Paul espérait retirer de sa compagnie les plus grands avantages dans le voyage qu'il se proposait d'entreprendre en Occident. A partir de ce moment, Luc ne le quitta plus jusqu'à Rome. Aussi continue-t-il le récit des Actes en écrivain qui a pris part aux événements.

Les autres disciples, écrit-il, « nous avaient devancés à « Troade et nous y attendaient. Pour nous, embarqués à « Philippes, après les jours des azymes, nous mêmes cinq « jours pour les rejoindre à Troade, et là nous restâmes

« sept jours » <sup>1</sup>. A son premier voyage, saint Paul n'avait mis que deux jours pour faire cette traversée. Cette fois le vent était contraire, ou plus probablement le bateau faisait le cabotage et s'arrêtait un certain temps dans chaque port pour renouveler sa cargaison.

C'était la troisième fois que l'apôtre se trouvait à Troade <sup>2</sup>, et il n'ignorait pas les bonnes dispositions des habitants. Il les évangélisa pendant les sept jours que le bateau relâcha dans le port, et par ses exhortations affermit la foi des membres de cette chrétienté. Il plut à Dieu de récompenser par un grand miracle les efforts de l'apôtre et la bonne volonté de ses auditeurs.

« Le premier jour de la semaine », par conséquent le Dimanche, qui apparaît ici pour la première fois comme substitué au sabbat pour la célébration des mystères chrétiens, « le premier jour de la semaine, nous étions réunis pour rompre le pain », c'est-à-dire participer au sacrifice eucharistique. « Paul, qui devait partir le lendemain, discourut avec eux et prolongea son entretien jusqu'au milieu de la nuit. Il y avait dans le cénacle où nous étions rassemblés un grand nombre de lampes », afin de donner un caractère plus joyeux et plus solennel à la réunion. Le désir de voir et d'entendre saint Paul une dernière fois avait attiré une foule considérable de chrétiens, et chacun s'était placé comme il avait pu. « Un jeune homme, du nom d'Eutyque, était assis sur la fenêtre. Il s'endormit très profondément pendant que Paul poursuivait son long entretien, et, entraîné dans son sommeil, il tomba du troisième étage jusqu'en bas. On le releva mort. Paul descendit vers lui, se coucha sur lui, l'embrassa et dit : Ne vous troublez pas, voici son âme en lui ». Après avoir ainsi renouvelé le miracle d'Élie et d'Élisée, il reprit le cours des exercices religieux, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé. « Il remonta, rompit le pain, en mangea, et à la suite d'un long entretien qui dura jusqu'au

1. Actes, xx, 3-6.

2. Actes, xvi, 8; II Corinthiens, 11, 12.

« jour, il se mit en route. On ramena le jeune homme vivant « et ce fut pour tous une grande consolation <sup>1</sup> ». On comprend la joie et la reconnaissance que dut exciter dans les cœurs le retour d'Eutyque au milieu de l'assemblée. Le jeune homme resta à Troade comme un souvenir du passage de l'apôtre et un témoignage vivant de la bonté et de la puissance divines.

Paul ne s'embarqua pas directement dans le port de Troade. Pour une raison que nous ignorons, il se rendit par terre jusqu'à Assos, à huit lieues de là. « Pour nous, montés sur « le bateau, nous naviguâmes vers Assos, afin d'y prendre « Paul, qui avait voulu lui-même faire ce chemin par terre. « Quand il nous eut rejoints à Assos, nous l'embarquâmes « et nous nous rendîmes à Mitylène », port situé dans l'île de Lesbos, au sud-est. « De là, reprenant la mer, nous arrivâmes le jour suivant en vue de Chio ; le lendemain nous « abordâmes à Samos, et le jour d'après nous étions à Milet ». Le navire poursuivit ainsi sa route entre les deux îles de Chio et de Samos, le long de la côte d'Asie. « Mais Paul avait « décidé qu'il n'aborderait pas à Éphèse, pour ne pas éprouver « de retard en Asie. Il se hâtait en effet, afin qu'il lui fût possible de célébrer le jour de la Pentecôte à Jérusalem ». Une escale dans le port d'Éphèse n'était sans doute pas comprise dans l'itinéraire du bateau. Cependant on y eût débarqué Paul, s'il l'avait désiré, et de là il eût gagné par terre le port de Milet, où les chargements devaient retenir quelques jours le navire. L'apôtre préféra aborder directement dans ce dernier port. « De Milet, il envoya à Éphèse pour faire venir à lui les « anciens », c'est-à-dire les prêtres « de l'église. Ceux-ci arrivèrent, et quand ils furent réunis, il leur dit :

« Vous savez comment je me suis comporté avec vous en « tout temps, depuis le premier jour que je suis entré en Asie. « J'ai servi le Seigneur en toute humilité, dans les larmes et « les épreuves que m'ont suscitées les embûches des Juifs. Je « ne vous ai rien laissé ignorer de ce qui pouvait vous être

1. Actes, xx, 7-12.

« utile; je vous l'ai fait connaître et vous ai instruits tant en  
« public que dans les maisons. J'ai prêché aux juifs et aux  
« gentils le repentir envers Dieu et la foi en Notre Seigneur  
« Jésus Christ. Et maintenant je me sens contraint en moi-  
« même d'aller à Jérusalem, sans savoir ce qui doit m'arriver.  
« Toutefois, dans chaque ville, l'Esprit-Saint m'atteste par  
« ses paroles que des chaînes et des tribulations me sont  
« réservées. Mais je n'en fais nul cas et je n'estime pas que  
« ma vie vaille plus que moi-même. Qu'il me soit seulement  
« donné d'achever ma course et de compléter le ministère de  
« la parole que le Seigneur Jésus m'a confié, pour que je  
« rende témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu.

« Désormais, je le sais, vous ne verrez plus mon visage,  
« vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le  
« royaume de Dieu. Aussi je vous prends à témoins en ce  
« jour que je ne suis souillé du sang de personne; car je n'ai  
« rien négligé pour vous faire connaître tous les desseins de  
« Dieu. Veillez sur vous et sur tout le troupeau dont l'Esprit-  
« Saint vous a établis surveillants, pour que vous gouverniez  
« l'Église que Dieu s'est acquise par son sang. Je sais  
« qu'après mon départ des loups rapaces s'introduiront chez  
« vous pour le malheur du troupeau; et même du milieu de  
« vous se lèveront des hommes qui enseigneront l'erreur pour  
« attirer des disciples après eux. C'est pourquoi veillez, et  
« souvenez-vous bien que pendant trois ans je n'ai cessé jour  
« et nuit d'exhorter chacun de vous avec larmes. En cet ins-  
« tant, je vous confie à Dieu et à la parole de sa grâce; il a la  
« puissance d'édifier et de vous donner part à l'héritage de  
« tous ceux qui sont sanctifiés. Je n'ai convoité ni l'or, ni  
« l'argent, ni le vêtement de personne, comme vous le savez,  
« et pour procurer le nécessaire tant à moi qu'à ceux qui me  
« secondent, ces mains ont suffi. Je vous ai montré en toutes  
« choses comment il faut travailler et soulager les faibles, en  
« nous souvenant de la parole du Seigneur Jésus qui a dit :  
« Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ».

Ces touchants adieux sont comme le testament de saint Paul à l'église d'Éphèse. Il s'est dévoué pour elle, il a travaillé, il



a pleuré, il a souffert pour l'engendrer à Jésus Christ. Mais, avec sa clairvoyance de père et d'apôtre, avec la lumière surnaturelle que lui communique l'Esprit de Dieu, il entrevoit les épreuves qui s'abattront sur cette église chère à son cœur : faux docteurs venus du dehors pour ravager le troupeau, comme des loups rapaces; fils infidèles qui se lèveront dans le sein même de cette chrétienté pour la désoler en y propageant l'erreur. En face d'un si sombre avenir, il conjure les pasteurs d'Éphèse de veiller avec un soin jaloux sur leur troupeau. Ils ne seront pas comme le mercenaire « qui, n'ayant point souci des brebis, parce qu'il n'est point pasteur et que les brebis ne lui appartiennent pas, voit venir le loup, abandonne les brebis et s'enfuit, pendant que le loup emmène et disperse le troupeau »<sup>1</sup>. Ils s'inspireront au contraire des leçons et des exemples de leur père dans la foi, et, comme Paul, ils auront à cœur d'être des hommes de désintéressement, de vigilance, de dévouement et de charité. La douce parole du Sauveur, que l'apôtre nous a conservée, est bien propre à inspirer à tous ces nobles sentiments : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ! » Il semble qu'en prononçant ces mots, le Seigneur Jésus ait voulu s'excuser de son amour pour les hommes poussé jusqu'à la folie. Quelles joies ineffables n'a-t-il pas procurées à son divin Cœur en se donnant lui-même à ses pauvres frères de la terre !

« Quand Paul eut ainsi parlé, il s'agenouilla et pria avec eux tous. Pour eux, ils se mirent à fondre en larmes, et se jetant à son cou ils l'embrassaient. Ce qui leur causait la plus grande douceur, c'était l'annonce qu'ils ne verraient plus son visage. Ils le reconduisirent ensuite au bateau »<sup>2</sup>.

« Après nous être arrachés à eux, nous reprîmes la mer et arrivâmes d'une seule traite à Cos », île située à quatre-vingts kilomètres au sud de Milet. « Le jour suivant », après un même parcours, « nous étions à Rhodes et de là à Patare ». Cette ville formait un port assez important au sud de la Lycie,

1. S. Jean, x, 12, 13.

2. Actes, xx, 13-38.

à cent vingt kilomètres à l'est de l'île de Rhodes. On avait donc navigué rapidement pendant ces trois jours. Les voyageurs ne s'attardèrent pas à Patare. « Nous y trouvâmes un « navire qui appareillait pour la Phénicie ; nous nous y embarquâmes et primes le large. Parvenus en vue de Chypre », à trois cents kilomètres au sud-est, « nous la laissâmes à « gauche », en passant par le sud de l'île, « et faisant voile vers « la Syrie, nous atteignîmes Tyr », à trois cents kilomètres de Chypre. « C'est là que le bateau devait décharger son fret. « Nous y trouvâmes des disciples et restâmes sept jours. « Sous l'action de l'Esprit, ils disaient à Paul de ne pas « monter à Jérusalem ». Ils savaient les dangers qu'il allait courir et, dans leur attachement pour l'apôtre, ils s'efforçaient de le détourner de son entreprise. Mais l'Esprit qui les éclairait donnait à Paul un invincible courage. « Quand furent « écoulés les sept jours » probablement nécessaires pour renouveler la cargaison du bateau, « nous partîmes escortés « par tous jusqu'en dehors de la ville avec leurs femmes et « leurs enfants, et, nous agenouillant sur le rivage, nous « priâmes. Après nous être dit mutuellement adieu, nous « montâmes à bord et ils s'en retournèrent chez eux. Notre « navigation s'acheva par la descente de Tyr à Ptolémaïs. Nous « y saluâmes les frères et passâmes un jour avec eux. Nous « partîmes le lendemain et atteignîmes Césarée ». La route qui menait de Ptolémaïs à Césarée cotoyait la mer sur une longueur de soixante kilomètres.

« Là nous entrâmes dans la maison de l'évangéliste Philippe, l'un des sept » diacres, « et nous logeâmes chez lui. « Il avait quatre filles qui gardaient la virginité et prophétisaient ». Elles mettaient en pratique le conseil du divin Maître sur le renoncement aux joies du mariage et, des premières dans le christianisme, suivaient « à cause du royaume des cieux <sup>1</sup> » une voie qu'avait frayée la Vierge Marie et que tant d'autres allaient suivre désormais. L'apôtre les connaissait ; il pensait sans doute au bel exemple qu'elles donnaient,

1. S. Matthieu, XIX, 10-12.

lorsqu'il écrivit aux Corinthiens ses avis sur la virginité <sup>1</sup>. Favorisées du don de prophétie, les filles de Philippe eurent peut-être à transmettre à saint Paul, dans l'intimité du foyer domestique, les avertissements et les consolations du ciel. Un autre fut appelé à lui apporter publiquement et de la manière la plus expressive, l'annonce définitive du sort qui l'attendait. « Nous séjournions là depuis quelques jours quand survint « de Judée un prophète nommé Agabus ». C'est ce même prophète qui était jadis arrivé de Jérusalem à Antioche pour annoncer la famine imminente <sup>2</sup>. « Parvenu jusqu'à nous, il « prit la ceinture de Paul et, se liant les pieds et les mains, « il dit : Voici ce que dit l'Esprit-Saint : L'homme à qui « est cette ceinture, les Juifs le lieront ainsi à Jérusalem et le « livreront aux mains des gentils. Quand nous l'eûmes « entendu, nous et tous ceux qui étaient en ce lieu nous « conjurions Paul de ne pas monter à Jérusalem. Mais il nous « répondit : Que faites-vous avec vos larmes, et pourquoi « affliger mon cœur ? Quant à moi, je suis tout prêt non seulement à être enchaîné, mais à mourir à Jérusalem pour le « nom du Seigneur Jésus. Ne pouvant réussir à le persuader, « nous retrouvâmes le calme en nous disant : Que la volonté « du Seigneur se fasse !

« Après ces jours-là, nos préparatifs terminés, nous montions à Jérusalem. Quelques-uns des disciples vinrent avec nous de Césarée; ils s'étaient fait accompagner d'un certain Mnason de Chypre, disciple depuis longtemps, chez le quel nous pourrions loger » <sup>3</sup>. Ces généreux fidèles tenaient à faire cortège à Paul et à partager ses dangers. Mnason, une des conquêtes de l'apôtre à Chypre, possédait une maison à Jérusalem. Peut-être la vieille amitié de Barnabé n'était-elle pas étrangère à l'intervention de ce disciple. La maison en question devait s'ouvrir à Paul pour lui offrir une demeure dans la ville, et lui ménager un sûr abri si les circonstances le réclamaient.

1. I Corinthiens, VII, 25-38; voir plus haut, p. 203.

2. Actes, XI, 28.

3. Actes, XXI, 1-16.

« Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous  
« reçurent cordialement. Le lendemain, Paul se rendit avec  
« nous chez Jacques, et tous les anciens s'y rassemblèrent.  
« Après les avoir salués, il leur raconta par le détail tout ce  
« que Dieu avait fait parmi les gentils par son ministère. Lors-  
« qu'ils l'eurent entendu, ils glorifièrent Dieu ». Cependant,  
quelle que fût la largeur de leurs idées, les prêtres de l'église  
de Jérusalem n'étaient pas sans inquiétude au sujet de la  
réception que ménageraient à Paul leurs chrétiens venus du  
judaïsme. A Jérusalem, Jacques et ses prêtres convertissaient  
les Juifs, en leur permettant de conserver de l'ancienne loi tout ce  
qui était conciliable avec la loi nouvelle. A l'étranger, Paul con-  
vertissait les gentils sans leur imposer quoi que ce fût des obli-  
gations mosaïques. Les chrétiens de la ville sainte savaient  
de quelle manière il procédait dans ses missions, et la plu-  
part d'entre eux, toujours attachés à leurs anciens rites, se  
persuadaient facilement que Paul ne gardait pas vis-à-vis de  
la loi ancienne l'attitude respectueuse qui convenait. Ils s'éton-  
naient même qu'il n'imposât pas aux païens convertis les  
conditions qu'avait réglées le concile de Jérusalem. On s'en  
tenait strictement à ces règles en Palestine, et beaucoup esti-  
maient que les missionnaires évangéliques étaient obligés de  
les faire observer dans tout l'univers. Trompés même par une  
fausse interprétation des enseignements de l'apôtre sur l'inef-  
ficacité de la loi par rapport au salut, ils croyaient que Paul  
interdisait aux Juifs de la dispersion toutes les pratiques de  
cette loi. Sans vouloir rien reprendre à la conduite de Paul,  
si visiblement autorisée par l'Esprit de Dieu, les prêtres réunis  
autour de Jacques, préoccupés uniquement de l'édification de  
leur propre église, « lui dirent donc : Tu le vois, frère, il y a  
« des milliers de Juifs qui ont cru et qui sont tous zélés pour la  
« loi. Or ils ont entendu dire que, d'après ton enseignement, les  
« Juifs qui vivent parmi les gentils doivent se séparer de Moïse,  
« et que tu leur apprends à ne plus circoncirer leurs fils et à  
« ne plus tenir compte de la coutume. Que faire donc? Car il  
« faudra bien que la multitude se rassemble et on apprendra  
« ton arrivée. Agis donc comme nous te disons. Nous avons

« ici quatre hommes qui ont fait un vœu. Prends-les, purifie-  
« toi avec eux, et fais pour eux la dépense afin qu'ils rasant  
« leur tête. De la sorte, tous sauront que ce qu'ils ont  
« entendu dire de toi est faux, et que toi aussi, dans ta con-  
« duite, tu te conformes à la loi. Quant à ceux qui parmi les  
« gentils ont embrassé la foi, nous leur avons écrit cette déci-  
« sion : qu'ils aient à s'abstenir de ce qui est immolé aux idoles,  
« du sang, des animaux étouffés et de la fornication ».

Paul faisait profession de « se faire juif avec les juifs, afin de  
gagner les Juifs<sup>1</sup> ». D'autre part les rites du nazirat, bien que  
sans efficacité au point de vue de la justification, avaient cepen-  
dant une signification très conforme à l'esprit chrétien. Ils mar-  
quaient le détachement des choses de ce monde et l'abandon  
absolu à la volonté de Dieu. Saint Paul lui-même s'était jadis  
imposé ces pratiques à Kenchrées. Il ne fit donc aucune dif-  
ficulté de se joindre aux quatre nazirs et, pour mieux témoi-  
gner sa condescendance, d'acquitter les frais qu'entraînaient  
les sacrifices à offrir en cette occasion. Les pieux israélites  
aimaient à accomplir cet acte de générosité en faveur des plus  
pauvres d'entre leurs frères. « Paul prit avec lui ces hommes  
« et le lendemain, après s'être purifié avec eux, il rentra dans  
« le temple, et indiqua le nombre de jours que devait durer  
« la purification, jusqu'à ce que le sacrifice fût offert pour  
« chacun d'eux ». Depuis sa conversion, ses apparitions dans le  
temple avaient été rares et courtes. Ni les prêtres ni les Juifs  
de Jérusalem ne pouvaient le reconnaître. Il put donc aller et  
venir dans les parvis et fréquenter plus habituellement durant  
sept jours la salle du nazirat. Cette salle, située dans le parvis  
que les femmes ne pouvaient dépasser, servait aux nazirs  
pour y cuire leur repas de sacrifices et couper leurs cheveux,  
qui devaient ensuite être brûlés. Paul accomplit tous ces rites  
pour l'honneur de Dieu et pour l'édification de ses frères.

« Les sept jours approchaient de leur terme quand des  
« Juifs, qui étaient d'Asie, l'ayant vu dans le temple, ameu-

1. I Corinthiens, ix, 20.

« tèrent tout le peuple et mirent les mains sur lui, en s'écriant : « Israélites, au secours ! C'est cet homme-là qui prêche partout et à tous contre la loi, le peuple et ce lieu-ci ; de plus, il a introduit des gentils dans le temple et a profané ce saint lieu. Et en effet ils avaient vu Trophime d'Éphèse dans la ville avec lui, et ils s'imaginèrent que Paul l'avait fait entrer dans le temple ». L'indignation de ces Juifs de la province d'Asie n'était donc pas spontanée. Ils avaient rencontré Paul dans la ville, mais sans rien entreprendre alors contre lui ; car ils savaient que leur dénonciation ferait plus d'effet dans le temple. Des fanatiques y reçurent rendez-vous, et, pour enflammer plus sûrement les colères, on accusa l'apôtre de sacrilège. Des inscriptions placées dans le temple avertissaient les gentils de la peine qu'ils encouraient s'ils franchissaient l'enceinte sacrée, réservée aux seuls Juifs. On a retrouvé une de ces inscriptions grecques ; elle est ainsi conçue : « Qu'aucun étranger ne pénètre à l'intérieur de la balustrade qui entoure le lieu saint, ni dans l'enceinte. Celui qui serait saisi n'aurait à s'en prendre qu'à lui-même de ce qui s'ensuivra : la mort ». Paul ne tombait pas sous le coup de cette ordonnance, puisqu'il était juif de naissance ; Trophime n'y tombait pas davantage, puisqu'il n'avait pas pénétré dans le temple. Mais l'effet désiré se produisit incontinent. Aux cris poussés par les Juifs d'Asie et leurs affidés, « toute la ville fut en mouvement et le peuple accourut. On saisit Paul et on le traîna hors du temple, dont on ferma immédiatement les portes », comme pour le préserver de nouvelles profanations. Les prophéties qui retentissaient depuis plusieurs semaines aux oreilles de l'apôtre commençaient à se réaliser. « On se disposait à le mettre à mort, quand le tribun de la cohorte fut informé que toute la ville était dans l'agitation »<sup>1</sup>.

Ce tribun commandait la garnison cantonnée à la forteresse Antonia ; en l'absence du procureur, il était responsable

1. Actes, **xxi**, 27-31.

de la police de la ville. Il avait à ce moment d'assez sérieuses raisons pour se tenir sur le qui-vive.

En 52, le procureur Cumanus avait été remplacé par Félix. Ce Félix était le frère de Pallas, affranchi de Claude qui, après avoir persuadé à l'empereur d'épouser Agrippine et d'adopter Néron, s'était servi du poison pour hâter en faveur de ce dernier l'accession à la dignité impériale. Aussi Pallas jouissait-il d'un grand crédit à la cour, en attendant qu'à son tour, en l'an 60, il pérît par le poison sur l'ordre du prince dont il avait favorisé la fortune. Préposé, grâce à son frère, à l'administration de la Judée, dès le règne même de Claude, Félix s'appliqua à surpasser tous ses prédécesseurs en méchanceté et en rapacité. « Antoine Félix se livra à toutes les cruautés et à toutes les débauches; il exerça le pouvoir d'un roi avec l'âme d'un esclave »<sup>1</sup>. Les brigands et les faux messies pullulaient alors en Palestine. Félix les faisait tous massacrer impitoyablement et surexcitait ainsi de plus en plus l'animosité populaire. Quand sa politique le réclamait, il n'hésitait pas pourtant à s'entendre avec les bandits. Peu de mois avant l'arrivée de Paul, il avait soudoyé des sicaires qui, sous prétexte de faire leurs dévotions dans le temple, se mêlèrent à la domesticité du grand-prêtre Jonathan et le massacrèrent. Une répression barbare venait tout récemment d'ensanglanter les environs de la ville sainte. Un Égyptien inconnu s'était présenté à Jérusalem en qualité de prophète; il avait entraîné sur le mont des Oliviers des milliers de Juifs, en leur persuadant qu'à sa voix les murs de la ville s'écrouleraient d'eux-mêmes. Le procureur se trouvait alors à Jérusalem, à la suite des solennités pascales. Informé de ce qui se passait, il réunit ses troupes, fondit sur les malheureux et en tua plusieurs milliers. L'Égyptien réussit toutefois à s'échapper<sup>2</sup>.

A la suite de cette lugubre aventure, le tribun Claudius Lysias veillait attentivement sur les moindres mouvements de la population. Aussi dès qu'on l'avertit du tumulte produit

1. Tacite, *Histoires*, v, 9.

2. Josèphe, *Antiquités*, XX, VIII, 6.

à l'occasion de Paul, « le tribun accourut, le saisit et le fit  
 « attacher par deux chaînes », chacune d'elles, suivant l'usage,  
 reliant une des mains du prisonnier au bras d'un soldat.  
 Immédiatement « il se mit à demander qui il était et ce qu'il  
 « avait fait. Dans la foule s'élevaient des cris de toute sorte.  
 « Aussi ne pouvant dans un pareil tumulte obtenir aucun ren-  
 « seignement certain, il le fit conduire dans la forteresse ». Le  
 prisonnier fut mené jusqu'à l'Antonia, suivi de toute la mul-  
 titude ameutée contre lui. « Quand on fut arrivé aux degrés,  
 « il dut être porté par les soldats, tant était grande la poussée  
 « du peuple. La foule le suivait en effet en criant : Enlevez-le!  
 « Paul allait pénétrer dans la forteresse, quand il dit au tri-  
 « bun : M'est-il permis de dire quelque chose ? Celui-ci ré-  
 « pondit : Tu sais le grec ? N'es-tu donc pas cet Égyptien qui,  
 « ces jours derniers, a mis tout en mouvement et conduisit  
 « au désert quatre mille sicaires ? — Moi, dit Paul, je suis  
 « un juif, citoyen de Tarse en Cilicie, ville qui n'est point  
 « inconnue. Mais, je t'en prie, permets-moi de parler au  
 « peuple. Quand il le lui eut permis, Paul debout sur les  
 « degrés fit signe de la main au peuple. Un grand silence se  
 « fit. Il prit alors la parole en langue hébraïque »<sup>1</sup>, c'est-à-  
 dire dans le dialecte syro-chaldaïque parlé à Jérusalem.

« Frères et pères, dit-il », en s'adressant à la foule et aux  
 docteurs qui s'y trouvaient mêlés, « écoutez l'explication que  
 « j'ai à vous donner. Quand ils entendirent qu'il leur parlait  
 « en langue hébraïque, ils firent encore plus grand silence.  
 « Il leur dit donc : Je suis un juif né à Tarse en Cilicie,  
 « élevé dans cette ville-ci, instruit aux pieds de Gamaliel dans  
 « toutes les prescriptions de la loi de nos pères, et zélé pour  
 « cette loi, comme vous l'êtes aujourd'hui. Quant à ceux qui  
 « suivent cette voie », c'est-à-dire celle de la vie chrétienne, « je  
 « les ai poursuivis jusqu'à la mort, les enchaînant et les jetant  
 « en prison, hommes et femmes. Le grand-prêtre lui-même  
 « m'en est témoin, ainsi que tous les anciens ; muni de leurs

1. Actes, xxi, 32-40.



« lettres pour les frères, j'allais à Damas afin de ramener  
 « enchaînés ceux qu'on devait punir à Jérusalem. Or il arriva  
 « que, chemin faisant, aux environs de Damas et en plein  
 « midi, une éclatante lumière brilla tout d'un coup autour  
 « de moi, et, tombant à terre, j'entendis une voix qui me  
 « disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Je répondis :  
 « Qui êtes-vous, Seigneur ? Il me dit : Je suis Jésus de  
 « Nazareth que tu persécutes. Ceux qui étaient avec moi  
 « virent la lumière, mais n'entendirent pas la voix qui me  
 « parlait. Je dis alors : Que dois-je faire, Seigneur ? Le Sei-  
 « gneur me répondit : Lève-toi, va à Damas, et là on te dira  
 « tout ce que tu as à faire. Je ne voyais plus, à cause de l'éclat  
 « de cette lumière ; mes compagnons me conduisirent donc  
 « par la main et j'arrivai à Damas. Un homme du nom  
 « d'Ananias, dont les Juifs qui habitaient là proclamaient  
 « l'attachement à la loi, vint à moi et, se tenant devant moi,  
 « me dit : Saul, mon frère, regarde. A l'instant je le regardai.  
 « Il reprit alors : Le Dieu de nos pères t'a prédestiné pour  
 « connaître sa volonté, pour voir le Juste et entendre la pa-  
 « role de sa bouche. Tu rendras témoignage devant tous les  
 « hommes de ce que tu as vu et entendu. Et maintenant, que  
 « tardes-tu ? Lève-toi, reçois le baptême et sois purifié de tes  
 « péchés par l'invocation de son nom.

« Quand je retournai à Jérusalem, tandis que je priais dans  
 « le temple, j'eus un ravissement d'esprit et je le vis qui me  
 « disait : Hâte-toi et sors vite de Jérusalem, car on n'y recevra  
 « pas le témoignage que tu me rends. — Seigneur, répondis-  
 « je, ils savent bien que je faisais mettre en prison et flageller  
 « dans les synagogues ceux qui croyaient en vous ; et pendant  
 « qu'on versait le sang d'Étienne, j'étais là, donnant mon  
 « assentiment et gardant les vêtements de ses meurtriers. Il  
 « ajouta alors : Va, car je t'enverrai au loin parmi les nations.

« On l'écouta jusque-là ; mais à ce mot, tous élevèrent la  
 « voix et s'écrièrent : Enlevez cet homme-là ! On ne peut lui  
 « permettre de vivre »<sup>1</sup>.

1. Actes, xxii, 1-22.

Cette scène rappelait celle qui avait eu lieu vingt-huit ans auparavant, dans cette même cour de l'Antonia, quand les cris de mort retentissaient contre le Seigneur Jésus. L'apôtre pouvait être fier, en se voyant associé si étroitement aux mauvais traitements subis par le Maître. Sa plaidoirie avait été habile. Elle rappelait tout ce qui dans sa naissance, son éducation, ses premières années, témoignait de son zèle pour le judaïsme, et elle représentait sa conversion à la foi nouvelle comme l'œuvre directe de Dieu. Ne pouvant nier l'intervention divine, les adversaires de Paul lui en voulaient d'avoir employé avec tant de succès au service du Seigneur Jésus l'activité dont naguère il faisait preuve contre ses disciples. Ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir opposé, dans le monde grec tout entier, la loi nouvelle à la loi ancienne, et d'avoir enseigné que cette dernière n'était pas la condition nécessaire et exclusive du salut. En vain raconta-t-il comment sa mission parmi les gentils lui avait été notifiée dans le temple même, et avait ainsi revêtu le caractère d'un ordre formel du Dieu révéré en Israël. A peine eut-il fait allusion aux gentils que les clameurs couvrirent sa voix, et que les échos de l'Antonia répercutèrent encore une fois les cris sanguinaires de la Passion : Enlevez-le ! Qu'il soit mis à mort !

« Ils étaient là vociférant, agitant leurs vêtements et lançant  
« la poussière en l'air. Le tribun ordonna alors de faire entrer  
« Paul dans la forteresse, de le battre de verges et de lui  
« infliger la question, afin de connaître la cause des cris qu'on  
« poussait contre lui ». Le tribun, ne comprenant pas la  
langue dans laquelle le prisonnier s'était adressé aux Juifs,  
ne pouvait se rendre compte de ce qui avait soulevé tant  
d'exaspération. Il fallait donc arracher de vive force des  
aveux aux prisonniers. Un centurion fut chargé de ce soin.

« Pendant qu'on le liait avec des courroies » au poteau  
d'exécution, « Paul dit au centurion qui se tenait près de lui :  
« Vous est-il permis de flageller sans condamnation un citoyen  
« romain ? En entendant ces mots, le centurion courut avertir  
« le tribun : Que vas-tu faire ? dit-il, cet homme est citoyen

« romain. Le tribun arriva à son tour et lui dit : Parle, es-tu  
 « citoyen romain ? — Oui, répondit Paul. Le tribun reprit :  
 « Je le suis aussi, mais il m'en a coûté beaucoup d'argent.  
 « — Moi, dit Paul, je le suis de naissance. Immédiatement  
 « ceux qui allaient le torturer s'éloignèrent de lui. Le tribun  
 « lui-même ne fut pas sans inquiétude, en apprenant que  
 « celui qu'il avait fait lier était citoyen romain »<sup>1</sup>.

C'est pour la seconde fois que Paul revendiquait solennellement les droits attachés au titre de citoyen romain. A Philippes, il s'était laissé frapper et emprisonner avant d'en faire mention; car il s'agissait de préparer par la souffrance la moisson évangélique. A Jérusalem, la situation est tout autre. Paul ne veut point passer pour un impie aux yeux des Juifs, pour un agitateur aux yeux de l'autorité romaine. Il tient à ce que sa cause soit instruite devant un tribunal plus sérieux que celui d'une populace en délire, et il demande aux institutions humaines la protection qu'il est en droit d'en attendre. Son titre de citoyen romain fait sur-le-champ de ce prisonnier un tout autre homme aux yeux du tribun. Ce titre, qui était jadis le prix de services rendus au gouvernement romain, tendait depuis quelques années à devenir vénal, et déjà sous Claude il se vendait à prix d'argent. Le tribun Claudius Lysias l'avait obtenu dans ces conditions. Aussi n'est-ce pas sans une légitime fierté que Paul rappelait l'origine plus noble de son droit.

Les pénalités édictées contre toute atteinte aux privilèges du citoyen romain étaient telles, que Lysias en redouta les effets, lui qui pourtant n'avait encore commandé que de lier Paul au poteau. Il prit alors un parti auquel n'avait pas su jadis se décider le faible Pilate; il fit rentrer le prisonnier dans la forteresse, et put ainsi le soustraire à la fureur de ses ennemis.

1. Actes, xxii, 23-29.



## CHAPITRE X

### SAINT PAUL DEVANT SES JUGES

Saint Paul devant le sanhédrin. — Complot contre la vie de l'apôtre. — Saint Paul au tribunal du procureur. — La prison de Césarée. — Les disciples auprès de saint Paul, Luc et Marc l'évangéliste. — Etat de la Judée.

En ordonnant d'enfermer Paul dans l'Antonia, le tribun Claudius Lysias se réservait de faire une enquête sérieuse sur le cas de son prisonnier. Aussi « le lendemain, voulant savoir « plus exactement sur quoi portait l'accusation des Juifs, il « lui ôta ses liens et donna ordre de convoquer les prêtres et « tout le sanhédrin. Puis il fit comparaître Paul et le plaça « au milieu d'eux ». <sup>1</sup> Cette séance eut lieu dans une salle où l'on accédait par le parvis des gentils, hors de l'enceinte sacrée; autrement le tribun n'aurait pu y pénétrer. D'ailleurs, depuis le transfert aux procureurs de l'autorité souveraine, le sanhédrin ne se réunissait plus pour les causes criminelles dans la salle autrefois affectée à cet usage, et située à l'angle sud-est de la cour des prêtres.

Placé ainsi au milieu de ses juges, qui étaient en même temps ses adversaires les plus acharnés, « Paul jeta des regards « assurés sur le sanhédrin et dit: Hommes mes frères, c'est

1. Actes, xxii, 30.

« en parfaite loyauté de conscience que je me suis comporté  
 « devant Dieu jusqu'à ce jour. A ce moment, Ananie, prince  
 « des prêtres, commanda à ses assesseurs de le frapper sur  
 « la bouche. Paul lui dit : Dieu te frappera, muraille blanchie !  
 « Tu sièges pour me juger au nom de la loi, et au mépris de  
 « la loi tu commandes de me frapper ! Les assesseurs lui  
 « dirent : Tu outrages le grand-prêtre de Dieu. Paul reprit :  
 « J'ignorais qu'il fût prince des prêtres. Il est écrit en effet :  
 « Tu n'outrageras pas le prince de ton peuple ». A cette époque,  
 comme déjà au temps de Notre Seigneur, le souverain ponti-  
 ficat n'était plus une fonction à vie. Par une concession de  
 l'autorité romaine aux scrupules religieux des Juifs, la nomi-  
 nation des grands-prêtres, d'abord dévolue aux procureurs,  
 puis réservée au roi Agrippa, n'avait pas été rendue aux gou-  
 verneurs romains à la mort de ce dernier, mais confiée à son  
 frère Hérode, prince de Chalcis. C'est de cet Hérode qu'An-  
 anie, fils de Nébédée, tenait sa charge. Il exerça les fonctions  
 pontificales de 48 à 59, sauf pendant le temps où elles furent  
 attribuées à ce Jonathan que fit massacrer le procureur  
 Félix. En 52, à la suite d'un conflit entre Juifs et Samaritains,  
 auquel il s'était activement mêlé, Ananie fut envoyé à Rome  
 par le légat de Syrie pour se justifier ; il y réussit et reparut  
 à Jérusalem plus hautain et plus violent que jamais. Saint  
 Paul ne le connaissait pas personnellement ; d'ailleurs sa  
 fonction de président du sanhédrin ne le désignait pas comme  
 pontife en exercice, puisque cette présidence n'appartenait  
 pas de droit au grand-prêtre. Sans doute, il portait la robe  
 blanche, qui était l'insigne du souverain pontificat ; mais les  
 anciens grands-prêtres la gardaient même après être sortis de  
 charge. Ne voyant devant lui qu'un juge inique et brutal,  
 l'apôtre pouvait donc faire allusion à la malice que cachait sa  
 robe blanche et lui appliquer une des paroles proférées par  
 le Sauveur contre les hypocrites. La prédiction de Paul se  
 réalisa, et huit ou neuf ans après, Ananie périt assassiné par  
 les sicaires.

Après cet incident, qui rappelait si vivement ce qui s'était  
 passé quand le Sauveur comparut devant Anne, l'apôtre com-

prit que ce serait peine perdue que de vouloir entreprendre sa propre justification. Condamné d'avance, comme Notre Seigneur l'avait été par ce même sanhédrin, il tenta du moins de montrer au tribun ce qu'il fallait penser de cette assemblée de sectaires. Les membres du grand conseil continuaient à se diviser en deux partis radicalement opposés par les doctrines et les tendances. D'un côté, les saducéens, maîtres des hautes situations, ordinairement amis des Romains, riches et influents, mais ne croyant qu'à l'argent, au pouvoir et à la jouissance; de l'autre les pharisiens, non moins orgueilleux, mais fidèles à toutes les anciennes croyances et aspirant toujours à l'affranchissement de leur patrie. Comptant donc mettre aux prises les deux fractions du conseil, et « sachant « qu'il y avait là un parti de saducéens et l'autre de pharisiens, « Paul s'écria au milieu de l'assemblée : Hommes mes frères, « je suis pharisien et fils de pharisien, et c'est mon espérance « de la résurrection des morts qui me fait mettre en cause ». Cette profession de foi produisit l'effet attendu. « A peine eut-il ainsi parlé que le désaccord éclata entre pharisiens et saducéens et que l'assemblée se scinda en deux. Les saducéens « en effet prétendent qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni « esprit, tandis que les pharisiens proclament l'un et l'autre. « Des cris violents se firent entendre ». Prenant aussitôt parti pour celui qui faisait profession d'être un des leurs, « plusieurs pharisiens se levèrent et firent opposition en « disant : Nous ne trouvons rien de mal dans cet homme-là. « Pourquoi après tout un esprit ou un ange ne lui aurait-il « pas parlé? » La discussion s'envenima et les juges passèrent à l'état de combattants. « Comme le désaccord devenait de « plus en plus grand, le tribun craignit que Paul ne fût mis « en pièces par eux », tandis qu'ils se l'arrachaient les uns aux autres, ceux-ci pour le frapper, ceux-là pour le soustraire aux coups. « Il fit descendre des soldats pour l'enlever du milieu « d'eux et le conduire à la forteresse ».

Le tribun se trouvait suffisamment édifié par ce spectacle. Quant à Paul, il avait maintenant dans le sanhédrin autant de défenseurs que d'ennemis. Que de fois; dans le cours de

l'histoire, les disciples de Jésus Christ devront leur salut aux discordes qui surgissent naturellement parmi les méchants quand ils sont au pouvoir ! La divine Providence met habituellement ce frein à la malice des impies.

Les scènes violentes de la veille et celles de ce jour avaient épuisé les forces de l'apôtre et le laissaient incertain du sort qui l'attendait. « La nuit suivante, le Seigneur lui apparut « et lui dit : Aie confiance ! Tu m'as rendu témoignage à Jérusalem, il faut que de même tu me rendes témoignage à « Rome »<sup>1</sup>. Cette annonce répondait au vœu le plus cher de Paul. Il ignorait toutefois de quelle manière elle s'accomplirait.

Les persécuteurs de Paul furent naturellement peu satisfaits de la tournure que l'affaire avait prise. Voyant que les juges de la nation ne réussissaient pas à leur donner satisfaction, ils résolurent de faire appel à des procédés plus sommaires. « Dès qu'il fit jour, plusieurs Juifs se réunirent et se « vouèrent à l'exécration s'ils mangeaient et buvaient avant « d'avoir tué Paul. Plus de quarante hommes firent ce serment. « Ils allèrent ensuite trouver les princes des prêtres et les « anciens et leur dirent : Nous nous sommes voués à l'anathème si nous goûtons à quoi que ce soit avant d'avoir tué « Paul. Maintenant donc, au nom du sanhédrin, faites savoir « au tribun qu'il ait à le faire comparaître devant vous, sous « prétexte que vous voulez vous renseigner plus exactement « à son sujet. De notre côté, les dispositions sont prises pour « le tuer avant qu'il n'arrive ». La proposition sourit aux princes des prêtres et aux saducéens ; mais Dieu permit que le secret ne fût pas gardé. L'apôtre avait un neveu à Jérusalem. Celui-ci fut averti, peut-être par un pharisien membre du conseil, du péril que courait son oncle. « Sitôt donc qu'il eut « entendu parler du complot, le fils de la sœur de Paul accourut, pénétra dans la forteresse et en informa Paul. Celui-ci « appela immédiatement à lui un des centurions et lui dit :

1. Actes, XIII, 1-11.

« Conduis ce jeune homme au tribun ; il a quelque chose à  
 « lui faire savoir. Le centurion l'emmena, et le conduisit au  
 « tribun auquel il dit : Le prisonnier Paul m'a prié de te  
 « conduire ce jeune homme qui a à te parler. Le tribun prit  
 « celui-ci par la main, se retira avec lui à l'écart et lui demanda :  
 « Qu'as-tu à me faire savoir ? Celui-ci répondit : Les Juifs ont  
 « comploté ceci : ils doivent te demander de faire compa-  
 « raître Paul demain devant le sanhédrin, sous prétexte de  
 « poursuivre plus rigoureusement l'enquête à son sujet. Mais  
 « n'en crois rien. Plus de quarante d'entre eux se sont  
 « entendus pour le perdre et se sont voués à l'exécration s'ils  
 « mangent et boivent avant de l'avoir tué. Ils sont mainte-  
 « nant tout prêts et n'attendent que ta promesse.

« Le tribun congédia le jeune homme avec défense de dire  
 « à personne qu'il lui avait fourni ce renseignement. Puis il  
 « appela deux centurions et leur dit : Tenez prêts à partir  
 « pour Césarée, dès la troisième heure de la nuit, deux cents  
 « soldats, soixante-dix cavaliers et deux cents hommes des  
 « armes légères. Qu'on ait aussi des chevaux pour que Paul  
 « soit monté, et qu'on le conduise sain et sauf au procureur  
 « Félix. Il craignait en effet que les Juifs ne l'enlevassent,  
 « ne le missent à mort, et qu'ensuite on ne l'accusât lui-même  
 « d'avoir reçu de l'argent dans ce but. Il écrivit une lettre  
 « ainsi conçue :

« Claudius Lysias à l'excellent procureur, salut. Voici un  
 « homme que les Juifs ont saisi et qu'ils allaient mettre à  
 « mort, quand je suis survenu avec de la troupe pour le leur  
 « arracher, parce que je savais qu'il est citoyen romain.  
 « J'ai voulu connaître ce dont ils l'accusaient et je l'ai mené  
 « dans leur sanhédrin. Je me suis rendu compte qu'ils l'accu-  
 « saient sur des points concernant leur loi, mais qu'on ne  
 « peut rien lui reprocher qui entraîne la mort ou la prison.  
 « Informé d'un complot qu'ils ont tramé contre lui, je te l'en-  
 « voie et je signifie aux accusateurs d'aller s'expliquer devant  
 « toi. Bonne santé ». Le tribun s'attribuait un mérite qu'il  
 n'avait pas, en motivant son intervention par le désir de pro-  
 téger un citoyen romain. Il n'apprit la qualité de son prison-



nier que quand il voulut le faire flageller. Mais il sentait bien qu'on pouvait l'accuser d'avoir lié Paul au poteau de la flagellation avant toute enquête ; aussi les termes de son rapport étaient-ils calculés de manière à écarter tout soupçon. En tout le reste, ce tribun avait su se montrer homme d'énergie, de prudence et de désintéressement. Il traita même son prisonnier avec une sympathie marquée, à partir du moment où il reconnut en lui un citoyen romain.

« Conformément à l'ordre reçu, les soldats prirent Paul et « le conduisirent pendant la nuit à Antipatris. » L'étape était d'une soixantaine de kilomètres ; elle fut parcourue entre neuf heures du soir et les premières heures de la matinée du lendemain. On avait voyagé de nuit pour éviter la grande chaleur du jour, à cette époque de l'année, et pour déjouer toute entreprise de la part des Juifs. De Jérusalem à Antipatris, la route traversait une région montagneuse et favorable aux coups de main. D'Antipatris à Césarée, elle se déroulait à travers la plaine de Saron et toute surprise devenait impossible. « Le lendemain, laissant les cavaliers accompagner Paul, les « autres revinrent à la forteresse. Quand les premiers arrivèrent à Césarée, ils remirent la lettre au procureur et lui « présentèrent Paul. Félix la lut et demanda à Paul de quelle « province il était. Apprenant qu'il était de Cilicie: Je t'entendrai, dit-il, quand tes accusateurs seront arrivés, et il le « fit garder dans le prétoire d'Hérode <sup>1</sup>. » Ce prétoire faisait partie de l'ancien palais bâti par Hérode à Césarée, et devenu depuis la résidence habituelle des procureurs.

Cependant Lysias avait notifié aux accusateurs de l'apôtre qu'ils eussent à se transporter à Césarée, s'ils voulaient procéder juridiquement contre celui dont ils croyaient avoir à se plaindre. « Cinq jours après, le prince des prêtres Ananie y « descendit avec plusieurs anciens et un avocat du nom de « Tertullus ». Il fallait qu'à Jérusalem on attachât une grande importance à la condamnation de Paul, pour que le grand-

1. Actes, xxiv, 12-35.

prêtre en personne le poursuivit jusqu'à Césarée. Ananie se faisait accompagner d'un avocat plus habile que lui à manier la langue grecque, et chargé de faire valoir devant le procureur les griefs du sanhédrin. Dès leur arrivée à Césarée, « ils allèrent trouver le procureur et accusèrent Paul ; « citation fut faite à ce dernier, et Tertullus commença son « accusation en ces termes :

« C'est grâce à toi que nous vivons dans une paix profonde  
« et c'est par ta sollicitude que tant d'abus sont corrigés ; aussi  
« jouissons-nous de ces bienfaits, excellent Félix, avec la plus  
« complète reconnaissance. Mais je ne veux pas te retenir  
« trop longtemps. Je serai bref. Écoute-nous donc, je t'en  
« prie, avec toute ta bienveillance. Nous avons trouvé cet  
« homme, véritable peste, qui excite des séditions parmi  
« tous les Juifs dans le monde entier. Il est le chef de la secte  
« séditeuse des Nazaréens, il a même tenté de profaner le  
« temple. Nous l'avons saisi et nous voulions le juger selon  
« notre loi. Mais le tribun Lysias est survenu et, avec une  
« extrême violence, l'a arraché de nos mains, en ordonnant  
« à ses accusateurs de se présenter devant toi. Tu peux le ques-  
« tionner toi-même, et tu connaîtras la vérité de tous les griefs  
« que nous formulons contre lui.

« Après lui, les Juifs prirent la parole pour dire qu'il en était  
« bien ainsi ».

D'après ce résumé du plaidoyer de l'avocat, on voit que les membres du sanhédrin ne se rendaient pas un compte exact du rôle de Paul dans l'Église. Ils faisaient de lui le chef des « Nazaréens », car tel est le nom par lequel ils désignaient les chrétiens, et ils ne se doutaient pas de l'existence d'une autorité supérieure à la sienne. Après enquête, ils avaient reconnu que l'accusation portée par les Juifs d'Asie manquait de base, et qu'aucun étranger n'était entré à la suite de Paul dans l'enceinte sacrée. Ils se contentaient donc de faire alléguer une tentative de profanation. Quant aux menées séditeuses qu'ils reprochaient à leur adversaire, ils n'osaient prétendre qu'elles avaient eu lieu en Judée ; ils leur attribuaient vaguement pour théâtre le monde entier, ce qui concluait logique-

ment à les soustraire à la compétence juridique de Félix. C'est par pure impudence qu'ils parlaient de leur intention de juger Paul selon leur loi. En fait, ils se disposaient à lui faire subir le même sort qu'au diacre Étienne, si le tribun n'était intervenu. Aussi accusaient-ils ce dernier d'extrême violence et d'attentat à leurs droits judiciaires en matière religieuse.

La plainte ainsi formulée contre Lysias constituait de leur part une insigne maladresse, car elle déplaçait la question à leur désavantage. Le procureur avait en mains le rapport du tribun, qui présentait les faits sous un tout autre jour. Les termes de ce rapport pouvaient au besoin être confirmés par les officiers qui commandaient l'escorte de cavaliers venue avec Paul à Césarée. Les propos tenus par l'avocat contre Lysias ne pouvaient donc qu'indisposer Félix et lui donner à entendre que le sanhédrin n'en voulait pas moins au tribun qu'à Paul. Le procureur ne fit aucune observation pour le moment, mais « sur un signe de lui, Paul prit la parole pour « répondre :

« Il y a bien des années déjà, je le sais, que tu rends la  
 « justice à cette nation; aussi défendrai-je ma cause en toute  
 « confiance. Tu peux savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours  
 « que je suis monté à Jérusalem pour adorer. Or ils ne m'ont  
 « trouvé ni discutant avec qui que ce soit dans le temple, ni  
 « rassemblant la foule soit dans les synagogues soit dans la  
 « ville. Ils sont incapables de te prouver ce dont ils m'ac-  
 « cusent en ce moment. Je dois te l'avouer, j'appartiens à cette  
 « croyance qu'ils appellent hérésie, et c'est ainsi que je sers le  
 « Père qui est mon Dieu; je crois à tout ce qui est écrit dans  
 « la loi et dans les prophètes, et j'espère de Dieu ce qu'ils  
 « attendent eux-mêmes, la résurrection future des bons et des  
 « méchants. Voilà dans quelles conditions je m'applique à  
 « maintenir toujours ma conscience en règle vis-à-vis de Dieu  
 « et des hommes. Après bien des années, je suis venu pour  
 « apporter des aumônes à ma nation et offrir des sacrifices et  
 « des vœux. Je m'en acquittais, quand ils m'ont rencontré  
 « dans le temple, purifié, sans causer de rassemblement ni de

« tumulte. C'eût été à des Juifs d'Asie de se présenter devant toi et de m'accuser, s'ils avaient quelque reproche à me faire. Que ceux-ci disent toutefois de quel crime ils m'ont trouvé coupable, quand j'ai comparu devant le conseil, à moins que ce soit uniquement du cri que j'ai proféré quand j'étais au milieu d'eux : C'est la résurrection des morts qui aujourd'hui est en cause avec moi devant vous ».

Tertullus avait débuté par des flatteries à l'adresse de Félix. Pour louer le procureur, il s'était cru obligé à ne voir que des mérites et des vertus dans une administration dont tous se plaignaient à bon droit. Saint Paul sut mieux concilier les convenances avec la vérité. Il commença par se féliciter d'avoir affaire à un juge très compétent dans les questions locales. Félix exerçait sa charge depuis près de sept ans. A part Ponce Pilate et son prédécesseur immédiat, qui administrèrent chacun pendant dix ans, aucun procureur ne demeura plus de quatre ans en Judée. Paul se déiendit ensuite victorieusement contre toutes les allégations de ses adversaires et les mit au défi de prouver aucune de leurs accusations. Il était chrétien, il est vrai, et il n'avait garde de s'en cacher ; mais Félix savait que les chrétiens vivaient à Rome et dans tout l'empire sans être inquiétés de personne, et sans susciter d'autre opposition que celle des Juifs. En soulevant encore la question de la résurrection des morts, l'apôtre rappelait que, même au point de vue doctrinal, le sanhédrin ne pouvait le condamner, puisque le désaccord régnait entre ses membres sur ce point capital.

Les Juifs ne répondirent rien. De son côté, le procureur put constater que le récit de Paul concordait exactement avec celui de Lysias, tandis que les affirmations contraires des accusateurs demeuraient sans preuves. Il comprit de suite que le grand-prêtre poursuivait Paul uniquement à cause de sa foi chrétienne. Ne voulant pas toutefois se prononcer immédiatement, tant il connaissait bien l'acharnement des Juifs, « Félix les renvoya à plus tard, sachant très bien à quoi s'en tenir au sujet de cette voie » de la religion chrétienne. « Quand le tribun Lysias descendra, dit-il, je vous donnerai

« audience ». Les membres du sanhédrin savaient à l'avance quel genre de témoignage apporterait Lysias, aussi jugèrent-ils à propos de ne pas l'attendre. Félix n'avait aucune raison pour retenir davantage son prisonnier; cependant « il ordonna à un centurion de le garder, tout en lui laissant une certaine latitude, et il prescrivit qu'on n'empêchât aucun des siens de le servir »<sup>1</sup>.

Les raisons qui portaient le procureur à agir de la sorte étaient loin d'être toutes à son honneur. Félix avait pour épouse une juive nommée Drusille, fille du roi Hérode Agrippa I. Celle-ci fut d'abord mariée à Aziz, roi d'Émèse, qui avait embrassé le judaïsme afin de l'obtenir. Félix ayant eu occasion de la voir, fut frappé de sa beauté et lui fit savoir qu'il la rendrait heureuse si elle consentait à l'épouser. Drusille abandonna Aziz et s'unit à Félix. Elle en eut un fils qu'elle nomma Agrippa, et qui plus tard périt avec elle victime de l'éruption du Vésuve. Ayant entendu parler de Paul, elle eut la curiosité de voir cet homme qui, dans le monde entier, attirait autour de lui tant de sympathies et tant de haines. Aussi « quelques jours après, Félix arriva avec sa femme Drusille qui était juive, et il fit venir Paul; elle l'entendit parler sur la foi en Jésus Christ ». L'apôtre ne se contenta pas cependant de présenter la vérité évangélique comme un simple objet de spéculation; avec un grand courage, « il se mit à discourir sur la justice, la chasteté et le jugement à venir ». Ce triple sujet ne pouvait laisser insensible la conscience des deux époux. « Félix trembla » devant ce prisonnier qui lui parlait avec une autorité supérieure à celle des juges de la terre; « il l'interrompit et lui dit : Pour le moment, retire-toi, ; je te rappellerai en temps opportun ».

Convaincu de l'innocence et de la vertu supérieure de Paul, il se garda bien pourtant de lui rendre la liberté. Il n'ignorait pas quelle influence l'apôtre exerçait parmi les chrétiens des pays grecs. Paul avait recueilli au milieu d'eux des sommes

1. Actes, xxiv, 1-23.

considérables pour le soulagement des pauvres de Jérusalem, et nul doute que ces généreux fidèles ne fissent des sacrifices encore plus importants pour obtenir l'élargissement de celui qu'ils révéraient. Tel fut le honteux calcul auquel s'arrêta l'âme cupide du procureur. « Il espérait que Paul lui donnerait de l'argent; aussi le faisait-il venir fréquemment, et « il s'entretenait avec lui »<sup>1</sup>.

Paul savait qu'autrefois, pour la délivrance de Pierre, l'Église n'avait employé que la prière. Sans nul doute, sa rançon n'eût pas été longue à recueillir. Mais celui qui faisait profession de ne rien demander, pas même sa nourriture, aux chrétiens qu'il évangélisait, pouvait-il permettre qu'on s'imposât pour sa délivrance de lourds sacrifices? Il répugnait d'ailleurs à son noble cœur d'acheter à prix d'argent une liberté qu'on lui devait en justice. Il se montra sourd aux avances intéressées du procureur et continua, dans ses entretiens, à lui parler de justice, de chasteté, de jugement futur, pour tâcher de gagner, sinon à Jésus Christ, du moins à l'honnêteté, son vénal interlocuteur. Les entretiens se multiplièrent sans résultat. La parole qui avait illuminé et converti tant de milliers d'âmes retentit en vain dans le palais de Césarée. Paul n'obtint rien de Félix, et Félix n'obtint rien de Paul.

La captivité de l'apôtre se prolongea pendant deux ans dans ces conditions. Réduit au silence et à l'inaction, comme autrefois Jean-Baptiste dans la prison de Machéronte, Paul se soumit humblement à son sort. Il comprenait mieux que tout autre que Dieu n'a besoin de personne pour l'accomplissement de ses desseins, et que s'il condamne au repos l'instrument dont il s'est servi, sa grâce n'en continue pas moins l'œuvre de sanctification qu'elle a entreprise. Patient et soumis, il attendit donc en paix l'heure de la Providence. Profitant des facilités qu'on leur en laissait, ses amis, ses disciples vinrent les uns après les autres le consoler, l'encourager, lui donner

1. Actes, xxiv, 24-26.

des nouvelles de ses chères chrétientés, lui demander ses conseils, passer le plus de temps possible auprès de lui. Il en arriva d'Asie Mineure, de Grèce et de Macédoine. D'Antioche on accourut auprès de Paul, de Jérusalem on se fit un devoir de s'intéresser à sa captivité. Saint Jacques et les prêtres de son église ne pouvaient rester indifférents au sort de celui qui, sous leurs yeux mêmes, avaient couru de si grands dangers pour le nom de Jésus Christ.

Pendant que tous allaient et venaient, Luc ne quittait pas son cher maître. Sa profession contribuait sans doute à le faire bien venir dans l'entourage du procureur. Il mit à profit ces deux années pour préparer les éléments d'une œuvre qu'il se proposait d'exécuter un jour. Comme il parlait le grec avec élégance, il est possible que saint Paul lui-même lui ait suggéré la pensée d'écrire une vie du Sauveur, à l'usage du monde grec, dans un style capable de faire quelque honneur à la foi chrétienne. Luc se mit donc à réunir des documents, à interroger ceux qui avaient vu et entendu le Sauveur et ses apôtres, à se renseigner sur les premières années du Seigneur Jésus, à recueillir pieusement ce qu'en racontait de son vivant la bienheureuse Vierge Marie, à compiler dans les écritures publiques tout ce qui se rapportait à ce grand sujet. Comme il avait dessein de poursuivre son récit bien au delà de l'Ascension du Sauveur, il se fit instruire exactement de tout ce qui s'était passé à Jérusalem, en Palestine, à Antioche, pendant les premières années de l'Église. Enfin il demandait à Paul de lui raconter par le détail ses missions apostoliques, jusqu'au jour où il avait pu lui-même, en qualité de témoin oculaire, noter tout ce qui arrivait à son maître vénéré.

Timothée passa aussi la plus grande partie de ces deux années auprès de Paul, et l'apôtre ne manque pas de joindre le nom de ce disciple au sien dans la suscription de ses lettres datées de Césarée.

La visite d'un autre disciple dut causer grande joie au prisonnier. Ce fut celle de Marc, l'ancien compagnon de sa première mission, dont il avait cru nécessaire de se séparer, au début de sa seconde tournée apostolique. Depuis cette époque,

le neveu de Barnabé avait fait ses preuves. Il s'était attaché à saint Pierre, qui le prit pour l'accompagner à Rome et le seconder dans ses travaux. Reconnaisant en Marc un fidèle interprète des enseignements du chef de l'Église, les chrétiens « le conjurèrent instamment de leur laisser par écrit le souvenir de cette doctrine qu'ils avaient entendue. Ils ne cessèrent pas avant de l'y avoir forcé, et ils furent ainsi les promoteurs de l'écrit connu sous le nom d'Évangile selon Marc. Pierre apprit la chose par révélation du Saint-Esprit, et ravi du désir si ardent qu'avaient montré ces hommes, il donna, dit-on, l'approbation de son autorité à ce livre, afin qu'on le lût désormais dans les églises »<sup>1</sup>.

Dans cet évangile, Marc suivait d'assez près le même plan que saint Matthieu, mais avec un tour plus rapide, et des additions, des omissions ou des détails circonstanciels qui trahissent la source à laquelle l'écrivain puisait ses renseignements, c'est-à-dire la prédication même de Pierre. Muni de l'évangile qu'il avait écrit, Marc fut ensuite envoyé en Égypte, et il fonda à Alexandrie, par l'autorité de Pierre, une chrétienté remarquable par le nombre et la ferveur de ses fidèles. Les conversions durent se produire pour la plupart parmi les Juifs, qui possédaient dans cette ville une colonie des plus florissantes. Saint Paul, spécialement appelé à convertir les gentils, n'avait pas eu à diriger ses efforts de ce côté; mais saint Pierre, auquel était dévolu l'apostolat universel et particulièrement celui des Juifs, ne voulut pas qu'Alexandrie et l'Égypte eussent à attendre trop longtemps le bienfait de l'Évangile. Sans doute, des disciples inconnus avaient dû, dès les premiers temps, porter la lumière de la foi dans cette contrée si voisine de la Judée et si hospitalière pour les Juifs. Mais saint Marc coordonna leur œuvre, lui donna une extension qu'elle n'avait point connue jusqu'alors, établit les traditions apostoliques sur une base inébranlable et mérita par là d'être regardé comme le véritable fondateur de l'église d'Alexandrie, appelée à de si illustres destinées.

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, II, 15.



C'est probablement en passant pour aller à Rome ou en revenir, que Marc s'arrêta à Césarée, apportant à Paul le témoignage des fraternelles sympathies de Pierre et de Barnabé. Le prisonnier fait mention de la présence du disciple dans une de ses lettres écrites en captivité<sup>1</sup>.

Au cours de ces deux années 58-60, la situation politique des Juifs fut loin de s'améliorer. A Césarée même, un grave conflit s'éleva entre eux et les Syriens. Les Juifs, plus riches que les autres, s'y prétendaient chez eux; les Syriens, plus anciens dans la ville et plus nombreux, voulaient y être les maîtres. C'étaient entre les uns et les autres des provocations et des altercations continuelles, qui dégénéraient souvent en luttes sanglantes. Ne pouvant imposer le calme aux Juifs, Félix lança contre eux ses soldats et, par le meurtre et le pillage, il les obligea à crier merci.

A Jérusalem, la désolation n'était pas moins grande. Le scandale qui troublait la ville sainte venait de ceux-là même qui auraient dû maintenir la paix. Agrippa II, roi de Chalcis à la place de son père Hérode, venait de nommer au souverain pontificat Ismaël, fils de Phabi, quand la discorde éclata violemment entre les grands-prêtres d'un côté, les simples prêtres et les principaux de la ville de l'autre. C'était une nouvelle phase de la lutte entre les saducéens et les pharisiens. On fit appel de chaque côté aux brigands qui ne manquaient nulle part, et y il eut jusqu'à des batailles à coups de pierre, sans que l'autorité romaine intervînt. Les grands-prêtres finirent par couper les vivres à leurs adversaires, en accaparant à leur profit, jusque sur l'autel même, les redevances qui devaient servir à l'entretien des ministres inférieurs. Plusieurs d'entre ces derniers en furent réduits à périr de faim<sup>2</sup>. Nul païen, nul étranger ne pouvait profaner le temple plus outrageusement que ne faisaient ceux qui en avaient la garde. Ce sacerdoce juif semblait prendre à cœur d'accélérer par ses forfaits le terrible châtement qui allait fondre sur la nation.

1. Colossiens, iv, 10.

2. Josèphe, *Antiquités*, XX, viii, 7, 8.

Dans le reste du pays le mécontentement croissait de jour en jour ; les mécontents se faisaient brigands, parcouraient la contrée, excitaient à la révolte contre les Romains, et répondaient par le pillage et l'incendie à ceux qui leur parlaient de paix et de soumission. Tout appelait en Judée la main brutale et vengeresse de Rome.





## CHAPITRE XI

### LES ÉPÎTRES DE CÉSARÉE

L'Église de Colosses. — L'Épître aux Colossiens. — Jésus Christ rédempteur et source de tous les biens surnaturels. — Conseils sur la vie chrétienne. — L'Épître à Philémon. — L'Épître aux Éphésiens. — Bienfaits assurés à l'humanité par Jésus Christ. — Conseils pratiques.

Plusieurs des épîtres de saint Paul datent de l'époque de sa captivité. Bien qu'on ne puisse déterminer avec certitude si toutes ont été écrites à Rome, ou si quelques-unes sont parties de Césarée, il paraît assez vraisemblable que trois d'entre elles, les épîtres aux Colossiens, à Philémon et aux Éphésiens, furent composées à Césarée. Il s'y agit d'églises relativement voisines de Palestine, et l'apôtre y manifeste, en faveur de sa prédication évangélique, un désir de liberté qui à Rome eut en partie satisfaction. Ces épîtres auraient donc été écrites vers la fin du temps passé par l'apôtre dans la prison de Césarée, à un moment où Félix semblait devoir bientôt sortir de charge, c'est-à-dire dans la première moitié de l'année 60.

Dans ses missions à travers la région phrygienne, Paul n'était jamais allé à Colosses. Située un peu à l'est d'Hiérapolis et de Laodicée, sur le fleuve Lycus, cette ville, autrefois importante et peuplée, était alors déchue de sa primitive grandeur et réduite à l'état de cité médiocre. L'industrie

des laines y florissait encore et y entretenait un certain mouvement commercial. Un habitant de la ville, Épaphras, avait eu jadis le bonheur d'entendre les prédications de saint Paul, à Éphèse ou aux environs. Devenu chrétien, il mit son intelligence et son zèle au service de l'Évangile et fut chargé de faire connaître Jésus Christ dans sa ville d'origine. Il fut vaillamment aidé dans sa tâche par un riche citoyen de Colosses, nommé Philémon, qui avait eu lui aussi l'avantage de se rencontrer avec saint Paul.

En apprenant la captivité de son maître, Épaphras se résolut à aller le visiter. Il arriva donc à Césarée et donna à Paul des nouvelles de la chrétienté de Colosses. La paix et la ferveur y régnaient; mais certaines tendances suspectes commençaient à se manifester. Les chrétiens de cette église venaient, quelques uns du judaïsme, mais la plupart du paganisme. Les premiers ne songeaient nullement à faire revivre les erreurs des judaïsants, si fortement combattues dans l'épître aux Galates, et auxquelles le séjour prolongé de saint Paul dans la province d'Asie avait donné le dernier coup. Mais ils croyaient bien faire en préconisant certains rites particuliers, parfois inoffensifs en eux-mêmes, mais marquant un retour à des idées condamnables. Ainsi ils attribuaient aux anges, dans leur culte, une place exagérée, ce qui portait certains esprits faibles à diminuer d'autant leurs hommages envers le Sauveur, et même à douter de l'importance souveraine de son rôle dans la rédemption des hommes. Les pratiques et les rêveries de certaines sectes juives, auxquelles avaient été affiliés quelques-uns d'entre eux, exerçaient aussi leur influence parmi ces chrétiens. Ils célébraient des fêtes que les chefs de l'Église ne pouvaient approuver; ils observaient les néoménies ou nouvelles lunes, et le sabbat, à la manière des Juifs. Ces coutumes souriaient aux chrétiens venus du paganisme, jadis fervents adorateurs de la lune, dévotement honorée à Colosses sous le nom de dieu Lunus. Enfin plusieurs se livraient à des abstinences et à des austérités singulières, probablement pour ne point paraître le céder sous ce rapport aux galls ou prêtres de Cybèle, qui

faisaient l'admiration de ces contrées par leurs mortifications excentriques.

Sitôt qu'il s'était aperçu de ces tendances, Épaphras n'avait pas manqué de les combattre de tout son pouvoir ; mais l'amour-propre empêchait certains fidèles de se soumettre complètement à ses remontrances. Informé de cet état de choses, saint Paul envoya aux Colossiens une solide instruction sur l'idée qu'il faut se faire du rôle de Jésus Christ dans la rédemption et le salut des hommes ; il y joignit quelques conseils pratiques et mit les fidèles de cette église au courant de ses épreuves du moment et de ses espérances.

Il écrit en son nom et au nom de Timothée, que les Colossiens devaient bien connaître. « Nous avons entendu parler de « votre foi en Jésus Christ », dit-il, « et de la charité que vous « avez pour les saints, à cause de l'espérance du ciel qui vous « anime. C'est là en effet ce que vous avez appris par la parole « de vérité de l'Évangile : il est arrivé jusqu'à vous, ainsi que « dans le monde entier, où il fructifie et croît comme parmi « vous, depuis le jour où vous avez entendu et connu la « vérité par la grâce de Dieu. Vous avez reçu cet enseigne- « ment d'Épaphras, notre très cher compagnon et fidèle « ministre de Jésus Christ au milieu de vous. Il nous a fait « savoir votre affection selon l'esprit, et depuis que nous avons « reçu cette nouvelle, nous ne cessons point de prier pour « vous et nous supplions Dieu de vous donner pleine connais- « sance de sa volonté, avec l'abondance de la sagesse et de « l'intelligence spirituelle, afin que votre conduite soit toujours « digne de Dieu et capable de lui plaire » <sup>1</sup>.

Entrant dans le sujet principal qu'il se propose de traiter, saint Paul leur rappelle ce qu'est Jésus Christ à la lumière de la foi. « Dieu nous a arrachés à la puissance des ténèbres pour « nous transférer dans le royaume de son Fils bien-aimé. C'est « celui-ci qui nous a rachetés par son sang, pour la rémission

1. Colossiens, I, 4-10.

« des péchés. Il est l'image du Dieu invisible, le premier-né « de toute créature », par sa nature humaine que Dieu a eue en vue avant tout le reste de la création. « Par lui », dans sa nature divine, « toutes choses ont été créées aux cieus et sur « la terre, les choses visibles et invisibles, les trônes, les domi- « nations, les principautés et les puissances », c'est-à-dire les esprits célestes connus sous ces différents noms. « Tout a été « fait par lui et en lui : lui-même est avant tous les autres et « tout repose sur lui. Il est aussi la tête du corps de l'Église, le « principe de la résurrection et le premier-né d'entre les morts, « de telle sorte qu'en tout il tient le premier rang. Il a plu au « Père que toute plénitude réside en lui, que la réconciliation « avec Dieu s'opère par lui et que, par le sang de sa croix, il « fasse régner la paix parmi les êtres de la terre et parmi ceux « du ciel »<sup>1</sup>.

En Jésus Christ, à la fois Dieu et homme, se réunissent donc tous les attributs du créateur, toutes les grâces et toutes les supériorités qui conviennent à la plus parfaite et à la première des créatures, toute la puissance de salut et de pacification qui appartient au rédempteur de l'humanité, au chef suprême de l'Église, au bien-aimé du Père. Les anges, si éminente que soit leur dignité, sont ses inférieurs. Rien de créé ne le surpasse, et il est lui-même comme la base sur laquelle repose le double édifice du monde de la nature et du monde de la grâce.

De là découlent des conséquences morales pour le chrétien. Appelé à la foi, le fidèle doit y persévérer courageusement. Cette persévérance est de telle importance que l'apôtre ne recule devant aucun sacrifice afin de l'assurer chez ses bien-aimés disciples. « Je me réjouis en ce moment de souffrir pour vous », dit-il, « et je complète dans mon corps ce qui manque aux « souffrances du Christ, quant à son corps qui est l'Église « dont je suis devenu le ministre »<sup>2</sup>. Dans son corps naturel né de la Vierge Marie, Jésus Christ a souffert surabondamment pour le salut des hommes. Mais il a un autre corps qu'on appelle

1. Colossiens, 1, 13-20.

2. Colossiens, 1, 24.

son corps mystique et qui est l'Église; or il est nécessaire que ce corps, dont tous les fidèles font partie, souffre comme a souffert le corps attaché à la croix. Que de chrétiens reculent devant cette nécessité de la souffrance expiatrice ou ne s'y soumettent que le moins possible! Par leur générosité, les fervents suppléent à ce qui manque du côté des âmes tièdes, et en vertu du dogme de la communion des saints, les souffrances de Paul, celles de Pierre et de tous les autres étendent leur mérite au corps entier de l'Église. Elles font que les épreuves endurées par le corps mystique du Sauveur correspondent aux tourments subis par son corps naturel et les complètent. Il y aurait donc erreur grave à s'imaginer que les tourments de la croix exemptent le chrétien de toute satisfaction corporelle pour ses péchés. Cette satisfaction est indispensable; les mérites des saints peuvent servir à en adoucir la rigueur, mais vouloir s'y soustraire totalement, c'est aller au-devant du châtement éternel, ou du moins, si la miséricorde de Dieu se rencontre sur le chemin, se ménager pour l'autre vie une expiation bien autrement rude que celle dont on s'est imprudemment dispensé sur la terre.

« Je veux que vous sachiez », continue l'apôtre, « quelle sol-  
 « licitude je ressens pour vous, et pour ceux qui sont à Laodicée  
 « et n'ont pas vu mon visage corporellement. Je veux que  
 « leurs cœurs soient consolés, qu'eux-mêmes soient affermis  
 « dans la charité et qu'ils aient toute l'abondance des richesses  
 « de l'intelligence, pour connaître le mystère de Dieu le Père  
 « et du Christ Jésus, en qui sont cachés tous les trésors de  
 « la sagesse et de la science. Je vous parle ainsi pour que  
 « personne ne vous trompe par des discours pompeux. Car,  
 « bien qu'absent de corps, je suis d'esprit avec vous. Je me  
 « réjouis de voir votre bon ordre et la fermeté de votre foi  
 « dans le Christ. Marchez donc avec le Seigneur Jésus Christ,  
 « tel que vous l'avez reçu, enracinés en lui, bâtis sur lui,  
 « inébranlables dans la foi qu'on vous a transmise et offrant  
 « par lui d'incessantes actions de grâces. Prenez garde  
 « que personne ne vous séduise à propos des traditions  
 « humaines ou des éléments du monde, par une philoso-

« phie vaine et trompeuse, en opposition avec le Christ ».<sup>1</sup>

Les Colossiens doivent se tenir en garde contre ces doctrines qui commencent à s'insinuer au milieu d'eux, et conserver dans toute sa pureté la foi qu'ils ont reçue de leurs pasteurs. Saint Paul ne peut encore parler en termes précis de ces doctrines singulières ; elles ne prendront corps que plus tard et, sur la fin du siècle, donneront naissance à la dangereuse hérésie des gnostiques.

Revenant à son thème principal, il montre aux fidèles que Jésus Christ, qui est à la tête de toute la création, porte aussi en lui la plénitude et la source de toutes les grâces. « En lui « réside corporellement toute la plénitude de la divinité », c'est-à-dire, la divinité est unie avec ce corps qui est né de la Vierge Marie et, en vertu du mystère de l'incarnation, elle associe ce corps et l'âme qui l'anime à la personnalité éternelle du Fils de Dieu. « C'est par lui que vous participez à cette plénitude, « parce qu'il est la tête de toute principauté et de toute puissance. C'est par lui que vous avez reçu, non pas la circoncision au moyen de laquelle la main de l'homme entame le « corps, mais la circoncision chrétienne. C'est avec lui que « vous avez été ensevelis dans le baptême et que vous êtes « ressuscités en croyant à la puissance divine qui l'a ressuscité « d'entre les morts. Quand vous étiez morts dans vos péchés « et dans l'immortification de votre chair, il vous a fait vivre « avec lui et vous a pardonné toutes vos fautes. Il a effacé l'écriture du décret porté contre nous ; il l'a arraché et l'a cloué « à la croix, et, dépouillant ainsi les principautés et les puissances, il les a présentées hardiment en spectacle, en triomphant d'elles publiquement sur la croix »<sup>2</sup>.

Par suite du péché originel, la puissance du démon et des anges déchus retenait l'homme captif : tel était le décret porté par la justice de Dieu. La mort de Jésus Christ sur la croix abolit l'antique sentence et abat la tyrannie des perfides ennemis de l'homme. De là pour nous le salut, le pardon des péchés, le baptême, la vie surnaturelle, en un mot tous les

1. Colossiens, II, 1-8.

2. Colossiens, II, 9-15.



biens spirituels découlant de cette source divine qui est le Dieu fait homme.

L'apôtre tire de cette doctrine des conclusions pratiques à l'usage des Colossiens : « Que personne ne vous condamne  
« donc à propos du boire ou du manger, ni au sujet de jours  
« de fête, de néoménies ou de sabbats. Ces choses étaient  
« l'ombre d'un avenir dont le Christ est la réalité. Que per-  
« sonne ne vous séduise par cette humilité affectée et ce culte  
« des anges, où il n'y a qu'illusion et vain orgueil d'un esprit  
« charnel. Par là on se sépare de la tête, grâce à laquelle tout  
« le corps, au moyen des liens et des jointures qui assurent  
« son mouvement et sa stabilité, atteint son divin développe-  
« ment ». Jésus Christ en effet a donné à l'Église, son corps  
mystique, une organisation qui maintient dans tous les  
membres la vie surnaturelle et son progrès continu. Se  
séparer de la tête, c'est renoncer à la vie qu'elle seule peut  
assurer au corps. « Si donc vous êtes morts avec le Christ à  
« tout ce qui constitue ce monde, pourquoi raisonner encore  
« comme si vous viviez dans le monde? Ne touche pas, ne  
« goûte pas, ne prends pas », répètent à chaque instant les  
nouveaux docteurs, « car toutes ces choses entraînent la mort  
« par leur usage même, à en croire les prescriptions et les  
« doctrines des hommes. Ils paraissent avoir un semblant de  
« sagesse, avec leur culte arbitraire, leur humilité, leur dureté  
« envers leur corps; mais, au lieu d'honneur, il n'y a là que  
« complaisance pour la chair »<sup>1</sup>.

Selon son habitude, saint Paul joint à la partie doctrinale de sa lettre quelques conseils sur la vie chrétienne. « Si vous  
« êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses du ciel,  
« où le Christ est assis à la droite de Dieu, ayez du goût pour  
« les choses du ciel, non pour celles de la terre. Car vous êtes  
« morts à la vie du monde, et votre vie est cachée en Dieu avec  
« le Christ. Lorsque le Christ qui est votre vie apparaîtra, vous  
« aussi vous apparaîtrez alors avec lui dans la gloire. Mortifiez

1. Colossiens, II, 16-23.

« donc vos membres qui sont sur la terre : plus de fornication,  
 « d'impureté, de libertinage, de mauvais désirs ; plus d'ava-  
 « rice, cette véritable idolâtrie. C'est pour tous ces crimes que  
 « la colère de Dieu s'abat sur les hommes incrédules, au  
 « nombre desquels vous étiez jadis, quand vous viviez comme  
 « eux. Mais à présent, laissez de côté toutes ces choses, la  
 « colère, l'emportement, la méchanceté, le blasphème, la  
 « parole qui déshonorerait vos lèvres. Ne mentez pas les uns  
 « aux autres. Dépouillez-vous du vieil homme et de ses œuvres,  
 « revêtez-vous du nouveau par la foi, comme de vrais élus  
 « de Dieu, saints et bien-aimés. Gardez en vous des entrailles  
 « de miséricorde, la bonté, l'humilité, la modestie, la patience.  
 « Supportez-vous mutuellement ; pardonnez-vous réciproque-  
 « ment, quand vous avez à vous plaindre de quelqu'un. Dieu  
 « vous a pardonné, faites de même. Par dessus tout, conser-  
 « vez la charité qui est le lien de la perfection, et que la paix  
 « du Christ triomphe dans vos cœurs. Il vous a appelés à ne  
 « faire, grâce à cette paix, qu'un seul corps : soyez-en recon-  
 « naissants. En toute action, parlez et agissez au nom du  
 « Seigneur Jésus Christ, en rendant par lui grâces à Dieu le  
 « Père »<sup>1</sup>.

Suivent d'autres conseils concernant la vie de famille.  
 « Femmes, soyez soumises à vos maris pour le Seigneur,  
 « c'est le devoir. Hommes, chérissez vos femmes et ne leur  
 « soyez pas désagréables. Enfants, obéissez à vos parents,  
 « car tel est le bon plaisir de Dieu. Pères, ne provoquez pas  
 « vos enfants à la révolte, afin de ne pas les décourager. Ser-  
 « viteurs, obéissez en tout à vos maîtres temporels. Ne servez  
 « pas parce qu'on vous voit, ni pour plaire aux hommes, mais  
 « en toute simplicité de cœur et par crainte de Dieu. Faites  
 « tout de bon cœur pour le Seigneur et non pour les hommes,  
 « sachant bien que vous recevrez du Seigneur la part d'héri-  
 « tage qui vous revient. Soyez les serviteurs de Jésus Christ.  
 « Celui qui commet l'injustice recevra le salaire de son iniquité,  
 « car Dieu ne fait pas de distinction entre les personnes.

1. Colossiens, III, 1-17.

« Maîtres, accordez aux serviteurs ce qui est juste et raisonnable, et rappelez-vous que vous aussi vous avez un maître « dans le ciel »<sup>1</sup>.

Deux derniers avis se rapportent à la prière et aux relations avec les païens. « Soyez assidus à la prière et consacrez vos veilles à l'action de grâces. Priez aussi pour nous, afin que Dieu ouvre la porte à notre parole pour annoncer le mystère du Christ à cause duquel je suis enchaîné, et me donne de le publier comme il convient à mon devoir de prédicateur. Conduisez-vous prudemment avec ceux du dehors. Rachetez le temps » autrefois perdu hors du service de Jésus Christ, « et que la grâce assaisonne toujours votre langage, afin que vous sachiez comment répondre à chacun »<sup>2</sup>. A Rome, même pendant sa captivité, l'apôtre aura d'assez grandes facilités pour annoncer l'Évangile aux gentils. Mais à Césarée son ministère est complètement paralysé et l'accès de sa prison n'est permis qu'à ses amis. Aussi demande-t-il qu'on prie pour que la liberté de prêcher lui soit rendue, si telle est la volonté du Seigneur.

Saint Paul termine sa lettre par quelques détails personnels et par les salutations accoutumées. « Tout ce qui me concerne personnellement vous sera raconté par Tychique, frère bien-aimé, fidèle ministre et mon compagnon dans le Christ. Je l'envoie vers vous précisément pour qu'il se rende compte de ce qui vous concerne et console vos cœurs, et avec lui le très cher Onésime, frère fidèle qui est un des vôtres. Ils vous feront savoir tout ce qui se passe ici ». Tychique était un des deux pasteurs de la province d'Asie qui avaient accompagné Paul à Jérusalem<sup>3</sup>. « Salut de la part d'Aristarque, mon compagnon de captivité, de Marc, cousin de Barnabé, au sujet duquel vous avez reçu des recommandations. S'il vient à vous, accueillez-le ». Marc se proposait donc, en retournant à Rome, de visiter quelques-unes des églises d'Asie. Il dut exécuter ce dessein l'année sui-

1. Colossiens, iii, 18-iv, 1.

2. Colossiens, iv, 2-6.

3. Voir plus haut, p. 258.

vante, lorsqu'il quitta l'église d'Alexandrie, et y laissa pour successeur Anianus, la septième année de Néron, par conséquent en 61<sup>1</sup>. Aristarque était venu de Thessalonique pour accompagner saint Paul à Jérusalem, comme Tychique. L'apôtre ajoute un autre salut « de la part de Jésus, appelé « Juste. Ce sont les seuls, parmi ceux de la circoncision, qui « m'aient aidé pour le règne de Dieu et m'aient consolé. « Salut, de la part d'Épaphras, qui est des vôtres. Ce serviteur de Jésus Christ est plein de sollicitude pour vous dans « ses prières, afin que vous restiez parfaits et tout entiers à la « volonté de Dieu. Je dois lui rendre ce témoignage qu'il se « donne beaucoup de peine pour vous et pour ceux qui sont « à Laodicée et à Hiérapolis. Salut de la part de Luc, le très « cher médecin, et de Démas. Saluez les frères qui sont à « Laodicée, ainsi que Nymphas et l'église qui est dans sa « maison. Quand vous aurez lu cette lettre, prenez soin de « la faire lire par l'église des Laodicéens, et vous, lisez celle « qui est pour les Laodicéens. Dites à Archippe: Prends « garde à bien remplir le ministère que tu as reçu au nom « du Seigneur ». Archippe avait probablement été chargé de veiller sur l'église de Colosses, en l'absence d'Épaphras. « Salut de ma main à moi, Paul. Souvenez-vous de mes « chaînes. Que la grâce soit avec vous. Amen »<sup>2</sup>.

Saint Paul mentionne à la fin de sa lettre aux Colossiens « le très cher Onésime » comme devant accompagner Tychique à Colosses. Cet Onésime est lui-même le sujet d'une lettre que l'apôtre joignit à la première, et qu'il adressa à Philémon, le riche et généreux chrétien. Un des esclaves païens de ce dernier, à la suite d'un délit commis dans la maison de son maître, s'était soustrait au châtement par la fuite. Errant de ville en ville, rencontré peut-être par Épaphras, il finit par arriver à Césarée, fut recommandé ou se recommanda lui-même à la bienveillance de Paul, ami de son maître, devint chrétien par les soins de l'apôtre et s'attacha avec

1. Eusèbe, *Chroniques*, livre II.

2. Colossiens, iv, 7-18.

reconnaissance au service du prisonnier. Cet esclave n'était autre qu'Onésime. Saint Paul, après l'avoir gardé à ses côtés un certain temps, le renvoyait maintenant à Philémon avec la touchante lettre qui suit :

« Paul, prisonnier de Jésus Christ, et le frère Timothée, au  
 « cher Philémon, notre coopérateur, à notre très chère sœur  
 « Appia, à Archippe, notre compagnon dans la lutte, et à  
 « l'église qui est dans ta maison, grâce et paix à vous au  
 « nom de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ. Je rends  
 « grâces à mon Dieu et ne cesse de faire mémoire de toi dans  
 « mes prières. J'ai entendu parler de ta charité, de ta fidélité  
 « à l'égard du Seigneur Jésus et de tous les saints, et de la  
 « libéralité que ta foi t'inspire dans l'accomplissement de  
 « toutes sortes de bonnes œuvres envers le Seigneur Jésus.  
 « Ta charité m'a causé beaucoup de joie et de consolation  
 « parce que, grâce à toi, frère, les cœurs des saints ont  
 « trouvé le repos. Aussi ai-je pleine assurance pour te com-  
 « mander en Jésus Christ ce qui est convenable. Pourtant  
 « c'est plutôt au nom de la charité, puisque tu es si chari-  
 « table, que je te supplie, moi, le vieux Paul, actuellement  
 « aux chaînes pour Jésus Christ.

« Je te supplie pour mon fils Onésime, que j'ai engendré  
 « dans mes chaînes. Naguère il ne t'était pas d'une grande  
 « utilité; mais à présent il est aussi utile à moi qu'à toi. Je  
 « te le renvoie. Reçois-le comme mes entrailles mêmes. J'avais  
 « voulu le garder auprès de moi, afin qu'à ta place il me  
 « serve dans les liens de l'Évangile; mais je n'ai rien voulu  
 « faire sans ton avis, afin que la bonne œuvre ne soit pas  
 « comme imposée, mais toute volontaire. S'il s'est éloigné de  
 « toi pour un temps, c'est peut-être afin que tu le reçoives  
 « pour toujours, non plus comme esclave, mais au lieu  
 « d'esclave comme un frère très cher surtout à moi. Combien  
 « plus te le deviendra-t-il, et selon la chair et dans le Seigneur!  
 « Si donc tu me tiens pour ami, accueille-le comme moi-  
 « même. S'il t'a causé quelque dommage et s'il a quelque  
 « dette, regarde-moi comme responsable, moi Paul, qui  
 « écris de ma propre main; je te le rendrai, car je ne veux

« pas te dire que tu te dois toi-même à moi. Oui, frère, rends-  
 « moi ce service pour le Seigneur, console mon cœur dans  
 « le Seigneur. Je t'écris assuré de ton obéissance, sachant bien  
 « que tu feras encore davantage que je ne dis.

« Prépare-moi aussi un logement, car j'espère que, grâce  
 « à vos prières, je vous serai rendu. Salut de la part d'Épaphras,  
 « mon compagnon de captivité dans le Christ Jésus, de la part  
 « de Marc, d'Aristarque, de Démas et de Luc, mes collabora-  
 « teurs. Que la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit avec  
 « ton esprit »<sup>1</sup>.

Philémon ne put résister à une requête aussi autorisée et aussi affectueuse. Il accueillit Onésime avec bienveillance et, suivant le vœu de l'apôtre, « il fit encore davantage » et lui rendit la liberté. Par cette épître, l'Église prend position dans la question de l'esclavage, alors si palpitante à cause du nombre effroyable des esclaves dans le monde grec et romain. Au lieu de proclamer brusquement le grand principe naturel et évangélique du droit de tout homme à être libre, à ne pouvoir devenir la propriété d'aucun autre, au lieu d'appeler subitement les esclaves à l'affranchissement, avant de les avoir formés à l'usage de la liberté, au lieu d'imposer aux maîtres le brusque renoncement aux services que leur rendaient des hommes voués de naissance à la servitude, l'Église procéda avec lenteur et prudence, de manière à ne pas compromettre par une intervention hâtive le succès d'une réforme indispensable. Elle commença par gagner à Jésus Christ le plus d'esclaves qu'elle put, afin d'adoucir par la patience le sort de ces malheureux, la plupart inconscients de leur dégradation, et de réjouir leur vie présente par la certitude d'une compensation éternelle. C'est pourquoi, dans sa lettre aux Colossiens, saint Paul a recommandé aux serviteurs l'obéissance consciencieuse en vue de plaire à Dieu. En même temps, les maîtres eux-mêmes ont été conviés à prendre rang dans la société chrétienne, et sans les obliger tout d'abord à délivrer tous leurs esclaves, on leur a fait comprendre que ceux-ci étaient

1. Philémon, 1-25.

des hommes comme eux, rachetés comme eux, frères de Jésus Christ au même titre qu'eux. Les inégalités sociales ont ainsi perdu peu à peu ce qu'elles avaient de contraire aux lois de la nature et, sans péril pour les institutions, sans aucun trouble causé à la paix du monde, l'Évangile a fini par abolir, grâce à la douceur, à la force et à la continuité de son influence, cet esclavage dont la sagesse païenne avait à peine soupçonné l'odieuse iniquité.

La peinture qu'Épaphras lui avait faite de l'état des esprits à Colosses, donna lieu à saint Paul de penser que les églises voisines devaient, elles aussi, subir les mêmes influences. En même temps que les deux lettres précédentes, il en écrivit donc une troisième. Celle-ci paraît être une sorte de circulaire adressée aux différentes agglomérations chrétiennes de la province d'Asie. On n'y trouve ni allusions personnelles ni salutations finales. L'apôtre suppose que plusieurs des destinataires ne le connaissent pas et ont été évangélisés par d'autres. Cette lettre est peut-être celle dont il parle aux Colossiens, quand il leur recommande de lire l'épître qu'il envoie aux Laodicéens. Mais c'est là une simple conjecture. De Laodicée elle dut être portée à Hiérapolis, à Philadelphie, à Sardes, à Smyrne et dans les autres villes de la province. Quand plus tard on fit le recueil des épîtres de saint Paul, on prit l'exemplaire de la circulaire destiné à Éphèse ou demeuré dans les archives de cette église ; de là le nom d'épître aux Éphésiens que porte aujourd'hui cette circulaire, alors que, s'il se fût adressé aux seuls Éphésiens qui le connaissaient si bien, l'apôtre eût écrit tout différemment. La lettre, il est vrai, est envoyée « à tous les saints qui sont à Éphèse ». Mais ces derniers mots, « à Éphèse », ne se lisent pas dans les principaux manuscrits anciens, ce qui semble favoriser la supposition d'un écrit adressé à plusieurs églises à la fois. Quels que soient du reste les destinataires de l'épître, les enseignements qu'elle renferme convenaient à tous les chrétiens d'Asie Mineure.

Dans cette lettre, saint Paul répète d'une manière générale

ce qu'il a déjà écrit aux Colossiens en particulier. Les deux épîtres sont contemporaines, destinées à des églises voisines les unes des autres, et inspirées par le même désir de raffermir la foi des fidèles en la divinité et la prééminence de Jésus Christ ; il est donc naturel quelles offrent beaucoup de traits communs.

« Béni soit Dieu, le Père de Notre Seigneur Jésus Christ », dit saint Paul en commençant, « lui qui du haut du ciel nous  
 « a comblés par le Christ de toute bénédiction spirituelle.  
 « C'est en lui qu'il nous a choisis dans son amour avant la  
 « constitution du monde, pour qu'en sa présence nous soyons  
 « saints et sans tache. Il nous a prédestinés à être par Jésus  
 « Christ ses fils adoptifs, conformément au décret de sa  
 « volonté, pour l'honneur et la gloire de sa grâce, dont il nous  
 « a fait don par son Fils bien-aimé. C'est par le sang de  
 « celui-ci que nous obtenons la rédemption et la rémission  
 « de nos péchés. Tel est l'effet de la munificence de sa grâce :  
 « elle a surabondé en nous et nous a donné la sagesse et la  
 « prudence. Dieu voulut ainsi nous révéler le secret dessein de  
 « sa volonté toute spontanée : il avait résolu, quand serait  
 « accomplie la plénitude des temps, de tout restaurer par le  
 « Christ, ce qui est aux cieux comme ce qui est sur la terre.  
 « Par lui et en lui nous avons eu le bonheur d'être appelés et  
 « prédestinés, en vertu du décret de celui qui fait toutes  
 « choses au gré de sa volonté. Il veut ainsi que nous célé-  
 « brions sa gloire, nous qui avons commencé par espérer  
 « dans le Christ. Quand vous avez entendu la parole de  
 « vérité et l'Évangile du salut, c'est en lui que vous avez cru,  
 « par lui que vous avez reçu le caractère de l'Esprit-Saint  
 « qu'il avait promis. Cet Esprit est le gage de notre héritage  
 « et il assure le salut de ceux qu'il s'est acquis, pour le  
 « triomphe de sa gloire.

« Apprenant la foi que vous avez au Seigneur Jésus, et  
 « votre charité envers tous les saints, je ne cesse de rendre  
 « grâces à votre sujet et de faire mémoire de vous dans mes  
 « prières, afin que Dieu, le glorieux Père de Notre Seigneur  
 « Jésus-Christ, vous donne l'esprit de sagesse et d'illumina-



« tion pour le connaître. Quand cette lumière éclairera  
 « les yeux de votre cœur, vous comprendrez ce que votre  
 « vocation doit vous faire espérer, quelle gloire Dieu donnera  
 « à ses saints en héritage, et quelle est la puissance surémi-  
 « nente de son action en nous qui avons la foi à cette puis-  
 « sance de son action »<sup>1</sup>.

Dans l'ordre spirituel, tout est véritablement restauré par le Christ. C'est lui qui, pour l'âme régénérée, est la cause unique de la vocation, de la foi, de toutes les grâces reçues, de la persévérance finale, de la récompense suprême. Mais l'action exercée par Dieu au moyen de Jésus Christ se continue maintenant par l'Église, qui est le corps constitué et vivant dont le Christ est la tête. L'action divine se perpétue ainsi au milieu des hommes. Elle a commencé par « s'exercer  
 « sur le Christ, pour le ressusciter d'entre les morts et le  
 « placer à la droite de Dieu dans le ciel, au-dessus de toute  
 « créature, principauté, puissance, vertu, domination, tout  
 « être qui a un nom dans ce monde présent ou dans le monde  
 « à venir. Dieu a tout mis sous ses pieds, et il l'a établi  
 « chef sur toute l'Église; celle-ci est son corps, et elle com-  
 « plète celui qui trouve en tous la perfection de sa pléni-  
 « tude »<sup>2</sup>. Le chrétien, enfant de l'Église, est par là même membre de Jésus Christ, qui agit en lui par sa grâce. En vertu de cette union, Jésus Christ associe au mérite de ses actes personnels tous les actes surnaturels que le fidèle opère par son influence. Ceux qui sont maintenant chrétiens vivaient auparavant au caprice des convoitises de la chair.  
 « Mais Dieu est riche en miséricorde, et dans l'excès de ten-  
 « dresse avec lequel il nous aime, nous qui étions morts  
 « par nos péchés, il nous a fait revivre dans le Christ dont  
 « la grâce nous a sauvés; avec lui il nous a ressuscités et nous  
 « a fait asseoir dans les cieux ». L'apôtre ne se lasse pas de le redire : nous devons tout à Jésus Christ; « nous sommes son  
 « ouvrage, nous avons été créés dans le Christ Jésus, pour  
 « accomplir les bonnes actions que Dieu nous a préparées »,

1. Éphésiens, 1, 3-19.

2. Éphésiens, 1, 20-23.

et en vue desquelles il nous a donné la grâce qui prévient, invite et soutient la volonté. Par cette grâce commune à tous, il a uni dans la paix et la charité deux peuples autrefois ennemis, le peuple juif et le peuple païen. « Vous n'êtes donc  
« plus des hôtes et des étrangers, vous êtes les concitoyens  
« des saints, vous êtes de la famille de Dieu, établis sur le  
« fondement des apôtres et des prophètes. Jésus Christ est  
« la pierre angulaire et principale, sur laquelle repose toute  
« la construction appelée à grandir pour devenir le temple  
« saint du Seigneur »<sup>1</sup>.

Enfin, dans cette Église par le moyen de laquelle les fidèles ne font qu'un même corps avec Jésus Christ, les apôtres sont établis dispensateurs des dons divins. Paul a aussi cette mission. « A moi », dit-il, « le plus petit de tous les saints, a  
« été donnée cette grâce de faire connaître les inépuisables  
« richesses du Christ. Aussi je demande que les tribulations  
« que j'endure pour vous ne vous causent pas de défaillance,  
« car elles sont votre gloire. Dans ce but, je fléchis les ge-  
« noux devant le Père de Notre Seigneur Jésus Christ, de  
« qui toute paternité reçoit son nom au ciel et sur la terre.  
« Qu'il vous accorde, dans sa glorieuse libéralité, d'être  
« fortifiés dans votre vie intérieure par la puissance de son  
« Esprit. Que le Christ habite dans vos cœurs par la foi,  
« afin qu'enracinés et établis dans la charité, vous puissiez  
« en comprendre avec tous les saints la largeur et la longueur,  
« l'élévation et la profondeur. Connaitre cette charité du  
« Christ, c'est la science suréminente. Soyez remplis de cette  
« plénitude divine »<sup>2</sup>.

Passant ensuite aux conseils pratiques, saint Paul indique la conduite qui convient à un membre de l'Église. « Moi qui  
« suis enchaîné pour le Seigneur, je vous conjure de rendre  
« votre conduite digne de votre vocation. En toute humilité,  
« douceur et patience, supportez-vous charitablement les  
« uns les autres, préoccupés d'assurer l'unité d'esprit par le

1. Éphésiens, II, 4-21.

2. Éphésiens, III, 8-19.

« lien de la paix. Ne faites qu'un seul corps, un seul esprit,  
 « puisque votre vocation vous appellé à une même espérance,  
 « et qu'il n'y a qu'un seul Seigneur, une foi, un baptême, un  
 « seul Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous, et par-  
 « tout et en nous tous. A chacun d'entre nous a été dépar-  
 « une grâce proportionnée au don que nous a assigné le  
 « Christ. Il a fait les uns apôtres, les autres prophètes, ceux-  
 « ci évangélistes, ceux-là pasteurs et docteurs, afin que ce  
 « ministère ait pour effet de produire des saints, d'édifier le  
 « corps du Christ, et de nous faire arriver tous à l'unité de  
 « la foi, à la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme  
 « parfait et à la force de l'âge selon le Christ. Alors nous ne  
 « serons plus comme des enfants, flottant et ballottés à tout  
 « vent de doctrine, par la malice des hommes et la ruse qui  
 « cherche à faire tomber dans l'erreur. Pratiquant la vérité  
 « dans la charité, nous croîtrons de toute manière en celui  
 « qui est notre chef, le Christ ». Par cette conduite, le chrétien  
 évitera les vices familiers à ceux qui vivent selon le monde et  
 répondra aux grâces de Dieu. » Ne contristez pas le Saint-  
 « Esprit de Dieu, qui vous a marqués pour le jour de la ré-  
 « demption ». Rien ne le contristerait davantage que les  
 infractions à la charité fraternelle. « Soyez donc les uns  
 « pour les autres bienveillants, miséricordieux, vous par-  
 « donnant mutuellement comme Dieu vous a pardonné  
 « dans le Christ. Soyez les imitateurs de Dieu, comme  
 « des enfants bien-aimés. Conduisez-vous avec charité, à  
 « l'exemple du Christ qui nous a aimés et qui s'est livré  
 « pour nous, en s'offrant à Dieu comme une victime d'agréable  
 « odeur »<sup>1</sup>.

L'apôtre dit encore un mot des devoirs de famille, ainsi  
 qu'il a fait dans la lettre aux Colossiens. « Que les femmes  
 « soient soumises à leurs maris comme au Seigneur. Car  
 « l'homme est le chef de la femme, comme le Christ est le  
 « chef de l'Église; en lui est le salut de tout le corps. De  
 « même que l'Église est soumise au Christ, que les femmes

1. Éphésiens, iv, 1-v, 2.

« soient donc en tout soumises à leurs maris. Hommes, chérissez vos épouses comme le Christ a aimé son Église et s'est livré pour elle, afin de la sanctifier, de la purifier par le baptême de l'eau et la parole de vie, et de s'acquérir à lui-même une Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de pareil, mais sainte et immaculée ». Telle est la loi imposée aux époux. Leur union revêt ainsi le caractère d'un sacrement, c'est-à-dire d'un engagement mystérieux et sacré, et « ce sacrement est grand, à cause du Christ et de l'Église<sup>1</sup> ».

Après avoir ajouté quelques recommandations sur les devoirs des enfants et des serviteurs, saint Paul termine par ces encouragements : « Frères, soyez forts dans le Seigneur, par la puissance de sa vertu. Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les embûches du démon. Nous n'avons pas à lutter en effet contre des êtres de chair et de sang, mais contre les princes et les puissances qui gouvernent ce monde de ténèbres, c'est-à-dire contre les esprits malins qui sont au-dessus de nous. Prenez l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister aux jours mauvais et vous maintenir parfaits en tout. Debout donc, la ceinture de la vérité autour des reins, la cuirasse de la justice pour vous couvrir et les sandales aux pieds, pour que vous soyez prêts au service de l'Évangile de paix. Soyez toujours munis du bouclier de la foi, à l'aide duquel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du méchant ; portez aussi le casque du salut et le glaive spirituel qui est la parole de Dieu.

« Ne cessez point de prier et de supplier en esprit ; soyez assidus à ce devoir dans vos veilles et priez pour tous les saints. Priez aussi pour moi, afin qu'il me soit permis de parler en toute assurance, pour publier le mystère de l'Évangile dont je suis le mandataire jusque dans les fers, et que j'aie le courage d'en parler comme je dois le faire. Vous voudrez savoir ce qui me concerne et ce que je fais : Tychique, mon très cher frère et fidèle ministre du Seigneur,

1. Éphésiens, vi, 22-32.

« vous le racontera. Je vous l'envoie précisément pour que  
« vous sachiez quelle est notre situation, et que vos cœurs soient  
« consolés.

« Paix aux frères, charité et foi, de la part de Dieu et du  
« Seigneur Jésus Christ. Que la grâce soit avec tous ceux qui  
« aiment Notre Seigneur Jésus Christ sans défaillance.  
« Amen »<sup>1</sup>.

Tychique partit de Césarée avec Onésime et les trois lettres.  
Il laissa les deux premières à Colosses et remit Onésime à  
Philémon. Puis, muni de la troisième lettre, il la porta à ses  
différents destinataires et donna sur la captivité de Paul les  
détails qu'on réclamait de lui.

1. Éphésiens, vi, 10-24.





## CHAPITRE XII.

### L'APPEL A CÉSAR.

Saint Paul devant Festus. — Saint Paul devant le roi Agrippa. — Discours de l'apôtre. — Conclusion de l'affaire à Césarée.

La captivité de l'apôtre durait « depuis deux ans, quand « Félix reçut pour successeur Porcius Festus. Dans l'intention « de plaire aux Juifs, il laissa Paul en prison »<sup>1</sup>. Le départ de Félix fut salué avec joie par les Juifs de Palestine, surtout par ceux de Césarée. Ces derniers, si maltraités par le procureur dans leur discussion avec les Syriens, envoyèrent aussitôt les principaux d'entre eux à Rome pour accuser Félix. Celui-ci s'y attendait, et c'est pour chercher à apaiser les rancunes des Juifs qu'il laissait Paul en prison. Cette injuste concession ne suffit pas à désarmer ses adversaires, assurés de l'appui de Poppée, prosélyte juive devenue la femme de Néron. Ils auraient réussi à le faire condamner, si le frère de Félix, Pallas, encore à la cour, n'eût eu assez de crédit pour obtenir qu'il fût acquitté. De leur côté, les plus notables Syriens de Césarée s'étaient aussi rendus à Rome. Par l'entremise de Burrhus, ancien précepteur de l'empereur, et à ce moment

1. Actes, xxiv, 27.

son ministre, qu'ils gagnèrent à prix d'argent, ils obtinrent un décret qui privait les Juifs de leur ville du droit de cité. Ces derniers se trouvèrent donc plus maltraités qu'auparavant et sentirent leur haine grandir de plus en plus contre l'autorité romaine<sup>1</sup>.

« Festus arriva dans la province et, trois jours après, monta  
« de Césarée à Jérusalem. Les princes des prêtres et les prin-  
« cipaux d'entre les Juifs vinrent le trouver » pour lui présenter  
leurs devoirs, et dès cette première entrevue ils lui parlèrent  
« contre Paul. Ils le prièrent et lui demandèrent en grâce de  
« le faire ramener à Jérusalem. Ils avaient en effet l'intention  
« de dresser une embuscade pour le faire périr en route ». Ainsi deux ans de prison subis par l'apôtre ne suffisaient pas à la haine implacable de ses ennemis. Leur fureur, aussi active qu'au premier jour, saisissait la première occasion pour circonvenir le nouveau procureur et se ménager, sous le prétexte hypocrite de la justice, le moyen de mettre à mort le prédicateur de l'Évangile. Renseigné sommairement sur cette affaire pendant son court passage à Césarée, et n'ignorant pas que son premier devoir était de se défier des Juifs, « Festus  
« répondit que Paul était gardé à Césarée et que lui-même  
« allait repartir bientôt. Que les principaux d'entre vous, ajouta-  
« t-il, descendent en même temps, et si cet homme est cou-  
« pable de quelque chose, qu'ils l'accusent.

« Il ne passa parmi eux que huit ou dix jours et descendit  
« à Césarée. Dès le lendemain, il prit place à son tribunal et  
« fit amener Paul. Sitôt qu'on l'eut fait comparaître, les Juifs  
« qui étaient descendus de Jérusalem l'entourèrent et formu-  
« lèrent contre lui de graves accusations, qu'ils furent du  
« reste incapables de prouver. Paul exposa sa défense en cet  
« ordre : Je n'ai rien commis ni contre la loi des Juifs, ni  
« contre César. Festus, qui voulait plaire aux Juifs, prit la  
« parole et dit à Paul : Veux-tu monter à Jérusalem, et là  
« être jugé sur ces choses devant moi? Paul répondit : Je  
« suis devant le tribunal de César, c'est là que je dois être

1. Josèphe, *Antiquités*, XX, VIII, 9.

« jugé. Je n'ai causé aucun dommage aux Juifs, comme tu le sais très bien. Si j'ai causé quelque dommage ou si j'ai commis un crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir ; mais s'il n'y a rien de vrai dans leurs accusations contre moi, personne ne peut me livrer à eux. J'en appelle à César. »

Le procureur ne comptait sans doute pas que les accusateurs de Paul descendraient avec lui jusqu'à Césarée. Quand il les vit se présenter à son tribunal, il comprit jusqu'où pouvait aller leur acharnement. Il ne voulait pas inaugurer son administration par un refus absolu, qui lui eût aliéné les esprits des membres du sanhédrin. C'est pour cette raison qu'il demanda publiquement à Paul s'il consentait à retourner à Jérusalem pour y être jugé sous ses yeux. Son tribunal en effet ne pouvait être dessaisi de la cause contre le gré de l'accusé qui, en sa qualité de citoyen romain, avait droit à la protection des lois et des magistrats de l'empire. Paul connaissait trop les sentiments des Juifs à son égard et leurs intentions homicides, pour consentir à un retour devant le sanhédrin. Il établit nettement les preuves de son innocence ; puis, pour couper court à toute tentative nouvelle, échapper à l'inaction de sa prison à Césarée, et s'acheminer enfin sur Rome, qui était alors le but de tous ses désirs, il en appela à César. Cet appel suspendait immédiatement l'exercice de toute juridiction subalterne, et nul ne pouvait en empêcher l'effet. Le procureur se trouvait en conséquence obligé de diriger son prisonnier sur Rome, aussitôt que le voyage serait possible.

« Alors Festus en conféra avec son conseil », et le résultat de la délibération fut que l'appel ne pouvait être décliné. Dans le cas de Paul en effet, il n'y avait ni flagrant délit ni urgence à appliquer le châtiment. Obligé d'en passer par la volonté de l'appelant, Festus « répondit : Tu en as appelé à César, tu iras à César »<sup>1</sup>. Il ne s'agissait plus que de trouver une occasion pour faire embarquer le prisonnier.

« Quelques jours s'étaient écoulés, quand le roi Agrippa et Bérénice descendirent à Césarée pour saluer Festus. » Le

1. Actes, xxv, 1-12.



prince résidait à Chalcis, au nord de la Palestine, entre Damas et la mer. Trop jeune pour gouverner un royaume à la mort de son père Hérode Agrippa I, il avait d'abord été retenu à Rome durant quelques années, puis renvoyé par Claude à Chalcis, pour régner sur une faible partie des provinces confiées jadis à son père. Claude et plus tard Néron avaient agrandi ce petit royaume, en y ajoutant quelques contrées avoisinantes et plusieurs villes de Galilée. Le prince portait le titre de roi. Il jouissait du droit d'exercer la surveillance sur le temple de Jérusalem et de nommer les grands-prêtres ; mais il ne possédait aucun pouvoir sur la Judée. Comme il avait à se rencontrer à Jérusalem avec le procurateur, à l'occasion des fêtes de la Pâque, et que son autorité sur le temple devait nécessairement s'appuyer sur le concours de la garnison de l'Antonia, Agrippa se hâta d'aller présenter ses devoirs à Festus, dès le retour du nouveau gouverneur à Césarée.

Bérénice, sœur d'Agrippa II, était la fille aînée d'Hérode Agrippa I. Elle fut d'abord l'épouse de son oncle, Hérode de Chalcis. A la mort de ce dernier en 48, elle alla vivre à Rome auprès de son frère. Mais sa conduite donna lieu à de tels soupçons que, pour y échapper, elle persuada à Polémon, roi de Cilicie, de recevoir la circoncision et ensuite de devenir son époux. Polémon la prit à cause de sa fortune. Mais l'union ne tarda guère à être rompue, et Bérénice retourna près de son frère, à Chalcis<sup>1</sup>. Quelques années après, cette princesse devait encore faire parler d'elle, à cause de l'influence qu'elle réussit à exercer sur Vespasien et sur son fils Titus. Quand, à Rome, ce dernier dut se séparer d'elle, ce fut de part et d'autre à contre-cœur<sup>2</sup>. Saint Paul allait donc se trouver en face d'un prince et d'une princesse qui rappelaient assez, à la cruauté près, les persécuteurs de saint Jean-Baptiste, Hérode Antipas et Hérodiade.

Arrivés à Césarée, Agrippa et Bérénice « y demeurèrent un certain nombre de jours. Festus parla de Paul au roi. Il y « a ici, lui dit-il, un prisonnier laissé par Félix. Quand je fus

1. Josèphe, *Antiquités*, XX, vii, 3.

2. Suétone, *Titus*, 7.

« à Jérusalem, les princes des prêtres et les anciens des Juifs  
« vinrent me trouver à son sujet. Ils réclamaient contre lui  
« une condamnation. Je leur ai répondu : Il n'est pas dans les  
« habitudes des Romains de condamner un homme avant que  
« l'accusé n'ait été mis en présence de ses accusateurs et n'ait  
« eu le moyen de se défendre, pour se disculper de ce dont on  
« l'accuse. Ils se rendirent ici sans plus tarder, et dès le len-  
« demain je pris place au tribunal et ordonnai de faire compa-  
« raître cet homme. Quand ils furent devant lui, ses accusa-  
« teurs n'alléguèrent aucun des motifs de condamnation aux-  
« quels je m'attendais. Mais ils élevèrent contre lui je ne sais  
« quelle discussion à propos de leur superstition et d'un certain  
« Jésus qui est mort, mais que Paul prétendait être vivant.  
« Ne sachant que faire en face d'une pareille question, je lui  
« parlai d'aller à Jérusalem, s'il le voulait, et là d'être jugé  
« sur ce point. Mais Paul en appela, afin d'être réservé au juge-  
« ment d'Auguste. J'ai donc ordonné de le garder, jusqu'à ce  
« que je l'envoie à César ». En somme, le procureur se ren-  
dait très bien compte de la nature du débat, et la manière dont  
il le résume nous montre que saint Paul restait fidèle à la  
tactique qui lui avait si bien réussi au sanhédrin et ensuite au  
tribunal de Félix : affirmer nettement la résurrection, au sujet  
de laquelle pharisiens et saducéens étaient irrémédiablement  
divisés, et prouver par là que les juges devant lesquels on  
voulait le faire comparaître ne pouvaient même pas s'entendre  
entre eux sur la question en litige. En même temps l'apôtre  
profitait de l'occasion pour parler de Jésus Christ et publier  
sa résurrection, qui était la base inébranlable de la foi nouvelle.  
Incapable de saisir ces questions si nouvelles pour lui, Festus  
en comprenait cependant assez pour savoir que son prisonnier  
n'était pas un homme dangereux. Son prédécesseur Pilate  
n'avait voulu voir en Notre Seigneur qu'un homme à utopies  
singulières, mais parfaitement innocent de tous les forfaits  
dont l'accusait le sanhédrin. Festus raisonnait de même à  
propos de Paul. Le cas lui parut pourtant assez intéressant  
à examiner, pour qu'il en dît un mot à son royal visiteur.

« Agrippa dit à Festus : Je voudrais bien, moi aussi, entendre

« cet homme. — Demain, répondit Festus, tu l'entendras ». Le roi connaissait certainement Paul de réputation. Dans son court séjour à Tarse, auprès de Polémon, Bérénice elle aussi n'était pas sans avoir appris quelque chose à son sujet. Agrippa désira voir Paul, comme Hérode Antipas avait désiré voir Jésus ; le procureur Pilate avait envoyé le Sauveur au roi de Galilée : son successeur fit comparaître l'apôtre devant cet autre Hérode.

En conséquence, « le lendemain Agrippa et Bérénice vinrent « en grande solennité et entrèrent dans la salle d'audience avec « les tribuns et les principaux personnages de la ville. Sur « l'ordre de Festus, Paul fut amené. Festus prit la parole : « Roi Agrippa et vous tous qui êtes ici présents avec nous, « voici cet homme au sujet duquel toute la multitude des Juifs « m'a interpellé tant à Jérusalem qu'ici même, requérant à « grands cris qu'on ne le laissât pas vivre davantage. De mon « côté je me suis rendu compte qu'il n'a rien commis qui mérite « la mort. Mais comme il en a appelé à Auguste, j'ai décidé de le « lui envoyer. Pourtant je n'ai rien de précis à écrire au prince « à son sujet. C'est pour cela que je l'ai fait comparaître devant « vous, et surtout devant toi, roi Agrippa, afin qu'après examen « j'aie quelque chose à écrire. Il me paraît en effet déraisonnable « d'envoyer un prisonnier sans indiquer ce dont on l'accuse »<sup>1</sup>.

En convoquant cette réunion, Festus n'a pas eu la pensée de faire juger Paul par Agrippa. Il s'agit seulement d'un acte de courtoisie à accomplir en faveur de ce dernier ; car, après l'appel, aucun juge ne peut plus connaître de l'affaire. Pour se mettre en règle avec la loi, le procureur avertit l'auditoire que le but de la séance n'est pas de juger l'accusé, mais seulement de préciser la nature des charges qui pèsent sur lui.

« Agrippa dit alors à Paul : Tu as la parole pour ta défense ». Le Seigneur avait dit que Paul aurait à annoncer son nom « devant les nations, devant les rois et devant les enfants d'Israël »<sup>2</sup>. L'apôtre se souvint des termes de sa mission et,

1. Actes, xxv, 13-17.

2. Actes, ix, 15.

sans se laisser déconcerter par l'imprévu ni par la solennité de l'audience, il entreprit sa défense avec l'intention de prêcher Jésus Christ au prince juif et aux assistants. « Étendant la main, Paul commença à rendre compte de sa conduite :

« Ayant à répondre à toutes les accusations portées contre moi par des Juifs, roi Agrippa, je m'estime heureux d'avoir à le faire aujourd'hui devant toi, surtout parce que tu connais parfaitement les coutumes et les questions qui intéressent les Juifs. Je t'en conjure donc, écoute-moi patiemment.

« Ce que fut ma vie depuis ma jeunesse, passée dès le début au milieu de ma nation à Jérusalem, tous les Juifs le savent. Ils me connaissent depuis le commencement et, s'ils le voulaient, ils pourraient rendre témoignage que, fidèle à la secte la plus régulière de notre religion, j'ai vécu en pharisien. Si maintenant me voici soumis à un jugement, c'est parce que j'espère en la promesse que Dieu a faite à nos pères, et dont nos douze tribus attendent l'accomplissement, en servant Dieu nuit et jour. Cette espérance, ô roi, voilà la cause des accusations des Juifs contre moi. Pourquoi donc », leur ai-je dit, « déclare-t-on incroyable parmi vous que Dieu ressuscite les morts ?

« Pour moi, je m'étais cru d'abord obligé à tout entreprendre contre le nom de Jésus de Nazareth. J'ai agi en conséquence à Jérusalem et j'ai enfermé moi-même dans les prisons un grand nombre de saints, sur le pouvoir que j'en avais reçu des princes des prêtres. Quand on les mettait à mort, j'y donnais mon assentiment. Je ne cessais de les châtier dans toutes les synagogues et je les obligeais à blasphémer. Dans ma fureur croissante contre eux, je les poursuivais jusque dans les villes étrangères. Dans ce but, je me rendais à Damas avec l'agrément et les pleins pouvoirs des princes des prêtres, lorsqu'au milieu du jour je vis sur le chemin, ô roi, une lumière plus resplendissante que celle du soleil; elle m'entourait ainsi que tous ceux qui m'accompagnaient. Tous nous étions tombés à terre. J'entendis alors une voix qui me disait en langue hébraïque :

« Paul, Paul, pourquoi me persécutes-tu ? Il t'est bien dur de  
 « regimber contre l'aiguillon. Je répondis : Qui êtes-vous,  
 « Seigneur ? Le Seigneur reprit : Je suis Jésus que tu persé-  
 « cutes. Mais lève-toi et tiens-toi sur tes pieds. Je t'ai apparu  
 « pour te constituer le ministre et le témoin des choses que  
 « tu as vues, et de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai,  
 « quand je te délivrerai de ton peuple et des gentils. C'est  
 « parmi ceux-ci que je t'envoie maintenant pour leur ouvrir  
 « les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la  
 « lumière et de la puissance de Satan à Dieu, qu'ils obtiennent  
 « la rémission des péchés et une part entre les saints, par la  
 « foi qu'ils auront en moi.

« Je me gardai bien, roi Agrippa, de résister à la vision  
 « céleste. Je me mis à annoncer d'abord à ceux de Damas,  
 « puis à Jérusalem, dans tout le pays de Judée et parmi les  
 « nations, qu'on ait à faire pénitence et à se convertir au Sei-  
 « gneur, en accomplissant de dignes œuvres de repentir. Voilà  
 « pour quelle raison les Juifs me saisirent pendant que j'étais  
 « dans le temple et cherchèrent à me mettre à mort. Mais  
 « aidé du secours de Dieu, me voici encore là aujourd'hui, et je  
 « rends témoignage à chacun, petit et grand, ne prêchant rien  
 « que ce que les prophètes et Moïse ont prédit comme devant  
 « arriver, à savoir : que le Christ doit souffrir, ressusciter le  
 « premier d'entre les morts et annoncer la lumière au peuple  
 « et aux gentils »<sup>1</sup>.

Jusque là, saint Paul avait procédé avec une habileté parfaite. S'adressant surtout au prince juif, il s'était appliqué à démontrer tout ce qu'il y avait de logique dans sa propre conduite : d'abord zélé pharisien, attendant le Rédempteur comme tous ses compatriotes, il se refusait à croire que Jésus fût celui que Dieu envoyait, et il poussait la fureur jusqu'à persécuter violemment ceux qui pensaient autrement que lui. Tout d'un coup ses idées et sa conduite avaient pris une direction opposée. C'est que Jésus lui-même venait de lui

1. Actes, xxvi, 1-23.

apparaître vivant et glorieux, et de lui confier une mission à remplir vis-à-vis des juifs et des gentils. Pour Agrippa, comme pour les autres Juifs, la question se réduisait donc à ceci : Jésus est-il ressuscité, prouvant par là qu'il est Dieu? Paul répondait oui, parce qu'il l'avait vu vivant, plusieurs années après sa mort. Sa réponse affirmative et le retentissement qu'il lui donnait par ses prédications à travers le monde constituaient le seul grief des Juifs contre lui. Or ce grief portait à faux. Les Juifs, instruits par Moïse et les prophètes, attendaient leur Messie; ils croyaient que ce Messie devait venir tandis que Paul croyait qu'il était déjà venu, et venu dans les conditions prévues par les prophètes.

Il allait aborder cette démonstration quand le procureur, qui ne comprenait rien à ces sortes de questions, s'imagina qu'Agrippa n'y prenait pas plus d'intérêt que lui. Par déférence pour son hôte et pour l'assistance, il interrompit Paul aussitôt qu'il eut fait mention de la résurrection des morts. « Tandis que celui-ci parlait de ces choses, en expliquant sa « conduite, Festus lui dit à haute voix : Tu déraisonnes, « Paul, ton grand savoir te mène à la folie. — Je ne déraisonne pas, excellent Festus, répliqua Paul, et je ne dis rien « que de vrai et de sensé. Le roi est instruit de ces choses et « j'en parle devant lui avec assurance. J'estime qu'il n'en « ignore absolument rien, car aucune ne s'est passée dans le « secret. Crois-tu aux prophètes, roi Agrippa? Tu y crois, je « le sais ». Le roi, pris directement à partie, n'osa pas sans doute faire devant le procureur et les tribuns une profession de foi qui eût excité le sourire de ces païens. « Agrippa dit à « Paul : Pour un peu, tu vas me persuader de devenir chrétien ! « — Non seulement pour un peu, reprit Paul, mais pour « beaucoup je souhaite devant Dieu que toi d'abord, et aussi « tous ceux qui m'entendent deviennent aujourd'hui tels que « je suis, à l'exception de ces liens », ajouta-t-il en tendant ses mains enchaînées.

Cette scène et les dernières paroles de [Paul émurent et embarrassèrent Agrippa. Il jugea prudent de ne pas poursuivre plus loin. « Le roi se leva donc et avec lui le procura-

« teur, Bérénice et ceux qui avaient pris place auprès d'eux.  
« Lorsqu'ils se furent retirés, ils s'entretinrent ensemble.  
« Cet homme, disaient-ils, n'a rien fait qui mérite la mort  
« ni les fers. Agrippa ajouta à Festus : Cet homme pouvait  
« être remis en liberté, s'il n'en avait pas appelé à César »<sup>1</sup>.

Saint Paul n'avait pas réussi à faire accepter la lumière de l'Évangile par Agrippa, ce survivant d'une race si hostile à l'œuvre du Sauveur. Mais du moins Festus était fixé sur les termes dans lesquels il devait rédiger son rapport : rien à reprocher légalement au prisonnier détenu pendant deux ans par Félix ; ses accusateurs eux-mêmes ne pouvaient articuler aucun grief précis contre lui ; mais il en avait appelé à Rome avant d'être absous par Festus ; on l'envoyait donc au tribunal de l'empereur.

1. Actes, xxvi, 24-32.





## CHAPITRE XIII

### LE VOYAGE ET LE SÉJOUR A ROME

De Césarée en Crète. — Le naufrage. — Séjour à Malte. — Arrivée en Italie.  
— Saint Paul à Rome. — Épître aux Philippiens. — Nouvelles de Rome.  
— Exhortation à l'imitation du Sauveur. — But de la vie chrétienne. —  
Remerciements aux Philippiens.

« Il fut décidé que Paul irait par mer en Italie et qu'il  
« serait confié, avec d'autres prisonniers, au centurion de la  
« cohorte Augusta, nommé Julius. En conséquence », écrit  
saint Luc, qui raconte la traversée à laquelle il fut admis à  
prendre part avec son maître, « nous montâmes sur un  
« navire d'Adrumette, qui devait naviguer le long des côtes  
« d'Asie, et nous levâmes l'ancre, toujours accompagnés  
« d'Aristarque, macédonien de Thessalonique. » La saison  
avançait, et le procurateur espérait qu'embarqués sur ce  
bateau mysien, les passagers trouveraient dans quelque port  
d'Asie Mineure un vaisseau en partance pour l'Italie, et arrive-  
raient à destination avant que l'hiver interrompît la navigation.  
Le centurion Julius conduisait avec Paul un certain nombre  
d'autres prisonniers, et il avait naturellement un détachement  
de soldats pour les surveiller. Il était du reste plein d'égards  
pour l'apôtre, qu'il avait sans doute vu et entendu souvent  
dans le palais de Festus, et que l'estime du procurateur ne



lui permettait pas de traiter comme un prisonnier vulgaire.

« Le jour suivant, nous arrivâmes à Sidon. Julius, qui « traitait Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ses « amis et de recevoir leurs soins ». Paul passa avec les chrétiens de cette ville le temps que le bateau mit à faire son chargement. Il les exhorta, les réjouit de sa présence et reçut d'eux ce qui pouvait lui être utile pour la traversée. « De là, « nous levâmes l'ancre et nous naviguâmes à l'abri de Chypre, « parce que les vents étaient contraires ». Ils soufflaient du sud, et empêchèrent le bateau de se diriger directement vers l'ouest en quittant Sidon. Il fallut remonter vers le nord et louvoyer entre les côtes de l'île et le continent. « Traversant « la mer de Cilicie et de Pamphlie, nous arrivâmes à Myre, « en Lycie ».

Le port de Myre était très fréquenté. On y faisait escale en venant d'Égypte pour se rendre en Grèce et en Italie. Les marins de l'époque n'osaient guère en effet s'éloigner beaucoup des côtes, surtout quand leurs bâtiments portaient lourde charge. « Là le centurion trouva un navire d'Alexandrie qui faisait voile pour l'Italie, et nous y transborda ». Ce navire appartenait, selon toute apparence, à la flotte qui transportait le blé d'Égypte en Italie. Dans ces conditions, sa marche ne pouvait guère être rapide. Mais on avait droit d'espérer que quinze ou vingt jours suffiraient pour parcourir les 450 lieues qui séparaient Myre des ports d'Italie. Toutefois le voyage commença mal. Le vent venait du nord-ouest, et « pendant bon nombre de jours, la navigation fut lente. Nous « eûmes peine à parvenir en vue de Gnide », petite île voisine de la côte carienne, à moins de quatre-vingts lieues de Myre. Il fut impossible d'y aborder, « parce que le vent nous « en empêcha. Nous dérivâmes alors vers la Crète, jusqu'au « près de Salmoné », à l'est de la grande île, « et longeant la « côte à grand'peine, nous parvînmes à un endroit appelé « Bons-Ports, voisin de la ville de Thalassa », au sud-est. Les hautes montagnes de l'île forment une chaîne qui se maintient entre 1200 et 2500 mètres d'altitude. Elles mettaient parfaitement à l'abri des vents du nord les mouillages situés au sud.

On pouvait attendre à Bons-Ports un vent favorable. Malheureusement ce vent ne vint pas. « Un long temps se passa, « si bien que la navigation cessait d'être sûre, car le grand « jeûne était déjà passé ». Ce jeûne est celui de la grande expiation juive. Il se célébrait à l'équinoxe d'automne, aux environs du 21 septembre. A partir des premiers jours d'octobre, les anciens jugeaient imprudent d'entreprendre un long voyage en mer.

On ne savait que résoudre; car le mouillage de Bons-Ports allait devenir dangereux si des vents violents se mettaient à souffler de l'est ou du sud. Fallait-il donc lever l'ancre ou attendre encore? Les avis étaient partagés entre les chefs de l'équipage et les principaux passagers. « Paul les engageait » à ne pas partir encore. « Mes amis, leur disait-il, je vois que « la navigation va devenir très dure et très périlleuse non « seulement pour la cargaison et pour le navire, mais aussi « pour nos vies. Le centurion de son côté s'en rapportait « plutôt au pilote et au capitaine qu'aux paroles de Paul. « Comme il n'y avait pas de port propice pour hiverner, le « plus grand nombre furent d'avis de reprendre la mer et de « gagner, si on le pouvait, afin d'y passer l'hiver, Phénice, « port de Crète, qui n'est ouvert qu'aux vents du nord-est et « du sud-est »<sup>1</sup>.

« La brise se mit à souffler du sud. Ils crurent pouvoir « exécuter leur dessein. On leva l'ancre et on longea la Crète « d'assez près. Mais tout à coup s'abattit sur l'île un vent « d'ouragan, celui qu'on appelle euro-aquilon » et qui arrive du nord-est. « Le navire fut saisi sans pouvoir résister au « vent. Abandonnant alors le vaisseau à l'ouragan, nous « allâmes à la dérive. Nous courions sur l'île appelée Cauda », à une douzaine de lieues au sud, « et là seulement nous « pûmes tirer à bord la chaloupe », laissée à la remorque au moment où la brise soufflait du midi. « Quand elle fut re- « montée », on profita du calme relatif qui régnait dans le voi-

1. Actes, xxvii, 1-12.

sinage de la petite île, et « on ceindra le bateau avec des cordages de secours ». Les anciens exécutaient cette opération pour consolider les navires fatigués par la tempête et en danger de s'entr'ouvrir sous l'effort des vagues. On passait un câble par dessous la quille du bateau, on en rejoignait les deux extrémités sur le pont supérieur et on serrait le plus fortement possible. Un certain nombre de câbles disposés ainsi parallèlement dans la longueur du navire prolongeaient la résistance de la coque, mais au détriment de la marche. Cependant la tempête poussait à la côte d'Afrique, « et l'on craignait d'être jetés sur la Syrte », grand golfe qui baigne la Tripolitaine actuelle, et dont les bas-fonds étaient extrêmement redoutés des anciens navigateurs. Pour donner moins de prise au vent, « on abaissa les agrès et l'on s'abandonna à la mer. La violence de la tempête continuant à nous secouer, le lendemain on jeta la cargaison par-dessus bord. Le troisième jour, ils lancèrent à l'eau de leurs propres mains les agrès du navire. Ni le soleil ni les étoiles ne purent être aperçus pendant plusieurs jours, et comme la tempête continuait à faire rage, nous perdîmes tout espoir de nous sauver.

« On était resté depuis longtemps sans manger. Paul se leva alors au milieu d'eux et dit : Vous auriez dû m'écouter, mes amis, et ne pas partir de Crète. Vous vous seriez ainsi épargné toute cette peine et ce dommage. Je vous conseille pourtant à présent d'avoir bon courage ; car aucun d'entre vous ne perdra la vie, le vaisseau seul périra. Cette nuit même m'est apparu un ange du Dieu auquel j'appartiens et que je sers. Il m'a dit : Ne crains pas, Paul ; il faut que tu comparaisse devant César. Et voici qu'à cause de toi Dieu a accordé la vie à tous ceux qui naviguent avec toi. Aussi, mes amis, ayez bon courage. Je crois que Dieu fera arriver les choses comme il m'a été dit. Nous devons être jetés contre une île.

« Quand la quatorzième nuit arriva, nous étions à naviguer dans l'Adriatique » c'est-à-dire dans le bassin central de la Méditerranée, que les anciens appelaient de ce nom.

« Vers le milieu de la nuit, les matelots soupçonnèrent  
« l'approche d'une terre. Ils jetèrent la sonde et trouvèrent  
« vingt brasses. A quelque distance de là, ils n'en trouvèrent  
« plus que quinze. Dans la crainte que nous soyons jetés  
« contre les brisants, ils lancèrent de la poupe quatre ancres ». Le navire s'arrêta alors et eut à supporter toute la violence des flots. Les matelots craignirent qu'il ne pût tenir longtemps, « et ils attendaient le jour avec impatience ». Mais, persuadés que le naufrage était imminent, ils pensèrent à se sauver eux-mêmes, en laissant les autres se tirer d'affaire comme ils pourraient. « Cherchant donc à fuir du navire, les matelots  
« allaient mettre la chaloupe à la mer, sous prétexte d'aller jeter  
« des ancres du côté de la proue ». La manœuvre paraissait utile, et des ancres jetées en avant de la proue semblaient devoir assurer la stabilité du bateau. Mais le dessein perfide des marins n'échappa point à l'apôtre. « Paul dit alors au  
« centurion et aux soldats : Si ceux-ci ne restent pas à bord,  
« c'en est fait de votre salut. Aussitôt les soldats coupèrent  
« les amarres de la chaloupe et la laissèrent tomber. Quand  
« le jour commença à se faire, Paul conseilla à tout le monde  
« de prendre de la nourriture : Voici aujourd'hui quatorze  
« jours, dit-il, que vous attendez en restant à jeun et sans  
« rien prendre. Je vous en conjure donc, prenez de la nour-  
« riture, afin de pouvoir vous sauver. Personne d'entre vous  
« ne perdra un seul cheveu de sa tête.

« Ayant ainsi parlé, il prit du pain, rendit grâces à Dieu  
« en présence de tous, le rompit et se mit à manger. Tous  
« furent encouragés et prirent aussi de la nourriture. Nous  
« étions en tout sur le bateau 273 personnes. Quand ils furent  
« rassasiés, ils allégèrent le navire en jetant le blé dans la  
« mer. » C'était la seule provision qu'ils avaient gardée pour  
l'usage du bord, lorsque la cargaison fut jetée à l'eau. Ce sacrifice ne put être consenti qu'en raison de la confiance qu'on avait en la parole de Paul, car on ne savait pas si l'île voisine était habitée, ou si elle offrait les ressources nécessaires à tant de personnes. « Le jour vint enfin. Mais on ne recon-  
« naissait pas la terre ; on apercevait seulement une baie

« ayant une plage. C'est là qu'on pensa à faire échouer le na-  
 « vire, s'il était possible. On leva donc les ancres et on se  
 « laissa aller au gré de la mer. On lâcha les attaches du gou-  
 « vernail, on dressa une voile pour prendre le vent et on  
 « gouverna vers le rivage. Nous donnâmes sur un banc que  
 « la mer baignait à droite et à gauche, et l'on y échoua le  
 « bateau. Mais tandis que la proue restait enfoncée et immo-  
 « bile, la poupe se disloquait par la violence de la mer. Les  
 « soldats étaient d'avis de tuer les prisonniers, de peur que  
 « quelqu'un ne s'enfuit à la nage. Mais le centurion, qui vou-  
 « lait conserver Paul, s'y opposa. Puis il commanda à ceux  
 « qui savaient nager de se jeter les premiers à la mer et de  
 « gagner la terre. Les autres se servirent de planches, quelques-  
 « uns d'épaves provenant du vaisseau. De la sorte tous sans  
 « exception purent arriver à terre »<sup>1</sup>. La prédiction de Paul  
 se trouva donc ponctuellement réalisée. Grâce à lui, tous eurent  
 la vie sauve, et les passagers que les matelots tentaient d'aban-  
 donner à la merci des flots, et les prisonniers que les soldats  
 allaient massacrer pour n'avoir pas à répondre de leur fuite.

« Le sauvetage accompli, nous apprîmes que l'île s'appelait  
 « Malte ». A la vue des naufragés, les insulaires étaient ac-  
 courus. D'origine phénicienne et descendants des colons de  
 Carthage, ces derniers ne parlaient ni le grec ni le latin et,  
 pour cette raison, recevaient le nom de barbares, c'est-à-dire  
 d'hommes au langage inintelligible. Les insulaires ne mon-  
 trèrent pas en cette circonstance les instincts égoïstes et pil-  
 lards de leur race. « Les barbares nous témoignèrent la plus  
 « grande humanité. Ils allumèrent du feu et nous ranimèrent,  
 « transis que nous étions par la pluie qui tombait et par le  
 « froid ». L'apôtre s'employait au soulagement de ses com-  
 pagnons. Sa charité donna lieu à un incident remarquable.  
 « Paul avait ramassé une brassée de branchages et les avait  
 « placés sur le feu. Une vipère, chassée par la chaleur, s'atta-  
 « cha alors à sa main. Quand les barbares virent la bête sus-  
 « pendue à sa main, ils se disaient les uns aux autres : Cet

1. Actes, xxvii, 13-44.

« homme est sûrement un meurtrier, puisque, même après  
 « qu'il a échappé à la mer, la vengeance ne veut pas le laisser  
 « vivre. Pour lui, il secoua la bête dans le feu et n'éprouva  
 « aucun mal ». Les insulaires ne connaissaient que trop l'effet  
 produit par la morsure de la vipère; aussi « ils croyaient  
 « qu'il allait enfler, tomber rapidement et mourir. Ils atten-  
 « dirent longtemps et virent qu'il ne lui arrivait rien de mal.  
 « Changeant alors de sentiment, ils disaient : C'est un dieu ». Déjà à Lystres, au cours de sa première mission, l'apôtre avait dû se défendre d'être le dieu Mercure.

L'île de Malte était gouvernée par un magistrat romain qui portait le titre officiel de « premier de l'île ». Il devait se montrer d'autant plus serviable aux naufragés que parmi eux se trouvait un centurion. Ceux-ci recevaient les premiers soins sur le rivage où la tempête les avait jetés. « Non loin de « là étaient les domaines du premier de l'île, appelé Publius. « Il nous recueillit et, pendant trois jours, nous accorda une « bienveillante hospitalité. Or il se trouvait que le père de « Publius était couché, en proie à la fièvre et à la dysenterie. « Paul entra près de lui; il pria, lui imposa les mains et le « guérit. A la suite de cet événement, tous les insulaires qui « avaient des maladies arrivèrent et furent guéris ». Ainsi venaient de se réaliser coup sur coup deux des promesses faites par le Sauveur aux prédicateurs de l'Évangile : « Ils saisiront les serpents; ils imposeront les mains aux malades, et ceux-ci s'en trouveront bien ». <sup>1</sup> L'apôtre et ses deux disciples mirent à profit le temps qu'ils passèrent dans l'île pour parler de Jésus Christ à ces pauvres gens. Les guérisons miraculeuses facilitèrent leur tâche, et nul doute qu'un bon nombre de ces insulaires n'aient reçu à cette époque la lumière de la foi.

« Ils nous rendirent aussi toutes sortes d'honneurs et, quand « nous reprîmes la mer, ils mirent à bord tout ce qui nous « était nécessaire » <sup>2</sup>.

On dut passer dans l'île toute la mauvaise saison, car on ne se hasarda en mer, même pour de courtes traversées, que

1. S. Marc, xvi, 18.

2. Actes, xxviii, 1-10.

vers la fin de l'hiver. « Après trois mois », sur la fin de février de l'année 61, « nous nous embarquâmes sur un « vaisseau d'Alexandrie qui avait hiverné dans l'île. Il portait « l'enseigne de Castor et de Pollux », ces deux prétendus fils de Jupiter, que les païens regardaient comme les divinités tutélaires des navigateurs, et dont ils sculptaient assez souvent l'image sur la proue des vaisseaux.

« Arrivés à Syracuse », au sud-est de la Sicile, « nous y « demeurâmes trois jours. De là, longeant la côte, nous attei-  
« gnîmes Reggio, et un jour après, grâce au vent du sud  
« qui souffla, nous abordâmes à Pouzzoles », au nord de la baie de Naples. « Là nous trouvâmes des frères qui nous « prièrent de rester sept jours avec eux. » La joie fut grande pour ces chrétiens, qui avaient si souvent entendu parler de Paul, et pour Paul, qui mettait enfin le pied sur cette terre d'Italie, depuis longtemps l'objet de ses vœux. Le centurion Julius, rempli de déférence et d'admiration pour son prisonnier, se prêta aisément aux pieux désirs des fidèles de Pouzzoles. « De là, nous partîmes pour Rome ». Mais déjà, parmi les chrétiens de la grande ville, la nouvelle du débarquement de Paul s'était répandue. « Dès que les frères l'eurent « appris, ils accoururent au devant de nous jusqu'au forum « d'Appius et aux Trois Tavernes ». Le forum d'Appius était une halte sur la voie Appienne, à environ 80 kilomètres de Rome. Les marchands qui s'y établirent pour tenir un marché en firent peu à peu un centre de population. Cet endroit se trouvait au milieu des marais Pontins, et il n'était pas rare à cette époque que les eaux couvrirent la route dans ces parages. Les Trois Tavernes, autre bourgade située sur la même voie, partageaient à peu près en deux le chemin qui allait de Rome au forum d'Appius. L'empressement des chrétiens à venir au-devant de Paul prouva à ce dernier qu'à Rome on le connaissait, on l'aimait et on l'attendait. « En les « voyant, Paul rendit grâces à Dieu et se sentit rempli de « confiance »<sup>1</sup>.

1. Actes, xxviii, 11-15.

« Quand nous fûmes arrivés à Rome, le centurion remit « les prisonniers au préfet du camp ». Il s'agit ici du camp prétorien, près de la voie Nomentane, à proximité duquel saint Pierre s'était déjà établi depuis longtemps. Burrhus, jadis précepteur de Néron avec Sénèque, exerçait alors la charge de préfet du prétoire. Il passait pour un homme juste et intègre. Le dossier de saint Paul, conçu dans des termes très favorables au prisonnier, et le rapport du centurion Julius, ménagèrent à l'apôtre une demi-liberté. En attendant que son tour arrivât de comparaître à l'audience impériale, « on permit à Paul de rester chez lui avec un soldat « qui le gardait ». L'apôtre loua un logement aux environs du camp et il s'y installa avec son gardien. Quand il sortait, une chaîne attachait son bras droit au bras gauche du soldat, conformément à l'usage romain. L'apôtre pouvait donc encore aller et venir, au moins dans les environs, et les chrétiens avaient toute liberté d'accès auprès de lui. Ils vinrent le visiter avec un empressement que faisait assez pressentir leur démarche au forum d'Appius et aux Trois Tavernes. Parmi les premiers qui accoururent, on vit sans nul doute les fidèles amis des deux grands apôtres, Priscille et Aquila, revenus à Rome depuis plusieurs années. Il n'est fait alors nulle mention de saint Pierre; d'où l'on peut conclure sûrement qu'à cette époque le chef de l'Église se trouvait en mission loin de la capitale.

Le premier soin de Paul fut de procéder à Rome comme il avait coutume de faire dans toutes les villes où il portait l'Évangile. « Après le troisième jour, il fit appeler les principaux d'entre les Juifs ». Depuis leur retour à Rome, quelques années après l'édit de Claude, les Juifs avaient dû renoncer à toute persécution violente contre les chrétiens. Ils se tenaient systématiquement éloignés d'eux. Leur haine n'avait en rien diminué, mais ils attendaient des temps plus favorables pour lui donner libre cours. Ceux que Paul avait convoqués répondirent cependant à son appel. « Lorsqu'ils furent venus, « il leur dit : Frères, sans avoir rien commis contre le peuple « ou contre la coutume de nos pères, j'ai été enchaîné à Jérusalem.



« salem et livré aux mains des Romains. Après avoir fait une  
 « enquête à mon sujet, ceux-ci voulaient me relâcher parce  
 « qu'il n'y avait rien dans ma conduite qui méritât la mort.  
 « Mais comme les Juifs y mettaient opposition, j'ai été forcé  
 « d'en appeler à César, sans toutefois vouloir en rien accu-  
 « ser ma nation. C'est pour ce motif que j'ai demandé à vous  
 « voir et à vous entretenir. Car c'est à cause de l'espérance  
 « d'Israël que je suis environné de cette chaîne. Ceux-ci lui  
 « dirent: Nous n'avons reçu de Judée aucune lettre à ton  
 « sujet, et il n'est venu aucun frère pour nous porter la nou-  
 « velle et dire du mal de toi. Nous demandons cependant à  
 « entendre de toi quels sont tes sentiments; car nous savons  
 « que partout on fait opposition à cette secte ». Un premier  
 point important était donc acquis à la suite de cette entrevue.  
 Depuis plusieurs mois que Paul avait quitté Césarée, ses  
 accusateurs se tenaient sur la réserve. Ils renonçaient à le  
 poursuivre devant le tribunal impérial; ils s'étaient même  
 abstenus de donner avis de l'affaire à leurs coreligionnaires  
 de Rome.

Ceux-ci n'ignoraient pas la grande réputation que Paul  
 s'était acquise par ses prédications, et ils désirèrent juger par  
 eux-mêmes de son éloquence et de sa doctrine. « Ils prirent  
 « jour avec lui et vinrent le trouver en grand nombre à son  
 « logement. Il leur exposa alors son témoignage sur le  
 « royaume de Dieu et chercha à les convaincre au sujet de  
 « Jésus, d'après la loi de Moïse et les prophètes, depuis le  
 « matin jusqu'au soir. Les uns croyaient à ce qu'il disait; les  
 « autres ne croyaient pas. Comme ils ne pouvaient pas s'accor-  
 « der ensemble, ils se retirèrent et Paul se contenta de leur  
 « dire: C'est bien à propos que l'Esprit-Saint a parlé par le  
 « prophète Isaïe à nos pères pour dire: Va à ce peuple et dis  
 « leur: Vos oreilles entendront et vous ne comprendrez pas;  
 « vos yeux verront et vous ne distinguerez pas. Car le cœur  
 « de ce peuple s'est endurci. Leurs oreilles n'entendent que  
 « difficilement et ils ont fermé leurs yeux. De la sorte, leurs  
 « yeux ne verront pas, leurs oreilles n'entendront pas, leurs  
 « cœurs ne comprendront pas, de manière à ce qu'ils se con-

« vertissent et que je les guérisse. Sachez le donc : ce salut de Dieu a été envoyé aux gentils, et ils l'entendront. Quand il eut ainsi parlé, les Juifs le quittèrent, non sans avoir entre eux de grandes discussions ». Quelques-uns finirent peut-être par se convertir à la parole de Paul. Mais le plus grand nombre s'opiniâtrèrent dans leur orgueilleuse incrédulité.

Quitte envers eux, l'apôtre se tourna du côté des païens. « Il resta pendant deux années entières dans le logis qu'il avait loué, et il recevait tous ceux qui venaient le trouver, prêchant le royaume de Dieu et enseignant ce qui concerne le Seigneur Jésus Christ, en toute assurance et sans qu'on l'on empêchât »<sup>1</sup>.

Saint Paul se trouvait ainsi associé directement à l'œuvre de Pierre. Il exerça surtout son apostolat dans un milieu où jusque-là l'Évangile n'avait guère pu pénétrer. Il est probable que les soldats se relayaient auprès du prisonnier. Paul employa vis à vis de ses gardiens successifs toutes les ressources de sa charité et de son zèle. Il fit impression sur un grand nombre, se créa des relations dans le camp prétorien et réussit à y faire accepter l'Évangile. Du reste au Palatin même, dans la maison de César, Jésus Christ comptait déjà ou allait bientôt compter des disciples. Le Dieu que Jérusalem avait rejeté, Rome commençait donc à l'accueillir avec faveur. Le zèle de Paul venait se joindre à celui de Pierre pour assurer droit de cité au Sauveur dans la capitale du monde.

Malheureusement saint Luc arrête ici son récit, et nous laisse sans renseignements sur le ministère de son maître pendant ces deux années, du printemps de 61 à celui de 63. Saint Paul lui-même nous en fournit cependant quelques-uns dans une lettre qu'il écrivit aux Philippiens vers la fin de sa captivité. Ces généreux chrétiens n'avaient pas perdu de vue leur père dans la foi, et de son côté saint Paul leur avait adressé une première épître qui ne nous a pas été conservée<sup>2</sup>. Quand ils furent informés de son arrivée à Rome, ils lui envoyèrent un des chefs

1. Actes, xxviii, 16-31.

2. Philippiens, iii, 1.

de leur église, Épaphrodite, avec une riche offrande pour subvenir à ses besoins. Épaphrodite n'eut que de bonnes nouvelles à communiquer à Paul sur l'état de la chrétienté de Philippiens. Mais lui-même tomba malade et fut sur le point de mourir. Les Philippiens furent vivement affligés en recevant cette nouvelle. Aussi, dès qu'Épaphrodite fut guéri, l'apôtre le renvoya avec une lettre affectueuse pour ses chers Philippiens. Timothée, bien connu de ces derniers, était accouru rejoindre son maître à Rome. Saint Paul écrit en son propre nom et en celui de son disciple.

« Paul et Timothée, serviteurs de Jésus Christ, à tous les  
« saints en Jésus Christ qui sont à Philippiens, ainsi qu'aux  
« évêques et aux diacres. La grâce et la paix vous viennent de  
« Dieu notre père et du Seigneur Jésus Christ !

« Je ne cesse de rendre grâces à mon Dieu en pensant à vous,  
« dans toutes les prières que je fais pour vous, intercédant  
« pour vous avec joie, à cause de votre intime union avec  
« moi dans l'Évangile du Christ depuis le premier jour jusqu'à  
« ce moment. J'ai d'ailleurs confiance que celui qui a com-  
« mencé en vous l'œuvre du bien l'achèvera jusqu'au jour du  
« Christ Jésus. Il est juste en effet que j'aie de tels sentiments à  
« votre égard ; car je vous porte dans mon cœur, et alors que  
« dans les chaînes je défends et j'affermis l'Évangile, je veux  
« que vous soyez tous associés à ma joie »<sup>1</sup>.

Cette joie de l'apôtre lui vient surtout du succès de son ministère à Rome. « Je veux que vous le sachiez, mes frères ; tout  
« ce qui m'arrive tourne de plus en plus au profit de l'Évan-  
« gile. C'est au point que, par le Christ, mes chaînes sont  
« devenues glorieuses dans tout le prétoire et partout ailleurs.  
« Plusieurs des frères dans le Seigneur, encouragés par mes  
« chaînes, ont plus grand courage pour annoncer sans crainte  
« la parole de Dieu. Quelques-uns il est vrai prêchent le Christ  
« par envie et par animosité ; d'autres par bonne volonté et  
« par charité, sachant que je suis établi pour défendre l'Évan-  
« gile. Ceux-là annoncent le Christ par animosité et avec

1. Philippiens, I, 1-7.

« arrière-pensée, s'imaginant que par là ils ajouteront une  
 « peine à mes chaînes. Mais qu'importe? Que le Christ soit  
 « prêché de quelque manière que ce soit, dans des vues  
 « condamnables ou sincères, je m'en réjouis et m'en réjouirai  
 « toujours » <sup>1</sup>. Ce passage nous révèle qu'à Rome saint Paul  
 avait rencontré des chrétiens jaloux qu'offusquait sa présence.  
 Ils cherchaient à lui faire entendre qu'il se mettait à l'ouvrage  
 dans un champ qui n'était pas le sien, qu'à Rome on n'avait  
 pas attendu sa venue pour prêcher le Christ, qu'on n'avait que  
 faire de son concours, et qu'il devait réserver son zèle pour  
 porter l'Évangile dans les provinces. Peut-être ces prédicateurs  
 jaloux prétendaient-ils interpréter les intentions de Pierre  
 absent en réprouvant ainsi l'apostolat de Paul. Joignant l'action  
 à la parole, ils redoublaient d'activité pour multiplier leurs  
 prédications, pour tâcher d'accaparer les conquêtes que le  
 glorieux prisonnier avait déjà faites, en tout cas pour lui  
 susciter de nouvelles hostilités. Paul ne prêtait aucune atten-  
 tion aux motifs qui faisaient agir cette minorité à idées étroites.  
 Il ne voyait en toutes choses que le progrès de l'œuvre du  
 Christ.

« Le Christ », ajoutait-il, « sera glorifié en mon corps, soit  
 « que je vive soit que je meure. D'ailleurs pour moi le Christ  
 « c'est la vie, et la mort est un gain. Cependant si je reste en  
 « vie, mon travail peut produire du fruit. Aussi je ne sais que  
 « choisir, je suis sollicité entre deux partis. J'ai le désir  
 « d'être affranchi du corps et d'être avec le Christ; ce serait  
 « de beaucoup le meilleur. Mais rester dans ce corps est néces-  
 « saire à cause de vous. C'est ce qui me donne à croire avec  
 « assurance que j'y resterai et que je demeurerai avec vous tous  
 « pour votre avancement et la joie de votre foi » <sup>2</sup>. Assuré de  
 l'issue favorable de son procès, saint Paul a quelque regret  
 de ne pouvoir rejoindre immédiatement Jésus Christ dans son  
 paradis. Mais il se console de rester sur terre, en songeant au  
 bien des âmes. Son dévouement s'inspire d'une pensée  
 qu'exprimera un jour saint Martin en termes analogues :

1. Philippiens, 1, 12-18.

2. Philippiens, 1, 20-25.

« Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail. »

Si l'amour de Jésus Christ est sa vie, l'apôtre veut que ses chers Philippiens eux aussi soient toutentiers-au divin Maître. « Comblez-moi de joie », leur écrit-il, « par l'union parfaite de vos pensées, de votre charité et de vos sentiments. Point d'animosité, point de vaine gloire; mais que l'humilité vous fasse estimer vos frères plus que vous, et apprenne à chacun à considérer, non ses intérêts, mais ceux des autres.

« Ayez en tout les sentiments qui animaient le Christ Jésus. Il avait en lui la nature divine et savait bien qu'il n'était point usurpateur en s'égalant à Dieu. Pourtant il s'est anéanti lui-même en revêtant la nature de l'esclave, en se faisant le semblable des hommes et en prenant les habitudes humaines. Il s'est humilié et s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a glorifié et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue publie que le Seigneur Jésus Christ est dans la gloire de Dieu le Père. Aussi, mes très chers, vous qui m'avez toujours obéi, travaillez à votre salut avec crainte et tremblement, non seulement comme vous le faites quand je suis là, mais avec plus de soin encore en mon absence. Car c'est Dieu qui met en vous et la volonté et l'accomplissement, selon son bon plaisir »<sup>1</sup>. C'est la grâce de Dieu qui prévient la volonté et qui, tout en respectant sa liberté, lui donne d'exécuter le bien. De là pour le chrétien la nécessité de profiter de cette grâce, tout en craignant de se la voir retirer à la suite d'infidélités ou de défaillances trop volontaires et trop persistantes. Saint Paul propose en exemple la profondeur des abaissements de Jésus Christ, afin qu'à ce spectacle les Philippiens s'animent généreusement au service de Dieu.

Continuant à converser familièrement avec ses fidèles

1. Philippiens, II, 2-13

enfants, l'apôtre ajoute : « Gardez la parole de vie, pour ma  
 « gloire au jour du Christ, de sorte que je n'aie point couru  
 « en vain ni travaillé inutilement. Mais même si mon immo-  
 « lation s'ajoute au sacrifice de votre foi, je m'en réjouis et  
 « m'en félicite avec vous tous. Partagez vous-mêmes cette joie  
 « et félicitez-vous avec moi.

« J'espère dans le Seigneur Jésus vous envoyer bientôt  
 « Timothée, afin d'être réjoui par les nouvelles de ce qui  
 « se passe chez vous. Je n'ai personne qui me soit plus par-  
 « faitement uni et qui soit animé d'une plus sincère affection  
 « pour vous. Car tous cherchent leurs intérêts et non ceux de  
 « Jésus Christ. Mais vous savez par expérience qu'il a tra-  
 « vaillé avec moi à l'Évangile, comme un fils avec son  
 « père. J'espère donc vous l'envoyer, dès que j'aurai vu com-  
 « ment les choses tournent pour moi. J'ai d'ailleurs confiance  
 « dans le Seigneur que moi-même j'irai vous trouver bientôt.  
 « J'ai cru nécessaire aussi de vous envoyer Éphroditte, mon  
 « frère, mon coopérateur, mon compagnon de combat, votre  
 « apôtre et votre représentant pour me venir en aide. Il  
 « désirait vous revoir tous, et il s'attristait de ce que vous  
 « aviez appris sa maladie. Il a été en effet malade jusqu'à la  
 « mort. Mais Dieu a eu pitié de lui, et non seulement de  
 « lui, mais aussi de moi. Car c'eût été pour moi tristesse  
 « sur tristesse. Je vous l'ai donc envoyé en toute hâte, afin  
 « qu'à sa vue la joie vous revienne et que ma tristesse dispa-  
 « raisse. Recevez-le avec grande joie dans le Seigneur et traitez  
 « avec honneur ceux qui lui ressemblent. Car c'est pour  
 « l'œuvre du Christ qu'il a touché de si près à la mort et qu'il  
 « a offert sa vie, en voulant exercer envers moi les bons  
 « offices dont vous ne pouviez vous acquitter vous-mêmes »<sup>1</sup>.

Comme les faux docteurs sont toujours en éveil pour altérer la pureté du dogme et de la morale évangélique, saint Paul rappelle aux Philippiens qu'ils ont à se défier d'eux. Ces faux docteurs sont des judaïsants. L'apôtre a été aussi

1. Philippiens, II, 16-30.

attaché qu'eux au judaïsme; mais à l'appel de la grâce, « ce  
 « qui m'était un gain », dit-il, « je l'ai regardé comme un  
 « dommage à cause du Christ. Bien plus, j'estime que tout  
 « est un dommage à côté de la connaissance supérieure à tout  
 « de mon Seigneur Jésus Christ. C'est pourquoi j'ai voulu  
 « tout perdre et j'ai tout regardé comme du fumier, afin de  
 « gagner Jésus Christ. De la sorte je serai trouvé en lui, non  
 « pas avec ma justice qui provient de la loi, mais avec celle  
 « qui provient de la foi du Christ Jésus. Cette justice vient  
 « de Dieu par la foi; elle nous le fait connaître lui-même,  
 « ainsi que la vertu de sa résurrection et la participation à ses  
 « souffrances. J'ai pris la ressemblance de sa mort, afin de  
 « parvenir par quelque moyen à la résurrection des morts. Je  
 « n'ai pas encore atteint ce but et je ne suis pas parfait. Mais je  
 « continue ma route, afin d'arriver à saisir ce but en vue  
 « duquel j'ai été saisi moi-même par Jésus Christ. Non, mes  
 « frères, je ne crois pas l'avoir saisi; mais oubliant ce qui  
 « est derrière moi, je tourne mes efforts vers ce qui est en  
 « avant, et je marche vers le terme, vers la récompense de  
 « ceux que Dieu appelle au ciel par le Christ Jésus »<sup>1</sup>.

Se comparant lui-même à un coureur du cirque qui ne pense qu'à atteindre le but et à obtenir la récompense, saint Paul reconnaît humblement qu'il a encore des efforts à faire pour gagner le ciel. Il ne pense pas que sa détention actuelle le conduise au terme désiré. Il conforme donc sa vie à celle de Jésus Christ, il sacrifie tout pour lui, indiquant ainsi aux Philippiens la conduite qu'ils doivent tenir.

Cette leçon ne profite malheureusement pas à tous. « Beau-  
 « coup se conduisent en ennemis de la croix du Christ. Je vous  
 « les ai souvent désignés et je n'en parle maintenant qu'avec  
 « larmes. Ils aboutiront à la perte. Ils n'ont d'autre dieu  
 « que leur ventre, et, avec leur goût pour les choses terrestres,  
 « ils mettent leur gloire dans ce qui devrait les couvrir de  
 « honte. Pour nous, nos intérêts sont dans le ciel; c'est de là  
 « que nous attendons le Sauveur. Notre Seigneur Jésus

1. Philippiens, III, 7-14.

« Christ, qui reconstituera ce pauvre corps à la ressemblance  
 « de son corps glorieux, en vertu de cette puissance qu'il a  
 « de s'assujettir toutes choses »<sup>1</sup>.

« Ne cessez de vous réjouir dans le Seigneur », conclut  
 l'apôtre, « je vous le répète, réjouissez-vous, car le Seigneur  
 « est proche. Ne vous inquiétez de rien. Dans toutes vos  
 « prières et vos supplications, que vos demandes se présentent  
 « à Dieu avec actions de grâces. Que la paix de Dieu, qui  
 « vaut mieux que tout ce qu'on peut imaginer, garde vos  
 « cœurs et vos esprits dans le Christ Jésus. D'autre part,  
 « frères, que tout ce qui intéresse la vérité, la pureté, la justice,  
 « la sainteté, l'amabilité, la bonne renommée, la vertu, la vie  
 « réglée, fasse l'objet de vos méditations. Pratiquez ce que vous  
 « avez appris, entendu et vu de moi, et le Dieu de paix sera  
 « avec vous »<sup>2</sup>.

« Ce fut pour moi une très grande joie dans le Seigneur  
 « lorsqu'enfin vos sentiments à mon égard ont fleuri comme  
 « autrefois. Mais d'autres pensées vous occupaient. Je ne  
 « parle pas de la sorte à raison de ma pénurie ; j'ai appris en  
 « effet à me suffire dans les situations où je me trouve. Je sais  
 « me faire à l'humiliation aussi bien qu'à l'abondance. Partout  
 « et toujours je me suis tiré d'affaire, que je sois rassasié ou  
 « affamé, que j'abonde ou que j'endure la privation : je  
 « puis tout, grâce à celui qui me fortifie. Toutefois vous avez  
 « bien fait de venir en aide à ma détresse. Vous le savez,  
 « Philippiens, lorsqu'au début de l'Évangile je suis parti de  
 « Macédoine, aucune église ne m'a fait part de ses biens et n'a  
 « su donner après avoir reçu ; vous seuls l'avez fait. Jusqu'à  
 « deux fois, vous m'avez envoyé à Thessalonique ce qui  
 « m'était nécessaire. Je ne recherche pas les dons, mais je  
 « désire que les fruits soient abondants en ce qui vous con-  
 « cerne ». Les Philippiens joindront ainsi au mérite de la  
 fidélité chrétienne le mérite plus rare de la générosité envers  
 les apôtres de Jésus Christ.

1. Philippiens, III, 18-21.

2. Philippiens, IV, 4-9.



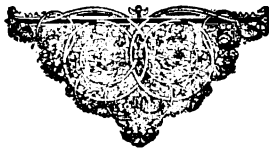
« J'ai tout en abondance, j'ai été comblé des biens que vous  
 « avez envoyés par Épaphrodite. C'est une offrande d'agréable  
 « odeur que Dieu a reçue avec plaisir. Que mon Dieu accom-  
 « plisse tout ce que vous désirez, dans sa munificence, pour  
 « la gloire du Christ Jésus. Gloire à Dieu notre Père dans les  
 « siècles des siècles. Amen. Saluez tous les saints en Jésus  
 « Christ. Les frères qui sont avec moi vous saluent. Tous les  
 « saints vous saluent, surtout ceux qui sont de la maison de  
 « César. Que la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit  
 « avec votre esprit. Amen »<sup>1</sup>.

Ces salutations de la part de tous les saints, c'est-à-dire de tous les chrétiens de Rome, montrent combien tous s'intéressaient à Paul et aux églises dont il était le fondateur. Il n'y avait donc qu'une minorité jalouse, probablement d'origine juive, pour chercher à lui faire opposition. Le contenu de la lettre constitue d'ailleurs pour les Philippiens le plus beau titre de gloire. « On peut voir avec quels égards Paul les traite, sans rien écrire qui ait l'apparence d'un reproche. La grande preuve de leur vertu, c'est qu'ils n'ont fourni au docteur aucune occasion de les réprimander et que tout ce qu'il leur écrit ne vise pas à reprendre, mais à exhorter »<sup>2</sup>.

Épaphrodite emporta la lettre avec lui en quittant Rome pour retourner à Philippes.

1. Philippiens, iv, 10-23.

2. Saint Jean Chrysostome, sur l'Épître aux Philippiens, préface.





## CHAPITRE XIV

### SAINT JACQUES LE MINEUR

L'Épître de saint Jacques. — Nécessité d'unir les œuvres à la foi. — Contre les vices qui troublent la paix. — Conseils pour la vie chrétienne. — Martyre de saint Jacques.

Le saint évêque de Jérusalem, Jacques le Mineur, avait toujours borné son apostolat à la conversion des Juifs. Telle était sa vocation. Il comprenait néanmoins la nécessité d'ouvrir l'Église aux gentils. Loin de s'étonner que Paul fût plus spécialement appliqué à l'évangélisation des païens, il s'intéressait aux progrès de l'œuvre que lui avait confiée Jésus Christ, et ne pouvait guère hésiter à la favoriser, quand il en serait besoin. Il dut très probablement se mettre en rapport plus assidu avec Paul, pendant la captivité de ce dernier à Césarée. Il apporta toutefois dans ces relations une certaine réserve, pour ne point susciter de réclamations dans la partie ombrageuse de son troupeau judéo-chrétien.

Il ne serait pas impossible que Paul, en prévision de la longueur de sa captivité et à raison de ses projets d'apostolat en Occident, eût demandé lui-même à l'évêque de Jérusalem de vouloir bien exercer une certaine surveillance sur

ses églises d'Asie Mineure. Si cette demande ne fut pas faite, saint Jacques n'en demeura pas moins disposé à veiller sur le dépôt de la foi, partout où ce dépôt pouvait courir quelque danger. Or, pendant que Paul était captif à Rome, saint Jacques fut informé que dans certaines églises d'Asie Mineure, peut-être même dans celle d'Antioche, les docteurs judaïsants relevaient la tête et cherchaient à insinuer de nouveau leurs erreurs. Depuis longtemps déjà, certains Juifs prétendaient que la circoncision et la descendance d'Abraham suffisaient au salut, sans que la pratique d'aucun autre devoir fût requise<sup>1</sup>. En passant au christianisme, plusieurs de ces derniers tentèrent d'introduire dans la religion nouvelle une erreur analogue. Ils exagérèrent la puissance de la foi comme jadis ils exagéraient celle de la circoncision, et ils se mirent à enseigner que, pour être sauvé, il suffit d'avoir la foi, sans qu'il soit besoin d'y joindre aucune œuvre. Peut-être abusaient-ils, pour justifier leur prétention, des paroles écrites par saint Paul dans sa lettre aux Romains, et se servaient-ils, pour le combattre et ruiner son œuvre, de ses propres enseignements pris volontairement à contre-sens. Cette doctrine, que la foi suffit sans les œuvres, était trop commode pour ne pas séduire certains chrétiens d'esprit léger et de volonté faible ou lâche. De fait, dans le cours de l'histoire de l'Église, elle devint pour plusieurs hérétiques un des dogmes de leur facile Credo.

Saint Jacques entendit parler de cet enseignement nouveau. Il comprit de suite quel danger couraient la croyance et les mœurs. Il ne connaissait que trop ces docteurs turbulents, qu'il voyait arriver à Jérusalem à l'époque des grandes solennités et qui se croyaient plus autorisés que les apôtres à fixer le véritable symbole de la foi. D'autre part, il n'ignorait rien de ce que Paul avait écrit, surtout sur les questions qui traitaient des rapports de la Loi ancienne et de l'Évangile, dans ses lettres aux Galates et aux Romains. Il savait que, sur tous ces points essentiels, l'accord doctrinal était complet

1. Romains, II, 17-23.

entre tous les prédicateurs de la foi. Il jugea donc de son devoir d'intervenir pour affirmer à nouveau la doctrine apostolique. Comme sa situation particulière d'évêque de Jérusalem l'avait tenu à l'écart des chrétiens venus du paganisme, il adressa sa lettre « aux douze tribus de la dispersion », c'est-à-dire aux chrétiens d'origine juive qui étaient les légitimes héritiers des douze anciennes tribus, et vivaient maintenant dispersés parmi les nations. C'est pour cette raison que l'épître de saint Jacques est appelée « catholique », c'est-à-dire écrite pour tous les chrétiens. En réalité, elle dut être envoyée directement à l'église d'Antioche et aux églises de l'Asie Mineure les plus voisines de la Palestine. Saint Jacques, demeuré juif en tout ce qui était compatible avec la foi chrétienne, écrivit en grec, langue qu'il avait à parler avec les pèlerins venus à Jérusalem du monde entier ; mais le tour de sa pensée conserva la vieille forme hébraïque. Au lieu de procéder par raisonnements abstraits, comme saint Paul et ceux qui fréquentaient le monde grec, il garde le langage familier aux écrivains bibliques et s'exprime par sentences, comparaisons, descriptions pittoresques et pleines de vivacité.

Il commence par saluer les destinataires de sa lettre, et il les exhorte à la patience au milieu de leurs tribulations :  
 « Jacques, serviteur de Dieu et de Notre Seigneur Jésus  
 « Christ, aux douze tribus de la dispersion, salut. Estimez-  
 « vous au comble de la joie, mes frères, quand vous ren-  
 « contrez toutes sortes d'épreuves. Sachez que l'épreuve de  
 « votre foi produit la patience. Que votre patience aille donc  
 « jusqu'à la perfection, afin que vous soyez vous-mêmes  
 « parfaits et accomplis, sans rien qui fasse défaut en vous.

« Quelqu'un de vous a-t-il besoin de sagesse ? Qu'il en  
 « demande à Dieu, qui en donne à tous simplement et sans  
 « adresser de reproches, et elle lui sera accordée. Mais qu'il  
 « demande avec foi, sans la moindre hésitation ; car celui  
 « qui hésite est semblable au flot de la mer, qui est agité et  
 « ballotté par le vent. Un tel homme n'a rien à attendre du  
 « Seigneur, qu'il en soit bien convaincu. Celui dont l'esprit

« se porte de côté et d'autre est inconstant dans sa conduite.  
 « Que le frère d'humble condition se glorifie de son élé-  
 « tion » à la richesse de la grâce, « et le riche de son humi-  
 « liation », quand les biens temporels lui sont ravés, « parce  
 « qu'il passera comme la fleur. Le soleil se lève brûlant, il  
 « dessèche l'herbe, la fleur tombe et la beauté de son aspect  
 « s'évanouit. C'est ainsi que le riche se flétrira à un moment  
 « de sa vie.

« Heureux l'homme qui souffre la tentation, parce qu'après  
 « l'épreuve il recevra la couronne de vie que Dieu a promise  
 « à ceux qui l'aiment. Quand on est tenté, qu'on ne dise  
 « pas qu'on est tenté par Dieu. Car Dieu, qui ne peut être  
 « tenté de mal faire, ne tente lui-même personne. Mais cha-  
 « cun est tenté par sa concupiscence qui l'entraîne et le séduit.  
 « Puis, quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché,  
 « et quand le péché est accompli, il engendre la mort. Ne  
 « vous abusez donc pas, frères bien-aimés. Toute grâce  
 « excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du  
 « Père des lumières, en qui il n'y a ni changement ni ombre  
 « de variation. De sa propre volonté il nous a engendrés par  
 « la parole de vérité, afin que nous soyons comme les pré-  
 « mices de sa création »<sup>1</sup>. Ce qui vient de Dieu, ce n'est  
 donc pas la tentation, mais au contraire la grâce et tous les  
 biens utiles à la vie de l'âme. Or Dieu ne change pas, ses  
 dons sont sans repentance et par conséquent, malgré les  
 épreuves et les tentations, il conduira sa créature régénérée  
 jusqu'à la perfection et au bonheur qu'il a préparé pour elle.

Saint Jacques aborde maintenant la partie dogmatique de son  
 épître. Il y montre comment, après avoir reçu la grâce de la  
 foi, il faut lui faire produire des fruits. « Vous le savez, mes  
 « frères bien-aimés, il faut que chacun soit prompt à écouter,  
 « lent à parler et lent à s'irriter; car par sa colère l'homme n'a-  
 « complit pas ce qui est juste devant Dieu. En conséquence, re-  
 « jetant tout ce qui est impur et tout ce qui abonde en malice,

1. S. Jacques, I, 1-18.

« recevez avec douceur la parole qui a été greffée en vous  
 « et qui peut sauver vos âmes. Pratiquez cette parole et ne  
 « vous contentez pas de l'entendre, en vous abusant vous-  
 « mêmes. Car celui qui écoute la parole sans la pratiquer  
 « ressemble à un homme qui considère son propre visage  
 « dans un miroir : il se regarde, s'en va et oublie aussitôt  
 « comment il était. Mais celui qui regarde attentivement la loi  
 « parfaite de liberté, et qui, au lieu de l'entendre et de l'oublier,  
 « en accomplit les actes, celui-là trouvera le bonheur dans sa  
 « manière d'agir. Si quelqu'un prétend avoir de la religion  
 « sans mettre un frein à sa langue, il trompe son propre cœur  
 « et sa religion est vaine. La religion pure et sans tache aux  
 « yeux de Dieu le Père, c'est visiter les veuves et les orphelins  
 « dans leur affliction, et se préserver pur de tout contact avec  
 « ce monde »<sup>1</sup>.

Il y a bien d'autres actes encore par lesquels le chrétien doit  
 montrer sa foi. « Mes frères, dans votre foi en la gloire de Notre  
 « Seigneur Jésus Christ, ne tenez pas compte de la qualité  
 « des personnes. Voici qu'arrive dans votre assemblée un  
 « homme portant un riche vêtement et un anneau d'or, et  
 « qu'entre en même temps un pauvre sordidement vêtu. Si  
 « vous faites attention à celui qui est magnifiquement vêtu  
 « et si vous lui dites : Toi, prends cette bonne place, tandis  
 « que vous dites au pauvre : Toi, reste-là debout, ou :  
 « Assieds-toi sur l'escabeau de mes pieds, ne portez-vous pas  
 « un jugement en vous-mêmes et ne devenez-vous pas des  
 « juges à pensées iniques ? Écoutez, mes frères bien-aimés,  
 « Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres en ce monde pour les  
 « faire riches des biens de la foi, et héritiers du royaume que  
 « Dieu a promis à ceux qui l'aiment ? Et vous, vous manquez  
 « d'égards pour le pauvre ! Ne sont-ce pas les riches qui vous  
 « oppriment par leur puissance et qui vous traînent en juge-  
 « ment ? Ne sont-ce pas eux qui blasphèment le saint nom d'où  
 « vient le vôtre ? » En parlant de la sorte, le saint apôtre n'a pas le  
 dessein d'exciter la haine jalouse des pauvres contre les riches,

1. S. Jacques, 1, 19-27.

mais seulement de relever aux yeux des chrétiens la dignité du pauvre et de rappeler que les riches dont il parle ne méritent pas les honneurs qu'on leur rend. Ces riches, ce sont les Juifs, particulièrement les orgueilleux saducéens dont le luxe insolent est fait de rapines et d'injustices ; ce sont les opulents païens qui écrasent les petits pour la satisfaction de leur égoïsme ; ce sont aussi parfois certains chrétiens qui viennent à l'assemblée des fidèles, mais oublient trop aisément les grandes lois de charité, d'abnégation et de pénitence qu'impose l'Évangile. Ce que saint Jacques condamne, c'est leur oppression, non leur richesse ; et encore ne veut-il pas que cette richesse constitue pour eux un titre d'honneur. Il poursuit : « Si vous accomplissez la loi royale consignée dans les Écritures : Tu aime-  
 « ras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. Mais  
 « si vous tenez compte de la qualité des personnes, vous com-  
 « mettez le péché, et vous êtes condamnés par la loi comme  
 « transgresseurs », car la loi entend par prochain le pauvre aussi bien que le riche. « On a beau observer toute la loi :  
 « si on la viole en un seul point, on est coupable envers toute  
 « la loi. Car celui qui a dit : Tu ne commettras pas d'adultère,  
 « a dit aussi : Tu ne tueras pas. Éviter l'adultère et commettre  
 « le meurtre, c'est donc transgresser la loi », et par conséquent mépriser l'autorité divine, qui impose tel précepte au même titre que tel autre. « Parlez donc et agissez comme devant  
 « être jugés d'après la loi de liberté », qui est la loi de l'Évangile. « Un jugement sans miséricorde atteindra celui qui ne  
 « pratique pas la miséricorde ; mais la miséricorde domine le  
 « jugement » et lui dicte un arrêt conforme à la parole du Seigneur Jésus : « Bienheureux les miséricordieux, parce qu'eux-mêmes obtiendront miséricorde » <sup>1</sup>.

Après ces exemples, l'apôtre en vient à la doctrine elle-même qu'il veut expliquer. « Que servira, mes frères, de prétendre  
 « avoir la foi si l'on n'a pas les œuvres ? La foi pourra-t-elle  
 « sauver dans ces conditions ? Voici un frère ou une sœur sans  
 « vêtement et manquant de la nourriture quotidienne. Si

1. S. Mathieu. v, 7.

« quelqu'un d'entre vous leur dit : Allez en paix, ayez bien  
 « chaud et soyez rassasiés, mais sans leur donner ce qui est  
 « nécessaire à leurs corps, à quoi cela servira-t-il? Il en est  
 « de même de la foi : sans les œuvres, elle est morte en elle-  
 « même. Mais on pourra dire : Toi tu as la foi, et moi j'ai les  
 « œuvres », comme si les deux choses pouvaient se séparer.  
 Mais, réplique l'apôtre, « montre-moi ta foi sans les œuvres »,  
 ce sera impossible, « tandis que moi je te montrerai ma foi  
 « par mes œuvres. Tu crois qu'il n'y a qu'un Dieu. Tu as  
 « raison. Mais les démons le croient aussi et ils tremblent ».  
 La foi n'est donc pas à elle seule une cause de salut, puis-  
 qu'elle peut exister même chez les démons. « Veux-tu main-  
 « tenant savoir, ô homme vain, comment ta foi est morte  
 « sans les œuvres? Notre père Abraham n'a-t-il pas été justi-  
 « fié par les œuvres, quand il a offert son fils Isaac sur l'autel?  
 « Tu vois que la foi concordait avec ses œuvres et que sa foi  
 « a été rendue parfaite par ses œuvres. Ainsi fut accomplie  
 « l'Écriture qui dit : Abraham crut à Dieu; il lui en fut tenu  
 « compte pour sa justification et il fut appelé ami de Dieu.  
 « Tu vois donc que l'homme est justifié par les œuvres et  
 « non par la foi seule ».

Saint Paul avait apporté le même exemple dans son épître  
 aux Romains pour confirmer cette autre vérité que « l'homme  
 « est justifié par la foi sans les œuvres de la loi »<sup>1</sup>. D'après  
 lui, l'homme arrive à la justification par la foi en Jésus Christ  
 sans que les œuvres prescrites par la loi ancienne contribuent  
 en rien à ce résultat. Ainsi Abraham est devenu le père de la  
 race élue uniquement pour avoir cru à la parole de Dieu.  
 Saint Jacques complète cette doctrine en ajoutant que, pour  
 arriver au salut, c'est-à-dire au terme de la justification, il ne  
 suffit pas d'être entré dans la vie chrétienne par la foi; il faut  
 encore y persévérer en accomplissant les actes prescrits par  
 la foi, de même qu'Abraham a exécuté des actes héroïques  
 sous l'empire de sa foi. En d'autres termes, saint Paul, s'adres-  
 sant à des juifs et à des païens, leur dit : Par la foi seule vous

1. Romains, III, 28; IV, 3. Voir plus haut, p. 240.



entrerez dans la vie nouvelle; saint Jacques, écrivant à des chrétiens, ajoute : Par les œuvres seules vous persévérerez dans la vie nouvelle. Rien de plus logique que l'enchaînement de ces deux vérités. « Il en a été de même », poursuit saint Jacques, « de Rahab la courtisane. Ne sont-ce point ses œuvres qui « l'ont justifiée, quand elle a reçu les espions et les a renvoyés « par un autre chemin ? De même donc que le corps est mort « sans l'âme, ainsi la foi sans les œuvres est morte »<sup>1</sup>.

Toute cette doctrine de l'apôtre est le développement de la parole du divin Maître : « Ce n'est pas celui qui me dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux, mais c'est celui qui fait la volonté de mon Père »<sup>2</sup>. Pour être vivante, la foi doit donc avoir une âme : cette âme c'est la charité; et comme la vie se reconnaît à l'action, la foi manifesterà sa vie, par conséquent son union avec la charité et avec la grâce, par les œuvres qu'elle inspirera au chrétien. « Au moyen de ces bonnes œuvres accomplies par la grâce de Dieu et par le mérite de Jésus Christ, l'homme justifié méritera véritablement l'accroissement de la grâce, la vie éternelle, l'entrée en possession de cette vie éternelle, si toutefois il meurt en état de grâce, et même un accroissement de gloire »<sup>3</sup>.

Dans la seconde partie de sa lettre, saint Jacques développe la recommandation d'être « lent à parler », qu'il a faite plus haut. « Gardez-vous, mes frères, d'être trop nombreux à vouloir être maîtres; car c'est vous exposer à un jugement plus « grave. Nous nous rendons tous coupables de beaucoup « d'offenses; mais si quelqu'un ne pèche pas en paroles, c'est « un homme parfait : il a un frein au moyen duquel il « peut diriger tout le corps. Nous mettons des freins à la « bouche des chevaux pour nous les assujettir, et ainsi nous « les faisons mouvoir tout entiers. Il en est de même des « vaisseaux; si grands qu'ils soient, quand les vents les « poussent violemment, ils sont dirigés par un petit gouvernail

1. S. Jacques, II, 1-26.

2. S. Matthieu, VII, 21.

3. Concile de Trente, *Session VI, canon 32*.

« dans le sens où le veut le pilote. Ainsi la langue est un petit  
« membre, mais elle peut se glorifier de grandes choses.

« D'autre part, comme un petit feu suffit pour incendier  
« une grande forêt, la langue est un feu, un monde d'iniquité.  
« La langue est un membre ainsi constitué qu'elle peut  
« souiller tout le corps et consumer tout le cours de notre vie,  
« quand elle est allumée par l'enfer. On peut dompter toutes  
« les espèces de bêtes, d'oiseaux, de serpents et d'autres ani-  
« maux : l'espèce humaine les a domptées en effet. Mais  
« aucun homme ne peut dompter la langue. C'est un fléau  
« sans repos, un réservoir de venin mortel. Par elle nous  
« bénissons Dieu le Père, et par elle nous maudissons les  
« hommes qui ont été faits à l'image de Dieu. De la même  
« bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Mes frères,  
« il ne faut pas qu'il en soit ainsi. Une source fait-elle couler  
« par la même ouverture de l'eau douce et de l'eau amère ?  
« Le figuier, mes frères, peut-il produire des raisins, et la  
« vigne des figues ? Une source salée ne peut non plus donner  
« de l'eau douce.

« Quelqu'un d'entre vous est-il sage et réglé ? Qu'il montre  
« par sa bonne conduite la douceur de la sagesse qui le fait  
« agir. Mais si vous avez un zèle amer, et si les animosités  
« sont dans votre cœur, n'en soyez pas fiers et n'allez pas  
« mentir contre la vérité ; car cette sagesse-là ne vient pas d'en  
« haut : elle est terrestre, animale, diabolique. Avec la jalou-  
« sie et l'animosité vont l'inconstance et toutes les œuvres  
« perverses. Mais la sagesse qui vient d'en haut est avant  
« tout chaste, et ensuite pacifique, modeste, persuasive, riche  
« en miséricorde et en fruits de bien ; elle ne juge pas et  
« ignore l'hypocrisie. Or le fruit de la justice se sème dans la  
« paix, par ceux qui agissent dans la paix »<sup>1</sup>. Cet enseigne-  
ment est encore l'écho de la parole du Sauveur : « Bienheureux  
les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu »<sup>2</sup>.

Mais cette paix rencontre des obstacles. « D'où viennent  
« parmi vous les luttes et les procès ? N'est-ce pas des convoi-

1. S. Jacques, III, 1-18.

2. S. Mathieu, v, 9.

« tises mauvaises qui combattent dans vos membres ? Vous  
 « convoitez et vous ne possédez pas, vous tuez et vous enviez  
 « sans pouvoir acquérir, vous discutez et bataillez sans rien  
 « obtenir, parce que vous ne demandez pas. Vous demandez  
 « et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, pour  
 « la satisfaction de vos convoitises. Adultères, ignorez-vous  
 « que l'amitié avec ce monde est l'inimitié avec Dieu ? Qui-  
 « conque veut être ami de ce monde se constitue donc l'en-  
 « nemi de Dieu. Croyez-vous que l'Écriture dise en vain :  
 « L'esprit qui habite en vous convoite avec envie ? Or la  
 « grâce que Dieu donne est supérieure. Voilà pourquoi il est  
 « dit : Dieu résiste aux orgueilleux et il donne la grâce aux  
 « humbles. Soyez donc soumis à Dieu et résistez au démon,  
 « qui alors fuira loin de vous.

« Approchez de Dieu et il approchera de vous. Purifiez vos  
 « mains, pécheurs ; purifiez vos cœurs, hypocrites ; voyez  
 « votre misère, gémissiez et pleurez. Que votre rire se change  
 « en deuil et votre joie en tristesse. Humiliez-vous en pré-  
 « sence du Seigneur et il vous élèvera. Ne parlez pas mal les  
 « uns des autres, mes frères. Médire de son frère et juger son  
 « frère, c'est médire de la loi et juger la loi », qui ordonne  
 expressément de l'aimer, « et juger la loi, c'est s'en consti-  
 « tuer non plus l'observateur, mais le juge. Or il n'y a qu'un  
 « législateur et qu'un juge qui puisse perdre ou sauver. Mais  
 « toi, qui es-tu donc pour juger le prochain ? Vous qui dites  
 « en ce moment : Aujourd'hui ou demain nous irons dans  
 « telle ville, nous y passerons une année, nous ferons du  
 « commerce et amasserons de l'argent, vous ignorez ce qui  
 « arrivera demain. Qu'est en effet votre vie ? Une vapeur qui  
 « paraît un moment et qui se dissipe ensuite. Il faudrait dire  
 « au contraire : Si le Seigneur le veut, ou : Si nous vivons,  
 « nous ferons ceci ou cela. Mais maintenant vous vous exaltez  
 « dans votre orgueil, et toute exaltation de cette nature est  
 « mauvaise. Celui qui sait faire le bien et qui ne le fait pas  
 « commet donc un péché »<sup>1</sup>. Les mauvaises convoitises, l'or-

1. S. Jacques, iv, 1-17.

gueil, la manie de juger les autres, l'oubli de la brièveté de la vie, telles sont les causes qui menacent la paix entre les chrétiens.

Des recommandations sur différents sujets terminent la lettre. L'apôtre revient encore une fois aux mauvais riches, que le Seigneur avait lui-même si sévèrement maudits, et qui, aux yeux de l'austère disciple, apparaissaient comme une véritable plaie sociale : « Allez maintenant, riches, pleurez et hurlez à cause des maux qui vous arriveront : vos richesses tombées en pourriture, vos vêtements mangés par les vers, votre or et votre argent rongés par la rouille, cette rouille même rendant témoignage contre vous et dévorant vos chairs comme le feu. Vous amassez la colère contre vous pour le dernier jour. Le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos champs a été retenu par vous, et il crie, et ce cri arrive aux oreilles du Dieu des armées. Vous vous êtes repus sur la terre et vous avez nourri vos cœurs de débauches pour le jour de votre immolation. Vous avez traîné devant vous le juste et vous l'avez mis à mort sans qu'il vous résistât.

« Pour vous, mes frères », dit-il ensuite aux chrétiens, « soyez donc patients jusqu'à l'avènement du Seigneur. Voyez le laboureur qui attend le fruit précieux de la terre, il supporte tout patiemment jusqu'à ce qu'en son temps, sur le tard, il recueille la moisson. Vous aussi soyez patients et affermissiez vos cœurs, parce que l'avènement du Seigneur approche. Ne vous plaignez pas les uns des autres afin de n'être pas jugés. Voici le juge debout devant la porte. Prenez exemple, mes frères, sur les tribulations et la patience des prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. Nous appelons maintenant bienheureux ceux qui ont souffert. Vous connaissez la patience de Job et vous avez vu comment le Seigneur l'a terminée. Car le Seigneur est miséricordieux et compatissant.

« Avant tout, mes frères, ne jurez pas, ni par le ciel, ni par la terre, et ne faites aucune autre espèce de serment. Mais exprimez-vous ainsi : Oui, oui, non, non, afin de ne pas tomber sous le coup du jugement. Quelqu'un de vous est-il

« triste? Qu'il prie. A-t-il l'esprit joyeux? Qu'il chante des  
« psaumes.

« Quelqu'un de vous est-il malade? Qu'il fasse venir les  
« prêtres de l'Église; ils prieront sur lui et lui feront des  
« onctions avec l'huile au nom du Seigneur. La prière de la  
« foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera, et, s'il a des  
« péchés, ils lui seront remis ». Saint Jacques est le seul  
écrivain du Nouveau Testament qui parle du sacrement de  
l'Extrême Onction, et il le montre en usage parmi les chrétiens  
de son temps aussi bien que la prière et le chant des psaumes.  
Il en rappelle les principaux effets et encourage les fidèles à le  
recevoir. C'est ce que l'Église a toujours enseigné et pratiqué  
depuis. « Cette Onction est une grâce du Saint-Esprit qui  
enlève les péchés, s'il en demeure encore à expier, et aussi les  
restes du péché. Elle soulage et affermit l'âme du malade en  
excitant en lui une grande confiance en la miséricorde divine.  
Ainsi soulagé, le malade supporte plus doucement les incom-  
modités et les souffrances de la maladie, il résiste plus faci-  
lement aux tentations du démon qui cherche à l'assaillir, et  
il obtient parfois la guérison du corps, si elle est utile au salut  
de l'âme » <sup>1</sup>.

« Avouez-vous vos péchés les uns aux autres, et priez les  
« uns pour les autres afin d'être sauvés ». Cet aveu n'est pas  
seulement celui qui se fait au ministre de Dieu dans le sacre-  
ment de pénitence. Dans certaines conditions, il est avantageux  
d'avouer ses fautes au prochain pour s'humilier et obtenir  
l'intercession des autres auprès de Dieu. « Car la prière du  
« juste a une grande puissance. Élie était un homme sem-  
« blable à nous et sujet à la souffrance; mais il pria instam-  
« ment pour qu'il ne plût pas sur la terre, et il ne plut pas  
« durant trois ans et six mois; il pria de nouveau : le ciel  
« envoya la pluie et la terre produisit son fruit.

« Mes frères, si quelqu'un d'entre vous s'est écarté de la  
« vérité et qu'on le ramène, sachez ceci : celui qui fait revenir  
« le pécheur du chemin de l'erreur sauve l'âme de la mort et

1. Concile de Trente, *Session xiv, de l'Extrême Onction*, 2.

« couvrir la multitude des péchés » <sup>1</sup>. Cet acte de zèle et de miséricorde est si agréable à Dieu que le mérite en profite à la fois à l'âme restée fidèle et à celle qui se convertit.

L'épître de saint Jacques se termine par cette remarque. Ne s'adressant point à des destinataires personnellement déterminés, elle n'a pas les salutations finales qu'on lit dans les lettres de saint Paul.

C'était comme son testament que saint Jacques venait de transmettre aux premiers chrétiens. Lui-même ne devait pas tarder à périr victime de ces riches orgueilleux auxquels il reprochait de traîner le juste devant leur tribunal afin de le mettre à mort.

Une grande querelle venait alors d'éclater entre Agrippa II, prince de Chalcis, et les Juifs de Jérusalem. Le prince avait fait élever dans son palais un superbe corps de bâtiment du haut duquel la vue plongeait dans le Temple, et permettait de voir les prêtres pendant qu'ils offraient les sacrifices. Pour s'abriter contre les regards indiscrets, ces derniers construisirent une muraille très haute du côté du palais, et aussi du côté où la garnison romaine avait un poste donnant accès dans le Temple aux jours des grandes solennités juives. Cette construction causa le plus vif mécontentement à Agrippa et surtout au procurateur, qui ordonna la démolition du mur. Les Juifs en appelèrent à César, envoyèrent des députés à Rome et obtinrent gain de cause, grâce à l'appui de Poppée, encore toute-puissante auprès de Néron. Dans son dépit, Agrippa, de qui dépendait la nomination des grands prêtres, enleva le souverain pontificat à Joseph Kabi, pour le transférer à Ananus, fils de cet autre Ananus qui avait ordonné de frapper brutalement saint Paul dans le sanhédrin <sup>2</sup>.

Le premier Ananus avait en vain tramé la mort de Paul. Le fils réussit mieux que le père à verser le sang du juste.

Le procurateur Festus mourut au commencement de l'année 62, et l'empereur nomma Albinus à sa place. Mais

1. S. Jacques, v, 1-20.

2. Voir plus haut, p. 274.

avant l'arrivée de ce dernier, Ananus, qui appartenait à la secte des saducéens, convoqua le sanhédrin et, sous prétexte de violation de la loi, fit condamner à la lapidation le saint évêque de Jérusalem. On était à l'époque des fêtes pascales. On voulut contraindre la vénérable vieillard que tous, juifs et chrétiens, entouraient de respect, à déclarer publiquement que Jésus n'était point le Christ. On le fit donc monter sur un des portiques du Temple, afin qu'il fût mieux entendu de tous. Comme il fallait s'y attendre, saint Jacques rendit publiquement témoignage à son divin Maître. On le précipita alors du portique, comme on précipitait du haut d'un rocher ceux qu'on devait lapider. Gisant à terre, le martyr priait pour ses persécuteurs. Des furieux l'accablèrent de pierres et un foulon l'acheva d'un coup de massue.

Ce meurtre odieux fut loin d'obtenir l'approbation de tous. Le peuple y vit la cause des calamités qui suivirent. On se plaignit à Agrippa, et bientôt après à Albinus, qui arrivait en Palestine, de la condamnation inique portée par Ananus. Celui-ci fut destitué après trois mois seulement de pontificat, et il eut pour successeur Joseph, fils de Damnée<sup>1</sup>.

1. Josèphe, *Antiquités*, XX, VIII, 11 ; IX, 1 ; Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, II, 23.





## CHAPITRE XV

### L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX.

L'acquiescement de saint Paul. — Les travaux de saint Luc. — L'épître aux Hébreux. — La loi nouvelle supérieure à l'ancienne. — Jésus Christ pontife supérieur aux pontifes anciens. — Culte nouveau supérieur à l'ancien. — De la persévérance dans la foi. — De la pratique des grandes vertus chrétiennes.

Pendant que ces événements se passaient à Jérusalem, saint Paul résidait toujours à Rome, aux environs du camp prétorien, et attendait l'ordre de comparaître au tribunal de l'empereur. Soit à raison du grand nombre des causes portées à ce tribunal, soit à raison de la rareté de ses séances, sous un prince qui attachait tant d'importance aux futilités et ne pensait qu'exceptionnellement aux affaires sérieuses, cet ordre se fit attendre pendant deux années. Pendant ce temps, l'apôtre continua son apostolat par des prédications orales et par la composition de lettres destinées aux églises d'Orient. Dans l'intervalle, saint Pierre revint à Rome, et les deux grands apôtres se trouvèrent ainsi réunis dans cette capitale qu'ils devaient illustrer en commun par la prédication de l'Évangile et bientôt après par le témoignage suprême de leur sang répandu.

Au printemps de l'année 64, saint Paul fut enfin cité à comparaître devant l'empereur, ou du moins devant le tribunal



qui exerçait en son nom la juridiction souveraine. Le rapport du procureur de Judée était complètement favorable au prisonnier. Celui de Burrhus, le préfet du prétoire, ne pouvait qu'en confirmer les termes. Ce dernier en effet avait dû subir l'influence et partager les vues bienveillantes de Sénèque, son ancien collègue. Sénèque ne faisait plus partie du conseil impérial depuis l'année précédente. Mais, en curieux philosophe, il n'avait sans doute pas manqué de se renseigner sur la doctrine que Paul prêchait. On a droit de présumer qu'il lui emprunta, pour en parer ses ouvrages, certaines belles maximes de morale bien plus voisines de l'Évangile que des enseignements familiers à la sagesse païenne. C'est ce qui fit dire plus tard à des écrivains chrétiens que Sénèque est « souvent des nôtres »<sup>1</sup>. On ne peut prétendre, en tout cas, que les idées chrétiennes aient échappé à l'attention de ce philosophe.

De plus, son frère, Gallion, gouverneur d'Achaïe, qui s'était honoré en défendant les droits de l'apôtre contre les attentats des Juifs<sup>2</sup>, lui avait certainement parlé avec intérêt de cet homme extraordinaire. Un certain nombre d'influences prépondérantes favorisaient donc la cause de Paul auprès du tribunal suprême. D'autre part, les Juifs de Palestine jugèrent prudent de ne pas faire retentir leurs calomnies si près des oreilles de Néron. Les juges ne virent donc dans les accusations portées contre le prisonnier qu'une de ces querelles religieuses dont les Juifs étaient coutumiers, mais auxquelles l'autorité romaine se montrait absolument indifférente, du moment que l'ordre public n'en recevait aucune atteinte. L'acquittement fut prononcé sans difficulté, et saint Paul put se disposer à quitter Rome pour donner suite à ses projets de mission du côté de l'Occident.

Pendant ces quatre ans de captivité à Césarée et à Rome, saint Luc était demeuré aux côtés de l'apôtre. Il avait mis à profit les circonstances afin d'achever une œuvre de la plus

1. Tertullien, *De l'Ame*, xx ; Saint Jérôme, *Contre Jovinien*, 1, 49.

2. Voir plus haut, p. 178.

haute utilité pour toute l'Église. Il termina d'abord la Vie du Sauveur, en vue de laquelle il avait recueilli les documents nécessaires en Palestine. Il s'adressait principalement, dans cet écrit, aux églises fondées par son maître, et désireuses de posséder sous une forme authentique et durable l'évangile oral qu'on leur avait prêché. Ces églises se composaient en général d'une minorité de juifs convertis, et d'une majorité chaque jour croissante de chrétiens venus du paganisme. Aux uns et aux autres l'évangéliste s'appliqua à montrer en Jésus le Fils de Dieu, mais surtout le Sauveur du monde, le Dieu de miséricorde qui exerce envers tous son inépuisable bonté. Il introduisit dans son récit une foule de traits, d'épisodes, de paraboles, laissés de côté par saint Matthieu et saint Marc. Il raconta avec grands détails les mystères de l'enfance du Sauveur, et, après le récit du ministère public de Notre Seigneur en Galilée, déjà consigné dans l'œuvre de ses prédécesseurs, il ajouta celui du dernier voyage que fit le Seigneur Jésus de Galilée à Jérusalem. Son évangile, tout en demeurant l'écho fidèle de la prédication de saint Paul, présentait cependant un caractère très personnel et contenait bien des trésors dont on ne faisait pas habituellement usage dans les instructions publiques. D'ailleurs saint Luc, littérateur et savant, avait heureusement mis à contribution, pour l'exécution de son entreprise, toutes les ressources que l'art pouvait mettre au service de la vérité.

Quand ce premier travail fut achevé, il en entreprit immédiatement un autre qui est comme le complément naturel du premier. Il raconta les événements qui signalèrent l'établissement de l'Église d'abord à Jérusalem, puis en Palestine et enfin dans le monde romain. Aux premières pages de son livre, il parle assez longuement des prédications de saint Pierre; mais ensuite il s'attache presque exclusivement au récit des missions de saint Paul, dont il était devenu le compagnon assidu. Il poursuit cette histoire jusqu'à la captivité de l'apôtre à Rome. Mais là il s'arrête brusquement, ce qui donne à supposer qu'il dut reprendre alors le cours de ses travaux apostoliques. Ce second ouvrage reçut le nom d'Actes des Apôtres.

Saint Luc dut accompagner saint Paul dans ses derniers voyages ; il se trouvait encore auprès de lui pendant sa seconde captivité <sup>1</sup>. Il porta ensuite l'Évangile dans différents pays. Mais on ne sait rien de précis sur les dernières années de sa vie, ni sur son genre de mort.

Cependant la pensée des chrétiens de Palestine ne cessait pas de préoccuper l'esprit de saint Paul. Il voyait avec peine leur attachement parfois excessif à l'ancienne loi, appelée à disparaître bientôt complètement. N'ayant pu s'expliquer avec eux de vive voix sur ce sujet, puisqu'il avait été arrêté presque aussitôt après son arrivée à Jérusalem, il désirait vivement leur adresser une instruction par écrit. Après son acquittement au tribunal impérial, le moment favorable à l'exécution de son projet lui parut arrivé. Il savait que le saint évêque de Jérusalem, Jacques le Mineur, venait de périr victime de la jalousie furieuse des pontifes, et que depuis lors les chrétiens de Palestine étaient en butte à des persécutions de plus en plus ardentes de la part de leurs compatriotes restés juifs. Il se décida donc à leur écrire pour les consoler, les encourager, les instruire, et reconnaître ainsi, au profit des fils spirituels de saint Jacques, le bon office que le vénérable apôtre avait rendu aux églises d'Asie Mineure, en leur envoyant une lettre pendant la captivité de leur fondateur. Seulement saint Paul n'ignorait pas que, même parmi certains chrétiens de Jérusalem, son nom pouvait réveiller des antipathies capables de contrarier le résultat qu'il se proposait d'obtenir. Il s'abstint donc de se nommer, comme il le faisait en tête de ses autres épîtres. Sa lettre devait s'imposer à l'attention des lecteurs par la seule force des arguments qu'il y faisait valoir. Il se contenta d'insérer à la fin certains détails qui permettraient aux chefs de l'Église-mère de le reconnaître aisément, à supposer même que le porteur de la lettre ne fût pas chargé de dire son nom. Il paraît aussi très probable qu'en cette occasion, saint Paul se servit d'un collaborateur, ou du moins d'un

1. II Timothée, iv, 11.

secrétaire qui eut quelque part à la rédaction du travail. Ce secrétaire ne fut pas saint Luc, occupé alors à ses travaux personnels, mais assez vraisemblablement un autre disciple de confiance, Clément, qui, en écrivant plus tard aux Corinthiens, fit preuve d'une connaissance détaillée de cette œuvre de l'apôtre. A raison de sa destination manifeste, l'écrit prit dans la suite le nom d'Épître aux Hébreux, bien que ce soit moins une épître qu'un véritable traité sur une importante question de théologie. C'est sur la fin seulement que l'écrivain prend le ton épistolaire.

Les différentes circonstances qui accompagnèrent la composition de cette instruction aux chrétiens de Palestine firent qu'en Occident on hésita quelque temps à en reconnaître l'auteur. Dès le principe, les églises d'Orient, et particulièrement celles de Palestine, mieux renseignées que toutes les autres sur ce sujet, reconnurent sans difficulté la main de saint Paul dans l'Épître aux Hébreux. Au quatrième siècle, leur conviction fut définitivement partagée par les églises occidentales.

Dans cette instruction magistrale, l'apôtre démontre par d'invincibles arguments que la loi ancienne, avec ses cérémonies et ses prêtres, a fait son temps, et que la loi nouvelle, le culte nouveau, le nouveau pontife, qui est Jésus Christ, doivent désormais régner sans partage. Il débute en ces termes magnifiques : « Dieu qui jadis a parlé à nos pères par  
 « les prophètes en tant de manières et si fréquemment, nous  
 « a parlé dans ces derniers temps, de nos jours même, par  
 « son Fils qu'il a établi héritier de toutes choses, et par qui  
 « il a fait les siècles, ce Fils, splendeur de sa gloire et image  
 « de sa substance, qui soutient tout par sa parole toute-puis-  
 « sante, opère la purification des péchés et est assis au plus  
 « haut des cieux, à la droite de la majesté »<sup>1</sup>.

Après ce préambule, saint Paul commence à établir la supériorité de la loi nouvelle sur la loi ancienne. L'une a été apportée pas les anges, l'autre par le Fils de Dieu, « d'autant

1. Hébreux, I, 1-3.

« plus élevé au-dessus des anges qu'il a reçu en héritage  
 « un nom supérieur au leur. Auquel des anges Dieu a-t-il  
 « jamais dit : Tu es mon Fils, aujourd'hui je t'engendre ;  
 « ou encore : Je serai son Père et il sera mon Fils ? Et quand  
 « ensuite il introduit son premier-né dans l'univers, il dit :  
 « Que tous les anges de Dieu l'adorent ». L'apôtre cite  
 d'autres textes pour bien faire comprendre la distance qui  
 sépare le Fils des serviteurs, même les plus élevés en dignité.  
 Ces derniers, conclut-il, « ne sont-ils pas tous des esprits  
 « faits pour exécuter des ordres et envoyés au service de ceux  
 « qui recueillent l'héritage du salut ?

« Nous devons donc garder avec le plus grand soin ce que  
 « nous avons appris, afin de ne rien laisser échapper. Si en  
 « effet la parole proférée par les anges s'est maintenue en  
 « vigueur, de sorte que toute transgression et toute désobéissance  
 « ont reçu la punition justement méritée, comment  
 « éviterons-nous le châtement, si nous négligeons ce salut si  
 « abondant, prêché d'abord par le Seigneur, puis attesté pour  
 « nous par ceux qui l'ont entendu, tandis que Dieu lui-même  
 « rendait témoignage par des miracles, des prodiges, de  
 « nombreux actes de sa puissance et les dons du Saint-Esprit,  
 « selon sa volonté ? Ce n'est pas aux anges que Dieu a soumis  
 « ce monde futur dont nous parlons. Voici ce qui a été  
 « affirmé quelque part : Qu'est-ce que l'homme, pour que  
 « vous pensiez à lui ? Qu'est le fils de l'homme, pour que vous  
 « le visitiez ? Vous l'avez établi un peu au-dessous des anges,  
 « vous l'avez couronné de gloire et d'honneur et vous l'avez  
 « préposé aux ouvrages de vos mains, vous avez tout mis  
 « sous ses pieds ». Supérieur aux anges par sa nature divine,  
 Notre Seigneur leur est un peu inférieur par sa nature  
 humaine et pourtant c'est lui, Verbe incarné, Dieu et  
 homme à la fois, que le Père a placé à la tête de toute la  
 création. « Or s'il a tout mis au-dessous de lui, il n'a rien  
 « laissé qui ne lui fût soumis. Nous ne voyons pas encore, il  
 « est vrai, que tout lui soit soumis. Cependant nous voyons  
 « celui qui a été placé un peu au-dessous des anges : c'est  
 « ce Jésus qui, après avoir souffert la mort, a été couronné

« de gloire et d'honneur afin que, par la grâce de Dieu, il  
 « goûtât la mort pour tous. Il convenait en effet que celui qui  
 « est le principe et la fin de toutes choses, et qui voulait  
 « mener à la gloire un grand nombre d'enfants, consommât  
 « dans la souffrance l'auteur de leur salut. Car celui qui  
 « sanctifie et ceux qui sont sanctifiés viennent tous de la même  
 « source, et c'est pourquoi » le Fils de Dieu « ne rougit pas  
 « de les appeler ses frères, quand il dit : Je ferai connaître votre  
 « nom à mes frères. Il n'a pas pris la nature des anges, mais  
 « il a pris celle de la race d'Abraham. De là vient qu'il a dû  
 « se rendre semblable en tout à ses frères, pour devenir auprès  
 « de Dieu un pontife miséricordieux et fidèle, capable d'expier  
 « les péchés du peuple. Or c'est dans ses souffrances et ses  
 « épreuves qu'il a trouvé le pouvoir de venir en aide à ceux  
 « qui sont éprouvés »<sup>1</sup>.

La loi ancienne apportée du ciel par les anges, a été promulguée par Moïse; la loi nouvelle a été apportée et promulguée par le Fils de Dieu. « Moïse s'est conduit fidèlement dans toute la maison de Dieu, mais en serviteur qui rend témoignage de ce qu'il a à dire. Le Christ agit en Fils dans sa propre maison, et cette maison, c'est nous, si nous nous servons fermement jusqu'à la fin la confiance et la gloire de l'espérance. Veillez donc, mes frères, à ce qu'il n'y ait en aucun de vous un cœur perverti que l'incrédulité éloigne du Dieu vivant. Mais encouragez-vous chaque jour mutuellement, tant que dure la vie présente, afin que personne de vous ne s'endurcisse dans l'illusion du péché. Car nous sommes devenus participants du Christ, mais à condition de conserver fidèlement jusqu'à la fin ce qu'il a commencé à faire naître en nous ». Autrefois au désert, ceux qui se sont révoltés en refusant de croire à la parole du Seigneur ont encouru la colère de Dieu et ne sont point entrés dans la terre promise. « Craignons donc que, pour avoir négligé la promesse d'entrer dans le repos, quelqu'un d'entre vous ne soit jugé digne d'en être exclu. On nous l'a annoncé comme

1. Hébreux, 1, 4-11, 18.

« à eux ; mais la parole qu'ils ont entendue ne leur a servi de  
 « rien, parce que ceux qui l'entendaient n'y ajoutèrent pas foi.  
 « Quant à nous qui avons cru, nous entrerons dans le repos »,  
 comme l'a formellement promis le Seigneur. « Hâtons-nous  
 « donc d'entrer dans ce repos, et que personne ne suive  
 « cet exemple d'incrédulité. Car la parole de Dieu est vivante,  
 « active, plus pénétrante que tout glaive à deux tranchants ;  
 « elle atteint jusqu'à la division de la vie et de l'esprit » et des  
 parties constitutives du corps ; « elle discerne les pensées et  
 « les intentions du cœur. Aucune créature ne peut se dérober  
 « à sa présence. Tout est à nu et à découvert aux yeux de  
 « Celui dont nous parlons » <sup>1</sup>. Il n'est donc pas, comme  
 Moïse, un simple serviteur dont la science et le pouvoir aient  
 des bornes. Celui qui promulgue la loi nouvelle voit tout,  
 connaît tout, peut tout ; il est lui-même le souverain Maître  
 et le suprême législateur.

Des différences non moins considérables distinguent le  
 pontife nouveau des prêtres anciens. « Nous avons un grand  
 « pontife qui est entré dans les cieus, Jésus, le Fils de Dieu.  
 « Ayons donc en lui une foi inébranlable. Nous n'avons  
 « pas un pontife incapable de compatir à nos misères. Pour  
 « nous ressembler, il a été éprouvé de toutes manières,  
 « hormis par le péché. Allons donc avec confiance au trône  
 « de la grâce, afin d'y obtenir miséricorde et d'y trouver la  
 « faveur d'un secours opportun.

« Tout pontife est pris d'entre les hommes et est établi pour  
 « tenir la place des hommes dans les choses qui se rapportent  
 « à Dieu. Il a à offrir des dons et des victimes pour le péché.  
 « Il doit pouvoir compatir à ceux qui sont dans l'ignorance  
 « et l'erreur, car lui-même est environné de faiblesse. Aussi  
 « en faisant des offrandes pour le péché, a-t-il à les présenter  
 « pour lui-même aussi bien que pour le peuple. Or personne  
 « ne se décerne à lui-même cet honneur ; il faut être  
 « appelé de Dieu, comme Aaron. C'est pourquoi le Christ

1. Hébreux, III, 1-IV, 13.

« ne s'est pas décerné à lui-même la gloire de devenir  
« pontife; il la tient de celui qui lui a dit : Tu es mon Fils,  
« aujourd'hui je t'engendre. Il a dit encore en un autre  
« endroit : Tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de  
« Melchisédech », c'est-à-dire pour exercer un sacerdoce  
spirituel et indépendant, comme celui de Melchisédech, et  
pour offrir, non plus seulement comme lui le pain et le vin,  
mais la victime mystérieuse qui doit elle-même emprunter  
la figure de ces deux substances. « C'est lui qui, aux jours  
« de sa vie mortelle, a adressé des prières et des supplica-  
« tions avec de grands cris et des larmes à celui qui pouvait  
« le sauver de la mort, et il fut exaucé à cause de sa respec-  
« tueuse instance. Bien qu'il fût le Fils de Dieu, il apprit  
« l'obéissance par tout ce qu'il eut à souffrir, et, dans son  
« immolation, il est devenu la cause du salut éternel pour  
« tous ceux qui lui obéissent. C'est ainsi que Dieu lui a  
« conféré le titre de pontife selon l'ordre de Melchisédech ».

C'est là une vérité de la plus haute importance, dont les  
chrétiens doivent s'appliquer à saisir le sens profond. « Il y  
« aurait sur ce sujet bien des choses à dire; mais elles seraient  
« difficiles à expliquer, car vous vous êtes rendus incapables  
« de les entendre. Vous devriez être devenus des maîtres depuis  
« tant de temps; mais vous avez encore besoin qu'on vous  
« enseigne les premiers éléments de la parole de Dieu. Vous  
« en êtes réduits à avoir besoin de lait plutôt que de solide  
« nourriture ». Saint Paul ne craint pas d'adresser ces pa-  
ternels reproches aux chrétiens de Palestine, encore attardés  
dans des préjugés qui empêchent beaucoup d'entre eux  
d'embrasser l'Évangile dans toute sa largeur. Il les invite à  
s'élever à des pensées plus hautes, et leur laisse entrevoir les  
terribles conséquences de l'abus des grâces, surtout pour eux  
qui en ont été comblés. « Quand on a été une fois illuminé »  
par le baptême, « quand on a goûté le don céleste et qu'on  
« a participé au Saint-Esprit, quand on a été nourri de la  
« bonne parole de Dieu et des merveilles du siècle futur, si  
« ensuite on tombe, il est impossible d'être renouvelé une  
« seconde fois par la pénitence; car c'est crucifier de nouveau



« en soi le Fils de Dieu et le présenter aux outrages. La terre  
 « qui s'imbibe de la pluie tombée souvent sur elle, et qui  
 « produit une herbe utile aux cultivateurs, reçoit la béné-  
 « diction de Dieu. Mais celle qui ne produit que des épines  
 « et des ronces est réprouvée et voisine de la malédiction.  
 « Tout finira pour elle par le feu ». Les chrétiens de Jérusalem ont été favorisés plus que tous les autres par la grâce de Dieu ; beaucoup d'entre eux ont pu voir et entendre le Sauveur en personne et ses apôtres. Leur église est une terre arrosée par la pluie la plus abondante. Ceux d'entre eux qui en viendraient à renoncer à la foi courraient donc le danger de se voir à jamais maudits de Dieu. Humainement parlant, tout retour en grâce leur serait impossible, parce qu'ils se fermeraient à eux-mêmes la porte du repentir en renouvelant, pour autant qu'ils pourraient, le crime que leurs pères avaient commis en crucifiant le Fils de Dieu. Cette terrible menace de saint Paul ne se réalise que trop souvent. Rien de plus difficile, rien de plus rare que la conversion de ceux qui ont été comblés de grâces, et n'ont répondu aux prévenances divines que par l'ingratitude et l'apostasie. C'est le péché contre le Saint-Esprit, que Notre Seigneur lui-même a déclaré sans rémission<sup>1</sup>, mais qui cependant n'oppose pas d'obstacle insurmontable à la miséricorde divine, quand le pécheur consent à se repentir.

Saint Paul se hâte d'ajouter : « Nous attendons de vous,  
 « mes bien-aimés, une conduite meilleure et plus voisine du  
 « salut, bien que nous parlions ainsi. Car Dieu n'est pas  
 « injuste; il n'oubliera pas vos œuvres, la charité dont vous  
 « avez fait preuve en son nom, quand vous avez servi et que  
 « vous servez encore les saints. Notre désir est que chacun  
 « de vous montre la même sollicitude pour obtenir à la fin  
 « ce qu'il espère, que vous ne deveniez pas indolents, mais  
 « que vous imitez ceux qui, par la foi et la patience, arrive-  
 « ront à l'héritage promis »<sup>2</sup>.

Jésus Christ est donc prêtre selon l'ordre de Melchisédech.

1. S. Matthieu, xii, 32.

2. Hébreux, v, 6-vi, 20.

Par là même, poursuit saint Paul, il est supérieur à tous les prêtres lévitiqnes. En effet, Abraham, père de ces derniers, a rendu hommage à Melchisédech et a ainsi reconnu sa supériorité. Or ce pontife n'était qu'une figure imparfaite de Jésus Christ, prêtre éternel. « Les autres prêtres sont nombreux, « parce que la mort les empêche de demeurer. Mais celui-ci « demeure éternellement et il a un sacerdoce sans fin. Aussi « peut-il toujours sauver ceux qui par lui s'approchent de « Dieu; il est toujours vivant afin d'intercéder pour nous. « Il convenait en effet que nous ayons un tel pontife, saint, « innocent, sans tache, séparé des pécheurs et plus élevé que « les cieus, n'ayant pas besoin d'offrir chaque jour, comme « les autres prêtres, d'abord des victimes pour ses propres « péchés, d'autres ensuite pour ceux du peuple. Son sacrifice « est unique, c'est celui par lequel il s'est offert lui-même. « Ainsi la loi a établi prêtres des hommes atteints de faiblesse; « la parole du serment divin, postérieur à la loi, a établi le « Fils pontife parfait pour l'éternité »<sup>1</sup>.

Enfin la loi nouvelle l'emporte encore sur l'ancienne par la supériorité de son culte. Tout d'abord, le temple de Jésus Christ, le ciel, est plus parfait que le tabernacle de Moïse. Mais surtout les rites nouveaux ont une efficacité que ne connaissaient pas les rites anciens. « Le Christ se présente « comme le pontife des biens futurs. Il a un tabernacle plus « vaste et plus parfait, qui n'est point fait de la main des « hommes et n'appartient pas à ce monde. Ce n'est pas avec « le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre « sang qu'il est entré une fois dans le sanctuaire et a conquis « l'éternelle rédemption. Si le sang des boucs et des taureaux, « si l'aspersion avec la cendre de génisse pouvaient purifier « les corps de ceux qui avaient été souillés, combien plus le « sang du Christ, qui par l'Esprit-Saint s'est lui-même offert à « Dieu avec sa pureté sans tache, purifiera-t-il notre conscience « des œuvres de mort, pour que nous servions le Dieu vivant? »<sup>2</sup>

1. Hébreux, vii, 1-28.

2. Hébreux, viii, 1-ix, 14.

Jésus Christ, il est vrai, a dû mourir, et sa mort paraît ignominieuse aux yeux des Juifs. Mais cette mort était nécessaire, et elle ne constitue pas une cause d'infériorité pour le pontife du Testament nouveau. « Pour qu'il y ait testament, « il faut que la mort du testateur intervienne. C'est la mort « qui lui donne sa valeur et il n'en a aucune tant que vit « le testateur. Le premier testament a été consacré par l'effu- « sion du sang », quand Moïse a aspergé le peuple et le tabernacle avec le sang des victimes. « Or Jésus n'est pas entré « dans un sanctuaire fait de main d'homme, comme celui « qui figurait le véritable sanctuaire; il est entré dans le ciel « même afin de s'y tenir maintenant devant Dieu pour nous. « Il n'a pas à s'offrir lui-même plusieurs fois, comme le « pontife qui entre chaque année dans le sanctuaire avec un « sang étranger; autrement il aurait dû souffrir souvent « depuis le commencement du monde, tandis qu'il n'est « apparu qu'une fois, à la fin des temps, pour détruire le « péché par son sacrifice. Or de même qu'il a été décrété que « les hommes meurent une seule fois et qu'ensuite vient le « jugement, ainsi le Christ s'est offert une seule fois pour « effacer les péchés d'un grand nombre; et quand il appa- « raîtra la seconde fois, ce ne sera plus à cause du péché, « mais pour le salut de ceux qui l'attendent ».

Les anciens sacrifices ont été nombreux, à cause de leur inefficacité; car « il est impossible que le sang des taureaux « et des boucs efface le péché ». C'est pour cela que Jésus Christ est venu se substituer lui-même à toutes ces victimes impuissantes. « En entrant dans le monde, il a dit : Vous « n'avez pas voulu de l'offrande et de la victime, mais vous « m'avez formé un corps. Les holocaustes pour le péché ne « vous ont pas plu; alors j'ai dit : Me voici, comme il est « écrit en tête du livre, pour faire votre volonté, ô Dieu. C'est « en vertu de cette volonté que nous avons été sanctifiés par « l'offrande que Jésus Christ a faite une seule fois de son « corps. Tout prêtre se présente chaque jour pour sacrifier, « et il offre souvent les mêmes victimes qui ne peuvent « jamais enlever le péché. Mais celui-ci n'a offert qu'une seule

« victime pour le péché, et par un seul sacrifice, il a achevé  
« pour toujours notre sanctification »<sup>1</sup>.

Tels sont les titres de la loi nouvelle à remplacer l'ancienne. D'un côté, des anges et Moïse pour apporter et promulguer la loi, de l'autre, le Fils même de Dieu. Là des prêtres qui sont des hommes faibles, pécheurs et mortels ; ici un pontife qui est Dieu tout-puissant, sans péché et immortel. Autrefois, un tabernacle imparfait et périssable, des victimes sans nombre, mais des sacrifices impuissants à expier le péché ; maintenant un tabernacle éternel, le ciel ; un seul prêtre, Jésus Christ, dont tous les autres prêtres de la loi nouvelle ne sont que les instruments ; une seule victime, la personne même du Fils de Dieu incarné ; un seul sacrifice, infiniment efficace, celui de la croix, dont le sacrifice quotidien de l'autel ne sera que la représentation et la continuation à travers les siècles. A la figure multiple, impuissante et passagère doit donc succéder la réalité sublime dans sa simplicité et éternelle dans son efficacité.

Après avoir développé cette grande doctrine, saint Paul descend à un ton un peu plus familier, pour adresser aux chrétiens de Palestine des conseils pratiques. Il insiste d'abord sur la nécessité pour eux de persévérer dans la foi. « Mes  
« frères, puisque nous avons la confiance d'entrer dans le  
« sanctuaire par le sang du Christ, voie nouvelle et vivante  
« qu'il nous a frayée à travers le voile de sa chair ; puisque  
« nous avons un grand-prêtre établi sur la maison de Dieu,  
« approchons-nous avec un cœur sincère et une foi complète,  
« purifiés intérieurement des souillures de la conscience et  
« le corps lavé par l'eau pure. Maintenons inébranlable la  
« profession de notre espérance ; car celui qui nous a promis  
« est fidèle. Considérons-nous les uns les autres pour nous  
« exciter à la charité et aux bonnes œuvres. Ne désertons pas  
« nos assemblées, comme c'est l'habitude de quelques-uns,  
« mais consolons-nous d'autant plus que nous voyons

1. Hébreux, ix, 15-x, 18.

« approcher le jour. Car si nous péchons de parti pris, après  
 « avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de  
 « victime pour les péchés, mais seulement une terrible attente  
 « du jugement et le feu vengeur qui doit consumer les rebelles.  
 « Celui qui viole la loi de Moïse meurt sans miséricorde sur  
 « l'attestation de deux ou trois témoins. Combien plus graves,  
 « pensez-vous, seront les supplices mérités par celui qui aura  
 « foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura profané le sang  
 « de l'alliance par lequel il a été sanctifié, et qui aura fait  
 « affront à l'Esprit de grâce? Nous savons qui a dit : A moi la  
 « vengeance, c'est moi qui rendrai selon le mérite. Et encore :  
 « Le Seigneur jugera son peuple. Il est affreux de tomber  
 « entre les mains du Dieu vivant. Rappelez-vous les jours  
 « d'autrefois dans lesquels, après avoir reçu la lumière, vous  
 « avez soutenu la grande lutte des épreuves. D'un côté, vous  
 « étiez vous-mêmes en spectacle, en souffrant les opprobres  
 « et les tribulations; et de l'autre, vous étiez en communion  
 « avec ceux qui partageaient le même sort. Car vous aviez  
 « compassion de ceux qui étaient enchaînés et vous souffriez  
 « avec joie qu'on vous privât de vos biens, sachant que vous  
 « possédez une meilleure et plus durable richesse. Ne perdez  
 « donc pas votre confiance, car une grande récompense lui  
 « est réservée. La patience vous est nécessaire pour qu'en  
 « accomplissant la volonté de Dieu, vous obteniez ce qui  
 « vous est promis. Encore un peu de temps, et celui qui  
 « doit venir viendra sans tarder » <sup>1</sup>.

Saint Paul veut que la foi des Hébreux soit vivante et qu'elle les anime à la pratique des grandes vertus. Il vient de leur montrer le ciel, but de leur espérance. Tournant maintenant leurs regards vers le passé, il leur fait un éloquent tableau des merveilleux effets de la foi chez les saints de l'Ancien Testament. Ils ne se sont pas contentés de croire; ils ont su accomplir des actes héroïques et souffrir tous les tourments pour l'honneur de leur foi. « La foi est la réalité  
 « même des choses qu'on espère, et la démonstration de celles

1. Hébreux, x, 19-39.

« qu'on ne peut voir. C'est par elle que les anciens ont mérité  
 « bon témoignage. Par la foi, nous comprenons que le monde  
 « a été organisé par la parole de Dieu et que les choses invi-  
 « sibles sont devenues visibles. Par la foi, Abel présenta à  
 « Dieu une offrande meilleure que celle de Caïn; par elle il  
 « mérita d'être appelé juste : Dieu montra qu'il agréait ses  
 « dons; par elle il parle encore après sa mort. Par la foi,  
 « Hénoc a été enlevé sans voir la mort et on ne l'a plus  
 « retrouvé. Il fut enlevé par Dieu, mais avant l'enlèvement  
 « il reçut l'assurance d'avoir plu à Dieu. Car sans la foi il est  
 « impossible de plaire à Dieu. Pour s'approcher de Dieu, il  
 « faut croire qu'il existe et qu'il récompense ceux qui le  
 « cherchent ».

L'apôtre signale ensuite les exemples de foi donnés par Noé, Abraham et ses descendants, « tous morts avec la foi, sans  
 « avoir vu se réaliser les promesses, mais de loin les aper-  
 « cevant, les sauvant et confessant qu'ils n'étaient sur la terre  
 « que des étrangers et des voyageurs ». Même foi héroïque  
 en Isaac, Jacob, Joseph, Moïse et tous les grands personnages  
 de l'ancien temps. « C'est par la foi qu'ils ont vaincu les  
 « royaumes, pratiqué la justice, obtenu l'effet des promesses,  
 « fermé la gueule des lions, éteint l'ardeur du feu, échappé  
 « au tranchant du glaive, obtenu la guérison de leurs maladies,  
 « montré leur vaillance à la guerre et mis en fuite les armées  
 « étrangères; par elle des mères ont retrouvé leurs fils  
 « ressuscités. Les uns ont été torturés sans vouloir se racheter,  
 « afin de se ménager une plus heureuse résurrection; d'autres  
 « ont souffert les affronts, les coups avec les chaînes et les  
 « prisons. Ils ont été lapidés, mis en pièces, torturés, passés  
 « au fil de l'épée. Ils ont erré couverts de la toison des brebis  
 « et de la peau des chèvres, dans l'indigence, l'angoisse et  
 « l'affliction. Eux dont le monde n'était pas digne, ils s'en  
 « allaient dans les solitudes, dans les montagnes, dans les  
 « antres, dans les cavernes souterraines. Tous ont montré leur  
 « foi dans l'épreuve, mais n'ont pas vu se réaliser la promesse.  
 « Car Dieu, qui ménageait pour nous quelque chose de  
 « meilleur, n'a pas voulu qu'ils arrivassent au terme sans nous.

« Et nous aussi, puisque nous avons au-dessus de nous  
 « une telle nuée de témoins, mettons donc de côté tout ce  
 « qui nous appesantit et le péché qui nous environne. Par la  
 « patience, courons au combat qui nous est proposé; tour-  
 « nons les yeux vers celui qui fait naître et qui perfectionne  
 « en nous la foi, vers Jésus, à qui la joie fut offerte, mais qui  
 « endura la croix, méprisa l'humiliation, et maintenant est assis  
 « à la droite de Dieu. Pensez à celui qui a souffert de la part  
 « des pécheurs une opposition comme celle qu'ils ont sou-  
 « levée contre lui. Ne vous laissez pas abattre et que vos cœurs  
 « ne défaillent point. Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au  
 « sang dans la lutte contre le péché. Vous avez même oublié  
 « l'encouragement qu'il vous adresse quand il vous dit comme  
 « à des fils : Mon fils, ne néglige pas la correction du Seigneur,  
 « et ne te laisse pas abattre quand il te reprend. Car le  
 « Seigneur châtie celui qu'il aime et il flagelle chaque fils qu'il  
 « appelle à lui. Persévèrez au milieu de l'épreuve. Dieu se  
 « présente à vous comme à ses enfants : car quel est le fils que  
 « le père ne corrige pas ? Si vous voulez vous soustraire à la  
 « correction, à laquelle tous ont été soumis, vous êtes donc  
 « illégitimes au lieu d'être des fils ? Nous avons eu pour nous  
 « enseigner nos ancêtres selon la chair, et nous les respections ;  
 « n'obéirons-nous pas davantage encore au Père des âmes,  
 « afin d'avoir la vie ? Les premiers nous corrigeaient pendant  
 « quelques jours, comme ils l'entendaient ; mais celui-ci le  
 « fait pour notre utilité, afin que nous recevions de lui la  
 « sanctification. Sans doute, dans le moment, toute correction  
 « paraît causer plus de tristesse que de joie. Mais quand on  
 « a été formé par elle, elle produit ensuite un fruit de justice  
 « et de paix. Redressez donc vos mains défaillantes et vos  
 « genoux chancelants ; que vos pieds marchent droit leur  
 « chemin ; point de boiteux qui s'égarer, mais que chacun  
 « retrouve la santé » <sup>1</sup>.

Si la foi prouve sa vitalité par des œuvres de patience et d'énergie, les autres vertus chrétiennes l'accompagneront

1. Hébreux, xi, 1-xii, 13.

naturellement. C'est l'objet des dernières recommandations de saint Paul. « Appliquez-vous à avoir la paix avec tout le « monde et à vivre saintement, sans quoi personne ne verra « Dieu. Prenez garde qu'aucun de vous ne fasse défaut à la « grâce de Dieu. Que nulle racine amère, en poussant au « dehors, ne s'oppose à elle et ne cause de souillure à un « grand nombre. Point de fornicateurs, point de profanateurs « comme Ésaü, qui vendit son droit d'aînesse pour un seul « mets. Sachez que quand il voulut par la suite hériter de la « bénédiction, il fut rejeté; il ne lui fut pas possible de faire « revenir son père sur ce point, bien qu'il l'en eût sollicité « avec larmes ».

Les anciens Hébreux eurent à se tenir au pied de la montagne du Sinaï, sur laquelle Dieu se manifestait dans le plus terrible appareil. « Vous, au contraire, vous vous êtes appro- « chés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de « la Jérusalem céleste, de la troupe des nombreux milliers « d'anges, de l'église des premiers-nés qui sont inscrits dans « les cieux, de Dieu, juge de tous, des âmes des justes parfaits, « de Jésus, le médiateur de la nouvelle alliance, et d'un sang « répandu qui parle plus haut que celui d'Abel. Gardez-vous « bien de repousser celui qui vous parle; ceux qui ont refusé « d'écouter celui qui leur parlait sur la terre n'ont pas échappé « au châtiment; il nous adviendra bien pis encore, si nous « n'écoutons pas celui qui nous parle du haut du ciel. Accueil- « lons donc son règne immuable; nous avons la grâce pour « plaire à Dieu, en le servant avec crainte et respect. Car « notre Dieu est un feu consumant.

« Que la charité fraternelle demeure en vous. N'oubliez « pas l'exercice de l'hospitalité; c'est grâce à elle que plusieurs « ont reçu des anges sans le savoir. Souvenez-vous des « prisonniers, comme si vous étiez enchaînés vous-mêmes, « et de ceux qui souffrent, puisque vous aussi vous demeurez « dans un corps. Que le mariage soit honorable aux yeux « de tous et le lit nuptial respecté; car Dieu jugera les forni- « cateurs et les adultères. Conduisez-vous sans avarice, et « contentez-vous de ce que vous avez; car lui-même a dit : Je



« ne t'abandonnerai pas, je ne te délaisserai pas. Disons donc  
 « avec confiance : Le Seigneur est mon aide, je ne craindrai  
 « pas ce que l'homme peut me faire.

« Souvenez-vous de vos chefs qui vous ont prêché la parole  
 « de Dieu, et en considérant quelle a été la fin de leur vie,  
 « imitez leur foi. Quant à Jésus Christ, il est hier, aujourd'hui  
 « et dans tous les siècles. Ne vous laissez donc pas égarer  
 « par des doctrines différentes et étrangères. La perfection  
 « est d'établir son cœur sur la grâce, et non sur les aliments,  
 « qui ne procurent aucun profit spirituel à ceux qui en  
 « tiennent compte. Nous avons un autel auquel n'ont pas  
 « droit de manger ceux qui servent au tabernacle. Le sang  
 « des animaux est porté par le pontife dans le sanctuaire pour  
 « le péché; mais leurs corps sont brûlés hors du camp. C'est  
 « pour cela que Jésus, pour sanctifier le peuple par son sang,  
 « a souffert hors de la porte. Sortons donc hors du camp »,  
 c'est-à-dire hors de ces institutions établies par Moïse, et dans  
 lesquelles est enfermé le peuple juif, « sortons hors du camp,  
 « pour aller à lui en portant son opprobre. Car nous n'avons  
 « pas ici de demeure permanente; nous sommes à la re-  
 « cherche de celle qui doit être la nôtre. Ne cessons pas  
 « d'offrir à Dieu par lui une hostie de louange, c'est-à-dire le  
 « fruit des lèvres qui publient son nom.

« Pensez à être bienfaisants et à partager avec les autres  
 « c'est par de telles offrandes qu'on se rend Dieu favorable.  
 « Obéissez à vos chefs et soyez leur soumis; ils veillent en  
 « effet parce qu'ils ont à rendre compte de vos âmes. Qu'ils  
 « puissent le faire avec joie et sans gémir : c'est dans votre  
 « intérêt »<sup>1</sup>.

Saint Paul termine en donnant quelques nouvelles aux  
 Hébreux, en leur faisant part de ses projets et en leur adressant  
 ses souhaits. « Priez pour nous; car, nous aimons à le penser,  
 « notre conscience est bonne et nous voulons nous bien con-  
 « duire en toutes choses. Je vous prie avec plus d'instance

1. Hébreux, XII, 17-XIII, 17.

« encore de le faire, afin que je vous sois rendu plus tôt. Que  
« le Dieu de paix qui, à cause du sang de la nouvelle alliance,  
« a tiré d'entre les morts le grand pasteur des brebis, Notre  
« Seigneur Jésus Christ, vous rende capables de tout bien,  
« afin que vous accomplissiez sa volonté. Qu'il réalise en vous  
« ce qui vous rendra agréables à ses yeux, par Jésus Christ,  
« à qui gloire dans les siècles des siècles. Amen.

« Je vous prie, mes frères, d'agréer cette parole de conso-  
« lation. Je ne vous ai écrit qu'en peu de mots. Sachez que  
« notre frère Timothée est en liberté. S'il arrive bientôt, c'est  
« avec lui que j'irai vous voir. Saluez tous vos chefs et tous les  
« saints. Les frères d'Italie vous saluent. La grâce soit avec  
« vous tous. Amen »<sup>1</sup>.

1. Hébreux, XIII, 18-25.





## CHAPITRE XVI

### LA PERSÉCUTION DE NÉRON

L'incendie de Rome. — La persécution contre les chrétiens. — La première épître de saint Pierre. — Conditions de la vie chrétienne. — Conduite à tenir pendant la persécution. — Avis particuliers.

Saint Paul venait de quitter Rome depuis quelques semaines, quand une épouvantable catastrophe éclata soudain dans la capitale. Le 19 juillet 64, le feu prit dans les boutiques qui entouraient le grand cirque, auprès du Palatin. Activé par un vent violent, il se propagea avec la plus grande rapidité à travers les rues étroites et les vieilles maisons entassées dans cette région de la ville. Il ne s'arrêta qu'au bout de six jours, quand on eut fait le vide devant lui, en abattant un grand nombre de maisons au pied de l'Esquilin. Beaucoup d'habitants périrent dans les flammes. Les autres se réfugièrent au champ de Mars, où on leur distribua des vivres. Du reste, « personne n'osait lutter contre le fléau; quantité d'hommes en effet multipliaient les menaces pour empêcher d'éteindre le feu, tandis que d'autres jetaient ostensiblement des torches en criant bien haut qu'ils avaient des ordres, soit qu'en effet ils ne fissent qu'obéir, soit qu'ils voulussent

se livrer plus librement au pillage » <sup>1</sup>. Néron, que retenaient alors à Antium d'infâmes orgies, revint à Rome le troisième jour, au moment où le feu s'approchait de sa maison. Il sembla se multiplier pour atténuer les rigueurs de la catastrophe; mais « il perdit sa peine; car le bruit courait que, pendant l'incendie de la ville, il était monté sur son théâtre domestique et avait chanté la ruine de Troie, faisant des maux présents l'image des désastres antiques » <sup>2</sup>. Le mécontentement populaire s'accrut encore quand l'incendie, une première fois éteint, reprit subitement sur un autre point de la ville, dans les jardins mêmes de Tigillin, le favori de l'empereur. Le feu continua ses ravages pendant trois jours encore. Des quatorze quartiers de Rome, trois n'existaient plus, sept n'étaient représentés que par des murailles calcinées et branlantes, quatre seulement demeuraient intacts. Accaparant aussitôt pour son usage un immense emplacement, qui comprenait dans son enceinte les trois collines du Palatin, du Cœlius et de l'Esquilin, Néron commença la construction de son palais et l'aménagement d'un parc que devaient orner toutes sortes de monuments. En même temps une Rome nouvelle allait s'élever sur les décombres de l'ancienne, et le prince rêvait déjà de lui imposer son propre nom pour remplacer l'ancien.

A tort ou à raison, on s'imagina parmi le peuple que l'incendie avait été allumé pour déblayer le terrain du nouveau palais et de la nouvelle ville. La multitude, lésée dans ses intérêts et dans ses souvenirs les plus chers, commença à accuser Néron d'être lui-même l'auteur du désastre. Le prince eut peur et chercha à détourner de lui tant de légitimes colères. Le quartier juif, situé au delà du Tibre, n'avait pas eu à souffrir. On pouvait faire retomber sur une race détestée la responsabilité du mal aux atteintes duquel elle avait échappé. Mais les Juifs possédaient une puissante protectrice dans la personne de Poppée, plus en faveur que jamais auprès de Néron. Toutefois, la voie était indiquée à la calomnie; il allait

1. Tacite, *Annales*, xv, 38.

2. Tacite, *Annales*, xv, 39.

suffire, pour trouver des victimes, d'imprimer à l'accusation une légère déviation. « Pour faire tomber le bruit qu'il accusait », dit l'historien latin, « Néron se substitua des coupables ; il infligea les supplices les plus raffinés à des hommes que leurs crimes rendaient odieux et que le peuple appelait chrétiens. Ce nom leur venait du Christ qui, sous l'empire de Tibère, avait été condamné au supplice par le procureur Ponce Pilate. L'exécrable superstition, réprimée pour le moment, faisait irruption de nouveau, non seulement en Judée où le mal avait pris naissance, mais même dans la capitale, où toutes les atrocités et toutes les hontes affluent de partout et trouvent des adeptes. On châtia donc d'abord ceux qui avouaient, et ensuite, sur leurs indications, ce fut en grande multitude qu'on les convainquit moins du crime d'incendie que de la haine du genre humain »<sup>1</sup>. Ainsi s'accomplissait solennellement, au témoignage de ce païen, la prédiction que le Sauveur Jésus avait faite à ses disciples : « Vous serez l'objet de la haine de tous à cause de mon nom »<sup>2</sup>. Sur les indications qu'on tira des réponses des chrétiens, et surtout sur la dénonciation de leurs ennemis, on constata qu'ils formaient une grande multitude. La prédication de Pierre et, dans les derniers temps, celle Paul avaient donc porté leurs fruits.

Pour apaiser le peuple, il fallait repaître ses instincts sanguinaires en l'amusant. Voici ce qu'inventa la cruauté de Néron. « A leur supplice on ajouta la dérision. On les couvrit de peaux de bêtes pour qu'ils périssent déchirés par les chiens ; on les attacha à des croix, on les prépara à s'enflammer et, au déclin du jour, on les alluma pour servir de torches nocturnes. Néron avait disposé ses jardins pour ce spectacle. Il y célébrait les jeux du cirque et se mêlait au peuple en habit de cocher ou assis sur son char. Aussi, bien qu'il s'agît de coupables dignes des derniers supplices, on ne pouvait s'empêcher d'en avoir pitié, en les voyant sacrifier non à l'utilité publique, mais à la cruauté d'un seul »<sup>3</sup>. Les

1. Tacite, *Annales*, xv, 44.

2. S. Matthieu, x, 22.

3. Tacite, *Annales*, xv, 44.

jardins de Néron occupaient l'emplacement où se sont élevées depuis l'église de Saint-Pierre et la demeure des papes. Le christianisme prenait ainsi possession de ce lieu prédestiné en l'arrosant par le sang de ses premiers martyrs. Comme le grand cirque n'était plus praticable depuis l'incendie, et que les jeux en l'honneur de Vénus n'avaient pu se célébrer à la fin de juillet, suivant la coutume, le prince ouvrit à la population en deuil son cirque privé du Vatican. Les jeux se succédèrent dans l'ordre accoutumé. Il y eut d'abord des combats de bêtes, dans lesquels les bêtes absentes furent remplacées par des chrétiens couverts de peaux d'animaux et jetés en proie à des chiens féroces. Puis vinrent les représentations scéniques. D'autres chrétiens, costumés en héros ou en divinités du paganisme, durent reproduire les aventures et subir les supplices des personnages dont ils tenaient la place. Saint Clément, dans sa lettre aux Corinthiens, parle de Danaïdes et de Dircés qui souffrirent alors le martyre dans d'atroces tourments. Il s'agit là sans doute de chrétiennes outragées et ensuite égorgées comme les filles de Danaüs, ou attachées comme Dircé aux cornes d'un taureau. Le spectacle se termina par des courses de chars. L'obélisque qui décore actuellement la place de Saint-Pierre de Rome était l'un des deux qui se dressaient aux extrémités du cirque de Néron et que devaient contourner les chars. Le prince, qui aimait à courir en personne, avait introduit la coutume de prolonger les jeux durant la nuit. Le crime d'incendie, dont il accusait les chrétiens, lui suggéra l'idée d'éclairer ses jardins comme on n'avait jamais fait avant lui. Les malheureux furent revêtus de ce que les Romains appelaient « la tunique douloureuse », tissu imbibé de résine, de poix et de matières inflammables dont on couvrait les incendiaires ; puis ils furent crucifiés ou empalés et, la nuit venue, ils servirent de torches vivantes pour éclairer le cirque.

Cet odieux spectacle révolta les spectateurs, et la manière dont les chrétiens subirent leur supplice excita l'admiration de quelques-uns. Dans une de ses lettres, le philosophe Sénèque décrit « le fer et les flammes dont le malheureux est

environné, les troupes et la multitude de bêtes féroces lancées contre les entrailles humaines, les croix, les chevalets, le pal qui s'enfonce dans le milieu du corps et sort par la tête, la tunique enduite et tissée de tout ce qui peut alimenter le feu ». Parlant ailleurs de la maladie, il dit encore : « Qu'est-elle auprès de la flamme, du chevalet, des lames ardentes, des fers appliqués aux blessures à peine fermées pour les rouvrir et les creuser davantage ? Dans ces supplices, il est quelqu'un qui n'a pas gémi. Que dis-je ? Il n'a pas supplié. Bien plus, il n'a pas répliqué. L'ajouterai-je ? Il a souri, et de bon cœur ! »<sup>1</sup> Comment, à ce dernier trait, ne pas reconnaître le chrétien, le serviteur du vrai Dieu, qui seul a le secret de « sourire au dernier jour ? »<sup>2</sup>

C'est par milliers que Néron aimait à sacrifier les vies humaines dans les grandes circonstances. Beaucoup de chrétiens périrent donc à l'occasion de l'incendie de Rome. Puis, quand ce prétexte cessa de pouvoir être invoqué décemment, on fit revivre contre eux les lois antiques qui proscrivaient sous les peines les plus sévères les religions étrangères. C'est à ces lois qu'on en avait appelé récemment contre Pomponia Græcina. Les Juifs prenaient soin d'ailleurs qu'on distinguât nettement entre leurs associations, tolérées à Rome et favorisées dans les provinces, et les communautés chrétiennes.

La persécution ne tarda pas à s'étendre partout. « On infligea des supplices aux chrétiens, espèce d'hommes appartenant à une superstition nouvelle et malfaisante », dit un autre historien latin.<sup>3</sup> Les écrivains chrétiens du siècle suivant<sup>4</sup> accusent formellement Néron d'avoir le premier suscité la persécution contre les disciples du Christ, et plus tard, Orose, au commencement du cinquième siècle, se crut en droit d'écrire que Néron « le premier à Rome envoya les chrétiens au supplice, et donna l'ordre d'étendre la persécution

1. Sénèque, *Lettres* XIV et LXXVIII.

2. Proverbes, XXXI, 25.

3. Suétone, *Néron*, 16.

4. Mélicon de Sardes, *Apologie*, dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, xxvi, 9; Tertullien, *Apologétique*, 5.

et de les tourmenter dans toutes les provinces »<sup>1</sup>. Cependant le sang ne coula pas aussi abondamment que l'eussent souhaité les ennemis conjurés des fidèles, païens ou juifs. Un intérêt supérieur porta l'empereur à épargner des vies qui lui étaient nécessaires pour exécuter les immenses constructions qu'il avait entreprises à Rome. « Pour achever ces travaux, Néron prescrivit que partout où il y avait des prisonniers, on les amenât en Italie, et que l'on condamnât aux travaux forcés même ceux qui étaient coupables de crimes »<sup>2</sup>.

Selon toute vraisemblance, saint Pierre se trouvait à Rome quand éclata la persécution. Les Juifs firent sans nul doute le possible pour mettre la police romaine sur la trace de l'apôtre. La capture du chef de la religion poursuivie alors par tant de haines eût été du plus haut prix aux yeux des agents impériaux. Mais ce n'était pas le dessein de la Providence que Pierre souffrît le martyre, confondu avec la foule des chrétiens condamnés comme incendiaires. L'apôtre demeura caché, probablement dans les souterrains du cimetière Ostrien, sur la voie Nomentane. La fureur des persécuteurs n'avait pas encore appris à fouiller les catacombes pour y saisir les adorateurs de Jésus Christ. Le chef de l'Église put donc échapper à toutes les recherches pendant plusieurs mois. Du fond de sa retraite, il dut soutenir puissamment le courage des fidèles de Rome. Mais il n'oublia pas ceux des contrées lointaines. Persuadé que les sanglantes exécutions de la capitale auraient leur contre-coup jusqu'au fond des provinces, il écrivit une lettre spécialement adressée aux chrétiens d'Asie Mineure, pour les exhorter à la persévérance dans la vie qu'ils avaient embrassée, leur tracer la conduite à suivre en général parmi les païens et particulièrement en face de la persécution. Mais, pour ne pas attirer l'attention sur sa présence à Rome, il data sa lettre de Babylone. Les Juifs avaient coutume de désigner par ce nom

1. *Histoires*, vii, 7.

2. *Suétone, Néron*, 31.



symbolique la Rome qui les asservissait alors, comme autrefois la Babylone assyrienne avait asservi leurs pères. Quant à cette antique Babylone, il n'en existait plus rien à cette époque. D'ailleurs l'histoire n'a pas conservé la moindre trace d'un passage de saint Pierre en Mésopotamie. Il demeure donc incontestable que son épître partit de Rome même.

Il commence par saluer les destinataires de sa lettre et par les exhorter à la reconnaissance envers Dieu. « Pierre, apôtre  
« de Jésus Christ, aux exilés de la dispersion du Pont, de la  
« Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie, qui  
« ont été choisis par la prescience du Père pour être sanc-  
« tifiés par l'Esprit, pour obéir à Jésus Christ et être arro-  
« sés de son sang. Que la grâce et la paix abondent en  
« vous.

« Béni soit Dieu, le Père de Notre Seigneur Jésus Christ.  
« Dans sa grande miséricorde, il nous a fait renaître à l'es-  
« pérance de la vie par la résurrection de Jésus Christ d'entre  
« les morts; il vous garde dans les cieus un héritage que  
« rien ne peut corrompre, souiller ou flétrir, et au moyen de  
« la foi, la puissance de Dieu vous tient en réserve le salut  
« tout prêt à être manifesté à la fin des temps. Quelle allégresse  
« pour vous, même s'il faut maintenant subir quelque tris-  
« tesse par diverses tentations, puisque votre foi, plus précieuse  
« que l'or que le feu éprouve, doit être éprouvée elle aussi! Elle  
« vous vaudra louange, gloire et honneur à la manifestation  
« de Jésus Christ. Car sans l'avoir vu, vous l'aimez; sans le  
« voir, vous croyez en lui, et en croyant vous tressaillez d'une  
« joie ineffable et glorieuse, et vous obtenez ce à quoi tend  
« votre foi, le salut de vos âmes. Ce salut a fait l'objet des  
« recherches et des efforts des prophètes qui ont annoncé à  
« l'avance la grâce que vous deviez recevoir. Ils ont recherché  
« le temps et les circonstances que leur indiquait l'Esprit du  
« Christ, et cet Esprit leur a prédit les souffrances du  
« Christ et les gloires qui viendraient ensuite. Il leur a révélé  
« qu'ils ne travaillaient pas pour eux-mêmes, mais pour  
« vous, à ce qui vous a été annoncé en ce temps par ceux

« qui vous ont évangélisés, après qu'eut été envoyé du ciel l'Esprit-Saint que désirent contempler les Anges. »<sup>1</sup>

Rappelant maintenant aux fidèles les conditions fondamentales de la vie chrétienne, saint Pierre ramène ces conditions à trois, la vive espérance, la charité fraternelle et l'attachement à la vraie doctrine, en d'autres termes, la pratique des trois vertus théologiques.

« Que votre âme se tienne en éveil. Menez une vie sobre » et ayez une parfaite espérance dans cette grâce qui vous » est offerte en vue de la manifestation de Jésus Christ. Soyez » des fils d'obéissance, sans condescendre aux précédentes » convoitises du temps de votre ignorance. Mais, à l'exemple » du Saint qui vous a appelés, soyez saints vous-mêmes dans » toute votre conduite. Car il est écrit: Soyez saints, parce que » je suis saint. Vous appelez votre Père celui qui juge » chacun selon ses œuvres, sans tenir compte de la condi- » tion des personnes. Vivez donc dans la crainte pendant le » temps de votre exil. Songez que ce n'est pas au prix de » choses périssables, l'or ou l'argent, que vous avez été tirés » de cette vie inutile que vos pères vous avaient enseignée. » C'est au prix du sang précieux du Christ, qui est l'agneau » immaculé et sans tache, déjà désigné avant la création du » monde, mais manifesté seulement dans ces derniers temps » en votre faveur. Par lui vous avez foi en celui qui l'a res- » suscité des morts et qui lui a donné la gloire, pour que » vous puissiez croire et espérer en Dieu ».

A l'espérance de l'avenir éternellement bienheureux, il faut joindre ici-bas l'amour de ceux qui doivent partager cet avenir avec nous. « Sanctifiez vos âmes par une sincère obéis- » sance et par l'amour fraternel. Efforcez-vous davantage de » vous aimer les uns les autres en toute simplicité de cœur, » vous qui avez reçu une nouvelle naissance, non d'un » principe corruptible, mais par la parole éternellement » subsistante du Dieu vivant. Toute chair est comme l'herbe

1. I Pierre, 1, 1-12.

« et toute sa beauté est comme celle de la fleur de l'herbe.  
 « L'herbe se dessèche et sa fleur tombe; mais la parole  
 « de Dieu demeure éternellement, et cette parole, c'est  
 « celle qui a été publiée au milieu de vous. Mettez donc  
 « de côté toute malice, toute fraude, les dissimulations,  
 « les jalousies et toutes les paroles de dénigrement ». La  
 vie nouvelle reçue au baptême est en effet une vie de charité, et par conséquent de douceur et de patience vis-à-vis de tous.

Il faut enfin pour base à la vie chrétienne un attachement inébranlable à la vraie doctrine, sans cesse menacée par les enseignements des faux docteurs. « Pareils à des enfants qui  
 « viennent de naître, désirez le lait spirituel, sans mélange,  
 « afin qu'il vous fasse grandir dans la voie du salut, si toute-  
 « fois vous avez goûté combien le Seigneur est doux », c'est-à-dire si vous l'avez reçu dans son Eucharistie, en dehors de laquelle la science du salut n'est qu'imparfaite et stérile.  
 « Approchez-vous de lui comme de la pierre vivante, rejetée  
 « par les hommes, il est vrai, mais choisie et honorée par  
 « Dieu. Soyez vous-mêmes comme des pierres vivantes posées  
 « au-dessus de lui, comme un édifice spirituel, un sacerdoce  
 « saint, pour offrir des sacrifices spirituels qui soient agréables à Dieu par Jésus Christ. C'est pour cela qu'il y a dans  
 « l'Écriture : Voici que je place dans Sion la grande pierre  
 « d'angle, choisie et de grand prix. Qui croira en elle ne  
 « sera pas confondu. Honneur donc à vous qui croyez. Mais  
 « pour ceux qui ne croient pas, la pierre qu'ils ont rejetée  
 « en construisant est devenue la pierre angulaire, la pierre  
 « sur laquelle ils se heurtent, la pierre d'achoppement pour  
 « ceux qui se heurtent à la parole, en refusant même de  
 « croire à la seule chose pour laquelle ils existent. Pour vous,  
 « vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation  
 « sainte, le peuple que Dieu s'est acquis, et vous avez publié  
 « les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son  
 « admirable lumière, vous qui naguère n'étiez pas un peuple  
 « et qui êtes maintenant le peuple de Dieu, vous qui n'aviez  
 « pas obtenu miséricorde et qui maintenant êtes l'objet de

« la miséricorde » <sup>1</sup>. En refusant de croire en Jésus Christ, qui était toute sa raison d'être, le peuple juif a perdu tous ses privilèges. En s'appuyant par la foi sur cette pierre fondamentale, le peuple chrétien devient le vrai peuple de Dieu.

Dans la seconde partie de sa lettre, saint Pierre donne des conseils appropriés aux circonstances graves dans lesquelles se trouve alors l'Église. « Mes bien-aimés, je vous en prie, « abstenez-vous, comme il convient à des exilés et à des voya- « geurs, des convoitises de la chair qui combattent contre « l'âme. Ayez bonne conduite au milieu des nations, afin « qu'au lieu de dire du mal de vous, comme si vous étiez des « malfaiteurs, on vous juge d'après vos bonnes œuvres, et « qu'on glorifie Dieu au jour où il viendra ». Il est nécessaire en effet que les chrétiens n'excitent par aucun prétexte cette haine du genre humain dont ils sont l'objet à cause de leur foi en Jésus Christ. « Soyez soumis pour le Seigneur à toute « créature humaine, au souverain, parce qu'il est au-dessus « des autres, et aux gouverneurs, parce qu'ils sont envoyés « par lui pour châtier les malfaiteurs et honorer les bons. « C'est la volonté de Dieu que, par la pratique du bien, « vous imposiez silence à l'ignorance d'hommes inconsiderés. « Agissez en hommes libres et en serviteurs de Dieu, sans « faire de la liberté le voile de la malice. Rendez honneur à « tous, aimez vos frères, craignez Dieu, respectez le sou- « verain.

« Esclaves, soyez soumis à vos maîtres en toute révérence, « non seulement s'ils sont bons et modérés, mais même s'ils « sont d'humeur difficile. C'est une faveur en effet que de sup- « porter les afflictions sous le regard de Dieu et d'être patients « en face de l'injustice. Quelle gloire y a-t-il à souffrir les « affronts après avoir mal fait ? Mais souffrir patiemment après « avoir fait le bien, voilà ce qui est agréable à Dieu. Telle est « la nature de votre vocation. Le Christ a souffert pour nous, « et vous a laissé l'exemple afin que vous suiviez ses traces. « Il n'a rien fait de mal et le mensonge ne s'est pas rencontré

1. I Pierre, 1, 13-11, 10.

« sur ses lèvres. On le maudissait et il ne menaçait pas, mais  
 « il s'abandonnait à celui qui le jugeait injustement. Il a  
 « porté dans son corps nos péchés sur la croix, afin que morts  
 « au péché nous vivions à la justice. C'est ainsi que ses  
 « plaies nous ont guéris. Vous qui étiez comme des brebis  
 « errantes, vous voilà revenus au pasteur et au guide de vos  
 « âmes.

« Que pareillement les femmes soient soumises à leurs  
 « maris, de telle sorte que si quelques-uns ne croient pas à  
 « la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite  
 « de leurs femmes, quand ils considéreront votre conduite  
 « respectueuse et chaste. A l'extérieur donc point de chevelure  
 « parée, ni colliers d'or, ni vêtements recherchés. Mais qu'au-  
 « dedans du cœur l'âme possède la pureté, la tranquillité et  
 « la douceur; elle sera riche aux yeux de Dieu. C'est ainsi  
 « qu'autrefois se paraient les saintes femmes qui mettaient  
 « leur espoir en Dieu et étaient soumises à leurs maris. Ainsi  
 « Sara obéissait à Abraham et l'appelait son seigneur; vous  
 « êtes ses filles si vous faites le bien et si vous ne vous laissez  
 « effrayer par aucun trouble. Maris, vivez de même avec vos  
 « femmes, en hommes intelligents qui respectent dans la  
 « femme un être plus faible qu'eux, et cependant la cohéri-  
 « tière de la grâce et de la vie. De la sorte, vos prières ne ren-  
 « contreront pas d'obstacles. Enfin soyez tous unis de cœur,  
 « compatissants, amis de la fraternité, miséricordieux, modes-  
 « tes, humbles, ne rendant pas le mal pour le mal, ni la malé-  
 « diction pour la malédiction, mais au contraire répandant  
 « la bénédiction, puisque vous-mêmes vous êtes appelés à  
 « posséder la bénédiction en héritage.

« Celui qui veut vivre et voir des jours heureux doit inter-  
 « dire le mal à sa langue, et à ses lèvres les paroles menson-  
 « gères. Qu'il se détourne du mal et pratique le bien; qu'il  
 « cherche la paix et s'attache à elle. Car les yeux du Seigneur  
 « considèrent les justes, et ses oreilles écoutent leurs prières.  
 « Mais le visage du Seigneur menace ceux qui font le mal »<sup>1</sup>.

1. I Pierre, II, 11-III, 12.

Telle est la conduite à tenir en général au milieu des païens, afin de leur prouver pratiquement l'excellence de la foi chrétienne. Mais en temps de persécution, il y a d'autres soins à prendre. « Qui donc pourra vous nuire, si vous avez le zèle  
« du bien ? Si vous avez à souffrir pour la justice, vous êtes  
« heureux. Ne redoutez pas les menaces et ne vous troublez  
« point. Ayez la sainteté du Seigneur Jésus Christ dans vos  
« cœurs et tenez-vous toujours prêts à rendre raison de l'es-  
« pérance qui est en vous. Mais que ce soit avec la modestie  
« et le respect qui conviennent à la bonne conscience, pour la  
« confusion de ceux qui disent du mal de vous et calomnient  
« votre conduite bonne aux yeux de Jésus Christ. Mieux vaut  
« en effet, si telle est la volonté de Dieu, souffrir en faisant le  
« bien qu'en faisant le mal. C'est ainsi qu'un jour le Christ  
« est mort pour nos péchés, le juste pour les méchants, afin  
« de nous offrir à Dieu morts dans sa chair, mais toujours  
« vivants par l'Esprit. C'est par cet Esprit qu'il s'en alla porter  
« la bonne nouvelle aux âmes qui étaient en prison à cause  
« de leur incrédulité d'autrefois, quand la patience de Dieu  
« les attendait aux jours de Noé, alors que se construisait  
« l'arche dans laquelle quelques personnes, au nombre  
« de huit seulement, furent sauvées des eaux. C'était la  
« figure du baptême qui vous sauve, non par la purification  
« des souillures corporelles, mais par la profession de foi d'une  
« conscience sincère envers Dieu, et par la résurrection de  
« Jésus Christ qui est à la droite de Dieu, après être monté  
« au ciel et s'être élevé au-dessus des anges, des puissances  
« et des vertus.

« Le Christ a souffert dans son corps ; armez-vous de la  
« même pensée, car lorsqu'on souffre dans son corps, on  
« cesse de pécher.

« Dans ces conditions, ce n'est plus selon les convoitises  
« humaines, mais selon la volonté de Dieu que l'on passe  
« le temps qu'on a encore à vivre. Assez de temps a été con-  
« sacré dans le passé à satisfaire les désirs païens en ceux qui  
« ont vécu dans la luxure, les convoitises, l'ivrognerie, les  
« excès du boire et du manger et le culte criminel des idoles.

« Ils s'étonnent que vous ne courriez plus avec eux aux mêmes  
 « désordres de l'immoralité, et ils blasphèment. Mais ils  
 « rendront compte à celui qui se tient prêt à juger les vivants  
 « et les morts. C'est pourquoi l'annonce en a été portée à ceux  
 « qui maintenant sont morts, afin que s'ils sont jugés par les  
 « hommes quant à leur existence corporelle, ils puissent vivre  
 « en Dieu par l'Esprit. Pour tous la fin est proche. Soyez donc  
 « prudents et veillez dans la prière. Mais avant tout ne cessez  
 « pas d'avoir les uns pour les autres une mutuelle charité;  
 « car la charité couvre la multitude des péchés. Exercez l'hos-  
 « pitalité les uns envers les autres sans récriminer. Que  
 « chacun mette au service d'autrui la grâce qu'il a reçue,  
 « comme il convient à de fidèles dispensateurs des grâces de  
 « toute nature que Dieu accorde. Que celui qui a le don de la  
 « parole l'exerce au nom de Dieu; que celui qui est chargé  
 « d'un ministère s'en acquitte selon la puissance que Dieu lui  
 « communique, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié  
 « par Jésus Christ, à qui est la gloire et la domination dans  
 « les siècles des siècles. Amen.

« Mes bien-aimés, à la vue de cette ardeur » de la persé-  
 cution « qui se produit pour vous éprouver, ne vous  
 « laissez pas décontenancer, comme s'il vous arrivait quelque  
 « chose de nouveau. Mais réjouissez-vous de participer aux  
 « souffrances du Christ, afin que quand sa gloire se révélera,  
 « vous soyez transportés d'allégresse. Si l'on vous outrage  
 « pour le nom du Christ, vous serez bien heureux, parce que  
 « l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu et son Esprit reposent  
 « sur vous. Mais qu'aucun de vous n'ait à souffrir pour  
 « cause d'homicide, de vol, de calomnie ou d'attentat aux  
 « biens d'autrui. Si c'est pour le nom chrétien, qu'il n'en  
 « rougisse pas, mais qu'il rende ce nom glorieux pour Dieu.  
 « Car voici le temps où le jugement va commencer par la  
 « maison de Dieu, et s'il commence ainsi pour nous, comment  
 « finira-t-il pour ceux qui ne croient pas à l'Évangile de Dieu?  
 « Si le juste a peine à être sauvé, comment l'impie et le  
 « pécheur se comporteront-ils? Que ceux qui souffrent  
 « par la volonté de Dieu recommandent donc leurs âmes,

« par leurs bonnes œuvres, à la fidélité du Créateur »<sup>1</sup>.

Les chrétiens feront donc bonne contenance en face de la persécution. Ils auront les yeux tournés du côté de l'avenir éternel qui leur est promis, s'efforceront de souffrir en union avec Jésus Christ qui a souffert pour eux, et par la dignité de leur vie et la pratique de la vertu feront honneur au nom qu'ils portent.

La lettre se termine par quelques recommandations plus particulières. « Je m'adresse avec instance aux prêtres qui  
« sont parmi vous, moi, prêtre comme eux, témoin des souffrances du Christ et appelé à partager sa gloire, quand un  
« jour elle sera manifestée. Paissez le troupeau de Dieu dont  
« vous êtes chargés. Veillez sur lui sans contrainte, mais de  
« bon cœur et selon Dieu; non pour un gain sordide, mais  
« par conscience, sans chercher à faire peser la domination  
« sur les clercs, mais en vous faisant les modèles du troupeau.  
« Et quand le prince des pasteurs apparaîtra, vous recevrez  
« la couronne impérissable de gloire. De même, jeunes gens,  
« soyez soumis aux prêtres. Inspirez-vous tous les uns aux  
« autres l'humilité, parce que Dieu résiste aux orgueilleux et  
« donne sa grâce aux humbles. Humiliez-vous donc sous la  
« main puissante de Dieu, afin qu'il vous élève au jour de sa  
« visite. Reposez-vous sur lui de tous vos soucis, parce qu'il  
« prend soin de vous. Soyez sobres et vigilants, parce que  
« le démon votre ennemi rôde partout, comme un lion rugissant  
« qui cherche une proie à dévorer. Résistez-lui par la  
« fermeté de votre foi, sachant que les mêmes persécutions  
« assaillent vos frères dans le monde entier. Mais le Dieu de  
« toute grâce, qui nous a appelés à sa gloire éternelle par  
« Jésus Christ, après nous avoir laissé souffrir un peu, saura  
« bien nous perfectionner, nous affermir et nous consolider.  
« A lui gloire et domination dans les siècles des siècles.

« C'est par Silvain, un frère qui vous est bien dévoué, j'en  
« suis sûr, que je vous ai écrit brièvement, pour vous déclarer

1. I Pierre, III, 13-14, 19.



« et vous attester que la vraie grâce de Dieu est bien celle  
« dans laquelle vous vous maintenez. Salut de la part de  
« l'église qui est à Babylone, partageant votre vocation, et  
« de la part de Marc, mon fils. Saluez-vous les uns les autres  
« par un saint baiser. La grâce soit avec vous tous qui êtes  
« dans le Christ Jésus. Amen » <sup>1</sup>.

Marc était bien connu des églises d'Asie Mineure par ses travaux à Antioche, par la mention que saint Paul avait faite de lui dans plusieurs de ses lettres, et peut-être aussi par son Évangile déjà parvenu dans ces contrées. Quant à Silvain, il est probablement le même que Silas, qui avait accompagné saint Paul dans plusieurs de ses missions et, à ce titre, pouvait être mentionné, comme un ami dévoué, aux destinataires de la lettre de saint Pierre.

1. I Pierre, v, 1-14.





## CHAPITRE XVII

### LES DERNIERS VOYAGES DE SAINT PAUL.

Voyage en Espagne. — Visite des Églises d'Orient. — Première Épître à Timothée. — Devoirs des pasteurs de l'Église. — Conduite à tenir à l'égard des différentes sortes de fidèles. — Épître à Tite.

Saint Paul dut quitter l'Italie sur la fin du printemps de l'an 64. C'est alors qu'il exécuta le projet depuis longtemps arrêté d'aller porter l'Évangile jusqu'en Espagne. <sup>1</sup> On ignore absolument de quelle manière s'accomplit le voyage et quels furent les résultats obtenus. Il est présumable que l'apôtre monta sur quelque bateau de commerce, comme il avait fait naguère en Asie Mineure, et profita des arrêts du navire pour visiter les principaux ports de la côte orientale. Il trouva des synagogues établies dans les centres les plus importants, y jeta le germe de la foi nouvelle, en laissant à quelques disciples ou à quelques nouveaux convertis le soin de développer l'œuvre commencée. Comme on ne sait rien de l'histoire de l'Église en Espagne pendant les trois premiers siècles, on est obligé de s'en tenir aux conjectures sur cette première évangélisation du pays. D'ailleurs le séjour de saint Paul ne fut pas de longue durée. Quand il apprit

1. Romains, xv, 24, 28.

que la persécution, déchainée à Rome depuis son départ, menaçait de s'étendre dans les provinces, peut-être jugea-t-il sa présence nécessaire parmi les chrétientés orientales. Sa mission en Espagne n'en est pas moins certaine. Elle est attestée par un écrivain inconnu du second siècle qui mentionne expressément « le départ de Rome de saint Paul se rendant en Espagne »<sup>1</sup>, et surtout par saint Clément, contemporain de l'apôtre, qui dit de lui : « Il prêcha la justice au monde entier et s'en alla jusqu'aux limites de l'Occident »<sup>2</sup>, limites qui désignent clairement l'Espagne, sous la plume d'un auteur écrivant à Rome.

Saint Paul fit voile directement pour l'Asie Mineure. Il n'alla probablement pas jusqu'à Éphèse. Cinq ans auparavant, il avait dit aux prêtres de cette ville, réunis à Milet : « Je sais que vous ne me reverrez plus »<sup>3</sup>. Ces paroles sont proférées avec trop d'assurance pour qu'on y méconnaisse une véritable inspiration prophétique. L'apôtre se hâta cependant de demander des nouvelles de sa chère église. Voici ce qu'on lui apprit. La plupart des fidèles d'Éphèse continuaient à vivre en chrétiens fervents. Mais autour d'eux s'agitaient des docteurs fantaisistes, qui s'efforçaient de mêler aux croyances chrétiennes des idées empruntées au judaïsme. S'adressant de préférence aux femmes et aux esprits faibles, ces docteurs piquaient leur curiosité par des fables, des questions subtiles et d'interminables généalogies. Sous le couvert de ces futilités, ils propageaient des doctrines dangereuses sur le mariage et la résurrection, et cherchaient à remettre en vigueur les prescriptions mosaïques sur la distinction des aliments. En un mot c'étaient des judaïsants qui avaient profité de l'éloignement de saint Paul pour relever la tête et menacer l'intégrité de la foi et des mœurs à Éphèse.

L'apôtre ne connaissait que trop le péril. Pour l'écarter, il excommunia certains docteurs plus opiniâtres, et se détermina

1. Fragment de Muratori.

2. I *Corinthiens*, 5.

3. Actes, xx, 25.

à envoyer son disciple Timothée avec mission de gouverner cette église. Celui-ci trouva la tâche lourde pour ses épaules, mais néanmoins obéit au désir de son maître.

S'il ne visita pas Éphèse, Paul dut se rendre à Colosses, pour tenir la promesse qu'il avait jadis faite à Philémon <sup>1</sup>, et parcourir ensuite une dernière fois quelques chrétientés de cette Asie proconsulaire qu'il avait évangélisée pendant deux années, au cours de sa troisième mission, dix ans auparavant. Puis il passa en Macédoine. Ses chers Philippiens l'attendaient avec impatience et comptaient sur sa visite formellement annoncée<sup>2</sup>. Ils ne purent le posséder autant qu'ils l'auraient voulu; car d'autres églises espéraient aussi sa venue et avaient besoin de sa présence.

Au cours de cette tournée apostolique, saint Paul gardait la préoccupation de l'église d'Éphèse et du cher disciple qu'il avait placé à sa tête. Il ne connaissait que trop les difficultés en face desquelles celui-ci allait se trouver, et il crut utile de lui écrire de Macédoine pour l'encourager, et en même temps consacrer son autorité aux yeux des fidèles. Il s'exprima ainsi :

« Paul, apôtre de Jésus Christ par l'ordre de Dieu notre  
« Sauveur et du Christ Jésus notre espérance, à Timothée  
« son cher fils dans la foi, grâce, miséricorde et paix de Dieu  
« le Père et de Notre Seigneur Jésus Christ. »

Le premier devoir d'un pasteur de l'Église, c'est de maintenir dans son troupeau la pureté de la foi et de combattre les docteurs de mensonge. « En partant pour la Macédoine,  
« déjà je t'ai prié de demeurer à Éphèse et de faire ces  
« recommandations à certains : Qu'ils ne donnent pas un  
« autre enseignement, qu'ils ne prêtent point attention aux  
« fables et aux généalogies interminables, toutes choses plus  
« favorables aux disputes qu'à l'avancement de l'œuvre de  
« Dieu établie sur la foi. Le but de la loi, c'est la charité avec  
« un cœur pur, une bonne conscience et une foi sincère.

1. Philémon, 22.

2. Philippiens, I, 8, 25, 26; II, 24.

« Plusieurs s'en sont écartés pour se perdre en discours « frivoles ; ils veulent être docteurs de la loi et ne comprennent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment ». Saint Paul rappelle alors que cette loi ancienne, à laquelle veulent se rattacher les faux docteurs, ne donnait pas la grâce pour faire le bien, mais se bornait à défendre le mal, et qu'en conséquence la grâce de l'Évangile lui est bien supérieure. « Je rends grâces », poursuit-il, « à Notre Seigneur Jésus Christ qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a jugé fidèle et m'a établi son ministre, moi qui ai commencé par être blasphémateur, persécuteur et insulteur. Mais j'ai obtenu la miséricorde de Dieu, parce qu'alors j'agissais par ignorance dans mon incrédulité. La grâce de Notre Seigneur a ensuite surabondé avec la foi et la charité qui vient de Jésus Christ.

« Ce que je dis est véritable et digne de toute créance. Le Christ Jésus est venu en ce monde pour sauver les pécheurs, parmi lesquels j'occupe le premier rang. Mais si j'ai obtenu miséricorde, c'est que le Christ Jésus voulait montrer en moi le premier toute sa patience, pour l'en-seignement de ceux qui doivent croire en lui et arriver à la vie éternelle. Aussi au roi des siècles, immortel, invisible et seul Dieu, honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen. Voilà donc la règle que je te recommande, Timothée mon fils, conformément aux oracles proférés précédemment à ton sujet : combats parmi eux le bon combat, garde la foi et la bonne conscience. C'est pour avoir repoussé cette dernière que plusieurs ont fait naufrage dans la foi. De ce nombre sont Hyménée et Alexandre que j'ai livrés à Satan, pour leur apprendre à ne pas blasphémer » <sup>1</sup>. Plusieurs sans doute s'obstinaient à contester à saint Paul sa qualité d'apôtre, et dans ce but rappelaient à plaisir sa violente hostilité d'autrefois contre les premiers disciples du divin Maître. Avec une humilité qui va plus loin que la haine de ses adversaires, Paul ne se lasse pas de confesser publique-

1. I Timothée, 1, 1-20.

ment ses erreurs. Bien plus, de sa propre conversion, qu'il attribue exclusivement à la grâce divine, il tire un puissant argument en faveur de la miséricorde inépuisable de Dieu à l'égard des pécheurs. Il faut remarquer aussi combien l'enseignement de l'apôtre est l'écho fidèle de la doctrine du Sauveur. Notre Seigneur avait dit : « Celui qui pratique la vérité arrive à la lumière »<sup>1</sup>; par conséquent la fidélité au devoir connu et la pureté de la conscience sont des conditions essentielles pour arriver à la lumière de la foi et s'y maintenir. Saint Paul écrit de son côté que, quand on rejette la bonne conscience, on fait naufrage dans la foi. Cette vérité terrible n'explique que trop certains doutes et révèle la vraie cause des incrédulités et des apostasies qui désolent le monde chrétien.

L'apôtre poursuit maintenant le détail des principales obligations d'un chef d'église, et il signale les points sur lesquels il doit veiller. « J'insiste d'abord pour que tous adressent des supplications, des prières, des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes; pour les rois et pour ceux qui sont constitués en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et chasteté. C'est là une chose bonne et agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car il n'y a qu'un Dieu et qu'un médiateur entre Dieu et les hommes : Jésus Christ homme, qui s'est livré lui-même pour la rédemption de tous et a rendu, au temps marqué, le témoignage au sujet duquel j'ai été établi prédicateur, apôtre, je le dis en toute vérité et sans mensonge, et docteur des nations dans la foi et la vérité. Je veux donc que les hommes prient partout, en levant des mains pures, sans colère ni disputes. Les femmes feront de même, avec un vêtement convenable et une parure modeste et sans recherche; mais point de cheveux frisés, d'or, de perles ni de costume de grand prix. Que les femmes gardent la convenance et montrent leur piété par leurs bonnes œuvres. La femme doit apprendre en

1. S. Jean, III, 21.

« silence avec une entière soumission. Je ne lui permets  
 « pas d'enseigner ni de s'élever au-dessus de l'homme ; qu'elle  
 « garde le silence. Adam a été créé le premier et Ève ensuite.  
 « Ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui s'est  
 « laissé tromper et a commis le mal. Ce qui la sauvera, ce  
 « sera d'être mère de famille, pourvu qu'elle persévère dans  
 « la foi, dans la charité, dans la sainteté et la réserve »<sup>1</sup>.

Le plus grand intérêt de l'Église, c'est d'avoir de dignes ministres. L'apôtre recommande donc à Timothée de n'en choisir que dans certaines conditions déterminées. « Voici  
 « la vérité : si quelqu'un désire l'épiscopat, il désire une œu-  
 « vre bonne. Mais il faut que l'évêque soit sans reproche,  
 « qu'il n'ait épousé qu'une seule femme, qu'il soit sobre,  
 « prudent, honorable, de mœurs sûres, hospitalier, capable  
 « d'enseigner, sans nul penchant pour le vin ni pour la vio-  
 « lence, mais modéré, ennemi des disputes, désintéressé,  
 « sachant bien gouverner sa maison et tenant ses fils dans  
 « la soumission et dans une parfaite chasteté. Si quelqu'un ne  
 « sait pas gouverner sa maison, comment pourra-t-il prendre  
 « soin de l'Église de Dieu ? Qu'il ne soit plus néophyte », c'est  
 à dire de conversion récente, « de peur qu'il ne s'élève orgueil-  
 « leusement et n'encoure le même jugement que le démon.  
 « Il faut aussi qu'il ait bon renom près de ceux du dehors,  
 « pour qu'il ne soit pas exposé au mépris et aux embûches  
 « du démon.

« De même, que les diacres soient graves, qu'ils veillent  
 « sur leur langue, qu'ils ne s'adonnent pas aux excès du vin  
 « et ne cherchent pas de gain honteux, qu'ils conservent le  
 « mystère de la foi dans une conscience pure. Aussi qu'on  
 « les éprouve d'abord, et qu'ensuite ils exercent le ministère  
 « à l'abri de tout reproche. Que les femmes employées au  
 « service des ignorants et des pauvres soient modestes,  
 « qu'elles ne médissent pas, qu'elles soient sobres, fidèles en  
 « toutes choses. Que les diacres n'aient épousé qu'une seule  
 « femme, qu'ils gouvernent bien leurs enfants et leur mai-

1. I Timothée, II, 1-15.

« son. Ceux qui auront bien rempli leur ministère mériteront un bon rang et une grande assurance dans leur foi au Christ Jésus.

« Je t'écris ainsi dans l'espoir de revenir bientôt vers toi. Mais si je tarde, tu sauras ainsi comment tu dois te comporter dans la maison de Dieu, qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et le fondement de la vérité. Certes il est grand le mystère d'amour qui s'est manifesté dans la chair, qui a été prouvé par l'Esprit, est apparu aux anges, a été prêché aux nations, cru dans le monde et ravi dans la gloire. Or l'Esprit déclare formellement que, dans les derniers temps, certains s'éloigneront de la foi, s'attacheront aux esprits d'erreur et aux doctrines des démons. Ils proféreront hypocritement le mensonge, après avoir cautérisé leur conscience; ils défendront le mariage et l'usage des aliments, alors que Dieu les a créés pour qu'on en profite avec reconnaissance parmi les fidèles et ceux qui ont connu la vérité. Car toute créature de Dieu est bonne, et l'on ne doit rien rejeter de ce qui peut se prendre avec action de grâces. Ce qui le sanctifie, c'est la parole de Dieu et la prière.

« Si tu enseignes ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de Jésus Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as apprise. Rejette les sottises rêveries de vieilles femmes et exerce-toi à la piété. L'exercice corporel n'a qu'une utilité restreinte; mais la piété est utile à tout, elle a les promesses de la vie présente et de la vie future. C'est là une parole de vérité, digne de toute créance. C'est pour cela en effet que nous supportons les fatigues et les malédictions, nous qui espérons dans le Dieu vivant, le Sauveur de tous les hommes et surtout des fidèles. Commande et enseigne ces choses. Que personne ne méprise ta jeunesse, mais sois le modèle des fidèles, dans les discours, la conduite, la charité, la foi, la chasteté. Jusqu'à mon retour, applique-toi à lire, à exhorter, à instruire. Ne laisse point perdre la grâce qui est en toi et t'a été conférée, sur l'ordre de Dieu, par l'imposition des mains des prêtres. Médite-le, sois en pénétré, afin que ton



« progrès soit manifeste aux yeux de tous. Veille sur toi et  
 « sur la doctrine, mets-y toute ton application. Par cette  
 « conduite tu sauveras et toi-même et ceux qui t'écoulent »<sup>1</sup>.

La sollicitude de l'apôtre envers son cher disciple le porte à multiplier les conseils avec une affection toute paternelle. Il va lui indiquer à présent la manière dont il doit se comporter à l'égard des diverses portions de son troupeau. « Ne  
 « reprends pas le vieillard, mais exhorte-le comme un père,  
 « les jeunes gens comme des frères, les femmes âgées comme  
 « des mères, les jeunes filles comme des sœurs, en toute chas-  
 « teté. Honore les veuves qui sont vraiment veuves. Si une  
 « veuve a des enfants ou des petits-enfants, qu'elle sache  
 « d'abord gouverner sa maison et rendre aux autres les soins  
 « qu'elle a reçus de ses parents; car c'est là ce qui plaît à Dieu.  
 « Quant à celle dont le veuvage est complet et qui est dans  
 « la désolation, qu'elle espère en Dieu et qu'elle s'applique à  
 « la prière jour et nuit. Celle qui vit dans le plaisir est déjà  
 « morte de son vivant. Donne-leur donc ces ordres, afin  
 « qu'elles soient irréprochables. N'avoir pas soin des siens,  
 « et principalement des personnes de sa maison, c'est renier  
 « la foi et être pire qu'un infidèle. Qu'on ne choisisse de  
 « veuve » pour le service de l'Église « que si elle a au moins  
 « soixante ans, si elle n'a eu qu'un mari, si on rend témoi-  
 « gnage de ses bonnes œuvres, si elle a fait l'éducation de ses  
 « enfants, si elle a exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints,  
 « secouru ceux qui sont victimes du malheur, si en un mot  
 « elle a accompli toutes sortes de bonnes œuvres. Laisse de  
 « côté les veuves plus jeunes; car après s'être montrées infi-  
 « dèles au Christ, elles veulent se remarier, encourageant  
 « ainsi la condamnation pour avoir violé leurs premiers  
 « serments. Ou bien elles vivent dans l'oisiveté, s'accoutument  
 « à courir les maisons, et de l'oisiveté elles passent au bavardage,  
 « à la curiosité et à une condamnable indiscretion. Je  
 « préfère que les jeunes se remarient, deviennent mères de

1. I Timothée, III, 1; IV, 16.

« famille, et ne donnent ainsi aux ennemis aucun prétexte  
 « pour mal parler. Car déjà plusieurs sont retournées à Satan.  
 « Si quelque fidèle a des veuves » dans sa famille, « qu'il sub-  
 « vienne à leurs besoins pour ne pas surcharger l'Église, afin  
 « que celle-ci puisse suffire à la charge des veuves abandonnées.

« Que les prêtres qui gouvernent bien soient doublement  
 « estimés, surtout ceux qui travaillent à prêcher et à enseigner.  
 « L'Écriture dit en effet : Tu ne lieras pas la bouche du  
 « bœuf qui foule le grain, et : L'ouvrier mérite son salaire.  
 « Ne reçois d'accusation contre un prêtre que si elle est  
 « appuyée par deux ou trois témoins. Reprends en public  
 « ceux qui se conduisent mal, afin d'inspirer la crainte aux  
 « autres. Je t'adjure devant Dieu, devant Jésus Christ et les  
 « anges du ciel, d'observer toutes ces choses indistinctement,  
 « sans rien faire qui incline dans un sens opposé. Ne te hâte  
 « d'imposer les mains à personne, pour ne pas te rendre res-  
 « ponsable des péchés d'autrui. Garde-toi chaste. Ne continue  
 « pas à ne boire que de l'eau : prends un peu de vin, à cause  
 « de ton estomac et de tes fréquents malaises. Chez certains,  
 « les défauts sont connus avant tout examen ; chez d'autres,  
 « ils ne sont connus qu'après. Il en est de même des  
 « vertus : les unes sont manifestes, et celles qui ne le sont  
 « pas ne peuvent cependant demeurer cachées ». Le chef d'une  
 église doit donc examiner attentivement ceux qu'il se pro-  
 pose d'associer à son ministère.

« Que tous les esclaves qui sont en service estiment leurs  
 « maîtres dignes de tout honneur, pour que le nom du Seigneur  
 « et sa doctrine ne soient pas blasphémés. Que ceux qui ont  
 « pour maîtres des fidèles ne les méprisent pas parce qu'ils  
 « sont leurs frères ; mais qu'ils les servent d'autant mieux  
 « que ceux-ci sont fidèles, bien-aimés, et associés au même  
 « bienfait qu'eux. Fais de ce point l'objet de ton enseignement  
 « et de tes exhortations. Celui qui enseigne autrement et ne  
 « se soumet pas aux salutaires paroles de Notre Seigneur Jésus  
 « Christ et à la doctrine conforme à la piété, n'est qu'un  
 « orgueilleux, un ignorant qui s'attarde à de vaines questions  
 « et à des disputes de mots. De là naissent les jalousies, les

« disputes, les blasphèmes, les mauvais soupçons, les luttes  
 « entre les hommes d'esprit pervers. Ceux-ci ont perdu la  
 « vérité, et ils s'imaginent que la piété est un profit. C'est en  
 « effet un grand profit, quand la piété se contente de ce qui  
 « est suffisant. Nous n'avons rien apporté en ce monde, et  
 « nul doute que nous n'en puissions rien emporter. Si nous  
 « avons la nourriture et de quoi nous couvrir, contentons-  
 « nous-en. Quant à ceux qui veulent devenir riches, ils tombent  
 « dans la tentation et dans les filets du démon, dans une foule  
 « de désirs inutiles et nuisibles qui mènent les hommes à la  
 « ruine et à la perdition. La cupidité est en effet la racine de  
 « tous les maux. En s'y attachant, certains se sont détournés  
 « de la foi et se sont engagés dans une foule de douleurs.

« Pour toi, homme de Dieu, fuis ces choses, recherche la  
 « justice, la piété, la foi, la charité, la patience, la mansué-  
 « tude ; combats le bon combat de la foi, gagne la vie éter-  
 « nelle à laquelle tu as été appelé après avoir fait une si belle  
 « profession en face d'un grand nombre de témoins ». Timothée  
 en effet avait eu à répondre de sa foi et à endurer la prison  
 pour Jésus Christ.<sup>1</sup> « Je te le recommande devant Dieu, de  
 « qui vient toute vie, et devant Jésus Christ qui, sous Ponce  
 « Pilate, a rendu témoignage par l'excellence de sa prédica-  
 « tion, garde la loi sans tache et sans reproche jusqu'à l'avè-  
 « nement de Notre Seigneur Jésus Christ, que fera paraître  
 « au temps voulu le bienheureux et seul puissant Roi des  
 « rois et Seigneur des Seigneurs, qui seul possède l'immor-  
 « talité et habite une lumière inaccessible, lui qu'aucun homme  
 « n'a vu et ne peut voir. A lui honneur et éternel empire. Amen.

« Commande aux riches de ce monde d'éviter l'orgueil  
 « dans leurs pensées, et de ne pas mettre leur confiance dans  
 « les richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant, qui  
 « nous donne tout abondamment pour notre usage. Qu'ils  
 « fassent le bien, deviennent riches en bonnes œuvres,  
 « sachent donner facilement, partager, s'amasser un bon et  
 « riche trésor pour l'avenir, afin d'obtenir la véritable vie.

1. Hébreux, XIII, 23.

« O Timothée, garde le dépôt, évite les nouveautés pro-  
 « fanes dans les paroles et les antithèses d'une science de  
 « mauvais aloi. Ceux qui la promettent sont tombés, en ce  
 « qui concerne la foi. Que la grâce soit avec toi. Amen »<sup>1</sup>.

Après avoir écrit cette lettre, saint Paul continua la visite rapide des églises de Macédoine, et ensuite s'embarqua pour l'île de Crète, où florissait une chrétienté naissante. Dans sa traversée de Césarée en Italie, l'apôtre avait été arrêté quelque temps sur les rivages de cette île par la tempête. Ce souvenir devait augmenter encore l'intérêt qu'il portait aux insulaires. Il jugea utile de mettre un évêque à la tête des chrétiens déjà nombreux dans l'île. Pour remplir cette fonction, il choisit Tite, un autre de ses plus chers disciples. Le poste ne manquait pas de difficultés ; car les Crétois s'étaient acquis une triste célébrité par leur duplicité, leur avarice et leur immoralité. Parmi eux se trouvaient des Juifs, dont quelques uns des plus anciens avaient assisté à la première Pentecôte<sup>2</sup>. Animés pour la plupart des mêmes sentiments d'hostilité que leurs coreligionnaires, ils ajoutaient un embarras de plus à la tâche de Tite. L'apôtre pensa cependant que le jeune évêque remplirait dignement sa mission et il le laissa en Crète.

Saint Paul regagna l'Asie Mineure. Mais on ne sait s'il put réaliser son intention de passer par Éphèse<sup>3</sup>. De là il dut remonter jusqu'à Troade, où il logea chez Carpus<sup>4</sup>, traversa la mer Égée et se dirigea sur l'Épire, à travers la Grèce et la Macédoine méridionale. C'est pendant ce trajet qu'il écrivit à Tite une lettre analogue à celle qu'il avait naguère adressée à Timothée, et dans laquelle il lui donna à peu près les mêmes conseils.

« Je t'ai laissé en Crète », lui dit-il, « afin que tu corriges  
 « ce qui est défectueux, et que tu établisses des prêtres dans  
 « les villes, comme je te l'ai prescrit ». Il lui rappelle alors

1. I Timothée, v, 1-vi, 21.

2. Actes, II, 11.

3. I Timothée, III, 14 ; IV, 13.

4. II Timothée, IV, 13.

les qualités requises des prêtres, surtout en face d'une population comme celle de Crète. « Il y a là beaucoup d'in-  
 « subordonnés, de bavards, de trompeurs, surtout parmi  
 « ceux de la circoncision. Il faut les confondre; car ils  
 « bouleversent toutes les maisons par un enseignement  
 « pervers, en vue d'un gain honteux. C'est l'un des leurs, c'est  
 « leur propre poète qui a dit : Crétois toujours menteurs,  
 « mauvaises bêtes, gourmands et paresseux. Ce témoignage  
 « n'est que trop vrai. Aussi reprends-les sévèrement, pour  
 « qu'ils aient une foi intègre et ne prêtent l'oreille ni aux  
 « inventions juives ni aux préceptes des hommes qui se  
 « tiennent loin de la vérité. Tout est pur pour ceux qui sont  
 « purs; mais pour ceux qui sont souillés et infidèles, rien  
 « n'est pur, parce que la souillure est dans leur esprit et dans  
 « leur conscience. Ils proclament qu'ils connaissent Dieu et  
 « ils le nient par leurs actes. Aussi sont-ils abominables,  
 « incrédules et incapables de tout bien ».

Saint Paul adresse ensuite à Tite les mêmes avis qu'à Timothée, au sujet des vieillards, des femmes, des jeunes gens et des esclaves. Il ajoute : « Que tous fassent honneur de  
 « toute manière à la doctrine de Dieu notre Sauveur. Car la  
 « grâce de Dieu notre Sauveur est apparue à tous les hommes,  
 « pour nous apprendre à répudier l'impiété et les convoitises  
 « du siècle, à vivre ici-bas dans la sobriété, la justice et la  
 « piété, et à attendre le bonheur que nous espérons à l'avè-  
 « nement de la gloire du grand Dieu et de Jésus Christ notre  
 « Sauveur. C'est lui qui s'est livré pour nous, afin de nous  
 « délivrer de toute iniquité et de se ménager un peuple pur,  
 « agréable, appliqué aux bonnes œuvres. Voilà ce que tu  
 « dois dire. Exhorte et reprends avec une complète autorité  
 « et que personne ne te méprise ».

Des avis sur la vie chrétienne terminent la lettre. Les chrétiens doivent se montrer pleins de charité envers leurs semblables, même quand ceux-ci ne partagent par leur foi.  
 « Nous aussi naguère nous étions insensés, incrédules, égarés,  
 « asservis à nos convoitises et à toutes sortes de passions,  
 « vivant dans la malice et l'envie, dignes de haine et nous

« haïssant mutuellement. Mais quand apparut la bonté et  
 « l'humanité de Dieu notre Sauveur, ce n'est pas par les œuvres  
 « de justice que nous avons faites, c'est par sa miséricorde  
 « qu'il nous a sauvés, en nous régénérant par le baptême, et  
 « en nous renouvelant par le Saint-Esprit qu'il répandit sur  
 « nous abondamment par Jésus Christ notre Sauveur.  
 « Justifiés de la sorte par sa grâce, nous devons hériter de la  
 « vie éternelle que nous espérons. Telle est la vérité, et  
 « voilà ce que je veux que tu affirmes. Que ceux qui croient en  
 « Dieu s'efforcent d'être les premiers par leurs bonnes œuvres.  
 « Là est le bien et l'utilité de tous. Quant aux futiles questions,  
 « aux généalogies, aux discussions, aux disputes sur la loi,  
 « laisse-les donc de côté. Il n'y a là rien que d'inutile et de  
 « frivole. Lorsqu'un hérétique a été averti une première et  
 « une seconde fois, évite-le, sachant qu'un tel homme est  
 « perverti et qu'il pêche, puisque son propre jugement le  
 « condamne.

« Je t'enverrai Artémas et Tychique ; hâte-toi alors de me  
 « venir trouver à Nicopolis. C'est là que j'ai résolu de passer  
 « l'hiver. Envoie en avant Zénas le légiste et Apollos, en  
 « ayant soin que rien ne leur manque. Que les nôtres ap-  
 « prennent de même à être les premiers par leurs bonnes  
 « œuvres en tout ce qui est nécessaire, et que leur vie ne  
 « soit pas stérile. Tous ceux qui sont avec moi te saluent.  
 « Salue ceux qui nous aiment dans la foi. La grâce de Dieu  
 « soit avec vous tous. Amen »<sup>1</sup>.

La fin de cette lettre nous apprend que saint Paul, poursuivant son voyage, dut passer l'hiver à Nicopolis, en Épire, province occidentale de la Grèce. Quand l'hiver fut assez avancé, dans les premiers mois de l'année 65 ou peut-être plus probablement 66, il quitta ce séjour et descendit jusqu'à Corinthe, dans le dessein de reprendre le chemin de Rome. Denys, qui fut évêque de cette ville cent ans plus tard, écrivait alors aux chrétiens de Rome que Pierre et Paul « entrèrent

1. Tite, I-III, 15.

dans notre Corinthe et nous y enseignèrent ; puis ils partirent pareillement pour l'Italie, et après vous avoir enseignés, ils subirent le martyre vers le même temps »<sup>1</sup>. Corinthe se trouvait sur le passage des voyageurs qui se rendaient d'Asie en Italie. Saint Pierre y était passé précédemment, et, après avoir prêché aux chrétiens, avait poursuivi sa route sur Rome, où sa prédication devait se continuer jusqu'à sa mort. Saint Paul suivit le même chemin à son dernier voyage.

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, II, 25.





## CHAPITRE XVIII

### LE MARTYRE DE SAINT PAUL ET DE SAINT PIERRE

Les événements de Judée. — Seconde Épitre de saint Pierre. — Le second avènement de Jésus Christ. — Arrestation des apôtres. — Seconde Épitre de saint Paul à Timothée. — Martyre des deux apôtres.

Depuis le martyre de saint Jacques, en 62, la situation de la Palestine n'avait fait qu'empirer de jour en jour. De 62 à 64, le pays fut gouverné par Albinus. Ce procureur se montra avant tout homme d'argent, et, pour s'en procurer, il n'y eut pas d'injustice dont il ne se rendît coupable. Il mit au pillage les fortunes privées, vendit ses arrêts et laissa aux séditieux qui savaient acheter sa bienveillance toute liberté d'agiter le pays. Les prisons ne s'ouvraient que pour recevoir ceux qui n'avaient rien à donner au procureur.<sup>1</sup> Une nuit, des sicaires pénétrèrent dans Jérusalem, saisirent le scribe d'Éléazar, fils du pontife Ananie et préfet du temple, l'emmenèrent comme otage et réclamèrent, pour le rendre, la mise en liberté de dix de leurs complices qui étaient aux fers. Le riche Ananie paya à Albinus la rançon des dix scélérats, le scribe lui fut rendu et l'audace des sicaires s'accrut

1. Josèphe, *Guerre de Judée*, II, xiv, 1.



d'autant. En même temps le souverain pontificat s'aviilissait de plus en plus. Le roi Agrippa II de Chalcis avait transporté sa capitale à Césarée de Philippe, et faisait d'énormes dépenses pour embellir cette ville. Il jugea à propos d'ôter le pontificat à Jésus, fils de Damnée, pour en revêtir un autre Jésus, fils de Gamaliel. Une violente querelle s'éleva aussitôt entre le dignitaire évincé et son successeur ; de part et d'autre on arma des sicaires et on en vint aux mains. Le second finit par avoir gain de cause. Mais pendant cette querelle deux parents d'Agrippa lui-même, Kostobar et Saul, avaient réuni autour d'eux une foule de scélérats et s'étaient mis à piller partout<sup>1</sup>. En quittant sa charge, Albinus fit exécuter quelques malfaiteurs des plus qualifiés et rendit la liberté à tous les autres. Cette mesure ne contribua qu'à augmenter le trouble dans tout le pays.

En cette année 64 fut enfin complètement terminé le temple commencé par le roi Hérode, quatre-vingt-cinq ans auparavant, l'an 21 avant Jésus Christ. Rien ne manquait plus à la splendide ornementation de l'édifice, vaine splendeur que tant de crimes allaient souiller et dont le feu vengeur ne laisserait bientôt plus de traces ! Dix-huit mille ouvriers se trouvèrent tout d'un coup inoccupés. C'était une menace de plus dans des temps si agités. Agrippa employa ces hommes à daller les rues de Jérusalem.

Pendant les deux années suivantes, de 64 à 66, la Judée eut pour procurateur Gessius Florus, qui dut sa charge à l'amitié de Poppée. Son administration fut telle qu'Albinus ne tarda pas à être regretté comme le meilleur des gouverneurs. Florus lui-même organisait le désordre et le pillage. On résolut de porter plainte au légat de Syrie, Cestius Gallus, qui devait venir à Jérusalem pour la Pâque. Une multitude énorme se porta en effet à son palais pour crier miséricorde. Mais Florus sut rendre inutiles ces supplications. Il persuada au légat que la guerre seule pouvait mettre les Juifs à la raison, et pendant toute son administration il poussa à cette so-

1. Josèphe, *Antiquités*, XX, ix, 4.

lution extrême, dans l'espoir qu'à la faveur des hostilités ses déprédations passeraient inaperçues. Au printemps de 66, il encouragea les Grecs de Césarée à molester les Juifs de la ville, et fit mettre en prison douze des plus notables parmi ces derniers. A Jérusalem, on fut exaspéré. Pour envenimer la situation et satisfaire sa cupidité, il envoya des gens chargés de prendre dans le trésor du temple dix sept talents, environ 90 000 francs, sous prétexte que l'empereur en avait besoin. Les Juifs se soulevèrent. Florus n'attendait pas autre chose. Il lança ses soldats et 3 600 hommes de Jérusalem périrent massacrés ou crucifiés. Le lendemain, l'arrivée de deux autres cohortes fut l'occasion d'une nouvelle tuerie. Mais alors la population se défendit avec acharnement et accabla les soldats de toutes sortes de projectiles lancés du haut des toits, pendant qu'on coupait le portique qui reliait l'Antonia au temple, afin d'empêcher le procurateur d'arriver jusqu'au trésor. Cette résistance inattendue fit réfléchir Florus ; il quitta Jérusalem en n'y laissant qu'une cohorte.

Le succès qu'ils venaient d'obtenir encouragea les Juifs à oser davantage contre la domination romaine. Ils se divisaient cependant en deux partis bien tranchés : le parti de la guerre, qui comprenait toute la jeunesse et la plus grande masse du peuple, et le parti de la paix, composé des riches qui craignaient pour leurs biens et des sages qui détestaient Florus, mais prévoyaient l'issue fatale d'une collision avec Rome. Le roi Agrippa, dont la sœur Bérénice avait manqué périr dans les derniers troubles de Jérusalem, se fit auprès du légat l'interprète du mécontentement général. Cestius Gallus chargea le centurion Neapolitanus d'aller faire une enquête. Ce dernier rencontra en route le roi de Chalcis, et tous deux se rendirent ensemble à Jérusalem. Là, Agrippa harangua le peuple et fit si bien qu'il décida les Juifs à rentrer dans le calme, à reconstruire le portique détruit et à payer l'arriéré des impôts dus à Rome. Mais quand, après avoir obtenu cette première satisfaction, il voulut parler de soumission à Florus, la foule s'emporta violemment ; on jeta même des pierres au roi et il fut obligé de se retirer.

Dès lors le parti de la guerre se montra plus impatient d'agir. Il avait à sa tête Éléazar, fils d'Ananie et préfet du temple. Celui-ci commença par défendre de recevoir les offrandes et les victimes des étrangers, ce qui supprimait les sacrifices offerts pour le chef de l'empire. En même temps Manahem, fils d'un ancien révolté, Judas le Gaulonite, s'emparait de la forteresse de Massada, sur le bord de la mer Morte, et en massacrait la garnison romaine. Le parti de la paix conjura Agrippa d'intervenir, et le roi envoya 3.000 hommes à Jérusalem, pour s'opposer aux entreprises des exaltés. Mais ceux-ci rassemblèrent toutes leurs forces, résistèrent victorieusement aux attaques, brûlèrent le palais d'Agrippa, s'emparèrent, après deux jours d'efforts, de la forteresse Antonia, et ensuite du palais de David, sur le mont Sion, occupé par les soldats d'Agrippa. C'est alors que le pontife Ananie fut obligé de se réfugier dans un égout, afin d'échapper aux coups, et qu'il y fut tué. Jadis l'apôtre saint Paul, frappé brutalement par son ordre, lui avait dit : Dieu te frappera.<sup>1</sup>

Il ne restait plus que trois tours au pouvoir de la garnison romaine. Mais déjà les vainqueurs étaient divisés. Éléazar et Manahem, accouru dans la ville dès l'ouverture des hostilités, avaient chacun leurs partisans. Manahem, qui affectait des allures royales, déplut au grand nombre, et périt bientôt dans une lutte contre son rival. Éléazar pressa alors le siège des trois tours. Les Romains offrirent de se rendre; on leur promit la vie sauve; mais, quand ils furent désarmés, on les égorga sans pitié, le jour même du sabbat. Ces événements, et surtout le dernier attentat, ravivèrent de toutes parts les vieilles rancunes qu'on gardait contre les Juifs. Dans toutes les villes de Syrie, on se rua sur eux pour les massacrer : 20 000 périrent ou furent réduits en captivité à Césarée, le jour même où les soldats romains étaient égorgés à Jérusalem; 2 500 furent exterminés à Ascalon, 13 000 à Scythopolis, 2 000 à Ptolémaïs, 10 000 à Damas, 50 000 à Alexandrie d'Égypte et dans les environs, et de même à proportion dans

1. Voir plus haut, p. 274.

les villes et les villages d'Orient où il s'en trouvait. C'était le grand châtimeut qui commençait et le signal de l'horrible guerre dans laquelle la nation juive allait être écrasée.<sup>1</sup>

Saint Pierre, qui avait échappé aux proscriptions de 64, à la suite de l'incendie de Rome, n'était probablement pas sorti de la capitale depuis cette époque. Origène<sup>2</sup> enregistre une tradition remontant au moins à la fin du second siècle, d'après laquelle l'apôtre aurait cru devoir quitter Rome devant la persécution, et y serait rentré à la suite d'une vision de Jésus Christ portant sa croix. Quoi qu'il en soit, saint Pierre ne se dissimulait pas le péril qu'il courait, et il s'attendait à une mort prochaine. Il voulut cependant remplir jusqu'au bout son devoir de vicaire de Jésus Christ, et il ne cessa pas jusqu'à la fin de veiller au bien de l'Église. La situation des chrétiens à l'établissement desquelles il avait personnellement travaillé le préoccupait à bon droit. Après avoir écrit une première lettre aux fidèles d'Asie Mineure, il fut informé que les faux apôtres continuaient encore leur néfaste propagande parmi eux. Ces docteurs de mensonge prêchaient maintenant la révolte contre toute loi, tant chrétienne que mosaïque. Ils en venaient même à nier la divinité de Jésus Christ et la vie future, et à faire de la jouissance la plus effrénée le but suprême de la vie. Pierre se sentait déjà sous le coup de son arrêt de mort. Il n'hésita pas pourtant à opposer une dernière fois l'autorité de sa parole à la prédication des ennemis de son divin Maître. Il écrivit donc :

« Simon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus Christ, à ceux  
 « qui ont reçu la même foi que nous et la justification en  
 « notre Dieu et Sauveur Jésus Christ. Que la grâce et la  
 « paix soient parfaites en vous, par la connaissance de Dieu  
 « et de Notre Seigneur Jésus Christ. Tous les dons de sa  
 « divine puissance nous ont été conférés pour nous faire vivre  
 « dans la piété, et nous faire connaître Celui qui nous a  
 « appelés par sa propre gloire et sa propre puissance. C'est

1. *Josèphe, Guerre de Judée, II, XIV, 2-XIX, 11.*

2. *Commentaire sur l'Évangile de S. Jean, XII.*

« par lui que Dieu nous à accordé tout ce qu'il nous avait  
 « promis de plus grand et de plus précieux, afin que par là  
 « vous deveniez participants de la nature divine, et que vous  
 « vous teniez éloignés de tout désir de la corruption qui  
 « règne dans le monde. Apportez donc tous vos soins pour  
 « qu'à votre foi se joigne la vertu, à la vertu la science, à la  
 « science la tempérance, à la tempérance la patience, à la pa-  
 « tience la piété, à la piété l'amour de vos frères, à l'amour de  
 « vos frères la charité. Car si ces vertus sont en vous et si elles  
 « y grandissent, elles feront que vous ne serez ni vides ni  
 « stériles dans la connaissance de Notre Seigneur Jésus  
 « Christ. Celui qui ne les possède pas est un aveugle qu  
 « marche à tâtons, sans se souvenir qu'il a été purifié de ses  
 « anciens péchés. Ainsi, mes frères, efforcez-vous de plus en  
 « plus de vous assurer par vos bonnes œuvres une place  
 « parmi les appelés et parmi les élus. En agissant ainsi, vous  
 « ne pécherez jamais, et par là vous sera ménagée largement  
 « l'entrée du royaume éternel de Notre Seigneur et Sauveur  
 « Jésus Christ. Aussi je ne me lasserai jamais de vous faire ces  
 « recommandations, si instruits et si assurés que vous soyez  
 « des vérités en question. Il est juste, je le crois, que je  
 « vous ranime par des exhortations, au moins tant que  
 « j'habite cette tente du corps. Car, j'en suis certain, ma  
 « tente ne tardera pas à être mise de côté, ainsi que me l'a  
 « signifié Notre Seigneur Jésus Christ. Mais j'aurai soin  
 « qu'après ma mort vous puissiez fréquemment vous remettre  
 « ces avis en mémoire »<sup>1</sup>.

Le devoir capital des chrétiens, aux yeux de saint Pierre, c'était de faire honneur à leur vocation sainte, en pratiquant toutes les vertus qu'elle comporte, et en travaillant ainsi à leur salut. Mais pour y réussir, il fallait avoir une foi vive en la divinité de Notre Seigneur, et par conséquent ne point prêter l'oreille aux discours qui battaient en brèche ce dogme fondamental de la religion. L'apôtre ajoutait en conséquence :  
 « Ce n'est pas sur la foi de fables ingénieuses que nous vous

1. II Pierre, I, 1-15.

« avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre  
 « Seigneur Jésus Christ. Mais nous-mêmes nous avons con-  
 « templé sa grandeur, quand il reçut de Dieu le Père honneur  
 « et gloire, et qu'une voix descendue de l'incomparable  
 « splendeur dit de lui : Celui-ci est mon Fils bien-aimé,  
 « l'objet de ma complaisance, écoutez-le. Oui, nous-mêmes,  
 « nous avons entendu cette voix venue du ciel, pendant que  
 « nous étions avec lui sur la montagne sainte. Nous avons  
 « ainsi la confirmation de la parole des prophètes, à laquelle  
 « vous faites bien d'être attentifs comme au flambeau qui  
 « brille dans un lieu ténébreux, jusqu'à ce que le jour  
 « commence à poindre et que l'étoile du matin se lève dans  
 « vos cœurs. Comprenez avant tout que nulle prophétie de  
 « l'Écriture ne souffre d'interprétation privée; car ce n'est  
 « pas par la volonté de l'homme que la prophétie a été ap-  
 « portée autrefois; c'est sous l'inspiration de l'Esprit-Saint  
 « qu'ont parlé les saints hommes de Dieu »<sup>1</sup>.

L'apôtre réproûve donc énergiquement ceux qui veulent interpréter l'Écriture dans leur sens personnel. Cette Écriture est la parole de l'Esprit-Saint; aussi doit-elle être expliquée par ceux qui ont reçu du divin Esprit grâce et autorité pour le faire. Or les docteurs impies qui se mêlaient de parler aux fidèles d'Asie ne manquaient pas, comme tant d'autres qui les ont suivis, d'interpréter l'Écriture dans le sens de leurs erreurs. Saint Pierre fait de ces docteurs un sinistre portrait et leur prédit le châtimeut. A la manière dont il en parle, on voit qu'il redoutait beaucoup pour ses chers chrétiens leur influence pernicieuse. « Il y a eu de faux prophètes parmi  
 « le peuple » d'Israël. « De même il y aura parmi vous  
 « des maîtres menteurs, qui institueront des sectes perni-  
 « cieuses, et qui renient le Seigneur par lequel ils ont été  
 « rachetés. Ils s'attirent ainsi une prompte perdition.  
 « Beaucoup imiteront leurs débordements et seront cause  
 « qu'on parlera mal de la voie de la vérité. Par avarice, ils  
 « trafiqueront de vous au moyen d'artificieux propos. Mais

1. II Pierre, 1, 16-21.

« leur condamnation déjà arrêtée est encore en vigueur, et  
 « leur châtimeut ne s'endort pas. En effet, Dieu n'a pas  
 « pardonné aux anges rebelles, mais les a précipités dans  
 « l'abîme et les a chargés des chaînes de l'enfer pour qu'ils  
 « soient tourmentés et réservés au jugement. Il n'a pas  
 « pardonné au monde des premiers âges, mais n'a sauvé que  
 « huit personnes, parmi lesquelles Noé, prédicateur de la  
 « justice, et a amené le déluge sur le monde des impies. Il a  
 « réduit en cendres les villes de Sodome et de Gomorrhe et  
 « les a condamnées à la destruction, pour qu'elles servissent  
 « d'exemples à ceux qui agiraient avec impiété. Mais il dé-  
 « livra le juste Loth opprimé par les outrages des méchants  
 « et par leur infâme conduite, parce que ce juste gardait ses  
 « yeux et ses oreilles, bien qu'habitant au milieu d'hommes  
 « qui mettaient chaque jour son âme vertueuse à la torture  
 « par leurs abominables forfaits.

« Le Seigneur sait donc bien arracher les bons à la tentation  
 « et réserver les méchants pour le jour du jugement et du  
 « supplice, et parmi ces derniers ceux-là surtout qui livrent  
 « leur corps aux passions de l'impureté, méprisent l'autorité,  
 « sont insolents et épris d'eux-mêmes, ont l'audace de  
 « susciter des sectes et de blasphémer. Les anges » déçus,  
 « bien que supérieurs en force et en puissance, ne portent  
 « pas les uns contre les autres d'exécrables jugements.  
 « Mais ceux-ci, semblables aux bêtes sans raison faites pour  
 « être prises et tuées, blasphèment ce qu'ils ne connaissent  
 « pas et périront dans leur propre infamie. Ils recevront le  
 « salaire de leur iniquité, eux pour qui il n'y a de jours  
 « heureux que dans la volupté. Impurs et souillés, ils se  
 « plongent dans les délices et oublient toute retenue, même  
 « dans les repas qu'ils partagent avec vous. Leurs yeux ne  
 « respirent que l'adultère et le péché de tous les instants. Ils  
 « séduisent les âmes inconstantes et l'avarice seule fait battre  
 « le cœur de ces fils de malédiction. Ils ont abandonné la  
 « voie droite et se sont égarés à la suite de Balaam de Bosor,  
 « que séduisit le salaire de l'iniquité. Mais il reçut le châti-  
 « ment de sa folie; un animal sous le joug et incapable de

« parler prit cependant la parole comme un homme et corrigea  
 « la sottise du prophète. Pour eux, ils sont encore des  
 « fontaines sans eau, des nuées agitées par les tourbillons ;  
 « l'abîme ténébreux les attend. Ils profèrent d'orgueilleuses  
 « insanités et cherchent à gagner aux basses convoitises de  
 « la chair ceux qui viennent à peine de quitter la voie de  
 « l'erreur. Ils leur promettent la liberté, et eux-mêmes sont  
 « esclaves de la corruption. Car lorsqu'on a été vaincu par  
 « quelqu'un, on est son esclave. Or ceux qui ont renoncé aux  
 « souillures du monde, en connaissant Notre Seigneur et  
 « Sauveur Jésus Christ, ne peuvent s'y engager de nouveau  
 « et se laisser vaincre, sans que leur dernier état ne devienne  
 « pire que le premier. Mieux valait pour eux ne jamais con-  
 « naître la voie de la justice que de se détourner, après l'avoir  
 « apprise, de la sainte loi qui leur a été révélée. A leur  
 « sujet se vérifie ce que dit le proverbe : Le chien retourne  
 « à son vomissement, et : Le porceau, à peine lavé, se  
 « vautre dans la boue » <sup>1</sup>.

On ne se plonge sans remords dans les voluptés coupables qu'autant qu'on ferme volontairement les yeux aux horizons de l'éternité. « Nous n'étions rien avant de naître », répètent les impies de tous les âges, « et cette vie terminée, nous serons comme si nous n'avions jamais été. Avec le temps, l'oubli s'emparera de notre nom, et personne ne gardera le souvenir de nos actes. Allons donc, profitons des biens du présent, hâtons-nous de jouir des créatures pendant que nous sommes jeunes. Couronnons-nous de roses, avant qu'elles ne se fanent. <sup>2</sup> Mangeons, buvons, car demain nous mourrons ». <sup>3</sup> Saint Pierre s'élève encore une fois contre cette morale païenne, et pour exhorter les chrétiens à la persévérance dans la foi, il leur fait de prophétiques révélations sur le second avènement de Jésus Christ.

« Mes bien-aimés, c'est la seconde lettre que je vous  
 « écris, afin d'encourager par mes avertissements vos âmes

1. II Pierre, II, 1-22.

2. Sagesse, II, 2-8.

3. Isaïe, XXII, 13.



« loyales, et vous rappeler les paroles des saints prophètes  
 « que je vous ai fait connaître, celles de vos apôtres et les  
 « préceptes du Seigneur et Sauveur. Sachez avant tout que  
 « dans les derniers jours paraîtront des imposteurs habiles  
 « à tromper, et n'obéissant qu'à leurs propres passions. Ils  
 « diront : Où est donc ce qu'on a promis ? Où est son avène-  
 « ment ? Nos pères sont morts, et depuis lors tout continue  
 « comme au premier jour de la création. Ils ignorent par leur  
 « faute que les cieux ont existé les premiers et que la terre sortit  
 « de l'eau et se maintient au-dessus de l'eau par la parole de  
 « Dieu. C'est pour cela que le monde d'alors périt inondé par  
 « l'eau. Mais les cieux actuels et la terre dépendent de la même  
 « parole, et ils sont réservés pour le feu, au jour du jugement  
 « et de la ruine des impies. Or, vous ne l'ignorez pas, mes bien-  
 « aimés, aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille  
 « années et mille années comme un jour. Le Seigneur ne  
 « retarde pas ce qu'il a promis, comme quelques-uns le  
 « pensent, mais il agit avec patience à cause de vous. Il ne  
 « veut pas que plusieurs périssent, mais que tous reviennent  
 « à résipiscence. Toutefois le jour du Seigneur viendra  
 « comme un voleur. Alors les cieux passeront avec une  
 « grande impétuosité, les éléments seront dissous par la  
 « chaleur, la terre et toutes les choses qui s'y trouvent seront  
 « consumées. Donc, puisque toutes ces choses seront dé-  
 « truites, quelles ne doivent pas être la sainteté de votre  
 « conduite et votre piété, pendant que vous attendez avec  
 « empressement l'avènement du jour du Seigneur, par  
 « lequel seront dissous les cieux embrasés, et où les  
 « éléments seront réduits par l'ardeur du feu ? Confor-  
 « mément à sa promesse, nous attendons de nouveaux cieux  
 « et une nouvelle terre, dans lesquels habitera la justice »<sup>1</sup>.

Dieu est patient parce qu'il est éternel. Les impies s'abusent follement quand ils tirent de la marche constante de l'univers cette conséquence illogique que le Seigneur n'interviendra jamais dans sa création pour demander des

1. II Pierre, III, 1-13

comptes à la créature raisonnable. Il est intervenu dans le principe quand il a créé les cieux et la terre. C'est par sa puissance que les continents ont émergé au-dessus des eaux qui les recouvraient primitivement, et qu'ils se maintiennent à ce niveau. C'est par sa volonté qu'au jour du déluge ces eaux ont recouvert le continent. Quand il le voudra, dans un temps qui peut nous paraître long à nous, créatures d'un jour, mais qui n'est rien pour lui, Dieu transformera par le feu le monde que nous habitons. Saint Pierre le révèle, et les calculs des savants qui ont étudié les lois de l'univers physique aboutissent à la même conclusion. Un jour viendra, disent-ils, où toutes les forces vives qui mettent notre globe en mouvement se trouveront transformées en une effroyable chaleur, qui dissociera tous les éléments de cet univers.

Mais l'important pour l'apôtre, ce n'est pas de donner aux chrétiens la connaissance théorique d'un avenir dont ils ne seront pas les témoins, c'est de les engager à se tenir prêts à cet avènement divin. Pour le monde, la fin sera lente à se produire; mais pour chaque homme en particulier, elle arrive prompte et inopinée. « C'est pourquoi, mes bien-aimés », conclut saint Pierre, « dans l'attente de ces événements, faites en sorte qu'on vous trouve purs et sans tache dans la paix. Comprenez que la longue patience de Notre Seigneur est votre salut. C'est ce que notre très cher frère Paul vous a écrit, avec la sagesse qui lui a été départie. De même en est-il dans toutes ses lettres où il traite ce sujet, mais dans lesquelles se rencontrent des passages difficiles à comprendre, que les esprits ignorants et légers détournent de leur sens, comme les autres Écritures, pour leur propre ruine. Pour vous, frères, vous êtes avertis. Gardez-vous de vous laisser entraîner par l'erreur des insensés et de perdre votre propre fermeté. Croissez au contraire dans la grâce et dans la connaissance de Notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ. Gloire à lui, maintenant et au jour de l'éternité. Amen »<sup>1</sup>.

1. II Pierre, III, 14-18.

On voit quel éclatant témoignage le chef de l'Église rend à saint Paul, en terminant sa lettre. Il met ses Épîtres au même rang que « les autres Écritures », et par conséquent les regarde comme inspirées de Dieu même. Ce seul passage suffirait à démontrer l'entente parfaite qui existait entre les deux grands apôtres, et la manière dont saint Pierre appréciait la mission assignée à saint Paul par Jésus Christ.

Tous les deux ne tardèrent guère à être saisis et jetés en prison. La haine soulevée contre les chrétiens au moment de l'incendie de Rome ne s'était pas apaisée. Les nouvelles arrivées de Judée contribuaient même à l'envenimer, parce que l'opinion publique continuait à confondre les chrétiens avec les Juifs. Mais un témoin de l'emprisonnement des apôtres, saint Clément, nous révèle la cause principale de leur arrestation. « C'est par la jalousie et l'envie », dit-il, « que ces hommes très grands et très justes ont été persécutés et ont eu à lutter jusqu'à la mort. Considérons les deux apôtres. A Pierre, une injuste jalousie a imposé non pas une ou deux, mais de nombreuses épreuves, et après avoir ainsi rendu témoignage, il s'en est allé à la place qu'il avait méritée dans la gloire. C'est par suite de la jalousie et de la contradiction que Paul a remporté la palme de la patience »<sup>1</sup>. Cette jalousie sur laquelle insiste Clément, c'est celle qui s'acharna dès le commencement contre Jésus Christ et contre ses apôtres, c'est la jalousie des Juifs. Ceux qui avaient réclamé la mort du divin Maître, d'Étienne, de Jacques, et de tant d'autres, ne pouvaient moins faire que de désigner Pierre et Paul aux persécuteurs.

Paul, en sa qualité de citoyen romain, fut sans doute enchaîné au camp prétorien. Il avait encore la possibilité d'écrire, d'appeler des défenseurs et de conférer avec eux sur l'accusation portée contre lui. Il comparut une première fois devant le tribunal impérial ; mais aucune sentence ne fut alors rendue contre lui. Il n'en était pas moins considéré

1. *Épître aux Corinthiens*, 6, 7.

comme perdu. Il eût été si compromettant de prendre sa défense, que personne absolument, parmi ceux qui étaient capables de le faire, n'osa se charger de ce soin. Saint Paul prévoyait pourtant qu'il s'écoulerait encore un certain temps avant l'arrêt définitif. Il désirait vivement revoir son cher Timothée. Il lui écrivit donc à la hâte pour l'appeler auprès de lui, et en même temps lui donner ses derniers conseils, pour le cas où lui-même périrait avant l'arrivée du disciple.

« Ranime en toi », lui disait-il, « la grâce qui t'est venue  
 « par l'imposition de mes mains. Dieu ne nous a pas donné  
 « l'esprit de crainte, mais l'esprit de force, d'amour et de  
 « sagesse. Ne rougis donc ni du témoignage à rendre à Notre  
 « Seigneur, ni de mes liens ; mais travaille, toi aussi, à l'Évan-  
 « gile avec la force de Dieu. C'est pour lui que je souffre ;  
 « mais je n'en suis pas découragé. Car je sais à qui je crois,  
 « et je suis assuré qu'il a la puissance de garder mon dépôt  
 « jusqu'à ce jour. Conserve la formule des saines paroles que  
 « tu as entendues de moi, par la foi et l'amour du Christ  
 « Jésus. Garde ce précieux dépôt, avec l'aide de l'Esprit-Saint  
 « qui habite en nous. <sup>1</sup>

« Affermis-toi dans la grâce du Christ Jésus, et ce que tu  
 « as appris de moi devant plusieurs témoins, confie-le à des  
 « hommes sûrs, qui soient capables d'enseigner les autres.  
 « Travaille en bon soldat de Jésus Christ. Celui qui fait  
 « partie de la milice de Dieu ne doit pas s'engager dans les  
 « affaires du siècle, s'il veut plaire à celui qui l'a enrôlé.  
 « Celui qui combat dans l'arène n'obtient la couronne  
 « que s'il combat loyalement. Le laboureur qui a travaillé  
 « reçoit la première part de la récolte. Comprends ce que  
 « je dis. Le Seigneur te donnera l'intelligence de toutes  
 « choses.

« Souviens-toi que le Seigneur Jésus Christ, de la race de  
 « David, est ressuscité d'entre les morts, selon mon Évan-  
 « gile, pour lequel je souffre jusqu'à être aux fers, comme un

1. II Timothée, 1, 6-14.

« malfaiteur. Mais la parole de Dieu n'est pas enchaînée.  
 « Aussi je supporte tout à cause des élus, afin qu'eux aussi  
 « arrivent au salut par Jésus Christ et à la gloire céleste.

« Voici qui est digne de foi : si nous mourons avec lui,  
 « nous vivrons avec lui; si nous souffrons, nous règnerons  
 « avec lui; si nous le renions, il nous reniera; si nous sommes  
 « incroyables, lui il reste fidèle et ne peut se renier lui-même.  
 « Donne cet avertissement en prenant le Seigneur à témoin.  
 « Évite les disputes de paroles; elles ne servent à rien qu'à dé-  
 «router les auditeurs. Fais tous tes efforts pour mériter que  
 « Dieu t'approuve. Travaille sans avoir à rougir de rien, et traite  
 « dignement la parole de vérité. Évite les entretiens profanes  
 « et futiles, car l'impiété en fait grand profit. Détourne-toi  
 « des passions de la jeunesse, et attache-toi à la justice, à la  
 « foi, à la charité, à la paix avec tous ceux qui invoquent  
 « Dieu d'un cœur pur. Évite les questions qui n'ont rien de  
 « sérieux ni d'utile; tu sais qu'elles n'engendrent que des  
 « querelles. Or il ne faut pas qu'un serviteur de Dieu soit  
 « querelleur, mais qu'il soit doux à l'égard de tous, sachant  
 « enseigner, patient, reprenant avec modération ceux qui  
 « contredisent la vérité, dans l'espoir que Dieu leur donnera  
 « le repentir et la connaissance de la vérité, pour qu'ils se déga-  
 «gent des liens du démon qui les tient captifs à sa volonté » <sup>1</sup>.

Comme saint Pierre l'avait fait dans sa lettre, saint Paul trace lui aussi le portrait des faux docteurs qui alors pullulaient partout, et prétendaient accorder avec le nom de chrétien l'incrédulité et l'immoralité païennes. « Sache-le bien, « dans les derniers jours viendront des temps périlleux. Il y « aura des hommes épris d'eux-mêmes, avarés, hautains, « superbes, blasphémateurs, révoltés contre leurs parents, « ingrats, criminels, sans affection, ennemis de la paix, calom- « niateurs, dissolus, inhumains, sans cœur, traîtres, insolents, « pleins d'outrecuidance, aimant la volupté plus que Dieu, « avec les apparences de la piété, mais ennemis de tout ce « qui la constitue. Évite aussi ceux-là.

1. II Timothée, II, 1-26.

« Quant à toi, tu as compris ma doctrine, ma conduite, « mon but, ma foi, ma longanimité, ma charité, ma patience, « mes persécutions, mes souffrances, comme celles qu'on m'a « infligées à Antioche, à Iconium et à Lystres. Tu sais quelles « persécutions j'ai eu à souffrir; mais le Seigneur m'a délivré « de toutes. Tous ceux qui veulent mener une vie pieuse en « Jésus Christ souffriront persécution, tandis que les « méchants et les séducteurs s'enfonceront dans le mal, s'éga- « reront et feront tomber les autres dans l'erreur. Pour toi, « reste fidèle à ce que tu as appris et à ce qui t'a été confié. « Tu sais de qui tu l'as appris, puisque dès l'enfance tu as « connu les Saintes Lettres qui peuvent t'instruire pour le « salut par la foi en Jésus Christ. Toute Écriture divinement « inspirée est utile pour enseigner, pour reprendre, pour « corriger, pour instruire sur la justice, afin que l'homme « de Dieu soit parfait et formé à toute bonne œuvre<sup>1</sup>. Je t'en « adjure devant Dieu et devant Jésus Christ qui doit juger « les vivants et les morts, par son avènement et par son règne, « prêche la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, « conjure, menace en toute patience et doctrine. Un temps « viendra où l'on ne supportera plus la saine doctrine, mais « où l'on se donnera des maîtres nombreux selon ses fantai- « sies. On aura une telle démangeaison de tout entendre, « qu'on détournera ses oreilles de la vérité pour prêter atten- « tion à des fables. Mais toi, veille de toutes parts, travaille, « fais œuvre d'évangéliste, remplis ton ministère. Sois « sobre ».

Après avoir si instamment recommandé à son disciple de remplir dignement les devoirs de sa charge, particulièrement en protégeant la foi des fidèles contre l'invasion des mauvaises doctrines, saint Paul termine sa lettre par quelques détails sur sa situation personnelle. « Pour moi, mon « sacrifice est déjà commencé et le temps de ma dissolution « approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma « course, j'ai gardé la foi. Quant à l'avenir, il me tient en

1. II Timothée, III, 1-17.

« réserve la couronne de justice que le Seigneur, juge équitable, m'accordera ce jour-là, et non seulement à moi, mais à ceux qui aiment son avènement. Hâte-toi de venir me trouver au plus tôt. Démas m'a abandonné par amour du monde, et il est parti à Thessalonique, Crescent en Galatie, Tite en Dalmatie. Luc est seul avec moi. Prends Marc et amène-le avec toi; il m'est utile pour mon service. J'ai envoyé Tychique à Éphèse. En venant, apporte avec toi le man-teau que j'ai laissé à Troade chez Carpus, avec les livres et surtout les parchemins. Alexandre, l'ouvrier en cuivre, s'est montré bien méchant envers moi. Le Seigneur le traitera comme il le mérite. Tiens-le à distance, car il a fortement résisté à nos paroles. Dans ma première défense, personne ne m'a assisté. Tous m'ont abandonné. Qu'on ne leur en veuille pas. Mais le Seigneur a été près de moi et m'a fortifié, afin que ma prédication soit achevée et que toutes les nations l'entendent. J'ai donc échappé à la gueule du lion. Le Seigneur m'a préservé de toute faute, et il me sauvera pour son royaume céleste. A lui gloire dans les siècles des siècles. Amen.

« Salue Prisque et Aquila, ainsi que la maison d'Onésiphore. Éraсте est resté à Corinthe. J'ai laissé Trophime malade à Milet. Hâte-toi de venir avant l'hiver. Eubule, Pudens, Lin, Claudia et tous les frères te saluent. Que Notre Seigneur Jésus Christ soit avec ton esprit. La grâce soit avec vous tous. Amen »<sup>1</sup>.

Cette épître de saint Paul fut écrite au plus tard au commencement de l'automne de l'année 66. A ce moment, Néron se disposait à entreprendre un voyage triomphal en Grèce, seul pays, croyait-il, capable d'apprécier ses talents de poète et de chanteur et de les acclamer comme ils le méritaient. Ce voyage occupa presque toute une année. Pendant ce temps, le prince laissa l'administration de l'empire à ses affranchis Hélius Césarianus, préfet de Rome, Nimphidius Sabinus et Tigel-

1. II Timothée, iv, 1-22.

linus, préfets du prétoire, tous trois dignes ministres de la cruauté impériale. C'est sous le gouvernement de ces ministres, atteste saint Clément,<sup>1</sup> que Paul souffrit le martyre. Il comparut en effet une dernière fois devant le tribunal suprême et fut condamné à mort. Comme il était citoyen romain, il ne pouvait périr que par le glaive. L'exécution eut lieu hors de la ville, sur la voie d'Ostie, à environ 4500 mètres de la cité, à un endroit appelé les Eaux Salviennes, aujourd'hui Saint Paul des Trois Fontaines. Quand la tête eut été tranchée, les chrétiens prirent la glorieuse dépouille du martyr et la transportèrent à 1500 mètres de la ville, sur la même voie d'Ostie, dans un cimetière appartenant à Lucine, la même sans doute que cette Pomponia Græcina devenue chrétienne et trop heureuse de recueillir un si précieux dépôt.

Une tradition romaine, consacrée aujourd'hui encore par une modeste chapelle, marque le lieu où saint Pierre et saint Paul se seraient dit un dernier adieu sur la voie d'Ostie, à quelques centaines de mètres de la ville. Cette tradition s'explique assez aisément si saint Pierre n'était pas encore arrêté au moment du martyre de saint Paul. Le chef de l'Église ne tarda guère d'ailleurs à être saisi à son tour, comme il le prévoyait. Les magistrats comprirent l'importance de la capture, et ils enfermèrent l'apôtre dans le Tullianum ou prison Marmertine, antique cachot souterrain ayant six mètres de long, trois de large et deux de hauteur. On n'y pouvait pénétrer que par une ouverture ménagée dans la voûte supérieure. C'était « un séjour immonde, ténébreux, infect et d'effroyable aspect », dit un historien païen<sup>2</sup>. Ce réduit avait jadis recueilli avant leur supplice une multitude de prisonniers fameux, entre autres Jugurtha, roi de Numidie, et Vercingétorix, le grand vaincu des Gaules. On ignore absolument combien de temps saint Pierre y passa. Il en sortit pour être conduit au dernier supplice. Ce supplice fut celui auquel Notre Seigneur ressuscité avait fait un jour allusion : « Je te le dis en vérité, quand tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-

1. *Épître aux Corinthiens*, 2.

2. Salluste, *Conjuration de Catilina*, LV.



même et tu allais où bon te semblait; mais quand tu seras devenu vieux, tu étendras les mains et un autre te ceindra et te conduira où tu ne veux pas. Il lui parla ainsi », ajoute saint Jean, « afin de lui indiquer par quel genre de mort il glorifierait Dieu »<sup>1</sup>. Cette mort fut celle de la croix. « Heureuse église ! » écrira Tertullien en parlant de Rome ; « c'est là que les apôtres répandirent la plénitude de la doctrine avec leur propre sang. C'est là que Pierre endure la même passion que le Sauveur, et que Paul reçoit la même couronne du martyr que Jean Baptiste<sup>2</sup>. C'est alors que Pierre est ceint par un autre, lorsqu'il est attaché à la croix. C'est là que Paul conquiert vraiment le droit de cité romaine, lorsqu'il y renaît dans la noblesse de son martyr »<sup>3</sup>. Un autre écrivain, du troisième siècle comme le précédent, a conservé sur le martyr de saint Pierre un détail précieux : « Lorsqu'il vint à Rome pour la dernière fois, il fut crucifié la tête en bas : c'est ainsi qu'il avait supplié qu'on le plaçât sur la croix »<sup>4</sup>. On reconnaît à ce trait l'humilité de l'apôtre, refusant à son martyr l'honneur de trop ressembler à celui du divin Maître.

Le crucifiement de saint Pierre eut lieu sur le Janicule, colline située à l'ouest de Rome, au delà du Tibre. Le corps fut ensuite porté dans des grottes que les chrétiens possédaient sur la colline du Vatican, au nord-ouest de la précédente. Les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul furent naturellement entourés de vénération par les chrétiens. Vers l'an 200, Caius, qui vivait à Rome sous le pape saint Zéphirin, écrivait dans un livre composé contre les hérétiques de l'époque : « Je puis te montrer les trophées des apôtres; si tu veux te rendre au Vatican ou sur la voie d'Ostie, tu trouveras les trophées de ceux qui ont fondé cette église ». Par ces trophées, Eusèbe, qui transcrit ce témoignage, nous avertit qu'il faut entendre « le lieu où furent déposés les corps sacrés de ces apôtres »<sup>5</sup>. Au troisième siècle, sous l'empereur

1. S. Jean, *xxi*, 18, 19.

2. *Des Prescriptions*, *xxvi*.

3. *Scorpiaque*, *xv*.

4. Origène, dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, *iii*, 1.

5. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, *ii*, 25.

Valérien, ardent persécuteur, on confisqua les cimetières que possédaient les chrétiens. Les chefs de l'Église se préoccupèrent alors de mettre les dépouilles sacrées des apôtres à l'abri de toute profanation. Ils les transportèrent dans un endroit simplement nommé « les Catacombes », au troisième mille de la voie Appienne, au sud-est de Rome. C'est là que Constantin les prit plus tard pour les déposer définitivement dans les basiliques qu'il avait élevées au-dessus des tombeaux primitifs, au Vatican et sur la voie d'Ostie.

Le martyre des deux apôtres eut lieu, d'après saint Clément, « sous l'administration des préfets », par conséquent en l'année 67, pendant le voyage de Néron en Grèce. Saint Jérôme dit de son côté que le philosophe Sénèque, ancien précepteur de ce prince, fut « mis à mort par Néron deux ans avant que Pierre et Paul reçussent la couronne du martyre »<sup>1</sup>. Le meurtre de Sénèque eut lieu « sous les consuls Silius Nerva et Atticus Vestinus », qui exercèrent leur charge en l'an 65. L'année 67 est donc bien celle de la mort des deux grands apôtres, avec une latitude de quelques semaines avant et après.

Quant au jour même de leur martyre, on l'ignore absolument, et il ne paraît pas que les anciens aient conservé des données précises sur ce point. Saint Denys de Corinthe, cent ans après l'événement, dit seulement que les apôtres ont souffert « vers le même temps »<sup>2</sup>. A la fin du quatrième siècle, le poète Prudence écrit qu'ils ont été martyrisés « le même jour, mais à un an d'intervalle »<sup>3</sup>, et dans un sacramentaire romain attribué à saint Léon, mais qui semble n'être qu'une compilation privée recueillie par un prêtre de Rome, vers la fin du cinquième siècle, on affirme positivement que saint Pierre et saint Paul ont souffert à Rome « dans des temps divers »<sup>4</sup>. En Orient, on célébrait leur fête le 28 décembre; en Occident, au moins depuis Constantin, on la cé-

1. *Des Hommes illustres*, 12.

2. Dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, II, 25.

3. *Des Couronnes*, XII, 5.

4. *Sacramentaire dit de S. Léon*, Juin, *Préface de S. Paul*.

lébra le 29 juin. Cette dernière date représente très vraisemblablement celle de la translation commune « aux Catacombes », et non celle du martyre. Le calendrier romain de l'année 336 marque en effet en ces termes les stations fréquentées à Rome le 29 juin : « Pierre au Vatican, Paul sur la voie d'Ostie, l'un et l'autre aux Catacombes, sous les consuls Tuscus et Bassus ». Les consuls Aurélius Memmius Tuscus et Pomponius Bassus étaient en charge en l'année 258, sous Valérien. Le 29 juin est donc presque certainement la date de la translation, choisie par la suite pour célébrer en commun la mémoire des deux saints apôtres.

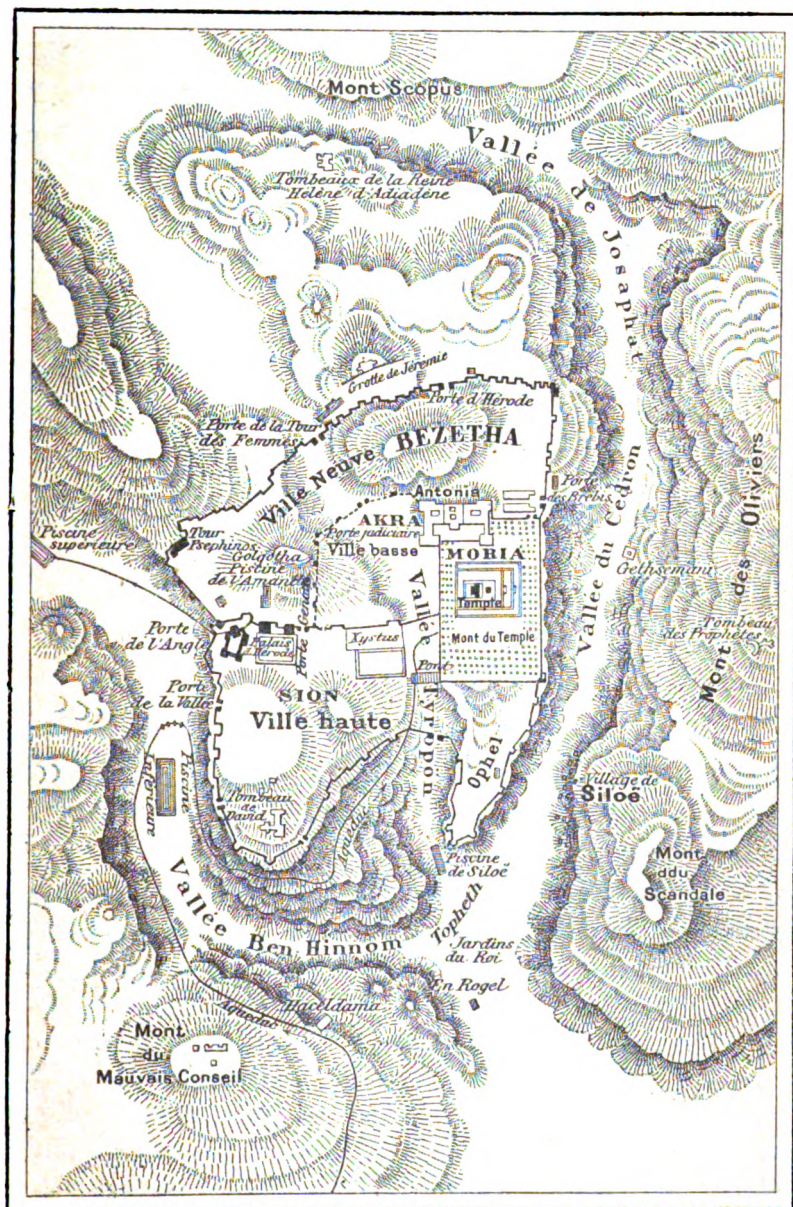
Tous deux n'en ont pas moins versé leur sang pour la même cause, vers le même temps, dans un même lieu et avec le même héroïsme. Ainsi se justifie la parole que l'Église chante à leur louange : « Ces glorieux princes de terre, après s'être aimés de leur vivant, n'ont pas été séparés même dans la mort »<sup>1</sup>.

1. *Mémoire des Apôtres, à Matines.*



# PLAN DE JÉRUSALEM

A L'ÉPOQUE DU SIÈGE







## TROISIÈME PARTIE

### LA FIN DU SIÈCLE APOSTOLIQUE

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### LA RUINE DE JÉRUSALEM.

Les premiers successeurs de Pierre. — Épitre de saint Jude. — Campagne de Cestius Gallus en Judée. — Les chrétiens fuient de Jérusalem. — Campagne de Vespasien. — Siège de Jérusalem par Titus. — Ruine du temple. — Châtiment providentiel des Juifs.

Le martyr de saint Pierre couronna glorieusement sa carrière apostolique, mais il n'entrava en rien la marche de l'Église. La religion d'un Dieu mort sur la croix ne pouvait trouver qu'un accroissement de vie dans le sang répandu de ses pontifes. Aussi, jusqu'au règne de Constantin, les trente premiers successeurs de saint Pierre seront-ils tous des saints et presque tous des martyrs. On ignore les dates exactes du pontificat des cinq premiers papes; les anciens auteurs ne s'accordent même pas sur l'ordre dans lequel ils se sont succédé. Saint Irénée, évêque de Lyon à la fin du second siècle, dont les affirmations méritent le plus grand crédit, écrit que les apôtres transmirent eux-mêmes à saint Lin le

gouvernement de l'Église.<sup>1</sup> C'est probablement de ce futur pontife que saint Paul parlait dans sa dernière épître<sup>2</sup>. A Lin succéda Anaclet, dont le vrai nom est plutôt Anenclet, mot grec qui signifie « innocent ». Ce second pape fut aussi appelé Clet par abréviation, sans que ces deux noms de Clet et d'Anaclet aient désigné deux personnages différents, comme l'ont cru quelques anciens. Anenclet paraît avoir gouverné l'Église de 79 à 91. Clément, qui n'est pas nécessairement celui dont parle saint Paul<sup>3</sup>, vint le troisième et occupa le siège de Pierre pendant les dernières années du siècle. Ainsi, dès le lendemain de la mort de Pierre et sans aucune contestation, s'affirmait nettement le dessein de la Providence qui voulait attacher à la succession de cet apôtre le gouvernement de l'Église. D'autres apôtres vivaient encore à cette époque, et cependant la direction suprême du troupeau de Jésus Christ ne leur fut pas confiée. Sans doute, ils continuaient à exercer cette autorité personnelle que le divin Maître leur avait départie; mais, en l'exerçant, ils travaillaient plutôt à l'enseignement et à l'édification de toute l'Église qu'à son gouvernement. Saint Jean vivait encore quand le pape saint Clément intervint publiquement dans les affaires de l'église de Corinthe.

Saint Jude, frère de saint Jacques le Mineur et cousin de Notre Seigneur, un des derniers survivants du collège apostolique, écrivit vers cette époque une lettre qui paraît s'inspirer des mêmes préoccupations et formuler les mêmes idées générales que l'épître de son frère Jacques et la seconde de saint Pierre. Il serait même possible qu'elle fût antérieure à cette dernière. Le seul point certain, c'est qu'elle fut écrite avant la ruine de Jérusalem. Saint Jude pensait que les faux docteurs sont pour l'Église des ennemis beaucoup plus à craindre que les persécuteurs. Ému des ravages dont les doctrines perverses menaçaient les chrétientés orientales, il

1. *Contre les Hérésies*, III, 3.

2. II *Timothée*, IV, 21.

3. *Philippiens*, IV, 3.

adressa à ces dernières une lettre courte mais très vive contre les corrupteurs de la foi et des mœurs. Il y menace les coupables des châtimens divins et met les fidèles en garde contre leurs discours.

« Jude, serviteur de Jésus Christ et frère de Jacques, aux  
« bien-aimés de Dieu le Père, à ceux que Jésus Christ con-  
« serve et appelle. Que la miséricorde, la paix et la charité  
« abondent en vous. Mes bien-aimés, ayant grand souci de  
« vous écrire au sujet de votre salut à tous, j'ai cru nécessaire  
« de le faire, afin de vous exhorter à combattre pour la foi qui  
« a été jadis transmise aux saints.

« Des hommes impies, marqués depuis longtemps pour  
« être jugés sur ce point, se sont introduits parmi vous,  
« transformant la grâce de Dieu en débauche, et niant celui  
« qui est le seul Maître, Notre Seigneur Jésus Christ. Or  
« voici ce que je veux vous rappeler, à vous qui savez tout.  
« Quand Jésus sauva son peuple de la terre d'Égypte, il fit  
« périr par la suite ceux qui ne crurent point. Les anges  
« qui n'ont pas conservé leur dignité, mais ont abandonné  
« leur place, il les a réservés dans les liens des ténèbres  
« éternelles pour le jugement du grand jour. De même pour  
« Sodome, Gomorrhe et les villes voisines, qui ont commis  
« les mêmes excès et se sont livrées aux mêmes passions,  
« par le châtiment qu'elles ont souffert, elles sont devenues  
« un exemple du feu éternel. Or ceux d'aujourd'hui souillent  
« de même leur corps, méprisent l'autorité, blasphèment les  
« gloires célestes. Quand l'archange Michel, dans sa contesta-  
« tion avec Satan, disputait au sujet du corps de Moïse, il n'osa  
« point proférer la condamnation du blasphème, il dit seule-  
« ment : Que Dieu te commande ! Mais ceux-ci blasphèment  
« tout ce qu'ils ignorent et, comme des animaux sans raison, se  
« servent pour se corrompre de ce qu'ils savent naturellement.  
« Malheur à eux ! Ils s'en vont par le même chemin que Caïn.  
« Ils s'égarèrent, comme Balaam, pour courir après des  
« riens, et périrent dans la même révolte que Coré. Ils se  
« souillent même dans leurs repas, prenant leurs aliments  
« sans mesure, se repaissant eux-mêmes ; nuées sans eau



« que les vents emportent çà et là ; arbres en retard, stériles,  
 « deux fois morts, sans racines ; flots d'une mer furieuse, jetant  
 « l'écume de leurs turpitudes ; astres errants qu'attend pour  
 « l'éternité le tourment des ténèbres. C'est d'eux qu'Énoch, le  
 « septième après Adam, a prophétisé quand il a dit : Voici que  
 « le Seigneur vient, avec ses milliers de saints, pour exercer  
 « son jugement contre tous les hommes, pour convaincre  
 « tous les impies de toutes les œuvres d'impiété dont ils  
 « se sont rendus coupables, et de tous les outrages qu'ils ont  
 « proférés contre Dieu dans leur exécration malice. Ils mur-  
 « murent, se plaignent toujours et n'écoutent que leurs  
 « convoitises. Leur bouche ne tient que des propos orgueil-  
 « leux, et ils flattent les gens pour en tirer profit.

« Pour vous, mes bien-aimés, souvenez-vous des paroles  
 « qui vous ont naguère été dites par les apôtres de Notre  
 « Seigneur Jésus Christ. Ils vous annonçaient que dans les  
 « derniers temps viendront des séducteurs, qui vivront dans  
 « l'impiété en n'écoutant que leurs passions. Ceux-là se sé-  
 « parent eux-mêmes de vous par leur vie animale qui n'a  
 « rien de l'esprit. Vous, mes bien-aimés, édifiez votre propre  
 « vie sur votre foi très sainte ; priez dans l'Esprit-Saint ; con-  
 « servez-vous dans l'amour de Dieu, et comptez sur la misé-  
 « ricorde de Notre Seigneur Jésus Christ pour la vie éter-  
 « nelle. Condamnez ceux qui sont déjà jugés ; mais sauvez  
 « les autres en les arrachant au feu ; ayez de ceux-ci une res-  
 « pectueuse pitié, tout en haïssant ce haillon souillé de la chair.

« A celui qui a la puissance de vous conserver sans péché  
 « et de vous mettre en possession de sa gloire, purs et joyeux  
 « lors de l'avènement de Notre Seigneur Jésus Christ ; au  
 « seul Dieu notre Sauveur, par Notre Seigneur Jésus Christ,  
 « gloire et grandeur, empire et puissance avant tous les  
 « siècles, maintenant et dans tous les siècles des siècles.  
 « Amen »<sup>1</sup>.

Comme saint Jacques et saint Pierre, saint Jude s'adresse  
 à des chrétiens d'origine principalement juive ; voilà pour-

1. Jude, 1-22.

quoi il leur rappelle des événements tirés de l'histoire sacrée ou des traditions familières aux Juifs. Les corrupteurs qu'il combat sont ces prédicants déjà stigmatisés dans les épîtres des deux précédents apôtres et dans celles de saint Paul : docteurs prétentieux tenant au judaïsme par leurs théories aventureuses et au paganisme par la dissolution de leurs mœurs. Ils donneront naissance aux différentes hérésies qui déjà commencent à se dessiner plus nettement que quand saint Paul écrivait à ses chrétientés d'Asie Mineure, et en face desquelles saint Jean va se trouver jusqu'à la fin du siècle. S'inspirant à la fois de la justice et de la miséricorde du divin Sauveur, saint Jude est impitoyable contre les fauteurs opiniâtres de l'erreur et de la corruption. Mais il recommande de traiter leurs victimes avec douceur. Il veut qu'on garde la haine pour les corps souillés et la compassion pour les âmes immortelles.

Aussi bien que saint Pierre, saint Jude rappelle à ses lecteurs le châtement qui a frappé Sodome, Gomorrhe et les villes coupables anéanties par le feu. Ces hommes de Dieu sentaient en effet que la vengeance allait bientôt éclater implacable contre une autre cité plus coupable encore, Jérusalem. Le souvenir de l'antique catastrophe ramenait comme malgré eux leurs pensées sur les prédictions du Sauveur contre la ville sainte. Les menaces du Dieu crucifié étaient sur le point de s'exécuter.

A la nouvelle de ce qui avait eu lieu à Jérusalem, à l'occasion du dernier voyage de Florus, et surtout en apprenant l'indigne guet-apens dans lequel plusieurs centaines de soldats romains avaient trouvé la mort, le légat de Syrie, Cestius Gallus, commandant supérieur des forces militaires de sa province et de celle de Judée, ne crut pas devoir tarder plus longtemps à intervenir. Il entra donc en Palestine avec la douzième légion et de nombreux auxiliaires syriens : le tout formait un effectif de vingt-cinq à trente mille hommes. Il prit d'abord la ville de Joppé et y massacra huit mille quatre cents habitants ; puis il envoya en Galilée un de ses

Lieutenants qui parcourut le pays et y tua deux mille rebelles. Quand celui-ci l'eut rejoint, il reprit sa route vers Jérusalem, en mettant tout à feu et à sang sur son passage. Il s'arrêta sur le plateau de Gabaon, à environ dix kilomètres de la ville. On célébrait alors la fête des Tabernacles. Dans leur exaspération, les Juifs laissèrent inachevée leur solennité, se ruèrent sur les Romains, leur firent périr plusieurs centaines d'hommes et enfin les cernèrent de toutes parts. Mais, à la faveur d'un violent désaccord qui surgit entre eux, Cestius put les mettre en fuite et venir camper sur le plateau du Scopus, à quinze cent mètres seulement des murs de la ville. Quatre jours après, il s'emparaît du quartier de Bézétha, au nord de Jérusalem. Il pouvait alors donner un assaut immédiat, ou du moins accepter les propositions des partisans de la paix qui s'offraient à lui ouvrir les portes, et la ville tombait en son pouvoir. Mais il hésita. Les séditeux eurent le temps de se reconnaître et d'occuper les remparts et les tours. Il fallut donc à Cestius plusieurs jours d'efforts pour préparer l'assaut définitif. Le succès de cet assaut ne faisait aucun doute. La place était à la veille d'être emportée, quand tout d'un coup le légat commanda la retraite, se replia sur le Scopus et de là sur Gabaon. Les Juifs se précipitèrent à sa poursuite et lui infligèrent les pertes les plus cruelles. La retraite des Romains se changea vite en déroute, à travers le pays montagneux, et quand Cestius arriva à Antipatris, à l'entrée de la plaine de Saron dans laquelle les Juifs n'osèrent s'aventurer, il avait perdu six mille hommes. C'était au commencement d'octobre 66. A Jérusalem, on fut très fier du succès obtenu ; mais, dans le même temps, les gens de Damas égorgeaient traîtreusement dix mille Juifs qui habitaient dans leur ville. Quant à Cestius Gallus, il envoya son rapport à Néron, en ayant soin de faire peser sur le procureur Florus la responsabilité du désastre.

En voyant la tournure que prenaient les affaires, « beaucoup de Juifs de qualité sortirent de la ville, comme on s'é-

chappe à la nage d'un navire qui va sombrer »<sup>1</sup>. Cette remarque de Josèphe ne s'applique pas seulement à des sectateurs de l'ancien culte. Les chrétiens qui vivaient à Jérusalem se souvinrent alors de la prophétie du Sauveur : « Quand vous verrez Jérusalem entourée d'une armée, que l'abomination de la désolation, prédite par le prophète Daniel, se tiendra dans le lieu saint, là où elle ne doit pas être, sachez que la ruine de la ville approche. Alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient dans les montagnes ». Pour marquer qu'il n'y avait pas un instant à perdre, le Seigneur avait ajouté : « Que celui qui est sur sa terrasse ne descende pas dans sa maison pour prendre quelque chose, et que celui qui est aux champs ne revienne pas chercher sa tunique. Que ceux qui sont dans la ville s'en aillent, et que ceux qui sont dans les campagnes n'entrent pas à Jérusalem. Car ce sont les jours de la vengeance, durant lesquels doit s'accomplir tout ce qui a été écrit ». <sup>2</sup> Le moment prévu était arrivé. La ville avait vu autour d'elle l'armée de Cestius Gallus. L'abomination de la désolation s'était montrée publiquement, quand les étendards romains, ornés de symboles idolâtriques, que les Romains s'abstenaient soigneusement de laisser paraître en Judée, avaient été portés en vue des murailles saintes, jusque dans le quartier de Bézétha. Et même, la levée si inattendue du siège n'indiquait-elle pas clairement que Dieu ne voulait encore que donner un avertissement ? « Alors tout le peuple fidèle de l'église de Jérusalem, sur une révélation divine faite à plusieurs saints personnages, quitta la ville avant le commencement de la guerre, et reçut l'ordre d'habiter un endroit nommé Pella, au delà du Jourdain »<sup>3</sup>. Pella était une petite ville située dans les montagnes de la Pérée, à trente kilomètres au sud de la mer de Tibériade. Elle faisait partie du royaume d'Agrippa, et se trouvait dans une région qui ne fut nullement inquiétée par les Romains. Les chrétiens y furent conduits par leur évêque saint Siméon,

1. Josèphe, *Guerre de Judée*, II, xx, 1.

2. S. Matthieu, xxiv, 15-18 ; S. Marc, xiii, 14-16 ; S. Luc, xxi, 20-22.

3. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, iii, 5.

successeur de l'apôtre saint Jacques, et lui-même fils de Cléophas, frère de saint Joseph, par conséquent parent du Seigneur <sup>1</sup>.

Avertis par le Seigneur, les chrétiens purent donc fuir aux premiers signes avant-coureurs de la tourmente. Mais les présages extraordinaires ne manquèrent pas aux autres pour leur faire comprendre que la vengeance divine accourait contre Jérusalem. Longtemps à l'avance, « on vit dans l'air des armées qui s'entrechoquaient, des armes qui étincelaient, et dans le temple un feu du ciel qui brilla tout d'un coup. Les portes du sanctuaire furent ouvertes subitement, pendant qu'une voix plus qu'humaine criait que les dieux s'en vont. En même temps on entendit comme le tumulte d'hommes qui partent. Quelques-uns en prenaient sujet de craindre; mais le plus grand nombre étaient persuadés que, selon ce qui était contenu dans les anciens livres des prêtres, l'Orient allait prendre le dessus en ce temps-là, et que des hommes partis de Judée s'empareraient du pouvoir » <sup>2</sup>. Ainsi les malheureux Juifs, ne rêvant toujours que domination temporelle, attendaient encore un Messie guerrier, et méconnaissaient opiniâtrement le Messie Sauveur dont les conquêtes brillaient déjà à tous les yeux sur toute l'étendue du monde alors connu.

Mais un autre avertissement plus significatif encore que les précédents attirait à cette époque l'attention des esprits. Sous le procurateur Albinus, un paysan nommé Jésus, fils d'Ananus, vint à Jérusalem et se mit à crier de toutes ses forces : « Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents, voix contre Jérusalem et le temple, voix contre les époux et les épouses, voix contre tout le peuple ! » On voulut le faire taire, on le maltraita, on le traîna devant les magistrats, on le flagella, et il criait toujours, sans que jamais sa voix s'affaiblît : « Malheur ! malheur à Jérusalem ! » Ses cris continuèrent à se faire entendre pendant sept ans et cinq mois. Durant le siège, il répétait : « Malheur à la ville, au temple et

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 11.

2. Tacite, *Histoires*, v, 13.

au peuple! » Un jour enfin il ajouta : « Malheur aussi à moi ! » et il tomba frappé d'une pierre lancée par les assiégeants <sup>1</sup>.

Néron se trouvait en Grèce, au milieu de ses fêtes triomphales, quand on lui apprit la déroute de Cestius. Tout d'abord, il n'y prêta aucune attention. Mais quand on lui eut raconté l'événement par le détail, il comprit le danger de la situation, et désigna Vespasien pour aller venger les armes romaines. Titus Flavius Vespasien était un vieux soldat qui avait fourni une brillante carrière en Bretagne. Il vivait alors en exil, pour s'être endormi au théâtre pendant que Néron chantait sur la scène. Il partit aussitôt pour la Palestine, et après y avoir examiné la situation, jugea qu'il importait de soumettre la Galilée avant de s'attaquer à la Judée. Cette province avait été commise par les autorités juives à la garde de Josèphe, cet homme habile et brave qui devint plus tard l'historien de la guerre de Judée, et sut ménager ses intérêts personnels au milieu des conjonctures les plus critiques. Il commandait à cinq mille mercenaires régulièrement organisés ; mais tout le reste de la province regorgeait de brigands sans nombre. Vespasien disposait d'environ cinquante mille hommes de troupes et des machines de guerre employées dans les sièges. Aussi ne mit-il pas longtemps à rétablir l'ordre dans le pays et à se rendre maître de toute la Galilée, à l'exception des places fortes. Josèphe l'attendait à Jotapata, ville située dans les montagnes qui bordent à l'ouest le lac de Tibériade. Dans cette place s'étaient entassés quarante mille hommes. Vespasien vint l'assiéger. Les Galiléens se défendirent d'abord avec le plus grand succès contre toutes les ressources de la stratégie romaine. Mais les vivres manquèrent bientôt ; les défenseurs, accablés de fatigue et de faim, se laissèrent surprendre. Après quarante-sept jours d'un siège des plus rudes, l'armée romaine put s'introduire dans la ville, et y égorga presque toute la population. Josèphe se cacha dans une caverne avec quarante hommes, mais au bout de trois jours il dut se rendre aux vainqueurs,

1. Josèphe, *Guerre de Judée*, VI, v, 3.

et sut si bien capter la bienveillance de Vespasien, qu'il en obtint la vie sauve. Après Jotapata, ce fut le tour de Gamala, sur l'autre bord du lac, prise au bout d'un mois de siège par Titus, fils de Vespasien; de Tarichée, au sud du lac, où le même Titus fit un carnage effroyable; de Giscala, dans la Galilée supérieure, où commandait un forcené, Jean, fils de Lévi, qui réussit à s'échapper avec une partie de ses hommes et à gagner Jérusalem. A Japha, près de Nazareth, au mont Thabor, partout en un mot où se rassemblaient les Galiléens pour se défendre contre l'invasion, les massacres furent épouvantables. Les Samaritains eux-mêmes ne furent pas épargnés, et onze mille six cents d'entre eux périrent sur le mont Garizim. D'ailleurs Vespasien ne se faisait aucun scrupule dans l'emploi des moyens, et il partageait l'avis des conseillers qui lui répétaient: « Tout est permis contre les Juifs, et la justice doit être sacrifiée à l'utilité, quand il n'y a pas moyen de les accorder » <sup>1</sup>. Ainsi fut noyée dans le sang cette malheureuse Galilée que le Sauveur parcourait quarante ans auparavant, mais où sa douce parole s'était heurtée à tant d'incrédulité.

Cette campagne de Vespasien occupa l'année 67, de mars à octobre. A Jérusalem, l'exaspération croissait à mesure qu'arrivaient des nouvelles plus sinistres. Les partisans de l'insurrection y prenaient le nom de zélotes, c'est-à-dire d'hommes jaloux de l'indépendance de leur patrie. Portés à toutes les extrémités, à celles de l'intrépidité et du sacrifice comme à celles de la déraison et de la cruauté, ils avaient à leur tête Éléazar, fils de Simon, et occupaient militairement le temple. Ils eurent l'audace de déposer le grand-prêtre et de mettre à sa place un vulgaire et ignorant personnage, désigné par le sort. La masse du peuple indigné se souleva alors contre eux; on se massacra dans la ville et la situation des zélotes devint des plus critiques. Pour leur venir en aide, Jean de Giscala, récemment arrivé de Galilée avec sa bande, courut chercher du secours au pays des Iduméens. Ceux-ci s'empressèrent de venir au nombre de douze mille, trouvèrent

<sup>1</sup> 1. Josèphe, *Guerre de Judée*, III, x, 10.

les portes de Jérusalem fermées devant eux, mais profitèrent d'un orage effroyable pour pénétrer dans la ville. De concert avec les zélotes, ils commencèrent aussitôt le massacre et le pillage. Plusieurs des pontifes furent égorgés et huit mille cinq cents hommes périrent en cette circonstance. Leur sinistre besogne exécutée, les Iduméens ouvrirent les prisons, rendirent à la liberté deux mille détenus et se retirèrent.

Vespasien laissait faire, persuadé que tous ces excès facilitaient sa mission. En janvier 68, il se mit en route pour Jérusalem, et ses lieutenants se répandirent de tous côtés pour châtier les révoltés. Il allait enfin commencer le siège de la ville, quand les nouvelles apportées d'Occident l'arrêtèrent. Vindex venait de soulever la Gaule contre Néron ; aussitôt après, l'armée d'Espagne proclamait empereur le vieux Galba, et en juin, Néron périssait, abandonné et haï de tous. Devenu impopulaire à son tour, Galba était assassiné en janvier 69, Othon et Vitellius se disputaient sa succession les armes à la main, Othon vaincu se tuait le 16 avril, et l'empire restait au barbare Vitellius. Pendant ces révolutions, Vespasien se tint en repos. Il prévoyait de quelle importance serait le siège d'une ville comme Jérusalem, et il ne jugeait prudent de l'entreprendre que quand il sentirait à Rome une autorité assurée. D'ailleurs c'était l'armée qui avait fait empereurs Galba, Othon et Vitellius, et les légions d'Orient se demandaient si leur tour n'arriverait pas de donner un maître au monde. On parlait de Vespasien, on le sollicitait d'accepter la pourpre. Il finit par se décider et, en juillet, se laissa proclamer empereur à Alexandrie, à Césarée et à Antioche. Le mouvement gagna de proche en proche, les lieutenants de Vespasien livrèrent différents combats, Vitellius fut mis à mort vers la fin de décembre, et le nouveau prince arriva enfin à Rome au commencement de l'année 70.

Il y eut donc là pour les Juifs deux longues années de répit. Ils n'en profitèrent que pour s'entre-déchirer davantage encore les uns les autres et préparer plus sûrement la ruine de leur nation. Ce qui se passait dans l'empire ne faisait d'ailleurs que continuer l'accomplissement des prophéties



du Sauveur sur le sort réservé à Jérusalem. « Quand vous entendrez parler de bruits de guerres, de batailles, de révoltes, n'ayez ni trouble ni crainte. Il faut que ces choses commencent par arriver, mais ce n'est pas encore la fin. On verra s'élever peuple contre peuple, royaume contre royaume. Il y aura des pestes, des famines, des tremblements de terre par endroits, des signes effrayants dans le ciel et de grands prodiges. Ce n'est là pourtant que le commencement des douleurs »<sup>1</sup>. La discorde et la guerre régnaient partout, dans le cours des années 68 et 69; à Jérusalem, le régime de la terreur avait remplacé toute autorité. Les zélotes proscrivaient tous ceux qui leur déplaisaient, les mettaient à mort et empêchaient de les ensevelir. Au dehors, les sicaires s'emparaient des villages, pillaient les maisons et massacraient les habitants. Pour porter à leur comble tant de calamités, un certain Simon, fils de Gioras, de Gérasa, se mit à la tête des bandits qui pullulaient dans toute la province, avec le dessein de remplacer les zélotes au pouvoir. Il commença par battre le pays, s'empara de différentes places, en particulier d'Hébron, porta le ravage dans l'Idumée, et quand il se sentit assez fort, se présenta devant Jérusalem. Il s'établit en dehors des murs dans un camp retranché, d'où il guettait tous ceux qui sortaient de la ville pour les égorger. Ceux qui voulaient échapper aux mains de Jean de Giscala et de ses Galiléens tombaient ainsi dans celles de Simon et de ses bandits.

Pendant les atrocités qui se commettaient à l'intérieur de la ville, l'insupportable tyrannie de Jean de Giscala et les infâmes débauches auxquelles se livraient ses Galiléens, indignaient tellement tous ceux qui ne faisaient pas cause commune avec les zélotes, que les pontifes crurent sage d'appeler Simon à leur aide. Le remède fut pire que le mal. Introduit dans la ville et accueilli comme libérateur, Simon montra bientôt qu'il n'y venait que pour dominer, piller et massacrer. Trois partis se partageaient ainsi Jérusalem. Sous prétexte de réagir contre l'orgueilleuse domination de Jean, en réalité par jalousie

1. S. Matthieu, xxiv, 6-8; S. Marc, xiii, 7-9; S. Luc, xxi, 9-11.

contre son influence prépondérante, Éléazar s'était cantonné avec ses zélotes dans l'intérieur du temple, et y maintenait ses deux mille quatre cents hommes armés comme dans une forteresse inexpugnable. Jean de Giscala, avec ses six mille Galiléens, occupait l'enceinte extérieure du temple et le sommet de la montagne sacrée, assiégeant Éléazar et assiégé lui-même par Simon. Ce dernier, avec dix mille bandits et cinq mille Iduméens, possédait Sion, la ville haute, et une bonne partie de la ville basse. Entre ces trois tyrans, le reste de la population de Jérusalem tremblait, souffrait et mourait misérablement.

Cette situation lamentable se maintint pendant tout le cours de l'année 67. Bien que les hostilités ne fussent pas vivement poussées du côté des Romains, ceux-ci n'en avaient pas moins eu soin de s'assurer la soumission de toute la contrée environnante, si bien qu'en dehors de Jérusalem les insurgés n'occupaient plus que trois places fortes bâties autrefois par Hérode, Machéronte, à l'est de la mer Morte, Massada au sud-ouest, et Hérodion, un peu au sud de Jérusalem.

La ville sainte elle-même était merveilleusement défendue par la nature et par de gigantesques travaux d'art. Les deux vallées profondes du Cédron et de Ben-Hinnom la mettaient à l'abri de trois côtés, à l'orient, à l'occident et au midi, où elles se réunissaient. Il ne restait au nord qu'un espace large de 1500 mètres sur le plateau qui séparait les deux vallées. L'intérieur même de la ville était encore divisé en deux par la vallée du Tyropœon. A l'ouest de cette vallée s'élevait Sion, ou ville haute, dominant de 30 mètres la montagne du temple, et défendue sur son côté accessible par une haute muraille, et par les trois imprenables tours Hippicos, Phasaël et Mariamne. La montagne du temple avait une enceinte de murs presque inabordables, et la citadelle Antonia la défendait à l'angle nord-ouest. Acra, la ville basse entre les deux montagnes, s'abritait derrière une enceinte flanquée de quatorze tours. Au nord enfin s'étendait la ville neuve ou quartier de Bézétha, dans lequel était compris le Calvaire. Agrippa I<sup>er</sup>

avait réuni ce faubourg à la ville, et il commençait à l'entourer d'une enceinte formidable, quand l'empereur Claude lui défendit de continuer. Les travaux furent repris au commencement de l'insurrection : l'enceinte fut fermée et munie de quatre-vingt-dix tours.

La population de la ville était d'autant plus considérable au début du siège que, mettant à profit l'inaction de l'armée romaine et la tranquillité relative du pays, un bon nombre de Juifs vinrent à Jérusalem pour célébrer la Pâque de l'année 70. Plus de deux millions d'hommes y accouraient dans les temps ordinaires pour manger l'agneau pascal. Cette année-là, le concours des pèlerins fut naturellement beaucoup plus restreint. Le nombre des Juifs enfermés dans la ville n'en fut pas moins très grand. L'historien latin parle de six cent mille, tant hommes que femmes<sup>1</sup>. Josèphe accuse un nombre double. Mais à s'en tenir à l'évaluation la plus faible, il n'en reste pas moins certain qu'un siège subi par une telle multitude ne pouvait être qu'effroyable.

Vespasien devenu empereur chargea son fils Titus de continuer les opérations contre Jérusalem. Celui-ci s'avança vers la ville avec soixante-dix mille hommes de toutes armes. Après une première reconnaissance, dans laquelle il faillit périr, Titus campa sur le plateau du Scopus le 10 avril, et le 13 s'établit à quelques centaines de mètres des remparts. En même temps la dixième légion arrivait de Jéricho et campait sur le mont des Oliviers. Ne connaissant pas l'audace et l'intrépidité des Juifs, elle eût été mise aussitôt en déroute par une sortie inattendue, si Titus ne fût accouru à son aide. D'ailleurs les assiégés étaient résolus à se défendre vigoureusement, et même, en se voyant serrés de si près, Éléazar et Jean de Giscala se réconcilièrent afin de faire face à l'ennemi commun. La défense s'en ressentit aussitôt. Zélotes et Galiléens sortaient précipitamment par les portes, dispersaient les soldats romains occupés aux travaux d'approche et incendiaient leurs machines de guerre.

1. Tacite, *Histoires*, v, 13.

Titus attaqua d'abord le côté du mur d'Agrippa qui n'était défendu que par Simon. Le danger fit alors taire toutes les haines, et un certain nombre d'hommes des partis opposés vinrent prêter main-forte à Simon. Néanmoins le 23 avril, la brèche fut ouverte et le quartier de Bézétha tomba au pouvoir des Romains qui y campèrent. Il fallut cinq autres jours de lutte pour forcer le mur d'Acra et pénétrer dans la ville basse. Un moment repris par les Juifs, ce quartier resta définitivement aux mains de Titus le 3 mai. Il y avait encore à conquérir toute la partie la plus forte de la place. Cette perspective causa un si grand découragement à l'armée assiégeante, que son chef crut devoir lui accorder quelques jours de repos. Puis il la passa en revue afin d'inspirer une crainte salutaire aux Juifs qui contemplaient ce spectacle du haut de leurs remparts. Mais loin d'en être intimidés, ces derniers repoussèrent avec arrogance les propositions conciliantes qu'il leur fit adresser ensuite. Pourtant la situation intérieure de la place devenait de plus en plus précaire. La faim s'y faisait cruellement sentir; car, pendant les luttes fratricides qui précédèrent le siège, on avait incendié les magasins dans lesquels se trouvaient d'immenses provisions, accumulées par les pontifes pour plusieurs années. Tous ceux qui le pouvaient se sauvaient donc de la ville pendant la nuit, avec l'espoir d'échapper aux postes romains et de trouver quelque nourriture. Titus, comptant que les mesures de rigueur produiraient plus d'effet que les avances pacifiques, fit saisir, mutiler ou crucifier ces malheureux. Un matin, cinq cents apparurent en croix sous les yeux des Juifs consternés.

Beaucoup d'habitants de la malheureuse ville réussirent pourtant encore à s'échapper. Mais une torture atroce les attendait au passage. Les auxiliaires syriens et arabes saisissaient ces infortunés et les éventraient pour les dépouiller de leur or. Deux mille fuyards furent en une seule nuit victimes de cette sauvage cupidité. Titus intervint et fit cesser, au moins publiquement, cette horrible tuerie.

Cependant on poussait activement les préparatifs de

l'attaque. Du 10 au 27 mai, on construisit quatre chaussées sur lesquelles devaient s'avancer les machines destinées à battre les murailles, deux contre Sion, et deux contre la citadelle Antonia. Mais Jean de Giscala, avec une rare habileté, avait fait creuser une mine dans laquelle s'effondrèrent tout d'un coup les machines dressées contre lui ; en même temps du côté de Simon, des hommes intrépides sortaient à l'improviste, et mettaient le feu aux machines qui menaçaient leurs murailles. Tout était à recommencer, et les Romains se heurtaient à une résistance dont l'héroïsme et l'intelligence les déconcertaient.

Titus rassembla son conseil de guerre. L'investissement total de la ville fut décidé. C'était le seul moyen d'affaiblir la défense en infligeant aux assiégés toutes les horreurs de la famine et de cet autre fléau inséparable du premier, la peste. La ligne de circonvallation devait entourer toute la ville, en passant par la montagne des Oliviers, sur un développement de près de huit kilomètres. On se mit de suite à l'œuvre ; « une sorte d'élan divin se saisit des soldats » <sup>1</sup>, et en trois jours, du 1<sup>er</sup> au 3 juin, le fossé fut creusé. Le Sauveur l'avait prédit : « Des jours viendront où tes ennemis t'environneront d'un fossé, t'entoureront, te presseront de toutes parts, te renverseront à terre, toi et les fils qui sont en toi, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre » <sup>2</sup>. L'accomplissement total de la terrible prophétie n'allait plus tarder. Quand toute issue fut interdite aux assiégés, la famine redoubla dans la ville. Le boisseau de froment atteignit un prix équivalant à six mille francs. On se jetait sur les objets les plus immondes pour les dévorer, et une malheureuse mère, nommée Marie, égarée par l'excès de la souffrance, en vint à tuer son propre enfant pour se nourrir de sa chair. Beaucoup se précipitaient du haut des remparts ; d'autres cherchaient à passer aux Romains et se faisaient massacrer avant de les atteindre. La mortalité prenait des proportions effroyables, surtout dans ces mois, les plus chauds de l'année.

1. Josèphe, *Guerre de Judée*, V, xii, 2.

2. S. Luc, xix, 43-44.

Les survivants renonçaient à enterrer les morts. On laissait les cadavres pourrir dans les maisons et dans les rues, ou bien on les jetait par dessus les murs et ils se déchiquetaient en lambeaux sur les roches des vallées profondes. Il en résultait une infection qui complétait l'œuvre lugubre que la famine avait commencée.

Du 5 au 27 juin, Titus fit dresser contre la tour Antonia quatre chaussées plus élevées que les précédentes. Bientôt la brèche fut ouverte. Un second mur, élevé par Jean de Giscala pendant que les assiégeants battaient le premier, apparut alors. Il fut forcé à son tour. Le 31 juin les Romains se trouvèrent maîtres de ce qui restait de la citadelle Antonia, et en mesure d'entreprendre le siège du temple.

Quelques jours après, le sacrifice perpétuel, offert chaque jour dans le sanctuaire, dut cesser faute de sacrificateurs. Ce funeste événement arriva le 17 du mois appelé « thammouz » par les Juifs, et « panémos » par Josèphe<sup>1</sup>, qui donne aux mois juifs les noms macédoniens correspondants, selon l'usage suivi en Syrie à son époque. Le 17 thammouz tombait en 70 le 13 juillet, autant du moins que permettent de le calculer les irrégularités du calendrier hébraïque. Cette date reste gravée comme un souvenir de deuil dans le cœur du peuple juif, et la période qui s'étend de ce jour au 5 du mois suivant, anniversaire de la destruction du temple, exclut encore maintenant toute réjouissance pour les vrais fils d'Israël. Daniel l'avait annoncé depuis longtemps : « Le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura renié ne sera plus son peuple. Le prince d'une nation à venir renversera la ville et le sanctuaire ; tout finira par la ruine, et, la guerre terminée, la désolation persistera. Le sacrifice et l'offrande prendront fin, l'abomination de la désolation s'établira dans le temple et la dévastation durera à jamais »<sup>2</sup>.

Maître de la citadelle Antonia, qui donnait accès dans le grand parvis du peuple, Titus essaya encore de parlementer

1. Josèphe, *Guerre de Judée*, VI, II, 1.

2. Daniel, IX, 26-27.

pour obtenir la reddition des assiégés. Mais il ne fut pas plus écouté que la première fois. Il poursuivit donc les opérations du siège, et le 17 juillet, ses soldats réussirent à chasser les Juifs de toute la première enceinte, après plusieurs jours de combats acharnés. Mais arrivés au pied des murailles énormes du temple lui-même, les Romains hésitèrent, comme frappés d'une religieuse terreur à la vue de ces blocs immenses que leurs plus puissants béliers ne pourraient ébranler. Ils essayèrent pourtant, mais c'est à peine si au bout de six jours quelques pierres plus petites purent être détachées. Titus désirait vivement conserver le temple intact. Il permit pourtant qu'on mit le feu à l'une des portes. L'incendie se communiqua aux portiques qui couraient à l'intérieur de l'enceinte sacrée, et le 4 août, les défenseurs se trouvèrent refoulés par les flammes jusque dans le sanctuaire. Le lendemain, ils tentèrent coup sur coup deux sorties désespérées. Titus était là pour repousser la première; il ne s'y trouvait plus quand ses soldats, à la suite de la seconde, rejetèrent les Juifs jusque sur la muraille du sanctuaire. C'est alors qu'un soldat, « sans ordre de personne, sans remords d'un tel crime, et mû comme par une impulsion divine »<sup>1</sup>, se fit soulever par un de ses compagnons, et jeta un tison embrasé dans une des chambres qui entouraient le sanctuaire lui-même. Le feu prit aussitôt.

A cette vue, les Juifs poussèrent une immense clameur de désespoir, tandis que les légionnaires se précipitaient pour activer l'incendie. Titus accourut. Sans ses yeux, les soldats furieux massacraient tout devant eux et propageaient le feu de toutes parts. Le prince eut à peine le temps de pénétrer un instant dans la partie la plus auguste du sanctuaire et d'en entrevoir les merveilles. Déjà la flamme jaillissait à l'intérieur. Elle accomplit ses ravages avec une effrayante rapidité, et bientôt il ne resta plus du temple que des pierres calcinées et des décombres fumants.

Josèphe remarque par deux fois<sup>2</sup> que l'incendie consuma le second temple à l'anniversaire du jour où Nabuchodonosor

1. Josèphe, *Guerre de Judée*, VI, iv, 5.

2. Josèphe, *Guerre de Judée*, VI, iv, 5, 8.

avait livré aux flammes l'édifice de Salomon. Cette indication n'est qu'approximative. On a calculé que le premier temple fut détruit soit le vendredi 28 juillet, soit le dimanche 27 août de l'année 587 avant Jésus Christ. La ruine du second temple eut lieu 657 ans après, le dimanche 5 août de l'année 70<sup>1</sup>. Cette dernière date commande toutes celles qui sont indiquées dans l'histoire du siège. Il est à remarquer que la colère divine détruisit le temple un dimanche, le jour de la semaine où le Sauveur avait relevé le temple de son corps détruit par les Juifs.

Ce jour-là fut encore accomplie cette autre prophétie du Sauveur : « Vous voyez ces superbes constructions ! On n'en laissera pas pierre sur pierre et tout sera détruit »<sup>2</sup>. Dans quelques jours les démolisseurs de Titus, un peu plus tard ceux de Julien l'Apostat achèveront d'exécuter à la lettre l'arrêt divin.

Il restait à prendre Sion. Jean de Giscala, Simon, ses bandits et ses Iduméens, et avec eux tous ceux qui avaient échappé aux massacres du temple s'y étaient réfugiés, grâce au pont qui rejoignait les deux montagnes par dessus la ville basse. Titus les invita en vain à se rendre. Le siège dut recommencer de ce côté. Les Romains incendièrent d'abord tout le quartier d'Acra, et à partir du 15 août battirent avec leurs machines les murailles de Sion. Le 2 septembre, la brèche fut ouverte, les Romains passèrent, égorgèrent tout ce qui se rencontra devant eux et livrèrent aux flammes la ville haute. Jean de Giscala et Simon s'étaient cachés dans des souterrains. La faim les en chassa et ils furent forcés de se rendre. Titus fit démolir tout ce qui restait debout. Les trois fameuses tours Hippicos, Phasaël et Mariamne, dans lesquelles les assiégés éperdus n'avaient pas songé à se réfugier aux derniers moments, demeurèrent seules au milieu des décombres, grâce sans doute à la difficulté qu'il eût fallu vaincre pour détruire de pareilles masses. La dixième légion campa sur la ville en ruines et s'occupa à fouiller le sol pour y chercher les objets précieux échappés à l'incendie ou à la cupidité des vainqueurs.

1. Oppert, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 6 avril 1894.

2. S. Marc, XIII, 2.



On trouva dans les souterrains plus de deux mille cadavres. Josèphe porte à onze cent mille le nombre de ceux qui périrent pendant le siège.<sup>1</sup> Ce chiffre paraît très exagéré. Il n'est point douteux cependant qu'un nombre énorme de Juifs n'aient été victimes de la faim, de la peste, des luttes fratricides ou du carnage opéré sans pitié par la fureur des Romains. Le vœu des déicides : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »<sup>2</sup> ne fut que trop bien réalisé. Les prisonniers qui avaient plus de dix-sept ans furent condamnés à travailler dans les mines d'Égypte ou à combattre dans les amphithéâtres contre les bêtes féroces ; ceux qui étaient au dessous de cet âge furent vendus à l'encan. Mais pendant qu'on séparait les différentes espèces de prisonniers, douze mille moururent de faim, les uns volontairement, les autres faute d'aliments. Enfin dans toute cette campagne les Romains firent quatre vingt dix sept mille captifs.

Au printemps de l'année suivante, Vespasien et Titus se firent décerner à Rome les honneurs du triomphe. On vit dans leur cortège l'élite des captifs juifs, au nombre de sept cents, et les dépouilles du temple, candélabres et coupes d'or, voile du sanctuaire, chandelier à sept branches, table d'or sur laquelle on plaçait les pains sacrés, et enfin le livre de la loi. Simon, fils de Gioras, fut mis à mort, et Jean de Giscala condamné à la prison perpétuelle. On frappa des monnaies qui représentaient un Juif enchaîné, ou une femme tristement assise sous un palmier, avec cette inscription : « Judée vaincue ». Treize ans après s'élevait à Rome un arc de triomphe commémoratif de la guerre de Judée. Il subsiste encore, et l'on y voit sculptés des Juifs prisonniers, la table des pains de proposition et le chandelier à sept branches.

Cependant, les insurgés de Judée occupaient encore trois forteresses. Le gouverneur Lucilius Bassus s'empara en 71 de la citadelle d'Hérodition et de Machéronte. En 72, son successeur Flavius Sylvia prit Massada. Vespasien fit de la Judée sa propriété privée et en vendit les terres à son profit. Il

1. Josèphe, *Guerre de Judée*, VI, ix, 3.

2. S. Matthieu, xxvii, 25.

maintint aux Juifs des autres provinces de l'empire les libertés et les privilèges dont ils y jouissaient précédemment. Mais les malheureux durent acheter cette protection à un prix qui perpétua longtemps pour eux le deuil de la grande catastrophe. Il leur fallut payer chaque année, pour le temple de Jupiter au Capitole, l'impôt du double drachme qu'ils acquittaient jusque là pour le temple de Jérusalem. Car, par une coïncidence visiblement ménagée par la Providence, quelques mois avant l'incendie du temple de Jérusalem, le temple de Jupiter, « gage de la puissance romaine », avait été consumé par le feu avec tout le Capitole, pendant les luttes civiles entre les partisans de Vitellius et ceux de Vespasien. Quand ce dernier fut au pouvoir, il se hâta de faire relever l'édifice,<sup>1</sup> et ensuite crut de bonne politique d'obliger les Juifs à l'entretenir. Ceux-ci n'avaient-ils pas dit jadis : « Nous n'avons pas d'autre roi que César » ?<sup>2</sup>

Le peuple juif s'était défendu, pendant la lutte suprême, avec un héroïsme incomparable. Mais sa vaillance ne lui avait servi de rien et il succombait moins sous le poids des armes romaines que sous celui de la vengeance divine. « C'est Dieu qui a favorisé nos armes », disait Titus, « c'est Dieu qui a chassé les Juifs de ces remparts; car qu'auraient pu la main et les machines de l'homme contre pareilles forteresses » ?<sup>3</sup> Le peuple vaincu allait maintenant errer par le monde, sans patrie, sans temple, sans sacrifice, gardien du livre qui lui promettait le Messie, et lui en traçait à l'avance le portrait. Par un étrange aveuglement, les malheureux Juifs n'avaient rien compris à une page vieille de quinze siècles, contenant l'histoire anticipée de tout ce qui venait d'arriver. C'est Moïse même qui avait écrit :

« Puisque tu n'as pas servi le Seigneur ton Dieu, tu seras l'esclave de l'ennemi que le Seigneur t'enverra, avec la faim, la soif, le dénuement, le manque de tout. Il placera sur ta tête un joug de fer, jusqu'à ce qu'il t'écrase. Le Seigneur

1. Tacite, *Histoires*, III, 71; IV, 53.

2. S. Jean, XIX, 15.

3. Josèphe, *Guerre de Judée*, VI, IX, 1.

fera venir contre toi, de loin, des extrémités de la terre, un peuple semblable à l'aigle au vol impétueux, et dont tu ne pourras comprendre la langue, peuple impitoyable qui n'aura ni respect pour le vieillard, ni compassion pour l'enfant. Il te broiera dans toutes tes villes, et détruira tes solides et hautes murailles derrière lesquelles tu te croyais en sûreté. Sur tout le sol que le Seigneur ton Dieu te donnera, tu seras assiégé derrière tes portes. Tu mangeras le fruit de ton sein, la chair de tes fils et de tes filles que t'aura donnés le Seigneur ton Dieu, tant sera pressante la famine que te feront endurer tes ennemis. Vous resterez en petit nombre, vous dont la multitude égalait auparavant celle des astres du ciel. Le Seigneur qui s'était plu à vous faire du bien et à vous multiplier, mettra sa joie à vous disperser, à vous terrasser, à vous enlever du sol en possession duquel vous allez entrer. Le Seigneur te dispersera à travers tous les peuples, d'un bout à l'autre de la terre. Tu n'auras pas même de repos parmi ces nations, et ton pied ne pourra s'y fixer. Le Seigneur mettra en toi un cœur craintif, des yeux défaillants, un cœur rongé de chagrin. Ta vie te semblera suspendue à un fil; jour et nuit tu trembleras, et tu ne compteras pas sur l'avenir. Le Seigneur te ramènera en Égypte sur des vaisseaux, par un chemin dont il t'avait dit que tu ne le reverrais plus. Là on te vendra pour être esclave chez tes ennemis, et il n'y aura personne pour t'acheter »<sup>1</sup>.

La prophétie est devenue de l'histoire.

1. Deutéronome, xxviii, 47-68.





## CHAPITRE II

### LA PERSÉCUTION ET L'HÉRÉSIE.

L'Église sous Vespasien et Titus. — Persécution sous Domitien. — Martyrs à Rome. — Saint Jean à Éphèse, à Rome et à Patmos. — Martyrs dans les provinces. — Les hérésies d'origine juive. — L'hérésie de Simon le Magicien.

La ruine de Jérusalem n'apporta aucun changement à la situation des chrétiens dans l'empire romain. L'autorité impériale continua à les regarder, sinon comme des Juifs, du moins comme des gens qui vivaient à la manière des Juifs. Nulle part pourtant on ne les avait vus faire cause commune avec les révoltés de Judée. Aussi Vespasien, et après lui son fils Titus leur laissèrent la jouissance de toutes les libertés de droit commun, et même de certains privilèges concédés aux colonies juives dans les provinces d'Orient. Il y eut donc là, de 70 à 81, des années de calme dont l'Église profita pour étendre son influence, et se dégager de plus en plus de tout lien avec le judaïsme. La religion ancienne, maintenant sans temple, sans culte et sans capitale, était visiblement frappée de la malédiction divine et rejetée par le Seigneur. Il n'y avait donc plus ni raison ni prétexte pour laisser plus longtemps force de loi aux prescriptions purement mosaïques. A partir de cette époque, les chrétiens d'origine juive n'hésitèrent plus

à se confondre avec leurs frères venus du paganisme, et composant déjà la très grande majorité dans l'Église. Ils renoncèrent à peu près complètement à toute idée de supériorité originelle et s'affranchirent des pratiques empruntées à l'ancien culte. L'union des cœurs et des esprits se resserrait d'autant au sein de la grande communauté chrétienne. De Rome, saint Lin et ensuite saint Anenclét gouvernaient l'Église, sans cependant qu'il soit resté dans l'histoire aucun souvenir précis de leur action, à l'intérieur de Rome ou à l'extérieur. Sous leur pontificat, la chrétienté de la capitale prospérait et s'attachait d'illustres néophytes. Les fidèles possédaient plusieurs catacombes dans lesquelles ils ensevelissaient leurs morts ; déjà même ils s'exerçaient à en orner l'entrée de sculptures et d'inscriptions, et à décorer de peintures allégoriques l'intérieur de ces sombres séjours.

Toutefois cette paix de l'Église ne pouvait être attribuée à la bienveillance des princes. Vespasien était un vieux soldat trop occupé du gouvernement de son empire et des satisfactions de sa grossière avarice, pour prendre souci d'une race méprisée, mais tranquille, comme celle des chrétiens. Titus faisait montre de clémence et méritait d'être appelé « les délices du genre humain ». Mais, malgré sa liaison scandaleuse avec Bérénice, la sœur du roi Agrippa, qu'il n'éloigna de Rome que quand il devint empereur, en 79, il avait dû garder vis à vis des Juifs et des chrétiens la violente antipathie qui l'animait au moment du siège de Jérusalem. La veille du dernier assaut, raconte l'historien latin, ici plus digne de foi que Josèphe, Titus avait opiné au conseil de guerre pour la destruction du temple, « afin de supprimer plus radicalement la religion des Juifs et des chrétiens ; car ces religions, bien qu'opposées entre elles, provenaient des mêmes auteurs ; les chrétiens venaient des Juifs ; la racine arrachée, la plante périrait aisément »<sup>1</sup>. Le prince régna à peine deux ans ; il n'eut pas le temps de se départir de sa tolérance. Néanmoins il y eut sous le règne de son père et sous

1. Tacite, dans Sulpice Sévère, *Chroniques*, II, 30.

le sien quelques martyrs, victimes de la haine des autorités locales ou de la fureur populaire, entre autres, saint Apollinaire, fondateur de l'église de Ravenne.

A Titus, mort en septembre de l'année 81, succéda son frère Domitien, qu'un caractère ombrageux et une jeunesse passée dans tous les désordres ne disposaient que trop à la tyrannie. Durant les premières années du règne, l'Église n'eut pas à souffrir. La persécution se prépara plus tard, mais ce fut pour des questions absolument étrangères à la foi chrétienne. Domitien aimait les fêtes somptueuses et se faisait rendre à lui-même des honneurs divins. Il lui fallait des ressources pour subvenir aux dépenses qu'occasionnaient les plaisirs et les hommages au milieu desquels il tenait à vivre. Il lui en fallait encore pour acheter la soumission des Daces qui menaçaient les frontières de l'empire, et s'assurer la fidélité de ses propres soldats, toujours prêts à se donner un autre maître. Domitien fut ainsi amené à proscrire les personnages les plus considérables, sous de frivoles prétextes, afin d'accaparer leur fortune. Pour la même raison, les impôts furent « exigés avec une rigueur extrême, et tout spécialement l'impôt juif » du double drachme, payé jadis au temple de Jérusalem, et affecté par Vespasien à l'entretien du temple de Jupiter Capitolin. « On y obligeait même ceux qui vivaient à la manière des Juifs, sans professer leur religion, et qui cachaient leur origine pour s'exempter de payer le tribut imposé »<sup>1</sup>. On devine que l'intendant de Jupiter Capitolin n'était autre que Domitien, et que pour augmenter le produit de l'impôt, il y assujettissait le plus grand nombre possible de contribuables. Conformément aux vues de son frère Titus, Domitien considéra les chrétiens comme ne faisant qu'un avec les Juifs, et les agents du fisc durent se livrer à des enquêtes minutieuses pour découvrir ceux qui, à titre de Juifs ou d'hommes assimilés aux Juifs, avaient à payer l'impôt. Les délateurs s'employèrent activement à

1. Suétone, *Domitien*, 12.

seconder le zèle des officiers impériaux. Les chrétiens se trouvèrent alors en face de cette alternative : ou payer l'impôt en se laissant passer pour Juifs, ce qui constituait une sorte d'apostasie ; ou refuser l'impôt en établissant la distinction absolue qui existait entre les deux religions, mais alors encourir la rigueur de la loi pour exercice d'un culte qu'elle ne reconnaissait pas.

Cette dernière accusation servit de préférence contre certains personnages qu'on ne pouvait taxer de judaïsme. On remit en vigueur une de ces vieilles lois comme savent toujours en exhumer ceux qui veulent donner à la violence une apparence de légalité. L'ancienne législation portait : « Personne n'aura de dieux particuliers : les nouveaux ou les étrangers ne pourront être l'objet d'un culte privé que s'ils ont été adoptés par l'État »<sup>1</sup>. Les chrétiens tombaient sous le coup de cette prohibition, et comme ils refusaient d'adorer les dieux de l'empire, on les accusait d'impiété. Domitien inventa contre eux un autre grief capital, celui d'athéisme, et c'est dans sa propre famille qu'il trouva tout d'abord des coupables.

Le frère aîné de Vespasien, Titus Flavius Sabinus, avait laissé une réputation de « justice, d'innocence, de modération, d'horreur du sang »,<sup>2</sup> auxquelles l'influence du christianisme semble n'avoir pas été étrangère. Son fils, Titus Flavius Clémens, épousa Flavia Domitilla, petite-fille de Vespasien et par conséquent sa propre cousine. Or Clémens était chrétien et, à ce titre, se tenait à l'écart des affaires publiques, autant qu'il le pouvait. En 95, il ne reçut même qu'avec répugnance les honneurs du consulat, que lui conféra Domitien. L'empereur n'avait plus alors d'autres héritiers naturels que les deux fils de Clémens, et c'est à eux qu'il destinait l'empire. Clémens cependant continuait à vivre dans une « méprisable inertie » ; les païens flétrissaient de ce nom la réserve que lui imposait sa foi chrétienne. « Tout d'un coup, sur un soupçon des plus légers, Domitien le fit périr, presque

1. Cicéron, *Des Lois*, II, 8.

2. Tacite, *Histoires*, III, 75.

dans l'année même de son consulat ». <sup>1</sup> Un autre historien donne l'explication de cette condamnation : « Cette année-là Domitien sévit contre beaucoup d'autres, et particulièrement contre le consul Flavius Clémens, son cousin, et la femme de celui-ci, sa parente Flavia Domitilla. Tous deux furent condamnés pour crime d'athéisme, ainsi que beaucoup d'autres qui avaient adopté les mœurs juives. Les uns moururent, les autres eurent leurs biens confisqués. Domitilla fut seulement exilée à Pandataria » <sup>2</sup>. L'accusation est suffisamment claire : l'athéisme et les mœurs juives de Clémens, de Domitilla et des autres, c'était la profession de la foi chrétienne. Une nièce de Domitilla, appelée comme elle Flavia Domitilla, fut aussi exilée dans l'île de Pontia, pour le même motif, avec beaucoup d'autres <sup>3</sup>. Les deux îles de Pandataria et de Pontia, situées non loin de la côte d'Italie, à la hauteur de Terracine, au nord de Naples, servaient alors de lieux d'exil. Deux siècles et demi plus tard, sainte Paule « se fit transporter à l'île Pontia, qu'illustra la très noble femme Flavia Domitilla, exilée pour la gloire du nom chrétien, sous l'empereur Domitien : là elle vit les cellules dans lesquelles celle-ci avait passé son long martyre » <sup>4</sup>. La famille même de l'empereur donna donc alors des martyrs à Jésus Christ. D'autres personnages de noble race eurent l'honneur d'être associés aux premiers. Domitien, « à raison d'accusations analogues et d'autres encore, fit aussi périr Glabrien, qui avait été consul avec Trajan » <sup>5</sup>. Suétone dit de son côté que le prince « fit mourir un bon nombre de sénateurs, et parmi eux plusieurs anciens consuls, entre autres Civicus Céréalis, alors proconsul d'Asie, Salvidienus Orfitus et Acilius Glabrien, alors en exil, comme sectateurs de nouveautés » <sup>6</sup>. Ces nouveautés, ces accusations analogues à celles qui avaient frappé Clémens, désignent encore très probablement la

1. Suétone, *Domitien*, 15.

2. Dion Cassius, LXVII, 13.

3. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 18.

4. Saint Jérôme, *Lettre* CVIII, 7.

5. Dion Cassius, LXVII, 13.

6. Suétone, *Domitien*, 10.



religion chrétienne. Dans la partie du cimetière de Priscille qui remonte à l'époque des Flaviens, on a récemment trouvé des tombes chrétiennes, avec des inscriptions au nom des Acilii, et notamment celle d'un Acilius Glabrion, fils ou petit-fils du consul mis à mort sous Domitien. Il n'y a donc pas à en douter, le consul lui-même fut disciple de Jésus Christ.

En dehors de Rome, la plus illustre victime de la persécution fut l'apôtre saint Jean. Le disciple bien-aimé était resté à Jérusalem jusqu'à la glorieuse mort de la Très Sainte Vierge. L'histoire est absolument muette sur la période de sa vie qui s'étend de cet événement jusqu'aux temps de Domitien. Saint Jean ne résidait sûrement pas à Éphèse du vivant de saint Paul. Celui-ci ne fait aucune mention de ce séjour, alors qu'en écrivant à Timothée, qu'il avait lui-même établi évêque de la ville, il n'eût guère pu se dispenser de faire au moins allusion à la présence du disciple bien-aimé. Évidemment celui-ci dut lui aussi prêcher l'Évangile, puisqu'il en avait reçu mission au même titre que les autres. Mais on ignore à quels peuples il consacra les efforts de son zèle. Après la ruine de Jérusalem et la mort de tous les autres apôtres, saint Jean, devenu septuagénaire, se retira à Éphèse. Peut-être fut-il attiré dans cette ville par d'anciens amis qui y avaient cherché un refuge avant le siège de Jérusalem. Les plus anciens documents qui parlent de Marie Madeleine placent son tombeau à Éphèse. Saint Grégoire de Tours, l'historien des Francs au vi<sup>e</sup> siècle, dit que « dans la ville d'Éphèse, comme on le croit, repose Marie Madeleine, sans aucun abri au-dessus d'elle »<sup>1</sup>. Au ix<sup>e</sup> siècle, on croyait que Lazare avait également séjourné à Éphèse. Mais son tombeau était vénéré à Citium, dans l'île de Chypre. En l'année 889, l'empereur Léon VI fit apporter d'Éphèse le corps de sainte Madeleine, et de Chypre, celui de saint Lazare, et il les déposa dans une église qu'il venait d'ériger à Constantinople, sur le bord de la mer. Ces translations sont racontées par les histo-

1. *De la Gloire des Martyrs*, 29.

riens byzantins du x<sup>e</sup> siècle. De ces récits, il semble qu'on peut au moins tirer sans témérité cette conclusion : Marie Madeleine, peut-être aussi Marthe et Lazare ont vécu quelque temps à Éphèse.

Saint Jean aurait ainsi retrouvé dans cette cité les hôtes du Sauveur, qu'il avait lui-même visités si souvent à Béthanie. Quel bonheur leur présence ne dut-elle pas causer à une ville où Jésus Christ comptait tant de fidèles serviteurs ! Quoi qu'il en soit, l'apôtre habitait à Éphèse depuis quelques années, quand éclata la persécution de Domitien. La célébrité de son nom attira sur lui l'attention des autorités romaines. On le fit venir « à Rome et il fut jeté dans une cuve d'huile bouillante », près de la porte Latine ; « mais il en sortit plus pur et plus vigoureux qu'il n'y était entré »<sup>1</sup>. Le tyran l'envoya alors en exil à Patmos, île montagneuse, sauvage et presque déserte, située au sud de Samos, dans le groupe des Sporades.

La persécution atteignit dans les provinces d'autres chrétiens célèbres. L'Asie proconsulaire fut plus particulièrement éprouvée. Le proconsul lui-même, Civicus Céréalis, accusé de « nouveautés », c'est-à-dire de christianisme, fit à sa foi le sacrifice de sa vie. Saint Jean parle de ce qu'eurent à souffrir les évêques de Smyrne et de Pergame, et il célèbre « ceux qui ont été décapités à cause du témoignage de Jésus et du nom de Dieu »<sup>2</sup>. Même la lointaine descendance de David et la parenté avec le Christ portait ombrage au tyran. Sur la dénonciation de certains hérétiques, il fit amener de Syrie à Rome deux petits-fils de saint Jude, parent du Seigneur. Il voulut les interroger lui-même, et constata qu'ils appartenaient bien à la famille de David, mais qu'ils vivaient de leur travail, comme en faisaient foi leurs mains calleuses. Il leur demanda ensuite ce qu'était le Christ, comment il devait régner et à quelle époque il se manifesterait. Ils répondirent que son royaume n'était point de ce monde et n'apparaîtrait qu'à la fin des siècles, qu'alors le Christ vien-

1. Tertullien, *Des Prescriptions*, 36 ; Saint Jérôme, *Contre Jovinien*, 1, 26.

2. Apocalypse, II, 9-13 ; VI, 9-11 ; XX, 4.

drait dans sa gloire juger les vivants et les morts et rendre à chacun selon ses œuvres. Domitien se tint pour satisfait de ces explications; il méprisa des hommes d'apparence si grossière et les laissa aller en liberté comme incapables de nuire.'

La persécution ne fut pas de longue durée. Commencée l'avant-dernière année du règne, elle se termina à la mort de Domitien. Du reste la méchanceté et la folie du prince n'égalèrent pas celles de Néron, dont « il ne fut qu'une partie par la cruauté »<sup>1</sup>. Si les victimes inconnues furent assez nombreuses en certains pays, la cause de l'Évangile y gagna. Cette alerte réveilla le courage des chrétiens et les prépara aux épreuves plus longues et plus terribles que leur ménageait le siècle suivant. Pour la seconde fois, l'Église montra alors la vertu surnaturelle qui résidait en elle et qui lui permettait de compter les obstacles au nombre de ses moyens d'action les plus efficaces. « L'Église catholique notre mère, déjà répandue au loin dans tout l'univers, avait appris de son chef, Jésus Christ, à ne redouter ni les outrages, ni les croix, ni la mort. De plus en plus forte, non par la résistance, mais par la patience, elle anima d'une égale vaillance tous ceux dont la troupe illustre était enfermée dans les prisons du châtiment et leur apprit à remporter en combattant un glorieux triomphe. O Église, mère vraiment heureuse, la gloire de la grâce divine vous sert de flambeau, le sang glorieux des martyrs triomphants est votre parure, la pureté immaculée d'une profession de foi sans tache forme votre vêtement »<sup>3</sup>.

Si, en effet, pour la gloire de son divin chef, l'Église était fière du courage de ses martyrs, elle tenait plus encore à la pureté de la doctrine. Voilà pourquoi, dès le premier siècle, elle lutta avec énergie contre l'esprit d'erreur, afin de maintenir intact le dépôt de la foi. Elle savait que les hérétiques sont pour elle de pires ennemis que les persécuteurs. Les hérésies de cette époque primitive tendirent toutes à la né-

1. Hégésippe, dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 20.

2. Tertullien, *Apologétique*, 5.

3. Vénéralle Bède, *Sermon 18 sur les Saints*.

gation plus ou moins formelle de la divinité de Notre Seigneur Jésus Christ et à la ruine de la morale. Depuis longtemps déjà, et même avant l'apparition de l'Évangile, des esprits inquiets avaient cherché à combiner ensemble les enseignements des Livres sacrés de l'Ancien Testament et les spéculations de la philosophie grecque. Cette philosophie possédait alors son centre principal à Alexandrie. Là le contact était plus facile que partout ailleurs entre les dogmes professés par les Juifs et les systèmes des anciens sages de la Grèce, du grand Platon, en particulier. Grâce à ces combinaisons, on semblait accommoder la Sainte Écriture aux exigences de la sagesse humaine, et l'on fournissait à cette sagesse une base solide qui lui faisait trop souvent défaut. Malheureusement la raison humaine n'entendait emprunter à la révélation que ce qui était à sa convenance. De leur côté, les docteurs juifs, pour ne point paraître trop rebelles au mouvement qui entraînait les esprits, interprétaient la Sainte Écriture dans un sens allégorique à travers lequel s'évanouissait trop souvent la vérité révélée. La nature de Dieu, l'origine du monde et l'introduction du mal parmi les créatures faisaient le thème le plus habituel des discussions et des recherches. Sous prétexte de donner une plus haute idée de Dieu, on le reléguait dans une région inaccessible à la pensée humaine, et l'on supposait entre lui et le monde toute une série d'êtres intermédiaires bons ou mauvais. Pour beaucoup de penseurs, le monde était l'œuvre de ces esprits inférieurs, et le mal, la matière, les corps provenaient de l'action malfaisante d'une partie d'entre eux. A ces idées se mêlèrent à cette époque les rêveries empruntées aux religions de l'ancienne Égypte et de l'Asie, si bien qu'en dehors du christianisme et du judaïsme traditionnel, le désarroi le plus complet régnait dans les esprits. L'apparition de l'Évangile n'embarrassa guère les docteurs aventureux. Ils se contentèrent de donner à Jésus Christ une place plus ou moins élevée parmi les esprits intermédiaires, et comme, à leur sens, les êtres matériels étaient l'œuvre des esprits mauvais, ils enseignèrent que le corps du Sauveur n'avait été qu'une apparence, qu'il n'y aurait pas de

résurrection des corps et que le mariage, propagateur de la vie corporelle, méritait toute réprobation. C'est à ce fond d'idées que puisèrent plus ou moins ouvertement les hérésies de ce premier âge de l'Église.

Déjà saint Paul avait eu à combattre par ses lettres les docteurs judaïsants qui semaient l'erreur dans les chrétientés de l'Asie Mineure. On voit par ses réfutations que les docteurs en question prétendaient conserver, comme ayant force de loi, certaines pratiques particulières au judaïsme, qu'ils cherchaient à diminuer le rôle de Jésus Christ et à exagérer celui des anges. A la fausse doctrine s'était jointe l'immoralité, comme une conséquence inévitable. Saint Paul, et après lui saint Pierre et saint Jude avaient dû stigmatiser sévèrement les idées corruptrices des nouveaux sectaires et la scandaleuse dissolution de leurs mœurs.

La ruine de Jérusalem devint l'occasion d'une autre forme d'hérésie. Aux approches de l'armée romaine, un certain nombre de Juifs modérés et tous les chrétiens quittèrent la ville. Les émigrés juifs, pour la plupart pharisiens, se réfugièrent à Lydda et à Jabné, dans la plaine qui longe la mer. Les uns continuèrent à tenir strictement à l'accomplissement de toute la loi; les autres comprirent que la pureté du cœur et la charité constituaient l'essentiel de la religion, et réglèrent leur conduite sur ce principe. La modération de ces derniers leur mérita quelque faveur de la part des Romains, qui finirent par leur concéder certains privilèges. Plus tard, ils se transportèrent de Jabné à Tibériade, dans la région même où avait commencé la prédication de l'Évangile, et ils s'y livrèrent à des études et surtout à des rêveries qui devinrent la base du Talmud.

Quant aux chrétiens, ils vécurent quelque temps à Pella, sous la direction de Siméon, leur évêque. Mais abandonnés à leur isolement, ils laissèrent s'accroître parmi eux les tendances judaïsantes que saint Paul avait si énergiquement combattues. Une secte se forma dans cette malheureuse chrétienté, et ses membres prirent le nom d'ébionites, c'est-à-dire « pauvres ». Ce nom leur venait soit de l'indigence dans

laquelle vivait l'église de Pella, soit d'un certain Ébion, qui aurait été leur fondateur, soit peut-être du caractère méprisable de leur doctrine. Ils continuaient à croire en un Dieu unique et regardaient Jésus Christ comme le Messie ; mais la plupart d'entre eux ne voulaient reconnaître en lui que la seule nature humaine. Ils ne recevaient que l'Évangile écrit primitivement en hébreu, c'est-à-dire en araméen par saint Matthieu, et rejetaient absolument saint Paul et ses écrits. Par contre, ils se rattachaient avec opiniâtreté aux pratiques de la loi mosaïque, telles que la circoncision et l'observation du sabbat. Jérusalem restait pour eux le centre de la prière et ils se tournaient de ce côté pour adorer Dieu. Les premiers, ils donnèrent l'exemple d'altérer l'Évangile pour le mettre en harmonie avec leurs idées. Les Ébionites ne formaient heureusement qu'une minorité dans la communauté de Pella ; mais leur influence persista assez longtemps. Les autres chrétiens de cette église en exil se divisèrent dans la suite en deux groupes. Les uns retournèrent à Jérusalem, quand l'accès de la ville en ruine leur devint possible, et ils se fondirent dans la masse des fidèles venus du paganisme. Les autres s'obstinèrent à demeurer au delà du Jourdain et, séparés par leur faute du reste de l'Église, laissèrent s'altérer peu à peu la pureté de leur foi. Ils sont connus sous le nom de Nazaréens. Comme les Ébionites, ils ne lisaient que l'Évangile de saint Matthieu, mais en respectaient le contenu. S'ils finirent par se trouver en dehors de l'Église, ce fut moins par malice que par leur négligence à se tenir en communication avec les sources de la vérité et de la grâce.

Une autre hérésie d'origine juive eut pour auteur un Juif vivant en Égypte, ou du moins familier avec les doctrines d'Alexandrie. Il se nommait Cérinthe. En Asie Mineure, il se trouva aux côtés de l'apôtre saint Jean, et se mit à propager sa doctrine, mélange confus d'éléments empruntés au judaïsme, au christianisme et à la philosophie païenne. D'après lui, le Dieu suprême est tellement élevé au dessus de tout, que personne n'a connaissance de lui, Les anges ont créé le monde et donné la loi aux Juifs. L'ange qui a promulgué cette loi

est devenu le Dieu des Juifs. Jésus Christ n'a été qu'un homme ordinaire ; mais la vertu du Dieu suprême a habité en lui depuis son baptême jusqu'au moment où sa passion a commencé. Il n'a donc eu qu'une nature humaine quand il a souffert, néanmoins il est ressuscité. Cérinthe promettait aux siens une félicité qui devait consister dans la jouissance de tous les plaisirs sensuels. Il n'admettait que l'Évangile de saint Matthieu, à condition pourtant de l'accommoder à son système. Un jour à Éphèse, saint Jean se rendait dans un de ces bains publics qui, dans l'antiquité, servaient de rendez-vous à toute la société d'une ville. Là se trouvaient des salles de conversation, des portiques pour la promenade et des galeries pour tous les exercices du corps. L'apôtre allait entrer quand on lui apprit que Cérinthe était à l'intérieur. A l'instant, le saint vieillard s'en retourna et dit à ses compagnons : Fuyons, car l'édifice dans lequel se trouve Cérinthe, l'ennemi de la vérité, pourrait bien s'écrouler<sup>1</sup>. L'apôtre enseignait par cette conduite que, pour éviter tout péril de perversion, le disciple de Jésus Christ doit fuir la compagnie des ennemis de son divin Maître.

Dans ce même pays d'Asie Mineure parurent aussi d'autres hérétiques que saint Jean combattit également. Ils s'appelaient Nicolaïtes, du nom de Nicolas, l'un des sept premiers diacres choisis par les apôtres. On ignore si le diacre fut lui-même le fondateur de la secte, ou si les hérétiques se contentèrent d'abuser de son nom et de ses enseignements. Cette seconde supposition paraît toutefois plus probable. Le diacre prêchait, paraît-il, qu'il faut « abuser de sa chair », c'est-à-dire la soumettre par la pénitence et la mortification à des usages qui lui répugnent. Les hérétiques prétendaient au contraire qu'on avait droit de tout accorder au corps.<sup>2</sup> Ils se faisaient donc honneur de vivre dans l'immoralité la plus dégradante. Saint Jean les appelle la « synagogue de Satan » et leur reproche des doctrines inavouables, qu'ils appelaient eux-mêmes les « profondeurs de Satan ».<sup>3</sup>

1. Saint Irénée, *Contre les Hérésies*, III, 3.

2. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, III, 25, 26.

3. Apocalypse, II, 9, 24.

Le plus célèbre des adversaires de l'Évangile aux temps apostoliques, celui qui exerça l'influence la plus pernicieuse et la plus prolongée, fut Simon le Magicien, originaire de Gitthon, en Samarie. C'est cet homme qui, après avoir reçu le baptême, voulut acheter de saint Pierre le pouvoir de faire descendre le Saint-Esprit<sup>1</sup>. Ce personnage fit différents voyages, en Égypte probablement où il prit quelque teinture de la philosophie grecque, et à Rome où il chercha à répandre ses idées et se posa en antagoniste de Jésus Christ. On ne sait rien de bien certain sur sa vie; mais plus tard la légende s'empara de lui et lui prêta les aventures les plus singulières. Son succès à Rome aurait été si merveilleux que saint Pierre serait venu tout exprès pour le combattre. L'empereur Claude lui aurait élevé une statue dans l'île du Tibre; ses partisans semblent du reste lui en avoir dressé un certain nombre çà et là. Devant Néron, l'imposteur se serait élevé dans le ciel, pour contrefaire l'ascension du Sauveur; mais à la prière de saint Pierre, il aurait fait une chute mortelle, et Néron irrité aurait alors fait périr saint Pierre et saint Paul. D'après d'autres histoires, Simon se serait fait enterrer en Crète, avec promesse de ressusciter, et n'aurait point quitté son tombeau. Toutes ces légendes et d'autres encore sont développées dans des écrits apocryphes, les *Récognitions* et les *Homélie clémentines* de la fin du second siècle, les *Actes de Pierre et de Paul*, postérieurs de plus de cent ans, les *Constitutions apostoliques*, du troisième ou du quatrième siècle. Les Pères des premiers siècles font aussi allusion à certains traits de la vie de Simon. Il est certain que l'imposteur avait à sa disposition toutes les ressources de la magie et de la sorcellerie, et que le démon lui prêtait sa puissance. L'esprit de mensonge tentait ainsi de ruiner, par une grossière contrefaçon, la foi aux miracles de l'Évangile.

La doctrine de Simon était exposée dans un livre intitulé *la Grande Révélation*, que ses disciples avaient entre les mains et qu'ils lui attribuaient. Simon se donnait lui-même

1. Actes, VIII, 9-24. Voir plus haut, p. 51.



comme la manifestation du Dieu éternel ; il se faisait appeler « l'Immuable, la Parole de Dieu, le Verbe, le Paraclet, la Grande Vertu de Dieu ». Au-dessous du Dieu suprême et inconnu, il supposait toute une hiérarchie d'êtres, ayant à leur tête la Pensée. Les anges et les archanges, créés par la Pensée, étaient devenus jaloux d'elle, et l'avaient emprisonnée dans le corps d'une femme. Quand celle-ci mourait, la Pensée passait dans le corps d'une autre. Comme cette captivité durait depuis des siècles, le Dieu suprême avait envoyé Simon pour délivrer la Pensée. Simon, revêtu de la puissance suprême, s'était donc manifesté comme Père en Samarie, comme Fils en Judée et comme Saint-Esprit dans le reste du monde. Lui-même devait être reconnu comme le sauveur du monde ; mais il n'avait souffert chez les Juifs qu'en apparence sous une forme humaine, afin de n'être pas reconnu des anges. Les prophéties anciennes avaient été inspirées par ces mauvais esprits ; il ne fallait donc tenir aucun compte de l'Ancien Testament. Simon allait affranchir le monde de la domination de ces êtres jaloux et ignorants. Bien plus, il devait ruiner leur influence d'autant plus radicalement, qu'il venait lui-même de retrouver la Pensée, incarnée dans une courtisane de Tyr, nommée Hélène. Ce dernier trait donne l'idée de ce que pouvait être le niveau de la morale chez les disciples d'un pareil maître. Il n'y avait plus pour lui ni pour eux de distinction entre les vices et les vertus, et dans leur conduite ils tiraient les conséquences pratiques de cette confusion.

Ce fut pourtant cette révoltante doctrine qui fit le fond du système le plus en vogue parmi les adversaires de l'Évangile pendant plusieurs siècles. Ce système se décora bientôt du nom de gnose, c'est-à-dire de « connaissance » par excellence. Le nom de gnose correspond assez exactement, quant au sens et quant à la prétention, à ce que les incrédules appellent aujourd'hui la « science ». Sans doute, les gnostiques empruntaient leur science aux idées philosophiques, tandis que les incrédules d'aujourd'hui empruntent la leur à l'observation des faits. Mais, par eux-mêmes, ni le monde des idées ni le monde des faits ne sont opposés à la vérité révélée. Ce

qui contredit l'Évangile, ce sont seulement les affirmations mal fondées des demi-savants, ou les déductions téméraires de savants qui sortent du domaine de leur compétence. La vérité révélée et la vérité scientifique viennent toutes les deux du même foyer divin; leurs rayons ne peuvent donc que converger.

A Simon succéda dans la direction de la secte, un autre Samaritain du nom de Ménandre. Celui-ci institua un baptême qu'on devait recevoir en son nom, et promit le salut et l'immortalité à ceux qui le recevraient.

Cette secte vraiment diabolique gardait la prétention de se rattacher au christianisme. De fait, elle devint comme la pépinière d'une multitude d'hérésies. A l'exemple des Simonien, les gnostiques du second siècle admettront des généalogies d'anges au dessous desquels ils placeront Jésus Christ; les docètes enseigneront que l'humanité du Sauveur n'a existé qu'en apparence; les manichéens feront de Notre Seigneur un ennemi de l'Ancien Testament et lui prêteront un corps apparent pour délivrer les âmes, victimes du mauvais principe; le fondateur du montanisme se donnera pour le Paraclet et aura besoin de deux femmes pour régénérer le monde; l'arianisme dira que Dieu, trop élevé par lui-même, a produit une première créature qu'il a ensuite chargée de faire le monde et de racheter les hommes en prenant un corps; le nestorianisme séparera en Jésus Christ la divinité d'avec l'humanité, pour en faire deux personnes; les premiers protestants prétendront que les œuvres, bonnes ou mauvaises, sont sans conséquence pour la justification, ce qui revient à supprimer toute distinction entre les vices et les vertus; enfin les incrédules de nos jours feront profession de substituer la science à la foi, et de décorer de ce nom de « science » tout ce qui peut tendre à ruiner la doctrine de Jésus Christ. Saint Pierre ne prévoyait donc que trop les ravages que Simon causerait dans le monde, quand il lui disait : « Ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Je te vois plein du fiel le plus amer et dans les liens de l'iniquité » <sup>1</sup>.

1. Actes, VIII, 21, 23



### CHAPITRE III

#### SAINT JEAN ET LES SEPT ÉGLISES D'ASIE.

L'Apocalypse de saint Jean. — Lettres à l'évêque d'Éphèse, — à l'évêque de Smyrne, — à l'évêque de Pergame, — à l'évêque de Thyatire, — à l'évêque de Sardes, — à l'évêque de Philadelphie, — à l'évêque de Laodicée.

Pendant qu'il vivait retiré à Éphèse, saint Jean exerçait sur les églises de la province d'Asie, régies chacune par un évêque, une sorte d'autorité paternelle que rendaient naturelle et son grand âge, et surtout ses relations si intimes avec le Sauveur. Exilé à Patmos, au cours des années 94 et 95, il ne perdit pas de vue l'utilité de l'Église en général, et en particulier celle des églises auxquelles il s'intéressait plus directement. C'est dans cette île qu'il écrivit l'Apocalypse ou « Révélation », le seul livre prophétique du Nouveau Testament, dans lequel l'Esprit-Saint lui fit prédire les destinées futures de l'Église et du monde. Il le commença par sept lettres adressées aux anges, c'est-à-dire aux évêques de sept églises d'Asie. Dans ces lettres, il consigna les éloges, les reproches, les encouragements, les menaces et les promesses que réclamait la situation morale de chaque évêque et de chaque église. En écrivant à ces églises déterminées, il travaillait aussi à l'instruction de toutes les églises de l'avenir et de chaque âme chrétienne en particulier.

L'apôtre s'adresse d'abord aux sept églises réunies :

« Révélation de Jésus Christ, que Dieu lui a donnée pour  
 « qu'il fasse connaître à ses serviteurs ce qui doit arriver bien-  
 « tôt, et qu'il a manifestée en envoyant son ange à Jean, son  
 « serviteur, le même qui a rendu témoignage à la parole de  
 « Dieu et qui a attesté sur Jésus Christ tout ce qu'il a vu. Heu-  
 « reux celui qui lit et ceux qui entendent les paroles de cette  
 « prophétie, et gardent les choses qui y sont écrites ; car le  
 « temps est proche. Jean aux sept églises qui sont en Asie.  
 « A vous grâce et paix de la part de Celui qui est, qui était  
 « et qui sera, de la part des sept esprits qui sont devant son  
 « trône, et de la part de Jésus Christ, le témoin fidèle, le  
 « premier-né d'entre les morts, le prince des rois de la terre,  
 « qui nous a aimés, nous a purifiés de nos péchés dans son  
 « sang, et nous a faits rois et prêtres devant Dieu son Père.  
 « A lui gloire et domination dans les siècles des siècles. Amen.  
 « Voici qu'il vient sur les nuées ; tous le verront de leurs  
 « yeux, même ceux qui l'ont transpercé, et toutes les tribus  
 « de la terre se lamenteront à son sujet. Oui, il en sera ainsi.  
 « Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin, dit  
 « le Seigneur Dieu qui est, qui était et qui sera, le Tout-  
 « Puissant.

« Moi Jean, votre frère, associé avec vous aux tribulations,  
 « au règne, à la patience de Jésus Christ, j'ai été dans l'île  
 « appelée Patmos, à cause de la parole de Dieu et du té-  
 « moignage rendu à Jésus. Un dimanche, je fus ravi en esprit,  
 « et j'entendis derrière moi une grande voix, semblable à  
 « une trompette, qui disait : Écris dans un livre ce que tu  
 « vois, et envoie-le aux sept églises qui sont en Asie, à Éphèse,  
 « à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie,  
 « à Laodicée. Alors je me retournai pour voir quelle était la  
 « voix qui me parlait, et une fois retourné je vis sept candé-  
 « labres d'or et, au milieu des sept candélabres d'or, quel-  
 « qu'un comme le Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe  
 « et ceint à la poitrine d'une ceinture d'or. Sa tête et ses  
 « cheveux avaient la blancheur de la laine blanche et de la  
 « neige ; ses yeux étaient comme la flamme du feu ; ses pieds

« ressemblaient à l'airain tel qu'il est dans une fournaise  
 « ardente et sa voix était pareille à celle des grandes eaux.  
 « Il avait à la main droite sept étoiles, de sa bouche sortait  
 « un glaive à deux tranchants, et son visage brillait comme  
 « le soleil dans sa splendeur. Quand je l'eus vu, je tombai à  
 « ses pieds comme mort; mais il mit sa main droite sur moi  
 « et me dit : Ne crains pas. Je suis le premier et le dernier, je  
 « suis vivant, j'ai été mort, mais je vis maintenant pour les  
 « siècles des siècles et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer.  
 « Écris donc ce que tu as vu, ce qui se passe et ce qui doit  
 « arriver ensuite. Voici le mystère des sept étoiles que tu as  
 « vues dans ma droite et des sept candélabres d'or : les sept  
 « étoiles sont les anges des sept églises, les sept candélabres  
 « sont les sept églises »<sup>1</sup>.

A côté du Dieu éternel, qui est, qui a été et qui sera, saint Jean voit donc le Fils de l'homme, c'est-à-dire le Fils de Dieu fait homme, le Rédempteur mort pour le rachat du monde, mais à présent ressuscité et vivant pour l'éternité. Ce Fils de l'homme n'occupe pas une place quelconque dans la hiérarchie des êtres, comme le prétendent les hérétiques : il est le commencement et la fin de toutes choses, l'alpha et l'oméga, dit saint Jean en prenant la première et la dernière lettre de l'alphabet grec comme termes de comparaison. C'est donc de lui que tout vient, à lui que tout retourne. Les attributs symboliques avec lesquels il se montre à l'apôtre signifient la majesté, l'éternité, la science infinie, la puissance vengeresse, la justice souveraine et triomphante, et enfin l'incomparable beauté. Comme autrefois les prophètes, saint Jean se servira fréquemment de symboles analogues pour donner une idée des attributs de Dieu et de son action sur les créatures.

Après ce préambule, il s'adresse à chaque église en particulier.

« Écris à l'ange de l'église d'Éphèse : Voici ce que dit celui  
 « qui tient les sept étoiles dans sa droite et qui s'avance au

1. Apocalypse, I, 1-20.

« milieu des sept candélabres d'or : Je connais tes œuvres,  
 « ton travail, ta patience. Je sais que tu ne peux souffrir les  
 « méchants, que tu as examiné ceux qui se disent apôtres sans  
 « l'être et que tu les as trouvés menteurs. Tu as de la patience  
 « et tu as souffert à cause de mon nom sans défaillir. Mais  
 « j'ai contre toi que tu as abandonné ta charité première.  
 « Rappelle-toi donc d'où tu es déchu, fais pénitence et ac-  
 « complis les œuvres d'autrefois. Autrement je viens à toi et  
 « je changerai ton flambeau de place, si tu ne fais pénitence.  
 « Du moins tu as pour toi que tu détestes les œuvres des  
 « nicolaïtes que moi aussi je hais. Que celui qui a une oreille  
 « entende ce que l'Esprit dit aux églises : Au vainqueur je  
 « donnerai à manger de l'arbre de vie qui est dans le paradis  
 « de mon Dieu »<sup>1</sup>.

Le premier évêque d'Éphèse, Timothée, établi par saint Paul, venait d'être martyrisé pendant la persécution de Domitien, pour avoir voulu empêcher la célébration des fêtes idolâtriques. La lettre de saint Jean vise donc un autre évêque d'Éphèse dont le nom ne nous est point parvenu. L'apôtre le félicite de son zèle et de sa patience, mais formule certaines restrictions. « Il ne faut pourtant pas croire que les défauts qui sont marqués dans cet endroit et dans les autres semblables soient les défauts de l'évêque ; mais c'est que le Saint-Esprit désigne l'église par la personne de l'évêque qui y préside, et dans laquelle pour cette raison elle est en quelque sorte renfermée »<sup>2</sup>. Saint Jean reproche donc à l'église d'Éphèse de n'avoir plus cette ferveur primitive qui la distinguait au temps de saint Paul, et pour l'engager à se relever de cette déchéance, il la menace de la colère de Dieu : le Seigneur changera son flambeau de place, il le prendra pour éclairer un peuple plus fidèle. La menace ne s'est que trop réalisée par la suite, non seulement pour l'église d'Éphèse, mais pour tant d'autres jadis ferventes et illustres, aujourd'hui ruinées depuis des siècles. « Le fleuve de la grâce ne tarit point, il est vrai ; mais souvent pour arroser

1. Apocalypse, II, 1-7.

2. Bossuet, *Explication de l'Apocalypse*, II, 1.

de nouvelles terres, il détourne son cours et ne laisse dans l'ancien canal que des sables arides. La foi n'est attachée à aucun des lieux qu'elle éclaire; elle laisse derrière elle une affreuse nuit à ceux qui ont méprisé le jour, et elle porte ses rayons à des yeux plus purs »<sup>1</sup>. La même malédiction tombe sur les âmes opiniâtement rebelles à la grâce. Après la menace vient la promesse : au vainqueur dans les combats contre l'erreur et le péché sera ouvert le paradis éternel. Mais cette récompense suppose nécessairement la pratique de la vertu; c'est pourquoi saint Jean, dans cette première lettre et les suivantes, insiste tant sur les œuvres, contrairement à la doctrine des hérétiques.

« Écris à l'ange de l'église de Smyrne : Voici ce que dit « celui qui est le premier et le dernier, qui a été mort mais « qui vit : Je connais ta tribulation et ta pauvreté; pourtant « tu es riche. Mais tu es calomnié par ceux qui se prétendent « Juifs sans l'être, et qui ne sont que la synagogue de Satan. « Ne crains rien de ce que tu auras à souffrir. Le démon va « envoyer plusieurs d'entre vous en prison pour que vous « soyez éprouvés, et vous aurez dix jours à souffrir. Sois « fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. « Que celui qui a une oreille entende ce que l'Esprit dit aux « églises : Celui qui vaincra n'aura pas à souffrir de la seconde « mort »<sup>2</sup>.

L'évêque de Smyrne, pauvre en biens terrestres, riche en trésors spirituels, ne reçoit que des éloges et des encouragements, et son église est avertie qu'une courte persécution va fondre sur elle. Cet évêque était alors Polycarpe. « Instruit par les apôtres et ayant vécu familièrement avec beaucoup de ceux qui avaient vu le Seigneur, il fut établi évêque de l'église de Smyrne par les apôtres eux-mêmes »,<sup>3</sup> probablement par saint Jean en personne. Ainsi parle de lui saint Irénée, qui l'avait lui-même connu dans son enfance. Saint

1. Fénelon, *Sermon pour l'Épiphanie*, 11<sup>e</sup> point.

2. Apocalypse, II, 8-11.

3 Saint Irénée, *Contre les Hérésies*, III, 4.

Polycarpe est un des personnages les plus vénérables de l'antiquité chrétienne. Il reste de lui une lettre qu'il écrivit aux Philippéens, vers l'année 108. Il les y exhorte à pratiquer avec constance la véritable charité et à se tenir en garde contre les hérétiques. Il leur recommande de régler leur foi sur l'enseignement des seuls apôtres et il ajoute : « Si je vous écris cette lettre sur la justice, ce n'est pas en m'attribuant à moi-même quelque autorité, mais pour répondre à votre demande. Car ni moi, ni qui que ce soit ne peut se comparer en sagesse au bienheureux et glorieux Paul, qui a été chez vous en personne, qu'ont vu ceux qui vivaient en ce temps là, qui vous a enseigné la parole de vérité avec force et exactitude, et qui, après vous avoir quittés, vous a écrit des lettres qu'il vous suffit de lire pour faire des progrès dans la foi qu'il vous avait transmise ». Il exhorte ensuite les prêtres à « témoigner à tous de la compassion et de la miséricorde, et à éviter la sévérité dans leur ministère, en se rappelant toujours que nous sommes tous pécheurs ». Comme un des ministres de leur église avait donné un grand scandale, saint Polycarpe dit aux fidèles de Philippes : « Soyez prudents en cette occasion, et ne traitez pas les hommes de cette espèce comme des ennemis, mais comme des membres malades et souffrants. Rappelez ceux qui s'égarèrent, afin que tout le corps soit sauvé et parvienne au bonheur. C'est ainsi que vous vous édifierez vous-mêmes ». Après avoir exprimé sa foi vive en la divinité de Jésus Christ, il termine par ces paroles si évangéliques : « Priez pour tous les saints ; priez aussi pour les rois, les gouverneurs et les chefs, pour vos persécuteurs et vos ennemis, et pour les adversaires de la croix, afin que votre fruit se manifeste en tous et que par là vous acquériez la perfection »<sup>1</sup>.

Saint Polycarpe partageait l'aversion de saint Jean pour les hérétiques. Un jour, Marcion, le gnostique, le rencontra à Rome et lui dit : Me reconnais-tu? — Oui, répondit le saint évêque, je reconnais en toi le premier-né de Satan<sup>2</sup>. Polycarpe fut pendant de longues années à la tête de l'église de

1. *Lettre aux Philippéens*, 3, 6, 11, 12.

2. Saint Irénée, *Contre les Hérésies*, III, 3.



Smyrne, et subit un glorieux martyr, probablement en l'année 150. Le proconsul devant lequel il avait été conduit lui demanda de blasphémer Jésus Christ : « Voilà quatre vingt six ans que je le sers », répondit le saint vieillard, « et il ne m'a jamais fait aucun mal ; comment pourrais-je donc maudire mon roi et l'auteur de mon salut ? » Les païens voulaient qu'il fût livré aux bêtes ; mais comme le temps des jeux était passé, le proconsul le condamna à être brûlé vif. Épargné par les flammes, le martyr fut enfin égorgé. Saint Jean voyait de son temps Polycarpe calomnié par les Juifs de la synagogue de Satan. Cette haine le poursuivit jusqu'à sa mort. On remarqua que quand il fallut apporter le bois pour le bûcher, « les Juifs prirent les devants pour aider à l'opération, suivant leur coutume, avec une joyeuse ardeur », et quand le martyr eut été percé par le glaive, ils firent réclamer que le corps fût réduit en cendres pour empêcher les chrétiens, prétendaient-ils, de l'adorer à la place du Christ. « Ils ignoraient que nous ne pourrions jamais abandonner le Christ, que nous adorons comme Fils de Dieu ; quant aux martyrs, nous les aimons à bon droit comme les disciples et les imitateurs du Seigneur, à cause de leur dévouement parfait envers leur Roi et Maître »<sup>1</sup>. Saint Polycarpe réalisa le vœu de l'apôtre : il fut fidèle jusqu'à la mort, obtint la couronne de vie et montra à son troupeau par quel moyen on échappe à la seconde mort, c'est-à-dire à la mort éternelle qui, pour le méchant, suit la séparation de l'âme et du corps.

« Écris à l'ange de l'église de Pergame : Voici ce que dit  
 « celui qui a l'épée à deux tranchants : Je sais où tu habites ;  
 « c'est là que se trouve le siège de Satan. Mais tu restes attaché  
 « à mon nom et tu n'as pas renié ma foi, même en ces jours  
 « où Antipas, mon témoin fidèle, a été mis à mort parmi vous,  
 « là où habite Satan. J'ai cependant quelque reproche à te  
 « faire : c'est que tu as là des adeptes de la doctrine de Balaam,  
 « qui apprenait à Balac le moyen de mettre le scandale sous les

1. *Lettre de l'église de Smyrne*, 13, 17.

« yeux des fils d'Israël par les repas et par la fornication. De  
 « même toi tu as là des adeptes de la doctrine des nicolaïtes.  
 « Fais donc également pénitence. Autrement je vais venir en  
 « hâte et je combattrai contre eux avec le glaive de ma bouche.  
 « Que celui qui a une oreille entende ce que l'Esprit dit aux  
 « églises : Je donnerai au vainqueur la manne cachée ; je lui  
 « donnerai un caillou blanc et, écrit sur ce caillou, un nom  
 « nouveau que personne ne connaît, si ce n'est celui qui le  
 « reçoit »<sup>1</sup>.

Antipas, dont saint Jean mentionne le martyre, était vraisemblablement l'évêque de Pergame : il avait péri par le feu. Avec lui souffrirent « Carpus, Papulus et une femme du nom d'Agathonique, qui, après avoir souvent confessé notre foi d'une manière éclatante, périrent d'une glorieuse mort »<sup>2</sup>. On ignore quel était l'évêque de Pergame, au moment où écrivait saint Jean ; on ne connaît pas davantage le nom de ceux qui gouvernaient les églises de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. L'évêque de Pergame s'est montré intrépide dans la défense de la foi ; mais l'apôtre lui reproche sa tolérance trop grande à l'égard des hérétiques scandaleux. Il appelle la ville « siège de Satan ». On honorait en effet à Pergame Jupiter, Minerve et Bacchus. Leur culte comportait des festins idolâtriques et toutes sortes de honteux désordres. Mais la divinité la plus en vogue était Esculape. Le crédit de ce prétendu dieu de la médecine s'accroissait encore de toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'habileté des médecins de Pergame, patrie du célèbre Galien. Les prêtres du temple d'Esculape parvenaient à traiter avec succès bon nombre de maladies, non sans mêler aux médicaments naturels les sortilèges et les incantations diaboliques, de telle sorte que toutes les guérisons étaient attribuées au dieu, sans qu'on pût distinguer les effets naturels d'avec ceux qui ne l'étaient pas. Aussi décernait-on couramment à Esculape le nom de « sauveur ». La ville méritait donc bien d'être regardée comme le siège de Satan ; le démon y maintenait son culte, grâce

1. Apocalypse, II, 12-17.

2. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, IV, 15.

à des services pratiques qu'on ne réclamait plus guère des autres divinités ; il s'enorgueillissait d'être appelé « sauveur » et profitait de son influence pour entraver l'œuvre de l'Évangile. Les nicolaïtes prenaient part à tous les festins idolâtriques, à toutes les obscénités païennes, et ainsi donnaient aux chrétiens de détestables exemples, comme ceux que le faux prophète Balaam faisait donner jadis aux enfants d'Israël.

Le Seigneur promet au vainqueur une manne cachée, l'aliment mystérieux qui fait le bonheur des élus dans le ciel, et un caillou blanc. Dans les pays grecs, les juges se servaient anciennement de cailloux blancs et noirs pour voter l'acquiescement ou la condamnation de l'accusé ; plus tard on remplaça les cailloux par des rondelles de bronze portant une inscription. Le Seigneur promet un caillou blanc, pour indiquer que le chrétien fidèle sera absous et admis dans l'assemblée des saints. Ce caillou porte un nom qui signifie la félicité particulière attribuée dans le ciel à chaque vainqueur.

« Écris à l'ange de l'église de Thyatire : Voici ce que dit le  
 « Fils de Dieu, qui a des yeux comme la flamme du feu et  
 « des pieds semblables à l'airain embrasé : Je connais tes  
 « œuvres, ta foi, ta charité, tes services, ta patience, et tes  
 « dernières œuvres plus abondantes que les premières. Mais  
 « j'ai quelque chose contre toi : c'est que tu permets à  
 « Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, d'enseigner et  
 « de séduire mes serviteurs, pour qu'ils commettent la for-  
 « nication et mangent ce qui est offert aux idoles. Je lui ai  
 « donné le temps pour qu'elle fasse pénitence ; mais elle ne  
 « veut pas se repentir de sa fornication. Je vais la mettre au  
 « lit, et ceux qui font le mal avec elle seront en proie aux plus  
 « grandes tribulations, s'ils ne font pénitence de leurs  
 « œuvres. Je frapperai de la mort ses enfants, et toutes les  
 « églises sauront que je suis celui qui sonde les reins et les  
 « cœurs, et que je rendrai à chacun selon ses œuvres. Mais  
 « je vous le dis à vous et aux autres qui êtes à Thyatire, à  
 « vous tous qui n'admettez pas cette doctrine et qui n'avez  
 « pas appris, comme ils disent, les profondeurs de Satan : Je

« ne vous imposera pas d'autre fardeau. Cependant gardez  
 « bien ce que vous avez jusqu'à ce que je vienne. A celui qui  
 « aura vaincu et qui aura gardé mes œuvres jusqu'à la fin,  
 « je donnerai le pouvoir sur les nations. Il les gouvernera  
 « avec un sceptre de fer et elles seront brisées comme un  
 « vase d'argile, ainsi que j'en ai reçu la puissance de mon  
 « Père. Je lui donnerai aussi l'étoile du matin. Que celui qui  
 « a une oreille entende ce que l'Esprit dit aux églises »<sup>1</sup>.

Le Seigneur, qui avait reproché à l'évêque d'Éphèse d'avoir abandonné sa ferveur première, loue au contraire celui de Thyatire de l'accroissement de ses bonnes œuvres. Mais dans cette ville une femme, que saint Jean désigne sous le nom de Jézabel, l'épouse impie de l'impie Achab, exerce une détestable influence. Elle se prétend inspirée de Dieu et favorise l'hérésie et l'immoralité de tout son pouvoir. De plus, les partisans des fausses doctrines sont nombreux, et Satan les abuse en leur promettant l'acquisition d'une science profonde qui n'est qu'erreur et duperie. Les chrétiens ont à se défendre énergiquement contre tous ces entraînements, et s'ils sont fidèles, ils seront associés un jour au règne de Jésus Christ, et domineront avec lui toutes ces puissances qui prétendent s'exercer sur la terre sans lui ou contre lui. L'étoile du matin qui leur sera donnée symbolise la brillante clarté de l'éternel matin du ciel.

Pour la seconde fois, saint Jean réproûve ceux qui portent les autres à manger les viandes offertes aux idoles, tandis que saint Paul avait permis de s'en nourrir.<sup>2</sup> Mais les deux apôtres ne se placent pas au même point de vue. Saint Paul permet l'usage des viandes offertes aux idoles, pourvu qu'on n'attache aucune importance à cette offrande et que cet usage ne puisse porter personne à mal faire. Saint Jean défend de se servir de ces viandes parce que les hérétiques se les permettaient précisément pour faire acte d'impiété et d'opposition à l'Évangile, en se mêlant aux festins idolâtriques et à tous les désordres qui en étaient inséparables. S'il eût

1. Apocalypse, II, 18 29.

2. I Corinthiens, VIII, 1-13.

encore vécu, saint Paul n'aurait pas hésité à prémunir les fidèles contre un usage devenu scandaleux, à raison de la signification qu'on y attachait. Lui-même n'avait-il pas écrit : « Si telle nourriture porte mon frère au mal, je ne mangerai jamais de cet aliment, pour ne point porter mon frère à mal faire » ?<sup>1</sup> Toutefois il ne serait pas impossible que saint Jean eût pris dans un sens absolu et universel la défense portée par le concile de Jérusalem. Saint Paul au contraire avait toujours entendu dans un sens très large la prohibition des viandes immolées aux idoles. Cette divergence de vues, si elle est réelle, ne pouvait prêter à aucun inconvénient grave, puisqu'elle portait sur une simple question de discipline. Tout au plus aurait-elle donné lieu à un incident analogue à celui d'Antioche, si saint Paul se fût trouvé en face de saint Jean, comme autrefois en face de saint Pierre.

« Écris à l'ange de l'église de Sardes : Voici ce que dit « celui qui a les sept esprits de Dieu et les sept étoiles : Je « connais tes œuvres ; je sais que tu as le nom d'un vivant « tandis que tu es mort. Sois vigilant et affermis ce qui « était sur le point de mourir. Je ne trouve pas en effet que « tes œuvres soient pleines devant mon Dieu. Pense donc en « toi-même à ce que tu as reçu et entendu ; garde-le et fais « pénitence. Si tu ne veilles pas, je viendrai à toi comme un « voleur, sans que tu saches à quelle heure je viendrai à toi. « Tu en as quelques-uns dans Sardes qui n'ont pas souillé « leurs vêtements. Ils marcheront avec moi en vêtements « blancs, car ils le méritent. Celui qui aura vaincu sera ainsi « revêtu de vêtements blancs. Je n'effacerai pas son nom du « livre de vie, mais je publierai son nom devant mon Père et « devant ses anges. Que celui qui a une oreille entende ce « que l'Esprit dit aux églises »<sup>2</sup>.

A Sardes, c'est la vie spirituelle qui fait défaut ; les âmes y sont atteintes d'une torpeur voisine de la mort. Le Seigneur exhorte ces chrétiens endormis à veiller et à se préparer en

1. I Corinthiens, VIII, 13.

2. Apocalypse, III, 1-6.

vue de l'avènement inopiné du souverain Juge. A ceux qui ont gardé leur âme pure au milieu d'un monde corrompu, il promet la glorification éternelle devant son Père, conformément à sa parole : « Celui qui tirera gloire de moi devant les hommes, je tirerai gloire de lui devant mon Père qui est dans les cieux »<sup>1</sup>.

» Écris à l'ange de l'église de Philadelphie : Voici ce que « dit le Saint et le Vrai, qui a en main la clef de David, pour « ouvrir sans que personne puisse fermer, et pour fermer « sans que personne puisse ouvrir. Je connais tes œuvres. J'ai « mis devant toi une porte ouverte que personne ne peut « fermer. Car, malgré le peu de force dont tu disposes, « tu as gardé ma parole et tu n'as pas renié mon nom. « Je vais te donner, de la synagogue de Satan, des hommes « qui se disent Juifs, mais ne le sont pas et mentent ; je « les ferai venir et se prosterner à tes pieds, et ils sauront « que je t'aime. Puisque tu as gardé ce qui est dit de ma « patience, je te garderai de l'heure de la tentation qui doit « venir dans tout l'univers, pour éprouver les habitants de la « terre. Voici que je viens bientôt. Garde ce que tu as, pour « que personne ne prenne ta couronne. Celui qui aura « vaincu, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon « Dieu, et il ne sortira plus au dehors. J'écrirai sur lui le « nom de mon Dieu, le nom de la cité de mon Dieu, la « nouvelle Jérusalem qui descend du ciel d'auprès de mon « Dieu, et mon nom nouveau à moi. Que celui qui a une « oreille entende ce que l'Esprit dit aux églises »<sup>2</sup>.

Comme l'évêque de Smyrne, celui de Philadelphie ne reçoit que des éloges et des encouragements. Le Seigneur lui annonce que des Juifs viendront faire leur soumission à ses pieds, et que bientôt de grandes épreuves vont se déchaîner sur le monde. En conséquence, chacun doit veiller sur soi et garder précieusement le dépôt des grâces reçues. Le chrétien fidèle deviendra une colonne immuable dans la Jérusalem

1. S. Matthieu, x, 32.

2. Apocalypse, III, 7-13.

céleste, et sur cette colonne seront écrits les noms de Dieu, de l'Église triomphante et du Sauveur, comme pour en marquer l'irrévocable destination.

« Écris à l'ange de l'église de Laodicée: Voici ce que dit  
 « l'Amen, le témoin fidèle et véritable qui est le principe de  
 « la création de Dieu: Je connais tes œuvres; je sais que tu  
 « n'es ni froid ni chaud; mais puisque tu es tiède, au lieu  
 « d'être froid ou chaud, je vais commencer à te vomir de ma  
 « bouche. Voici que tu dis: Je suis riche et opulent, je ne  
 « manque de rien: et tu ignores que tu es indigent, mi-  
 « sérable, pauvre, aveugle et nu. Je te conseille de m'acheter de  
 « l'or purifié au feu, afin que tu deviennes riche, que tu puisses  
 « te revêtir de vêtements blancs, au lieu de laisser paraître ta  
 « honteuse nudité, et oindre tes yeux avec du collyre, afin de voir.  
 « Pour moi, je reprends et je châtie ceux que j'aime. Ranime ton  
 « courage et fais pénitence. Me voici à l'entrée et je frappe.  
 « Si quelqu'un écoute ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai  
 « chez lui et je souperai avec lui et lui avec moi. A celui qui  
 « vaincra, je donnerai de s'asseoir avec moi sur mon trône, de  
 « la même manière que moi, qui ai vaincu, je suis assis  
 « avec mon Père sur son trône. Que celui qui a une oreille  
 « entende ce que l'Esprit dit aux églises »<sup>1</sup>.

L'évêque de Laodicée souffre de deux grands maux: il vit dans la tiédeur spirituelle et, à ce titre, excite le dégoût de Dieu; il est victime de l'illusion et se croit riche en vertus et en mérites, alors que tout lui fait défaut. Le Seigneur ne le maudit pas, mais lui indique les moyens de sortir de son misérable état. Qu'il achète à Dieu, par d'humbles prières et de persévérants efforts, l'or incandescent, c'est-à-dire la ferveur de la charité; qu'il procure à son âme les vêtements blancs des œuvres de pénitence, de zèle et de charité; qu'il purifie ses yeux avec le collyre de la grâce divine, afin de marcher à la clarté d'une foi vive. Le Sauveur a pitié de cette pauvre âme; il est tenté de la rejeter, mais il préfère encore

1. Apocalypse, III, 14-22.

une fois la reprendre et la châtier, parce qu'il l'aime. Pour encourager son retour à la ferveur, il lui ouvre les douces perspectives du banquet éternel. Il faut donner entrée dans son cœur à Jésus qui apporte avec lui le pain de vie, si l'on veut que dans le ciel Jésus rende l'hospitalité qu'il a reçue ici-bas, et ouvre son ciel à celui qui lui a ouvert son âme. Là haut il ne s'agira plus d'un festin intime et mystérieux, comme celui de l'Eucharistie, mais d'un banquet solennel où chaque élu prendra place sur un trône semblable à celui du divin Maître.

« Il reste à observer en général, premièrement que sous le nom de ces églises et sous le nombre de sept qui, comme on verra, signifie l'universalité dans cette prophétie, toutes les églises chrétiennes sont averties de leurs devoirs ; secondement que c'est aussi pour cette raison qu'on trouve dans ces lettres de saint Jean des avertissements pour tous les états. Le Saint-Esprit y a entrelacé la confirmation dans le bien et l'exhortation à changer de vie ; et dans ceux qu'il reprend, c'est dans les uns le refroidissement de la charité, dans les autres, c'est de permettre le mal, encore qu'on le ne fasse pas, et ainsi du reste, en réservant pour la fin le tiède, où il reconnaît les faiblesses et les misères de tous les autres ensemble »<sup>1</sup>.

1. Bossuet, *Explication de l'Apocalypse*, III, 20.







## CHAPITRE IV

### L' APOCALYPSE.

**But de l'Apocalypse. — Événements précurseurs de la fin du monde. — Lutte du démon contre l'Église. — L'Antéchrist. — Chute de la grande Babylone. — Le règne de mille ans. — Le jugement final. — La Jérusalem céleste. — Enseignements de l'Apocalypse.**

Après avoir commencé son Apocalypse par les lettres aux sept églises d'Asie, saint Jean décrit les visions symboliques qui se sont déroulées sous ses yeux. Ces visions se rapportent à des événements de l'avenir et elles se présentent sous cette forme mystérieuse dont se sont servis parfois les anciens prophètes : double raison pour que l'intelligence ne puisse en être complète. Aussi les interprètes de l'Apocalypse ne sont-ils pas d'accord sur le vrai sens à leur donner. Parmi les plus modernes, les uns ont pensé que saint Jean avait seulement voulu prédire le triomphe de l'Église sur le judaïsme et sur l'idolâtrie. S'il en était ainsi, il devrait être facile d'expliquer la prophétie à l'aide des événements qui l'accomplissent, ce à quoi personne n'arrive avec une clarté suffisante. D'autres croient que l'Apocalypse trace à grands traits l'histoire de toute l'Église, depuis son établissement jusqu'à la fin des temps. Mais ici encore on parvient malaisément à justifier les applications que l'on fait de la prophétie

à la partie de l'histoire que nous connaissons. L'opinion la plus accréditée parmi les anciens Pères de l'Église, c'est que le livre de saint Jean a surtout pour but de décrire ce qui se passera dans les derniers temps, et spécialement le grand triomphe de l'Église contre tous ses ennemis. Sans doute, plusieurs des traits du tableau peuvent convenir très bien à l'histoire des trois premiers siècles, et même à plusieurs périodes de la vie de l'Église. C'est le propre de la plupart des prophéties de pouvoir s'appliquer non seulement à l'événement principal qu'elles ont en vue, mais aussi à d'autres qui en sont comme la figure anticipée. Ainsi quand Notre Seigneur annonce successivement la ruine de Jérusalem et la fin du monde, plusieurs de ses paroles qui visent la dernière catastrophe ont déjà trouvé un certain accomplissement dans la première. <sup>1</sup> Il convient donc de chercher avant tout dans l'Apocalypse l'histoire des événements qui précéderont immédiatement ou qui accompagneront l'apparition du souverain Juge. Toutefois « dans ce livre, beaucoup de choses sont exprimées avec obscurité, pour exercer l'esprit du lecteur, et peu nombreux sont les passages à la clarté desquels on puisse chercher le reste, non sans travail. Cela provient surtout de ce que l'apôtre répète les mêmes choses sous beaucoup de formes, et semble ainsi parler d'événements différents, alors qu'il ne fait que décrire les mêmes sous des formes diverses » <sup>2</sup>.

En faisant écrire ce livre, l'Esprit-Saint voulait sans doute ménager aux chrétiens de tous les âges une leçon et un encouragement. La leçon est celle de l'humilité. « L'Apocalypse de Jean », écrivait saint Jérôme, « contient autant de mystères que de mots ; sous chaque parole se cachent des sens multiples ». <sup>3</sup> Or le fidèle doit soumettre son intelligence à la parole révélée même quand il ne la comprend pas ; il doit révéler avec une humble foi tous les oracles divins. C'est ce qu'avait senti un saint évêque du troisième siècle quand

1. S. Matthieu, xxiv, 4-34.

2. Saint Augustin, *De la Cité de Dieu*, xx, 17.

3. *Lettre* LIII, à Paulin, 8.

il écrivait: « Mon sentiment est que ce livre dépasse la mesure de ce que je puis comprendre, et j'estime qu'il s'y cache une mystérieuse mais très admirable connaissance de chaque chose. Sans doute, je ne comprends pas moi-même, mais je devine qu'un sens plus élevé se cache sous les mots. Je ne mesure pas et n'apprécie pas ces choses d'après mon propre jugement; mais je fais la part de la foi plus grande, et je pense qu'il y a là des sublimités trop élevées pour que je les saisisse. Je ne condamne pas ce que je ne puis comprendre, mais mon admiration grandit là où l'intelligence fait défaut »<sup>1</sup>. Cependant tout n'est pas mystère dans l'Apocalypse et le sens général de la prophétie apparaît nettement: un jour viendra où l'Église remportera un triomphe éclatant sur tous ses ennemis. La révélation de ce glorieux avenir était bien faite pour soutenir le courage des chrétiens des premiers siècles, quand toutes les puissances de l'enfer et du monde déchaînaient contre eux leur fureur. Les chrétiens des âges suivants voyaient déjà l'Église survivre glorieusement à tous ses persécuteurs, et cette preuve de sa divine institution va en s'accroissant à mesure que les siècles s'écoulaient. Les grandioses perspectives des luttes finales, de la victoire définitive de Jésus Christ, du jugement qu'il exercera contre ses adversaires, de la gloire éternelle à laquelle il associera ses élus, n'en sont pas moins propres à encourager le chrétien dans les heures pénibles, à fortifier sa foi, à entretenir son espérance et à le soutenir dans la voie rude du sacrifice et de l'amour parfait de Dieu. L'Apocalypse se présente donc à la foi du chrétien, avec ses obscurités pour l'éprouver, avec ses clartés pour lui servir de guide.

Dans une première vision, saint Jean a vu le Sauveur triomphant, et a écrit sous sa dictée les lettres aux sept églises. Dans la vision suivante, il aperçoit le Seigneur sur son trône du ciel. Autour de lui sont vingt-quatre vieillards, représentant les patriarches de l'Ancien Testament et les apôtres

1. Saint Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, VII, 25.

du Nouveau, et quatre animaux dans lesquels on a cru reconnaître plus tard les quatre évangélistes. Les vieillards étaient prosternés devant le trône et disaient : « Vous êtes digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance, parce que vous avez créé toutes choses, et que rien n'existe et n'a été créé que par votre volonté ». Les quatre animaux répétaient de leur côté : « Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est et qui sera »<sup>1</sup>. Près du trône est un livre, scellé de sept sceaux, que Jésus Christ seul peut ouvrir en sa qualité d'Agneau de Dieu mis à mort. Quand il l'a ouvert, les vieillards font entendre ce cantique : « Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que vous nous avez rachetés pour Dieu dans votre sang, du sein de toutes les tribus, de toutes les langues, et de tous les peuples et de toutes les nations, et que vous nous avez faits rois et prêtres devant notre Dieu, pour que nous régnions sur la terre »<sup>2</sup>.

Les sceaux sont alors brisés successivement et chacun d'eux, par sa rupture, fait apparaître quelque spectacle mystérieux : après le premier, un cheval blanc portant un cavalier armé d'un arc ; après le second, un cheval roux portant un cavalier pourvu d'un grand glaive ; après le troisième, un cheval noir portant un cavalier qui tient en main une balance ; après le quatrième, un cheval pâle portant un cavalier qui s'appelle la Mort. Ces quatre cavaliers figurent les guerres, les massacres, les famines, les maux de toutes sortes qui doivent accabler l'humanité dans les derniers temps. Quand le cinquième sceau est brisé, l'apôtre entend les voix des martyrs : « Jusqu'à quand, Seigneur, vous qui êtes le Saint et le Vrai, tarderez-vous à juger et à venger notre sang contre ceux qui habitent la terre ? On donna alors à chacun des robes blanches et on leur dit de rester encore en repos quelque temps, jusqu'à ce que soit complété le nombre de leurs compagnons et de leurs frères qui doivent être mis à mort

1. Apocalypse, iv, 8, 11.

2. Apocalypse, v, 9, 10.

« comme eux ». Après la rupture du sixième sceau, la terre tremble et tous les éléments sont bouleversés. « Les rois de  
 « la terre, les princes, les tribuns, les riches, les puissants,  
 « tous, esclaves et libres, se cachent dans les cavernes et dans  
 « les rochers des montagnes. Ils disent aux montagnes et aux  
 « rochers : Tombez sur nous, et dérobez-nous à la vue de  
 « celui qui est assis sur le trône et à la colère de l'Agneau.  
 « Car voici le grand jour de leur colère : qui pourra résister »<sup>1</sup>?  
 Cependant les anges marquent d'un signe les élus de Dieu. Ceux-ci forment une grande foule. Ils sont vêtus de robes blanches et tiennent des palmes dans leurs mains. L'un des vieillards dit alors à l'apôtre : « Ceux qui sont vêtus de robes  
 « blanches sont ceux qui arrivent de la grande tribulation. Ils  
 « ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de  
 « l'Agneau. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu et  
 « le servent jour et nuit dans le temple. Celui qui est assis  
 « sur le trône les abrite ; aussi ils n'auront plus ni faim, ni  
 « soif, ils ne seront plus frappés par le soleil ni par la chaleur.  
 « Car l'Agneau qui est au milieu du trône les dirigera et les  
 « mènera aux fontaines d'eau vive, et Dieu essuiera toutes les  
 « larmes de leurs yeux »<sup>2</sup>.

Le septième sceau est brisé à son tour. Aussitôt sept anges paraissent avec des trompettes. « Un autre ange vint alors et  
 « se tint devant l'autel avec un encensoir d'or. On lui remit  
 « beaucoup d'encens pour le mêler aux prières de tous les  
 « saints sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu, et  
 « des mains de l'ange la fumée de l'encens s'éleva devant  
 « Dieu avec les prières des saints ». Les quatre premiers  
 anges sonnent alors de la trompette et de terribles fléaux  
 s'abattent sur la terre. Puis une voix retentit dans le ciel :  
 « Malheur, malheur, malheur aux habitants de la terre,  
 « quand éclatera la voix des trois anges qui ont encore à  
 « sonner de la trompette »<sup>3</sup>. Au son de la cinquième  
 trompette, il sort du puits de l'abîme une multitude de

1. Apocalypse, vi, 10, 11, 15-17.

2. Apocalypse, vii, 13-17.

3. Apocalypse, viii, 3, 4, 13.

sauterelles dévastatrices, qui ont à leur tête un ange exterminateur. Au son de la sixième trompette, une effroyable cavalerie massacre le tiers des hommes. « Cependant les autres hommes qui n'ont point péri par ces fléaux « n'ont pas fait pénitence des œuvres de leurs mains, « et n'ont point cessé d'adorer les démons, les idoles d'or, « d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent « ni voir, ni entendre, ni marcher. Ils n'ont pas fait pénitence « de leurs homicides, de leurs empoisonnements, de leurs « fornications ni de leurs vols »<sup>1</sup>. Aux approches du jugement de Dieu, les hommes se trouvent donc séparés en deux camps bien distincts : d'un côté, ceux qui n'ont pas succombé aux entraînements du monde et qui vont devenir les élus ; de l'autre, les impies que ni menaces ni châtiments ne peuvent faire rentrer en eux-mêmes et amener à la pénitence.

Quand les choses en furent venues à cette extrémité, un autre ange « se tint debout au-dessus de la mer et de la « terre, leva sa main au ciel, et jura par Celui qui vit dans « les siècles des siècles, qui a créé le ciel et ce qu'il contient, la « terre et ce qu'elle contient, la mer et ce qu'elle contient : Il « n'y aura plus de temps »<sup>2</sup>. Dieu cependant, toujours miséricordieux, envoie ses deux prophètes Hénoch et Élie, qu'il a depuis longtemps réservés en vue de cette heure suprême, afin qu'ils prêchent le repentir aux hommes. Mais une bête qui monte de l'abîme leur fait la guerre et parvient à les mettre à mort. A cette vue, les hommes sont dans la joie, parce que la prédication des deux prophètes les importunait. Dieu ressuscite Hénoch et Élie, et les fait monter au ciel sous les yeux de leurs ennemis stupéfaits. Aussitôt la septième trompette retentit. « De grandes voix crient dans le ciel : Le « royaume de ce monde passe à Notre Seigneur et à son « Christ, et il régnera dans les siècles des siècles. Amen. Les « vingt-quatre vieillards, qui sont assis sur leurs sièges en « présence de Dieu, tombèrent sur leurs faces et adorèrent « Dieu en disant : Nous vous rendons grâces, Seigneur Dieu

1. Apocalypse, ix, 20, 21.

2. Apocalypse, x, 5, 6.

« tout-puissant, qui êtes, qui étiez et qui serez, parce que  
 « vous avez saisi votre grande puissance et que vous avez  
 « établi votre règne. Les nations se sont irritées, mais votre  
 « colère est survenue. C'est le temps de juger les morts, de  
 « décerner la récompense à vos serviteurs les prophètes, aux  
 « saints, à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux  
 « grands, et d'exterminer ceux qui ont souillé la terre »<sup>1</sup>.

Le jugement paraît imminent. Mais l'apôtre décrit maintenant une autre vision qui semble reprendre de plus haut l'histoire des destinées de l'Église. « Un grand prodige apparut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles. Elle avait conçu dans son sein, criait pour enfanter et endurait les douleurs de l'enfantement. Un autre prodige apparut aussi dans le ciel : c'était un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes. Sa queue entraînait avec elle le tiers des étoiles du ciel et les jeta à terre. Le dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son enfant sitôt qu'elle l'aurait mis au jour. Elle enfanta un fils destiné à gouverner toutes les nations avec une verge de fer. Son fils fut enlevé vers Dieu, près de son trône. Quant à la femme, elle s'enfuit dans le désert, où elle avait un séjour préparé par Dieu, afin qu'on l'y nourrisse pendant douze cent soixante jours ».

Cette femme qui enfante, c'est celle que nous appelons « notre Mère la sainte Église » et dont on a écrit : « Celle-là ne peut plus avoir Dieu pour père qui n'a pas l'Église pour mère »<sup>2</sup>. Le soleil qui la revêt de splendeur, c'est Jésus Christ qui vit en elle; la lune qu'elle a sous les pieds, c'est le monde qu'elle domine; les douze étoiles qui couronnent sa tête, ce sont les apôtres et les saints qui lui servent d'auréole. Par le baptême, elle donne sans cesse de nouveaux enfants à Jésus Christ, mais non sans douleur, car cet en-

1. Apocalypse, xi, 15-18.

2. Saint Cyprien, *De l'Unité de l'Église*, vi.

famment lui coûte les labeurs, parfois la vie de ses ministres. A peine nés à la vie surnaturelle, ces enfants sont guettés par le démon qui veut les entraîner dans le péché et dans l'enfer. Mais Dieu veille sur eux et, s'ils sont fidèles, les enlève bientôt dans son paradis. Quant à la mère, il faut qu'elle reste sur la terre en qualité d'Église militante jusqu'à la fin des temps. Toutefois le Seigneur lui a préparé ici-bas un séjour inexpugnable, et « les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle »<sup>1</sup>.

Mais ce premier sens n'épuise pas toute la richesse du symbole. « Dans l'Apocalypse de l'apôtre Jean, il est écrit que le dragon se tenait devant la femme qui allait enfanter afin de dévorer son enfant quand elle l'aurait mis au jour. Ce dragon est le démon, personne ne l'ignore. Cette femme représente la Vierge Marie, qui enfanta notre chef avec une pureté parfaite, et qui elle-même se présenta comme la figure de la sainte Église »<sup>2</sup>. Dans ce livre écrit longtemps après la mort de la Très Sainte Vierge, le disciple bien-aimé est ainsi porté à tracer de cette bienheureuse Mère un portrait discret, mais facilement reconnaissable pour ses enfants. Il la montre dans sa haute dignité de Mère du Sauveur, il met en face d'elle l'antique serpent, qui chercha à faire mourir l'Enfant après sa naissance, mais dont la Vierge très pure écrasa la tête de son talon. Enfin il fait même une allusion, pleine pour lui de doux souvenirs, au « séjour préparé par Dieu » dans lequel Marie passa plusieurs années après l'Ascension de son divin Fils. Du reste ces deux mystères de la maternité de Marie et de la maternité de l'Église se pénètrent l'un l'autre, et ce que l'apôtre dit de l'Église peut s'entendre de Marie, considérée comme la personnification la plus éminente et la plus expressive de l'Église de Jésus Christ.

Mais la lutte n'est pas circonscrite entre Satan et l'Église. Les anges du ciel vont y prendre part. « Alors un grand combat se livra dans le ciel. Michel et ses anges combat-

1. S. Matthieu, xvi, 18.

2. Saint Augustin, *Du Symbole aux Catéchumènes*, iv, 1.



« taient le dragon, et de son côté le dragon combattait avec  
 « ses anges », ses compagnons de révolte représentés par ce  
 tiers des étoiles que la queue du monstre avait détachées du  
 ciel. « Ils n'eurent pas le dessus et désormais leur place  
 « demeura vide dans le ciel. Ainsi fut terrassé grand dragon,  
 « le serpent antique, qu'on appelle le diable et Satan, et qui  
 « séduit le monde entier. Il fut précipité sur la terre, et ses  
 « anges furent repoussés avec lui. J'entendis alors dans le ciel  
 « une grande voix qui disait : Voici maintenant établis le salut,  
 « la puissance, le règne de notre Dieu et le pouvoir de son  
 « Christ, parce qu'il est terrassé, l'accusateur de nos frères,  
 « celui qui les accusait jour et nuit en présence de notre Dieu.  
 « Ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau et par la parole de  
 « leur témoignage. Ils n'ont pas aimé leur vie jusqu'à reculer  
 « devant la mort. Aussi réjouissez-vous, cieus, et vous qui les  
 « habitez. Mais malheur à vous, terre et mer, car le démon  
 « est descendu vers vous, animé d'une grande colère parce  
 « qu'il n'a que peu de temps.

« Quand le dragon se vit précipité sur la terre, il pour-  
 « suivit la femme qui venait d'enfanter un fils. Mais deux  
 « ailes de grand aigle furent données à la femme, pour qu'elle  
 « volât à son séjour dans le désert, où elle est nourrie durant  
 « un temps, plusieurs temps et la moitié d'un temps, loin de  
 « la puissance du serpent. Alors le serpent envoya de sa gueule  
 « derrière la femme comme un fleuve d'eau, pour la faire  
 « entraîner par ce fleuve. Mais la terre prit parti pour la femme ;  
 « la terre ouvrit son sein et absorba le fleuve que le dragon  
 « avait fait sortir de sa gueule. Le dragon fut irrité contre la  
 « femme et s'en alla faire la guerre à ses autres enfants, qui  
 « gardaient les commandements de Dieu et rendaient témoi-  
 « gnage à Jésus Christ. Il se tint alors sur la grève de la mer »<sup>1</sup>.

• Le démon fait ainsi tous ses efforts pour anéantir l'Église ;  
 il emploie tantôt la violence, tantôt la ruse pour lui nuire.  
 Quand il voit qu'il n'y peut réussir, il se tourne contre les  
 enfants de l'Église pour chercher à les perdre. Mais c'est

1. Apocalypse, xii, 1-18.

surtout dans les derniers temps que sa fureur deviendra plus redoutable.

A cette époque en effet apparaîtra un être extraordinaire qui se mettra au service de Satan pour excercer toutes sortes de ravages dans le monde des âmes. Ce sera l'Antéchrist ou l'adversaire visible de Jésus Christ dans les derniers temps. Dans sa vision, saint Jean vit donc « monter de la mer une « bête qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix « diadèmes, et sur ses têtes des noms de blasphème. Le « dragon lui donna sa force et une grande puissance. Toute « la terre fut en admiration derrière la bête. On adora le « dragon qui avait donné la puissance à la bête, et on adora « la bête en disant : Qui est semblable à la bête ? Qui pourra « combattre contre elle ? Il lui fut donné une bouche qui pro- « férait de grands mots et des blasphèmes, et le pouvoir lui « fut accordé d'agir pendant quarante-deux mois. Elle ouvrit « la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer « contre son nom, contre son tabernacle et contre ceux qui « habitent dans le ciel. Il lui fut aussi permis de faire la guerre « contre les saints et de les vaincre. Elle fut investie de la puis- « sance sur toute tribu, tout peuple, toute langue et toute « nation. Le dragon fut adoré par tous ceux qui habitent la « terre, et dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de « vie de l'Agneau qui a été mis à mort dès l'origine du monde. « Que celui qui a une oreille entende ».

Une autre bête parut ensuite et se mit à agir avec la puissance de la première. « Elle opéra de grands prodiges, jusqu'à « faire descendre le feu du ciel sur la terre en présence des « hommes. Elle séduisit les hommes par les merveilles qu'il « lui fut donné d'accomplir en présence de la bête. Elle dit « aux habitants de la terre de faire une image de la bête, et « elle reçut le pouvoir d'animer cette image jusqu'à la faire « parler, et de causer la mort de tous ceux qui n'ado- « raient pas l'image de la bête. Tous étaient obligés, petits et « grands, riches et pauvres, libres et esclaves, à avoir le « caractère de la bête dans leur main droite et sur leur front, de

« telle sorte qu'il fût impossible d'acheter ou de vendre pour  
 « quiconque n'avait pas le caractère ou le nom de la bête, ou  
 « le nombre de son nom. Il y a ici un mystère. Que celui qui  
 « en a l'intelligence calcule le nombre de la bête. Le nom-  
 « bre représente un homme, et son nombre est 666 »<sup>1</sup>.

Cette seconde bête, « qui parle comme le dragon », est un faux prophète. Celui-ci se met au service de la première bête, qui est l'Antéchrist, et ce dernier dispose de toute la puissance du dragon, qui est Satan. « Le démon s'applique à intervertir la vérité et dans ses mystères idolâtriques il imite les choses divines les plus sacrées »<sup>2</sup>. C'est ainsi que, pour contrefaire l'auguste Trinité du ciel, s'installera sur la terre une sorte de trinité infernale : Satan, le père de toute iniquité ; l'Antéchrist, qui sera comme une incarnation vivante du mal agissant par la puissance de Satan ; enfin le faux prophète qui opérera des prodiges, animera de son souffle une exécration image et imposera à tous le caractère maudit. Cette trinité étonnera les hommes par ses prestiges. Satan fera appel à toutes ses ruses pour imiter les œuvres divines et séduire ceux qui en seront les témoins. Notre Seigneur l'a prédit : « Il s'élèvera alors de faux christes et de faux prophètes ; ils opéreront de grands signes et des prodiges, au point que les élus eux-mêmes, s'il était possible, seraient induits en erreur »<sup>3</sup>. Satan s'est toujours essayé à exercer cette néfaste influence qui ne doit avoir libre carrière qu'à la fin du monde. « Beaucoup deviennent maintenant des antéchristes », disait saint Jean de son temps<sup>4</sup>. A toutes les époques, les chrétiens attentifs ont pu constater les efforts du démon pour faire blasphémer Dieu et Jésus Christ. Il impose à certains hommes le caractère de la bête, qui est l'apostasie et le dévouement à la cause du mal. Il inspire des sociétés ténébreuses, qui sont à travers les siècles la vraie « synagogue de Satan », cherchent à mettre les enfants de l'Église hors

1. Apocalypse, XIII, 1-18.

2. Tertullien, *Des Prescriptions*, 40.

3. S. Matthieu, XXIIV, 24.

4. I Jean, II, 18.

de toute loi et de tout droit, et accaparent autant qu'il leur est possible tous les biens de ce monde, dans le but d'attirer les hommes au mal par la séduction de ces biens, et d'entraîner les bons jusque dans la légitime disposition de ce qu'ils possèdent encore. Enfin Satan, « homicide dès le commencement »<sup>1</sup>, n'hésite jamais à se servir de quelque faux prophète, pour « procurer la mort de ceux qui n'adorent pas l'image de la bête ». Quand viendra l'Antéchrist et qui sera-t-il? L'apôtre ne le désigne que par un nombre mystérieux, que comprendront seuls sans doute les hommes des derniers jours.

Si, aux approches du jugement final, Dieu permet à Satan de déchaîner sa puissance, il n'abandonnera pas ses fidèles sans défense à cette furieuse attaque. Les chrétiens de ce temps auront derrière eux tout le glorieux passé de l'Église, pour se fortifier dans leur foi au règne de Jésus Christ. Ils verront les grands événements qui seront les signes précurseurs du dernier jugement, et ils y reconnaîtront l'accomplissement fidèle des prophéties du Sauveur. Enfin Dieu les assistera de grâces proportionnées aux dangers qu'ils courront. Après avoir eu à contempler le règne de Satan, saint Jean vit apparaître sur la montagne de Sion un ange entouré de tous ceux qui ont été rachetés et qui portent « le nom du Père écrit sur leurs fronts ». Ils ont gardé leur innocence de toute souillure, et « ils suivent l'Agneau partout où il va. Ils ont été achetés « parmi les hommes comme des prémices pour Dieu et pour l'Agneau. Le mensonge ne s'est pas trouvé sur leurs bouches et ils sont sans tache devant le trône de l'Agneau ». En même temps, « un autre ange vola par le milieu du ciel en tenant l'Évangile éternel, pour évangéliser ceux qui habitent sur la terre dans toute nation, toute tribu, toute langue et tout peuple, il dit d'une voix forte : Craignez le Seigneur et rendez-lui gloire, car voici venir l'heure du jugement. Adorez-le : c'est lui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les sources d'eau »<sup>2</sup>.

1. S. Jean, VIII, 44.

2. Apocalypse, XIV, 1-7.

Les anges fidèles, qui ont déjà vaincu Satan dans le ciel, viennent donc encourager à la lutte les habitants de la terre.

Mais voici qu'une grande catastrophe présage la victoire imminente du bien sur le mal. « Un autre ange vint ensuite  
« et dit : Elle est tombée, la grande Babylone, elle est tombée,  
« elle qui a enivré toutes les nations du vin de colère de sa  
« fornication. Un troisième ange suivit et dit d'une voix  
« forte : Quiconque a adoré la bête et son image, et en a  
« reçu le caractère sur son front et dans sa main, celui-là  
« boira le vin de la colère de Dieu, mêlé au breuvage de sa  
« fureur. Il sera torturé par le feu et le soufre en présence  
« des saints anges et en présence de l'Agneau. La fumée de  
« leurs tourments s'élèvera dans les siècles des siècles. Ils  
« n'auront plus de repos ni jour ni nuit, eux qui ont adoré  
« la bête et son image, ainsi que tous ceux qui ont reçu  
« le caractère de son nom. Ici est la patience des saints qui  
« gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus ». En pensant aux supplices éternels réservés aux impies, les chrétiens doivent en effet opposer la patience aux épreuves de la vie présente. « J'entendis ensuite une voix du ciel qui  
« me dit : Bienheureux les morts qui meurent dans le  
« Seigneur. Que désormais, dit l'Esprit, ils se reposent de  
« leurs travaux, car leurs œuvres les suivent »<sup>1</sup>. Un ange est alors envoyé avec une faux pour faucher tous les habitants de la terre.

Dans une autre vision, l'apôtre voit les événements précédents représentés sous une autre forme. Sept anges arrivent porteurs de sept coupes de la colère de Dieu. Les sept coupes sont vidées successivement sur la terre, et des six premières tombent les effets terribles de la vengeance divine sur les adorateurs de la bête, sur la mer changée en sang et sur ses habitants frappés de mort, sur les fleuves et les fontaines également changés en sang, sur le soleil dont l'ardeur devient insupportable aux hommes, sur la demeure de la bête plongée

1. Apocalypse, xiv, 8-13.

dans les ténèbres, enfin sur le fleuve de l'Euphrate qui est desséché. Mais à chacun de ces fléaux, les hommes blasphèment Dieu au lieu de se repentir. Le septième ange verse la septième coupe, une grande voix crie du trône de Dieu : C'est fait ! Toute la terre est bouleversée, et « une grêle « énorme, de la grosseur d'un talent », soit d'environ deux kilogrammes et demi, « tombe du ciel sur les hommes ; « mais les hommes blasphèment Dieu, parce que le fléau de « la grêle est effroyablement grand »<sup>1</sup>. C'est là une révélation du lamentable endurcissement des pécheurs, qui méconnaissent les avertissements les plus significatifs et ne répondent aux menaces de Dieu que par un redoublement d'outrages. « L'impie, descendu au fond de l'abîme des péchés, n'a que du mépris ; mais la honte et l'opprobre le poursuivent »<sup>2</sup>.

L'apôtre a vu l'ange qui annonce la chute de la grande Babylone, c'est-à-dire de la cité du mal qui symbolise l'opposition du monde au règne de Jésus Christ. Il est maintenant témoin d'une vision plus détaillée sur cette catastrophe. Un ange le transporte dans le désert et lui montre « la grande « Babylone, la mère des fornications et des abominations « de la terre, cette femme ivre du sang des saints et du « sang des martyrs de Jésus »<sup>3</sup>. Avant sa chute, un solennel avertissement est adressé aux élus de Dieu qui habitent dans la cité maudite : « Sortez de là, mon peuple, pour ne point « participer à ses crimes et ne pas être atteint par ses fléaux. « Car ses péchés sont montés jusqu'au ciel et le Seigneur « s'est souvenu de ses forfaits. Qu'on lui fasse souffrir ce « ce qu'elle a fait souffrir ; qu'on lui inflige deux fois le « double de ce qu'elle a commis ; dans la coupe qu'elle a « préparée, qu'on en prépare pour elle deux fois autant ; « qu'on lui impose autant de tourments et de deuil qu'elle « s'est attribué de gloire et de jouissance. Elle dit dans « son cœur : Je suis une reine sur son trône, je ne suis

1. Apocalypse, xvi, 21.

2. Proverbes, xviii, 3.

3. Apocalypse, xvii, 5-6.

« pas une veuve, je ne verrai pas le deuil. C'est pour cela  
 « qu'en un même jour fondront sur elle les fléaux qu'elle  
 « mérite, la mort, le deuil, la famine, et elle sera dévorée par  
 « le feu; car celui qui la jugera, c'est le Dieu fort ». Tous  
 ceux qui venaient à Babylone pour y chercher plaisirs ou  
 profits se lamentent alors sur son sort. Mais le châtement  
 est inévitable. « Un ange puissant souleva une pierre grosse  
 « comme une meule et la jeta dans la mer en disant : C'est  
 « avec une pareille rapidité que cette grande cité de Babylone  
 « sera précipitée, et on n'en trouvera plus trace. Le bruit des  
 « harpistes, des musiciens, des joueurs de flûte et des trom-  
 « pettes ne retentira plus en toi. On ne trouvera plus en toi  
 « d'ouvriers d'aucun métier; le bruit de la meule ne se  
 « fera plus entendre en toi; la clarté des flambeaux ne  
 « brillera plus en toi : la voix de l'époux et de l'épouse ne ré-  
 « sonnera plus en toi, toi dont les marchands étaient les  
 « princes de la terre : car toutes les nations de la terre ont  
 « été égarées par tes poisons, et en toi a été trouvé le sang  
 « des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été  
 « mis à mort sur la terre »<sup>1</sup>.

Pendant qu'on se lamente sur la terre, des cantiques de  
 joie retentissent dans le ciel à la chute de la cité du mal. Le  
 Fils de Dieu paraît alors sur un cheval blanc, avec les attri-  
 buts que l'apôtre a déjà décrits au commencement du livre.  
 Il engage le combat contre la bête et contre ses armées. « La  
 « bête fut prise, et avec elle le faux prophète qui avait opéré  
 « des prodiges en sa présence, pour séduire ceux qui ont reçu  
 « le caractère de la bête et adoré son image. Tous deux furent  
 « jetés vivants dans l'abîme du feu et du soufre incandescent.  
 « Les autres furent tués par le glaive de celui qui était  
 « monté sur le cheval »<sup>2</sup>.

« Puis je vis un ange descendre du ciel en tenant à la main  
 « la clef de l'abîme et une grande chaîne. Il saisit le dragon,  
 « l'antique serpent, le même que le démon et Satan, et il

1. Apocalypse, xviii, 4-8, 21-24.

2. Apocalypse, xix, 20. 2'

« l'enchaîna pour mille ans. Il le précipita dans l'abîme qu'il  
 « ferma et scella sur lui, pour l'empêcher de séduire les  
 « nations tant que mille ans ne seraient pas écoulés. Mais  
 « ensuite il faudra qu'il soit déchaîné pour un peu de temps». Pendant que Satan était ainsi réduit à l'impuissance, les martyrs et ceux qui n'avaient pas adoré la bête « vécurent  
 « et régnèrent avec le Christ pendant mille ans. Les autres  
 « morts ne vécurent pas jusqu'à l'accomplissement des mille  
 « ans. C'est la première résurrection. Heureux et saints  
 « ceux qui ont part à la première résurrection. La seconde  
 « mort n'a plus de pouvoir sur eux, ils sont prêtres de  
 « Dieu et de Jésus Christ, et régneront avec lui pendant  
 « mille ans »<sup>1</sup>.

Les anciens Juifs s'imaginaient que le Messie établirait sur la terre un règne temporel, et c'est dans ce sens qu'ils expliquaient les prophéties concernant le règne spirituel. Cette idée passa chez quelques chrétiens du premier âge, qui se hâtèrent d'entendre de cette manière le règne de mille ans dont parlait saint Jean. L'hérétique Cérinthe promettait mille ans de grossières jouissances à ses sectateurs. Dans un sens plus relevé, plusieurs saints écrivains des trois premiers siècles crurent que Jésus Christ renouvellerait pendant mille ans sur la terre les joies du paradis primitif en faveur de ses élus, avant de les admettre dans le ciel. Cette erreur fut victorieusement combattue par saint Augustin. Il montra que « mille ans désignent toutes les années de ce monde de telle sorte que l'ensemble des temps soit marqué par un nombre plein »<sup>2</sup>. Après leur mort, les élus entrent dans le ciel avec leur âme seulement et y régneront avec Jésus Christ pendant mille ans, c'est-à-dire pendant le temps qui s'écoule jusqu'au jugement général. C'est la résurrection première, que suivra plus tard la seconde résurrection, celle du corps associé à l'âme pour jouir de la félicité éternelle. Le bonheur ainsi acquis, même avant le jugement général, est définitif. Ceux qui le possèdent n'ont

1. Apocalypse, xx, 1-6.

2. Saint Augustin, *De la Cité de Dieu*, xx, 7.



plus rien à redouter de la seconde mort, c'est-à-dire de la mort éternelle succédant pour les impies à la mort temporelle, commune à tous.

La croyance à ce règne de mille ans, connue depuis sous le nom de millénarisme, disparut complètement de l'Église après saint Augustin. Divers hérétiques y revinrent seuls et la perpétuèrent jusqu'au moyen âge. Toutefois de cette première erreur en découla une autre qui dura aussi plusieurs siècles, et qui consistait à croire qu'après leur mort les élus n'entrent pas immédiatement dans le ciel, mais attendent plus ou moins de temps, et même jusqu'à la fin du monde. L'Église enseigne au contraire que « les âmes de ceux qui, après avoir reçu le saint baptême, ne se sont souillés d'aucun péché, et celles qui, après avoir contracté une souillure, en ont été purifiées, soit pendant qu'elles demeuraient dans leurs corps, soit après l'avoir quitté, sont reçues immédiatement dans le ciel »<sup>1</sup>.

Depuis la venue de Jésus Christ, Satan a vu son pouvoir singulièrement amoindri, et, en droit, « le prince de ce monde a été jeté dehors »<sup>2</sup>. Son action n'est plus aussi redoutable qu'aux temps de l'ancienne idolâtrie. Elle n'atteint plus en fait que les âmes qui refusent la grâce du Rédempteur et abdiquent leur volonté aux mains de l'ennemi. Mais à la fin des siècles, Satan sera complètement déchaîné pour une courte période, et c'est alors qu'il s'efforcera de séduire les hommes avec le concours de l'Antéchrist et du faux prophète. L'apôtre, dans sa vision, le contempla au moment où il rassemblait toutes ses forces, « aussi nombreuses que le sable de la mer », pour les entraîner au combat. « Elles montèrent sur toute l'étendue de la terre, entourèrent le camp des saints et la cité « bien-aimée. Mais le feu du ciel envoyé par Dieu les dévora, « et le diable, leur séducteur, fut précipité dans l'abîme de « feu et de soufre, où la bête et le faux prophète seront « torturés jour et nuit pendant les siècles des siècles ».

1. Deuxième Concile de Lyon, *Profession de foi*.

2. S. Jean, xii, 31.

L'apôtre vit ensuite « un grand trône blanc, et assis sur ce  
 « trône celui devant qui s'enfuirent la terre et le ciel, sans  
 « qu'on en retrouvât la trace. Les morts, petits et grands,  
 « comparurent devant le trône. Les livres furent ouverts,  
 « et parmi eux le livre de vie. Puis les morts furent jugés  
 « selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans les livres.  
 « La mer rendit les morts qu'elle contenait ; la mort et le  
 « tombeau rendirent aussi les morts qu'ils détenaient, et le  
 « jugement fut porté sur chacun d'après ses œuvres. La mort  
 « et le tombeau furent ensuite envoyés dans l'abîme du feu.  
 « C'est la seconde mort. Quiconque ne se trouva pas inscrit  
 « sur le livre de vie fut envoyé dans l'abîme du feu »<sup>1</sup>.

Il ne reste plus à saint Jean qu'à décrire la Jérusalem céleste, le séjour éternel des élus de Dieu. « Je vis un nouveau ciel et  
 « une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre  
 « ont disparu et il n'y a plus de mer. Et moi, Jean, je vis la  
 « sainte cité, la nouvelle Jérusalem, descendant du ciel  
 « d'auprès de Dieu, avec la parure d'une épouse ornée pour  
 « son époux ; et j'entendis du trône une grande voix qui  
 « disait : Voici la demeure de Dieu avec les hommes, et il  
 « habitera avec eux. Ils seront son peuple, et lui-même sera  
 « leur Dieu avec eux : Dieu essuiera toute larme de leurs  
 « yeux. Il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni plainte, ni douleur,  
 « parce que le passé a disparu. Celui qui était assis sur le trône  
 « dit : Voici que je renouvelle tout. Et s'adressant à moi : Écris  
 « que ces paroles sont très dignes de foi et vraies. Il ajouta :  
 « C'est fait. Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la  
 « fin. A celui qui a soif, je donnerai de la source d'eau vive,  
 « sans qu'il lui en coûte. Celui qui aura vaincu possédera ces  
 « biens. Je serai son Dieu et il sera mon fils. Quant aux timi-  
 « des, aux incrédules, aux abominables, aux homicides, aux  
 « impudiques, aux empoisonneurs, aux idolâtres et à tous les  
 « menteurs, leur partage sera l'abîme où brûlent le feu et le  
 « soufre. C'est la seconde mort ». Un ange prend alors l'apôtre

1. Apocalypse, xx, 7-15.

pour lui faire visiter la Jérusalem céleste, l'épouse de l'Agneau. Il lui en montre les murailles et les portes, il en prend les mesures, il en découvre les fondations, toutes formées de pierres précieuses. « Je n'y vis point de temple », dit saint Jean, « car le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en sont le temple. La cité n'a pas besoin de soleil ni de lune pour l'éclairer, car la splendeur de Dieu l'illumine et l'Agneau est son flambeau. Les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur. Ses portes ne seront point fermées pendant le jour, car là il n'y aura pas de nuit. On y apportera la gloire et l'honneur des nations. Il n'y entrera rien de souillé, personne qui commette l'abomination et le mensonge, mais seulement ceux qui sont inscrits dans le livre de vie de l'Agneau »<sup>1</sup>.

Après cette description du ciel, dont saint Jean n'a eu qu'une fugitive et imparfaite vision, le chrétien, incapable de se faire sur la terre une idée du bonheur parfait, n'a qu'à méditer la parole de saint Paul : « L'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur de l'homme n'a pu concevoir ce que Dieu tient en réserve pour ceux qui l'aiment »<sup>2</sup>. Cependant, après avoir vu tous ces spectacles, poursuit saint Jean, « je me prosternai pour adorer aux pieds de l'ange qui me les avait montrés. Mais il me dit : Garde-toi de le faire, car je suis un serviteur comme toi, comme tes frères les prophètes et comme ceux qui gardent la parole prophétique de ce livre. Adore Dieu. Et le Seigneur me dit : Ne scelle pas les paroles de la prophétie de ce livre, car le temps est proche. Que celui qui fait le mal le fasse encore, et que celui qui est souillé se souille encore ; que celui qui est juste le devienne davantage, et que celui qui est saint ne cesse pas de se sanctifier. Voici que je viens bientôt, et j'ai avec moi la récompense pour rendre à chacun selon ses œuvres. Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin. Bienheureux ceux qui lavent leurs robes dans le sang de l'Agneau, afin de pouvoir prendre à l'arbre de vie

1. Apocalypse, **xxi**, 1-8, 22-27.

2 I Corinthiens, **ii**, 9.

« et entrer par les portes dans la cité. Hors de là les chiens, « les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, les adorateurs d'idoles et quiconque aime à proférer le mensonge. « Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange pour attester ces choses « aux églises. Je suis la racine et la tige de David, l'étoile brillante du matin. L'Esprit et l'épouse disent: Venez. Que celui « qui entend dise: Venez. Que celui que a soif vienne, et que « celui qui le veut reçoive l'eau de la vie sans qu'il lui en « coûte ». L'Esprit de Dieu « prie pour nous avec d'inexprimables gémissements »<sup>1</sup>, et nous fait appeler l'avènement de Notre Seigneur Jésus Christ. L'Église, épouse exilée du bien-aimé Sauveur, exprime le même vœu par la bouche de ses innombrables enfants, et celui-là est le vrai temple de l'Esprit Saint et le vrai fils de l'Église, qui comprend l'ardeur de cet appel et le répète à son tour.

Saint Jean termine son livre par cette adjuration: « Je « l'atteste à quiconque entendra les paroles prophétiques de « ce livre: si quelqu'un y ajoute, Dieu fera tomber sur lui « les fléaux consignés dans ce livre ; si quelqu'un retranche « aux paroles de ce livre prophétique, Dieu lui ôtera sa part « au livre de vie, à la cité sainte et à tout ce qui est écrit dans « ce livre. Celui qui rend témoignage de ces choses dit: « Oui, je viens bientôt. — Amen. Venez, Seigneur Jésus. — « Que la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous « tous. Amen »<sup>2</sup>.

« Dieu fasse la grâce à ceux qui liront cette prophétie d'en répéter en silence les derniers versets, et de goûter en leurs cœurs le plaisir d'être appelés de Jésus et de l'appeler en secret »<sup>3</sup>.

Comme dans les autres écrits du Nouveau Testament, le second avènement de Jésus Christ paraît ici imminent. C'est qu'en effet, si l'avènement triomphal doit tarder pendant un nombre inconnu de siècles, l'avènement particulier du Sauveur pour chaque homme ne peut guère être éloigné, tant

1. Romains, VIII, 26.

2. Apocalypse, XXII, 1-21.

3. Bossuet, *Explication de l'Apocalypse*, XXII, 20.

la vie est courte, et souvent même interrompue par quelque coup prématuré. Le chrétien doit donc se tenir toujours en état de pouvoir dire sans arrière-pensée et avec une humble confiance : « Venez, Seigneur Jésus ».

A travers les mystères de cette prophétie, il est facile de reconnaître l'affirmation des plus hautes vérités de la foi. Dieu apparaît ici avec ses principaux attributs : majesté, puissance, justice, miséricorde, éternité. Les trois personnes divines se montrent tour à tour. Le Fils surtout parle et agit en souverain Dominateur, avec sa double nature divine et humaine. Il est l'Agneau immolé dès l'origine du monde, en ce sens qu'il était représenté par toutes les victimes immolées dès l'origine, et qu'il n'y avait alors de salut possible qu'en vertu de son sacrifice futur. Ressuscité et entré dans le ciel avec son humanité glorifiée, ce Fils de Dieu exerce maintenant les droits de Juge suprême, et rend à chacun selon ses œuvres par une sentence dont l'effet doit être éternel. Au-dessous de Dieu, ce sont les anges fidèles, ministres de la justice et de la miséricorde du Seigneur. Ils prêtent secours aux hommes contre les démons et leurs suppôts. A leur tête, Michel, le grand archange, prend la défense de l'Église contre Satan. Aussi l'Église reconnaissante l'honore-t-elle comme son protecteur et le défenseur des âmes de ses enfants. Satan est l'instigateur de tout le mal qui se commet dans le monde et l'inspirateur direct de toutes les persécutions soulevées contre l'Église de Jésus Christ. Saint Jean dit positivement qu'il est le tentateur dont il a été parlé à la première page des Livres Saints, sous le nom de serpent. Son pouvoir est maintenant limité par le Tout-Puissant ; mais aux derniers jours l'orgueilleux révolté aura la liberté d'employer tous ses moyens de séduction et de lutte, afin que sa défaite n'en soit que plus éclatante. Définitivement vaincu, il sera alors refoulé dans son enfer pour l'éternité. Là viendront le rejoindre, pour subir le tourment éternel du feu, tous ceux qui auront pris parti pour lui en cette vie et auront commis le péché

sans vouloir se repentir. Enfin l'Église apparaît dans l'Apocalypse comme l'épouse de Jésus Christ et la mère des enfants de Dieu. Sur la terre, elle est militante et persécutée à outrance ; mais un triomphe assuré l'attend. Déjà beaucoup de ses enfants sont parvenus dans la Jérusalem céleste, et s'intéressent vivement au salut de leurs frères qui combattent encore. Leurs prières s'élèvent jusqu'au trône de Dieu avec l'encens des anges, et ils réclament protection pour les fidèles de la terre et vengeance pour leur sang versé.

« Malgré les profondeurs de ce divin livre, on y ressent en le lisant une impression si douce, et tout ensemble si magnifique de la majesté de Dieu, il y paraît des idées si hautes du mystère de Jésus Christ, une si vive reconnaissance du peuple qu'il a racheté par son sang, de si nobles images de ses victoires et de son règne, avec des chants si merveilleux pour en célébrer les grandeurs, qu'il y a de quoi ravir le ciel et la terre. Il est vrai qu'on est à la fois saisi de frayeur en y lisant les effets terribles de la justice de Dieu, les sanglantes exécutions de ses saints anges, les trompettes qui annoncent ses jugements, les coupes d'or pleines de son implacable colère et les plaies incurables dont il frappe les impies. Mais les douces et ravissantes peintures dont sont mêlés ces affreux spectacles jettent bientôt dans la confiance, et l'âme se repose plus tranquillement après avoir été longtemps étonnée et frappée au vif de ces horreurs. Toutes les beautés de l'Écriture sont ramassées dans ce livre » <sup>1</sup>.

1. Bossuet, *Explication de l'Apocalypse, préface, 1.*





## CHAPITRE V

### L'ÉPÎTRE DE SAINT CLÉMENT.

**Les Pères de l'Église. — Lettre de saint Clément aux Corinthiens. — Effets pernicieux de la discorde. — Exhortation à l'humilité et à la soumission. — Récompense éternelle promise au chrétien. — Nécessité de l'ordre dans l'Église. — Exhortation à la concorde. — Prière pour les fidèles et pour les princes. — Conséquences à tirer de la lettre.**

Les écrits des apôtres et des deux disciples qui ont été évangélistes forment ce que l'on appelle le Nouveau Testament. Ce sont des écrits inspirés. L'Esprit-Saint a déterminé leurs auteurs à écrire, il les a assistés pour les préserver de l'erreur, et leur a révélé les faits ou les points de doctrine qu'ils ne pouvaient connaître par des moyens naturels. Bien que le génie particulier de chaque écrivain ait été respecté par l'Esprit divin, et que l'assistance d'en haut n'ait nullement exclu les recherches et les efforts personnels, la foi de l'Église est que ces livres ont Dieu pour auteur, qu'ils renferment la parole même de Dieu, et qu'on doit les révéler comme l'expression de la pensée et de la volonté divines.

Dans la suite des âges, d'autres écrivains ont entrepris de transmettre à la postérité l'enseignement des apôtres, dont une partie très considérable n'avait pas été consignée dans les livres sacrés, ou bien ils ont cherché à expliquer les

vérités déjà mises par écrit et en ont tiré les conséquences dogmatiques ou morales. Ces écrivains n'ont pas eu personnellement, comme les premiers, le privilège de l'assistance divine pour les garantir de l'erreur. C'est seulement par l'ensemble concordant de leurs témoignages, acceptés et consacrés par l'autorité de l'Église, qu'ils forment ce qu'on appelle la tradition. Grâce à cette transmission ininterrompue, la vérité révélée arrive complète, inaltérée, développée et vivante à toutes les générations chrétiennes, en servant de base à l'enseignement oral des pasteurs. Les écrivains des premiers siècles qu'ont désignés aux suffrages de l'autorité ecclésiastique la sûreté de leur doctrine et la sainteté de leur vie, sont appelés « Pères de l'Église ». Ce titre n'appartient qu'à des auteurs des six ou sept premiers siècles. Plusieurs d'entre eux, à raison de leur science plus éminente, sont honorés comme « docteurs de l'Église ». Ce titre d'honneur n'a été décerné jusqu'à ce jour qu'à dix-huit saints, parmi lesquels quatre ont écrit en grec, treize en latin et un en français. Parmi les Pères de l'Église, ceux qui ont vécu au premier siècle ou dans la première partie du second, et ont été disciples des apôtres, prennent le nom de « Pères apostoliques ». A leur tête se place saint Clément, évêque de Rome et troisième successeur de saint Pierre. Il fut le chef de l'Église de 91 à 100 ou 101, selon toute vraisemblance.

Il reste de saint Clément une lettre adressée aux Corinthiens, après la persécution de Domitien. Elle date par conséquent de l'une des trois ou quatre dernières années du siècle. « Sous Clément, une division considérable se produisit parmi les frères qui se trouvaient à Corinthe. L'église de Rome envoya alors aux Corinthiens une lettre très pressante pour les réunir dans la paix, renouveler leur foi et leur rappeler l'enseignement que naguère ils avaient reçu des apôtres »<sup>1</sup>. A Corinthe en effet, un parti de jeunes hommes, turbulents et orgueilleux, s'était arrogé le droit de déposer

1. Saint Irénée, *Contre les Hérésies*, III, 3.



les prêtres, au grand scandale des fidèles, et à la maligne satisfaction des incroyants. Informé de cet état de choses, le successeur de Pierre jugea qu'il était de son devoir d'intervenir, au nom de l'autorité souveraine dont il se savait investi. Il écrivit donc, de concert avec l'église de Rome qu'il gouvernait personnellement, pour prêcher l'humilité et la concorde aux chrétiens oublieux de leur devoir.

« L'église de Dieu en séjour à Rome à l'église de Dieu en séjour à Corinthe. A ceux que la volonté divine a appelés et sanctifiés par Notre Seigneur Jésus Christ : que la grâce et la paix descendent sur vous en abondance du Dieu tout-puissant par Jésus Christ.

« Les calamités subites qui se sont succédé les unes aux autres et les adversités qui nous ont accablés, frères bien-aimés, nous ont empêché de prêter attention, aussitôt que nous l'aurions voulu, à ce qui est à désirer parmi vous, et à cette discorde impie, détestable, étrangère aux élus de Dieu et répudiée par eux, que quelques hommes téméraires et audacieux ont allumée jusqu'à un tel degré d'insolence, que votre nom honorable, illustre et digne de l'amour de Dieu, en a été violemment outragé. Qui donc en effet a pu résider parmi vous, sans applaudir à votre foi pleine de toute vertu et d'une inébranlable fermeté? Qui n'a admiré votre piété si mesurée et si réservée dans le Christ? Qui n'a célébré les habitudes magnifiques de votre libérale hospitalité? Qui n'a estimé heureuse votre science parfaite et assurée? Tout se passait chez vous sans tenir compte des personnes. Vous vous conduisiez d'après les lois de Dieu, soumis à vos chefs, et rendant aux prêtres qui sont parmi vous l'honneur qui leur est dû. Vous recommandiez à la jeunesse de rester fidèle à la modération et à l'honnêteté. Vous ordonniez aux femmes de se conduire en tout avec une conscience pure, honnête et chaste, et d'aimer leurs maris comme le devoir l'exige. Vous leur appreniez à s'en tenir à la règle de l'obéissance, à diriger sérieusement leurs affaires domestiques et à se comporter en tout honorablement. Tous vous aviez l'humilité de l'esprit, sans sacrifier en rien à la

vaine gloire; vous vous soumettiez aux autres plutôt que de chercher à vous les soumettre à vous-mêmes. Vous saviez donner plus volontiers que recevoir. Contents de ce que Dieu vous offre, vous étiez sérieusement attentifs à ses paroles, vous les gardiez dans la secrète intimité de vos cœurs et vous ne perdiez pas de vue ce qu'il a souffert. C'est ainsi qu'une profonde et abondante paix était assurée à tous avec le désir insatiable de bien faire. Vous aviez tous été comblés par l'effusion du Saint-Esprit. Animés d'une sainte volonté, d'une joie sincère du cœur et d'une pieuse confiance, vous leviez vos mains vers le Dieu tout-puissant pour le supplier d'être miséricordieux à votre égard, si quelque faute vous échappait. Jour et nuit vous étiez préoccupés de vos frères du monde entier, afin que le nombre des élus s'augmentât par votre compassion et votre zèle. Vous étiez sincères et simples, sans souvenir des injures réciproques. Toute sédition, toute division vous était en horreur. Vous déploriez les fautes d'autrui, vous vous regardiez comme responsables de leurs défaillances. Aucune bonne action ne vous causait de regrets, et vous étiez prêts à toute œuvre de bien. Votre vie se conciliait le respect et la vénération par la pratique de toutes les vertus. Vous agissiez en tout avec la crainte de Dieu; les commandements et les préceptes du Seigneur étaient écrits au large dans votre cœur »<sup>1</sup>.

Ce commencement de la lettre du saint pontife trace le plus édifiant et le plus gracieux tableau d'une communauté chrétienne au premier siècle. Tout est charité, simplicité, mesure dans les mœurs de ces fidèles; les devoirs de la famille y occupent une place aussi grande que les devoirs de la piété; rien n'y respire l'affectation ni la recherche de l'extraordinaire. C'est la vie chrétienne dans sa forme la plus communément imitable.

Malheureusement l'orgueilleuse envie est venue semer la discorde dans cette paisible chrétienté. Saint Clément montre

1. *Épître aux Corinthiens*, 1, 2.

par des exemples empruntés à l'Ancien Testament les déplorables effets de l'envie. Puis il poursuit : « Laissons de côté les exemples anciens, et venons-en aux combattants qui sont près de nous; rappelons les nobles exemples de notre siècle. **A cause de l'envie et de la jalousie, ceux qui étaient les plus grandes et les plus dignes colonnes de l'Église ont souffert la persécution et sont arrivés jusqu'à la mort. Mettons-nous devant les yeux les excellents apôtres. A cause d'une inique envie, Pierre a enduré non pas seulement une ou deux, mais de nombreuses épreuves; il a ainsi souffert le martyre et s'en est allé dans le séjour glorieux qu'il avait mérité. A cause de l'envie et de la discorde, Paul montra jusqu'où atteint la patience. Il fut sept fois jeté dans les fers, fugitif, lapidé; devenu héraut de la parole en Orient et en Occident, il s'acquit une illustre réputation par sa foi, enseigna la justice au monde entier, arriva jusqu'aux limites de l'Occident et subit le martyre sous les préfets. C'est ainsi qu'il quitta le monde pour s'en aller dans le saint lieu, en laissant le plus grand exemple de patience. Pendant que ces hommes enseignaient à vivre saintement, une grande multitude d'élus fut rassemblée pour souffrir beaucoup de supplices et de tourments, à cause de l'envie, et devint aussi un exemple excellent. A cause de l'envie, des femmes, les Danaïdes et les Dircés, ont subi la persécution, et après avoir enduré de violents et infâmes supplices, parcoururent avec constance la carrière de la foi, et faibles de corps reçurent la noble récompense. L'envie a aliéné à des maris le cœur de leurs épouses, retournant ainsi la parole de notre père Adam : Voici l'os de mes os et la chair de ma chair. L'envie et la discorde ont renversé de grandes villes et détruit radicalement de puissantes nations »<sup>1</sup>.**

Si l'envie a été cause du martyre des saints apôtres et des supplices infligés à tant de femmes chrétiennes, sous Néron et aussi sous Domitien, des chrétiens peuvent-ils s'abandonner à un vice si odieux?

1. *Épître aux Corinthiens*, 5, 6.

« Mes bien-aimés », continue le saint pontife, « nous n'écrivons pas seulement pour vous rappeler votre devoir, mais aussi pour nous encourager nous-mêmes. Car nous nous trouvons dans la même arène et le même combat nous est imposé. Laissons donc les vains et inutiles soucis, et marchons vers le glorieux et vénérable but de notre sainte vocation. Voyons ce qui est beau, agréable et désirable aux yeux de notre Créateur. Contemplons d'un regard attentif le sang du Christ, considérons combien est précieux devant Dieu son Père ce sang qui, répandu pour notre salut, a obtenu au monde entier la grâce de la pénitence. Reportons-nous à tous les âges du monde et apprenons qu'à toutes les générations le Seigneur a accordé le don du repentir à ceux qui ont voulu se convertir à lui ». Saint Clément invite alors les Corinthiens à « contempler avec des yeux attentifs ceux qui ont été les fidèles serviteurs de la divine majesté », et il cite en exemples les saints patriarches. « La justice et la piété exigent donc que nous soyons soumis à Dieu, au lieu de suivre par orgueil et turbulence les chefs et les auteurs d'une détestable œuvre de jalousie.

« Le Christ en effet est à ceux qui ont d'humbles sentiments d'eux-mêmes, non à ceux qui s'élèvent au-dessus de son troupeau. Notre Seigneur Jésus Christ, le sceptre de la majesté de Dieu, n'est pas venu avec une jactance orgueilleuse et arrogante, alors qu'il l'aurait pu, mais avec humilité. Voyez, mes bien-aimés, quel exemple nous est proposé : si le Seigneur s'est ainsi humilié, que ferons-nous, nous qui sommes venus par lui sous le joug de sa grâce? »

Le saint évêque montre encore par des exemples tirés de la nature, l'amour de Dieu pour la concorde et l'harmonie entre les êtres, et il conclut : « Il est donc juste de ne point nous placer en dehors de sa volonté. Sachons déplaire à des hommes sots et insensés, orgueilleux et fiers de leur pompeux langage, plutôt qu'à Dieu. Vénérons le Seigneur Jésus, dont le sang a été livré pour nous, respectons nos chefs, honorons les prêtres, élevons les jeunes gens dans les habitudes de la crainte de Dieu, dirigeons nos épouses vers ce qui est

bien. Qu'elles se fassent remarquer par l'aimable chasteté de leurs mœurs, qu'elles se montrent résolues à une parfaite et sincère douceur, qu'elles se servent du silence pour manifester la réserve de leur langue, qu'elles fassent preuve d'une charité impartiale et égale envers tous ceux qui craignent Dieu saintement. Que vos enfants soient formés d'après les préceptes du Christ, qu'ils apprennent la valeur de l'humilité devant Dieu, la puissance d'une chaste charité à ses yeux, l'excellence et la grandeur de sa crainte, salut de tous ceux qui l'observent saintement et avec un cœur pur. Dieu en effet sonde les pensées et les résolutions du cœur ; son souffle est en nous et il nous l'ôtera quand il voudra »<sup>1</sup>.

Le grand encouragement à la vie chrétienne, c'est la pensée de la vie future. « Considérons, mes bien-aimés », ajoute saint Clément, « comment le Seigneur nous rappelle sans cesse la résurrection future, dont il nous a donné le gage dans le Seigneur Jésus Christ, en le ressuscitant d'entre les morts ». Il cite en exemple différents phénomènes de la nature, et même la fable du phénix renaissant de ses cendres, conformément à la croyance des anciens. Le moyen d'arriver à cette résurrection, c'est de pratiquer les grandes vertus, à l'imitation des saints patriarches. « Tous sont parvenus à la gloire et à la grandeur non par eux-mêmes, ni par leurs œuvres ou les actes de justice qu'ils ont faits, mais par la volonté de Dieu. Nous donc qui sommes appelés dans le Christ Jésus par cette volonté, ne cherchons pas notre justice en nous-mêmes par notre sagesse, notre intelligence, notre piété, ou les œuvres que nous avons accomplies avec un cœur saint, cherchons-la par la foi, au moyen de laquelle le Dieu tout-puissant nous a tous justifiés dès le commencement. Cesserons-nous pour cela nos bonnes œuvres et abandonnerons-nous la charité? Le Seigneur veuille que cela n'arrive jamais parmi nous ; au contraire, hâtons-nous d'exécuter tout le bien possible avec empressement et joie du cœur. Le créateur et

1. *Épître aux Corinthiens*, 14, 15, 21.

Seigneur de toutes choses se réjouit lui-même de ses œuvres. Instruits par un tel exemple, conformons-nous courageusement à sa volonté et de toutes nos forces pratiquons les œuvres de la justice ».

Après les travaux de la terre viendra la récompense du ciel. « Qu'heureux et admirables sont les dons de Dieu, mes bien-aimés ! La vie dans l'immortalité, la gloire dans la justice, la vérité dans la liberté, la foi dans la confiance, la tempérance dans la sainteté, toutes ces choses sont accessibles à notre intelligence. Que sont donc celles qui sont préparées à ceux qui l'attendent ? Le très saint créateur et père des siècles en connaît seul le nombre et la beauté. Aussi, pour avoir part aux dons qu'il a promis, redoublons de zèle et d'efforts afin d'être trouvés au nombre de ceux qui l'attendent. Comment cela se fera-t-il, très chers ? Si notre connaissance de Dieu s'affermir par la foi, si nous recherchons avec soin ce qui lui plaît et ce qu'il aime, si nous accomplissons ce qu'ordonne son infailible volonté, si nous suivons la voie de la vérité, en rejetant loin de nous toute injustice et toute iniquité »<sup>1</sup>.

Ces grands principes posés, saint Clément en vient aux conséquences pratiques, et tout d'abord rappelle que l'ordre établi par Jésus Christ dans son Église doit être respecté de tous. « Mes frères, servons Dieu de toutes nos forces sous ses lois saintes. Considérons les soldats qui servent sous nos chefs : quel ordre, quelle obéissance, quelle soumission dans l'exécution des commandements ! Tous ne sont pas préfets, tous ne commandent pas à mille hommes, à cent, à cinquante et ainsi de suite ; mais chacun exécute à son rang et à son poste ce qui est commandé par le roi et les chefs. Les grands ne peuvent se passer des petits, ni les petits des grands. Du mélange de tous naît l'utilité. Prenons notre corps : la tête sans les pieds n'est rien, de même les pieds sans la tête. Les moindres membres de notre corps sont nécessaires et utiles à notre corps tout entier, et tous conspirent et se soumettent

1. *Épître aux Corinthiens*, 24, 32, 33, 35.

ensemble, quand il s'agit de sauver tout le corps. Que tout notre corps reste donc fidèle au Christ Jésus, et que chacun se soumette à son prochain, selon l'ordre où la grâce l'a placé. Que le fort protège le faible et que le faible respecte le fort; que le riche assiste le pauvre et que le pauvre loue Dieu de lui avoir donné quelqu'un pour suppléer à ce qui lui manque. Que le sage montre sa sagesse non en paroles mais en bonnes œuvres. Que l'humble ne se rende pas témoignage à lui-même, mais laisse les autres le lui rendre. Que celui qui est chaste ne s'en glorifie pas et qu'il sache que le don de la continence lui vient d'un autre.

« Nous devons accomplir avec ordre ce que le Seigneur nous a ordonné de faire à des temps marqués. Il a prescrit de célébrer les offrandes et les offices sacrés, non à la légèreté et sans ordre, mais aux temps et aux heures marqués. Lui-même a réglé, par sa suprême volonté, en quel lieu et par qui ils doivent être célébrés, afin que tout soit accompli religieusement selon son bon plaisir et soit conforme à sa volonté. Ceux qui font leurs offrandes aux temps prescrits ont le bonheur de lui être agréables; en suivant les ordres du Seigneur, ils ne s'égareront pas. Au pontife sont attribuées des fonctions particulières, aux prêtres est assignée une place spéciale, aux lévites incombent des services qui leur sont propres. Le laïque n'a qu'à s'en tenir aux règles qui concernent les laïques ». La hiérarchie a été ainsi constituée par les apôtres sur l'ordre même du Seigneur. « Munis de ses ordres, établis dans une complète certitude par la résurrection de Notre Seigneur Jésus Christ et confirmés par la parole de Dieu, ils sont partis avec la plénitude du Saint-Esprit pour annoncer l'avènement du royaume de Dieu. Ils ont prêché à travers les régions et les villes, et après avoir éprouvé les dispositions des premiers croyants, ils les ont établis évêques et diacres de ceux qui devaient croire.

« Nos apôtres ont bien appris de Notre Seigneur Jésus Christ qu'il s'élèverait des compétitions au sujet du titre d'évêque. C'est pour cela que, doués d'une parfaite prévoyance, ils ont constitué les premiers évêques et ont établi cette

règle pour l'avenir que, quand ceux-ci mourraient, d'autres hommes éprouvés recevraient leur charge. Aussi ceux qui ont été constitués par eux, ou dans la suite par d'autres hommes recommandables, avec le consentement de toute l'Église, ceux qui ont été au service du troupeau du Christ, sans reproche, avec humilité, pacifiquement et sans avarice, et qui pendant longtemps ont reçu de tous un éclatant témoignage, nous jugeons qu'ils ne peuvent sans injustice être privés de leur fonction. Notre faute ne sera certes pas légère si nous dépouillons de l'épiscopat ceux qui ont offert les dons sacrés d'une manière sainte et irréprochable. Heureux seraient alors les prêtres qui ont déjà parcouru leur carrière et sont arrivés à la fin d'une vie féconde et parfaite ! Ils ne craignent plus qu'on les déplace du siège qui leur a été assigné. Or nous voyons que vous en avez écarté plusieurs de la charge dans laquelle ils vivaient honorablement, et qui leur avait été confiée régulièrement »<sup>1</sup>.

« Vous avez du penchant pour la discorde, frères, et votre zèle s'enflamme pour des choses qui sont loin de contribuer au salut. Examinez les Saintes Écritures, qui sont la vérité et viennent de l'Esprit Saint; vous n'ignorez pas que rien d'injuste ni de pervers n'y a été écrit. Vous n'y trouverez pas les justes rejetés par de saints hommes. Les justes ont souffert la persécution, mais par le fait des injustes; ils ont été jetés en prison, mais par les impies; ils ont été lapidés, mais par des scélérats; ils ont été mis à mort, mais par des forcenés qu'emportait un zèle inique.

« Prenez en main la lettre du bienheureux apôtre Paul. Que vous écrit-il au commencement de son instruction? I était vraiment inspiré de Dieu quand il vous envoya la lettre qui parle de lui, de Céphas et d'Apollon, car déjà alors il y avait parmi vous des factions et des luttes de partis. Mais cette faction d'alors vous rendit moins coupables; vous vous portiez en effet vers des apôtres célèbres par leur illustre té-

1. *Épître aux Corinthiens*, 37, 38, 40, 42, 44.



moignage et vers un homme approuvé par eux. Mais maintenant qui sont ceux qui vous pervertissent et amoindrissent l'honneur de votre amour fraternel si renommé? Pesez-le entre vous. C'est une honte, mes bien-aimés, une grande honte et une chose indigne de la vie chrétienne, qu'il faille entendre dire que la très solide et antique église des Corinthiens s'est révoltée contre ses prêtres à cause d'un ou deux individus. Et le bruit en est arrivé non seulement jusqu'à nous, mais aussi jusqu'à ceux qui ont d'autres idées que les nôtres, à tel point que, par votre folie, des blasphèmes sont proférés contre le nom du Seigneur, et que vous vous mettez vous-mêmes en danger. Faisons disparaître tout cela au plus tôt ; jetons-nous aux pieds du Seigneur, et tout en larmes supplions-le humblement d'avoir pitié de nous, de nous accorder le pardon, et de nous rétablir dans notre pieuse et chaste habitude d'amour fraternel».

Le saint pontife exhorte en termes pressants les Corinthiens à la pratique de la charité. « La hauteur à laquelle élève la charité », poursuit-il, « est inexprimable. La charité nous unit à Dieu, la charité couvre la multitude des péchés, la charité supporte tout, souffre tout patiemment ; il n'y a rien de vulgaire dans la charité, rien de hautain ; la charité ne fait point de schisme, la charité ne suscite pas de révolte, la charité procède en tout par la concorde ; avec la charité, tous les élus de Dieu sont parfaits, sans la charité rien ne plaît à Dieu.

« Se trouve-t-il parmi vous quelqu'un qui soit généreux, compatissant, plein de charité? Qu'il dise : Sic'est par ma faute que la révolte, la discorde et les schismes se sont élevés, je m'éloigne, je pars où vous voudrez, et ce que la multitude aura décidé, je l'exécute. Que le troupeau du Christ vive seulement en paix avec les prêtres placés à sa tête. Celui qui agirait ainsi s'attirerait une grande gloire dans le Christ et trouverait partout bon accueil.

« Vous donc, qui avez jeté les fondements de la discorde, soumettez-vous aux prêtres avec obéissance, recevez la réprimande par pénitence et humiliez profondément vos cœurs.

Apprenez à être soumis et renoncez à la hautaine et orgueilleuse arrogance de votre langue. Mieux vaut pour vous qu'on vous trouve petits mais estimés dans le troupeau du Christ, que trop renommés, mais exclus de son espérance.

« Si quelques-uns n'obéissent pas à ce que Dieu dit par nous, qu'ils sachent bien que par là ils encourent grande culpabilité et grand péril. Pour nous, nous ne serons pas responsables de ce péché, et par des prières et des supplications incessantes, nous conjurerons le Créateur de toutes choses de conserver intégralement le nombre de ses élus, tel qu'il est établi dans le monde entier, par son Fils bien-aimé Jésus Christ, par lequel il nous a appelés des ténèbres à la lumière, de l'ignorance à la connaissance de son nom glorieux »<sup>1</sup>.

Saint Clément, qui vient de parler de ses prières, insère maintenant dans sa lettre une longue oraison, d'un caractère liturgique analogue à celui des préfaces actuelles. Il communique sans doute cette formule aux Corinthiens avec le désir de la leur voir adopter dans leurs assemblées chrétiennes. Continuant sans transition aucune, il ajoute à ce qu'il vient de dire : « Pour que nous espérons en votre nom, principe de toute créature, afin qu'avec les yeux ouverts de notre cœur, nous vous reconnaissons pour le seul Très-Haut dans les hauteurs des cieux, le Saint qui résidez dans le sanctuaire ; vous qui abaissez l'arrogance des superbes, qui dissipez les complots des nations, qui élevez les humbles et humiliez les orgueilleux, vous faites les pauvres et les riches, vous donnez la mort et la vie, vous êtes le seul bienfaiteur des esprits et le Dieu de toute chair ; vous regardez par dessus les abîmes et inspectez les actes des hommes, secours de ceux qui sont en péril, sauveur des désespérés, créateur et surveillant de tout esprit ; qui multipliez les nations sur la terre, et entre tous choisissez ceux qui vous aiment par Jésus Christ votre Fils bien-aimé, par lequel vous nous avez instruits, sanctifiés, comblés d'honneur.

1. *Épître aux Corinthiens*, 45-49, 54, 56, 57, 59.

« Nous vous en prions donc, Seigneur, venez à notre aide et secourez-nous. Délivrez ceux d'entre nous qui sont dans la tribulation, ayez pitié des petits, relevez ceux qui sont tombés, assistez les indigents, guérissez les malades, ramenez à vous les égarés de votre peuple; nourrissez les affamés, rendez libres nos prisonniers, encouragez les faibles, consolez les timides; que toutes les nations sachent que vous êtes le seul Dieu, que Jésus Christ est votre enfant, et nous votre peuple et les brebis de votre pâturage.

« C'est vous qui avez manifesté par des effets l'antique constitution du monde; c'est vous, Seigneur, qui avez établi le globe de la terre, vous qui êtes fidèle dans toutes les générations, juste dans les jugements, admirable en force et en magnificence; sage en créant et prudent pour affermir ce qui est créé; libéral en bienfaits visibles et fidèle envers ceux qui ont confiance en vous; bienveillant et miséricordieux, remettez-nous nos offenses, nos injustices, nos péchés et nos défaillances. Ne comptez aucun péché à vos serviteurs et à vos servantes, mais purifiez-nous par votre vérité, dirigez nos pas pour que nous marchions dans la piété, la justice et la simplicité du cœur, et que nous fassions ce qui est bon et agréable à vos yeux et aux yeux de nos princes. De plus, Seigneur, faites briller sur nous votre face, afin que nous jouissions en paix des choses bonnes, que nous soyons couverts par votre main puissante et délivrés de tout péché par la puissance de votre bras. Délivrez-nous aussi de ceux qui nous haïssent injustement. Donnez la concorde et la paix à nous et à tous les habitants de la terre, comme vous l'avez donnée à nos pères, qui vous invoquaient pieusement avec foi et sincérité; car nous sommes soumis à votre nom tout-puissant qui contient toute vertu ».

Suit une prière pour les princes, prière d'autant plus à remarquer qu'on sortait à peine de la persécution de Domitien. « C'est vous, Seigneur, qui avez donné à nos princes et à nos préfets sur la terre le pouvoir de régner par votre suprême et inexprimable puissance, afin que connaissant la gloire et l'honneur que vous leur avez décernés, nous leur soyons soumis sans contrevenir à votre volonté. Donnez-leur, Sei-

gneur, la santé, la paix, la concorde, la stabilité, afin qu'ils administrent sans rencontrer d'obstacle l'empire que vous leur avez confié. Car vous, Seigneur, céleste roi des siècles, vous accordez aux fils des hommes la gloire, l'honneur et le pouvoir sur les choses de la terre. Seigneur, dirigez donc leurs conseils dans le sens de ce qui est bon et agréable à vos yeux, afin qu'en se servant pacifiquement, avec douceur et pitié, de la puissance que vous leur avez départie, ils se concilient votre faveur. Vous seul pouvez nous procurer ces biens et beaucoup d'autres encore; aussi nous vous rendons hommage par le pontife et le chef de nos âmes, Jésus Christ, par qui soient à vous gloire et majesté, maintenant, dans toute la suite des générations et dans les siècles des siècles. Amen »<sup>1</sup>.

En terminant sa lettre, saint Clément résume toutes ses recommandations et insiste particulièrement sur l'autorité au nom de laquelle il écrit. « Vous serez pour nous une cause de satisfaction et de joie, si vous obéissez à ce que nous avons écrit au nom de l'Esprit Saint, et si vous coupez court à cet élan d'un zèle désordonné, suivant l'exhortation à la paix et à la concorde que nous vous avons adressée par cette lettre. Nous vous envoyons aussi des hommes fidèles et chastes, qui ont vécu sous nos yeux sans reproche, de la jeunesse à la vieillesse : ils seront des témoins entre vous et nous. Nous agissons ainsi pour que vous sachiez que toute notre sollicitude tendait et tend encore à ce que vous reveniez à la paix.

« Nos envoyés sont Claudius Éphébus, Valérius Vito et Fortunat. Renvoyez-les bientôt vers nous en paix et avec joie, afin qu'ils nous donnent au plus tôt des nouvelles d'une paix et d'une concorde si désirable et si désirée de nous, pour que de notre côté nous nous hâtions de nous réjouir de votre retour à un état régulier. Que la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous et avec tous ceux qui partout sont appelés de Dieu par lui, et que par lui soient à Dieu

1. *Épître aux Corinthiens*, 59-61.

gloire, honneur, puissance, majesté, domination éternelle des siècles aux siècles des siècles. Amen »<sup>1</sup>.

Cette lettre de saint Clément est un document de la plus haute importance. Le vénérable pontife y revendique et y exerce le droit de suprême juridiction dévolu à saint Pierre par Notre Seigneur. Il parle au nom de Dieu avec la fermeté d'un maître tempérée par la bonté d'un père. Sachant que le schisme désole l'église de Corinthe, il prend sans hésiter l'initiative d'une intervention, sans autre titre apparent que celui de successeur de Pierre. Il exige que tout soit remis en état et que chacun, évêque, prêtres, ministres inférieurs de l'église et laïques, se tiennent à la place que les règles leur fixent. Non content d'ordonner, il envoie ses représentants à Corinthe même, pour travailler au rétablissement de la paix, avec ordre de revenir lui rendre compte de leur mission. A la fin du premier siècle, le troisième pape après saint Pierre agit déjà comme agiront tous ses successeurs dans la suite des âges. La juridiction universelle et souveraine du pontife de Rome, ainsi exercée par Clément sans protestation, remonte donc nécessairement jusqu'à Pierre, et vient directement de Notre Seigneur Jésus Christ, comme le montrait déjà le saint Évangile compris à l'aide du seul bon sens.

Dans sa lettre, saint Clément allègue plus ou moins explicitement un très grand nombre de passages des Saintes Écritures. Il reproduit environ cent cinquante textes de l'Ancien Testament. Il cite neuf fois l'évangile de saint Matthieu, trois fois chacun des évangiles de saint Marc et de saint Luc, deux fois les Actes des Apôtres, plus de cent fois les épîtres de saint Paul, et sur ce nombre vingt-quatre fois l'épître aux Hébreux, huit fois saint Jacques et quatorze fois saint Pierre. Il a un certain nombre de formules familières aux écrits de saint Jean, ce qui prouve au moins qu'il avait conversé avec cet apôtre ou avec quelques-uns de ses disciples. Enfin il reproduit presque textuellement ce passage de l'Apocalypse : « Voici le Seigneur, et sa récompense est devant lui pour rendre à chacun selon

1. *Épître aux Corinthiens*, 63-65.

son œuvre »<sup>1</sup>. Ce dernier livre était donc déjà aux mains des fidèles de Rome et de Corinthe à cette époque. Toutes ces citations démontrent de même que les écrits du Nouveau Testament se trouvaient répandus dans l'Église chrétienne à la fin du premier siècle, et qu'on pouvait les alléguer comme Écriture divinement inspirée, au même titre que ceux de l'Ancien Testament.

Une légende grecque postérieure de plusieurs siècles est le seul document qui parle de la mort de saint Clément. Si le fond de cette légende est véritable, comme tout permet de le croire, le pontife serait mort martyr sous Trajan. Exilé dans la Chersonèse taurique, la Crimée actuelle, il aurait été ensuite précipité dans la mer. De fait, le nom de saint Clément fut toujours entouré en Orient d'une considération extraordinaire, tandis qu'il ne fut jamais question de la sépulture de ce pontife à Rome. On se contenta au quatrième siècle d'ériger dans la capitale une église à sa mémoire<sup>2</sup>. Après les apôtres, saint Clément fut le pontife qui laissa le souvenir le plus vénéré dans l'Église primitive. Dès le siècle suivant, on commença à faire circuler sous le couvert de son nom des écrits édifiants et ensuite quelques autres moins dignes d'un tel patronage. On a ainsi attribué à saint Clément une *Seconde épître aux Corinthiens*, qui est plutôt une homélie de piété contenant quelques manières de parler un peu trop voisines du langage des hérétiques; les *Récognitions* ou « reconnaissances » entre parents et amis séparés, sorte de roman religieux datant du troisième siècle; les *Homélies clémentines*, qui reproduisent à peu près les récits et les idées des *Récognitions*; enfin deux *Épîtres aux vierges*, datant vraisemblablement du quatrième siècle.

1. Apocalypse, xxii, 12; *Épître aux Corinthiens*, 34.

2. Saint Jérôme, *Des hommes illustres*, 15.





## CHAPITRE VI

### LES DERNIÈRES ANNÉES DE SAINT JEAN.

Saint Jean à Éphèse. — Le quatrième évangile. — La première épître de saint Jean. — Jésus, lumière des âmes. — Les vrais enfants de Dieu. — L'amour de Dieu et du prochain. — La seconde épître. — La troisième épître. — La fin de saint Jean.

La fin de Domitien rappela celle de Néron. « Dans ces temps de cruauté, il avait pu, impunément et sans qu'on en tirât vengeance, faire périr à Rome de nobles et illustres personnages. Il périt à son tour quand il se fut rendu redoutable aux petites gens » <sup>1</sup>. Le 18 septembre 96, il mourut assassiné. Les chrétiens, grands et petits, n'avaient eu que trop à souffrir de ses exactions et de ses violences sanguinaires. Mais leurs mains ne se joignirent pas à celles des assassins. C'est en priant pour leurs persécuteurs qu'ils se vengeaient de ce qu'on leur faisait souffrir. D'ailleurs ils n'ignoraient sans doute pas les mesures que le prince venait de prendre, quelque temps avant sa mort, « en expédiant un édit pour apaiser la persécution suscitée contre l'Église » <sup>2</sup>. Ainsi, après avoir imité Néron, « comme cependant il avait encore quelque chose d'humain, Domitien mit aisément un terme à ce qu'il avait

1. Juvénal, *Satires*, iv, 151.

2. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 20.

entrepris, et il rappela même ceux qu'il avait exilés »<sup>1</sup>.

Il eut pour successeur Nerva, vieillard infirme de soixante-quatre ans, qui ne régna que seize mois. Sous le nouveau prince, une réaction assez vive se produisit contre toutes les mesures prises par le prédécesseur. Il fut défendu d'exiger l'impôt du double drachme de quiconque n'était pas juif, et l'on frappa des médailles qui portaient en exergue : « L'injustice de l'impôt juif supprimée ». De plus le prince « interdit de porter des accusations d'impiété et de vie judaïque, et il fit revenir les exilés »<sup>2</sup> qui n'avaient pu être rappelés à la fin du règne précédent. L'apôtre saint Jean profita de cet apaisement pour quitter son exil de Patmos. « Après que Domitien eut été mis à mort et que ses actes eurent été annulés par le sénat, à cause de leur excessive cruauté, il revint à Éphèse sous le règne de Nerva »<sup>3</sup>.

Quand le vénérable vieillard fut de retour au milieu de ces chers chrétiens qu'il ne se lassait pas d'évangéliser, « sur la prière qu'on lui adressa, il se rendit dans les cités des peuplades voisines, soit pour y établir des évêques, soit pour y organiser la hiérarchie dans des églises déjà complètes, soit aussi pour y agréger au clergé ceux que l'Esprit-Saint lui désignerait »<sup>4</sup>. Malgré son grand âge, le saint apôtre n'hésitait donc pas à se rendre partout où l'appelaient les nécessités de l'Église, dans cette contrée privilégiée où il continuait humblement l'œuvre de saint Paul. C'est dans l'une de ces tournées apostoliques qu'il rencontra un jeune homme au sort duquel il s'intéressa vivement, et qu'il confia à la garde d'un évêque voisin d'Éphèse. Au bout d'un certain temps, l'évêque ayant manqué de vigilance, le jeune homme trouva moyen de se lier avec de détestables compagnons, et il se mit à battre les grands chemins en leur société pour dévaliser les voyageurs. Quand saint Jean apprit ce qui se passait, il se mit lui-même

1. Tertullien, *Apologétique*, 5.

2. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXVIII, 1.

3. Saint Jérôme, *Des hommes illustres*, 9.

4. Clément d'Alexandrie, *Quel riche sera sauvé*, 42.



à la poursuite de la brebis égarée, et s'efforçait d'atteindre celui que la honte faisait fuir devant lui. « Pourquoi me fuir, mon fils », lui criait-il, « moi ton vieux père sans défense ? Aie pitié de moi ; ne crains rien, il y a encore pour toi espérance de salut. Je rendrai satisfaction au Christ pour toi ; à cause de toi, je subirai volontiers la mort, de même que le Seigneur a enduré la mort pour nous ; je donnerai ma vie à la place de la tienne. Arrête-toi et crois-moi : c'est le Christ qui m'envoie ». Vaincu par ces exhortations pathétiques, le jeune homme s'arrêta enfin, revint avec l'apôtre et fit pénitence. Saint Jean « ne le quitta pas avant de l'avoir rendu à l'Église, et d'avoir montré à tous en sa personne un grand exemple de pénitence sincère, la preuve mémorable d'une seconde régénération et le trophée d'une résurrection éclatante »<sup>1</sup>.

Sur la fin de ce premier siècle, c'est à peine si, en dehors de la Palestine, il se trouvait quelques hommes ayant eu autrefois le bonheur de voir et d'entendre le Sauveur. Saint Jean demeurait le seul survivant de tous les apôtres et le témoin le plus autorisé de la vie du Seigneur Jésus. Sa vie semblait même se prolonger au delà des limites communes, et plusieurs s'imaginaient que, conformément à une parole du Sauveur que l'on rapportait, « ce disciple ne mourrait pas »<sup>2</sup>. D'autres pensaient plus justement que le dernier apôtre n'échapperait pas plus à la mort que les autres, et ils prévoyaient que le terme de ses années ne tarderait plus guère à arriver. Aussi désiraient-ils vivement que celui qui venait d'écrire la grande prophétie de l'Apocalypse, leur laissât un livre analogue à celui des trois premiers évangélistes. L'apôtre y consignerait bien des récits et surtout bien des discours que n'avaient pas rapportés ses prédécesseurs, et il compléterait ainsi leur œuvre. Saint Jean avait en effet l'habitude de raconter aux fidèles beaucoup de traits de la vie du Sauveur dont les évangiles déjà connus ne faisaient pas mention. D'autre part, les hérétiques de toutes sortes se

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 23.

2. S. Jean, XXI, 23.

multipliaient en Asie et opposaient l'audace de leurs négations à la prédication des ministres du Seigneur. Il importait donc que, quand l'illustre témoin ne serait plus là pour les confondre, on pût leur opposer un écrit authentique rédigé de sa propre main.

« Les trois autres évangiles étaient déjà parvenus à la connaissance de tous et par conséquent à celle de Jean lui-même. On dit que Jean les approuva et confirma par son témoignage la vérité des écrivains, tout en remarquant qu'il manquait quelque chose au récit des actions accomplies par le Christ au début de sa prédication »<sup>1</sup>. Comprenant la légitimité des désirs qui se manifestaient de tous côtés, il se mit donc à l'œuvre, ou peut-être se contenta de terminer ce qu'il avait antérieurement ébauché, et, « sur la demande des évêques d'Asie, il écrivit le dernier de tous un évangile contre Cérinthe et les autres hérétiques et surtout contre le dogme naissant des ébionites, au dire desquels le Christ n'aurait pas existé avant Marie »<sup>2</sup>. Par cet écrit, « il voulut déraciner l'erreur dont la semence avait été jetée parmi les hommes par Cérinthe, et bien avant lui par ceux qui portent le nom de nicolaïtes, et qui ne sont qu'un rejeton de ce qu'on appelle faussement la gnose. Il voulut les confondre, en enseignant qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui a tout fait par son Verbe ». Il se proposa de réfuter par son récit toutes les fausses idées propagées par l'hérésie, et « d'établir dans l'Église cette règle de vérité : Il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant, qui par son Verbe a fait toutes choses, visibles et invisibles. Il montra aussi que, si Dieu a opéré la création par son Verbe, c'est aussi par lui qu'il a assuré le salut aux hommes qui font partie de la création. C'est pourquoi il commença par ces paroles : Au commencement était le Verbe »<sup>3</sup>.

Laissant de côté la plus grande partie des faits déjà rapportés par les trois autres évangélistes, saint Jean s'attacha surtout au récit de ce qui s'était passé à Jérusalem, quand

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 24.

2. Saint Jérôme, *Des hommes illustres*, 9.

3. Saint Irénée, *Contre les hérésies*, III, 11.

Notre Seigneur y vint à l'occasion des grandes fêtes. Il reproduisit assez longuement les discours du divin Maître, et les discussions avec les docteurs juifs, qui ne pouvaient trouver place dans la prédication populaire, mais qui renfermaient les affirmations les plus solennelles de Notre Seigneur sur sa divinité. Pour appuyer ses affirmations, le Sauveur avait opéré d'éclatants miracles. Saint Jean eut soin de rapporter en détail ceux qui avaient dû frapper plus vivement les docteurs de Jérusalem, la guérison du paralytique de la piscine de Bethesda, celle de l'aveugle-né et la résurrection de Lazare. Il reproduisit enfin le récit de la passion du Sauveur et de sa résurrection, mais y ajouta un certain nombre de faits remarquables, le lavement des pieds, le long entretien après la Cène, les touchantes paroles par lesquelles Notre Seigneur lui donna Marie pour mère, la blessure faite par la lance au cœur du crucifié, et, parmi les diverses apparitions du ressuscité, celle dans laquelle Notre Seigneur institua saint Pierre pasteur de toute l'Église.

« Partout où Jean fait mention de lui-même, pour qu'on puisse le reconnaître bien qu'il ne dise pas son nom, il ajoute que Jésus l'aimait, comme s'il eût été seul à être aimé, et que par ce signe il fût distingué des autres, bien que tous fussent aimés. En parlant ainsi, il voulait seulement faire comprendre qu'il était aimé davantage »<sup>1</sup>.

L'apôtre n'avait pas à composer, comme les trois premiers évangélistes, des récits populaires de la vie du Sauveur destinés à servir de base à la prédication courante. Il voulait écrire en « théologien », établir par des faits et des conclusions irrécusables la preuve de la divinité de Jésus Christ, et par ce moyen ruiner toutes les théories des hérétiques. Il ne craignit donc pas de parler du Sauveur dans les termes les plus sublimes, et de reproduire ce qu'il y avait de plus profond et parfois de plus mystérieux dans ses discours. Cependant « il faut oser le dire, peut-être Jean lui-même n'a pas dit tout ce qui est, mais seulement ce qu'il a pu dire.

1. Saint Augustin, *Sur S. Jean*, cxxiv, 4.

C'est un homme qui a parlé de Dieu, un homme inspiré sans doute, mais pourtant un homme. Il n'a donc pas dit tout ce qui est, mais il a dit ce que peut dire un homme. Ce Jean, qui était appuyé sur la poitrine du Seigneur, a puisé dans cette poitrine du Seigneur ce qu'il nous a présenté. Mais il nous a présenté des paroles; il faut en chercher l'intelligence là où lui-même a puisé ce qu'il nous a présenté »<sup>1</sup>.

En remettant le quatrième évangile à ceux qui lui avaient demandé de l'écrire, saint Jean l'accompagna d'une lettre qui paraît faite pour servir de préface à son œuvre. Les termes en sont généraux et indiquent assez que, tout en s'adressant plus directement aux chrétiens d'Asie, l'apôtre a en vue toute l'Église. Il s'y exprime en ces termes : « Ce qui a été dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, — car c'est la vie qui s'est manifestée, nous l'avons vue, nous l'attestons et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était dans le Père et qui nous est apparue ; — ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous soyez en union avec nous, et que notre union soit avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Nous vous écrivons ces choses pour que vous soyez dans la joie et que votre joie soit complète »<sup>2</sup>.

Après ce préambule, saint Jean commence par présenter le Fils de Dieu comme la vraie lumière destinée à éclairer les âmes. « Voici la prédication que nous avons entendue de lui et que nous vous transmettons : c'est que Dieu est la lumière et que les ténèbres n'existent pas en lui. Si nous prétendons être en union avec lui, tout en marchant dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité. Mais si nous marchons à la lumière comme lui-même et dans la lumière, nous sommes unis ensemble et

1. Saint Augustin, *Sur S. Jean*, 1, 1, 7.

2. I Jean, 1, 1-4.

« le sang de Jésus Christ son Fils nous purifie de tout péché.  
 « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous  
 « abusons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous. Mais  
 « si nous avouons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous  
 « remettre nos offenses et nous purifier de toute iniquité. Si  
 « nous prétendons que nous n'avons point péché, nous le  
 « traitons de menteur et sa parole n'est pas en nous ». Se  
 prétendre innocent, c'est en effet donner un démenti impu-  
 dent au Sauveur, qui est mort pour tous les hommes parce  
 qu'il savait que tous les hommes sont pécheurs.

« Mes petits enfants, si je vous écris ainsi, c'est pour que  
 « vous ne péchiez pas. Toutefois si quelqu'un pèche, nous  
 « avons auprès du Père un avocat, Jésus Christ le Juste, qui  
 « est lui-même la victime de propitiation pour nos péchés, et  
 « non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde  
 « entier. La marque que nous le connaissons, c'est notre fidé-  
 « lité à ses commandements. Celui qui prétend le connaître  
 « et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur et la  
 « vérité n'est pas en lui. Mais celui qui garde sa parole a en  
 « lui l'amour parfait de Dieu. C'est par là que nous savons  
 « que nous sommes en lui. Quand on dit qu'on demeure en  
 « lui, on doit se conduire comme lui-même s'est conduit.

« Mes bien-aimés, je ne vous écris pas un commandement  
 « nouveau, mais un commandement ancien que vous avez  
 « reçu depuis le commencement, commandement ancien qui  
 « est la parole même que vous avez entendue. C'est cependant  
 « aussi un commandement nouveau que je vous écris, et il  
 « s'est accompli en lui et en vous, parce que les ténèbres sont  
 « passées et que désormais luit la vraie lumière. Celui qui  
 « se dit dans la lumière et déteste son frère, est encore dans  
 « les ténèbres; celui qui aime son frère est dans la lumière  
 « et ne donne pas mauvais exemple; mais celui qui déteste  
 « son frère est dans les ténèbres, marche dans les ténèbres  
 « et ne sait par où il va, parce que les ténèbres ont aveuglé  
 « ses yeux.

« Je vous écris, mes petits enfants, parce que vos péchés  
 « vous sont remis en son nom. Je vous écris, pères, parce

« que vous avez connu celui qui est depuis le commencement.  
 « Je vous écris, adolescents, parce que vous avez vaincu le  
 « malin. Je vous écris, enfants, parce que vous avez connu  
 « le Père. Je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes  
 « forts, que la parole de Dieu demeure en vous et que vous  
 « avez vaincu le malin. Gardez-vous d'aimer le monde ni les  
 « choses qui sont dans le monde. Si quelqu'un aime le  
 « monde, l'amour du Père n'est pas en lui. En effet, tout ce  
 « qui est dans le monde est concupiscence de la chair, con-  
 « cupiscence des yeux et orgueil de la vie, toutes choses qui  
 « ne viennent pas du Père, mais du monde. Le monde passe  
 « avec sa concupiscence, mais celui qui fait la volonté de  
 « Dieu demeure éternellement.

« Mes petits enfants, voici l'heure suprême et, comme  
 « vous l'avez entendu dire, l'antéchrist vient. Beaucoup  
 « même sont déjà devenus des antéchrists, et par là nous  
 « savons que nous sommes à l'heure suprême. Ils sont sortis  
 « de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres; car s'ils avaient  
 « été des nôtres, ils seraient restés avec nous; mais il fallait  
 « faire voir que tous ne sont pas des nôtres. Quant à vous,  
 « vous avez reçu l'onction du Saint et vous connaissez toutes  
 « choses. Je ne vous ai donc pas écrit comme si vous ignoriez  
 « la vérité, mais en sachant que vous la connaissez. Vous  
 « savez que nul mensonge ne provient de la vérité. Qui  
 « donc est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le  
 « Christ? C'est être antéchrist que de nier le Père et le Fils.  
 « Quiconque nie le Fils ne possède pas le Père, tandis que  
 « celui qui reconnaît le Fils possède le Père. Qu'en vous  
 « demeure ce que vous avez appris dès le commencement.  
 « Si cet enseignement des premiers jours demeure en vous,  
 « vous aussi vous demeurerez dans le Fils et dans le Père. La  
 « promesse qu'il nous a faite lui-même, c'est celle de la vie  
 « éternelle. Voilà ce que j'ai voulu vous écrire au sujet de  
 « ceux qui vous séduisent. Pour vous, conservez l'onction  
 « que vous avez reçue de lui. Vous n'avez pas besoin que  
 « quelqu'un vous enseigne; mais ce que son onction vous  
 « apprend sur toutes choses est la vérité et non le mensonge.

« Comme il vous l'a enseigné, demeurez en lui. Oui, mes « petits enfants, demeurez en lui, afin que quand il apparaîtra nous ayons confiance, et que nous ne soyons pas « confondus par lui à son avènement. Vous savez qu'il est « juste ; sachez donc aussi que quiconque pratique la justice « est né de lui »<sup>1</sup>.

Le Sauveur est « la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde », mais c'est une « lumière qui luit dans les ténèbres et que les ténèbres n'ont pas comprise »<sup>2</sup>. Dans sa lettre, saint Jean insiste sur la nécessité de marcher à cette lumière. Ceux-là seuls y marchent qui se reconnaissent pécheurs et demandent à Jésus Christ la rémission de leurs péchés, qui sont fidèles à ses commandements, qui accomplissent surtout le grand précepte de l'amour de Dieu et du prochain et se tiennent en garde contre les puissances des ténèbres : le malin, c'est-à-dire Satan, instigateur de tout mal, le monde avec ses convoitises perverses, l'hérésie avec ses mensonges.

Saint Jean définit le monde par les trois concupiscences qui le constituent. « La concupiscence de la chair est ici d'abord l'amour des plaisirs des sens. Il y a dans notre chair une secrète disposition à un soulèvement universel contre l'esprit. Ce désordre a commencé dans nos premiers parents ; nous en naissons, et cette ardeur démesurée est devenue le principe de notre naissance et de notre corruption tout ensemble ». La concupiscence des yeux « consiste principalement en deux choses, dont l'une est le désir de voir, d'expérimenter, de connaître, en un mot la curiosité ; et l'autre est le plaisir des yeux, lorsqu'on les repaît des objets d'un certain éclat capable de les éblouir et de les séduire. L'orgueil est une dépravation plus profonde. Par elle, l'homme livré à lui-même se regarde lui-même comme son dieu, par l'excès de son amour propre ». L'apôtre l'appelle « orgueil de la vie, parce que toute la vie en est corrompue. C'est comme le vice radical d'où pullulent tous les autres

1. I Jean, 1, 5-11, 29.

2. S. Jean, 1, 5, 9.

vices; il se montre dans toutes nos actions. C'est là le monde dont Satan est le créateur; c'est sa création opposée à celle de Dieu, et c'est pourquoi saint Jean nous crie avec tant de charité : Mes petits enfants, n'aimez pas le monde, ni tout ce qui est dans le monde, parce que tout ce qui est dans le monde, de quelque nom qu'il s'appelle, de quelque couleur qu'il se pare, n'est après tout qu'amour du plaisir des sens, que curiosité et ostentation, et enfin que ce fin orgueil par lequel l'homme, enivré de son excellence, s'attribue l'ouvrage de Dieu et se corrompt dans ses dons »<sup>1</sup>.

Pour mieux faire pénétrer ses recommandations dans le cœur de tous les fidèles, l'apôtre s'adresse séparément aux différents âges de la vie. « Vieillards, qui, dans la faiblesse de votre âge, mettez votre gloire dans vos enfants, mettez-la plutôt à connaître celui qui est dès le commencement, et à l'avoir pour votre propre Père. Jeunes gens, saint Jean vous parle deux fois. Vous vous glorifiez de votre force, et par vos vives saillies et vos fougues impétueuses vous voulez tout emporter. Mais vous devez mettre votre gloire à vaincre le malin, qui inspire à vos jeunes cœurs tant de désirs d'autant plus dangereux qu'ils paraissent doux et flatteurs. Petits enfants, c'est par tendresse que je vous appelle ainsi; ô enfants qui commencez à avoir de la connaissance, dès qu'elle commence à poindre, connaissez votre véritable Père, qui est Dieu. Honorez-le dans vos parents qui sont les images de son éternelle paternité; ayez sa crainte dans le cœur, et apprenez de bonne heure à vous laisser enseigner, corriger et conduire à sa sagesse. Enfin je reviens à vous, jeunes gens. Il est vrai, vous êtes dans la force, mais votre force n'est que faiblesse si elle ne se fait paraître que par l'ardeur et la violence de vos passions. Que la parole de Dieu demeure en vous. Vous commencez à l'entendre, commencez à la révéler. Vous voulez l'emporter sur tout le monde; mais je vous ai déjà dit que celui sur qui il faut l'emporter c'est le malin qui vous tente »<sup>2</sup>.

1. Bossuet, *Traité de la concupiscence*, 2, 6, 7, 8, 10, 27.

2. Bossuet, *Traité de la concupiscence*, 31.



Saint Jean explique ensuite comment Notre Seigneur « donne à tous ceux qui le reçoivent le pouvoir de devenir « enfants de Dieu »<sup>1</sup>. « Voyez quel amour nous a témoigné le « Père, pour qu'on nous appelle et que nous soyons en effet « les enfants de Dieu. Aussi le monde ne vous connaît-il pas, « parce qu'il ne l'a pas connu lui-même. Mes bien-aimés, « nous sommes les enfants de Dieu, mais ce que nous « serons un jour ne se voit pas encore. Nous savons que « quand il apparaîtra, nous lui serons semblables, car nous « le verrons tel qu'il est. Quiconque a en soi cette espérance, « se sanctifie à l'exemple de Dieu qui est saint. Quiconque « commet le péché commet l'iniquité, car péché et iniquité, « c'est tout un. Or vous le savez bien, il est apparu pour « ôter nos péchés, et le péché n'est point en lui. Quiconque « demeure en lui ne pèche pas, et quiconque pèche ne l'a « pas vu et ne l'a pas connu. Mes petits enfants, que personne « ne vous séduise. Celui qui pratique la justice, c'est celui- « là qui est juste, comme Dieu est juste lui-même. Celui « qui commet le péché vient du démon, parce que le démon « pèche depuis le commencement. Le Fils de Dieu au « contraire est apparu pour détruire les œuvres du démon. « Quiconque est né de Dieu ne commet pas le péché, parce « que la semence de Dieu demeure en lui, de sorte qu'il ne « peut pécher parce qu'il est né de Dieu. C'est ainsi qu'on « reconnaît les enfants de Dieu et les enfants du démon.

« Celui qui n'est pas juste ne vient donc pas de Dieu ; il « en est de même de celui qui n'aime pas son frère. Dès le « commencement en effet, vous avez reçu le commandement « de vous aimer les uns les autres, mais non à la manière de « Caïn, qui venait du malin et qui a tué son frère. Et pour- « quoi l'a-t-il tué ? Parce que ses œuvres à lui étaient mau- « vaises, tandis que celles de son frère étaient justes. Ne vous « étonnez donc pas, frères, si le monde vous hait. Nous « savons que nous avons été transférés de la mort à la vie « parce que nous aimons nos frères, et celui qui n'aime pas

1. S. Jean, 1, 12.

« demeure dans la mort. Quiconque déteste son frère est  
« homicide, et vous le savez, aucun homicide ne possède la  
« vie éternelle résidant en lui. Nous reconnaissons l'amour  
« de Dieu à cette marque : il a donné sa vie pour nous. Nous  
« devons donc donner notre vie pour nos frères. Celui qui a  
« les biens de ce monde et qui, voyant son frère dans le besoin,  
« lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu demeure-  
« t-il en lui? Mes petits enfants, n'aimons pas en parole, ni  
« par la langue, mais en action et en vérité. C'est ainsi que  
« nous reconnaissons que nous sommes de la vérité, et qu'en  
« présence de Dieu nous pourrions en avoir la conviction  
« intime dans nos cœurs. Mais si notre cœur nous fait des  
« reproches, Dieu est encore plus grand que notre cœur et il  
« connaît tout. Si au contraire, mes bien-aimés, notre cœur  
« ne nous reproche rien, ayons confiance en Dieu, et tout ce  
« que nous demandons, nous le recevrons de lui, parce que  
« nous gardons ses commandements et nous faisons ce qui  
« est agréable à ses yeux. Ce qu'il nous commande, c'est de  
« croire au nom de son Fils Jésus Christ, et de nous aimer  
« les uns les autres comme il nous en a donné l'ordre. Celui  
« qui garde ses commandements demeure en Dieu et Dieu en  
« lui, et nous le savons, il demeure en nous par l'Esprit qu'il  
« nous a donné.

« Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit ; mais examinez  
« si les esprits viennent de Dieu, parce que beaucoup de faux  
« prophètes se sont répandus dans le monde. Voici à quoi  
« on reconnaît un esprit qui vient de Dieu. Tout esprit qui  
« publie que Jésus Christ est venu dans la chair est de Dieu,  
« et tout esprit qui divise Jésus n'est pas de Dieu. Tel est  
« l'antéchrist dont vous avez entendu dire qu'il vient, et qui  
« déjà maintenant est dans le monde. Vous, mes petits enfants,  
« vous êtes de Dieu, et vous avez vaincu celui-là, parce que  
« celui qui est en vous surpasse en grandeur celui qui est  
« dans le monde. Eux sont du monde ; c'est pour cela qu'ils  
« parlent du monde et que le monde les écoute. Nous, nous  
« sommes de Dieu. Celui qui connaît Dieu nous écoute ;  
« celui qui n'est pas de Dieu ne nous écoute pas. Voilà com-

« ment nous reconnaissons l'esprit de vérité et l'esprit « d'erreur »<sup>1</sup>.

Pour conserver la dignité d'enfant de Dieu, c'est-à-dire pour maintenir entre son âme et Dieu cette union qui constitue la vie surnaturelle et mène à la vie éternelle, trois conditions sont nécessaires aux yeux de saint Jean : l'exemption du péché qui, à l'union avec Dieu, substituerait l'union avec le démon ; la pratique effective de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, double devoir qui, en fait, entraîne l'accomplissement de tous les autres préceptes de la loi naturelle et de la loi révélée ; enfin la résistance victorieuse à toute influence des doctrines hérétiques, qui tendent à ruiner la foi, base de toute justice. En somme, pour l'apôtre tout se résume dans la foi aux vérités révélées, dans l'obéissance aux commandements, surtout au premier, et dans la lutte contre le mal, en vue de laquelle les sacrements arment le chrétien.

L'amour de Dieu et l'amour du prochain sont les éléments essentiels de toute vie chrétienne ; mais les passions humaines font que la pratique fidèle en est rare et difficile. Saint Jean ne craint pas d'insister à nouveau sur ce point capital. « Mes « bien-aimés, aimons-nous mutuellement, parce que l'amour « vient de Dieu. Quiconque aime est né de Dieu et connaît « Dieu. Qui n'aime pas ne connaît pas Dieu, parce que Dieu « est amour. L'amour de Dieu envers nous s'est manifesté « en ce que Dieu a envoyé dans le monde son Fils unique, « pour que nous vivions par lui. C'est là de l'amour, parce « que nous n'aimions pas Dieu, et que lui-même le premier « nous a aimés et a envoyé son Fils pour mériter le pardon « de nos péchés. Mes bien-aimés, si Dieu nous a ainsi aimés, « nous devons nous aimer les uns les autres. Personne « n'a jamais vu Dieu ; mais si nous nous aimons mutuelle- « ment, Dieu demeure en nous et son amour est parfait en « nous. Nous reconnaissons qu'il demeure en nous et nous

1. I Jean, III, 1-IV, 6.

« en lui, à ce qu'il nous a donné de son Esprit, et nous avons  
 « vu et nous attestons que le Père a envoyé son Fils pour être le  
 « Sauveur du monde. Quiconque publie que Jésus est le Fils  
 « de Dieu, Dieu est en lui et lui en Dieu. Nous reconnaissons  
 « l'amour que Dieu a pour nous, et nous y croyons. Dieu est  
 « amour, et celui qui demeure dans l'amour demeure en  
 « Dieu et Dieu en lui. L'amour qui unit Dieu à nous est  
 « parfait, afin que nous ayons confiance au jour du  
 « jugement, puisque ainsi nous sommes en ce monde comme  
 « il y est lui-même. La crainte ne va pas avec l'amour,  
 « mais l'amour parfait exclut la crainte, parce que la crainte  
 « entraîne la peine ; celui qui craint n'est donc pas parfait en  
 « amour. Pour nous, aimons donc Dieu, puisque Dieu nous  
 « a aimés le premier.

« Si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, alors qu'il déteste son  
 « frère, c'est un menteur ; car celui qui n'aime pas son frère  
 « qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?  
 « Nous en avons reçu l'ordre de Dieu : que celui qui aime  
 « Dieu aime aussi son frère. Celui qui croit que Jésus est le  
 « Christ, est né de Dieu ; or quand on aime celui qui a en-  
 « gendré, on aime aussi celui qui est né de lui. C'est en  
 « aimant les enfants de Dieu que nous connaissons que nous  
 « aimons Dieu et que nous accomplissons ses commande-  
 « ments. Car l'amour de Dieu, c'est l'accomplissement de ses  
 « commandements, et certes ses commandements ne sont  
 « pas à charge.

« Tout ce qui est né de Dieu est vainqueur du monde, et  
 « la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi. Qui en  
 « effet est vainqueur du monde, sinon celui qui croit que  
 « Jésus est le Fils de Dieu ? C'est lui, Jésus Christ, qui est  
 « venu par l'eau et le sang ; non par l'eau seulement mais  
 « par l'eau et le sang ; et c'est l'Esprit qui atteste que le Christ  
 « est la vérité. Car il y en a trois qui rendent témoignage sur  
 « la terre : l'Esprit, l'eau et le sang, et ces trois n'en font qu'un.  
 « Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoi-  
 « gnage de Dieu est plus grand, et ce témoignage de Dieu  
 « qui est plus grand, c'est celui qu'il a rendu à son Fils.

« Celui qui croit au Fils de Dieu a le témoignage de Dieu  
 « en soi. Celui qui ne croit pas au Fils accuse Dieu de men-  
 songe, puisqu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a  
 rendu de son Fils. Ce témoignage, c'est la vie éternelle  
 que Dieu nous a donnée, et cette vie est en son Fils, de  
 sorte que celui qui possède le Fils, possède la vie, et celui  
 qui n'a pas le Fils, n'a pas la vie »<sup>1</sup>.

Ici encore, et pour la troisième fois dans cette épître, l'apôtre fait de la charité fraternelle et de la foi intégrale les conditions et en même temps les preuves de l'amour qu'on prétend avoir pour Dieu. En dehors de là, on ne marche pas dans la lumière, on est exclu de la vie surnaturelle et on n'aime point véritablement Dieu. Si cet amour, basé sur la foi, existe dans l'âme, la confiance et l'espérance doivent bannir toute crainte servile. Dieu s'unit à nous sur la terre; si nous ne brisons pas cette union, il ne nous séparera pas de lui dans l'éternité.

L'amour n'est possible que si la foi en la divinité de Jésus Christ est parfaite. Les hérétiques prétendaient, les uns que le Sauveur n'avait revêtu notre humanité qu'en apparence, les autres que la divinité n'avait résidé en lui que depuis son baptême jusqu'au moment où il allait souffrir. Saint Jean affirme que Jésus Christ est venu dans l'eau et dans le sang, c'est-à-dire dans une nature humaine très réelle, dans un corps formé de ces mêmes éléments qui constituent le corps des autres hommes. Il affirme aussi que Jésus Christ a reçu le témoignage de l'Esprit-Saint, et que la divinité est demeurée présente en lui, non seulement dans l'eau de son baptême, mais aussi dans le sang de sa croix. L'eau versée sur sa tête par saint Jean Baptiste, le sang répandu par lui pendant sa passion, l'Esprit-Saint qui est intervenu au Jourdain et ensuite à la Pentecôte, pour inaugurer et ensuite compléter l'œuvre du Fils de Dieu, constituent donc un triple témoignage en faveur de cette unique vérité : Jésus Christ est à la fois Dieu et homme.

1. I Jean, iv, 7-v, 12

L'eau rappelle qu'au Jourdain le Père a parlé ; le sang témoigne que le Fils a souffert pour nous racheter ; le Saint-Esprit est mêlé à tous les actes de ces grands mystères de l'incarnation et de la rédemption. L'Esprit, l'eau et le sang sont donc trois témoins qui proclament la divinité du Sauveur. « Si nous les envisageons tous les trois en eux-mêmes, ils ont chacun des substances différentes et, sous ce rapport, ne font pas qu'un. Mais si nous voulons chercher ce qui est signifié par là, ce n'est pas sans raison que se présente à nous la Trinité elle-même, le seul Dieu unique, véritable et suprême, Père, Fils et Saint-Esprit, desquels on a pu dire à bon droit : Ce sont trois témoins et ces trois n'en font qu'un »<sup>1</sup>. Cette explication symbolique, notée par la suite en marge de l'épître, a fini par être insérée dans le texte sous cette forme : « Il y a en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint, et ces trois n'en font qu'un ».

Saint Jean termine ainsi sa lettre : « Je vous écris ces choses  
 « pour que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous  
 « qui croyez au nom du Fils de Dieu. Or voici en quoi nous  
 « avons confiance en lui : c'est que quand nous demandons  
 « quoi que ce soit en conformité avec sa volonté, il nous  
 « exauce. Oui, nous le savons, il nous exauce, quoi que nous  
 « lui demandions ; nous le savons parce que nous obtenons ce  
 « que nous lui demandons. Quelqu'un sait-il que son frère a  
 « commis un péché qui ne va pas jusqu'à la mort ? Qu'il prie,  
 « et la vie lui sera accordée pour celui qui a péché sans aller  
 « jusqu'à la mort. Le péché va-t-il jusqu'à la mort ? Je ne dis  
 « pas qu'on prie pour lui. Toute iniquité est un péché, et il  
 « y a un péché qui va jusqu'à la mort. Nous savons que  
 « quiconque est né de Dieu ne pèche pas ; mais la naissance  
 « qu'il a reçue de Dieu le conserve et le malin ne le touche  
 « pas. Nous savons que nous sommes de Dieu, tandis que le  
 « monde entier repose sur le démon. Enfin nous savons que  
 « le Fils de Dieu est venu et nous a donné l'intelligence, afin

1. Saint Augustin, *Contre Maximin*, II, 22.

« que nous connaissions le vrai Dieu et que nous soyons en  
 « son vrai Fils. C'est lui le vrai Dieu et la vie éternelle.  
 « Mes petits enfants, gardez-vous des idoles. « Amen » <sup>1</sup>.

Le saint apôtre veut que le chrétien fidèle use de son crédit auprès de Dieu pour prier en faveur de son frère tombé dans le péché, et il ajoute que toute iniquité est péché, c'est-à-dire que toute atteinte à la loi morale offense Dieu, alors même que cet acte n'est pas réputé mauvais selon le monde, ou qu'il ne semble pas s'attaquer à Dieu directement. Il n'ordonne cependant pas de prier pour celui dont le péché va jusqu'à la mort. Ce péché qui va jusqu'à la mort n'est pas le simple péché mortel, qui sans doute prive l'âme de sa vie surnaturelle, mais peut toujours être pardonné en ce monde. « Tant qu'un méchant est encore en cette vie, il n'y a pas lieu de désespérer, et par conséquent il n'y a pas d'imprudence à prier pour celui dont il n'y a pas à désespérer » <sup>2</sup>. Saint Jean veut parler de ce péché que Notre Seigneur appelle « le blasphème contre le Saint-Esprit » <sup>3</sup>, c'est-à-dire le mépris de la grâce de Dieu et particulièrement l'apostasie dégénérant en impénitence finale. Encore l'apôtre se contente-t-il de ne pas prescrire la prière pour un tel pécheur, laissant au chrétien la faculté d'adresser des supplications privées en faveur du malheureux dont Dieu seul connaît le sort définitif.

Dans toute cette épître, l'apôtre ne fait guère que commenter ces paroles du Sauveur qu'il a enregistrées dans son évangile : « Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer mutuellement. Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. Tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples à l'amour que vous aurez les uns pour les autres. Que tous ne fassent qu'un ; et de même que vous, Père, vous êtes en moi et moi en vous, qu'eux-mêmes ne fassent qu'un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé » <sup>4</sup>. Le divin Maître voulait donc que l'amour des chrétiens les

1. I Jean, v, 13-21.

2. Saint Augustin, *Rétractations*, I, 19.

3. S. Matthieu, XII, 31.

4. S. Jean, XIII, 34, 35 ; XVII, 21.

uns pour les autres fût la preuve vivante de son passage parmi les hommes, de la divinité de sa mission et de l'influence victorieuse de sa grâce, tant la vraie fraternité est chose étrangère à la pauvre humanité livrée à elle-même ! Saint Jean avait merveilleusement compris cette sublime leçon, et c'est pourquoi, aux efforts multipliés de l'hérésie, qui déjà contestait au Sauveur et sa nature divine et sa nature humaine, il recommandait si instamment d'opposer la charité fraternelle. La charité, l'amour de ce Dieu qui lui-même est amour, l'amour des hommes que ce Dieu a tant aimés, voilà à quoi le bienheureux apôtre ramène toute la religion nouvelle. Il ne faut donc pas s'étonner si « tous les écrits de saint Jean ne tendent qu'à expliquer le cœur de Jésus : en ce cœur est l'abrégé de tous les mystères du christianisme »<sup>1</sup>.

La charité fraternelle finit même par devenir le thème unique des prédications du vénérable vieillard. « Le bienheureux évangéliste Jean, parvenu à une extrême vieillesse, pendant son séjour à Éphèse, pouvait à peine être transporté à l'église par les mains de ses disciples, et n'était plus capable de longs discours. Aussi avait-il pris l'habitude à chaque réunion de ne proférer que ces paroles : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. A la fin, les disciples et les frères qui étaient présents, ennuyés d'entendre toujours la même chose, dirent : Maître, pourquoi donc le répéter sans cesse ? Il leur répondit par cette sentence bien digne de Jean : « C'est le commandement du Seigneur : accomplissez-le, tout est là »<sup>2</sup>.

Il reste encore de saint Jean deux courtes épîtres. La première est adressée à une dame Électa, qui est inconnue et qui pourrait bien être la personnification d'une église. C'est une exhortation à demeurer ferme dans la foi et dans la charité, et à se tenir en garde contre les hérétiques et leurs fausses doctrines. « Le vieillard à la dame Électa, et à ses fils que « j'aime sincèrement, non pas moi seul, mais aussi tous ceux

1. Bossuet, *Panegyrique de S. Jean*, 3<sup>e</sup> point.

2. Saint Jérôme, *Sur l'Épître aux Galates*, vi, 10.



« qui ont connu la vérité, à cause de cette vérité même qui  
 « demeure en nous et sera en nous éternellement. Qu'avec  
 « vous soient la grâce, la miséricorde, la paix dans la vérité et  
 « la charité, par Dieu le Père et par Jésus Christ, Fils du Père.

« J'ai eu grande joie à rencontrer quelques-uns de tes fils  
 « qui marchent selon la vérité, comme nous en avons reçu  
 « l'ordre du Père. Et maintenant, dame, je t'en prie, — et ce  
 « que je t'écris n'est pas un commandement nouveau, mais  
 « celui que nous avons reçu dès le commencement; — aimons-  
 « nous les uns les autres. C'est là la charité et nous devons  
 « nous conduire selon ses prescriptions. C'est là le comman-  
 « dement, tel que nous l'avons appris dès le commencement,  
 « et il faut nous y conformer.

« Car beaucoup d'imposteurs se sont répandus dans le monde,  
 « et refusent d'admettre que Jésus Christ est venu dans la  
 « chair. On est ainsi imposteur et antéchrist. Veillez sur vous-  
 « mêmes, pour ne pas perdre vos œuvres, et afin de recevoir  
 « la récompense complète. Quiconque se retire et ne demeure  
 « pas dans la doctrine du Christ, ne possède pas Dieu. Celui  
 « qui demeure dans cette doctrine possède le Père et le Fils.  
 « Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne  
 « le recevez pas dans votre maison et ne lui dites pas : Salut!  
 « Car lui dire : Salut ! c'est s'associer à ses œuvres mauvaises.

« J'aurais encore beaucoup de choses à vous écrire, mais je  
 « n'ai pas voulu le faire avec du papier et de l'encre; car j'es-  
 « père me rendre vers vous et vous parler bouche à bouche,  
 « afin que votre joie soit complète. Les fils de ta sœur Électa  
 « te saluent »<sup>1</sup>. Cette autre Électa, qui porte le même nom  
 que la destinataire de la lettre, désigne sans doute l'église dans  
 laquelle l'apôtre se trouvait alors en résidence.

La dernière épître de saint Jean est écrite à un de ses  
 disciples, Caius, membre d'une église qui n'est pas nommée.  
 L'apôtre loue sa piété et l'exhorte à la persévérance; mais il  
 le prémunit contre les agissements d'un certain Diotrèphès,

1. II Jean, 1-13.

qui paraît avoir été un pasteur orgueilleux et indigne de sa charge.

« Le vieillard au très cher Caïus, que j'aime sincèrement. « Très cher, je ne cesse de prier pour que tu te portes bien et « que ta santé corporelle soit aussi prospère que celle de ton « âme. J'ai éprouvé une grande joie à l'arrivée des frères, et « à cause du témoignage qu'ils ont porté de ta sincérité et de « ta conduite conforme à la vérité. Rien ne m'est plus agréable « que d'entendre dire que mes enfants marchent selon la vérité. « Très cher, tu te conduis fidèlement dans tout ce que tu fais « pour les frères et même pour les étrangers. Ils ont rendu « témoignage à ta charité en présence de l'église. En les « traitant avec bonté, tu prendras d'eux un soin digne de Dieu. « Car c'est pour son nom qu'ils sont partis, sans rien recevoir « des gentils, et c'est à nous à recevoir de tels hommes, si « nous voulons être les coopérateurs de la vérité ». Ces hommes paraissent avoir été des païens désireux d'embrasser la vraie foi, ou même des chrétiens appartenant à des familles encore païennes; ils étaient venus, sans aucune ressource, se jeter dans les bras de l'église dont faisait partie Caïus.

« J'aurais pu écrire à l'église; mais celui qui aime à y tenir « le premier rang, Diotrèphès, ne nous reçoit pas. C'est pour- « quoi, si je viens, je dénoncerai la conduite qu'il tient, lui « qui profère contre nous des paroles méchantes et, comme « si ce n'était pas déjà suffisant, se refuse à recevoir les frères, « interdit ceux qui les reçoivent et les chasse de l'église. Très « cher, n'imite pas ce qui est mal, mais ce qui est bien. Celui « qui fait le bien est de Dieu, celui qui fait le mal n'a pas vu « Dieu. Tous portent bon témoignage de Démétrius, et c'est « à bon droit. Nous aussi nous lui rendons témoignage, et « tu sais que notre témoignage est véridique. J'avais beaucoup « de choses à t'écrire, mais je n'ai pas voulu t'écrire avec « l'encre et la plume. J'espère que je te verrai bientôt, et nous « causerons bouche à bouche. La paix soit avec toi. Les amis « te saluent. Salue les amis personnellement »<sup>1</sup>.

1. III Jean, 1-14.

Saint Jean passa à Éphèse les dernières années de sa longue vie. Depuis qu'il avait écrit son évangile, personne ne doutait plus qu'il n'eût à mourir comme les autres apôtres; mais on attendait, pour en comprendre le sens, l'accomplissement des paroles du Sauveur: « Je veux qu'il reste jusqu'à ce que je vienne »<sup>1</sup>. Le saint vieillard continua à édifier les fidèles jusqu'à sa dernière heure, sans que rien dans sa conduite étonnât par une exagération quelconque. On racontait plus tard qu'un jour, pour se distraire, saint Jean caressait une perdrix, lorsqu'un chasseur, armé de son arc, vint à passer près de lui, et se montra fort surpris qu'un si grand et si saint personnage s'abaissât à une distraction si futile. Pourquoi donc, lui dit saint Jean, ne portez-vous pas votre arc toujours tendu? — C'est que, répondit le chasseur, par une tension continuelle, il perdrait bientôt tout son ressort et deviendrait incapable de lancer des traits assez puissants. — Jeune homme, reprit le bienheureux apôtre, ne sois donc pas choqué que mon esprit lui aussi se détende un peu; un effort continu lui ferait perdre de sa vigueur et le rendrait impuissant à agir avec énergie quand il le faudrait<sup>2</sup>.

On garda aussi jusqu'au moyen âge le souvenir d'une coupe empoisonnée que le saint aurait dû boire, on ne sait en quelle circonstance, mais qui ne lui causa aucun mal<sup>3</sup>.

Saint Jean « demeura à Éphèse jusque sous l'empereur Trajan, fonda et dirigea des églises entières d'Asie, et, accablé de vieillesse, mourut soixante-huit ans après la passion du Seigneur et fut enseveli près de la même ville »<sup>4</sup>.

Le 8 mai 431, le pape saint Célestin I<sup>er</sup> écrivait aux Pères du concile d'Éphèse de « rester dans la charité, selon la parole de l'apôtre Jean, dont ils vénéraient les reliques présentes devant eux ». Dans ce même concile, saint Cyrille d'Alexandrie appelait le grand apôtre « la gloire de la virginité, le docteur de la pureté, l'exterminateur de la ruse diabolique, le

1. S. Jean, *xxi*, 23.

2. Cassien, *Conférences des Pères*, *xxiv*, 21.

3. Pseudo-Augustin, *Soliloques*, *xxii*, 3.

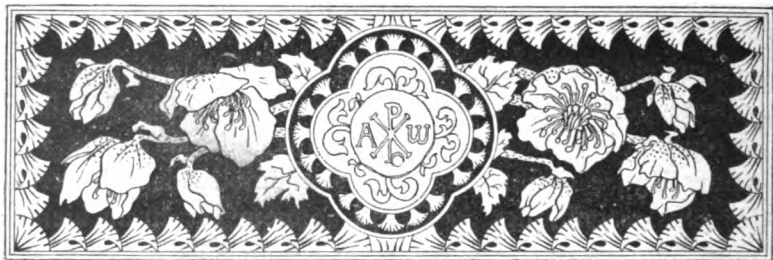
4. Saint Jérôme, *Des hommes illustres*, 9.

destructeur du temple de Diane, le port et le rempart de la ville d'Éphèse et le nourricier des pauvres, le refuge des affligés, le repos et le soulagement des voisins et des étrangers »<sup>1</sup>. La sainte Église célèbre sa glorieuse mémoire dans les termes les plus magnifiques : « Grand honneur est dû au bienheureux Jean. Il eut le privilège d'être l'objet d'un plus grand amour et mérita d'être honoré plus que les autres par le Seigneur. C'est ce disciple que Jésus aimait, et qui à la Cène reposa sur la poitrine du Seigneur. Or Jésus l'aimait parce que, par le don d'une grâce particulière de chasteté, il l'avait rendu digne d'un plus grand amour, et que jusqu'à la fin Jean demeura fidèle à cette virginité dans laquelle le Seigneur l'avait choisi. Enfin, près de mourir sur la croix, il confia au disciple vierge la Vierge sa Mère. Heureux apôtre, à qui furent révélés les célestes secrets et qui puisa les eaux de l'Évangile à la source sacrée du cœur même du Seigneur ! »<sup>2</sup>

1. *Homélie xi.*

2. *Répons des Matines de la Fête de S. Jean.*





## CHAPITRE VII

### L'ÉPÎTRE A DIOGNÈTE

Sujet de la lettre. — Contre l'idolâtrie et le judaïsme. — Vie des chrétiens dans le monde. — Dieu lui-même auteur de la religion chrétienne. — Pourquoi Dieu a tant attendu. — Les richesses spirituelles du chrétien.

L'épître à Diognète n'a été retrouvée qu'au seizième siècle. Les plus anciens écrivains chrétiens ne paraissent pas l'avoir connue, d'où il faut conclure que la diffusion de cet écrit fut assez restreinte, et qu'il disparut vite de la circulation. Cette lettre respire la plus haute antiquité chrétienne. On l'avait d'abord attribuée à saint Justin, mort en 166; on a reconnu ensuite qu'elle était due à un auteur plus ancien, écrivant très vraisemblablement sous le règne de Trajan, de 98 à 117. Elle constitue donc un précieux monument de la foi des chrétiens et rend un témoignage autorisé de leurs mœurs sur la fin du premier siècle et au commencement du second. L'auteur est inconnu, mais il s'exprime avec beaucoup d'élégance et d'habileté. Il s'adresse d'ailleurs à un personnage considérable qu'il qualifie du titre honorifique de « très-puissant ». Diognète se sent incliné vers la religion chrétienne; il est sur le point de l'embrasser; mais il demande auparavant qu'on l'éclaire sur trois questions, relatives à la supériorité de la religion chrétienne sur les autres et à l'époque tardive de

son apparition. C'est à ces questions que répond l'auteur de la lettre.

« Je te vois, très puissant Diognète, fort désireux de connaître le culte divin des chrétiens. Tu mets tout ton soin et toute ton application à rechercher quel est le Dieu auquel ils ont confiance et comment, pour lui faire honneur, ils méprisent le monde et se rient de la mort ; pourquoi ils n'acceptent pas comme dieux ceux que les gentils regardent comme des dieux ; pourquoi ils n'adoptent pas la superstition des Juifs ; quel est cet amour mutuel dont ils sont animés les uns pour les autres ; pourquoi enfin cette nouvelle race ou ce nouveau genre de vie n'apparut que dans ces derniers temps et non plus tôt. Je te félicite de ce zèle, et comme c'est Dieu qui nous accorde la faculté de parler et d'écouter, je lui demande la faveur, pour moi de m'exprimer de telle sorte que celui qui m'aura écouté devienne meilleur, et pour toi d'écouter de telle manière que celui qui profère les paroles n'ait pas à s'en repentir »<sup>1</sup>.

« Courage donc ! Commence par te débarrasser toi-même de toutes les idées qui préoccupent ton esprit, par répudier une coutume qui t'égare, et par devenir, comme dès le principe, un nouvel homme, puisque, comme tu l'as avoué toi-même, tu dois être l'auditeur d'une nouvelle doctrine.

« Considère ensuite, non pas seulement par les yeux, mais par l'esprit, la substance et l'apparence de ce que vous appelez et de ce que vous croyez des dieux. » L'auteur de la lettre montre que tous ces dieux ne sont que de la pierre et des métaux ordinaires ; puis il continue : « Vous appelez cela des dieux, vous les servez, vous les adorez et ainsi vous acquérez leur ressemblance. Aussi détestez-vous les chrétiens qui ne les prennent nullement pour des dieux. Mais vous-mêmes, qui prétendez les honorer, n'est-ce pas plutôt du mépris que vous avez pour eux ? N'est-ce pas vous moquer d'eux et leur faire insulte, que de vous passer de gardien pour leur culte

1. *Épître à Diognète*, 1.

quand ils sont de pierre ou de terre cuite, tandis que vous les enfermez pendant la nuit et que le jour vous leur donnez des gardiens pour qu'on ne les vole pas, s'ils sont d'argent ou d'or ? D'autre part les honneurs que vous croyez leur décerner les mettraient bien plutôt au supplice, s'ils étaient doués de sens ; s'ils ne sentent rien, le culte que vous leur rendez avec du sang et des odeurs les déshonore. Que quelqu'un d'entre vous endure pareille chose et souffre qu'on la lui inflige ! Personne ne voudrait se soumettre à un tel supplice de son propre gré, pour peu qu'il ait des sens et de la raison. La pierre le souffre, donc elle n'a pas de sens, et certes vous n'en trouvez pas à froisser en elle. Les chrétiens ne sont pas asservis à des dieux de cette espèce. J'aurais encore bien autre chose à dire sur ce sujet ; si quelqu'un juge que ce qui précède n'est pas suffisant, moi je crois inutile d'en dire davantage » .

L'idolâtrie était encore à cette époque la religion officielle et dominante ; elle avait les passions pour elle. Mais les écrivains chrétiens, comme autrefois les prophètes, savaient se servir contre elle des armes du raisonnement et aussi des traits acérés de la moquerie. Les dieux du paganisme pretaient trop au ridicule pour qu'on leur épargnât la plaisanterie et le sarcasme, et les chrétiens employaient ce dernier moyen d'autant plus volontiers qu'il produisait plus d'effet sur l'esprit populaire.

L'auteur de la lettre explique maintenant pourquoi le culte juif est également rejeté par les fidèles. « Je crois qu'à présent tu désires vivement apprendre pourquoi nous n'avons pas le même culte divin que les Juifs. Les Juifs s'abstiennent du culte dont je viens de parler ; ils ont raison d'honorer le seul Dieu de toutes choses et de le regarder comme le Seigneur. Si cependant ils lui décernent un culte analogue à celui des idolâtres, ils tombent dans l'erreur. Si les gentils font preuve de folie en présentant des offrandes à ceux qui sont insensibles et sourds, les Juifs de leur côté, s'ils pensent

1. *Épître à Diognète*, II.

fournir à Dieu quelque chose dont il ait besoin, imaginent une sottise et nullement un culte divin. Celui qui a créé le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment, et qui nous donne à tous ce dont nous avons besoin, n'a lui-même aucun besoin des choses dont il comble ceux qui croient lui faire des présents. Prétendre lui offrir des sacrifices avec du sang, des odeurs, des holocaustes, et s'imaginer qu'on le glorifie par de tels honneurs, c'est ressembler de tous points, me semble-t-il, à ceux qui décernent les mêmes hommages aux insensibles idoles. Les uns croient rendre honneur à ce qui ne peut le recevoir, les autres croient fournir quelque chose à celui qui n'a besoin de rien.

« En ce qui concerne leur réserve par rapport aux aliments, leur superstition au sujet des sabbats, leur orgueil à propos de la circoncision, leurs vaines observances sur le jeûne et la nouvelle lune, ce sont choses ridicules qui ne méritent pas qu'on en parle. Je ne pense pas que tu aies quelque chose à apprendre de moi sur ce point. Comment, en effet, serait-il permis d'établir une distinction entre les choses que Dieu a créées pour l'usage des hommes, de recevoir les unes comme bien faites, et de rejeter les autres comme inutiles et méprisables? Comment ne serait-il pas impie de dire faussement que Dieu défend d'accomplir une bonne action le jour du sabbat? Se glorifier de la circoncision comme d'un gage d'élection, et se croire à cause d'elle spécialement chéri de Dieu, n'est-ce pas ridicule? Enfin examiner les étoiles et la lune pour observer le commencement des jours et des mois, distribuer à sa fantaisie les périodes des temps telles que Dieu les a réglées, et consacrer les jours tantôt aux fêtes, tantôt au deuil, est-ce là le signe d'un culte divin? N'y doit-on pas voir plutôt une marque de démente? Les chrétiens ont donc raison quand ils s'abstiennent de la vanité et de l'erreur commune, de la curiosité et de la jactance des Juifs. Tu l'as parfaitement compris, je pense. Quant au mystère du culte divin qui leur est propre, ne compte pas qu'aucun homme puisse tel'enseigner »<sup>1</sup>.

1. *Épître à Diognète*, III, IV



Ces dernières paroles font sans doute allusion à ce qu'on appelle la discipline du secret. Déjà commençait à entrer en vigueur la règle qui défendait de révéler aux infidèles les mystères chrétiens, spécialement le mystère eucharistique, et par conséquent la nature du sacrifice que les chrétiens offraient à Dieu. C'est le Seigneur lui-même qui avait dit : « Ne livrez pas les choses saintes aux chiens »<sup>1</sup>. Quand, au second siècle, les persécutions prirent un caractère plus officiel, et par conséquent plus redoutable, l'Église prescrivit la stricte observation de la loi du secret, afin de ne pas exposer les mystères chrétiens à la dérision et aux profanations des persécuteurs.

Après avoir reconnu que le culte des Juifs s'adresse au vrai Dieu, l'auteur de la lettre raille assez librement les pratiques de ce culte, pourtant instituées autrefois par l'ordre du Seigneur. Il a raison au moins en ce sens que, soixante dix ans après la mort du Sauveur, les sacrifices et les observances de l'ancienne loi ont perdu toute signification, toute utilité, et ne peuvent plus être que les témoignages d'un entêtement condamnable. Les sacrifices mosaïques avaient cessé, depuis la destruction du temple de Jérusalem; mais les Juifs n'étaient pas sans espoir de recommencer un jour à en offrir, et la manière dont parle l'auteur de la lettre suppose qu'un certain nombre au moins d'entre eux croyaient que le Seigneur avait besoin de leurs offrandes. C'est pourquoi il se rit de ces cérémonies autrefois sacrées, maintenant vides de sens et sacrilèges. Il ne faisait d'ailleurs que s'inspirer des paroles mêmes d'un prophète qui avait écrit à l'adresse des Juifs infidèles : « Que m'importe la multitude de vos victimes, dit le Seigneur ? J'en ai à satiété. Les holocaustes de béliers, la graisse des animaux, le sang des veaux, des agneaux et des boucs, je n'en veux plus. Quand vous vous présentiez devant moi et que vous vous avanciez dans mes parvis, qui a cherché ces dons dans vos mains ? Ne m'offrez plus de vains sacrifices ; j'ai horreur de l'encens. Vos nouvelles lunes, vos sabbats, vos

1. S. Matthieu, vii, 6.

autres fêtes me sont à charge ; l'iniquité règne dans vos assemblées. Je déteste vos premiers jours du mois et vos solennités ; ils me sont insupportables, je suis las de les souffrir. Tendez les mains, je détournerai de vous mes yeux ; redoublez vos prières, je n'écouterai pas : car vos mains sont pleines de sang ! » <sup>1</sup> Depuis que le prophète avait écrit, les Juifs n'avaient-ils pas trempé leurs mains dans le sang du Sauveur, dans celui de ses apôtres et d'un grand nombre de ses disciples ?

L'écrivain décrit maintenant la situation morale des chrétiens au milieu d'un monde entièrement païen. « Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par la langue, ni par les coutumes. Ils n'habitent pas des villes à eux, ne parlent pas un langage étranger, ne se font pas remarquer par leur genre de vie. Leur doctrine n'est pas le produit de la réflexion ni de l'application des chercheurs ; ils ne relèvent d'aucun enseignement humain, comme certains autres. Ils habitent des villes ou grecques ou barbares, là où chacun se trouve, et ils suivent les coutumes des gens du pays pour le vêtement, la nourriture et toutes les autres habitudes ; et cependant ils font paraître dans leur vie quelque chose d'admirable et de vraiment extraordinaire. Ils habitent leurs propres patries, mais comme des gens de passage ; citoyens, ils ont tout en commun avec les autres, et ils souffrent tout, comme des étrangers ; tout pays étranger leur est une patrie, et toute patrie leur est étrangère. Ils se marient comme tout le monde et ont des enfants, mais ils respectent la vie de ceux-ci. Ils sont réunis pour le repas, séparés pour le sommeil. Ils ont un corps, mais ne vivent pas selon la chair. Ils demeurent sur la terre, mais ils ont leur cité dans le ciel. Ils obéissent aux lois établies, et par leur genre de vie dominant les lois. Ils aiment tout le monde, et tout le monde les persécute ; on ne les connaît pas, et on les condamne ; on les mène à la mort, et ils y trouvent la vie. Ils sont mendiants, et ils en

1. Isaïe, I, 11-15.

enrichissent beaucoup d'autres ; ils manquent de tout, et ils ont tout à profusion. On les déshonore, et au milieu des déshonneurs ils sont comblés de gloire ; on déchire leur réputation, et on rend témoignage à leur justice. On les insulte, et ils bénissent ; on les traite avec mépris, et ils se montrent respectueux. S'ils font le bien, ou les châtie comme des malfaiteurs, et pendant qu'on les châtie, ils se réjouissent comme si on les aidait à vivre. Les Juifs leur font la guerre comme à des étrangers et les gentils les persécutent. Et pourtant ceux qui les détestent ne peuvent dire quelle est la cause de leur hostilité.

« Pour parler simplement, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est dispersée à travers tous les membres du corps ; les chrétiens le sont à travers les cités du monde. L'âme habite dans le corps, mais elle n'est pas du corps ; les chrétiens habitent dans le monde, mais ne sont pas du monde. L'âme invisible est emprisonnée dans le corps visible ; sans doute, on voit les chrétiens qui vivent dans le monde, mais leur piété est invisible. Le corps poursuit l'âme de sa haine et lui fait la guerre, bien qu'il n'en ait reçu aucune injure, parce qu'il trouve en elle une opposition aux plaisirs dont il veut jouir ; le monde hait les chrétiens, sans en avoir reçu aucune injure, parce qu'ils sont opposés aux plaisirs. L'âme aime le corps qui la déteste, et aussi les membres ; les chrétiens aiment ceux qui les haïssent. L'âme est enfermée dans le corps, mais c'est elle qui maintient le corps ; les chrétiens sont détenus dans le monde comme dans une prison, mais ce sont eux qui maintiennent le monde. L'âme immortelle habite une tente mortelle ; les chrétiens exilés au milieu de la corruption attendent la céleste incorruptibilité. L'âme s'améliore quand elle a à souffrir du côté du manger et du boire ; les chrétiens, auxquels on inflige les supplices, croissent en nombre tous les jours. Voilà à quel poste élevé Dieu les a placés ; aussi ne leur est-il pas permis de le désertier »<sup>1</sup>.

1. *Épître à Diognète*, v, vi.

L'éloquent écrivain, très familier avec les Saintes Écritures, dont il s'inspire presque à chaque ligne, ne les cite pourtant pas formellement, parce qu'il s'adresse à un lecteur qui ne les connaît pas encore. Mais le portrait qu'il trace des chrétiens n'est que le développement de ces paroles du divin Sauveur : « Si vous aviez été du monde, le monde vous eût aimés comme étant à lui ; mais comme vous n'êtes pas du monde et que je vous ai tirés du monde en vous choisissant, à cause de cela le monde vous hait »<sup>1</sup>. Saint Paul avait écrit à son tour : « Frères, le temps est court : qu'on pleure comme si on ne pleurait pas ; qu'on se réjouisse comme si on ne se réjouissait pas ; qu'on achète comme si on ne possédait pas ; qu'on se serve de ce monde comme si on ne s'en servait pas : car la figure de ce monde passe »<sup>2</sup>.

Il faut une cause active et puissante pour expliquer cette attitude si extraordinaire des chrétiens. C'est cette cause que l'auteur va découvrir à Diognète. « Ce n'est pas, je l'ai déjà dit, une invention de la terre qui leur a été communiquée ; ce n'est pas une pensée mortelle qu'ils croient avoir à conserver avec tant de soin ; ce n'est pas un système de mystères humains dont ils pensent être en possession. Le Dieu invisible, qui règne sur toutes choses après les avoir créées, a fait lui-même descendre des cieux parmi les hommes la vérité, la parole sainte et incompréhensible, et il l'a implantée dans leurs cœurs. Il ne l'a point fait, comme on pourrait le supposer, en envoyant aux hommes un être supérieur, un ange, un prince du ciel ou quelqu'un de ceux auxquels est confiée l'administration des choses célestes. Il a envoyé l'auteur même et le créateur de toutes choses, par lequel il a fait les cieux et enfermé la mer dans ses limites, de qui tous les astres observent fidèlement la loi, de qui le soleil a reçu les règles qu'il doit suivre dans ses courses de chaque jour, auquel obéit la lune quand il lui ordonne d'éclairer la nuit, auquel sont soumises les étoiles qui escortent la lune dans sa marche. C'est lui qui

1. S. Jean, xv, 19.

2. I Corinthiens, vii, 29-31.

a tout organisé, qui a posé les bornes de tous les êtres ; tout lui obéit, les cieus et tout ce qui est dans les cieus, la terre et tout ce qui est sur la terre, la mer et tout ce qui est dans la mer, le feu, l'air, l'abîme, ce qui est en haut, en bas et entre les deux. Voilà celui que Dieu a envoyé.

« Était-ce, comme on l'imaginerait, pour exercer la royauté et inspirer la crainte? Nullement. Mais de même qu'un roi envoie le roi son fils pour un ministère de clémence et de douceur, il l'a envoyé comme Dieu, il l'a envoyé aux hommes comme homme, il l'a envoyé comme serviteur pour un ministère de persuasion, et non de violence. Car la violence n'est point en Dieu. Il l'a envoyé pour inviter, non pour poursuivre; il l'a envoyé par motif d'amour, non de justice. C'est plus tard qu'il l'enverra pour juger, et alors qui affrontera son avènement? Aussi ne vois-tu pas que quand on expose les chrétiens aux bêtes afin qu'ils renient le Seigneur, ils ne se laissent pas vaincre? Ne vois-tu pas que plus sont nombreux ceux qu'on mène au supplice, plus devient grand le nombre de ceux qui restent? Voilà des choses qui ne semblent pas l'œuvre de l'homme : elles sont l'œuvre de la puissance de Dieu, elles sont la preuve de sa venue.

« Qui donc, parmi les hommes, connaissait ce qu'est Dieu, avant qu'il vînt lui-même? Approuves-tu donc les vains et ridicules propos de ces philosophes qu'on a eu tort de croire? Les uns ont prétendu que Dieu, c'est le feu (ils iront un jour à ce feu qu'ils appellent Dieu), les autres que c'est l'eau ou quelqu'un des éléments que Dieu a créés. Or si l'une de ces affirmations mérite qu'on l'approuve, il n'est aucune autre créature qui ne puisse se déclarer Dieu. Ce sont là de monstrueux mensonges et des duperies d'imposteurs. Nul homme n'a vu Dieu, nul ne l'a fait connaître, mais lui-même s'est montré. Il se montre par la foi, qui seule a le privilège de voir Dieu »<sup>1</sup>.

Ici encore l'auteur de la lettre commente admirablement d'autres paroles du Sauveur : « Dieu a aimé le monde jusqu'à

1. *Épître à Diognète*, VII-VIII, 6.

donner son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais possède la vie éternelle. Dieu cependant n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui » <sup>1</sup>. En quelques mots d'une grande précision, il résume tout le mystère de l'incarnation, la mission du Fils par le Père, ses deux natures divine et humaine, sa supériorité au dessus de tous les anges, le ministère de miséricorde qui lui est confié, la révélation de la vérité par laquelle il éclaire les âmes égarées à la suite des docteurs humains, et le don de la grâce divine au moyen de laquelle il rend les martyrs intrépides et multiplie les enfants de l'Église.

Il répond ensuite à la question posée par Diognète, au sujet du délai de la rédemption. « Le Seigneur et Dieu créateur de toutes choses, qui a tout fait et a attribué son rang à chaque être, n'a pas eu seulement de l'amour à l'égard des hommes, mais aussi de la patience. Il a toujours été tel, il l'est et il le sera : bienveillant, bon, exempt de colère, véridique, et en définitive seul bon. Quand il conçut dans son esprit un grand et ineffable dessein, il ne le communiqua qu'à son Fils seul. Or pendant qu'il retenait et gardait dans le secret son sage dessein, il semblait nous négliger et ne prendre aucun soin de nous. Mais quand il révéla et fit connaître par son Fils bien-aimé ce qui avait été préparé dès l'origine, il nous combla de tous ses dons à la fois, nous fit jouir de ses bienfaits, voir et comprendre ce que personne d'entre nous n'eût jamais attendu.

« Il avait tout disposé en lui-même avec son Fils ; mais il nous laissa jusqu'à ce dernier temps obéir à des mouvements désordonnés, selon notre caprice, et quitter le droit chemin pour les plaisirs et les convoitises. Ce n'est pas qu'il se réjouît en aucune sorte de nos péchés ; mais il les supportait. Il n'approuvait pas cette période d'iniquité ; mais il créait le temps de justice actuel, afin qu'à son apparition, nous fussions convaincus que nos propres œuvres nous avaient rendus indignes

1. S. Jean, III, 1 -17.

de la vie, mais que maintenant cependant la bonté de Dieu nous l'accordait. Ainsi devait apparaître clairement qu'en ce qui nous concerne, nous ne pouvions entrer dans le royaume de Dieu, et que la puissance divine nous en donnait seule le moyen. Quand notre injustice fut à son comble, et qu'il devint manifeste que le supplice et la mort allaient la châtier, quand fut arrivé le temps que Dieu avait marqué à l'avance pour exercer ouvertement désormais sa bonté et sa puissance, ô immense bienveillance et charité de Dieu ! il ne nous témoigna pas de haine, ne nous rejeta pas, ne se vengea pas, mais nous supporta patiemment, nous soutint, eut la compassion de se charger lui-même de nos péchés, donna son propre Fils pour devenir le prix de notre rachat, le saint à la place des méchants, l'innocent à la place des coupables, le juste à la place des injustes, l'incorruptible à la place des corrompus, l'immortel à la place des mortels. Comment d'ailleurs nos péchés pouvaient-ils être couverts autrement que par sa justice ? En quel autre que le seul Fils de Dieu pouvions-nous obtenir la justification, nous méchants et impies ? Quel doux échange ! quelle incompréhensible invention ! quels bienfaits inattendus ! L'iniquité du grand nombre disparaît par un seul juste, et la justice d'un seul sanctifie le grand nombre des injustes. Dans le temps qui précéda, il nous convainquit donc que nous ne pouvions acquérir la vie avec notre seule nature, et dans ce temps-ci il nous a montré un Sauveur capable de conserver même ce qui ne semblait pas pouvoir l'être. Par cette double démonstration, il a voulu nous porter à avoir confiance en sa bonté, et à le regarder comme un nourricier, un père, un précepteur, un médecin, comme la sagesse, la lumière, l'honneur, la gloire, la force, la vie, de sorte que nous n'ayons plus d'inquiétude même pour le vêtement et la nourriture ».

Après avoir ainsi expliqué à Diognète les raisons du délai de la rédemption et l'avoir instruit des merveilles de bonté dont Dieu a fait preuve en envoyant son Fils pour sauver les hommes, l'auteur de la lettre lui enseigne comment il pourra connaître le Père, l'imiter, et trouver dans cette connaissance et cette imitation le bonheur de sa vie et le salut de son âme,

s'il se décide à embrasser la foi chrétienne. « Si toi aussi tu désires posséder cette confiance, tu acquerras tout d'abord la connaissance du Père. Dieu a aimé les hommes, c'est pour eux qu'il a créé le monde, il leur a soumis tout ce qui est sur la terre, il leur a donné la raison, l'intelligence. A eux seuls il a permis de regarder en haut vers lui, il les a formés à son image, il leur a envoyé son Fils unique, il leur a promis le royaume céleste, et il le donnera à ceux qui l'auront aimé. Imagines-tu toute la joie dont tu seras rempli, quand tu l'auras connu? Comment donc aimeras-tu celui qui le premier t'a ainsi aimé? Si tu l'aimes, tu imiteras sa bonté. Ne t'étonne pas qu'un homme puisse être l'imitateur de Dieu : il le peut, car Dieu le veut. Il ne s'agit pas pour cela d'exercer la domination sur les autres, ni de vouloir s'élever à une condition supérieure à celle des plus faibles que soi, ni d'être riche et de s'imposer par force à des inférieurs. Là n'est pas le bonheur, et ce n'est pas en cela qu'on imite Dieu; car toutes ces choses sont étrangères à sa majesté. Mais prendre sur soi la charge du prochain, quand on a quelque supériorité, chercher à répandre les bienfaits sur celui qu'on a au-dessous de soi, se faire la providence des indigents qu'on assiste en leur donnant ce qu'on a reçu de Dieu, voilà comment on est l'imitateur de Dieu.

« C'est alors que, tout en restant sur la terre, tu verras Dieu régner dans le ciel; tu commenceras à parler des mystères de Dieu; tu n'auras qu'amour et admiration envers ceux qui sont châtiés pour s'être refusés à renier Dieu. Tu condamneras l'imposture et l'erreur du monde, quand tu auras appris à vivre en réalité dans le ciel, quand tu mépriseras ce qu'on prend ici-bas pour la mort, quand tu redouteras la véritable mort, celle qui attend les condamnés au feu éternel, ce feu qui torturera jusqu'à la fin ses victimes. Alors tu admireras ceux qui souffrent pour la justice un feu passager, et en pensant à cet autre feu, tu te proclamerais bienheureux »<sup>1</sup>.

Cette manière d'entendre l'imitation de Dieu est l'écho fidèle

1. *Épître à Diognète*, VIII, 7-x.



de la doctrine de saint Jean sur l'amour du prochain : c'est en aimant les autres et en leur faisant du bien, surtout quand ils sont plus faibles, plus petits, plus déshérités, qu'on prouve que l'on connaît et que l'on aime Dieu. Pour décider Diognète à se faire le disciple de Jésus Christ, en un temps surtout où la profession de la foi chrétienne pouvait conduire au bûcher, l'écrivain lui parle des supplices éternels de l'enfer. Cette perspective était bien faite pour donner du courage à ceux que la crainte des persécutions aurait pu faire chanceler.

La lettre se termine par une description des richesses spirituelles du chrétien. Cette dernière partie semble avoir été ajoutée après coup à ce qui précède; mais elle porte, elle aussi, la marque d'une antiquité voisine des temps apostoliques, et contient un précieux résumé des enseignements de la piété chrétienne à cette époque.

« Je ne parle pas de choses étrangères et ne m'occupe pas de questions déraisonnables. C'est parce que je suis devenu disciple des apôtres que je me consacre à l'instruction des peuples; je transmets dignement ce qu'on m'a confié à ceux qui se font les disciples de la vérité. Peut-on en effet avoir été régulièrement instruit et être devenu l'ami de la parole, sans s'efforcer sagement d'apprendre ce qui a été clairement révélé aux disciples par la parole, quand c'est le Verbe lui-même qui est apparu pour le leur révéler? Il leur a parlé ouvertement, sans être compris des incrédules, mais en conversant avec les disciples qu'il estimait fidèles et auxquels il a fait connaître les mystères du Père. C'est pour cela que Dieu a envoyé le Verbe, afin qu'il apparût au monde. Le peuple l'a méprisé, les apôtres l'ont prêché, les nations l'ont cru. Il était dès le commencement, il est apparu comme nouveau, mais a été reconnu comme ancien, et il naît toujours nouveau dans les cœurs des saints. Lui qui est éternel s'appelle Fils aujourd'hui. Il fait la richesse de l'Église, et sa grâce répandue dans les saints se multiplie, donne l'intelligence, découvre les mystères, prédit l'avenir, se réjouit au sujet des fidèles, accorde à ceux qui cherchent, quand ils n'enfreignent pas les droits de la foi et

ne transgressent pas les limites des pères. Alors la loi de crainte est l'objet de cantiques, la grâce des prophètes se manifeste, la foi des évangiles s'affermit, la tradition des apôtres se conserve, l'Église est comblée de grâce et de joie. Ne contriste pas cette grâce, et tu connaîtras ce que le Verbe révèle par ceux qu'il veut et quand il lui plaît. En effet, tout ce que la volonté du Verbe nous ordonne et nous inspire de dire, nous vous le communiquons avec zèle par amour pour les choses qui nous sont révélées.

« Quand vous vous serez appliqué à lire et à entendre ces choses, vous saurez combien Dieu accorde à ceux qui l'aiment loyalement. Vous deviendrez un paradis de délices, vous produirez en vous-mêmes un arbre plein de fruits et de pousses magnifiques, vous serez parés de toutes sortes de fruits. C'est en ce lieu qu'a été planté l'arbre de la science et l'arbre de la vie, et la perdition ne vient pas de l'arbre de la science, mais de la désobéissance. Il n'est point malaisé de comprendre ce qui est écrit : au commencement, Dieu planta l'arbre de la science et l'arbre de la vie au milieu du paradis, montrant la vie au moyen de la science ; mais les premiers hommes ne s'en servirent pas loyalement et furent dépouillés par la ruse du serpent. Il n'y a pas de vie sans la science, pas de science sûre sans la vraie vie, et c'est pourquoi les deux arbres furent plantés l'un près de l'autre. L'apôtre pensait à cette puissance, la science qui cherche la vie sans la fidélité au commandement, quand il formulait ce reproche : La science enfle, mais la charité édifie. Celui qui sans une science véritable confirmée par le témoignage de la vie s' imagine savoir quelque chose, ne sait rien et est le jouet du serpent, parce qu'il n'a pas eu l'amour de la vie. Mais celui qui a acquis la science avec crainte et cherche la vie, plante avec espérance et attend le fruit.

« Que la science remplisse ton cœur, et que la vie soit dans la parole de vérité qu'il renferme. Si tu portes cet arbre et si tu en cueilles le fruit, tu récolteras sans fin ce qui est désirable devant Dieu, ce que le serpent ne touche pas, ce que la ruse n'atteint pas. Il n'y a plus alors d'Ève cor-

rompue ; c'est une vierge en qui l'on a foi, le salut qui apparaît, les apôtres qui sont remplis de sagesse, la pâque du Seigneur qui approche, les chœurs qui s'assemblent et se disposent harmonieusement, le Verbe qui met sa joie à enseigner les saints, et par lui, le Père qui est glorifié. Gloire à lui pour les siècles. Amen »<sup>1</sup>.

Dans cette dernière partie de la lettre, l'écrivain commence par tirer les conséquences de la venue du Fils de Dieu, auteur de la vie surnaturelle dans les âmes ; puis il décrit à mots couverts ce qui se passe dans les assemblées chrétiennes. Ensuite il interprète allégoriquement le voisinage des deux arbres de la science et de la vie dans le paradis terrestre ; il en tire cette conclusion capitale que la science chrétienne n'est pas une théorie sur laquelle on spéculé, mais une doctrine qu'on met en pratique. Il veut donc qu'on s'instruise avec humilité et docilité, « sans enfreindre les droits de la foi ni transgresser les limites des pères », c'est-à-dire des apôtres. Il remarque que la perte du genre humain n'a pas eu pour cause l'arbre de la science, mais la désobéissance au commandement divin. Il déclare enfin qu'il n'y a « pas de science sûre sans la vraie vie », c'est-à-dire pas de connaissance capable de mener au salut si elle n'est jointe à la vie surnaturelle, à la présence de la grâce dans l'âme. Tout cet enseignement repose sur la parole de Notre Seigneur : « Celui qui pratique la vérité vient à la lumière »<sup>2</sup>.

En terminant, le pieux écrivain oppose à Ève pécheresse « une vierge en qui l'on a foi », et à la suite de laquelle « le salut apparaît », c'est-à-dire le Sauveur vient au monde. S'il a voulu parler de la bienheureuse Vierge Marie, il a été le premier, parmi les écrivains chrétiens, à signaler son rôle béni dans l'œuvre de la rédemption des hommes.

1. *Épître à Diognète*, XI, XII.

2. S. Jean, III, 21.





## CHAPITRE VIII

### LES CONQUÊTES DE L'ÉGLISE.

Préparation providentielle du monde à l'établissement de l'Église. — Causes favorables à ses progrès. — Obstacles formidables à surmonter. — Opposition des puissances de tout ordre. — Difficultés inhérentes à la religion nouvelle. — Causes de son succès. — Extension de l'Église à la fin du premier siècle. — Le christianisme dans les Gaules.

Avant de quitter ses apôtres, le Seigneur Jésus leur avait dit : « Allez, enseignez toutes les nations et baptisez-les. Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles »<sup>1</sup>. A la fin du premier siècle, soixante dix ans seulement s'étaient écoulés depuis que ces paroles divines avaient été proférées, et la conquête de toutes les nations qui composaient l'empire romain ou gravitaient autour de ses frontières, s'accroissait déjà merveilleusement. Cet envahissement progressif du monde par la vérité évangélique prouvait assez que le Tout-Puissant lui-même agissait par son Église, « avec cette force qui atteint les extrémités et cette douceur qui règle les moyens »<sup>2</sup>.

La divine Providence avait d'ailleurs pris soin par avance de disposer le monde en vue de la propagation rapide de l'Évangile. La « paix romaine » régnait sur la partie la plus

1. S. Matthieu, xxviii, 19, 20.

2. Sagesse, viii, 1.

civilisée du monde connu, et retenait sous le même joug les peuples les plus divers. Dieu « savait que les disciples de Jésus auraient peine à parcourir les pays étrangers, si les nations y vivaient dans la division et la discorde, et si la multiplicité des gouvernements empêchait tout commerce entre elles. Ces gouvernements furent donc supprimés, et les disciples purent remplir leur mission avec courage et succès, parce que le Dieu suprême leur ouvrit un chemin praticable et, dans les villes païennes, retint les esprits par la crainte d'une autorité supérieure »<sup>1</sup>. Les Romains avaient sillonné leur vaste empire de routes monumentales. De Rome et des villes principales, celles-ci rayonnaient dans tous les sens, et la sécurité des voyageurs y était assurée. La Méditerranée, devenue tout entière un lac romain, mettait en communication facile les principales provinces. Partis de Césarée ou d'Ostie, les missionnaires évangéliques pouvaient aborder, avec les vaisseaux de commerce, en Égypte ou en Asie Mineure, en Grèce ou en Mauritanie, en Gaule ou en Espagne. Les Juifs leur avaient montré naguère à se servir de ces différentes voies de communication, quand de tous les points de l'univers ils se rendaient à Jérusalem pour les grandes solennités. Les apôtres parcoururent à leur tour les mêmes chemins et montèrent les mêmes vaisseaux, quand il leur fallut répandre en tous lieux la semence évangélique.

La multiplicité des langues eût opposé un obstacle presque insurmontable à la prédication des apôtres. Dieu, sans doute, donna à ses envoyés, quand il en fut besoin, le don de parler miraculeusement des langues étrangères ; mais il avait permis auparavant qu'une suffisante unité de langage s'établît dans tout l'empire romain. Partout on y parlait ou du moins on y comprenait le grec. Cette langue était assez familière aux lettrés, aux commerçants, aux voyageurs des provinces extrêmes, pour que l'Évangile écrit et prêché en grec trouvât des lecteurs et des auditeurs en Syrie, en Égypte, en Gaule et en Espagne, aussi bien qu'en Grèce et à Rome. L'unité politique

1. Eusèbe, *Démonstrations évangéliques*, III, 6.

et sociale fut ainsi ménagée par Dieu en vue de la prédication des apôtres. « Le commerce de tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la domination romaine, a été un des plus puissants moyens dont la Providence se soit servie pour donner cours à l'Évangile »<sup>1</sup>.

De leur côté les Juifs avaient contribué depuis longtemps à préparer les voies à l'Évangile. Leur doctrine comptait de nombreux prosélytes dans le monde païen, et exerçait une certaine influence sur les esprits réfléchis. Les synagogues qu'ils possédaient dans toutes les localités importantes permirent aux premiers prédicateurs de la foi de se présenter partout sans être regardés comme des étrangers, et de jouir des privilèges multiples accordés à leurs compatriotes. Un bon nombre de ces derniers constatèrent l'accord des anciennes prophéties et des faits nouveaux qu'on présentait à leur examen. Ils se convertirent et devinrent, dans la plupart des villes, le solide noyau d'une communauté chrétienne. Les païens écoutèrent ensuite plus volontiers des hommes qui partageaient de longue date leur séjour et leurs habitudes de vie.

Mais les Juifs ne furent pas seuls à trouver dans leurs croyances antérieures un acheminement à la foi chrétienne. De grandes vérités, de nobles restes des traditions primitives surnageaient au milieu des erreurs du polythéisme. Quelques esprits élevés tendaient déjà à se dégager des hontes de l'idolâtrie. La grossièreté, la multiplicité et surtout l'immoralité des dieux du paganisme les révoltaient. Ils cherchaient dans les écrits des anciens philosophes, surtout de Platon, quelques notions plus justes sur la divinité et sur la manière de l'honorer. Ils y rencontraient parfois de hauts enseignements, et même, sur certains problèmes, des clartés plus vives que celles dont la tradition juive avait gardé le dépôt. De tels hommes étaient naturellement disposés à faire bon accueil à la religion nouvelle. C'est pourquoi un philosophe chrétien put

1. Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, III, I

écrire vers la fin du second siècle : « Une loi a été donnée aux Juifs et une philosophie aux païens pour les conduire au Christ »<sup>1</sup>.

La religion chrétienne présentait d'ailleurs les titres les plus magnifiques pour se faire accepter. Son dogme séduisait par son élévation, par sa logique, par l'attrait du merveilleux et même par le charme de la nouveauté. Rien n'égalait la beauté, la noble austérité et la radieuse pureté de sa morale. La nouvelle religion faisait entendre aux grands et aux riches des conseils de bienveillance, de justice, de fraternité. Elle parlait aux esclaves de liberté; aux femmes de dignité, aux pauvres de soulagement; aux malheureux d'espérance, aux petits et aux humbles d'égalité sous le regard paternel de Dieu. Tous ceux qui souffraient, dans leur âme ou dans leur corps, se sentaient naturellement attirés à cette religion; les perspectives d'un bonheur assuré, après les déceptions et les douleurs de la vie présente, souriaient doucement à leurs cœurs endoloris.

D'autre part le spectacle de ceux qui étaient déjà convertis en engageait d'autres à les imiter. Beaucoup ne pouvaient s'empêcher d'envier le sort des chrétiens, qui vivaient ensemble comme des frères, se soutenaient mutuellement, se montraient doux, aimables et serviables à tous, et paraissaient toujours heureux. Assez souvent, sans doute, on accablait ceux-ci de railleries et d'injustices; parfois même on les faisait mourir cruellement. Mais rien n'altérait leur sérénité, rien n'attristait leur front; ils se montraient tout fiers et tout heureux de souffrir pour quelqu'un qu'ils se glorifiaient d'aimer par dessus tout. On les avait vus si intrépides au milieu des tourments, que des païens s'étaient sentis profondément touchés, au point de vouloir eux aussi embrasser un genre de vie qui rendait la nature si supérieure à elle-même.

Mais de quel poids pouvaient peser des attraits si délicats en face des oppositions formidables que l'Évangile ren-

1. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, 1, 7.

contra partout où il se présenta ? Toutes les puissances de la terre et de l'enfer se dressèrent pour lui barrer brutalement la route. L'idolâtrie régnait d'un bout à l'autre de l'empire. Elle asservissait les âmes par les satisfactions qu'elle offrait aux plus dégradantes passions. L'orgueil, l'impureté, l'avarice, l'amour effréné de la jouissance sous toutes ses formes trouvaient dans les dieux eux-mêmes des exemples qui les autorisaient. On allait parfois jusqu'à prêter un caractère religieux aux actes les plus éhontés, et à prétendre honorer les dieux par tout ce qui avilissait les hommes. Dans chaque province, dans chaque ville, l'idolâtrie revêtait une forme particulière en harmonie avec les instincts dégradés de la population. « Ses fables et ses erreurs », écrivait un chrétien au commencement du troisième siècle, « nous sont enseignées par des parents imprévoyants, et, ce qui est plus grave, nous en faisons l'objet de nos études et de nos travaux, surtout dans les vers des poètes, qui par leur autorité, ont porté le plus grand préjudice à la vérité. Toutes ces choses ont été inventées afin de ménager aux vices des hommes des exemples qui fissent loi. Ces fables et ces agréables mensonges corrompent l'esprit des enfants, ces récits s'attachent à eux et s'y fortifient jusque dans la force de l'âge, et les malheureux vieillissent avec ces croyances, alors que la vérité est à leur portée, à condition qu'ils la cherchent » <sup>1</sup>.

La religion de Jésus Christ se heurtait ainsi, chez les Grecs, aux dieux du plaisir, des arts, du beau langage et de toutes les élégances; chez les Romains, aux vieilles divinités qui passaient pour avoir assuré la grandeur de la patrie; chez les Égyptiens, aux rites sacrés que les ancêtres avaient pratiqués durant de si longs siècles, et dont l'expression semblait vivre encore sur les monuments gigantesques de la vallée du Nil; chez les Gaulois, les Germains et tous les peuples de l'Occident et du Septentrion, aux coutumes sanguinaires par lesquelles on croyait satisfaire aux exigences de divinités redoutables. Le démon, à la fois instigateur et objet de tous

1. Minucius Félix, *Octavius*, xxii.



les cultes idolâtriques, voyait se dresser contre lui un ennemi comme il n'en avait jamais connu. Embusqué dans les mille sanctuaires qui lui servaient de citadelles, il mettait tout en œuvre pour maintenir dans le monde la prépondérance de son pouvoir. Il faisait parler ses oracles menteurs, partout où quelque disciple de Jésus Christ ne leur fermait pas la bouche; il multipliait les prestiges, les opérations magiques, les mystères occultes, pour faire croire à sa puissance. Il inspirait les pompeuses exhibitions, les processions joyeuses, les fêtes périodiques qu'affectionnait un peuple crédule et ami des plaisirs. Surtout il semait dans les cœurs une haine furieuse contre Jésus Christ, ses apôtres et ses fidèles. Dans la seconde moitié du premier siècle, l'idolâtrie semblait même vouloir se faire plus tyrannique que jamais; et comme pour suppléer à l'attrait qu'un usage de plusieurs siècles avait enlevé à ses anciens rites, elle faisait alors appel à tout ce que les cultes orientaux recélaient de plus mystérieux et de plus dépravé.

Les Césars de Rome étaient les défenseurs naturels de la vieille religion. Ils pouvaient d'autant moins se soustraire à l'obligation de la protéger, qu'eux-mêmes se faisaient décerner un culte divin. Il existait dans les provinces de l'empire des temples consacrés à leur divinité et à celle de Rome, et des prêtres spécialement chargés d'assurer le culte qui leur était dû. La divinité de l'empereur, plus vivante et plus puissante que toutes les autres ensemble, savait se faire respecter d'autant plus rigoureusement que l'asservissement religieux était une garantie de l'asservissement politique. L'idolâtrie, particulièrement sous cette dernière forme, revêtait donc au plus haut degré le caractère de religion d'État. Par conséquent, aux yeux de l'autorité romaine, la profession de la religion chrétienne apparaissait comme un crime de lèse-majesté, un attentat à la loi fondamentale de l'État, une impiété sacrilège. Déjà, sous Néron, Pomponia Græcina fut accusée de superstition étrangère. Paul et Silas furent poursuivis « comme annonçant une coutume qu'il n'est point permis à

des Romains d'adopter et de suivre »<sup>1</sup>. Sous Domitien, on persécuta les chrétiens sous prétexte d'athéisme et de vie à la manière juive. Même dans les temps plus calmes, les chrétiens se trouvaient toujours sous le coup des lois établies et à la merci des magistrats inférieurs, surtout pour leur refus péremptoire de rendre au prince un culte quelconque. « Les empereurs étaient païens. Tous combattirent l'Église, les uns avec une grande violence, les autres moins rudement, mais tous la combattirent. Si quelques-uns d'entre eux parurent se comporter avec plus de douceur, le fait seul que les empereurs vivaient publiquement dans l'impiété suffisait à déchaîner la guerre, parce que, pour gagner leurs bonnes grâces, leurs flatteurs combattaient l'Église »<sup>2</sup>.

L'opposition contre la religion chrétienne ne venait pas seulement d'en haut. Tout bon païen détestait instinctivement les chrétiens comme des ennemis du genre humain, c'est-à-dire comme de fâcheux adversaires de tout ce qui faisait alors la joie du genre humain, plaisirs, débauches, impudicités, rapines, cruautés, infanticides et tout l'ignoble cortège des vices du paganisme. Dès le premier siècle durent commencer à se propager ces railleries, ces insultes, ces calomnies auxquelles les chrétiens furent en butte à l'âge suivant. On décriait leur religion pour se dispenser de l'examiner. Le païen trouvait plus commode de prêter ses propres vices au chrétien, que de lui emprunter des vertus dont l'austérité épouvantait sa mollesse. Quand un membre d'une famille se convertissait, il se vouait par là même aux persécutions de ses proches, à la privation de ses biens, à toutes les avanies par lesquelles l'impiété triomphante accable ceux qui lui déplaisent. Les chrétiens d'alors sentaient tout le poids de cette parole du Sauveur : « A cause de mon nom, vous serez l'objet d'une haine universelle »<sup>3</sup>.

Parmi les ennemis les plus acharnés de l'Église naissante, il faut malheureusement compter les Juifs. Ceux d'entre eux

1. Actes, xvi, 21.

2. Saint Jean Chrysostome, *Que le Christ est Dieu*, xiv.

3. S. Marc, xiii, 13.

qui ne se convertissaient pas, poursuivaient les disciples d'une haine analogue à celle que leurs pères avaient vouée au divin Maître. Leur hostilité était violente ou hypocrite, suivant les circonstances; mais on surprend leur main dans toutes les persécutions, générales ou locales, que les apôtres et les fidèles eurent à endurer à cette époque. Pour mettre le comble à cette haine jalouse, il fallait encore que rejaillît sur les chrétiens' le mauvais renom qui s'attachait aux Juifs, dans la plupart des provinces de l'empire. On confondit longtemps les deux religions; et, persécutés par les Juifs, les chrétiens avaient encore à souffrir des mesures prises contre ces derniers. Mais Dieu tira le bien du mal. Cette haine contribua puissamment à rompre définitivement toute attache entre la nouvelle religion et l'ancienne. Elle servit aussi à garantir l'authenticité des antiques prophéties' qui annonçaient le règne glorieux du Messie et de son Église. Les Juifs « sont dispersés à travers toutes les nations, sans avoir nulle part de stabilité, nulle part de demeure fixe. Pourtant ils restent Juifs, afin de porter nos livres' à leur confusion. Quand nous voulons montrer le Christ prophétisé, nous présentons ces écrits' aux païens; et pour que les incrédules ne disent pas que c'est nous, chrétiens, qui les avons composés, et qui avons inventé des prophètes d'accord avec l'Évangile, afin que l'objet de notre prédication paraisse avoir été prédit,' nous les réfutons par ce fait que tous les écrits dans lesquels le Christ a été prophétisé sont aux mains des Juifs »<sup>1</sup>.

Enfin, pour qu'aucune opposition ne fût épargnée à l'Église en ces premiers temps, l'hérésie apparut presque en même temps que la vraie doctrine. Mais là encore, Dieu voulut que le mal devînt une des conditions du bien. « L'Église se répandit dans toutes les nations et elle grandit à tel point que chaque secte perverse qui s'élève contre la foi chrétienne, chaque genre d'erreur, tout en combattant la vérité chrétienne, cherche à se couvrir du nom glorieux du Christ. L'erreur ne pullulerait pas ainsi par toute la terre, avec la permission de Dieu,

1. Saint Augustin, *Sur le Psaume* LVI, 9.

si la contradiction même n'exerçait à une science plus sûre »<sup>1</sup>. Plusieurs épîtres des apôtres et l'évangile de saint Jean furent écrits à l'occasion des hérésies suscitées par le père du mensonge. Grâce aux contradictions opposées à leur symbole, les premiers chrétiens reçurent ainsi le bienfait d'une instruction plus complète. Dans la suite des siècles, l'hérésie continuera à combattre la doctrine chrétienne, et chacune de ses attaques sera le signal de l'étude plus approfondie et ensuite de la manifestation plus éclatante de quelque vérité renfermée dans le trésor dont l'Église a la garde. « La foi catholique, qui ne peut changer en aucun de ses points, devient toujours plus ferme et plus claire par les attaques de ses adversaires. La grâce de Dieu dispose les choses de cette sorte, afin que ceux qui n'ont pas assez de préparation et d'attention pour éviter les traits subtils de l'ennemi, saisissent les armes de la vérité et deviennent plus aguerris contre les mensonges des impies »<sup>2</sup>.

Déjà en butte à tant d'ennemis extérieurs, la religion chrétienne ne pouvait rien offrir à la nature corrompue pour la gagner à sa cause. Par les mystères qu'elle imposait à la foi de ses adeptes, elle heurtait violemment l'orgueil de la raison humaine; par les prescriptions de sa morale, elle ameutait contre elle toutes les passions à la fois. Habités à leurs dieux élégants et frivoles, aux cérémonies de leur culte licencieux, aux faciles symboles de leurs philosophes et surtout de leurs poètes, les païens paraissaient invinciblement rebutés à la seule pensée du Dieu qu'on proposait à leur adoration : un Dieu né dans le pays méprisé de la Judée, repoussé par ses compatriotes eux-mêmes, condamné par l'autorité romaine et mort sur une croix ! Et les prédicateurs de l'Évangile se gardaient bien de taire les hontes apparentes de celui qu'ils annonçaient. « Chose étonnante ! ses tourments étaient connus de tous, les coups, les soufflets, les outrages qui avaient souillé son visage, les plaies, la croix, les moqueries

1. Saint Augustin, *De la foi aux choses invisibles*, vii.

2. Saint Léon, *Lettre cii, aux évêques des Gaules*.

sans fin, la dérision dont tous l'avaient poursuivi, la sépulture obtenue comme par grâce. Il en était tout autrement de la résurrection ; car après être ressuscité, il n'avait été vu que des seuls disciples. C'est cependant en prêchant ces choses qu'ils persuadaient et qu'ils édifiaient l'Église. Par quel moyen ? Grâce à la puissance de celui qui leur commandait. Lui-même leur préparait la voie et leur rendait facile tout ce qui était difficile. Si une vertu divine n'eût accompli ces choses, elles n'auraient même pas pu avoir de commencement »<sup>1</sup>.

Mais alors même que le dogme chrétien eût souri naturellement à quelques esprits d'élite, sa morale était faite pour décourager les volontés les plus résolues. D'ailleurs, dans les commencements surtout, la religion nouvelle ne conquérait d'adeptes que dans les classes les plus humbles de la société. Les hommes de condition élevée ne s'y attachaient que par exception. Dans la partie de la société qui donnait le ton, on aurait cru se déshonorer en vivant à la manière des chrétiens, et en se vouant à cette « très méprisable inertie »<sup>2</sup> qui caractérisait le christianisme aux yeux des païens.

Et pourtant, malgré de si nombreux et de si formidables obstacles, la religion de Jésus Christ s'imposa au monde.

« En peu de temps, elle remplit d'églises le monde entier, convertit de grandes nations, persuada aux peuples de renoncer aux lois de leurs pères, afin d'arracher des coutumes enracinées; de chasser comme la poussière la tyrannie de la volupté et la violence de la malice, de faire évanouir comme une fumée, autels, temples, idoles, mystères, solennités profanes et impures odeurs, et enfin d'élever partout d'autres autels dans les pays des Romains, des Perses, des Scythes, des Maures, des Indiens, et même hors de notre monde. Car les îles de la Bretagne, situées hors de cette mer et dans l'Océan même, ont éprouvé la puissance de la parole, et là se sont dressés des églises et des autels. La parole a été semée dans tous les cœurs, toutes les lèvres la profèrent. C'est là

1. Saint Jean Chrysostome, *Que le Christ est Dieu*, XIII.

2. Suétone, *Domitien*, 15.

vraiment une grande chose et une preuve de souveraine grandeur et de divine puissance. Personne n'agitait la multitude, la paix était profonde. Beaucoup favorisaient la coutume mauvaise qui datait de si longtemps, et personne ne la combattait. Pourtant le monde en a été délivré rapidement, pour passer à un autre genre de vie beaucoup plus difficile. L'on n'eut pas à prendre pour cela, en dehors du monde, d'autres hommes habitués à ce genre de vie; on prit ceux-là même qui avaient vécu dans la corruption, qui étaient plus mous que l'argile; on les forma à marcher dans la voie étroite et escarpée, et ils se laissèrent persuader »<sup>1</sup>.

On ne peut pas prétendre que les hommes qui obtenaient de si étonnantes transformations se recommandassent par d'éminentes qualités naturelles, devant lesquelles le monde se serait incliné. L'Évangile fut prêché presque exclusivement pendant tout ce premier siècle par des hommes « illettrés, ignorants, sans éloquence, d'humble condition, pauvres, sans patrie, sans ressources, sans force corporelle, qui n'avaient ni l'illustration de la gloire acquise, ni celle d'une noble origine, ni l'art de la parole, ni l'autorité de la rhétorique, ni le prestige de la science; en un mot des pêcheurs, des faiseurs de tentes, des gens qui parlaient un langage barbare »<sup>2</sup>.

Leur prédication ne causait dans le monde ni agitation ni bruyants enthousiasmes. Point de vaines déclamations, point de brutales revendications, point de pression indiscreète, rien qui ressemblât à la violence, rien même qui rappelât le zèle intempérant des Juifs à conquérir des prosélytes. « Nous agissons d'après les préceptes de la patience divine, » dira-t-on au siècle suivant, « dans le silence et dans l'ombre, peut-être plus connus comme particuliers que comme société, et n'ayant rien qui nous fasse remarquer que la correction des anciens vices »<sup>3</sup>. C'est ainsi que « l'Église chrétienne allait se répandant tous les jours, de famille en famille et de peuple en peuple. Les hommes ouvraient les yeux de plus en plus

1. Saint Jean Chrysostome, *Que le Christ est Dieu*, xii.

2. Saint Jean Chrysostome, *Que le Christ est Dieu*, xii.

3. Tertullien, à *Scapula*, ii.

pour connaître l'aveuglement où l'idolâtrie les avait plongés ; et, malgré toute la puissance romaine, on voyait les chrétiens, sans révolte, sans faire aucun trouble, et seulement en souffrant toutes sortes d'inhumanités, changer la face du monde et s'étendre par tout l'univers »<sup>1</sup>.

Une institution humaine aurait pu, grâce à l'intelligence, au dévouement, à l'énergie de ses fondateurs, surmonter une ou peut-être plusieurs de ces causes d'insuccès. Mais les affronter toutes à la fois, braver l'orgueil humain en lui proposant de tels mystères à croire, révolter la nature corrompue en l'invitant à de si rudes sacrifices, et au bout de soixante-dix ans, remporter déjà d'éclatants triomphes dans le monde entier, c'est ce qui ne peut s'expliquer que par une intervention divine agissant tantôt d'une manière latente au fond des âmes, tantôt avec une puissance visible à tous les yeux. « Il y a là trois choses incroyables qui cependant sont arrivées : incroyable que le Christ soit ressuscité avec son corps et soit monté au ciel avec ce même corps ; incroyable que le monde ait cru une chose si incroyable ; incroyable que des hommes du commun, tirés du peuple, en très petit nombre, sans nulle habileté, aient pu persuader avec tant de succès au monde et même aux savants une chose si incroyable. Si l'on ne veut pas croire qu'il y ait là des miracles, voici pourtant un grand miracle qui nous suffit : c'est que l'univers ait cru sans miracles »<sup>2</sup>.

Dieu ne déploie pas dans l'exécution de ses desseins cette fougue que les hommes apportent parfois dans leurs entreprises, parce qu'ils se sentent incertains du lendemain. L'Évangile parut au monde comme le soleil qui d'abord illumine de ses lueurs lointaines un coin de l'horizon, projette ensuite les rayons de son aurore sur les sommets les plus élevés, puis monte, éclaire les plaines, et, à mesure qu'il approche des hauteurs du firmament, dissipe de nouvelles ombres et embrase tout de ses splendeurs, pendant que déjà

1. Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, II, 20.

2. Saint Augustin, *De la Cité de Dieu*, XXII, 5.

cessent de recevoir sa vive lumière des points qu'avaient éclairés ses premières clartés. C'est ainsi que le flambeau de la foi fut peu à peu élevé au-dessus de l'humanité par ce Dieu qui, « en vertu d'une disposition éternelle, exécute tranquillement l'œuvre du salut de l'homme »<sup>1</sup>.

Pendant les dix premières années environ, les efforts de tous les apôtres furent concentrés sur la Palestine et sur quelques régions de son voisinage immédiat. Les trente années suivantes, de 40 à 70, ils travaillèrent à la conquête du monde grec et romain, c'est-à-dire de toutes ces populations qui obéissaient au gouvernement de Rome. Plusieurs même poussèrent au delà des frontières et commencèrent à porter l'Évangile à ces peuples qui échappaient à l'influence romaine et qu'on désignait sous le nom de barbares. Il y eut donc pendant cette période un grand nombre de contrées atteintes par la lumière de l'Évangile; plusieurs même eurent le privilège d'une prédication plus prolongée et, comme la Syrie, l'Asie Mineure, la Grèce, l'Italie, durent à la présence des apôtres la faveur de voir pénétrer la foi jusqu'en de très humbles localités. Ainsi, « avec l'aide de la puissance céleste, la parole du Dieu Sauveur illumina soudain toute la terre comme un rayon de soleil. Selon la prédiction des Saintes Lettres, la voix des évangélistes et des apôtres se répandit sur toute la terre, et leurs paroles retentirent dans tout l'univers. Dans toutes les cités et dans les bourgades, des églises composées d'une immense multitude d'hommes furent bientôt rassemblées, pareilles à des aires regorgeant de froment. Victimes de l'erreur transmise par leurs ancêtres et enchaînés par le culte superstitieux des démons, comme par une maladie invétérée, la grâce du Christ leur faisait trouver, dans la prédication et les miracles des disciples, le moyen d'échapper à leurs maîtres cruels et de secouer leurs lourdes chaînes. Ils répudiaient cette foule de dieux introduite par les démons, reconnaissaient le Dieu unique, créateur de toutes choses, et se mettaient à lui rendre, au moyen des rites sacrés, ce culte de vraie piété que notre

<sup>1</sup> *Oraison du Samedi-saint, seconde prophétie.*



Sauveur avait apporté aux hommes par sa divine et sage religion » <sup>1</sup>.

La persécution de Néron et la mort de presque tous les apôtres n'arrêtèrent pas la marche de l'Église. Les disciples formés par les apôtres eux-mêmes continuèrent l'œuvre entreprise. Sans doute, les convertis ne formaient partout qu'une minorité, et il s'en trouvait parmi eux que les difficultés et les persécutions faisaient retourner au paganisme. Les conquêtes de la foi ne se ralentissaient pas pour cela. Après la mort de Domitien, « quand les actes du tyran eurent été annulés, non seulement l'Église fut rétablie dans son état primitif, mais on la vit plus éclatante et plus florissante que jamais. Dans les temps qui suivirent, pendant que plusieurs bons princes eurent en main le pouvoir et gouvernèrent l'empire romain, l'Église n'eut pas à souffrir les attaques de ses ennemis, et elle étendit son action sur l'Orient et sur l'Occident. Il n'y eut plus un seul coin de terre si éloigné où la religion de Dieu ne pénétrât, plus de nation qui vécût dans des mœurs assez sauvages pour ne pas adopter le culte de Dieu, et s'adoucir par la pratique des œuvres de justice » <sup>2</sup>.

L'histoire n'a malheureusement conservé que de très rares renseignements sur l'extension de l'Église chrétienne à la fin du premier siècle. A Jérusalem, les chrétiens revenus de Pella vivaient humblement sous la conduite de leur évêque saint Siméon, qui en l'année 107 fut dénoncé par des hérétiques et des païens comme chrétien et comme issu de la race de David. Il fut condamné par le légat de Palestine, torturé durant plusieurs jours et enfin mis en croix.

L'Église d'Antioche, gouvernée d'abord par Évodius, florissait alors sous l'autorité de saint Ignace qui, en cette même année 107, allait être envoyé à Rome pour y périr glorieusement sous la dent des bêtes. D'Antioche, la foi avait dû déjà gagner Édesse, où l'on voit l'Église établie sur de larges bases dès le milieu du second siècle, et où bientôt après règneront des rois déjà chrétiens. L'Arménie romaine et les pays orientaux

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, II, 3.

2. Lactance, *Des morts des persécuteurs*, III.

situés au delà des frontières avaient aussi reçu à cette époque les premiers missionnaires de la foi.

A Alexandrie d'Égypte, saint Marc eut pour successeurs Annianus, Avilius et Cerdon, qui gouverna cette église depuis la première année de Trajan. <sup>1</sup> Ces évêques s'étaient certainement préoccupés de propager la foi en Égypte, et l'on est en droit de croire que leurs efforts commençaient à porter d'heureux fruits ; car, au synode d'Alexandrie, en 320, l'église d'Égypte sera représentée par près de cent évêques. Soit par la voie romaine qui longeait toute la côte africaine de la Méditerranée, soit par mer, des missionnaires ne manquèrent pas, dès le premier siècle, de visiter la Cyrénaïque, la province romaine d'Afrique, la Numidie et la Mauritanie. Carthage devint de bonne heure un centre de propagande chrétienne, et cette propagande fut assez active, pour qu'au milieu du troisième siècle, saint Cyprien pût réunir autour de lui quatre-vingt sept évêques, siégeant soit dans de grandes villes, soit dans des bourgades.

L'Asie Mineure fut particulièrement favorisée, grâce aux missions de saint Paul, à son séjour à Éphèse et à la longue résidence de saint Jean dans cette dernière ville. On connaît par un document officiel la place qu'occupait alors le christianisme dans une province du nord-ouest de la grande péninsule. Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, écrivit à l'empereur Trajan, en l'an 112, pour lui rendre compte des mesures qu'il venait de prendre au sujet des chrétiens. Il disait dans sa lettre : « L'affaire m'a semblé digne de considération, surtout à cause du grand nombre de ceux qui sont en péril. Ils sont nombreux en effet, et de tout âge, de toute condition, de l'un et l'autre sexe, ceux qu'on peut ou qu'on pourra mettre en accusation. La contagion de cette superstition a envahi non seulement les villes, mais même les bourgs et les campagnes. Il semble pourtant qu'on peut l'arrêter et la corriger. Il est assez certain du reste que les temples désertés commencent déjà à être fréquentés, que les sacrifices solennels longtemps

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, III, 14, 21.

interrompus reprennent, et qu'on achète la viande des victimes, pour laquelle on ne trouvait naguère que de très rares acquéreurs. Par là on peut juger à quelle multitude d'hommes on rendra l'amendement possible, si on leur laisse le moyen de se repentir »<sup>1</sup>. On voit combien le christianisme comptait de fidèles dans cette province, située, il est vrai, à quelque quatre vingts lieues d'Éphèse. A la fin du premier siècle, l'idolâtrie avait presque certainement cessé d'y être la religion dominante. Il devait en être à peu près de même dans les provinces voisines.

Saint Paul fonda lui-même des églises en Macédoine et en Grèce. Par ces premières chrétientés, la foi pénétra peu à peu dans les pays situés plus au nord, la Thrace et les deux Mésies inférieure et supérieure.

Après l'arrivée de saint Pierre à Rome, l'Évangile fut publié dans les principales cités de l'Italie. La religion nouvelle était connue, sinon pratiquée, dans la ville de Pompéi, engloutie en 70 sous les cendres du Vésuve; on a trouvé dans ses ruines un débris d'inscription satirique contre les « chrétiens ». Après le martyre des deux apôtres, l'évangélisation de l'Italie se continua aussi activement que le permettaient le voisinage du pouvoir central et diverses circonstances de nature à contrarier le zèle des missionnaires. En dehors de Rome, Ravenne et Milan devinrent les deux premiers centres importants du christianisme.

L'Espagne avait reçu la visite assez rapide de saint Paul. Comme ce pays possédait de nombreuses et importantes colonies romaines, l'Évangile ne put tarder à y être prêché et à y conquérir un bon nombre de disciples.

La prédication évangélique suivit partout la marche qui semblait la plus naturelle, surtout au départ de Rome. Les missionnaires se rendaient tout d'abord dans les pays qui relevaient directement de l'empire et qui avaient subi plus profondément l'empreinte de sa civilisation. Ils partaient par

1. Pline le Jeune, *Lettres*, x, 97.

les grandes voies romaines et s'arrêtaient dans les cités qui, à raison de leur population et de leur importance administrative, leur promettaient une plus abondante moisson. La Gaule ne pouvait être oubliée par les prédicateurs de l'Évangile. Depuis que César en avait fait la conquête par les armes et avait raconté ses campagnes dans un livre célèbre, la Gaule, franchement soumise à ses vainqueurs, était bien connue dans le monde romain et passait pour une des parties les plus intéressantes de l'empire. Depuis le commencement du premier siècle, elle se divisait en plusieurs provinces. La Narbonnaise, occupant le littoral méditerranéen et plus anciennement rattachée à la domination de Rome, avait pour gouverneur un proconsul à la nomination du sénat. Les Grecs et les Romains affluaient dans ses villes et s'y mêlaient aux Gaulois. L'Aquitaine était comprise entre les Pyrénées, l'Océan et la Loire; la Lyonnaise s'étendait entre le Rhône et les Alpes et s'avancait jusqu'à la Manche entre la Loire et la Seine; le pays entre le Seine et le Rhin formait la Belgique. Chacune de ces provinces obéissait à un légat prétorien nommé par l'empereur. De la Belgique, on avait distrait, sur la rive gauche du Rhin, les deux Germanies inférieure et supérieure, gouvernées par des légats consulaires qui commandaient chacun à quatre légions. Enfin trois autres petites provinces, situées dans les Alpes, avaient à leur tête des procureurs, comme autrefois la Judée.

La Gaule était d'un accès facile. On arrivait par mer à Fréjus, à Marseille et près de Narbonne. De Milan partaient des routes qui, à travers les passages des Alpes, se dirigeaient vers Arles, Lyon et Mayence. A Arles se rattachait une immense voie terminée par Auguste, et qui desservait Nîmes, Narbonne, le midi de la Gaule et toute l'Espagne jusqu'à Cadix. Lyon était la ville la plus importante de la Gaule et servait de capitale commune à l'Aquitaine, à la Lyonnaise et à la Belgique. Cette cité communiquait par quatre grandes routes avec quatre mers différentes: avec la Méditerranée par la route de Marseille, avec l'Océan par la route de Saintes, avec la Manche par la route de Boulogne, avec la

mer du Nord par la route de Mayence et le Rhin. Enfin, de Trèves, partait une autre voie qui longeait le Rhône et le Danube, se poursuivait à travers l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, longeait le littoral africain et venait aboutir en face de Cadix, faisant ainsi le tour de l'empire. La Gaule se trouvait donc en communication facile avec Rome et avec les contrées orientales, c'est-à-dire avec les principaux foyers d'où rayonnait la lumière évangélique.

Dans ces conditions, l'introduction de la foi chrétienne en Gaule avant la fin du premier siècle ne peut faire aucun doute. Marseille et les villes du littoral virent de bonne heure des chrétiens débarquer dans leurs ports. Lyon surtout reçut assez tôt des missionnaires envoyés directement de Rome, ou venus d'étape en étape sous l'impulsion de leur zèle et de la grâce de l'Esprit-Saint. Les choses se passèrent vraisemblablement en Gaule comme dans les autres pays. Des chrétiens plus instruits et plus entreprenants arrivaient dans une localité où ils avaient déjà quelques relations de parenté et d'affaires, où même parfois les attirait le seul désir de faire connaître Jésus Christ. Ils parlaient de la religion nouvelle, redisaient les récits évangéliques, gagnaient autour d'eux quelques disciples, et formaient ainsi une petite chrétienté. Celle-ci s'augmentait par de nouvelles conquêtes ou par l'arrivée de disciples étrangers, et fournissait à son tour des missionnaires aux localités les plus importantes du voisinage. Les chrétientés ainsi formées se rattachaient naturellement à la plus proche église hiérarchiquement constituée. D'autres fois, les missionnaires arrivaient dans un grand centre, munis de tous les pouvoirs ecclésiastiques, y établissaient une chrétienté dont ils gardaient la présidence effective, et de là exerçaient leur influence et ensuite leur juridiction sur une étendue plus ou moins grande de territoire.

Ces deux sortes de fondations chrétiennes se retrouvent dans l'histoire écrite des premières conquêtes de l'Église. Ainsi saint Paul fonda directement plusieurs églises en Asie Mineure, en Macédoine et en Grèce. Mais à Antioche, de simples chrétiens avaient apporté l'Évangile avant l'arrivée

des apôtres<sup>1</sup>. A Éphèse, un disciple de Jean-Baptiste, d'abord incomplètement instruit, puis éclairé plus exactement par Priscille et Aquila, fit le premier connaître le nom de Jésus Christ<sup>2</sup>. A Rome même, il y eut certainement des chrétiens bien avant l'arrivée de saint Pierre, ou d'un missionnaire autorisé. L'Évangile se propagea de cette seconde manière dans la plupart des pays, et, le plus ordinairement, l'institution d'un chef et l'établissement de la hiérarchie suivit d'assez loin la première apparition de la foi. Saint Paul attendit son dernier voyage pour établir Tite et Timothée comme évêques en Crète et à Éphèse, bien que ces deux églises eussent été fondées bien auparavant.

Ce n'est pas par une course rapide et en subjuguant tout l'univers en quelques années, c'est « en cheminant et en cheminant que l'Évangile est parvenu jusqu'à nous et jusqu'aux extrémités de la terre »<sup>3</sup>. Il arriva ainsi à son heure en Gaule, et s'y propagea, comme dans la plupart des autres pays, avec ce calme qui est la marque des œuvres divines et cette sage lenteur qui est la garantie des progrès durables. En l'année 177, les églises de Lyon et de Vienne, probablement unies sous un même chef, écrivirent une lettre aux chrétiens d'Asie et de Phrygie, pour leur raconter le martyre que venait d'endurer glorieusement leur évêque, saint Pothin. Or le bienheureux était plus que nonagénaire. A supposer qu'il ait été le premier évêque de la cité lyonnaise, il en faudrait conclure que l'église de la capitale gauloise n'avait été constituée hiérarchiquement qu'après le premier tiers du second siècle. Mais il est possible que saint Pothin ait eu un ou plusieurs prédécesseurs restés inconnus, et en tout cas il est inconteste qu'une chrétienté a pu exister à Lyon pendant de longues années, sans avoir encore d'évêque à sa tête.

C'était alors le cas de beaucoup d'autres chrétientés de la Gaule. Saint Irénée, qui succéda immédiatement à saint Pothin, n'avait pas un pouvoir officiel de primat, comme

1. Actes, XI, 20-22.

2. Actes, XVIII, 24-28.

3. Saint Augustin, *Sermon* CCLIII, 1.

l'évêque de Carthage, et cependant « il présidait aux églises des Gaules », <sup>1</sup> c'est-à-dire à ces chrétientés établies en beaucoup de villes avec de simples prêtres à leur tête. Ces églises étaient déjà répandues sur tout le territoire gaulois. Dans un livre qu'il écrivit vers l'année 180, saint Irénée fait appel à la foi et à la tradition de toutes les églises du monde, pour confondre les hérésies, et il s'y exprime ainsi : « Bien que dans le monde les langues soient diverses, cependant la force de la prédication est partout la même. Les églises établies en Germanie n'ont pas une autre foi ni une autre tradition. Il n'en est pas autrement de celles qui sont chez les Ibères et chez les Celtes, ni de celles qui sont en Égypte et en Lybie » <sup>2</sup>. Les églises établies à cette époque chez les Ibères et les Celtes, c'est-à-dire en Espagne et chez les Gaulois, devaient remonter à une époque notablement antérieure, puisque le savant évêque pouvait déjà invoquer leur témoignage en faveur de la foi chrétienne ; elles avaient donc alors l'autorité de chrétientés déjà assez anciennes, sans que pourtant le docte pontife eût aucun nom remarquable à citer parmi leurs fondateurs.

A la fin du second siècle, Tertullien célébrait la diffusion du christianisme et nommait, parmi les peuples « soumis au Christ, les tribus des Gétules, les multiples régions des Maures, tous les pays de l'Espagne, les différentes nations des Gaules, les contrées de la Bretagne, inaccessibles aux Romains, celles des Daces, des Germains et des Scythes. En tous ces lieux est parvenu le nom du Christ et il y règne » <sup>3</sup>. Ces paroles supposent, comme celles du saint évêque de Lyon, que l'apparition de la foi n'était pas nouvelle dans les Gaules, mais que cependant l'Évangile n'y avait pas été prêché dans d'autres conditions que dans les pays de situation géographique analogue, comme la Mauritanie, l'Espagne, la Germanie et la Bretagne.

Saint Irénée et Tertullien sont les deux plus anciens auteurs

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, v, 23.

2. Saint Irénée, *Contre les hérésies*, I, x, 2.

3. Tertullien, *Contre les Juifs*, vii.

qui mentionnent l'existence d'églises chrétiennes en Gaule. Saint Irénée surtout, à raison de sa science profonde, de ses voyages et de son épiscopat dans la ville la plus importante et la plus fréquentée du pays, connaissait mieux que personne les origines du christianisme dans ce pays. A ses yeux, ces origines n'avaient rien qui fût digne d'une mention spéciale, rien dont on pût faire un argument contre les prétentions de l'hérésie. C'est donc que l'Évangile s'était répandu dans ces contrées, de proche en proche, silencieusement, suivant l'ordre que la Providence paraît alors avoir adopté dans la plupart des contrées, et qu'elle suit presque toujours dans l'évangélisation des pays infidèles. L'obscurité de ces origines causa plus tard aux premiers écrivains chrétiens de la Gaule un sensible étonnement, et leur laissa l'impression d'une certaine lenteur dans les progrès de l'Évangile. A la fin du quatrième siècle, l'un d'eux croyait que « la religion de Dieu fut reçue tardivement au delà des Alpes », <sup>1</sup> et un autre écrivait que « la prédication des apôtres ne s'avança que tardivement pour illuminer nos régions » <sup>2</sup>. Comparée à celle de l'Asie Mineure, de la Grèce, de l'Italie, l'évangélisation de la Gaule fut nécessairement tardive, surtout si on l'envisage au point de vue de l'organisation des églises particulières. Toutefois, le siècle apostolique ne s'écoula pas sans que le flambeau de la foi éclairât les rivages et les plus importantes cités de ce pays, dont le sol si souvent foulé par les fonctionnaires de la Rome impériale, dut bien l'être aussi par quelques porteurs de la bonne nouvelle, venus de la Rome chrétienne. Il y a plus : après l'église romaine, c'est celle de Lyon qui possède en occident les documents les plus antiques et les plus glorieux sur son origine.

Au sixième siècle, un saint évêque de Tours, Grégoire, neveu de l'évêque de Clermont, Gallus, parcourut les principales villes des Gaules, afin d'en étudier les origines religieuses, et ensuite résuma tout ce qu'il avait appris dans ces paroles, qu'on peut regarder comme l'expression même de

1. Sulpice Sévère, *Chronique*, II, 32.

2. *Passion de saint Saturnin*.



la vérité historique : « A l'origine même de la religion catholique, les éléments de la vénérable foi commencèrent à naître dans les régions des Gaules, et cependant les ineffables mystères de la divine Trinité ne parvinrent encore qu'à la connaissance d'un petit nombre » <sup>1</sup>.

Ainsi, dès le premier siècle, la foi pénétra dans ce pays; mais c'est seulement plus tard que des églises furent régulièrement fondées et que l'évangélisation atteignit plus complètement la population, au moins dans les villes; car la conversion des campagnes restées païennes fut la grande œuvre réservée à saint Martin, au quatrième siècle.

Voilà donc l'Église répandue déjà, dès la fin du premier siècle, dans tout l'empire romain et atteignant même un certain nombre de peuples au delà des frontières de cet empire. Un tel succès, obtenu en dépit de tant d'obstacles, ne peut s'expliquer par les seuls efforts des apôtres et des missionnaires venus à leur suite. Le doigt de Dieu est vraiment là. L'intervention divine apparaît d'autant plus évidente que son œuvre n'a pas été passagère, mais qu'elle se perpétue à travers les siècles, malgré la persistance des oppositions de toute nature qui l'ont accueillie à son apparition.

Les chrétiens qui virent l'aurore du second siècle auraient donc pu chanter déjà, comme ceux d'aujourd'hui :

« Le chœur glorieux des apôtres, l'illustre cortège des prophètes, l'éclatante armée des martyrs vous louent, Seigneur Dieu, et la sainte Église vous publie dans tout l'univers » <sup>2</sup>.

1. Saint Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, I, 39.

2. *Te Deum*.





## CHAPITRE IX

### L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE.

Le chef de l'Église. — Les successeurs de Pierre. — Les pasteurs des églises. — Autorité des évêques. — Les prêtres et les diacres. — Les possesseurs de dons spirituels. — Les missionnaires. — Les diaconesses. — Les fidèles. — Les ressources et les charges de l'Église.

A la lecture du saint Évangile, on reconnaît manifestement que Notre Seigneur a entendu établir dans son Église une hiérarchie déterminée. Le divin Maître se choisit douze apôtres, parmi lesquels il en désigna un pour être le fondement de son Église, et pour y paître à la fois les agneaux et les brebis, c'est-à-dire les fidèles et les pasteurs eux-mêmes. Il compléta certainement par des instructions particulières les renseignements assez brefs que renferme l'Évangile sur les pouvoirs accordés aux différents pasteurs et sur leur subordination réciproque. Ce qu'on peut saisir de l'organisation de l'Église dans ces premiers temps est l'explication la plus claire des paroles conservées par les évangélistes. En comparant ce qui existait alors avec ce qui se passe aujourd'hui, on peut aussi constater que les lignes fondamentales de l'institution divine n'ont pas varié.

Aussitôt après l'Ascension, saint Pierre parle et agit comme quelqu'un qui se sent investi de l'autorité suprême. Il prend

la parole pour proposer le remplacement de Judas; il adresse la première prédication évangélique aux Juifs rassemblés le jour même de la Pentecôte; il opère le premier miracle postérieur à la disparition du Sauveur, en guérissant le boiteux à la porte du temple; il défend devant le sanhédrin le ministère que Notre Seigneur lui a confié; il prononce l'arrêt contre Ananie et Saphire; il reçoit l'ordre de baptiser les premiers gentils à Césarée; il est jeté en prison par Hérode, comme chef de l'Église, et délivré par l'ange; il préside la réunion de Jérusalem, y prend le premier la parole et fait connaître son avis qui est ensuite adopté; enfin il se rend à Rome, s'y installe comme dans la future capitale de la société nouvelle, y établit son siège apostolique et y subit le martyre. La conduite de saint Pierre est en toutes circonstances celle d'un chef incontesté. L'apôtre saint Matthieu et ensuite saint Luc, disciple de saint Paul, consignent dans leur évangile les paroles du Sauveur qui consacrent l'autorité de Pierre. A la fin du siècle, comme pour bien témoigner que les actes de l'apôtre ne procédaient ni d'une erreur volontaire, ni d'une méprise, ni d'un concert établi entre les douze, saint Jean raconte en détail comment Notre Seigneur ressuscité confia à Pierre le soin de paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire de régir les fidèles et les pasteurs.

Saint Pierre, il est vrai, eut autour de lui d'abord les onze autres apôtres et ensuite saint Paul qui lui fut associé dans son ministère à Rome et dans son martyre. Si le divin Maître lui avait dit : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel », il avait fait aux autres pareille promesse : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel »<sup>1</sup>. Mais les apôtres, choisis directement par Notre Seigneur, reçurent de lui des privilèges personnels, indispensables à la rapide diffusion de l'Église pendant les premières années. Il y eut entre eux tous une sorte d'égalité, ils jouirent de l'infailibilité doctrinale et de pleins pouvoirs pour annoncer partout l'Évangile, fonder des églises et les administrer. Une fois dis-

1. S. Matthieu, xvi, 19; xviii, 18.

persés, il leur eût été presque impossible d'en référer à Pierre. Celui-ci du reste avait d'autant moins à intervenir qu'il connaissait très bien la sainteté de ses compagnons d'apostolat, les grâces extraordinaires qui leur étaient départies pour remplir leur mission et la direction que l'Esprit-Saint leur imprimait aussi sûrement qu'à lui-même. Le pouvoir suprême de Pierre, après s'être affirmé pendant le séjour commun des apôtres en Palestine, n'eut donc plus occasion de s'exercer sur eux après leur dispersion. Ainsi « bien qu'après sa résurrection le Seigneur ait donné à tous les apôtres un pouvoir égal, cependant, pour manifester l'unité, il régla par son autorité que l'unité tirerait son origine d'un seul. Les autres apôtres étaient certainement ce que fut Pierre, appelés à partager avec lui l'honneur et la puissance. Mais tout a son principe dans l'unité, et la primauté est donnée à Pierre afin qu'on voie qu'il n'y a qu'une Église et qu'un siège du Christ » <sup>1</sup>. La nature des pouvoirs qu'ils transmirent à leurs successeurs montre comment les apôtres comprenaient l'unité de l'Église et la primauté de Pierre.

Après la mort de saint Pierre et de la plupart des apôtres, l'autorité suprême se manifeste avec netteté dans l'Église. Il ne reste aucun document sur les pontificats de saint Lin et de saint Anenclét. Mais c'est déjà un fait très remarquable que la succession de Pierre passe à deux de ses disciples qui n'ont probablement jamais vu le Seigneur, plutôt qu'à saint Jean qui va survivre longtemps à tous les autres apôtres, et verra encore à la tête de l'Église saint Clément et saint Évariste. Cet état des choses est accepté par saint Jean, l'intime confident des pensées du divin Maître; il répond donc exactement aux intentions du Sauveur.

Saint Clément exerce publiquement son autorité sur l'Église de Corinthe, pourtant trois fois plus éloignée de Rome que d'Éphèse, où résidait saint Jean. Le pontife de Rome n'a d'autre raison d'intervenir que son titre de successeur de

1. Saint Cyrien, *De l'unité de l'Église*, 17.

Pierre. Il parle d'ailleurs en maître aux Corinthiens, et leur commande au nom de Dieu : « Si quelques-uns n'obéissent pas à ce qu'il a dit par nous, qu'ils le sachent bien, ils s'engagent dans une grande faute et un grand péril »<sup>1</sup>. Non content d'écrire, il envoie à Corinthe trois délégués pour y rétablir l'ordre et lui rapporter des nouvelles de cette église en butte aux divisions.

On connaissait si bien le fondement divin de cette autorité, qu'on ne tarda pas à aller en trouver le dépositaire pour lui demander son avis sur les questions importantes. Au milieu du second siècle, saint Polycarpe, évêque de Smyrne, qui pourtant avait vécu familièrement avec saint Jean et d'autres apôtres, ne craignit pas de faire le voyage de Rome pour consulter le pape saint Anicet sur la célébration de la Pâque. Quelques années plus tard, quand les erreurs de l'hérétique Montan commencèrent à agiter les églises d'Asie, les futurs martyrs de Lyon, déjà en prison, « écrivirent d'une part aux frères qui se trouvaient en Asie et en Phrygie, d'autre part à Éleuthère, évêque de la ville de Rome, s'acquittant ainsi du rôle d'ambassadeurs pour la paix des églises »<sup>2</sup>. Ces recours au pontife de Rome ne supposent pas une autorité récemment improvisée. De la Gaule comme de l'Asie, on se tourne vers ce centre, parce qu'on sait que là seulement réside l'autorité qui règle la foi et dirige les églises particulières au nom de Notre Seigneur lui-même. C'est la croyance qu'exprimait éloquemment saint Irénée, disciple et ami de saint Polycarpe, quand il écrivait, aux environs de l'an 180 : « Il y a une très grande et très antique église bien connue de tous, fondée et constituée à Rome par les deux très glorieux apôtres Pierre et Paul. En faisant appel à la tradition qu'elle tient des apôtres, à la foi qu'elle annonce aux hommes et qui est parvenue jusqu'à nous par la succession de ses évêques, nous confondons tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, par complaisance pour leurs propres idées, par vaine gloire, par aveuglement ou mauvais jugement, recueillent ce

1. *Épître aux Corinthiens*, 59.

2. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, v, 3, 24.

qu'il ne faut pas. C'est en effet à cette église, à cause de son éminente primauté, que doit se rattacher toute église, c'est-à-dire tous ceux qui sont dispersés en tous lieux; car c'est en elle que la tradition venue des apôtres a toujours été conservée par ceux qui sont dispersés en tous lieux »<sup>1</sup>.

Mais si Pierre seul devait transmettre la plénitude de son pouvoir à ses successeurs, les autres apôtres n'en avaient pas moins à pourvoir à leur remplacement, dans la direction des églises particulières fondées par eux. De leur vivant même, on les voit donc instituer des pasteurs inférieurs, qui déjà ont part à l'administration des communautés chrétiennes, et s'initient à exercer un pouvoir plus indépendant, quand leur formation sera complète. Ces pasteurs sont désignés sous deux noms. On les appelle tantôt prêtres et tantôt évêques. Il existait depuis longtemps des « anciens » chez les Juifs et même dans certaines cités grecques. Ces anciens, dont le nom est « prêtres » en grec, se retrouvèrent tout naturellement dans la hiérarchie des premières églises chrétiennes. D'ordinaire, c'étaient des hommes d'âge, recommandables par leur sagesse et leurs vertus. Bientôt sagesse et vertus se rencontrèrent chez des hommes plus jeunes à un degré assez éminent pour qu'on fît de ceux-ci des « prêtres » bien avant leur vieillesse. Chez les Athéniens, on appelait « évêques », c'est-à-dire surveillants ou inspecteurs, des magistrats qui visitaient les villes de l'Attique pour réformer les abus et rendre la justice. L'Église s'empara de cet autre titre d' « évêques » pour l'attribuer à ses ministres, conjointement avec celui de prêtres.

Tout d'abord, ce sont des prêtres ou anciens qui apparaissent aux côtés des apôtres à Jérusalem; ils siègent au concile et prennent part à la promulgation du décret<sup>2</sup>. Paul et Barnabé en instituent ensuite dans les villes qu'ils ont évangélisées<sup>3</sup>; le premier recommandera plus tard à son disciple Tite d'en établir dans les différentes cités<sup>4</sup>. Saint

1. *Contre les hérésies*, III, 3.

2. Actes, XI, 30; XV, 2, 6, 23, 41

3. Actes, XIV, 22.

4. Tite, I, 5.

Jacques ordonne de les appeler auprès des malades, afin qu'ils prient pour eux et les oignent d'huile consacrée<sup>1</sup>. C'est saint Paul qui le premier, après son contact avec le monde grec, introduit le terme d'évêques. Il appelle de ce nom les pasteurs de l'église de Philippiques<sup>2</sup>, et ceux de l'église d'Éphèse et des églises environnantes; mais il continue à donner aux mêmes personnages les titres de prêtres ou anciens<sup>3</sup>. Pendant un certain temps, ces deux dénominations se prennent l'une pour l'autre. Les pasteurs qui s'initient au gouvernement des églises sous l'autorité des apôtres sont sortis des rangs des simples fidèles, mais ne sont pas encore aptes à exercer par eux-mêmes un ministère indépendant. Peu à peu cependant, les apôtres sont amenés à mettre un pasteur à la tête des principales églises qu'ils ont fondées, afin d'y continuer leur œuvre avec l'autorité suffisante. Ce pasteur est un prêtre auquel sont attribués des pouvoirs plus étendus que ceux des autres. Saint Paul établit en cette qualité Timothée à Éphèse et Tite en Crète. Saint Jacques remplit cet office dans l'église de Jérusalem, saint Marc dans celle d'Alexandrie, et ils ont des successeurs connus qui héritent de leur autorité. Évodius est laissé par saint Pierre à la tête de l'église d'Antioche. Les sept anges des villes d'Asie, auxquels saint Jean s'adresse dans son Apocalypse, sont incontestablement des chefs d'églises, et ce Diotrèphès, qui abuse de son autorité au point de ne pas vouloir supporter la présence de saint Jean, est aussi le premier pasteur d'une église<sup>4</sup>. Du vivant même des apôtres, il existe donc déjà, à la tête des plus importantes agglomérations chrétiennes, des prêtres appelés parfois évêques, parmi lesquels un seul est choisi pour exercer l'autorité. Avec le temps, le titre d'évêque finit par être exclusivement réservé au pasteur principal.

Ainsi « les évêques tiennent la place des apôtres »<sup>5</sup>, et ils

1. Jacques, v, 14, 15.

2. Philippiens, 1, 1.

3. Actes, xx, 17, 28.

4. III Jean, 9.

5. Saint Jérôme, *Lettre* xli, 3.

héritent de leur autorité, mais non toutefois des privilèges qui leur étaient personnels. Comme tous les apôtres ont institué des chefs dans les églises qu'ils fondaient, on en doit conclure qu'il y eut entente entre eux sur ce point avant leur séparation, et même que cette entente fut la conséquence d'une « institution divine attribuant aux évêques non seulement une charge et un ministère, mais aussi une puissance propre de gouvernement »<sup>1</sup>. Saint Paul avait dit que « le Saint Esprit a établi les évêques pour gouverner l'Église de Dieu »<sup>2</sup>. Ceux-ci possédaient la dignité sacerdotale, mais l'épiscopat constituait une charge difficile à remplir et une « œuvre de bien » qu'on pouvait désirer et à laquelle il était permis de se présenter soi-même<sup>3</sup>. La lourde responsabilité attachée à une pareille charge éloignait d'ailleurs les aspirants plutôt qu'elle ne les attirait. Toutefois, en certaines contrées, les candidats devenaient déjà plus nombreux et plus empressés qu'il n'était souhaitable, et saint Jacques écrivait : « Ne soyez pas trop nombreux à devenir des maîtres, sachant que par là vous vous exposez à un jugement plus grave »<sup>4</sup>. On choisissait pour évêques, non les plus anciens, mais les plus dignes et les plus capables parmi les prêtres. Ceux-ci avaient à se faire obéir et respecter, malgré leur jeunesse. « Que personne ne méprise ta jeunesse », écrit saint Paul à son disciple devenu évêque d'Éphèse<sup>5</sup>. En l'année 107, saint Ignace, évêque d'Antioche, disait aussi dans sa lettre aux fidèles de la ville de Magnésie, en Lydie : « Il convient que vous ne traitiez pas trop familièrement l'évêque à cause de son âge, mais que vous ayez pour lui tous les égards, en considération de la puissance de Dieu le Père. Ainsi agissent vos saints prêtres qui, je l'ai appris, n'abusent pas de la jeunesse de celui qui est honoré de cette charge. Avec cette prudence qui vient de Dieu, ils lui sont soumis, ou plutôt sont soumis en sa personne au Père de Jésus Christ, l'évêque de tous, pour l'honneur de celui qui

1. Concile de Trente, *Session VII, canon 11.*

2. Actes, xx, 28.

3. I Timothée, III, 1.

4. Jacques, III, 1.

5. I Timothée, IV, 12.



nous aime. Il faut donc obéir sans arrière-pensée ; car ce n'est pas cet évêque visible que l'on trompe, c'est l'évêque invisible qu'on chercherait à tromper »<sup>1</sup>.

L'évêque était le chef de son église. Il consacrait des prêtres par l'imposition des mains<sup>2</sup>, il enseignait, il présidait aux fonctions liturgiques, célébrait le sacrifice eucharistique et gouvernait. Dans tout son ministère, il était assisté par les prêtres, et au besoin suppléé par eux, sauf pour l'ordination des ministres sacrés. C'est ce qui ressort des renseignements fournis par les écrivains de l'époque. Après avoir rappelé que les apôtres « établissent eux-mêmes des évêques et des diacres en faveur de ceux qui devaient croire », saint Clément réprimande les Corinthiens qui avaient laissé quelques ambitieux se révolter contre leurs évêques, c'est-à-dire probablement, contre l'évêque et les prêtres, encore désignés par lui sous le même nom, et il écrit : « Nos apôtres connurent par Notre Seigneur Jésus Christ qu'il s'élèverait des compétitions au sujet de l'épiscopat. Ce serait un grand péché si nous chassions de l'épiscopat ceux qui ont offert le sacrifice saintement et sans reproche. Bienheureux les prêtres qui ont déjà achevé leur course ! »<sup>3</sup> Dans un petit manuel de morale et de liturgie chrétienne récemment retrouvé, et composé très vraisemblablement entre les années 80 et 110 en Asie Mineure sous le titre de *Doctrine des douze apôtres*, il est fait mention des évêques en ces termes : « Ordonnez-vous donc des évêques et des diacres dignes du Seigneur, des hommes doux, sans amour pour l'argent, sincères et éprouvés. Car c'est pour vous qu'ils accomplissent les actes liturgiques, et eux-mêmes remplissent l'office des prophètes et des docteurs. Ne les méprisez donc pas, car ils vous sont préposés avec les prophètes et les docteurs »<sup>4</sup>.

Enfin dans les lettres que saint Ignace d'Antioche écrivit en l'année 107, pendant qu'on le conduisait à Rome pour y subir

1. Saint Ignace, *Lettre aux Magnésiens*, III.

2. I Timothée, v, 22 ; Tite, I, 5.

3. Saint Clément, *Épître aux Corinthiens*, 42, 44.

4. *Doctrine des XII apôtres*, xv.

le martyr, la dignité épiscopale apparaît avec tous les caractères qui la distinguèrent depuis dans l'Église. Voici en quels termes s'exprime le glorieux martyr : « Il convient que, de toutes manières, vous rendiez gloire à Jésus Christ qui vous a glorifiés, afin que vous soyez parfaits dans une même obéissance, soumis à l'évêque et au collège des prêtres, et sanctifiés en toutes choses. Il importe que vous soyez d'accord avec votre évêque, comme vous l'êtes du reste ; car votre illustre collège de prêtres honorés de Dieu est uni à l'évêque comme les cordes à la lyre. Il est donc clair qu'il faut regarder l'évêque comme le Seigneur lui-même <sup>1</sup>. Il en est quelques-uns qui font mention de l'évêque, mais agissent en tout sans lui. Ceux-là ne me paraissent pas jouir d'une conscience droite, car ils ne sont pas unis solidement selon le précepte. De même que ni par lui-même, ni par ses apôtres, le Seigneur n'a rien fait sans son Père auquel il est uni, ainsi vous, ne faites rien sans l'évêque et les prêtres <sup>2</sup>. Il est juste que vous tous et surtout les prêtres, vous soulagiez l'évêque, par honneur pour le Père, pour Jésus Christ et pour les apôtres <sup>3</sup>. Tous ceux qui sont à Dieu et à Jésus Christ sont avec l'évêque <sup>4</sup>. Que personne ne fasse sans l'évêque rien de ce qui intéresse l'assemblée : qu'on ne regarde comme ayant de la valeur que l'eucharistie consacrée par l'évêque ou par celui auquel il en a donné l'autorisation. Que la foule des fidèles se rassemble là où apparaît l'évêque, de même que l'Église catholique est là où se trouve Jésus Christ. Il n'est pas permis de baptiser ni de célébrer l'agape sans l'évêque; ce qu'il approuve est aussi ce qui plaît à Dieu. Il est bon d'honorer Dieu et l'évêque ; celui qui honore l'évêque est honoré de Dieu ; celui qui agit à l'insu de l'évêque sert le démon » <sup>5</sup>.

Les premiers évêques furent établis par les apôtres eux-mêmes. Après les avoir institués, ceux-ci « posèrent en règle qu'après leur mort d'autres hommes éprouvés recueilleraient

1. Saint Ignace, *Lettre aux Éphésiens*, II, IV, VI.

2. *Lettre aux Magnésiens*, IV, VII.

3. *Lettre aux Tralliens*, XII.

4. *Lettre aux Philadéliens*, III.

5. *Lettre aux Smyrniens*, VIII, IX.

leur charge. Il y en eut donc qui furent établis par eux et ensuite par d'autres hommes de mérite, du consentement de toute l'Église » <sup>1</sup>. Ces hommes de mérite, chargés de choisir et d'instituer l'évêque, furent naturellement dans ces premiers temps les prêtres de chaque Église. Les paroles de saint Paul à Timothée sur « l'imposition des mains par le collège des prêtres » <sup>2</sup>, supposent que l'élu recevait une consécration spéciale que lui donnaient ceux d'entre les prêtres qui l'avaient déjà reçue eux-mêmes. Saint Clément parle du consentement de la foule; on le réclamait dans les ordinations des premiers âges, et aujourd'hui encore l'Église a conservé quelque chose de cet usage. Car « ce que le grand nombre ignore sur la vie et la conduite du candidat est au moins connu de quelques-uns, et il arrive nécessairement qu'on obéit avec plus de facilité à un pasteur, quand on a donné l'assentiment à son ordination » <sup>3</sup>.

Enfin l'évêque était inamovible dans sa charge, comme le prouvent les reproches adressés par le même saint Clément aux Corinthiens, après leur tentative pour déposer leurs pasteurs.

Dans l'Église du premier siècle, l'évêque apparaît donc comme le ministre de l'autorité de Jésus Christ à la tête de chaque communauté chrétienne de quelque importance. Nulle part on ne voit trace d'Église gouvernée par un collège de prêtres égaux en autorité, et s'il est question, dans les premiers temps, de chrétientés n'ayant que des prêtres pour les diriger, c'est que les apôtres en gardent encore la présidence effective et attendent le moment favorable pour établir l'évêque, comme saint Paul fit à Éphèse et en Crète. Ce qu'on ne voit pas davantage, ce sont les fidèles constituant eux-mêmes leurs pasteurs et leur évêque par leur seul choix, sans intervention d'une autorité supérieure qui pour le moins donne l'approbation, l'institution et la consécration à l'élu du peuple chrétien, si elle juge à propos de l'agréer.

1. Saint Clément, *Épître aux Corinthiens*, 44.

2. I Timothée, iv. 14.

3. Pontifical, *Ordination des prêtres*.

Les prêtres existent antérieurement aux évêques, de même que les diacres antérieurement aux prêtres dans l'Église primitive. Les prêtres sont dans le principe des hommes d'âge, et par la suite, quand le nombre des fidèles rendit le choix plus facile, des hommes éprouvés dans leurs mœurs et dans leur foi chrétienne. Saint Paul indique par le détail à ses disciples Timothée et Tite les qualités qu'on doit requérir de l'évêque, c'est-à-dire, à cette époque, de tout pasteur des âmes. Il faut qu'il soit sobre, chaste, de bonne réputation; qu'il soit hospitalier, pour savoir accueillir honorablement les missionnaires ou les frères persécutés; qu'il ne soit pas néophyte, car le nouveau converti n'avait pas fait ses preuves et risquait de succomber dans les pièges du démon. Une instruction suffisante et la connaissance de l'Évangile enseigné par les apôtres sont naturellement requises. Les lois jadis édictées par l'empereur Auguste contre le célibat, bien qu'éluées par un trop grand nombre, demeuraient encore en vigueur dans toute l'étendue de l'empire. Les apôtres furent donc obligés tout d'abord de choisir les prêtres parmi les pères de famille les plus recommandables. Cette nécessité s'imposa surtout dans les chrétientés où l'élément d'origine juive dominait. On exigea toutefois que les futurs ministres de l'Église n'eussent été mariés qu'une seule fois et que leurs enfants fussent de bon exemple. Le célibat ne fut donc pas imposé à l'origine. Toutefois le clergé tendait déjà à se soumettre à la règle plus parfaite qui, au commencement du quatrième siècle, devait s'imposer à tout l'Occident. Les deux grands apôtres saint Jean et saint Paul n'avaient pas été engagés dans les liens du mariage et les autres s'étaient abstenus d'en user après leur vocation à l'apostolat. De tels exemples pesaient pour beaucoup dans la question du célibat; on comprenait les raisons de haute convenance qui le rendaient souhaitable chez les ministres sacrés, et l'on se rappelait la parole de saint Paul : « Celui qui n'a pas d'épouse se préoccupe de ce qui concerne le Seigneur et du moyen de plaire à Dieu; celui qui a une épouse se préoccupe des choses du monde et du moyen

de plaire à sa femme, et il est partagé »<sup>1</sup>. Mais en cette matière, comme en tout ce qui visait à l'amélioration des mœurs, l'Église procéda avec une prudente lenteur et, pendant les premiers siècles, toléra au moins dans les ministres inférieurs une coutume dont la suppression brusque eût présenté moins d'avantages que d'inconvénients.

Les diacres furent institués par les apôtres, presque au début de leur prédication en Judée. Ces ministres, d'un ordre inférieur aux évêques et aux prêtres, étaient particulièrement chargés de l'administration temporelle des églises et du soin des pauvres. En vertu de leur ordre, ils pouvaient aussi exercer certaines fonctions spirituelles, en particulier prêcher et baptiser, comme on le voit par l'exemple des diacres saint Étienne et saint Philippe<sup>2</sup>. Les apôtres avaient choisi sept diacres; ce nombre de sept ministres inférieurs fut ordinairement conservé dans chaque église.

L'évêque, les prêtres et les diacres composaient le clergé dans toute église chrétienne. L'évêque présidait et gouvernait. Les prêtres formaient un corps intimement uni à l'évêque et participant dans une mesure plus ou moins grande à ses pouvoirs spirituels. Les diacres avaient délégation pour commander dans l'ordre temporel, mais n'entraient pas aussi étroitement ni aussi largement dans la participation au gouvernement des âmes. Ces trois ordres de ministres apparaissent, à la fin du premier siècle, nettement séparés, mais subordonnés l'un à l'autre. « Au grand prêtre », c'est-à-dire à l'évêque, écrit saint Clément, « sont assignées ses fonctions : aux prêtres est réservée la place qui leur convient, et les lévites », c'est-à-dire les diacres « ont leurs devoirs à remplir »<sup>3</sup>. Saint Ignace s'exprime encore plus explicitement : « J'ai eu l'honneur », écrit-il aux Magnésiens, « de vous voir dans la personne de votre évêque Damas, digne de Dieu, dans celle des honorables prêtres Bassus et Apollonius, et du

1. I Corinthiens, VII, 32, 33.

2. Actes, VI, 8-10 ; VIII, 38.

3. Saint Clément, *Épître aux Corinthiens*, 40.

diacre Zotion, mon compagnon, que je voudrais avoir avec moi, parce qu'il est soumis à l'évêque comme à la grâce de Dieu, et au collège des prêtres comme à la loi de Jésus Christ. Je vous recommande de faire effort pour accomplir toutes choses selon l'harmonie de Dieu, l'évêque présidant à la place de Dieu, les prêtres à la place du collège apostolique, et les diacres, qui me sont très chers, remplissant le ministère de Jésus Christ, qui leur a été confié. Appliquez-vous à vous affermir dans les enseignements du Seigneur en union avec votre très digne évêque, avec la couronne spirituelle de vos prêtres si noblement tressée et avec les diacres agréables à Dieu »<sup>1</sup> Le saint pontife d'Antioche écrit à d'autres : « Soyez soumis à l'évêque, comme à Jésus Christ ; ne faites rien sans l'évêque. Soyez soumis au collège des prêtres comme aux apôtres de Jésus Christ. Que les diacres, qui sont les ministres du mystère de Jésus Christ, se fassent aimer de tous ; ils ne sont pas diacres du manger et du boire, mais ministres de l'Église de Dieu. Réciproquement que tous respectent les diacres comme Jésus Christ, et aussi l'évêque qui est l'image du Père, et les prêtres comme le sénat de Dieu et l'assemblée des apôtres. Sans eux, le nom même d'église n'existe plus.<sup>2</sup> Faites en sorte de n'avoir qu'une même eucharistie. Il n'y a qu'une chair de Notre Seigneur Jésus Christ, un seul calice de son unique sang, un seul autel, de même qu'il n'y a qu'un évêque, avec le collège des prêtres et des diacres. Obéissez à l'évêque, au collège des prêtres et aux diacres ; ne faites rien sans l'évêque.<sup>3</sup> Obéissez tous à l'évêque, comme Jésus Christ à son Père, au collège des prêtres comme aux apôtres, et respectez les diacres selon l'ordre de Dieu »<sup>4</sup>.

Il est encore parlé de ces différents ministres de l'Église dans un livre composé par Hermas, dans les premières années du second siècle. Cet ouvrage, intitulé *Pasteur*, est une sorte d'examen de conscience du clergé de Rome à

1. Saint Ignace, *Lettre aux Magnésiens*, II, VI, XIII.

2. *Lettre aux Tralliens*, II, III.

3. *Lettre aux Philadelphiens*, IV, VII.

4. *Lettre aux Smyrnéens*, IX.

cette époque, et en conséquence il signale les défauts aussi bien que les vertus. Hermas interpelle ainsi les ministres de l'Église : « Je m'adresse à vous, qui êtes à la tête de l'Église et occupez les premières places : faites en sorte que vos divisions ne vous fassent pas perdre la vie. Comment voulez-vous former les élus de Dieu, si vous-mêmes n'êtes pas soumis à la règle? Reprenez-vous donc l'un l'autre et ayez la paix entre vous »<sup>1</sup>. Ailleurs il s'adresse aux diacres, pour lesquels l'administration des choses temporelles constituait un danger dont tous ne savaient pas se garantir : « Il y a des diacres qui remplissent mal leur ministère, pillent les biens des veuves et des orphelins, et tirent profit des fonctions qu'ils ont à remplir. Qu'ils continuent à céder à cette cupidité, et c'est la mort pour eux, sans aucune espérance de vie. Mais s'ils se convertissent et s'acquittent saintement de leur ministère, ils pourront vivre »<sup>2</sup>. Dans un autre endroit, il représente l'Église sous la figure d'une tour en construction dont les chrétiens sont les matériaux, et il écrit : « Les pierres carrées, blanches et dont les joints s'accordent bien, ce sont les apôtres, les évêques, les docteurs et les diacres qui se sont conduits saintement devant Dieu, se sont acquittés de l'épiscopat, ont enseigné et exercé leur ministère avec chasteté et sainteté à l'égard des élus de Dieu »<sup>3</sup>. Il fait aussi l'éloge des « évêques hospitaliers, qui ont toujours reçu volontiers et sans arrière-pensée les serviteurs de Dieu dans leur maison. Ces évêques n'ont cessé de protéger les indigents et les veuves par leur ministère assidu, et ils se sont constamment conduits avec chasteté »<sup>4</sup>.

L'Évangile ne se présentait pas au monde simplement comme un système de morale. C'était avant tout un ensemble de vérités dogmatiques, dont les unes avaient le caractère de faits historiques et les autres celui de mystères révélés.

1. Hermas, *Pasteur*, vision III, 9.

2. *Similitude* IX, 26.

3. *Vision* III, 5.

4. *Similitude* IX, 27.

Le plus important devoir des pasteurs de l'Église consistait donc à instruire les fidèles et ceux qui aspiraient à le devenir. Mais, dans les premiers temps, les apôtres ne pouvaient former assez rapidement autant de pasteurs capables d'instruire qu'en réclamaient les nécessités de l'évangélisation. Aussi Dieu fut-il obligé d'intervenir miraculeusement pour procurer à l'Église naissante les moyens d'étendre et d'affermir ses conquêtes. Il lui ménagea « des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs » <sup>1</sup>. Dès l'origine, la présence de « prophètes et de docteurs » est signalée dans l'église d'Antioche <sup>2</sup>. Ces prophètes et ces docteurs étaient des chrétiens auxquels le Saint-Esprit accordait des grâces extraordinaires, destinées surtout à l'utilité de l'Église. Saint Paul parle de ces dons spirituels, et sans vouloir probablement les énumérer tous, en nomme neuf principaux : la parole de sagesse, la parole de science, la foi, la grâce des guérisons, la vertu des prodiges, la prophétie, le discernement des esprits, le don des langues et l'interprétation des langues. <sup>3</sup>

La sagesse et la science sont déjà des dons que le Saint-Esprit apporte à l'âme chrétienne pour sa sanctification personnelle. Elles deviennent des grâces destinées au bien des autres « quand elles comportent une telle abondance de sagesse et de science, qu'on peut non seulement avoir un goût véritable pour les choses divines, mais encore en instruire les autres et réfuter les adversaires » <sup>4</sup>. Le don de foi, ajouté à la vertu de foi par une action spéciale du Saint-Esprit, fait voir au chrétien les vérités révélées avec de telles clartés et produit en lui une si ardente conviction, qu'il devient capable de faire passer sa croyance dans l'esprit des autres. Les chrétiens favorisés de ces premiers dons sont sans doute ceux que saint Paul appelle « docteurs ». On les rencontrait surtout dans l'ordre sacerdotal, auquel était dévolue la mission de prêcher et d'instruire.

1. Éphésiens, iv, 11.

2. Actes, xiii, 1.

3. I Corinthiens, xii, 4-11. Voir plus haut, p. 209.

4. Saint Thomas, *Somme théologique*, 1<sup>a</sup> 2<sup>a</sup>, cxi, 4.



La grâce des guérisons permettait de guérir miraculeusement les maladies et inclinait les âmes à la foi en Dieu et au respect envers une doctrine que sanctionnait un tel pouvoir. La vertu des prodiges tendait au même but par l'opération de merveilles de toute nature. La prophétie ne se bornait pas à la révélation de l'avenir; elle pénétrait le fond des cœurs, discernait les besoins spirituels des âmes, et inspirait les paroles les plus appropriées aux nécessités des autres. Ce don fut accordé dans la primitive Église à saint Jean l'évangéliste, à Agabus, à beaucoup d'autres chrétiens inconnus, et même à des femmes, par exemple aux quatre filles de Philippe.<sup>1</sup> Saint Paul estimait ce don plus que celui des langues, à raison de son utilité, et il eût désiré que tous le possédassent. Il ne permettait pas cependant aux femmes qui en étaient favorisées de parler publiquement dans l'assemblée.<sup>2</sup> Peut-être saint Pierre faisait-il allusion à ce don quand, après avoir raconté le miracle de la transfiguration, il ajoutait : « Nous avons ainsi plus affermie la parole prophétique, à laquelle vous avez raison de faire attention comme au flambeau qui luit dans un lieu ténébreux, jusqu'à ce que le jour se lève et que la pleine lumière brille dans vos cœurs »<sup>3</sup>. Le discernement des esprits se rattachait à la prophétie; il servait à pénétrer les pensées et les dispositions des âmes, à distinguer le mobile de leurs actions, et par conséquent à discerner sous quelle inspiration parlaient les prophètes eux-mêmes. Car il y avait de faux prophètes, les uns simulant l'inspiration, les autres la recevant du démon. Le don des langues affectait des formes diverses. Sous l'action du Saint-Esprit, on pouvait parler des langues étrangères sans étude préalable, comme les apôtres à la Pentecôte, et s'exprimer en ces langues soit pour louer Dieu publiquement, soit pour s'adresser à des auditeurs; ou parler en sa langue maternelle et être compris d'étrangers ignorant cette langue. Celui qui était favorisé de ce don ne choisissait pas la langue qu'il voulait parler, mais il

1. Actes, xi, 28; xxi, 8-10.

2. I Corinthiens, xi, 5; xiv, 5, 34.

3. II Pierre, i, 19.

obéissait à l'impulsion subite et transitoire de la puissance divine. La louange publique de Dieu en des langues étrangères paraît avoir été la forme la plus habituelle de ce don dans les premiers temps de l'Église. Les auditeurs étrangers qui comprenaient ces langues en étaient émerveillés; mais les autres avaient besoin qu'on leur traduisît ce qui venait d'être dit. C'est pourquoi saint Paul désirait qu'à côté de celui qui parlait les langues, d'autres fussent favorisés du don nécessaire pour les interpréter.<sup>1</sup> L'interprétation des langues faisait l'objet d'une autre grâce qui procurait la faculté surnaturelle d'expliquer en langue usuelle ce qu'un autre avait dit en langue étrangère, et même parfois de faire connaître le sens des choses obscures et des formules mystérieuses. Le don des langues produisait grand effet; mais on devait en user avec modération, et en général, à défaut d'interprète, se contenter de parler à Dieu intérieurement. La prophétie même avait besoin d'être contenue dans de justes limites, et on recommandait aux prophètes de n'être pas plus de deux ou trois à parler de suite dans la même réunion<sup>2</sup>.

Ces dons spirituels manifestaient l'action cachée de Dieu dans son Église, et plusieurs d'entre eux suppléaient heureusement au défaut de pasteurs suffisamment instruits dans les chrétientés nouvellement formées. Les apôtres, obligés d'abandonner prématurément ces chrétientés naissantes pour courir à d'autres conquêtes, savaient que l'Esprit-Saint susciterait derrière eux des docteurs et des prophètes capables de répéter leur enseignement dans toute sa pureté. Bien que ces dons fussent accordés à toutes sortes de chrétiens, on est en droit de supposer que les prêtres en étaient favorisés de préférence; ou bien ceux en qui ces grâces se manifestaient plus habituellement se trouvaient ainsi indiqués pour être agrégés au sacerdoce. C'est ainsi que le ministère extraordinaire exercé à l'aide des dons spirituels se transforma peu à peu jusqu'à devenir le ministère ordinaire exercé par les pasteurs de l'Église. Ces dons disparurent donc quand les ouvriers

1. I Corinthiens, xiv, 13.

2. I Corinthiens, xiv, 28, 29.

évangéliques furent assez nombreux et assez instruits pour suffire à leur tâche. A la fin du premier siècle, les pasteurs, évêques et diacres, sont représentés comme « remplissant l'office des prophètes et des docteurs », conjointement du reste avec les prophètes et les docteurs qui pouvaient subsister encore en dehors des rangs de la hiérarchie.<sup>1</sup> Ces derniers ne parlaient que par intermittence, suivant l'impulsion de l'Esprit-Saint, et se distinguaient ainsi des pasteurs qui exerçaient leurs fonctions d'une manière continue.

Parmi ces prédicateurs ordinaires et extraordinaires de la foi chrétienne, les uns demeuraient en permanence dans l'église à laquelle ils appartenaient, tandis que d'autres s'en allaient de ville en ville, de bourgade en bourgade pour y prêcher l'Évangile. Leur apparition dans une localité encore tout idolâtre ou ne comptant qu'un petit nombre de chrétiens ne laissait pas de causer grande sensation. Les païens, habitués à voir au milieu d'eux des prêtres sans doctrine et sans parole, admiraient tout d'abord des hommes qui venaient parler au peuple et semblaient s'intéresser à lui. Mais l'Évangile de Jésus Christ ne fut pas longtemps seul à envoyer ses missionnaires à travers le monde; bientôt l'hérésie eut les siens, et les pires doctrines furent colportées partout. Le petit livre sur la « Doctrine des douze apôtres » résume les règles alors suivies pour reconnaître et accueillir les vrais missionnaires.

Après l'énumération des préceptes de morale et des prescriptions concernant les sacrements, il y est dit : « Si quelqu'un vient et vous enseigne toutes ces choses, recevez-le. Mais si le docteur lui-même s'égare et vous enseigne une autre doctrine qui soit pernicieuse, ne l'écoutez pas. S'il vient pour propager la justice et la connaissance du Seigneur, recevez-le comme le Seigneur. En ce qui concerne les apôtres et les prophètes, agissez suivant la prescription de l'Évangile. Que tout apôtre qui vient à vous soit reçu comme le Seigneur. Il ne doit rester qu'un jour, et deux s'il y a néces-

1. *Doctrine des XII apôtres*, 15.

sité. S'il reste trois jours, c'est un faux prophète. Qu'en partant, l'apôtre ne reçoive rien autre chose que du pain jusqu'au prochain gîte. S'il demande de l'argent, c'est un faux prophète. Quand un prophète parle sous l'action de l'Esprit, gardez-vous de le discuter et de le condamner; car tout péché sera pardonné, mais ce péché-là ne le sera pas. Tout homme qui parle sous l'action d'un esprit n'est pas prophète; il ne l'est que s'il se conduit selon le Seigneur. C'est donc à la conduite qu'on distinguera le faux prophète du prophète. Tout prophète qui fait mettre la table au nom de l'Esprit s'abstient d'y manger, autrement c'est un faux prophète. Tout prophète qui enseigne la vérité et ne fait pas ce qu'il enseigne est un faux prophète. Quand un prophète éprouvé, véridique, travaillant au mystère de l'Église sur la terre, n'enseigne pas à faire tout ce qu'il pratique lui-même, vous n'avez pas à le juger, c'est Dieu qui se réserve de le juger; car les anciens prophètes ont agi de la sorte. Si quelqu'un dit au nom de l'Esprit: Donne-moi de l'argent ou quelque autre chose, ne l'écoutez pas. Mais s'il demande en faveur des autres qui sont dans le besoin, que personne ne le juge.

« Quiconque vient au nom du Seigneur doit être reçu; ensuite c'est en l'observant que vous le connaîtrez, car vous saurez bien peser le pour et le contre. Si celui qui arrive est un voyageur, venez-lui en aide autant que vous pourrez, et qu'il demeure chez vous jusqu'à deux ou trois jours, s'il y a nécessité. S'il veut s'établir chez vous et qu'il ait un métier, qu'alors il travaille pour vivre; s'il n'a pas de métier, ayez la sagesse de veiller à ce qu'un chrétien ne vive pas inoccupé parmi vous. S'il ne veut pas se comporter ainsi, c'est qu'il trafique du Christ: gardez-vous de tels hommes.

« Tout vrai prophète qui veut s'établir parmi vous mérite sa nourriture; le vrai docteur mérite aussi sa nourriture, aussi bien qu'un artisan. Vous prendrez donc pour les donner aux prophètes les prémices de la cuve au vin, de l'aire, des bœufs et des brebis; car ce sont eux qui sont vos grands-prêtres. Si vous n'avez pas de prophète, donnez aux pauvres. Si vous préparez de la pâte, prenez-en le premier morceau pour le

donner comme il est prescrit. De même, si vous ouvrez un vase de vin ou d'huile, prenez ce qui coule en premier lieu pour le donner aux prophètes. Faites aussi une première part, telle que vous voudrez, dans votre argent, vos vêtements et tous vos biens, pour la donner comme il est prescrit »<sup>1</sup>.

Ainsi le désintéressement était la principale marque à laquelle les chrétiens d'Asie Mineure devaient reconnaître les vrais missionnaires, et les distinguer de certains personnages qui trafiquaient du Christ. Par contre, on recommandait aux fidèles de prendre soin de leurs vrais pasteurs.

Il existait alors dans l'Église un dernier ministère, celui des diaconesses. C'étaient de pieuses chrétiennes d'au moins soixante ans, signalées au choix des pasteurs par une conduite parfaite et la pratique des bonnes œuvres.<sup>2</sup> Leur fonction consistait à prendre soin des pauvres, à visiter les malades, à exercer l'hospitalité envers les étrangers, à élever les orphelins, à préparer au baptême les personnes de leur sexe, et enfin à assister l'évêque dans l'administration de certains sacrements, quand il les conférait à des femmes. On employait aussi des veuves moins âgées à certains offices, en les assimilant aux diaconesses. Mais ces veuves ne surent pas toujours conserver la gravité nécessaire à leur état. Saint Paul leur conseillait de se remarier, plutôt que de passer leur vie dans l'oisiveté, le bavardage indiscret, les allées et venues inutiles.<sup>3</sup> Les conseils de l'apôtre sur la virginité ne restèrent pas sans écho. Il y eut des jeunes filles qui renoncèrent au mariage pour se vouer à la vie d'austère dévouement qu'on réclamait des veuves chrétiennes et des diaconesses. Saint Ignace fait mention d'elles quand il salue « les jeunes filles appelées veuves »<sup>4</sup>, c'est-à-dire menant la vie des veuves consacrées au service de l'Église.

Restent enfin, sous l'autorité spirituelle des pasteurs, les fidèles de l'Église. Ils se décomposent, dès le premier siècle,

1. *Doctrine des XII apôtres*, 11-13.

2. I Timothée, v, 9, 10.

3. I Timothée, v, 11-14.

4. *Lettre aux Smyrnéens*, XIII.

en différentes classes, au moins quant à leur condition morale. Les uns ne sont encore fidèles que par le désir; ils se font instruire, se soumettent aux épreuves qu'on leur impose et se préparent à entrer dans l'Église par le baptême. Les autres font partie de la société chrétienne et y vivent dans la ferveur, se gardant contre les séductions du monde et se soumettant avec humilité et confiance à la direction des pasteurs. Enfin, si voisine qu'elle soit de son origine, l'Église compte déjà dans son sein des membres qui l'affligent et la déshonorent par leur conduite. Même en ces temps héroïques, elle ne ressent que trop l'influence néfaste que la nature corrompue exerce sur ses propres enfants. Les épîtres des apôtres et les écrits de l'époque ne permettent pas de se dissimuler qu'à côté de grandes et nobles vertus, on avait parfois à constater des rivalités mesquines, des jalousies, des divisions, des prétentions orgueilleuses, de honteux calculs de cupidité, des apostasies et des retours plus ou moins complets aux mœurs païennes : toutes choses démontrant que la victoire de l'Évangile n'a pas été remportée sans combat. D'ailleurs on doit se souvenir que les premiers chrétiens se sont trouvés dans les plus difficiles conditions de vie religieuse, et que les défaillances d'un certain nombre doivent étonner beaucoup moins que la fidélité des autres.

Hermas décrivait symboliquement cet état de choses au début du second siècle. Dans une de ses visions, il voit l'Église lui apparaître sous la figure d'une femme âgée, « parce qu'elle a été créée la première, et que le monde a été créé à cause d'elle » <sup>1</sup>. Il énumère ensuite ceux qui entrent dans la construction de la tour mystérieuse à laquelle il compare cette Église. Il y a d'abord les pasteurs fidèles, apôtres, évêques, docteurs et diacres. Puis viennent les simples chrétiens. « Ceux qui sont extraits du sol et placés dans la construction, et qui s'adaptent aux joints des autres pierres déjà élevées, qui sont-ils? — Cesont ceux qui ont souffert pour le nom du Seigneur. — Et les autres matériaux qui sont apportés de la terre, je désire

1. *Pasteur, Vision* II, 4.

le savoir, que sont-ils? — Ceux qui entrent dans la construction sans avoir été tirés de la carrière, ce sont ceux dont le Seigneur a constaté la fidélité à se conduire selon l'équité et à suivre ses commandements. — Et ceux qu'on rapporte et que l'on place dans la construction, que sont-ils? — Ce sont des néophytes et des fidèles. Les anges les exhortent à faire le bien, et c'est pour cela que l'iniquité ne se trouve pas en eux. — Ceux qu'on réproouve et qu'on rejette, qui sont-ils? — Ce sont ceux qui ont péché et voulaient faire pénitence. Aussi on ne les a pas rejetés loin hors de la tour, parce qu'ils pourront servir à la construction, s'ils font pénitence. Quand ils auront accompli la pénitence qu'ils doivent faire, ils seront solides dans la foi, pourvu qu'ils fassent pénitence pendant que la tour est en construction. Mais si la construction est terminée, il n'y aura plus de place pour eux et ils seront réproouvés »<sup>1</sup>. Hermas range ensuite parmi les réproouvés différentes espèces de chrétiens, ceux qui ont cru sans se convertir sincèrement, ceux qui n'ont pas su persévérer dans la foi, ceux qui n'ont pas vécu en paix avec les autres, ceux qui ont associé dans leur vie la justice et l'iniquité, ceux qui au moment de l'épreuve ont sacrifié leur foi aux biens de la terre, ceux qui ont cédé aux tentations du doute, enfin ceux qui meurent sans faire pénitence. Tous ces chrétiens seront réproouvés et rejetés définitivement, si leurs péchés ne sont pas de nature à être expiés dans le feu de l'autre vie.

L'Église comprend donc ici-bas dans son sein à la fois des bons et des méchants : bons qui vivent de la grâce de Dieu et appartiennent à l'Église intérieurement et extérieurement; méchants qui ne lui appartiennent qu'extérieurement, parce que la vie surnaturelle a fait place en eux au péché. Ceux-ci n'appartiennent qu'au corps de l'Église, tandis que les premiers font à la fois partie de son corps et de son âme.

Le Seigneur avait dit à ses apôtres de ne rien emporter avec eux, parce que « l'ouvrier mérite sa nourriture »<sup>2</sup>. Son

1. *Vision* III, 5.

2. S. Matthieu, X, 10.

intention était donc que les ministres de l'Évangile vécussent des aumônes des fidèles. Il est juste en effet que ceux qui reçoivent l'aliment spirituel procurent à leurs pasteurs l'aliment corporel. Les apôtres s'en tinrent à cette recommandation du Seigneur. Saint Paul qui, pour des raisons particulières, tenait à gagner son pain par le travail de ses mains, quand les nécessités de la prédication le lui permettaient, écrivait à ses fidèles : « N'avons-nous pas le droit de manger et de boire? Qui donc sert jamais à ses frais? Qui plante la vigne sans manger de ses fruits? Qui paît le troupeau sans se nourrir du lait des brebis? Si nous avons jeté parmi vous la semence spirituelle, est-il extraordinaire que nous moissonnions quelque chose de vos biens temporels? » <sup>1</sup>. Les mêmes principes sont rappelés dans la « Doctrine des douze apôtres » <sup>2</sup>, et les chrétiens y sont invités à soutenir leurs pasteurs avec les prémices de leurs biens. Les fidèles du premier siècle surent comprendre ce devoir; l'aumône de l'artisan, l'obole même de l'esclave et de l'indigent devancèrent l'offrande plus abondante du riche, qui d'ailleurs vint aussi à son tour.

L'Église ne demandait pas seulement pour ses ministres. Elle avait à sa charge, dans chaque chrétienté, un grand nombre de pauvres, de veuves, d'orphelins et d'étrangers, et l'on était obligé parfois de veiller à ce que le fardeau ne devînt par trop accablant. <sup>3</sup> Non contentes d'exercer la charité en faveur de leurs propres membres, les églises primitives se montrèrent généreuses aux appels que saint Paul leur adressa pour venir en aide aux pauvres chrétiens de Jérusalem.

Un livre composé dans les dernières années du second siècle décrit en ces termes ce qui se pratiquait certainement déjà cent ans plus tôt dans les assemblées chrétiennes : « Ce sont des prêtres éprouvés qui président, après avoir reçu cet honneur non à prix d'argent, mais par le suffrage des autres : car rien de ce qui touche à Dieu n'est à prix d'argent. Il existe un trésor, mais il ne provient pas de sommes exigées

1. I Corinthiens, ix, 4-11.

2. Voir plus haut, p. 583.

3. I Timothée, v, 16.



qu'on recueillerait comme pour acheter la religion. Chacun apporte une modeste offrande au jour fixé dans le mois, ou bien quand il veut, au moment où il en a la volonté et le pouvoir. Personne n'est obligé, chacun apporte spontanément. Ce sont là comme les dépôts de la piété. Car on ne s'en sert pas pour des festins, pour des boissons ni pour de vaines débauches, mais pour la nourriture et l'inhumation des pauvres, des garçons et des jeunes filles privés de leurs parents, de nos vieillards, des naufragés, de ceux qui sont condamnés aux mines, qui sont en exil dans les îles ou en prison, sans autre cause que la religion de Dieu ; ils sont ainsi nourris par la religion à laquelle ils ont rendu témoignage. C'est même cet exercice de la charité qui nous distingue surtout aux yeux de certains : Voyez, disent-ils, comme ils s'aiment les uns les autres, et comme ils sont prêts à mourir l'un pour l'autre ! »<sup>1</sup>. Toute autre est la conduite des incroyants. « Considérez », écrit le saint évêque d'Antioche, « comment ceux qui ont d'autres idées sur la grâce de Jésus Christ, qui est arrivée jusqu'à nous, sont en opposition avec la volonté divine. Ils n'ont aucun souci de la charité envers la veuve, l'orphelin, l'opprimé, le prisonnier ou le libéré, l'affamé ou l'altéré »<sup>2</sup>. L'Église s'honorait et prouvait sa mission divine en prenant soin de toutes les misères.

1. Tertullien, *Apologetique*, xxxix.

2. *Lettre aux Smyrniens*, vi





## CHAPITRE X

### LE DOGME ET LA MORALE.

La prédication orale de l'Évangile. — La Tradition et l'Écriture. — Le développement de la doctrine. — Le dogme de la Sainte Trinité. — L'incarnation. — Les Anges. — L'homme et sa destinée. — Le principe de la vie morale. — Les vertus chrétiennes. — Les bons et les mauvais chrétiens. — Les riches et les pauvres. — Les maîtres et les esclaves. — La famille. — Humilité, virginité, charité.

« Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toute créature : quiconque croira et aura été baptisé sera sauvé »<sup>1</sup>. Tels sont les termes de la mission confiée aux apôtres par le divin Maître. Cet Évangile qu'il les envoyait prêcher, il l'avait exposé à leurs yeux et insinué à leurs cœurs pendant trois années entières. Il aurait pu en consigner les formules fondamentales dans un livre destiné à être emporté à travers le monde et confié aux hommes comme l'expression authentique de sa pensée. Il préféra laisser à son Esprit le soin d'« enseigner toute vérité »<sup>2</sup> par une illumination surnaturelle. C'est pourquoi « les apôtres ne sont pas descendus de la montagne en portant des tables de pierre, comme Moïse ; mais ils possédaient l'Esprit dans

1. S. Marc, xvi, 15, 16.

2. S. Jean, xvi, 13.

leur intelligence, et répandaient en quelque sorte un trésor et une source de vérités et de biens spirituels. Ils circulèrent ainsi partout, quand la grâce eut fait d'eux des livres et des préceptes vivants »<sup>1</sup>. C'est « pour demeurer toujours avec eux » que leur avait été envoyé « l'Esprit de vérité »<sup>2</sup>. Les apôtres ne furent donc jamais abandonnés aux seules ressources de leur génie humain, et tant qu'ils vécurent, ce fut Notre Seigneur qui continua à annoncer par leur bouche, à une partie de l'univers, l'Évangile prêché tout d'abord dans les petites provinces de Galilée et de Judée.

Se conformant à ses intructions et à ses exemples, et dociles à la direction de son Esprit, les apôtres publièrent l'Évangile pendant plus de dix ans dans la Palestine et les pays limitrophes sans le secours d'aucun écrit. Après ce temps seulement, saint Matthieu composa son ouvrage, non pour répondre à des nécessités d'enseignement, mais pour satisfaire aux pieux désirs des chrétiens qui connaissaient déjà très bien la vie et la doctrine du Sauveur. Deux autres évangiles furent rédigés plus tard pour des motifs semblables. Quand, à la fin du siècle, saint Jean céda aux instances des évêques d'Asie et prit la plume à son tour, ce fut surtout pour opposer un témoignage irrécusable aux négations des hérétiques. Mais pendant soixante-dix ans l'Église s'était passé de son écrit et avait merveilleusement prospéré. Les dix autres apôtres ne rédigèrent pas sous forme de livre l'Évangile qu'ils annonçaient. Saint Paul, saint Pierre, saint Jacques, saint Jude et saint Jean écrivirent quelques lettres à l'occasion de faits qui auraient pu ne pas se produire. Ils y traitent un bon nombre de sujets, qui sont loin cependant de représenter la totalité de la révélation chrétienne. Dans la pensée de Dieu, la foi devait donc chercher son aliment nécessaire et complet, non dans un Évangile écrit, mais dans l'Évangile annoncé de vive voix d'abord par Notre Seigneur Jésus Christ lui-même, et ensuite par ses apôtres.

1. Saint Jean Chrysostome, sur *S. Matthieu*, Homélie 1, 1

2. S. Jean, xiv, 17.

Les apôtres moururent. Mais le Sauveur avait dit : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation du monde »<sup>1</sup>. Il lui fallut, pour réaliser sa promesse, continuer à illuminer par son Esprit l'Église, héritière collective de l'infaillibilité doctrinale accordée par privilège à chaque apôtre en particulier, et l'évêque de Rome, continuateur de la mission suprême de Pierre. Il confia donc l'autorité doctrinale, non pas à un livre muet, insensible, incapable de s'expliquer lui-même, mais à son Église toujours vivante et agissante dans le monde, capable de garder la doctrine, de la transmettre, de l'expliquer et de la défendre. Rien n'est plus manifestement déclaré par les apôtres. Ils savent que des évangiles sont écrits, que des lettres sont composées pour l'usage d'églises particulières, et c'est toujours à l'enseignement oral qu'ils renvoient. « O Timothée », dit saint Paul, « garde le dépôt. Retiens la formule des saines paroles que tu as entendues, de moi au sujet de la foi et de l'amour de Jésus Christ. Tu es en possession de ma doctrine; il faut t'en tenir à ce que tu as appris et à ce qui t'a été confié, sachant bien de qui tu l'as appris »<sup>2</sup>. De même, il parle aux églises de « la doctrine qu'elles ont apprise », des « préceptes qu'il leur a transmis », de « ce qu'il leur a transmis après l'avoir reçu du Seigneur », des « traditions qu'ils ont apprises soit par sa prédication, soit par sa lettre, et qu'ils doivent retenir », enfin des « pasteurs qui leur ont fait entendre la parole de Dieu » et dont ils ont à se souvenir.<sup>3</sup>

L'enseignement ainsi reçu devait se transmettre par tradition orale. Saint Paul dit encore à son disciple : « Ce que tu as appris de moi devant beaucoup de témoins, confie-le à des hommes fidèles qui soient capables d'enseigner les autres »<sup>4</sup>. Ce que Timothée avait appris constituait le dépôt sacré de la tradition apostolique. Or « qui est aujourd'hui Timothée, sinon en général l'Église universelle, ou spécialement tout le

1. S. Matthieu, xxviii, 18.

2. I Timothée, vi, 20; II Timothée, i, 13; iii, 10, 14.

3. Romains, xvi, 17; I Corinthiens, xi, 2, 23; II Thessaloniens, ii, 14; Hébreux, xiii, 17.

4. II Timothée, ii, 2.

corps des pasteurs, qui doivent posséder eux-mêmes et répandre dans les autres la science entière du culte divin? »<sup>1</sup>. Les apôtres étaient personnellement en possession de tout le trésor des vérités révélées, car Notre Seigneur leur avait encore dit : « Quand il sera venu, l'Esprit de vérité vous enseignera toutes choses »<sup>2</sup>. Ce trésor fut laissé par eux, non à des pasteurs particuliers, mais à l'Église en général, et, « ce que l'Église a reçu des apôtres, elle le garde seule fidèlement et le transmet à ses enfants dans le monde entier »<sup>3</sup>. Cette transmission constitue ce qu'on appelle la tradition, nom par lequel on désigne en même temps l'objet même de la transmission, c'est-à-dire la vérité catholique. Cette tradition est le canal ordinaire par lequel la vérité tombée des lèvres du Sauveur arrive jusqu'aux oreilles du dernier des fidèles. Pour garantir qu'elle ne subit aucune altération à travers les siècles, l'Esprit de Dieu réside sans cesse dans l'Église, et donne en particulier au pasteur qui remplace saint Pierre à Rome l'autorité et la grâce nécessaires pour qu'en son église, « la tradition venue des apôtres soit toujours conservée par ceux qui sont dispersés en tous lieux »<sup>4</sup>. Dès le premier siècle, les successeurs des apôtres, ou même de pieux écrivains auxquels Dieu en suggérait l'idée, commencèrent à fixer par écrit une partie des enseignements de la tradition. Beaucoup d'autres les imitèrent dans les siècles suivants. Mais les livres ainsi composés ne constituent pas et ne reproduisent même pas complètement la tradition proprement dite dont l'Église seule est l'interprète infallible. Elle puise dans ces livres ce qui, à son jugement suprême, exprime heureusement les vérités dont elle est dépositaire; mais quand elle veut enseigner ses enfants, elle ne leur met pas en main les écrits de ses docteurs, elle leur fait entendre, par le ministère de ses pasteurs de tout ordre, sa vivante et maternelle parole.

Si la tradition est la source d'où découle dans sa totalité la

1. Saint Vincent de Lérins, *Commonitoire*, xxii.

2. S. Jean, xvi, 13.

3. Saint Irénée, *Contre les hérésies*, v, 20, 1.

4. Saint Irénée, *Contre les hérésies*, iii, 3.

vérité révélée, l'Écriture Sainte est, elle aussi, une source alimentée par les mêmes eaux divines. Mais le Livre sacré, bien qu'inspiré directement par Dieu au point d'être véritablement son œuvre, ne met pas la vérité à la portée de tous, ne s'explique pas de lui-même et ne renferme pas, au moins d'une manière explicite et formelle, tout ce qu'il a plu à Dieu de révéler aux hommes pour les conduire au salut. Aussi ne dit-on pas que « toute Écriture divinement inspirée », est nécessaire, mais seulement qu'elle « est utile pour instruire, reprendre, corriger et former à la justice »<sup>1</sup>. On recommande de « comprendre avant tout qu'aucune prophétie de l'Écriture ne s'explique par une interprétation privée »<sup>2</sup>, et qu'en conséquence il faut quelqu'un d'autorisé pour en indiquer le vrai sens. Les apôtres alléguèrent les écrits de l'Ancien Testament, à l'exemple de leur divin Maître, pour montrer dans ces écrits la prophétie, et, par voie de conséquence, la preuve des vérités et des événements qu'ils annonçaient. Ces Livres sacrés servaient surtout pour convaincre les Juifs, et saint Irénée remarque que « la foi des gentils était plus généreuse, parce qu'ils croyaient à la parole de Dieu sans être aidés par le témoignage des Écritures »<sup>3</sup>. Ces Écritures n'étaient donc nullement indispensables pour les conduire à la foi et au salut. L'Église les fit néanmoins lire et expliquer à ses fidèles dans les assemblées, afin de ménager aux croyants une utile confirmation de ses enseignements, et la démonstration de l'accord entre ce que Dieu avait préparé et ce qu'il avait ensuite exécuté pour la rédemption des hommes. Aux livres de l'Ancien Testament se joignirent de bonne heure les écrits qui allaient composer le Nouveau. Saint Pierre mettait déjà les Épîtres de saint Paul au même rang que « les autres Écritures »<sup>4</sup>. Mais on se rendait bien compte au premier siècle que cette seconde source de vérité, la Sainte Écriture, ne pouvait être d'un accès aussi facile et aussi général

1. II Timothée, III, 16.

2. II Pierre, I, 20.

3. *Contre les hérésies*, IV, 24.

4. II Pierre, III, 16.

que la première, c'est-à-dire la tradition vivante de l'Église. C'est à quoi saint Ignace semble faire allusion, quand il écrit : « Je vous en conjure, conduisez-vous en tout sans contention et selon la doctrine du Christ. J'entendais dire à quelques-uns : Si je ne la trouve pas dans les anciens documents, c'est-à-dire dans l'Évangile, je ne crois pas. Je leur disais : Mais c'est écrit. Ils me répondirent que cela restait à prouver. Pour moi, mon document, c'est Jésus Christ ; mon document incorruptible, c'est sa croix, c'est sa mort et sa résurrection, c'est la foi qui existe par lui »<sup>1</sup>.

« L'Esprit-Saint instruisit les apôtres de toute vérité en tout ce qui est nécessaire pour le salut, c'est-à-dire en tout ce qui est à croire ou à faire »<sup>2</sup>. Ils connaissaient donc tout ce que renfermait le dépôt sacré de la révélation. Ils le transmirent intégralement à leurs successeurs. Ceux-ci n'eurent pas personnellement, au même degré que les apôtres, la connaissance détaillée de toutes les vérités confiées à leur garde. Il suffisait que l'Église possédât le trésor tout entier. Guidée par l'Esprit de Dieu, elle en tirerait au moment opportun les vérités particulières dont la manifestation serait nécessaire à la défense et au développement des dogmes déjà connus. En ce premier âge, elle ne mettait encore en circulation que les vérités fondamentales de son symbole. Il importait en effet de ne pas éblouir les esprits par un excès de lumière, et de ne pas mettre en péril l'unité de l'enseignement évangélique par la multiplicité prématurée des articles doctrinaux. C'est pourquoi le symbole chrétien du premier siècle avait pour objet principal les grands faits de l'incarnation et de la rédemption, et les conséquences pratiques qui en découlent pour l'homme qui veut se sauver. Mais, avec le temps, on chercha à savoir davantage et l'activité naturelle de l'esprit humain s'exerça sur ces premiers éléments. Ceux qui étaient chargés d'instruire les autres s'appliquèrent « à faire comprendre plus clairement par leurs explications ce qu'on croyait d'une

1. *Lettre aux Philadéphiens*, VIII.

2. Saint Thomas, *Somme théologique*, 1<sup>a</sup> 2<sup>æ</sup>, cvi, 4, 2.

manière plus obscure. Par eux, les nouvelles générations eurent la joie de comprendre ce que les anciens vénéraient sans le comprendre. Ils enseignaient les mêmes choses qu'ils avaient apprises, et disaient d'une manière neuve des choses qui n'étaient pas nouvelles »<sup>1</sup>. En un mot ils développaient ce qu'ils avaient reçu enveloppé, et montraient dans le détail une partie du trésor qu'on leur avait transmis en bloc. L'Église encourageait les efforts de ces docteurs et de ces écrivains; elle acceptait dans leurs explications ce qui était en harmonie avec la doctrine révélée et répudiait ce qui ne pouvait lui être conforme.

Dès le premier siècle commença ce travail. Il y eut, non pas accroissement, mais développement de la doctrine chrétienne, c'est-à-dire que, sans cesser d'être la même et par le seul effet de la vie qui l'anime, la doctrine progressa et se développa à la façon de tout ce qui vit en ce monde. La loi de ce développement a été remarquablement saisie et très heureusement formulée par saint Vincent, religieux au monastère de l'île de Lérins, dans la première moitié du cinquième siècle. Le savant écrivain commence par établir que l'Écriture sainte, malgré la divinité de son origine, ne peut être à elle seule la source de la foi. « A raison de sa sublimité même, tous ne l'entendent pas dans un seul et même sens, mais chacun en interprète à sa façon les oracles; d'où il semble qu'on puisse en tirer autant de systèmes qu'il y a d'hommes ». C'est donc du côté de la tradition qu'il faut se tourner, et « dans l'Église catholique elle-même, il faut avoir le plus grand soin de s'en tenir à ce qui partout et toujours a été cru par tous »<sup>2</sup>. Or c'est précisément l'objet de cette foi commune à tous qui se développe sans cesse « par progrès véritable et non par changement. Il faut que la religion des âmes se comporte à la manière des corps qui, avec le cours des années, développent et étendent leurs parties sans cesser pourtant de rester les mêmes. Il convient que le dogme de la religion chrétienne suive les lois du progrès, qu'il s'affermisse avec les

1. Saint Vincent de Lérins, *Commonitoire*, xxii.

2. *Commonitoire*, ii.



années, s'élargisse avec le temps, s'élève avec les âges, tout en se préservant des atteintes de la corruption et de la souillure. Il faut qu'il se complète et se perfectionne dans toutes les proportions de ses parties, et pour ainsi dire dans ses membres et ses organes particuliers. Il faut en outre qu'il n'admette aucun changement, qu'il ne perde rien de ce qui lui appartient et ne se prête à aucune modification dans ce qui a été fixé ». Pour mieux faire comprendre sa pensée, le saint auteur compare la vérité révélée à une semence qui grandit peu à peu. « Avec le temps, cette semence se développe, sans pourtant que rien soit changé à la propriété du germe. Ainsi tout ce qui a été semé par la foi des pères dans ce champ de l'Église de Dieu, doit être conservé par le soin des fils, de manière à fleurir, à mûrir, à progresser. Il est légitime en effet que, grâce au progrès du temps, ces anciens dogmes de la science céleste soient dégrossis, limés, polis; ce qui n'est pas permis, c'est qu'ils soient changés, déracinés, mutilés. Qu'on les environne d'évidence, de lumière, de discernement, mais qu'ils gardent de toute nécessité leur plénitude, leur intégrité, leur propriété » <sup>1</sup>.

Ce progrès accuse donc la vie dans l'Église, mais non le changement. La doctrine de l'Église, aux âges postérieurs, est exactement la même que celle du premier siècle, à cette seule différence que l'arbrisseau est devenu grand arbre.

Dans leurs différents écrits, les apôtres avaient noté au passage un bon nombre des vérités renfermées dans le symbole catholique. Les écrivains qui vécurent immédiatement après eux revinrent sur celles de ces vérités qui formaient à cette époque le fond même de la croyance. L'énoncé du mystère de la Sainte Trinité se trouve très nettement dans la formule du baptême. <sup>2</sup> Dans les écrits apostoliques, les trois personnes apparaissent comme égales, bien que le Fils soit envoyé par le Père, et à son tour le Saint-Esprit par le Fils. Saint Clément parle dans les mêmes termes: « Jésus Christ a été envoyé

1. *Commonitoire*, xxiii.

2. S. Matthieu, xxviii, 19.

par Dieu et les apôtres par le Christ, et avec la confiance certaine du Saint-Esprit, ils sont partis pour annoncer l'avènement du règne de Dieu. — N'avons-nous pas un seul Dieu, un seul Christ et un seul Esprit de grâce répandu sur nous?» Il ne donne pas à Notre Seigneur le nom de Dieu, ordinairement réservé au Père dans ces premiers temps ; mais il lui assigne les attributs divins, l'appelle avec saint Paul « la splendeur de la majesté de Dieu » et celui dont le Père a dit : « Tu es mon Fils, aujourd'hui je t'ai engendré, assieds-toi à ma droite ». Il dit aussi que les Saintes Écritures sont « vraies et ont été données par l'Esprit-Saint »<sup>1</sup>. Saint Ignace décrit le grand mystère d'une manière très expressive : « Soyez les pierres du temple du Père, préparés pour la construction de Dieu le Père, élevés en l'air par la machine de Jésus Christ, qui est la croix, et vous servant de l'Esprit-Saint comme d'une corde. — Efforcez-vous de vous affermir dans la doctrine du Seigneur et des apôtres, dans le Fils, le Père et l'Esprit. Soyez soumis à votre évêque et les uns aux autres, comme Jésus Christ l'a été, dans la chair, à son Père, et comme les apôtres le sont au Christ, au Père et à l'Esprit »<sup>2</sup>. En nommant par deux fois le Fils avant le Père, le saint évêque témoigne clairement que le Fils est égal au Père, et que ce n'est pas faire injure à l'une des personnes que de lui assigner la seconde ou la troisième place dans le langage humain, incapable de nommer les trois personnes à la fois, comme le réclamerait leur parfaite égalité.

Dans les lettres du même saint Ignace, le dogme de l'incarnation commence à recevoir quelques développements. Le glorieux écrivain s'en tient encore à ce qu'ont écrit les apôtres, quand il dit : « Jésus Christ était en son Père avant tous les siècles et il est apparu à la fin. — Accourez tous comme au seul temple de Dieu, comme au seul autel, accourez au seul Jésus Christ, qui est sorti de son seul Père, qui a été en lui seul et qui est retourné à lui. Il n'y a qu'un Dieu qui

1. *Épître aux Corinthiens*, 42, 46, 36, 45.

2. *Lettre aux Éphésiens*, 7 ; *lettre aux Magnésiens*, 13.

s'est manifesté lui-même par son Fils Jésus Christ, le Verbe sorti de lui en silence et agréable en tout à celui qui l'avait envoyé »<sup>1</sup>. Il s'élève comme saint Jean contre ceux qui nient la venue du Fils de Dieu ou, comme les hérétiques appelés docètes, prétendent que l'humanité du Sauveur n'a existé qu'en apparence : « A quoi sert de me louer, si on blasphème mon Seigneur en niant qu'il ait pris un corps ? — Bouchez vos oreilles quand quelqu'un vous parle sans Jésus Christ, qui est de la race de David, qui est de Marie, qui est vraiment né, a mangé, a bu, a vraiment souffert la persécution sous Ponce Pilate, a vraiment été crucifié et est mort, à la vue de ceux qui sont au ciel, sur la terre et dans les enfers, qui est vraiment ressuscité d'entre les morts, parce que son Père l'a ressuscité, de même qu'à son exemple son Père nous ressuscitera en Jésus Christ, nous qui croyons en lui, sans qui nous n'avons pas la vraie vie »<sup>2</sup>. Ailleurs saint Ignace tente le développement et l'explication de la doctrine : « Notre Dieu, Jésus Christ, a été porté par Marie dans son sein, conformément au plan divin. Il était de la race de David, mais aussi du Saint-Esprit. Il est né et a été baptisé, afin de purifier l'eau par sa passion. Au prince de ce monde ont échappé la virginité et l'enfantement de Marie ainsi que la mort du Seigneur, trois mystères éclatants qui se sont accomplis dans le silence de Dieu. — Jésus Christ Notre Seigneur est l'unique médecin, en chair et en esprit, né et sans naissance, Dieu existant dans un corps, vie véritable par sa mort, de Marie et de Dieu, d'abord capable de souffrir et maintenant impassible. — Attendez celui qui est au delà et en dehors du temps, l'invisible rendu visible à cause de nous, celui qu'on ne peut toucher, qui ne peut souffrir, et a tout enduré à cause de nous, — Jésus Christ, homme parfait »<sup>3</sup>.

Le Sauveur s'est incarné pour opérer la rédemption des

1. *Lettre aux Magnésiens*, 6-8.

2. *Lettre aux Smyrnéens*, 5 ; *lettre aux Tralliens*, 9.

3. *Lettre aux Éphésiens*, 18, 19, 7 ; *lettre à Polycarpe*, 3 ; *lettre aux Smyrnéens*, 4.

hommes. « Regardons avec des yeux attentifs le sang de Jésus Christ et reconnaissons combien il a de prix pour Dieu son Père, puisque répandu pour notre salut il a apporté au monde entier la grâce de la pénitence. — A cause de l'amour qu'il a eu pour nous, Jésus Christ par sa volonté divine a donné son sang pour nous, sa chair pour notre chair, son âme pour nos âmes »<sup>1</sup>. — « Dieu par pitié a pris lui-même nos péchés, il a livré son propre Fils pour être le prix de notre rédemption »<sup>2</sup>. — « L'ignorance a été détruite et l'ancien royaume a été renversé, quand Dieu s'est manifesté sous forme humaine pour rétablir la vie éternelle »<sup>3</sup>. On lit aussi dans une lettre faussement attribuée à saint Barnabé, et composée dans les vingt premières années du second siècle : « Le Seigneur a pris un corps et l'a livré à la mort, pour que nous soyons sanctifiés par la rémission des péchés qui provient de son sang versé. Le Fils de Dieu est venu dans la chair pour compléter le nombre des péchés de ceux qui ont persécuté ses prophètes jusqu'à la mort. C'est pourquoi il a fallu qu'il souffrît sur le bois »<sup>4</sup>.

Il est assez souvent question des anges dans les livres du Nouveau Testament. Hermas témoigne par son langage que dans l'église de Rome, on attachait une grande importance à leur influence. « Les saints anges de Dieu ont été créés les premiers, et le Seigneur leur a confié toute sa création pour qu'ils l'augmentent, l'édifient et exercent la domination sur toute créature ». Dans le monde moral, les néophytes et les fidèles « sont encouragés par les anges à bien faire »<sup>5</sup>. Mais les anges sont de deux sortes, les bons et les mauvais; les uns et les autres exercent leur influence sur l'homme. « Il y a deux anges avec l'homme, l'un de justice, l'autre d'iniquité. — Comment donc reconnaîtrai-je leurs opérations, puisque les deux anges habitent avec moi ? — Écoute et comprends.

1. Saint Clément, *Épître aux Corinthiens*, 7, 49.

2. *Épître à Diognète*, 9.

3. Saint Ignace, *Lettre aux Éphésiens*, 19.

4. *Lettre de Barnabé*, 5.

5. *Pasteur, Vision* III, 4, 5.

L'ange de justice est tendre, respectueux, doux et tranquille. S'il monte dans ton cœur, il te parle aussitôt de justice, de chasteté, de sainteté, de tempérance, de toute œuvre juste et de toute vertu honorable. Crois donc à lui et à ses œuvres. Vois maintenant les œuvres de l'ange d'iniquité. D'abord il est irritable, amer et insensé; ses œuvres sont mauvaises et pervertissent les serviteurs de Dieu. Quand tu sens approcher de toi la colère ou l'amertume, sache qu'il est en toi. Viennent ensuite les désirs de toutes sortes d'actions, la somptuosité dans la quantité de la nourriture, du boire, des plaisirs de la table, des désirs variés et inutiles, les pensées coupables, l'avarice, l'excès de l'orgueil, la vaine gloire et tout ce qui approche de ces choses ou leur ressemble. Le bien consiste donc à suivre l'ange de la justice et à s'éloigner de l'ange d'iniquité »<sup>1</sup>. Il y a « un ange de luxure et du plaisir; il perd les âmes des serviteurs de Dieu et les détourne de la vérité, en les trompant par les désirs mauvais dans lesquels ils périssent ». Il y a enfin l'ange de l'épreuve : « Ta famille a commis de grandes iniquités et des péchés, et l'ange glorieux s'est irrité de leurs méfaits. C'est pourquoi il a ordonné que tu sois affligé quelque temps, afin qu'eux aussi fassent pénitence et se purifient de tout désir de ce monde »<sup>2</sup>.

Les écrivains du temps apostolique parlent aussi de l'homme, de sa nature et de sa destinée future. L'auteur de l'Épître à Diognète célèbre éloquemment le rôle de l'âme dans l'homme. Il dit que Dieu a donné à ce dernier « la raison, l'intelligence, et l'a formé à son image », qu'il le traite par la persuasion, « sans jamais user de violence », et que par conséquent il respecte sa liberté <sup>3</sup>. Mais Dieu s'occupait de l'homme bien avant que celui-ci ne fût au monde. « Il nous a faits, et après avoir préparé ses bienfaits avant notre naissance, il nous a introduits dans son univers »<sup>4</sup>. Les bienfaits spirituels ont été disposés

1. *Précepte* vi, 2.

2. *Similitude* vi, 2; vii.

3. *Épître à Diognète*, 6, 7, 10.

4. Saint Clément, *Épître aux Corinthiens*, 38.

à l'avance par Dieu, d'après la connaissance qu'il possédait de la conduite future de l'homme. « Il a prévu que les uns auraient la pureté de l'esprit et le serviraient de tout leur cœur, et il leur a accordé la grâce de la pénitence ; mais il en a vu d'autres qui deviendraient trompeurs et méchants, et ne feraient qu'une pénitence hypocrite, et il ne leur a point donné cette grâce, de peur qu'ils n'outragent de nouveau son nom » <sup>1</sup>.

L'homme est fait pour une autre vie. Après la mort, la résurrection glorieuse pour les bons. Saint Ignace se promet ce bonheur : « Si je souffre, je deviendrai l'affranchi de Jésus Christ, et en lui je ressusciterai libre ». Quant à « ceux qui nient le don de Dieu et meurent dans leur opposition, il leur eût été utile d'aimer afin de pouvoir ressusciter » <sup>2</sup>. Tous ressusciteront, mais la résurrection à la vie ne sera pas pour les méchants. A ceux-là « le feu éternel qui jusqu'à la fin infligera la torture à ses victimes » <sup>3</sup>. « Si quelqu'un corrompt par un enseignement pervers la foi de Dieu, pour laquelle Jésus Christ a été crucifié, devenu impur il ira dans le feu qui ne s'éteint pas, et avec lui celui qui l'écoute » <sup>4</sup>. Mais beaucoup de ceux qui échapperont à l'enfer auront à purifier dans les souffrances du purgatoire. Après avoir décrit la tour symbolique qui représente l'Église triomphante, Hermas demande si toutes les pierres qu'on a écartées seront rejetées définitivement, et il reçoit cette réponse : « Il y en a qui se rassembleront dans un autre lieu beaucoup plus petit, et cela après qu'ils auront été tourmentés et qu'ils auront accompli les jours de leurs péchés. Alors ils seront transférés, parce qu'ils participaient à la parole du juste. Il leur arrivera d'être transférés de leurs tourments, si les œuvres d'iniquité qu'ils ont accomplies montent dans leurs cœurs », <sup>5</sup> c'est-à-dire y reviennent pour être désavouées par le repentir.

La fin des temps semblait imminente aux écrivains du premier siècle ; elle leur apparaissait sur le même plan que la

1. Hermas, *Pasteur*, *Similitude* VIII, 6.

2. Saint Ignace, *Lettre aux Romains*, 4 ; *lettre aux Smyrniens*, 7.

3. *Épître à Diognète*, 10.

4. Saint Ignace, *Lettre aux Éphésiens*, 16.

5. Hermas, *Pasteur*, *Vision* III, 7.

fin de chaque chrétien en particulier. « Vous le voyez », écrivait saint Clément, « en peu de temps le fruit de l'arbre arrive à maturité. La volonté de Dieu s'accomplira bientôt et subitement »<sup>1</sup>. En vue de cet événement, on rappelait aux fidèles les conseils de Notre Seigneur et des apôtres : « Veillez sur votre vie ; que vos lampes ne s'éteignent pas, que vos reins ne soient pas déliés. Mais soyez prêts, car vous ne savez pas l'heure à laquelle viendra votre Seigneur. Réunissez-vous fréquemment pour chercher ce qui convient à vos âmes. Toute la durée de votre foi ne vous servira de rien en effet, si vous n'êtes pas parfaits au dernier moment. Car dans les derniers jours se multiplieront les faux prophètes et les corrupteurs, les brebis se changeront en loups et l'amour deviendra de la haine. L'iniquité augmentant, on se haïra mutuellement, on se persécutera, on se trahira. Alors le séducteur du monde paraîtra comme s'il était Fils de Dieu ; il fera des signes et des prodiges ; la terre sera livrée entre ses mains, et il commettra des abominations comme on n'en a jamais vu en aucun temps. Puis tous les hommes de la création passeront par le feu de l'épreuve, et beaucoup seront scandalisés et périront. Mais ceux qui demeureront fidèles seront sauvés sous ce bouleversement même. Alors apparaîtront les signes de la vérité, d'abord le signe du déploiement dans le ciel, ensuite le signe du son de la trompette, et en troisième lieu la résurrection des morts, non de tous, mais selon ce qui a été dit : Le Seigneur viendra et tous les saints avec lui. Alors le monde verra le Seigneur venant sur les nuées du ciel »<sup>2</sup>.

La morale enseignée par les auteurs du premier siècle comprend deux parties : les commandements obligatoires pour tous les chrétiens, et les conseils évangéliques, praticables seulement pour le petit nombre, au moins dans leur ensemble. « Veille à ce que personne ne t'égaré hors de ce chemin de la doctrine, en t'enseignant ce qui est en dehors de Dieu. Si tu peux porter tout le joug du Seigneur, tu

1. *Épître aux Corinthiens*, 33.

2. *Doctrine des XII apôtres*, xvi.

seras parfait, si tu ne le peux pas, fais ce que tu peux »<sup>1</sup>.  
 « Si tu fais quelque bien au delà de ce que Dieu commande, tu t'acquerras une gloire plus grande et tu t'élèveras devant Dieu plus que tu n'aurais fait autrement »<sup>2</sup>.

Le principe de toute vie morale est la grâce de Dieu; sans la vie surnaturelle que produit cette grâce, sans la présence de Dieu en l'homme, il est impossible de servir dignement le Seigneur. « Il est bon d'enseigner, à condition de pratiquer ce qu'on enseigne. Il n'y a qu'un Docteur : il a parlé et la chose a été faite. Les choses qu'il a accomplies en silence sont dignes de son Père. Celui qui possède la parole de Jésus peut vraiment aussi entendre son silence afin d'être parfait, de telle sorte qu'il agisse par ses paroles et qu'il soit reconnu par son silence. Rien n'échappe au Seigneur et tous nos secrets sont devant lui. Faisons donc toutes choses en conséquence de sa présence en nous, pour que nous soyons ses temples et qu'il soit notre Dieu en nous. Il l'est en effet et il apparaîtra à nos yeux, si nous l'aimons justement »<sup>3</sup>. C'est à raison de cette présence et de cette action surnaturelle de Dieu dans le chrétien, que saint Ignace appelle celui-ci « porte-Dieu, porte-temple, porte-Christ, porte-sainteté, armé de toutes manières par les préceptes de Jésus Christ »<sup>4</sup>. Cette doctrine n'est que l'application des paroles du divin Sauveur : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire »<sup>5</sup>.

L'effet de cette vie divine est de faire pratiquer les vertus surnaturelles. La foi marche en tête de toutes les autres. Après saint Paul, saint Clément proclame que l'homme est sauvé par la foi. Mais pour lui la foi ne va pas sans les œuvres, puisqu'il ajoute aussitôt que nous serons sauvés « si notre connaissance de Dieu est solide, si nous recherchons avec soin ce qui lui plaît et lui est agréable, si nous faisons ce qui dépend de son infaillible volonté, si nous suivons la

1. *Doctrine des XII apôtres*, vi.

2. *Hermas, Pasteur, Similitude v*, 3.

3. *Saint Ignace, Lettre aux Éphésiens*, 15.

4. *Lettre aux Ephésiens*, 9.

5. *S. Jean*, xv, 5.



voie de la vérité, en rejetant loin de nous toute injustice »<sup>1</sup>.

Hermas compte sept grandes vertus chrétiennes. « La première, qui a des mains robustes, s'appelle la foi ; c'est par elle que sont sauvés les élus de Dieu. Une autre, qui porte une ceinture et agit virilement, s'appelle la continence ; elle est fille de la foi. Quiconque la suivra aura le bonheur dans sa vie, parce qu'il s'abstiendra de toutes les œuvres mauvaises, en croyant que par le renoncement à tout désir pervers il héritera de la vie éternelle. Les autres vertus sont filles les unes des autres. Elles s'appellent la simplicité, la science, l'innocence, la chasteté, la charité »<sup>2</sup>. Ailleurs il range parmi les dons du Saint-Esprit qui deviennent des vertus : « la foi, l'abstinence, la puissance, la patience, la simplicité, l'innocence, la chasteté, la joie, la vérité, la concorde, la charité, ayant pour contraires l'incrédulité, l'intempérance, la désobéissance, la volupté, la tristesse, la méchanceté, la débauche, la colère, le mensonge, la sottise, la calomnie et la haine »<sup>3</sup>.

Enfin il établit la vie chrétienne sur ces préceptes de morale : « Tout d'abord crois qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Conserve la simplicité. Sois innocent, et tu ressembleras aux enfants qui ignorent la malice, cause de ruine pour la vie des hommes. Aime la vérité. Garde la chasteté et qu'il ne monte dans ton cœur aucune pensée coupable. Sois patient et prudent, pour être au-dessus de toutes les œuvres mauvaises et accomplir toute justice. Garde la foi, la crainte et la continence. Chasse toute hésitation et n'aie jamais peur de demander quelque chose à Dieu. Bannis la tristesse, car elle est la sœur du doute et de la colère »<sup>4</sup>.

Ces vertus n'étaient pas toujours pratiquées, même au premier siècle, avec toute l'ardeur et toute la fermeté qu'on eût désirées. Certains chrétiens faiblissaient déjà dans l'accomplissement des devoirs même les plus impérieux. Hermas signale,

1. *Épître aux Corinthiens*, 32, 35.

2. *Pasteur*, Vision III, 8.

3. *Similitude* IX, 15.

4. *Préceptes* 1-x.

parmi ceux qui vivaient de son temps à Rome, douze classes d'hommes sans doute aussi inégales par le nombre que différentes par le mérite. Le bien et le mal y sont représentés. Ces douze classes comprennent : « Les apostats, ceux qui blasphèment le Seigneur et trahissent les serviteurs de Dieu. — Les hypocrites et les docteurs d'iniquité. — Les riches et ceux qui sont embarrassés dans la multitude des affaires. Ceux qui sont embarrassés dans des affaires nombreuses et variées ne se joignent pas aux serviteurs de Dieu, mais s'égarer étouffés par les affaires. Les riches s'unissent difficilement aux serviteurs de Dieu, parce qu'ils craignent qu'on leur demande quelque chose. — Les douteux qui ont le Seigneur sur les lèvres, mais ne l'ont point dans le cœur. — Ceux qui, tout en étant fidèles, apprennent difficilement, sont audacieux, pleins d'eux-mêmes, voulant tout savoir et ne sachant absolument rien. — Ceux qui ont quelque chose entre eux et qui, par leurs mauvais propos, se sont desséchés dans la foi. Ceux qui sont opiniâtres dans leurs mauvais propos, gardent souvenir des injures et s'irritent contre les autres. — Ceux qui sont toujours simples et innocents. Ils sont heureux, n'ont aucune division entre eux, sont toujours contents des serviteurs de Dieu, revêtus du saint esprit de virginité, toujours disposés à la miséricorde envers tout homme, et sans reproche ni hésitation, ils font part à chacun du fruit de leurs travaux. — Les apôtres et les docteurs qui ont prêché dans le monde entier et ont enseigné saintement et chastement la parole du Seigneur. — Les diacres qui ont mal rempli leur ministère. — Les évêques hospitaliers. — Ceux qui ont souffert pour le nom du Fils de Dieu. — Ceux qui ressemblent aux petits enfants, dans le cœur desquels n'est montée nulle malice, qui n'ont pas su ce que c'était que le mal et qui sont toujours restés fidèles à la sincérité »<sup>1</sup>.

Ce tableau, tracé pour l'utilité des membres de l'Église, reproduit les ombres aussi bien que les traits lumineux. L'Épître à Diognète, écrite pour éclairer et attirer ceux du

1. *Pasteur, Similitude* ix, 19-29.

dehors, montre au contraire l'idéal chrétien dans toute sa beauté, tel du reste que le réalisaient bon nombre de fidèles, avec l'aide de la grâce de Dieu.

Ce qu'on réclamait surtout des chrétiens, c'était une sincérité absolue dans le service de Dieu. On réprouvait, comme la pire hypocrisie, les pratiques purement extérieures que n'animait pas une vertu sérieuse. Voici par exemple ce qu'on disait du jeûne : « Dieu ne veut pas d'un vain jeûne, d'un jeûne tel qu'on ne fasse pour Dieu aucune œuvre de justice. Voici le jeûne qu'il faut faire pour Dieu : ne fais rien de mal dans ta vie et sers le Seigneur avec un cœur pur, garde ses commandements, marche selon ses préceptes et qu'aucun mauvais désir ne monte dans ton cœur. Aie confiance en Dieu, et si tu agis de la sorte, si tu le crains, si tu t'abstiens de toute mauvaise action, tu vivras pour Dieu ». On ne veut pas dire pourtant que le jeûne corporel soit condamnable. « Le jeûne est très bon quand on garde les commandements de Dieu. Voici donc comment il faut observer le jeûne que l'on a à faire. Tout d'abord abstiens-toi de toute parole mauvaise et de tout désir pervers, et purifie ton cœur de toutes les vanités du siècle. Si tu y es fidèle, ton jeûne sera parfait. Voici comment tu le feras. Quand tu auras accompli ce qui est écrit pour le jour où tu dois jeûner, ne prends rien que du pain et de l'eau. Quant aux autres aliments que tu aurais pu manger, fais le compte de ce qu'ils t'auraient coûté ce jour-là et donnes-en le prix à la veuve, à l'orphelin et à l'indigent. Ainsi tu t'humilieras, afin que celui qui profitera de ton humilité remplisse ton âme et prie pour toi le Seigneur »<sup>1</sup>.

Les rapports à établir entre les riches et les pauvres furent, dès l'origine, l'objet de la préoccupation des apôtres et de leurs successeurs. On disait aux chrétiens : « Tu n'hésiteras pas à donner et tu donneras sans murmurer; tu te rappelleras celui qui doit magnifiquement t'en récompenser. Tu ne rebuieras pas l'indigent, mais tu partageras tout avec ton frère, sans dire que cela est à toi. Car si vous avez en com-

1. *Pasteur, Similitude v, 1, 3.*

mun ce qui est immortel, combien plus doit-il en être ainsi pour ce qui périt ? » <sup>1</sup> L'Église faisait de l'aumône une pratique de vertu pour le moins aussi utile à celui qui donne qu'à celui qui reçoit. Hermas s'en explique d'une manière saisissante, en prenant pour terme de comparaison la vigne qui ne porte du fruit qu'à condition de ne pas traîner à terre, mais d'être suspendue aux branches du stérile ormeau. « Le riche a beaucoup de ressources, mais il est pauvre devant Dieu, parce que son cœur est possédé par les richesses. Il n'a presque point de prières ni de louanges à adresser à Dieu, ou s'il en a quelques-unes, elles sont faibles, infirmes et sans force pour s'élever. Mais si le riche s'approche du pauvre et lui donne le nécessaire, il doit croire que ce qu'il donne au pauvre trouvera sa récompense auprès de Dieu, parce que le pauvre est riche par la prière et la louange, et que sa prière a une grande puissance auprès de Dieu. Le riche donne donc tout au pauvre sans hésitation, et le pauvre, soulagé par le riche, prie pour lui et rend grâces à Dieu au sujet de celui qui lui a donné. Ce riche a fait là une œuvre grande et agréable à Dieu, il a eu l'intelligence de ses richesses, il a employé les dons du Seigneur en faveur du pauvre et il a bien rempli le ministère du Seigneur » <sup>2</sup>. Cette manière de comprendre le devoir de l'aumône ne fait pas du riche un bienfaiteur orgueilleux, puisqu'en retour d'un or inutile au salut il reçoit des biens spirituels indispensables à la vie de son âme; elle ne permet pas non plus au pauvre de se considérer comme humilié par le secours temporel qu'il reçoit, puisqu'il devient lui-même le bienfaiteur spirituel du riche. C'est ainsi que l'Évangile anoblit la condition du pauvre et règle de la manière la plus harmonieuse les rapports entre les différentes classes de la société. On comprend alors pourquoi Notre Seigneur a dit : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous », <sup>3</sup> et pourquoi il a donné

1. *Doctrine des XII apôtres*, IV.

2. *Pasteur, Similitude* II.

3. S. Jean, XII, 8.

ce conseil au riche : « Faites-vous des amis avec l'argent d'iniquité »<sup>1</sup>.

La société en face de laquelle se trouva le christianisme naissant se composait d'hommes libres et d'esclaves, ces derniers en très grande majorité. Les apôtres recommandèrent instamment la soumission envers les maîtres et la charité envers les esclaves. Cette double règle fut maintenue tant que dura l'esclavage. « Sois soumis au maître avec respect et crainte, comme à l'image de Dieu. Ne commande pas amèrement à ton esclave et à ta servante qui espèrent dans le même Dieu, de peur qu'ils ne cessent de craindre ce Dieu qui est au-dessus des uns et des autres et qui n'est pas venu appeler les personnes selon leur condition, mais selon ce que l'Esprit avait préparé »<sup>2</sup>. « Ne méprise pas les esclaves et les servantes. Qu'eux-mêmes non plus ne s'enorgueillissent pas, mais s'appliquent davantage à servir Dieu, afin d'acquérir auprès de Dieu une plus grande liberté. Qu'ils ne désirent pas non plus être rachetés de l'esclavage aux frais de la communauté, afin de ne pas devenir esclaves de la cupidité »<sup>3</sup>.

Par son incarnation et par la rédemption, Notre Seigneur avait restitué à tous les hommes le droit à la liberté. Il avait fait revivre le principe originel de l'égalité de tous. L'Église le savait, et elle ne prétendait nullement sanctionner par les conseils qu'elle donnait la division du genre humain en hommes libres et en esclaves. Mais elle procédait avec lenteur et sagesse. Avant de décréter la grande réforme sociale, elle commençait par y préparer les mœurs et les esprits. Elle priait pour les princes, même persécuteurs, et commandait de leur obéir en tout ce que ne réprouvait pas la loi de Dieu. Elle faisait entendre aux riches que les biens temporels ne leur étaient pas confiés pour leur jouissance particulière, et d'autre part elle condamnait dans le

1. S. Luc, xvi, 9.

2. *Lettre de Barnabé*, 19; *Doctrine des XII apôtres*, iv.

3. Saint Ignace, *Lettre à Polycarpe*, 4.

pauvre non seulement la haineuse envie et l'attentat à la propriété d'autrui, mais jusqu'à l'idée de la convoitise. Elle encourageait les maîtres à donner la liberté à leurs esclaves, et l'on voyait au premier siècle des maîtres devenus chrétiens affranchir leurs esclaves et respecter en eux le caractère que conférait la grâce de Jésus Christ. Cependant l'Église exhortait ces derniers à supporter et même à chérir et à honorer par leurs vertus leur humble condition. Elle réussissait là où avait échoué, où échouera toujours la philosophie humaine. Riches et pauvres, maîtres et esclaves s'entendaient et s'aimaient dans la société formée par ses soins. Après moins de trois siècles d'efforts, elle arrivera à faire entrer dans ces vues les Césars eux-mêmes, eux qui s'étaient habitués à la traiter comme l'ennemie du genre humain. Le monde alors sera devenu chrétien et la morale de l'Évangile aura conquis force de loi dans le gouvernement des hommes. Un si grand résultat se préparait déjà au premier siècle, sans secousse, sans violence. C'est par l'intérieur que la réforme se poursuivait dans les âmes; c'est la grâce divine qui agissait dans les cœurs. A la place des infâmes divinités que le paganisme proposait en exemples, c'est un Dieu pauvre, patient, humble et crucifié que l'Église montrait au monde. Enfin, au lieu de laisser croire à l'homme que la terre est le lieu de son bonheur, elle lui répétait sans cesse que sa vraie patrie est le ciel, où l'on monte par la résignation et le sacrifice. Le triomphe de la morale évangélique n'a pas d'autres causes.

La famille avait été atteinte dans ses fondements essentiels par la corruption païenne. Le plaisir égoïste constituait l'unique loi du mariage, contracté à la légère et rompu pour un caprice. Le mari jouissait d'une autorité et d'une indépendance absolues; la femme végétait dans une condition avilie et, si le foyer ne restait pas désert, l'enfant n'y apparaissait que comme un être gênant, qu'on abandonnait à la merci des pires éducateurs. Les apôtres eurent à fonder la famille chrétienne, et ils ne manquent pas dans leurs Épîtres de revenir souvent sur ce sujet. Un de leurs disciples

insiste sur la nécessité de veiller à l'éducation des enfants : « Tu ne retireras pas ta main de dessus ton fils ni de dessus ta fille, mais dès l'enfance tu leur apprendras la crainte de Dieu » <sup>1</sup>. Hermas, qui s'est laissé aller un instant à une pensée contraire à la fidélité conjugale, se voit d'abord sévèrement réprimandé. Il reçoit ensuite d'utiles conseils pour l'éducation de ses enfants : « Dieu s'irrite contre toi pour que tu corriges ta famille qui a fait le mal contre le Seigneur et contre vous, ses parents. Tu aimais tes enfants, mais tu n'avertissais pas ta famille, tu la laissais faire, de telle sorte qu'elle s'est gravement corrompue. Ne sois donc plus léger, mais affermis ton cœur et consolide ta famille. C'est en le frappant du marteau que l'ouvrier achève le travail qu'il a entrepris. De même la parole juste de chaque jour réduit toute iniquité. Ne te lasse donc pas d'avertir tes enfants. Je sais que s'ils font pénitence de tout leur cœur, ils seront inscrits dans le livre de vie avec les saints » <sup>2</sup>.

Si enfin l'on examine avec quelque attention la vie des chrétiens durant ce premier âge de leur histoire, on les voit pratiquer trois grandes vertus, toutes nouvelles dans le monde païen : l'humilité, la virginité et la charité.

Les chrétiens sont humbles, non par inertie, mais par volonté, comme le montre l'Épître à Diognète. Ils vivent dans le monde comme n'en étant pas, et la place qu'ils y occupent en apparence est si minime, que des hommes intelligents et observateurs, écrivant de 110 à 130, Tacite et Suétone, ne les connaissent encore que sous le jour le plus faux et leur imputent sans scrupule les plus odieux forfaits.

La virginité, redoutée des Juifs et impraticable aux païens, a ses racines profondes dans l'Évangile. Partout où s'établit l'Église, cette vertu apparaît comme une des fleurs les plus délicates que produise la grâce. Saint Jean a écrit : « Les vierges suivent l'Agneau partout où il va » <sup>3</sup>. L'Agneau va

1. *Doctrine des XII apôtres*, IV.

2. *Pasteur*, *Vision* 1, 3.

3. *Apocalypse*, XIV, 4.

partout dans le monde, caché dans la parole de ses apôtres et sous le voile de son sacrement ; il lui faut donc partout son cortège d'âmes vierges. Saint Ignace indique fort bien la raison d'être de cette vertu et la condition essentielle de son maintien, quand il écrit : « Si quelqu'un peut persévérer dans la chasteté, par honneur pour la chair du Sauveur, qu'il demeure dans l'humilité. S'il s'enorgueillit, c'est sa ruine, et s'il se croit plus grand que l'évêque, il est perdu »<sup>1</sup>. L'Église se garda bien d'imposer tout d'un coup la pratique de la chasteté parfaite, même à ses ministres. Elle se contenta de manifester les désirs du divin Maître et d'offrir sa grâce. Il y eut des hommes et des femmes qui s'engagèrent dans cette voie du renoncement à toutes les satisfactions même légitimes de la nature. Quand, à la fin du premier siècle, Tertullien voulait défendre les chrétiens contre les calomnies des païens, qui les accusaient d'immoralité, il écrivait : « Une très vigilante et très fidèle chasteté nous a protégés contre de tels excès. Il en est même qui, pour plus de sûreté, excluent toute l'influence du vice par une continence virginale, et restent enfants jusque dans la vieillesse »<sup>2</sup>. Ce noble exemple commençait déjà à se présenter assez fréquemment dès l'âge apostolique.

La charité brillait d'un éclat extérieur beaucoup plus vif encore que les deux vertus précédentes. Elle entretenait entre les chrétiens une telle union, que les païens eux-mêmes en étaient frappés d'admiration.

La pratique des vertus chrétiennes faisait l'objet de l'ascèse, c'est-à-dire du combat spirituel pour soumettre la chair à l'esprit et pour résister au monde et au démon. Saint Paul parle souvent de ce combat. Il fallait nécessairement s'y exercer pour se conserver fidèle à Dieu au milieu des mille séductions du paganisme, et surtout pour aller plus avant dans le chemin de la perfection évangélique. S'il y avait des chrétiens faibles et timides qui n'osaient s'imposer de trop grands efforts pour honorer leur foi, il s'en trouvait d'autres

1. *Lettre à Polycarpe*, 5.

2. *Apologétique*, ix.



qui ne demandaient qu'à pousser jusqu'au sacrifice de la vie l'amour de Jésus Christ: Tel fut cet héroïque évêque d'Antioche qui écrivait aux fidèles de Rome quelque temps avant son martyre: « J'écris à toutes les églises et je fais savoir à tous combien volontiers je mourrai pour Dieu, pourvu que vous ne m'en empêchiez pas. Je vous en conjure, ne me témoignez pas une bienveillance inopportune. Laissez-moi devenir la nourriture des bêtes, au moyen desquelles je puis arriver à Dieu. Je suis le froment de Dieu et je vais être broyé par la dent des bêtes, pour devenir le pain sans tache du Christ. Caressez plutôt les bêtes afin qu'elles se fassent mon tombeau et ne laissent de mon corps rien qui, après ma mort, puisse me rendre à charge à quelqu'un. Je serai le vrai disciple du Christ quand le monde ne verra même plus mon corps. Suppliez le Christ pour moi afin que par ces instruments j'arrive à être une hostie pour Dieu. Mieux vaut pour moi mourir en Jésus Christ que de commander à l'univers. Laissez-moi imiter la passion de mon Dieu. Que celui qui le possède en lui-même comprenne mon désir, qu'il ait pitié de moi en sachant ce qui me presse »<sup>1</sup>.

La morale qui formait de tels chrétiens ne pouvait être confondue avec aucune des théories philosophiques, même les plus renommées pour leur élévation. Outre le caractère à la fois pratique et sublime de ses prescriptions, elle avait sur tous les systèmes humains une supériorité incontestable: des multitudes d'hommes, de femmes, d'enfants et de toute condition y conformaient leur vie. Ce résultat demeure un inexplicable problème, si l'on en cherche la cause ailleurs que dans l'intervention de la grâce de Dieu. Dieu seul peut ainsi commander, Dieu seul peut ainsi se faire obéir.

1. Saint Ignace, *Lettre aux Romains*, 4, 6.





## CHAPITRE XI

### LES SACREMENTS

Le Baptême. — Baptême des enfants. — La Confirmation. — L'Eucharistie. —  
La Pénitence. — L'Extrême-Onction et l'Ordre. — Le Mariage.

La vie chrétienne ne pouvait se maintenir au milieu d'un monde ennemi par la seule énergie de la volonté humaine. Pour mener cette vie, pour en pratiquer les sublimes vertus, pour en soutenir jusqu'à la fin les difficiles obligations, il fallait nécessairement une grâce surnaturelle. Notre Seigneur avait pourvu à cette nécessité en instituant des sacrements, c'est-à-dire des rites sacrés qui représentaient et contenaient la grâce. Ces rites sont au nombre de sept. On les trouve en usage dans l'Église du premier siècle. Cependant, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le développement de la doctrine apostolique ne s'accusait encore que faiblement. On ne dégageait pas aussi nettement qu'aujourd'hui ce qui appartient en propre aux sacrements, et les distingue d'avec d'autres rites extérieurs, comme la récitation du *Pater*, l'usage de l'eau ou du pain bénits par le prêtre, et l'on se servait de tous ces rites suivant les conseils de l'Église. On n'en comprenait pas moins la plus grande importance des premiers, qui produisent la grâce par eux-mêmes, tandis que les autres ne font que disposer l'âme à la recevoir, et les pasteurs avaient grand soin de porter les fidèles à y recourir.

Le baptême est le premier sacrement. Il sert d'initiation à la vie chrétienne. En l'instituant, Notre Seigneur commanda aux apôtres de l'administrer à ceux qui voulaient faire partie de son Église. Mais comme dans les premiers temps l'Évangile s'adressait surtout à des adultes, une préparation morale était réclamée avant le baptême. Cette exigence séparait nettement le rite chrétien des rites païens ou juifs, pour lesquels on ne demandait que des dispositions extérieures ou légales. Notre Seigneur avait dit : « Enseignez toutes les nations, baptisez-les. Celui qui croira et qui aura été baptisé sera sauvé »<sup>1</sup>. Pour être admis au baptême, il fallait donc au préalable être instruit des vérités de la foi et les admettre sur la parole de celui qui enseignait. Voilà pourquoi le diacre Philippe ne baptisa l'eunuque de la reine Candace qu'après avoir obtenu une réponse satisfaisante à la question : « Crois-tu de tout ton cœur ? »<sup>2</sup> On procéda toujours de même avant de conférer le sacrement aux adultes.

Le baptême se donnait ordinairement par immersion. On plongeait trois fois dans l'eau le néophyte en prononçant les paroles sacramentelles. Ce rite était conforme au symbolisme du baptême, considéré comme un ensevelissement dans lequel périssait la vie ancienne et comme une résurrection à une vie nouvelle. « Nous sommes ensevelis pour mourir avec Jésus Christ par le baptême », disait saint Paul.<sup>3</sup> De là cette autre manière de parler : « Bienheureux ceux qui après avoir espéré dans la croix sont descendus dans l'eau. Nous descendons dans l'eau pleins de péchés et de souillures, et quand nous en sortons, nous portons dans le cœur le fruit de la crainte, et nous avons dans l'esprit l'espérance en Jésus »<sup>4</sup>. Mais cette forme du rite baptismal n'était pas considérée comme essentielle. Quand il s'agissait de conférer le sacrement à de grandes foules ou à des malades, ou bien quand le manque d'eau suffisante ou quelque autre difficulté rendaient l'immer-

1. S. Matthieu, xxviii, 19; S. Marc, xvi, 16.

2. Actes, viii, 37.

3. Romains, vi, 4; Colossiens, ii, 12.

4. *Lettre de Barnabé*, xi.

sion impraticable, on procédait par aspersion et plus habituellement par infusion. « Pour ce qui est du baptême, vous baptiserez ainsi. Après avoir dit tout ce qui précède », c'est-à-dire après avoir fait l'instruction sur les vérités de la foi et les devoirs de la vie chrétienne, « baptisez au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit dans l'eau vive. S'il n'y a pas d'eau vive, qu'on baptise dans une autre eau, même dans de l'eau chaude si on ne peut pas se servir d'eau froide. Si on n'a ni l'une ni l'autre » en quantité suffisante, « qu'on verse de l'eau trois fois sur la tête au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Le baptisant, le baptisé et d'autres, s'il est possible, doivent jeûner avant le baptême. On ordonnera au baptisé de jeûner un ou deux jours à l'avance »<sup>1</sup>.

En recevant le baptême, on promettait solennellement de rester fidèle à Jésus Christ. Saint Pierre fait allusion à cette promesse quand il écrit : « Le baptême ne consiste pas à déposer les souillures du corps ; c'est la protestation d'une bonne conscience envers Dieu par la résurrection de Jésus Christ »,<sup>2</sup> résurrection que l'immersion symbolisait. Du reste le sacrement apportait avec lui la grâce qui devait assurer la fidélité aux promesses. « Plaisez à celui que vous servez et dont vous recevez la solde », écrivait saint Ignace ; « qu'on ne trouve aucun déserteur parmi vous ; que votre baptême vous reste comme une arme, la foi comme un casque, la charité comme une lance, la patience comme une armure complète »<sup>3</sup>. Par contre ceux qui ne se décidaient pas à faire les promesses n'étaient pas admis au baptême. « Ceux qui tombent auprès des eaux et ne peuvent être plongés dans l'eau, ce sont ceux qui ont entendu la parole et veulent être baptisés au nom du Seigneur. Mais ensuite ils songent à la pureté de la vérité ; ils se prennent à regretter et s'en retournent par le chemin de leurs convoitises mauvaises »<sup>4</sup>.

A raison des effets qu'il produit, on appelait le baptême une

1. *Doctrine des XII apôtres*, VII.

2. I Pierre, III, 21.

3. *Lettre à Polycarpe*, VI.

4. *Hermas, Pasteur, Vision* III, 7.

« renaissance », une « purification », une « illumination »<sup>1</sup>. On interprétait dans le sens d'une nécessité absolue les paroles du Seigneur : « Si l'on ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, on ne peut entrer dans le royaume de Dieu »<sup>2</sup>. On enseignait que les hommes « ont besoin de remonter du sein de l'eau pour obtenir la vie ; autrement ils ne peuvent entrer dans le royaume de Dieu, parce qu'ils n'ont pas déposé la mortalité de leur vie antérieure. Ils reçoivent donc, eux qui étaient morts, le sceau de l'enfant de Dieu, et alors ils entrent dans le royaume de Dieu. Car avant que l'homme porte le nom d'enfant de Dieu, il est mort ; mais quand il a reçu le sceau, il quitte la mortalité et reprend la vie. Ce sceau est donc l'eau. On est mort quand on descend dans l'eau, on est vivant quand on en remonte »<sup>3</sup>.

On administrait solennellement le baptême le Samedi-saint et à la Pentecôte. Des instructions suivies y préparaient les futurs chrétiens. On ne s'interdisait pourtant pas de baptiser à d'autres époques, quand il y avait quelque raison pour le faire, et, comme l'écrira un peu plus tard Tertullien : « Tous les jours sont au Seigneur ; par conséquent toute heure et tout temps conviennent au baptême, car ce qui importe à la solennité n'importe nullement à la grâce »<sup>4</sup>.

De ce que l'on regardait le baptême comme indispensable au salut, il suit naturellement qu'on le conférait aux petits enfants des chrétiens. Les écrits du Nouveau Testament ne contiennent aucune prescription à ce sujet, mais l'usage de baptiser même ceux qui n'ont pas l'âge de raison est consacré par la tradition. Saint Pierre et saint Paul baptisent des familles entières sans qu'il soit fait mention des petits enfants.<sup>5</sup> Ceux-ci étaient donc compris avec les autres. Car, si les Juifs appliquaient la circoncision aux enfants de huit jours pour les incorporer au peuple de Dieu, à plus forte raison l'Église devait-elle s'empres-

1. Tite, III, 5 ; Éphésiens, v, 26 ; Hébreux, vi, 4 ; x, 32.

2. S. Jean, III, 5.

3. Hermas, *Pasteur*, *Similitude* ix, 16.

4. *Du baptême*, 19.

5. Actes, xvi, 15, 33 ; I Corinthiens, I, 16.

de faire entrer les nouveau-nés dans la grande famille de Jésus Christ, afin d'assurer leur salut. Les écrivains qui parlent formellement du baptême des petits enfants sont, il est vrai, postérieurs au premier siècle ; mais ils en parlent comme d'un usage suivi de tout temps et non comme d'une nouveauté. Saint Irénée écrit que Jésus Christ « est venu pour sauver par lui-même tous les hommes, je dis tous ceux qui par lui renaissent à Dieu, petits enfants, enfants, jeunes gens, hommes et vieillards »<sup>1</sup>. Origène déclare positivement que « l'Église a reçu des apôtres la tradition de donner le baptême même aux petits enfants »<sup>2</sup>. Enfin à la suite d'un concile tenu à Carthage en 252, saint Cyprien blâme un évêque qui, au lieu de baptiser « le second ou le troisième jour après la naissance, croit qu'il faut tenir compte de l'antique circoncision et ne baptiser que le huitième jour après la naissance ». Le saint évêque dit que le concile a été d'un avis tout opposé, et il conclut en déclarant qu'il ne faut refuser à personne le baptême et la grâce de Dieu. « Cette règle doit être observée à l'égard des enfants eux-mêmes et de ceux qui viennent de naître, d'autant plus qu'ils comptent davantage sur notre secours et sur la divine miséricorde, eux qui dès leur naissance ne savent faire autre chose que supplier par leurs cris et leurs larmes »<sup>3</sup>.

L'administration du sacrement de confirmation suivait immédiatement celle du baptême. Mais ce second sacrement était conféré par un prêtre de rang supérieur et plus tard par l'évêque. C'est ainsi que Pierre, Jean et Paul furent appelés à imposer les mains à ceux que des ministres inférieurs avaient baptisés<sup>4</sup>. La confirmation avait pour effet d'affermir le chrétien dans la grâce. « C'est Dieu qui nous confirme avec vous dans le Christ, c'est lui qui nous a marqués de son onction et de son sceau, et qui nous a donné le gage de son Esprit dans nos cœurs »<sup>5</sup>. Ces paroles de saint Paul permettent de supposer que déjà

1. *Contre les hérésies*, II, 22, 4.

2. *Sur l'Épître aux Romains*, V, 9.

3. *Lettre LIX, à Fidus*.

4. *Actes*, VIII, 14-17; XIX, 5, 6.

5. *II Corinthiens*, I, 21, 22.

une onction était jointe à l'imposition des mains dans l'administration du sacrement. La confirmation imprimait un « sceau », un caractère spirituel et ineffaçable, aussi bien que le baptême. Ces deux sacrements ne pouvaient donc être reçus qu'une fois.

Le dogme de la présence réelle du Sauveur dans la sainte Eucharistie est affirmé clairement dans les trois premiers évangiles, dans les épîtres de saint Paul et dans l'évangile de saint Jean, écrit à la fin du siècle. Saint Ignace en parle ensuite dans des termes qui ne permettent pas de révoquer en doute la ferme croyance des premiers chrétiens. « Je n'aime pas l'aliment qui se corrompt, ni les plaisirs de ce monde. Je veux le pain de Dieu, qui est la chair de Jésus Christ, de la race de David ; je veux pour breuvage son sang, qui est la charité incorruptible. — Efforcez-vous de n'avoir qu'une seule Eucharistie, car il n'y a qu'une chair de Notre Seigneur Jésus Christ, un seul calice pour son unique sang et un seul autel »<sup>1</sup>. Il mentionne ces mauvais chrétiens qui « s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie est la chair de Notre Seigneur Jésus Christ qui a souffert pour nos péchés et que le Père a ressuscité dans sa bonté »<sup>2</sup>. Il célèbre les effets produits par cette nourriture, lorsque « nous rompons cet unique pain, qui est l'aliment de l'immortalité, l'antidote qui empêche de mourir et fait vivre toujours en Jésus Christ »<sup>3</sup>. Nourri de ce pain mystérieux, saint Ignace allait bientôt sentir par sa propre expérience que « le martyr tire toute son origine » du sacrifice eucharistique.<sup>4</sup>

Cette foi brille d'un éclat non moins vif dans l'inscription, récemment retrouvée, qu'un saint évêque de Hiérapolis, en Phrygie, Abercius, avait lui-même fait graver sur son tombeau. Cette inscription, presque tout entière en vers grecs, est ainsi conçue :

« Citoyen de l'illustre ville, j'ai fait ce (monument) de mon

1. *Lettre aux Romains*, 7 ; *aux Philadelphiens*, 4.
2. *Lettre aux Smyrniens*, 7.
3. *Lettre aux Éphésiens*, 20.
4. *Secrète* du jeudi de la III<sup>e</sup> semaine de Carême.

vivant, afin d'y avoir un jour une place pour mon corps.

« J'ai nom Abercius, disciple du chaste berger qui pâit les troupeaux des brebis sur les montagnes et dans les plaines, et qui a de grands yeux voyant partout. C'est lui qui m'a appris la vraie science (de la vie). Il m'a envoyé visiter la Rome royale et voir la reine à la robe et aux chaussures d'or. Là j'ai vu le peuple qui a un sceau brillant. J'ai vu aussi la terre de Syrie et toutes les villes, Nisibe, après avoir traversé l'Euphrate, et partout j'ai trouvé des frères. J'ai en Paul.... La foi me précédait partout et présentait partout en nourriture l'*ichthus* de la source, très grand, sans tache, qu'a pris la Vierge pure; et elle le donnait à manger aux amis pour toujours; elle avait un vin excellent et en offrait le mélange avec le pain.

« C'est moi, Abercius, qui ai ordonné d'écrire ces choses. J'avais alors exactement soixante-douze ans. Que tous ceux qui sont en communion d'idées fassent des vœux pour Abercius. Mais qu'on n'en place point un autre dans mon tombeau, sous peine de verser deux mille pièces d'or au trésor des Romains et mille pièces d'or à mon excellente patrie Hiérapolis »<sup>1</sup>.

Saint Abercius fit son voyage de Rome sous Marc Aurèle, vers l'année 163. Son inscription, bien que composée postérieurement, raconte ce qu'il vit alors et ce qu'on croyait partout à cette époque, par conséquent ce que les chrétiens de cette génération avaient appris des apôtres ou de leurs disciples immédiats.

L'inscription rend un magnifique témoignage à l'église de Rome, qu'elle qualifie de reine, et au peuple chrétien, marqué par le « sceau brillant » du Christ, le baptême. Elle constate la diffusion de l'Évangile dans tous les pays situés de Rome à l'Euphrate. Enfin elle signale en termes très expressifs la nourriture eucharistique préparée aux fidèles par la Vierge très pure. Cette nourriture, c'est l'*ichthus*, c'est-à-dire le « poisson ». Les lettres qui composent ce mot, sont les

1. De Rossi, *Inscriptions chrétiennes de la ville de Rome*, t. II, préface, p. xvii.



initiales grecques des cinq autres mots suivants : *i*, Jésus — *ch*, Christ — *th*, de Dieu — *u*, fils — *s*, sauveur. Le nom du poisson et par suite le poisson lui-même devinrent ainsi des symboles dont le sens échappait totalement aux païens, mais qui rappelaient aux chrétiens le Dieu Rédempteur qu'ils adoraient. Plus tard on se plut à écrire le mot *ichthus* sur des anneaux, des cachets, des pierres précieuses, et l'on fabriquait de petits poissons de métal qu'on portait comme des marques de foi chrétienne. Ce pain et ce vin dont parle le saint évêque Abercius ne sont donc autre chose que le corps et le sang de Jésus Christ, le Fils de Dieu Sauveur, et en même temps le Pasteur vigilant qui prend soin de toutes ses brebis répandues dans le monde entier.

Le saint Évangile et les Épîtres fournissent peu de renseignements sur la pratique du sacrement de Pénitence. Mais les écrivains postérieurs parlent déjà des différentes parties du sacrement comme on en parle aujourd'hui. Sans doute l'expression « confesser ses péchés » signifie parfois les reconnaître devant Dieu ; mais d'autres fois il s'agit certainement de la confession faite au prêtre. Du reste, il est manifeste, d'après les paroles de l'Évangile, que Notre Seigneur a entendu établir entre lui et l'homme un intermédiaire aussi bien pour la pénitence que pour les autres sacrements. Les exhortations à confesser ses péchés ne seraient pas si instantes, s'il s'agissait seulement d'un aveu secret à faire devant Dieu seul, aveu qui habituellement ne soulève aucune difficulté. Ainsi saint Clément écrit : « Tout ce que nous avons commis et fait, séduits par quelqu'un des serviteurs de l'ennemi, implorons-en la rémission. Il vaut mieux pour l'homme confesser ses péchés que d'endurcir son cœur »<sup>1</sup>. On devait aussi répéter souvent l'avis suivant : « Dans l'assemblée, tu confesseras tes péchés, et tu ne te présenteras pas à la prière avec une mauvaise conscience »<sup>2</sup>.

1. *Épître aux Corinthiens*, 51.

2. *Doctrine des XII apôtres*, 5.

« Tu confesseras tes péchés ; n'approche pas de la prière avec une mauvaise conscience » <sup>1</sup>.

Certains péchés plus graves et scandaleux de leur nature entraînaient une pénitence publique et par conséquent une confession publique. Mais il était naturel que cette confession publique fût précédée d'une confession privée, afin que le prêtre jugeât s'il y avait opportunité à publier la faute devant toute l'assemblée. Évidemment le bon ordre et le respect dû aux auditeurs ne permettaient pas qu'un pécheur quelconque vînt de son propre chef s'accuser devant ses frères. D'ailleurs la pénitence publique ne s'imposait guère qu'une seule fois, et le chrétien qui retombait dans des péchés scandaleux après avoir passé par cette discipline sévère, ou bien restait excommunié jusqu'à sa mort, ou bien se soumettait aux conditions qu'on lui imposait secrètement avant de l'absoudre. « Ceux qui viennent de croire ou qui vont croire », écrit Hermas, « n'ont pas de pénitence pour leurs péchés ; mais ils ont la rémission de leurs péchés antérieurs ». Le baptême effaçait en effet toutes les fautes actuelles en même temps que le péché originel. « Mais c'est pour ceux qui ont cru auparavant que Dieu a établi la pénitence. Le Seigneur connaît les cœurs et il a tout prévu. Il n'ignore ni la faiblesse des hommes, ni la malice du démon qui fera du mal aux serviteurs de Dieu et les traitera méchamment. Comme le Seigneur est très miséricordieux, il a eu pitié de sa créature et il a établi cette pénitence. Si après cette grande et sainte vocation, quelqu'un est tenté par le démon et pèche, il peut faire pénitence une fois. Si ensuite il pèche encore et fait pénitence, elle ne sert de rien à un pareil homme ; car il vivra difficilement » <sup>2</sup>. Après la rechute grave, il ne s'agit donc pas d'impossibilité, mais seulement de grande difficulté du pardon.

On reconnaissait à l'Église le pouvoir de remettre tous les péchés. Cependant au début du second siècle, certains rigoristes commençaient à prétendre que le sacrement de péni-

1. *Lettre de Barnabé*, 19.

2. *Pasteur, Précepte* IV, 3.

tence ne pouvait être réitéré après certaines fautes graves. Hermas s'élève contre cette doctrine et condamne « ces hypocrites qui introduisaient un enseignement étranger, et pervertissaient les serviteurs de Dieu, ceux surtout qui avaient péché, en ne leur laissant pas faire pénitence et en leur persuadant de sottes doctrines »<sup>1</sup>. Il n'y avait exception que pour le péché contre le Saint-Esprit, c'est-à-dire le refus opiniâtre de la grâce; et encore n'était-on jamais sûr que le pécheur ne reviendrait pas à résipiscence. « Il y en a qui renient le Seigneur et ne se convertissent pas. La pénitence leur est possible, si leur négation ne vient pas du fond du cœur. Mais s'il se trouve quelqu'un qui ait renié du fond du cœur, je ne sais pas s'il pourra vivre. Je ne parle pas de pénitence à accepter dans le temps même où il renie; car il est impossible qu'on soit sauvé au moment où on va renier le Seigneur. Mais il semble que la pénitence est offerte à ceux qui ont renié autrefois. Si quelqu'un d'entre eux doit faire pénitence, qu'il se hâte donc avant que la tour soit terminée »,<sup>2</sup> c'est-à-dire avant que pour lui soit arrivé le moment où son sort deviendra définitif.

Les auteurs chrétiens ne font pas mention de l'extrême-onction au premier siècle. Mais la manière dont en a parlé l'apôtre saint Jacques<sup>3</sup> montre assez qu'elle était en usage et qu'on en attendait les effets propres à un sacrement. On la considérait comme suite de la pénitence pour ceux qui tombaient gravement malades. Le sacrement de l'ordre était administré par l'imposition des mains aux diacres, aux prêtres et aux évêques<sup>4</sup>. Dans son épître, saint Clément blâme sévèrement ceux qui avaient osé déposer les pasteurs régulièrement constitués, et les lettres de saint Ignace font de continuelles allusions aux ministres établis dans l'Église.

1. *Pasteur, Similitude* VIII, 6.

2. *Pasteur, Similitude* IX, 26.

3. Jacques, V, 14.

4. Actes, VI, 6; I Timothée, IV, 14; V, 22; II Timothée, I, 6.

Notre Seigneur avait restitué au mariage ses caractères primitifs, en le ramenant à la triple loi de l'unité, de l'indissolubilité et de la sainteté. Saint Paul parle souvent de ce sacrement. Il en indique clairement les conditions religieuses quand il en fait le symbole de l'union de Jésus Christ et de son Église, et qu'il tire les conséquences morales de cette haute doctrine.<sup>1</sup> Il assigne à la femme la fonction, sacrée entre toutes, qu'elle aura à remplir, quand après lui avoir interdit d'enseigner publiquement dans l'Église et d'exercer la domination sur l'homme, il ajoute : « Elle fera son salut en engendrant des enfants, si elle demeure dans la foi, l'amour, la sainteté et la sobriété »<sup>2</sup>. Il exige enfin que le mariage soit « honorable en toutes choses »<sup>3</sup>, par conséquent conforme à la loi portée par le Seigneur et digne de l'approbation de l'Église.

Saint Ignace suppose l'intervention des ministres de l'Église dans la question du mariage : « Il convient que les époux et les épouses ne contractent mariage que de l'avis de l'évêque, afin que leur union soit selon le Seigneur et non selon la passion. Que tout se fasse pour l'amour de Dieu »<sup>4</sup>.

Le mariage, dont les époux eux-mêmes étaient les ministres légitimes, ne dut pas rester longtemps sans être consacré par une bénédiction spéciale, qui ajoutait au sacrement divin la sanction maternelle de l'Église. A la fin du second siècle, Tertullien célébrera « la félicité du mariage que l'Église ménage, que l'oblation confirme, que scelle la bénédiction, que les anges proclament et que le Père ratifie »<sup>5</sup>.

On insistait surtout, à l'exemple de saint Paul, sur les devoirs qu'entraîne l'union conjugale. Saint Ignace écrit : « Dis à mes sœurs d'aimer le Seigneur et de se contenter de leurs maris, corporellement et spirituellement. Ordonne de même à mes frères, au nom de Jésus Christ, qu'ils ché-

1. Éphésiens, v, 22-33.

2. I Timothée, i, 9-15.

3. Hébreux, xiii, 4.

4. *Lettre à Polycarpe*, 5.

5. *A sa femme*, ii, 9.

rissent leurs femmes, comme le Seigneur son Église »<sup>1</sup>. Hermas rappelle aux époux les saintes lois qui doivent présider à leur union : « Souviens-toi toujours de ton épouse et tu ne pécheras pas; car si un désir pénétrait dans ton cœur, tu pécherais ». Il examine ensuite le cas où l'épouse aurait une conduite criminelle et y persisterait. Il donne cette solution : « Que l'époux la renvoie et qu'il demeure seul. Mais si, après avoir renvoyé sa femme, lui-même en prend une autre, il commet l'adultère. Si l'épouse une fois renvoyée fait pénitence et veut revenir à son mari, celui-ci pécherait et même commettrait une grande faute, s'il ne la recevait pas. Celui qui a péché et ensuite fait pénitence doit donc être reçu, non plusieurs fois cependant, car il n'y a qu'une pénitence pour les serviteurs de Dieu ». Il s'agit ici de la pénitence publique, dont l'adultère était passible, mais qui, en général, ne s'imposait qu'une fois. Retomber dans une faute aussi grave, après avoir passé par cette épreuve solennelle, c'était se montrer incorrigible et autoriser une séparation définitive, sans que pourtant il fût permis de contracter un autre mariage. Hermas dit encore en effet : « Si quelqu'un se permet de tels actes et ne fait pas pénitence, éloigne-toi de lui et cesse toute vie commune; autrement tu participerais à son péché. Il vous est donc recommandé de demeurer seuls, soit le mari, soit la femme; alors en effet la pénitence est encore possible. Par là je ne donne pas occasion à l'accomplissement de cet acte, mais à la cessation du péché ». La séparation n'avait pas pour but de fournir à l'époux coupable la liberté de mal faire, mais au contraire de lui ménager le retour à l'accomplissement du devoir. « Quant à ce qui concerne son premier péché, il y a quelqu'un qui pourra y porter remède : c'est celui qui a pouvoir sur toutes choses »<sup>2</sup>.

On le voit donc, malgré les facilités que la législation romaine offrait au divorce, l'Église n'admettait pas qu'il fût jamais permis entre chrétiens. Le crime de l'un des époux

1. *Lettre à Polycarpe*, 5.

2. *Pasteur*, *Précepte* IV, 1.

n'autorisait que la simple séparation; mais le lien conjugal subsistait toujours.

Sans être désapprouvées, les secondes nocés étaient vues avec une certaine défaveur. « Si une femme ou un homme viennent à mourir et que l'autre se remarie, pèche-t-il en le faisant? — Il ne pèche pas. Toutefois s'il demeure seul, il s'acquiert devant le Seigneur un plus grand honneur et plus de gloire. Mais s'il se marie, il ne pèche pas. Garde donc la chasteté et la pudeur, et tu vivras pour Dieu »<sup>1</sup>.

1. Hermas, *Pasteur*, *Précepte* iv, 4.





## CHAPITRE XII

### LE CULTE CHRÉTIEN.

Les lieux consacrés au culte. — Le dimanche. — La semaine. — Les fêtes chrétiennes. — L'office divin. — La sainte liturgie.

Les chrétiens du premier siècle n'élevèrent pas d'édifices spécialement destinés à la célébration de leur culte. Leur pauvreté, leur petit nombre dans la plupart des localités et surtout la nécessité de ne pas attirer sur eux l'attention, les obligèrent à se contenter des édifices ordinaires. Les maisons particulières servirent donc de lieux d'assemblée et de culte.

La première église chrétienne fut le cénacle de Jérusalem<sup>1</sup>. Saint Paul prêcha et célébra les saints mystères dans la maison de Tite le Juste, à Corinthe, dans une autre maison à Troade,<sup>2</sup> et dans bien d'autres demeures particulières. Les maisons des anciens se prêtaient d'ailleurs très heureusement aux exigences des réunions chrétiennes. On y rencontrait généralement une cour ou atrium ayant accès sur la voie publique, et au delà, une autre cour ou une grande salle entourée de dépendances de toutes sortes. Les chrétiens pouvaient trouver place en grand nombre dans cette salle ;

1. Actes, I, 13, 14.

2. Actes, XVIII, 7 ; XX, 7-11.

les annexes servaient d'habitation à l'évêque et à ses ministres, de réceptacles pour les objets du culte et même pour les vêtements ou provisions en nature qu'on distribuait aux indigents et aux étrangers.

D'autre part, les chrétiens, se conformant partout à la coutume des Juifs, ensevelissaient leurs morts au lieu de les brûler comme les Grecs et les Romains. Mettant à profit le respect de la législation envers les associations funéraires qui avaient pour but de rendre des honneurs aux morts, ils acquéraient des terrains, en dehors des villes, pour en faire des cimetières particuliers aux membres de leur association, et y creusaient les tombeaux de leurs frères. Ces tombeaux devinrent en plusieurs endroits de longues galeries appelées catacombes. On en retrouve de telles à Rome, à Naples, à Syracuse, à Malte, à Alexandrie d'Égypte et dans d'autres villes. Les catacombes ne servirent qu'accidentellement de lieux de réunion et de refuge pour les chrétiens, et seulement pendant les persécutions postérieures au premier siècle. Mais les associations funéraires avaient droit d'élever auprès de leurs tombeaux des salles dans lesquelles on se réunissait pour les repas funèbres. Les chrétiens purent se ménager de la sorte des lieux de réunion en dehors des villes. Souvent quelque riche famille, devenue chrétienne, affectait à cet usage une partie de ses domaines, ou même faisait de sa maison le lieu ordinaire des assemblées de fidèles. Ceux-ci passaient pour les clients de la famille et leur affluence n'étonnait personne. <sup>1</sup>

Les Juifs, pour obéir aux prescriptions de la loi divine, sanctifiaient le septième jour de la semaine, le sabbat, par la cessation de tout travail et par des réunions de prière. Les chrétiens conservèrent tout d'abord l'usage juif du sabbat. Toutefois, du temps même des apôtres, le premier jour de la semaine revêt un caractère sacré et prend déjà le nom de « jour du Seigneur » ou dimanche. <sup>2</sup> C'est ce jour en effet

1. Voir plus haut, p. 298.

2. Actes, xx, 7; I Corinthiens, xvi, 2; Apocalypse, i, 10.



qu'avaient sanctifié la résurrection du Sauveur et la descente du Saint-Esprit. A la célébration du sabbat, jour de repos, on ajoutait donc celle du dimanche, jour des solennelles réunions chrétiennes. « Au jour dominical du Seigneur, rassemblez-vous, rompez le pain et célébrez l'Eucharistie, après avoir confessé vos péchés, afin que votre offrande soit pure. Que celui qui a une affaire pendante avec son frère ne vienne pas avec vous, jusqu'à ce qu'elle soit conclue, afin que votre sacrifice ne soit pas profané. C'est de ce sacrifice que le Seigneur a dit : En tous lieux et en tout temps on m'offrira un sacrifice pur; car je suis le grand Roi, dit le Seigneur, et mon nom est admirable parmi les nations »<sup>1</sup>. Le dimanche apparaît donc tout d'abord comme la fête chrétienne ajoutée chaque semaine à la fête juive, et comme le jour spécialement destiné à la célébration du sacrifice eucharistique, auquel doit prendre part tout chrétien suffisamment purifié.

Quand une intelligence plus complète de l'Évangile eut peu à peu détaché les fidèles des observances mosaïques, quand surtout Dieu eut manifesté, par la ruine du temple, qu'il rejetait l'ancienne religion sans retour, la célébration du sabbat fut abandonnée. « Ceux qui ont vécu dans l'ancien ordre de choses et sont parvenus à la nouvelle espérance n'observent plus le sabbat, mais vivent selon la règle du dimanche »<sup>2</sup>. On en vint même à regarder comme une attache condamnable au judaïsme tout reste de respect pour le sabbat. On écrivait à ce sujet : « Il est absurde de prononcer le nom de Jésus Christ et de judaïser; ce n'est pas le christianisme qui a crû au judaïsme, c'est le judaïsme qui a cru au christianisme dans lequel sont rassemblés tous ceux qui croient en Dieu »<sup>3</sup>. « Le Seigneur a dit aux Juifs : Je ne supporte pas vos nouvelles lunes et vos sabbats. Voyez comme il parle : Ce ne sont pas les sabbats actuels qui me sont agréables, mais c'est celui que j'ai fait, et par lequel, mettant fin à tous les autres,

1. *Doctrine des XII apôtres*, xiv.

2. Saint Ignace, *Lettre aux Magnésiens*, 9.

3. *Lettre aux Magnésiens*, 10.

je ferai le commencement du huitième jour, c'est-à-dire le commencement d'un autre monde. C'est pourquoi nous passons dans la joie le huitième jour où Jésus est ressuscité des morts et ensuite s'est montré avant de monter aux cieux<sup>1</sup> ».

S'il n'y avait pas encore obligation rigoureuse de prendre part aux assemblées chrétiennes le dimanche, sans doute à cause de l'éloignement des centres religieux ou de la rareté des pasteurs, on exhortait vivement les fidèles à s'assembler ce jour-là pour la prière et le saint sacrifice. Saint Paul les engage à « ne pas désertier notre réunion, comme c'est l'habitude de quelques-uns ».<sup>2</sup> Saint Ignace revient plusieurs fois sur ce sujet : « Que personne ne s'abuse, quiconque n'est pas à l'intérieur du sanctuaire est privé du pain de Dieu. Car si la prière d'un seul ou de deux a tant de puissance, combien plus celle de l'évêque avec toute l'assemblée ! Celui-là donc qui ne vient pas à la réunion est emporté par l'orgueil, et déjà il s'est séparé et jugé lui-même. — Faites en sorte de vous assembler en plus grand nombre pour rendre grâces à Dieu et pour le louer. Quand vous vous réunissez nombreux dans le même lieu, les forces de Satan sont ébranlées, et la ruine qu'il apporte est conjurée par l'union de votre foi. — Ne tentez pas de présenter comme convenable ce que vous faites en particulier ; mais réunissez-vous ensemble afin qu'il n'y ait qu'une prière, qu'une supplication, qu'un esprit, qu'une espérance dans la charité et dans la joie sainte, qui est Jésus Christ »<sup>3</sup>. Saint Ignace va même jusqu'à écrire à l'évêque de Smyrne : « Que les assemblées soient plus nombreuses : cherche tous les fidèles par leur nom ».<sup>4</sup> Hermas se plaint aussi des riches, qui « se réunissent difficilement avec les serviteurs de Dieu, craignant qu'on ne leur demande quelque chose ».<sup>5</sup>

Les jours de la semaine gardèrent chez les chrétiens les

1. *Lettre de Barnabé*, xv.

2. *Hébreux*, x, 25.

3. *Lettre aux Éphésiens*, 5, 13 ; *lettre aux Magnésiens*, 7.

4. *Lettre à Polycarpe*, 4.

5. *Pasteur, Similitude* ix, 20.

noms païens qu'ils portent encore aujourd'hui ; seul le jour du soleil devint le jour du Seigneur. Les Juifs fervents jeûnaient le lundi et le jeudi. « Je jeûne deux fois la semaine », disait le pharisien de l'Évangile<sup>1</sup>. Les chrétiens conservèrent cet usage ; seulement ils changèrent les jours de jeûne, comme ils avaient changé le jour consacré au service de Dieu. « Que vos jeûnes ne coïncident pas avec ceux des hypocrites. Ils jeûnent le second jour de la semaine et le cinquième (lundi et jeudi) ; pour vous, jeûnez le quatrième et le jour de la préparation (mercredi et vendredi) »<sup>2</sup>. Ici, les jours sont encore nommés à la manière des Juifs qui appelaient la veille du sabbat « jour de préparation ». Le mercredi et le vendredi furent choisis, non seulement pour rompre avec l'usage juif, mais surtout parce qu'ils rappelaient le commencement et la fin de la passion du Sauveur, la trahison de Judas et la mort de Notre Seigneur sur la croix. Par la suite, on en vint même à jeûner le samedi en Occident, et à prolonger ainsi le jeûne du vendredi, pour se préparer par la pénitence à célébrer dignement le jour du Seigneur. En Orient au contraire, on tendit plutôt à garder au samedi un caractère festival.

Les jours de jeûne s'appelaient aussi « stations ». Ce terme, emprunté au service militaire, indiquait que ces jours-là le soldat du Christ veillait et jeûnait jusqu'au milieu de l'après-midi. Hermas est le premier qui en fasse mention. « Je jeûnais et j'étais assis sur une montagne, rendant grâce à Dieu de tout ce qu'il a fait pour moi, quand je vis un pasteur s'asseoir auprès de moi et me dire : Pourquoi es-tu venu si matin ici ? — Parce que, Seigneur, je fais station. — Qu'est-ce qu'une station ? — Seigneur, je jeûne. — Mais quel est ce jeûne que vous vous imposez ? — Seigneur, je jeûne comme j'ai l'habitude de le faire »<sup>3</sup>.

Dans les premiers temps de l'établissement de l'Église, les chrétiens de Jérusalem allaient chaque jour prier longuement

1. S. Luc, xviii, 12.

2. *Doctrine des XII apôtres*, viii.

3. *Pasteur, Similitude* v, 1.

dans le temple et célébraient la fraction du pain dans leurs maisons »<sup>1</sup>. Ces exercices quotidiens furent exceptionnels. Il n'est plus ensuite question de réunions chrétiennes et de célébration habituelle des saints mystères en dehors du jour du Seigneur. Mais chaque jour, chacun priait en son particulier. « Ne priez pas comme les hypocrites, mais comme le Seigneur l'a ordonné dans son Évangile. Priez ainsi : Notre Père, etc. Vous prierez ainsi trois fois par jour »<sup>2</sup>.

Les chrétiens, qui avaient répudié le sabbat et les jeûnes des Juifs, ne pouvaient davantage conserver leurs fêtes. Ils les abandonnèrent donc, à l'exception de la Pâque et de la Pentecôte, parce que ces jours ramenaient les grands anniversaires de la résurrection du Sauveur et de la descente du Saint-Esprit. Comme, chez les Juifs, la célébration de la Pâque ne tombait pas chaque année à la même date, il arriva dans le principe que les chrétiens furent tributaires de leurs ennemis pour la fixation de leur grande solennité. Ils se dégagèrent bientôt de cette sujétion, d'autant plus que les Juifs faisaient assez grande la part de l'arbitraire dans la désignation des jours consacrés aux fêtes pascales. Au lieu de garder chaque année, pour la célébration de la Pâque chrétienne, l'anniversaire du jour où elle avait eu lieu la première fois, on préféra lui laisser sa mobilité. Mais diverses questions se posèrent alors. Fallait-il conserver ou abandonner le rite de l'agneau pascal ? Devait-on célébrer la mort ou la résurrection du Sauveur ? Convenait-il de fixer la grande solennité au quatorzième jour de nisan ou bien au dimanche suivant ? Le rite de l'agneau pascal fut abandonné de bonne heure, parce que la figure n'avait plus de raison d'être maintenant qu'on possédait la réalité. A Rome, on fixa la solennité au dimanche qui suivait le quatorzième jour de nisan, ce qui permettait de célébrer les grands anniversaires du Jeudi-saint, du Vendredi-saint et de la résurrection aux jours de la semaine qui leur convenaient. En Asie, au contraire, on s'attacha à la

1. Actes, II, 46.

2. *Doctrine des XII apôtres*, VIII

date du quatorze. Ce fut là une des questions que saint Polycarpe, évêque de Smyrne, vint traiter avec le pape saint Anicet, vers l'année 150. Saint Polycarpe s'autorisait de l'exemple et de la tradition de saint Jean, pour fixer la Pâque chrétienne au quatorzième jour de nisan. De son côté, saint Anicet jugeait qu'il lui « fallait retenir la coutume des prêtres qui avaient été avant lui », c'est-à-dire de saint Pierre et de ses successeurs. Comme la question n'entraînait aucune conséquence dogmatique, les deux saints se séparèrent en paix et gardèrent chacun leur usage.<sup>1</sup> Ce fut seulement à la fin du second siècle qu'on trancha la question et que la coutume romaine prévalut. Au premier siècle, l'uniformité n'existait donc pas sur ce point. Il en faut conclure que les apôtres n'avaient rien décidé en commun à cet égard.

Le temps qui s'écoulait de la Pâque chrétienne à la Pentecôte était consacré à la joie spirituelle. Mais avant la première de ces fêtes, on pratiquait un jeûne particulier dont la durée ne paraît pas avoir été uniformément déterminée au premier siècle. Voici ce qu'en écrit saint Irénée vers la fin du siècle suivant : « Les uns pensent qu'il faut jeûner un jour, les autres deux, les autres davantage ; il y en a qui font durer leur jeûne pendant quarante heures de jour et de nuit »<sup>2</sup>. Il s'agissait là d'un jeûne continu, pendant lequel on ne prenait absolument rien. Quelques années plus tard, Tertulien remarque que « le jour de la Pâque », c'est-à-dire de la mort du Sauveur, « la religion du jeûne est commune et presque publique »<sup>3</sup>. Les autres jours, le jeûne n'était donc pas commun et ne revêtait qu'un caractère privé. Le Sauveur, il est vrai, avait jeûné quarante jours, et c'est pour honorer cette pénitence que fut institué plus tard le jeûne quadragésimal. Mais il n'existait pas de relation nécessaire entre le jeûne que Notre Seigneur fit au commencement de sa vie publique, et celui qu'on observait à l'anniversaire de sa passion. Si à cette époque un certain nombre de chrétiens s'im-

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, v, 24.

2. Dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, v, 24.

3. *De la prière*, xviii.

posaient un jeûne continu de quarante heures, ce jeûne pouvait s'expliquer par le simple désir de sanctifier les heures écoulées entre la mort et la résurrection du Sauveur. L'institution d'un jeûne quadragésimal précédant la fête de la Pâque n'apparaît donc pas encore à ce premier âge. Les chrétiens d'Asie terminaient leur jeûne le jour anniversaire de la mort de Notre Seigneur, à trois heures de l'après-midi, considérant cette heure comme celle de la délivrance et du bonheur rendu à l'humanité. En Occident, on continuait la pénitence et le deuil jusqu'au matin du dimanche de la résurrection.

Quelle qu'ait été la manière dont procédaient les premiers chrétiens pour se préparer aux solennités pascales, il ne faut pas oublier que la pénitence tenait une grande place dans leur vie. Alors même qu'ils n'auraient pas eu le carême, tel qu'on l'a observé depuis, il leur restait les jeûnes du mercredi, du vendredi et bientôt après du samedi. Ils observaient par conséquent de cent à cent cinquante jours de pénitence chaque année. Il ne faut pas oublier d'autre part que pour eux, jeûner c'était ne prendre « que du pain et de l'eau »<sup>1</sup> vers le soir.

On ne trouve point trace d'autres fêtes chrétiennes à cette époque primitive. Comme les fêtes des martyrs apparurent ensuite les premières, il est à croire que déjà dans les années qui suivirent la mort des saints apôtres, on commença à célébrer leur anniversaire. Mais l'institution de fêtes particulières en l'honneur des autres mystères de la vie du Sauveur et des glorieux martyrs de l'Église fut surtout l'œuvre des siècles suivants.

Pour déterminer les exercices religieux qui devaient composer le culte proprement dit, les pasteurs de l'Église s'inspirèrent de ce qu'ils avaient vu si souvent dans les synagogues. Là, dans les réunions solennelles du sabbat, on faisait des lectures dans la loi de Moïse et dans les prophètes, on chantait des psaumes, on écoutait les instructions ou explications des lectures et enfin l'on récitait des prières. Les chrétiens retinrent ces quatre éléments. La Sainte Écriture était leur

1. Hermas, *Pasteur, Similitude*, v, 3.

propriété à meilleur droit que celle des Juifs, puisque l'Ancien Testament n'avait été écrit qu'en vue du Nouveau. Ils continuèrent donc à lire Moïse et les prophètes, auxquels faisaient suite les évangiles et les épîtres des apôtres ; ils chantèrent les anciens psaumes qui célèbrent à l'avance le Messie et son œuvre ; ils écoutèrent les instructions de leurs pasteurs et prièrent en commun. A ces quatre exercices s'en ajouta un cinquième, au moins pour un temps. Les chrétiens qui avaient reçu des dons spirituels se faisaient entendre au milieu de l'assemblée ; ils enseignaient, prophétisaient, louaient Dieu et remplissaient le rôle pour lequel le Saint-Esprit les inspirait. L'auteur de l'Épître à Diognète paraît faire allusion à ces divers exercices, quand il écrit que dans les assemblées chrétiennes « la crainte de la loi est chantée, la grâce des prophètes est connue, la foi des évangiles est établie, la tradition des apôtres est conservée et la grâce de l'Église est dans l'allégresse »<sup>1</sup>. Ici apparaissent successivement la lecture de la loi accompagnée de chants, la lecture des prophètes, de l'Évangile et des écrits apostoliques, et enfin l'épanouissement des grâces et de la joie spirituelle répandues dans l'Église par l'Esprit de Dieu.

Aux prières inspirées que contenaient les Saints Livres, on en ajouta de bonne heure un certain nombre que réclamait la situation. La plus ancienne de ces prières officielles est celle que saint Clément a insérée à la fin de son épître.

L'office religieux se célébrait habituellement la nuit ou de très grand matin, d'où le nom de « vigile » ou de veille donné dès les premiers temps à ces réunions de prière. Dans son rapport à l'empereur Trajan, Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, a consigné d'intéressants détails sur les assemblées chrétiennes. Après avoir parlé de ceux qui avaient abandonné leur foi pour revenir au culte idolâtrique, il ajoute : « Voici, affirmaient-ils, le résumé de leur faute et de leur erreur. Ils avaient coutume, à un jour fixé, de se rassembler avant le jour, et de dire ensemble un chant au Christ comme

1. *Épître à Diognète*, xi.

à un Dieu. Ils s'astreignaient par serment, non à un crime, mais à ne commettre ni vol, ni brigandage, ni adultère, à ne pas manquer à la foi jurée, à ne pas renier un dépôt quand on les citait. Ceci accompli, ils étaient dans l'habitude de se retirer, puis de se réunir de nouveau pour prendre la nourriture en commun et innocemment, chose qu'ils ont cessé de faire après mon édit par lequel, suivant tes ordres, j'ai pros crit les associations »<sup>1</sup>.

Dans cette lettre d'un païen, on peut reconnaître les principaux éléments de l'office de la vigile chrétienne : le chant au Christ comme à un Dieu et les engagements à la pratique de la vertu, qui sont la conséquence des lectures saintes et des instructions. Les traces de ces offices primitifs sont encore reconnaissables aujourd'hui dans le commencement des messes du Samedi-saint, de la veille de la Pentecôte et des samedis de quatre-temps. Les documents de cette première époque sont malheureusement trop rares pour qu'on puisse reconstituer dans le détail tous les usages chrétiens. D'ailleurs une grande latitude était laissée aux églises particulières. Ainsi qu'on l'a vu pour la célébration de la fête pascale et pour le jeûne, les habitudes changeaient non seulement avec les pays, mais encore avec les années. La société chrétienne se trouvait alors dans sa période de première formation, et s'il importait que le dogme, la morale et ce qu'il y avait d'essentiel dans le culte fussent partout identiques, la diversité des usages accessoires ne présentait aucune difficulté. Avec le temps, l'unité vivante qui anime l'Église devait fondre dans une commune harmonie toutes les diversités primitives, autant du moins que l'Esprit de Dieu le jugerait opportun.

La liturgie sacrée, c'est-à-dire le service de Dieu par excellence, le sacrifice eucharistique, complétait le culte chrétien dont il constituait la partie principale. Les Juifs n'offraient de sacrifices que dans le temple de Jérusalem. Mais la ruine définitive de leur sanctuaire avait marqué la fin de leur culte

1. *Lettre xcvi*; voir plus haut, p. 557.



public. Les chrétiens au contraire possédaient la victime pure destinée à « être sacrifiée en tout lieu »<sup>1</sup>. Le premier document sur le sacrifice eucharistique, après les récits évangéliques, est dû à saint Paul<sup>2</sup>. On y voit la sainte communion jointe à l'agape, au repas fraternel que partageaient entre eux les membres de la même communauté chrétienne. L'agape se célébrait alors vers le soir, à l'imitation de la dernière Cène du Sauveur. L'usage de joindre l'agape au saint sacrifice donne droit de penser que cette cérémonie n'avait lieu que le dimanche. Autrement les devoirs de la vie de famille eussent été absorbés par ceux de la vie religieuse.

Un autre document de la fin du siècle indique avec quelque détail ce qui se pratiquait en Asie Mineure. « Pour ce qui est de l'Eucharistie, voici comment vous rendrez grâces. D'abord pour le calice : Nous vous rendons grâces, notre Père, pour votre sainte vigne de David, votre serviteur, que vous nous avez fait connaître par Jésus Christ, votre serviteur. A vous gloire dans les siècles. Pour la fraction du pain : Nous vous rendons grâces, notre Père, pour la vie et la science que vous nous avez apprises par Jésus Christ, votre serviteur. A vous la gloire dans les siècles. De même que ce pain rompu avait ses éléments dispersés sur les montagnes et que ceux-ci ont été réunis en un seul tout, qu'ainsi votre Église soit rassemblée des extrémités de la terre dans votre royaume; car à vous est la gloire et la puissance par Jésus Christ dans les siècles.

« Que personne ne mange ni ne boive de votre Eucharistie, sinon ceux qui sont baptisés au nom du Seigneur. Car c'est à ce sujet que le Seigneur a dit : Ne donnez pas aux chiens ce qui est saint. Après que vous êtes rassasiés, rendez grâces ainsi : Nous vous rendons grâces, Père saint, pour votre saint nom que vous avez fait habiter dans nos cœurs, et pour la science, la foi et l'immortalité que vous nous avez fait connaître par Jésus Christ, votre serviteur. A vous la gloire dans les siècles. O Maître tout-puissant, c'est vous qui avez

1. Malachie, I, 11.

2. I Corinthiens, XI, 20-34.

tout créé à cause de votre nom. Vous avez donné aux hommes la nourriture et le breuvage pour qu'ils en jouissent en vous rendant grâces. A nous, vous avez accordé la nourriture et le breuvage spirituels, et la vie éternelle par votre serviteur. Avant tout, nous vous rendons grâces, parce que vous êtes tout-puissant. A vous la gloire dans les siècles. Souvenez-vous, Seigneur, de votre Église pour la délivrer de tout mal et pour la perfectionner dans votre amour. Rassemblez-la des quatre vents, dans le royaume que vous lui avez préparé, elle que vous avez sanctifiée. Car à vous est la puissance et la gloire dans les siècles. Que la grâce arrive et que ce monde passe. Hosannah au fils de David !

« Si quelqu'un est saint, qu'il vienne; s'il ne l'est pas, qu'il se repente. Le Seigneur vient. Amen. Qu'on laisse les prophètes faire l'action de grâces autant qu'ils voudront »<sup>1</sup>.

Telles étaient les prières qui, dans le pays de l'écrivain, précédaient et suivaient les paroles sacramentelles transcrites par les évangélistes et par saint Paul. Les unes se rapportaient à l'agape, les autres à l'aliment spirituel que pouvaient recevoir les seuls baptisés ayant la conscience pure.

Au commencement du second siècle, en Bithynie, l'agape se célébrait le matin. A la suite de l'office, d'après la lettre de Pline, les fidèles se rendaient dans leurs maisons, sans doute pour y prendre les provisions nécessaires à l'agape. Ils revenaient ensuite pour le repas commun et la réception de la sainte Eucharistie. L'édit de Trajan, qui interdit les associations et les réunions de leurs membres, mit fin aux agapes chrétiennes.

C'était l'évêque, ou le prêtre spécialement désigné par lui, qui célébrait les saints mystères. « Que personne ne fasse sans l'évêque quoi que ce soit qui concerne l'assemblée. Qu'on tienne pour valide l'Eucharistie qui est faite par l'évêque ou par celui qu'il a autorisé. Il n'est point permis sans l'évêque de baptiser ni de célébrer l'agape »<sup>2</sup>. Sans nul doute, le prêtre possédait le pouvoir de consacrer; mais il ne l'exer-

1. *Doctrine des XII apôtres*, IX, X.

2. Saint Ignace, *Lettre aux Smyrniens*, 8.

çait d'ordinaire que conjointement avec l'évêque, ou bien pour le remplacer, soit au lieu habituel des assemblées, soit probablement dans quelques agglomérations chrétiennes distantes de la résidence épiscopale.

De même qu'on était obligé de se servir de maisons ordinaires pour y prier Dieu en commun, ainsi fallait-il se contenter des vêtements habituels pour célébrer le saint sacrifice. Seulement on choisissait les plus décents et les plus beaux. Peut-être même commença-t-on déjà au premier siècle à employer dans les cérémonies sacrées, des vêtements particulièrement riches. Il est possible en effet qu'en parlant de « robe d'or » et de « chaussures d'or »<sup>1</sup>, le saint évêque Abercius ait eu aussi en vue autre chose que la splendeur spirituelle de l'Église.

1. Voir plus haut, p. 619.





## CHAPITRE XIII

### LA VIE DE L'ÉGLISE AU PREMIER SIÈCLE ET AUJOURD'HUI.

La personnalité vivante de l'Église. — L'Église toujours vivante dans son organisation, — dans ses conquêtes, — dans sa doctrine, — dans sa morale, — dans ses sacrements, — dans son culte. — L'Église vivante en face de ses ennemis. — L'Église et sa vie dans l'avenir.

Notre Seigneur Jésus Christ a voulu faire de son Église non seulement une société analogue à celles qu'établissent les hommes, mais un organisme vivant, destiné à se perpétuer jusqu'à la fin des siècles. Pour qu'un être vive d'une vie d'intelligence, d'amour et de dévouement, il faut une âme qui l'anime. Or le Sauveur a dit à ses apôtres, les premiers-nés de son Église : « Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Inspirateur qui demeurera avec vous pour toujours, l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir »<sup>1</sup>. Il a ensuite ajouté formellement : « Voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles »<sup>2</sup>. C'est donc l'Esprit de Dieu qui est comme l'âme de l'Église et le principe de sa vie, et cette vie doit durer autant que le monde.

Les apôtres comprirent ce caractère de la société nouvelle, constituée par Dieu même à l'état de personnalité vivante.

1. S. Jean, xiv, 16, 17.

2. S. Matthieu, xxviii, 20.

Saint Paul compare Jésus Christ et l'Église à l'époux et à l'épouse<sup>1</sup>; saint Jean appelle l'Église l'épouse de l'Agneau<sup>2</sup>. Notre Seigneur avait suggéré cette idée en disant un jour aux représentants de l'Église naissante : « Les enfants de l'époux ne peuvent être dans le deuil tant que l'époux est avec eux »<sup>3</sup>. Si l'Église est une épouse pour Notre Seigneur, c'est donc qu'elle est vivante, d'une vie mystérieuse, sans doute, mais d'une vie réelle, qui participe dans le temps à la vie cachée, laborieuse, enseignante, agissante et souffrante du Sauveur, et dans l'éternité à sa vie glorieuse. Et si cette vie se perpétue vraiment, comme l'a promis le divin Maître, on devra trouver l'Église du dix-neuvième siècle identique à celle du premier, sans autre différence que celle des progrès accomplis avec le temps par un être qui peut atteindre la maturité sans jamais approcher de la décrépitude. L'Église d'aujourd'hui, si elle est divine, ne pourra donc apparaître que comme le développement naturel, logique et pourtant divinement ménagé, de l'Église des temps apostoliques.

Dès le premier âge, l'organisation de l'Église s'accuse sans hésitation. Les apôtres exercent, il est vrai, un pouvoir exceptionnel; mais ils reconnaissent tous que Pierre a été mis à leur tête par Jésus Christ lui-même. Saint Clément, troisième successeur de Pierre, agit en conséquence et exerce le pouvoir suprême sur d'autres églises que celle dont il occupe personnellement le siège. Aujourd'hui, le deux cent cinquante neuvième successeur de Pierre, Léon XIII, résidant à Rome, comme son prédécesseur, régit de là toute l'Église et exerce la souveraineté spirituelle de Pierre sur les brebis et sur les agneaux, sur les pasteurs et sur les fidèles. L'Église entière écoute sa voix, comme les premiers chrétiens écoutaient celle de Pierre. Pendant ce temps, les autres communautés chrétiennes que le schisme ou l'hérésie ont détachées de l'épouse vivante de Jésus Christ, ou bien n'ont pas de chef suprême,

1. Éphésiens, v, 23-29; Colossiens, i, 18, 24.

2. Apocalypse, xxi, 2, 9.

3. S. Matthieu, ix, 15.

ou bien obéissent à des pasteurs qui n'appartiennent nullement à la succession directe de Pierre.

Les apôtres établirent des chefs, plus tard appelés évêques, dans les différentes églises qu'ils fondèrent. Pour les aider dans l'exercice de leur ministère, ces évêques eurent auprès d'eux des prêtres et des diacres. Des diaconesses remplissaient aussi certaines fonctions auprès des fidèles. Cette organisation de l'Église n'a pas changé. A la tête de chaque portion du troupeau se trouve aujourd'hui un évêque, relevant du pasteur suprême, mais muni dans son diocèse de pleins pouvoirs spirituels. Auprès de l'évêque et sous sa direction, les prêtres prennent soin des âmes, dans les différents offices qui leur sont assignés. Au-dessous des prêtres viennent les diacres et d'autres ministres inférieurs, institués plus tard par l'Église pour obéir à la recommandation de saint Paul, qui défend d'ordonner un néophyte.<sup>1</sup> A côté de ce clergé se voient aujourd'hui, il est vrai, d'autres corps constitués que le premier siècle n'a pas connus sous leur forme actuelle; ce sont les ordres religieux. Mais ils ont existé en droit dès la promulgation de l'Évangile; car ils ont pour but principal la pratique des conseils évangéliques de pauvreté, d'obéissance et de chasteté. Dès la naissance du christianisme, ces grandes vertus sont devenues la règle de vie des apôtres, de la plupart des ministres de l'Église et de bon nombre de chrétiens. Ce qui se pratique aujourd'hui ne constitue donc pas une addition aux institutions d'autrefois, mais un simple développement de ce qui existait déjà au premier âge. Les religieuses appliquées aux œuvres de zèle et de charité ne font elles-mêmes que continuer le ministère des anciennes diaconesses.

Comme autrefois, on entre aujourd'hui dans l'Église par le baptême, précédé ou suivi de l'instruction chrétienne, selon qu'il s'agit d'adultes ou de jeunes enfants. Les uns et les autres doivent faire, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la promesse de vivre chrétiennement. Les sectes qui procèdent autrement et qui administrent le baptême à la légère,

1. I Timothée III, 6.

sans attacher grande importance à ce rite sacré, sans exiger d'autres dispositions que celles de l'extérieur, et sans offrir autre chose à la créance du néophyte qu'une doctrine mutilée, ne peuvent prétendre qu'à une ressemblance fort éloignée avec l'Église du premier siècle.

Les chrétiens d'alors n'étaient pas tous parfaits. Il s'en trouvait parmi eux qui commettaient de grandes fautes, conservaient plus d'attachement au monde qu'ils n'en montraient à Jésus Christ, déshonoraient leur foi par leur conduite et parfois même allaient jusqu'à l'apostasie. L'Église n'était pas responsable de leurs défaillances ; car, si ces malheureux succombaient, c'était précisément pour avoir transgressé ses ordres, méprisé ses conseils et négligé les grâces dont elle possède le trésor. Il en est de même aujourd'hui. L'Église compte de nombreux fidèles qui lui font honneur par leur conduite, mais dont les vertus échappent le plus souvent à l'attention superficielle du monde. A côté des fervents, il y a les indifférents, dont le nombre s'est naturellement accru avec la diffusion de l'Évangile. Enfin des mauvais se mêlent aux bons, et l'Église gémit aujourd'hui, comme au premier âge, sur ceux de ses enfants qui l'abandonnent, la trahissent et vont jusqu'à la persécuter. Néanmoins, si saint Clément et saint Ignace revenaient au monde, ils reconnaîtraient sans peine l'Église qui, par sa hiérarchie et son organisation, continue le plus fidèlement celle de leur temps. Saint Pierre et saint Paul ne seraient pas embarrassés pour distinguer à travers toutes les sectes la société chrétienne qu'ils ont fondée, et saluer leur œuvre toujours vivante, toujours en progrès à travers les siècles.

L'Église montra, dès ses débuts, qu'elle était instituée pour devenir catholique, c'est-à-dire universelle. En peu d'années, elle fit des conquêtes à travers toutes les provinces de l'empire romain et en franchit même les frontières. Sans doute, les fidèles ne formaient qu'une minorité au milieu des idolâtres sans nombre qui remplissaient le monde ; mais cette minorité possédait des représentants dans tous les

principaux centres de population ; elle s'accroissait de jour en jour et gagnait peu à peu du terrain dans les régions encore païennes. L'Église s'affirmait déjà comme une puissance capable de soumettre à son joug spirituel toutes les nations de la terre, conformément à la parole de son divin fondateur : « Allez, enseignez toutes les nations »<sup>1</sup>. Aujourd'hui, elle est encore loin d'avoir réalisé ce programme, parce que, dans la propagation de la vérité révélée, Dieu n'a cessé de procéder avec une lenteur qui déconcerte parfois la raison humaine, mais qui s'inspire incontestablement de son infinie sagesse. L'Église n'en continue pas moins la marche en avant qu'elle a inaugurée à la première Pentecôte. Jamais elle n'arrête ses conquêtes. Quand elle perd d'un côté, elle gagne davantage encore de l'autre. Presque partout elle devance la civilisation et lui ouvre l'accès des contrées sauvages, et pendant que la plupart de ses ministres se consacrent au soin des troupeaux déjà formés, d'autres vont porter le flambeau de la foi dans les régions où règnent les ténèbres de l'idolâtrie. L'œuvre des missionnaires du premier siècle se continue ainsi sans arrêt et avec la bénédiction visible de Dieu. De son côté, l'hérésie, sans avoir jamais osé prendre le nom de catholique, exerce son prosélytisme dans la plupart des contrées du globe, et, à défaut de la grâce divine, met aux mains de ses envoyés toutes les ressources humaines. Mais ses mille doctrines diverses ont beau s'abriter derrière le nom commun de protestantisme ; ce nom ne peut créer, à lui seul, qu'une unité factice et superficielle, à laquelle répugne invinciblement la différence des enseignements et des pratiques religieuses. En comparant la conduite des missionnaires avec les règles posées par l'Évangile et rappelées par la « Doctrine des douze apôtres »<sup>2</sup>, un chrétien du premier siècle distinguerait sans peine les mercenaires d'avec les vrais pasteurs, les prédicateurs d'opinions humaines d'avec les continuateurs authentiques des apôtres.

1. S. Matthieu, xxviii, 19.

2. Voir plus haut p. 582.



L'arme dont l'Église se sert pour ses conquêtes spirituelles est toujours la même : c'est la parole. Quand saint Pierre et les autres apôtres parcouraient le monde pour le gagner à Jésus Christ, ils ne distribuaient point d'écrits en disant : Lisez, jugez et croyez. Ils disaient : Voilà ce que nous avons vu et entendu ; nous sommes des témoins, croyez<sup>1</sup>. Leurs disciples en firent autant. Ils transmirent la tradition, c'est-à-dire répétèrent ce qu'ils avaient entendu ; et on les crut, conformément à la prévision du Sauveur : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru »<sup>2</sup>. On croyait, parce que les témoins accréditaient leur parole par les merveilles que Dieu leur faisait opérer. On ne comprenait pas toujours ce que l'on croyait, mais du moins on comprenait très bien l'obligation où l'on était de croire. Aujourd'hui, l'Église catholique suit exactement la même méthode. Quelques-uns de ses enfants ont le loisir, l'intelligence et la bonne volonté nécessaires pour recourir aux écrits des anciens, afin d'éclairer et d'affermir leur foi ; encore comprennent-ils que l'Église seule peut les guider sûrement dans cette étude. Mais l'immense majorité du genre humain se trouve placée dans des conditions toutes différentes. Aussi l'Église se présente-t-elle aux hommes comme le témoin des choses qu'elle raconte et qu'elle enseigne, et c'est à bon droit, puisque, par les aînés de ses fils, elle a vu et entendu le Sauveur lui-même. Elle est un témoin toujours vivant, et comme les merveilles qu'elle a accomplies à travers les âges garantissent sa véracité, elle est un témoin toujours croyable et toujours cru. Voilà pourquoi la plus grande partie des catholiques peuvent arriver, s'ils le veulent, à connaître admirablement le Seigneur Jésus et à le servir de grand cœur, sans le secours d'aucun écrit et sur la simple parole de leurs pasteurs.

Les sectes séparées de la vraie Église sont venues trop tard : elles n'ont ni vu ni entendu le Sauveur. Elles sont donc obligées de recourir au livre pour qu'il leur parle de Jésus Christ. Mais le livre est un témoin muet, et il ne

1. Actes, II, 32 ; III, 15 ; V, 32.

2. S. Jean, XX, 29.

redresse pas l'erreur de l'esprit qui le comprend mal. Les apôtres qui ont reçu leur mission sous cette seule forme : « Enseignez », ne reconnaîtraient pas pour leurs vrais successeurs ceux qui ne savent que dire : Lisez.

Le symbole de la foi n'a pas varié depuis le premier siècle. Les chrétiens du dix-neuvième le récitent dans les mêmes termes que leurs aînés. Seulement les vérités énoncées dans ce symbole ont pris avec le temps une partie de leur développement normal. Les attaques successives des hérétiques et leurs fausses interprétations ont fourni des occasions multiples de préciser la doctrine et d'en déduire les conséquences. D'ordinaire, l'Église n'est pas intervenue d'elle-même pour avancer ce travail. Elle n'a parlé pour affirmer que quand l'erreur avait élevé la voix pour nier. Chaque fois que la vérité révélée a été attaquée, l'Église l'a enrichie d'un développement doctrinal, comme pour l'asseoir sur une base plus large et la rendre encore plus inébranlable. Ainsi les erreurs des judaïsants ont été pour saint Paul l'occasion d'écrire plusieurs de ses épîtres. Saint Jean a composé son Évangile pour opposer une barrière aux prétentions doctrinales des premiers gnostiques et des autres hérétiques de son temps. Aujourd'hui, nous croyons comme les chrétiens de l'âge apostolique au mystère de la Sainte Trinité; mais l'enseignement de l'Église nous transmet des notions plus précises sur la parfaite égalité des personnes divines et sur leurs relations mutuelles. Nous proclamons comme eux la divinité de Notre Seigneur Jésus Christ; mais nous savons qu'il n'y a en lui qu'une seule personne composée de deux natures distinctes, ayant chacune leur volonté propre. Nous savons que le mystère de l'incarnation a été opéré par la Trinité tout entière, bien que le Fils seul ait uni à sa personne la nature humaine. Nous savons aussi que la très Sainte Vierge Marie a joué un rôle éminent dans l'accomplissement de ce mystère; qu'elle est vraiment Mère de Dieu, bien qu'elle n'ait engendré que le corps du Sauveur; qu'à raison de ce rôle, elle a été préservée de toute

atteinte du péché et même de la souillure originelle, et qu'enfin son divin enfantement a respecté en elle l'incomparable honneur de la virginité. Nous croyons, comme les premiers chrétiens, au mystère de la rédemption; nous savons de plus que le Sauveur est vraiment mort pour tous les hommes, même pour ceux qui se perdent par leur faute; que par son sacrifice volontaire il a surabondamment satisfait à la justice de son Père et nous a mérité toutes les grâces du salut; qu'après sa mort, la divinité est demeurée unie au corps et à l'âme, malgré leur séparation momentanée; que ce Sauveur règne maintenant dans le ciel, qu'il n'en reviendra pas pour établir un royaume temporel ici-bas, et qu'il n'apparaîtra qu'à la fin des temps pour juger tous les hommes.

Nous croyons, comme nos aînés, à la nécessité de la grâce et à l'efficacité des sacrements; mais nous connaissons un peu mieux maintenant l'influence de cette grâce sur tous les actes de la vie chrétienne et son respect pour la liberté de l'homme. La doctrine des sacrements a été approfondie et précisée, surtout en ce qui concerne l'Eucharistie et la pénitence. L'Église a fourni sur sa propre constitution et sur l'autorité qui lui appartient des lumières que n'ont point connues les premiers siècles. Elle a déclaré qu'elle constitue une société parfaite par elle-même, sans le secours d'aucun pouvoir humain; qu'elle est une, sainte, catholique et apostolique; qu'elle est infaillible dans l'enseignement de la vérité religieuse, et que son chef est à lui seul, par l'assistance de l'Esprit-Saint, l'organe de cette infaillibilité doctrinale.

Ces vérités et d'autres encore, qui sont aujourd'hui imposées à la foi du chrétien, ne peuvent d'aucune manière passer pour des nouveautés ni des additions à l'antique symbole. Elles ne sont que le développement naturel et logique de l'enseignement des apôtres. Un chrétien intelligent du premier siècle n'aurait pas plus de peine à découvrir leur rapport nécessaire avec les vérités qu'il croyait lui-même, qu'un observateur n'en aurait à trouver, à travers la ramure d'un arbre séculaire, le point d'attache de la branche la plus

écartée. Sans cesse, de nouveaux rameaux poussent sur cet arbre planté par Jésus Christ; mais tous sont le produit de la sève féconde qui monte dans le tronc; tous occupent autour de ce tronc vénérable la place où les chrétiens d'autrefois pouvaient entrevoir les signes précurseurs d'une vigoureuse expansion. Ce qui montre bien l'action de l'Esprit de Dieu dans ce développement, c'est que sa marche logique n'a pas été interrompue à travers dix-neuf siècles et que jamais l'Église n'a eu à effacer de son symbole de foi le moindre des articles qu'elle y a jadis insérés. Cette sûreté de mouvement paraîtra plus remarquable encore si on la compare aux variations incessantes de la plupart des hérésies, dont les symboles participent lamentablement à l'instabilité de toutes les choses humaines.

Sans doute, beaucoup des vérités du symbole catholique se retrouvent dans les sectes séparées. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Une hérésie, en effet, ne peut vivre de ses négations; les affirmations empruntées à la vraie doctrine sont seules capables de la soutenir. Or, parmi les adeptes de ces hérésies, il en est qui prétendent s'en tenir à ce qu'on croyait soit au premier siècle, soit au quatrième, soit à une époque postérieure. C'est méconnaître absolument la vie communiquée par Jésus Christ à son Église. La vie ne va pas sans le développement. Arrêter le développement de la doctrine révélée, c'est la condamner à la mort, en empêchant l'action de la sève vivifiante; c'est séparer la branche du tronc, et, par là même, la vouer à la stérilité d'abord et bientôt à la corruption. Les symboles hérétiques en ont fait la triste expérience. Frappés à mort par l'effet de la révolte qui interceptait le passage de la sève féconde, ils n'ont pu se défendre contre les additions, les suppressions arbitraires et les altérations. On a vu de ces symboles perdre peu à peu leur consistance, s'évanouir, et n'être même plus capables d'offrir un sûr abri à la plus élémentaire des vérités religieuses : l'existence de Dieu. Est-ce dans ces symboles ou dans celui de l'Église catholique que saint Pierre et saint Paul reconnaîtraient la foi pour laquelle ils ont versé leur sang?

La vie chrétienne obéit à une double loi, la loi divine consignée dans le décalogue et dans l'Évangile, et la loi de l'Église. La première est invariable et elle astreint aux mêmes obligations les chrétiens de tous les siècles. La loi de l'Église au contraire, ce qu'on appelle sa discipline, peut varier suivant les temps et suivant les pays. Cette seconde loi a pour but d'aider les hommes à l'accomplissement de la première; on comprend donc qu'elle ait à s'adapter aux mœurs des âges et des peuples différents. C'est pourquoi certains usages anciens disparaissent ou se transforment, tandis que de nouveaux s'introduisent; ce qui n'était pas obligatoire autrefois le devient aujourd'hui, tandis que des lois anciennes tombent peu à peu en désuétude. Ainsi les six commandements de l'Église n'existaient pas jadis sous leur forme actuelle, et beaucoup de ses autres prescriptions n'ont été portées qu'à une époque tardive. Ces changements prouvent la vitalité de l'Église dont l'autorité maternelle prescrit à chaque siècle, à chaque peuple et parfois à chaque homme les conditions de vie chrétienne qui conviennent le mieux aux circonstances. La grande loi divine reste toujours intacte, et le but à atteindre demeure invariable : c'est la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il n'y a de changement que dans les moyens d'observer cette loi et d'atteindre ce but. Au premier siècle apparaît déjà un exemple frappant de cette modification de la discipline. Au début, pour être bon chrétien, il faut observer la plupart des prescriptions de la loi mosaïque; à la fin du siècle, judaïser constitue presque une apostasie.

Toujours est-il que si un chrétien des anciens âges revenait aujourd'hui, il discernerait aisément l'Église dans laquelle on sert Dieu en esprit et en vérité. Il verrait de quel côté se trouve la pratique sérieuse et effective de la pénitence, de l'humilité, du renoncement, de la charité fraternelle, du zèle et des autres vertus si chères aux premiers fidèles. Sans doute, il apercevrait partout, même parmi les enfants de l'Église, des défaillances plus ou moins graves; mais, si du côté des sectes il voyait des hommes porter au plus haut

degré la pratique des grandes vertus humaines, il constaterait qu'à l'Église seule appartiennent ceux qui dépassent ce niveau et parfois s'élèvent jusqu'à la sainteté.

La vie chrétienne ne peut atteindre sa perfection que là où jaillissent toutes les sources de la grâce. Ces sources de grâce sont les sept sacrements, dont l'Église catholique a seule conservé le dépôt intact. Depuis le premier siècle, elle n'a rien changé à leur forme essentielle, parce que cette forme est d'institution divine ; mais elle les a entourés de cérémonies accessoires, qui disposent l'âme à mieux recevoir la grâce. Elle en a surtout formulé la doctrine avec plus de netteté, de manière qu'on puisse facilement distinguer les sacrements d'avec les rites analogues qui sont d'institution humaine.

Le baptême ne s'administre plus par immersion, mais par infusion. C'est là une modification qui se rencontrait déjà au premier siècle et qui n'affecte en rien l'essence du sacrement. Le baptême est toujours accompagné des mêmes promesses faites par le baptisé ou par ses répondants. Il est toujours considéré comme la porte unique par laquelle on entre dans l'Église de Dieu.

La confirmation, encore administrée par les seuls successeurs des apôtres, les évêques, n'a subi aucune modification appréciable, même dans la forme.

La sainte Eucharistie est pour nous, comme pour les premiers chrétiens, le sacrement qui contient le corps même du Seigneur Jésus, et par conséquent toute sa personne, puisque son corps est désormais inséparable de son sang, de son âme et de sa divinité. Mais la doctrine de l'auguste sacrement a été approfondie. On a étudié les grands miracles qu'elle suppose, la disparition des substances du pain et du vin par la vertu des paroles sacramentelles, la persistance des apparences malgré le changement des substances, la permanence de la présence réelle du Sauveur tant que ces apparences demeurent, sa présence simultanée dans beaucoup d'endroits, la manière dont Notre Seigneur vient dans son sacrement par le saint sacrifice de la messe, les effets multiples

de cet auguste sacrifice et de la communion. Toutes ces conclusions découlent logiquement des simples paroles: « Ceci est mon corps », entendues comme les entendaient les apôtres et leurs premiers disciples. Où donc ces saints personnages retrouveraient-ils aujourd'hui la véritable Eucharistie qu'ils ont adorée et reçue? Est-ce dans l'Église catholique, ou parmi ces sectes chrétiennes qui ne veulent posséder le Sauveur qu'en image ou en souvenir, qui ne croient qu'à sa présence spirituelle, au moment où le fidèle en reçoit le froid et insignifiant symbole, et qui, semblables aux incroyants stigmatisés par saint Ignace, « ne confessent pas que l'Eucharistie est la chair de Notre Seigneur Jésus Christ » ?<sup>1</sup>

La doctrine du sacrement de pénitence a fourni des développements analogues, mais le sacrement lui-même n'a pas changé. Les chrétiens d'aujourd'hui se confessent, comme ceux du premier âge, non à Dieu seul, mais aux ministres de Dieu. Autrefois, les fidèles n'usaient probablement du sacrement que quand ils avaient commis des fautes graves, et parfois ils devaient faire une confession publique. La publicité de la confession a été supprimée depuis; mais elle ne faisait pas partie de l'institution divine. Par contre, on recourt maintenant au sacrement même pour des fautes légères, parce que Notre Seigneur a donné à son Église le pouvoir de remettre par ce moyen tous les péchés sans exception. La pénitence publique, primitivement instituée par l'Église, a subi depuis lors de nombreuses transformations, comme toutes les autres institutions d'ordre disciplinaire. Elle a été notablement adoucie, grâce à l'application des indulgences. Les mérites surabondants de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints servent à payer la plus grande partie des dettes contractées par nos péchés envers la justice divine. Il n'y a là rien que les premiers siècles n'aient connu. Après avoir excommunié un chrétien de Corinthe, qui avait scandalisé l'Église par un crime abominable, saint Paul n'hésita pas ensuite à le relever de sa peine « dans la personne du

1. *Lettre aux Smyrniens*, 7.

Christ », c'est-à-dire au nom même de Jésus Christ<sup>1</sup>. Il estimait donc que la dette de ce pécheur était payée par d'autres. Jamais cependant, ni dans l'Église du premier siècle ni dans celle d'aujourd'hui, on est allé jusqu'à prétendre que les souffrances du Sauveur dispensent le chrétien de toute pénitence personnelle, et que la foi à la rédemption lui suffit pour être délivré de ses péchés et du châtiment qu'il mérite. Les disciples immédiats du divin Maître n'ont point connu cette étrange et trop commode doctrine. Ils ont toujours exhorté instamment les chrétiens à ne point séparer la réception du sacrement d'une contrition sincère, sans laquelle le péché ne serait point remis, et de la pratique des œuvres de pénitence, sans lesquelles il ne serait pas suffisamment expié.

L'extrême-onction est administrée aujourd'hui par l'Église catholique selon la formule transmise par saint Jacques.

L'ordre, c'est-à-dire le sacrement par lequel se transmettent les pouvoirs du sacerdoce et de l'épiscopat, n'a point cessé d'être conféré par l'imposition des mains. Ce sacrement est comme la clef de tous les autres; aucun d'eux en effet, sauf le baptême, ne peut être appliqué valablement par celui qui n'en a pas reçu régulièrement le pouvoir. Dans l'Église catholique, on a toujours veillé à ce que la transmission de l'ordre se fit avec le plus grand soin. Aussi les évêques et les prêtres d'aujourd'hui sont-ils les héritiers directs et légitimes des pasteurs de l'âge apostolique. L'hérésie au contraire n'a pas toujours su respecter ce qu'il y a d'essentiel dans le sacrement, et les pouvoirs du sacerdoce se sont perdus dans la plupart des sectes chrétiennes. Le choix d'un troupeau révolté, l'investiture de la puissance civile, le concours même de chefs religieux qui ont le nom de pasteurs sans posséder les pouvoirs sacramentels supposés par ce titre, ne peuvent conférer le sacerdoce institué par Notre Seigneur Jésus Christ dans de tout autres conditions. Rien n'est plus étranger à la primitive Église qu'une telle manière de procéder. Chez de grands peuples malheureusement schisma-

1. II Corinthiens, II, 10.



tiques, la transmission du pouvoir d'ordre s'est toujours opérée régulièrement. L'Église catholique tient donc pour valablement ordonnés les prêtres et les évêques d'Églises qui sont en désunion avec elle depuis tant de siècles. Elle se montre ainsi fidèle à ce qu'elle a toujours enseigné sur la validité des sacrements, même administrés par des hérétiques ou des schismatiques.

Enfin les chrétiens d'aujourd'hui reçoivent le même sacrement de mariage que leurs aînés de l'âge apostolique. L'Église s'est contentée, au cours des siècles, de régler le côté disciplinaire de cette institution. Elle a établi divers empêchements et a imposé certaines conditions aux unions chrétiennes, en vertu du pouvoir qu'elle possède de lier et de délier. Elle est ainsi parvenue, seule au monde, à conserver au mariage l'unité, l'indissolubilité et la sainteté prescrites par Notre Seigneur Jésus Christ.

La plupart des sectes hérétiques, non contentes d'avoir laissé perdre chez elles le pouvoir sacramentel, rejettent même la plus grande partie des sacrements, et ne considèrent ceux qu'elles conservent que comme des moyens extérieurs d'exciter les fidèles à la foi et à la piété. Sur ce point encore elles diffèrent donc complètement de l'Église primitive.

Le culte chrétien a naturellement aujourd'hui plus d'ampleur et de variété qu'au siècle apostolique. Mais ici, tout ce que l'Église autorise apparaît manifestement comme le développement de ce que les apôtres ont institué. L'obligation de sanctifier le dimanche a été plus formellement définie. On a transporté à ce jour la cessation du travail qui caractérisait autrefois le sabbat juif. Pourtant le repos dominical n'a pas été poussé jusqu'à cette rigueur qui assujettissait les anciens Juifs, et qu'ont ressuscitée les sectes protestantes, en cela beaucoup plus juives que chrétiennes. L'assistance obligatoire au saint sacrifice est la conséquence naturelle de la foi à la présence réelle de Notre Seigneur, et de la multiplication des temples chrétiens.

Le jeûne subsiste ainsi qu'autrefois ; mais comme il est une application du précepte divin de la pénitence, l'Église a toujours le droit d'en accroître ou d'en atténuer la rigueur. Elle prescrit actuellement cinquante et quelques jours de jeûne à ses enfants. En abolissant la pratique du jeûne et de l'abstinence, les sectes ont établi entre elles et l'Église apostolique une nouvelle et importante divergence.

Les fêtes se sont multipliées avec les siècles, sans sortir cependant des limites essentielles qui circonscrivaient l'expansion de la piété chrétienne au premier âge. Le Verbe incarné, et par lui l'auguste Trinité, demeure et demeureront jusqu'à la fin l'objet unique de l'adoration, et la fin suprême à laquelle tendent toutes les manifestations de la dévotion. Aux fêtes primitives de la Pâque et de la Pentecôte, l'Église en a peu à peu ajouté d'autres, pour perpétuer le souvenir des mystères de la vie du Sauveur : sa naissance, sa circoncision, sa présentation au temple, sa manifestation aux mages, sa passion, son ascension. Elle multiplie à l'égard de la sainte Eucharistie, qui le contient réellement, les témoignages solennels de son adoration ; elle rend des hommages distincts à son Cœur sacré, organe et symbole de son amour divin ; elle rend un culte à sa croix et adore encore sur ce bois sanglant le Rédempteur de l'humanité. Quand elle rappelle ainsi aux chrétiens soit les mystères de la vie du Sauveur, soit les marques éclatantes qu'il a données de son infinie bonté, elle n'évoque pas de simples souvenirs. Le Dieu, objet du culte de l'Église, est là réellement présent sur ses autels, et chaque génération humaine peut ainsi lui rendre les hommages que lui ont jadis décernés les apôtres, les disciples et les contemporains du Dieu fait homme. Toutes les formes de cette adoration trouvent leur justification dans les croyances et les pratiques des premiers chrétiens.

C'est par suite d'une disposition de la sagesse divine que le culte public de la Mère de Dieu n'apparaît pas encore au premier siècle. Il fallait tout d'abord concentrer tous les hommages sur le Rédempteur, afin d'habituer le monde à l'adoration du Dieu incarné, sans présenter de suite à ses

côtés une créature dont le culte eût été dangereusement interprété par les instincts idolâtriques qui régnaient alors. Mais la vénération envers la bienheureuse Vierge Marie a ses fondements inébranlables dans le saint Évangile qui raconte la salutation de l'ange Gabriel et celle d'Élisabeth, l'amour, l'obéissance et le respect qui furent témoignés par Jésus à sa mère et ensuite le pieux dévouement dont l'entoura saint Jean. A défaut de ces témoignages, ce seul article du symbole : « Est né de la Vierge Marie », suffirait à lui assurer à jamais le culte des cœurs chrétiens. A mesure que s'accrut la défaite de l'idolâtrie, l'Église donna un plus libre cours à l'expression de ses sentiments envers celle que le Sauveur mourant avait désignée à nos hommages par ces paroles : « Voici votre mère ». Mais elle maintint toujours, avec un soin jaloux, la distinction essentielle qui doit exister entre l'adoration du Créateur et la vénération envers la plus sainte des créatures. Dans les nombreuses fêtes qu'elle a instituées en l'honneur de la Mère de Dieu, l'Église met invariablement en première ligne ce qu'elle juge le plus digne de plaire à son auguste protectrice, l'adoration du Fils de Dieu incarné. Elle se garde bien d'approuver aucune prière, aucune pratique capable de mécontenter la Mère par l'atteinte portée à l'éminente dignité du Fils. Marie n'est pour elle qu'une puissance d'intercession, tandis que Jésus est la puissance absolue et infinie, qui seule accorde la grâce, pardonne, justifie et sauve l'âme chrétienne. Les sectes hérétiques tombent donc dans une double erreur, quand elles accusent l'Église d'excéder dans ses hommages envers la Très Sainte Vierge, et quand elles-mêmes traitent avec indifférence celle qui est à la fois la Mère de Dieu et la Mère des hommes.

Les premiers chrétiens entouraient de leur respect saint Pierre, saint Paul et les autres apôtres, pendant que ceux-ci vivaient. Ce respect ne s'arrêta point à la mort de ces bienheureux témoins du Sauveur. On prit soin de garder avec honneur leurs glorieux restes ; on les invoqua eux-mêmes, en pensant que leur entrée dans le ciel ne leur avait rien fait perdre de leur crédit auprès de Dieu. Par la suite, on agit de

même à l'égard des martyrs et de tous ceux que leurs vertus héroïques désignaient à la reconnaissance et à l'admiration du peuple chrétien. Aujourd'hui l'Église honore de son culte de vénération tous ceux de ses enfants qui se sont illustrés par la sainteté de leur vie, et, dans la mesure convenable, elle étend son respect à leurs reliques et à leurs images. Revenus au milieu de nous, les chrétiens d'autrefois s'étonneraient-ils de ce qui se pratique aujourd'hui, eux qui prenaient les linges portés par saint Paul et procuraient la guérison des malades par leur contact<sup>1</sup> ? Trouveraient-ils étrange que nous honorions les saints, que nous réclamions leurs suffrages auprès de Dieu et que nous cherchions à imiter leurs vertus ? Penseraient-ils que c'est faire tort à l'action rédemptrice du divin Sauveur, que de réclamer auprès de lui l'appui bienveillant de ceux qui ont le mieux profité de cette action rédemptrice ? Avec quelle fierté au contraire ils constateraient combien s'est « étendue au-dessus de nous la nuée des témoins » ?<sup>2</sup> Comme ils partageraient les sentiments de l'Église envers les élus, eux qui savaient que les anges portent devant Dieu les prières des saints !<sup>3</sup>

Il peut se rencontrer parfois dans l'Église de Jésus Christ certaines formes de dévotion, certaines manières de parler ou de prier qui choquent par leur étrangeté. Mais l'Église n'est responsable que de ce qu'elle autorise elle-même. Si elle ne peut toujours empêcher les excroissances parasites de surgir sur son tronc vigoureux, elle s'en débarrasse rapidement, grâce à l'Esprit de sagesse qui l'anime, et elle met impitoyablement de côté tout ce qui ne peut rentrer dans l'harmonie parfaite de son dogme, de sa morale ou de son culte.

Considérée dans sa croyance, sa morale, son culte, son organisation, sa vivante activité, l'Église de nos jours se montre identique à l'Église du premier siècle, à cette différence près que tout s'est développé en elle et que l'arbrisseau est

1. Actes, xix, 12.

2. Hébreux, xii, 1.

3. Apocalypse, v, 8.

devenu grand arbre. Il existe donc en elle un principe de conservation qui l'empêche de s'écarter de la tradition apostolique, et un principe de progrès qui la pousse au développement continu. Aussi arrive-t-il que ceux qui du dehors jettent sur elle un regard superficiel l'accusent, les uns d'immobilité, les autres de changement. Ce double reproche peut être adressé avec autant de raison à tout être vivant ; la vie suppose en effet la conservation de l'identité et le progrès dans l'être qui vit. Mais ce progrès ne change pas l'identité et cette identité n'entrave pas le progrès. Pour devenir homme, l'enfant s'est développé, et à ceux qui refuseraient de le reconnaître à raison de la transformation de son extérieur, il pourrait toujours répondre à bon droit : C'est bien moi l'enfant d'autrefois. De même en est-il de l'Église. A ceux qui l'accusent d'immobilité, elle montre le progrès que la vie produit en elle. A ceux qui ne reconnaissent plus en elle l'Église des temps apostoliques, elle a droit de répondre : C'est bien moi cette Église que Jésus Christ a établie, que les apôtres ont répandue sur toute la terre et à l'ombre de laquelle se sont abrités les premiers chrétiens.

Ce qui achève d'établir l'identité de l'Église d'aujourd'hui et de l'Église des premiers temps, c'est que les mêmes ennemis se dressent devant elle. Dès qu'elle parut au monde, les beaux esprits du paganisme lui vouèrent un mépris et une haine qu'on eût à peine attendus des classes les plus grossières de la société. Tacite charge les chrétiens d'alors de « la haine du genre humain », les déclare « coupables et dignes d'un châtement exemplaire, odieux à cause de leurs crimes » et sectateurs d'une « exécrable superstition ». Suétone qualifie leur religion de « superstition nouvelle et malfaisante ». Pline, qui les voyait lui-même à l'œuvre, parle du christianisme comme d'une « superstition mauvaise et outrée » et accuse « d'actes coupables » ceux qui le professent. L'Église d'aujourd'hui n'entend-t-elle pas retentir autour d'elle les mêmes propos ? Ne sont-ils pas nombreux

ceux qui la raillent et la calomnient pour se dispenser de lui obéir ?

Parmi les puissants d'alors, Néron, Domitien, Trajan se firent persécuteurs ; les autres se contentèrent d'être malveillants. Néron condamna les chrétiens sur une simple calomnie et dans un intérêt politique. Domitien poursuivit pour cause d'athéisme des hommes qui n'adoraient que le vrai Dieu, décida que vivre à la juive constituait un crime d'État et fit argent de la haine irréfléchie qu'on portait aux chrétiens. Trajan, si réputé pour sa sagesse et sa modération, inaugura contre l'Église cette législation incohérente dont les ennemis du nom chrétien ont été si prodigues depuis lors. Voici le rescrit par lequel il répondait à Pline, en l'an 112 : « Il est impossible d'établir une règle générale ni d'indiquer une formule précise. Il ne faut pas rechercher les chrétiens. Si on les livre et si on les accuse, il faut les punir, de telle sorte cependant que celui qui renie son titre de chrétien et qui le prouve en adressant des supplications à nos dieux, obtienne grâce à raison de son repentir, malgré les soupçons suggérés par son passé ». Tertullien s'éleva plus tard avec raison contre la singulière jurisprudence établie par le prince contre toute justice et même contre toutes les règles du bon sens <sup>1</sup>.

Comme au premier siècle, l'Église rencontre aujourd'hui partout des ennemis acharnés à sa perte. Tantôt ce sont les instincts violents et cupides des Néron et des Domitien qui s'insurgent contre elle dans des pays barbares et idolâtres, dans des contrées plus civilisées, mais schismatiques ou hérétiques, parfois aussi chez les peuples catholiques, quand ceux-ci se laissent gouverner par des sectes oppressives et impies. Tantôt l'hostilité prend des formes hypocrites et, à l'aide d'une législation qu'inspire et qu'applique la haine, ou du moins une injuste défiance, elle refuse à l'Église une liberté qu'on accorde à toutes les institutions, même aux pires, et fait peser sur elle un joug qui entrave de plus en plus son action bienfaisante.

1. *Apologétique*, II.

L'Église naissante a compté les Juifs parmi ses ennemis les plus acharnés. Qui oserait affirmer que notre siècle a perdu ce trait de ressemblance avec le premier ?

A peine née l'Église a vu se dresser contre elle les hérésies les plus diverses qui ne s'entendaient que sur un seul point : combattre celle qui continuait Jésus Christ sur la terre. Pour donner plus de crédit aux négations et aux fausses doctrines, on les décorait avec prétention du nom pompeux de science. Les gnostiques se donnaient comme les savants de l'époque et prétendaient venger contre la vérité révélée les droits de la raison humaine. Quel est aujourd'hui le seul dogme qui soit commun à tous les symboles hérétiques ? N'est-ce pas la nécessité de traiter en ennemie l'Église catholique ? Existe-t-il une autre société religieuse contre laquelle on fasse appel à la science avec tant de fracas ? Y a-t-il un autre symbole dont les articles subissent les assauts quotidiens de la raison humaine ? Et si la science des anciens gnostiques fait pitié, les demi-savants d'aujourd'hui méritent-ils qu'on ait plus de respect pour des conclusions qu'ils proclament définitives, et que la demi-science de demain se chargera elle-même de ruiner ? L'Église n'a jamais eu à souffrir de la vraie science en aucun siècle, parce que la lumière de la foi et la lumière de la raison viennent toutes deux d'un même foyer qui est Dieu. Mais n'est-il pas significatif que la fausse science s'accommode de toutes les hérésies et même des cultes les plus grossiers, et ne se sente gênée que par le symbole catholique ?

Enfin, en disant que les portes de l'enfer, c'est-à-dire les puissances sataniques, ne prévaudraient pas contre son Église, Notre Seigneur a clairement averti ses disciples que Satan concentrerait contre eux toutes les forces dont il dispose. Embusqué dans les innombrables temples du paganisme, maître de l'empire et souverain incontesté de la société tout entière, le démon a déclaré à l'Église naissante une guerre impitoyable. Vaincu cent fois, il recommence sans cesse le combat. En ce siècle, il faudrait être aveugle pour méconnaître l'ardeur de son action. Certaines haines contre l'Église trahissent une inspiration qui dépasse de trop loin les bornes de la

malice humaine. Il y a des calomnies que peut seul suggérer le père du mensonge, des apostasies que peut seul inspirer le grand révolté du ciel, des hontes morales auxquelles peut seul conduire l'esprit impur, des persécutions que peut seul exciter celui qui est homicide dès le commencement, une tyrannie de l'impiété contre les enfants, les malades, les pauvres, les faibles de toute espèce, que peut seul imposer celui qui voudrait rester le prince de ce monde, malgré l'arrêt porté contre lui par Jésus Christ. Habile à dissimuler sa main malfaisante et même à faire nier sa propre existence, il a lui aussi ses disciples et son église. Il sait qu'il ne pourra détruire l'Église établie par Notre Seigneur sur le roc inébranlable ; mais il persuade à ceux qui se font ses suppôts, par malice ou par sottise, que la destruction de cette Église assurera le bonheur de l'humanité. Pendant que ces malheureux se fatiguent en vains efforts et meurent à la peine, Satan recueille le triste gain qu'il convoite, les âmes qu'il arrache à la foi et au salut. Au premier siècle, tous les efforts de l'enfer se sont acharnés contre l'Église. Existe-t-il aujourd'hui une autre société religieuse contre laquelle Satan soulève des colères pareilles à celles qu'il ne cesse d'ameuter contre l'Église catholique ? La haine visible de l'enfer n'est-elle pas une marque que seule l'Église de Jésus Christ porte glorieusement à travers les siècles ?

Si l'Église du premier siècle et celle d'aujourd'hui ne sont qu'une même Église et l'épouse toujours vivante de Jésus Christ, la parole du divin Maître qui lui a promis la perpétuité s'est donc vérifiée jusqu'à ce jour. Un passé de dix-neuf siècles garantit l'avenir jusqu'à la fin des temps. Le chrétien doit comprendre que nulle opposition ne triomphera de l'œuvre divine. En voyant ce qu'ont fait et ce qu'ont souffert ses aînés du premier âge, il doit toutefois se rappeler que, si le triomphe de l'Église est assuré, le salut de chacun ne peut l'être que par la lutte, la patience, le renoncement à un monde encore païen dans ses idées, ses goûts et ses mœurs, l'attachement inviolable à Notre Seigneur Jésus Christ. Il ne doit pas



s'étonner de voir l'Église persécutée, le nom du Sauveur méconnu et maudit et ses disciples méprisés. Loin de se décourager, loin d'écouter la voix trompeuse qui l'appelle dans le camp des indifférents et des incrédules, il doit s'attacher avec plus d'amour à cette sainte Église militante qui seule peut le conduire au bonheur éternel.

« Elle est l'arche qui nous soustrait au déluge du monde et nous fait entrer dans le port du salut. Elle est la bien-aimée et unique épouse que le Christ a acquise au prix de son sang, et qu'il fait vivre par son Esprit. C'est dans son sein que, régénérés par la grâce, nous sommes nourris du lait de la parole, fortifiés par le pain de vie, réconfortés par les secours de la miséricorde. Sur la terre elle combat fidèlement, avec l'aide de son Époux, et couronnée par lui dans le ciel elle triomphe éternellement »<sup>1</sup>.

1. *Préface de la Dédicace.*



# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES

	pages.		pages
Abercius (S.).....	619	Autorité papale.....	504
Adieux de S. Paul.....	260	Avènement de N. S....	173, 405
Affranchis.....	38	Avenir de l'Église.....	659
Agape.....	13, 207, 636, 637	Babylone (la grande).....	480
Agrippa I.....	37, 62, 69, 84, 89	Baptême.....	614, 641, 649
Agrippa II.....	310	Baptême de l'eunuque.....	53
Ananie.....	58	Barnabé (S.).....	24, 64, 81
Ananie et Saphire.....	25	Bérée.....	161
Anciens.....	83, 260	Bérénice.....	310
André (S.).....	109	Caligula.....	68
Anges.....	599	Camp prétorien.....	107, 325
Antéchrist.....	176, 477, 513	Carême.....	632
Antioche.....	80, 99	Catacombes.....	627
Antioche de Pisidie.....	116	Célibat.....	202
Apocalypse.....	454, 468	Centurion Corneille.....	74-76
Apocryphes.....	109	Cérinthe.....	449, 483, 509
Apollos.....	188	Césarée.....	282
Apôtres au cenacle.....	1	Cestius Gallus.....	421
Appel à César.....	307	Charges de l'Église.....	586
Aquila et Priscille.....	168, 214	Charité.....	210, 304, 512, 518, 523, 611.
Aréopage.....	163	Chrétien.....	81, 605
Arrestation des apôtres... 18, 28, 267, 408.		Chrétiens à Antioche... 81, 131, 133.	
Artémis.....	189, 218	Chrétiens à Rome.....	105
Ascèse.....	611	Chrétiens fuyant de Jérusa- lem.....	422
Asiarques.....	217	Christ.....	130
Assomption.....	144	Christianisme dans les Gaules	558
Athènes.....	162	Cimetières.....	106, 627
Aumône.....	213, 227, 607	Citoyen romain.....	157, 271
Autorité civile.....	251, 387	Clément (S.).....	418, 504, 567
Autorité de S. Paul ...	181, 228		
Autorité épiscopale.....	570		

	pages.		pages.
Clément (épître de S.).....	490	Éphésiens (épître aux).....	300
Cohortes.....	72	Esclaves.....	299, 377, 391, 608
Colosses.....	288	Esculape.....	461
Colossiens (épître aux).....	290	Esséniens.....	13
Complot contre S. Paul....	276	Espagne.....	383
Concile de Jérusalem.....	129	Étienne (S.).....	36-44
Concupiscence.....	514	Eucharistie.....	205, 207, 618, 636, 649.
Confession.....	620	Évangélisation de la Samarie.	49
Confirmation.....	617	Évangiles	94, 284, 285, 350, 508
Conflit entre apôtres... 143,	147	Évêques	108, 388, 569, 571, 577
Conquêtes de l'Église.. 542,	642	Excommunication.....	201, 386
Corinthe.....	167, 195	Extension de l'Église.....	554
Corinthiens (épîtres aux)	197, 220	Extrême-Onction.....	346
Crète.....	317	Famille....	295, 304, 378, 609
Culte chrétien....	359, 626, 653	Famine à Jérusalem.....	82, 90
Culte de Marie.....	653	Faux docteurs....	403, 410, 419
Culte des empereurs....	68, 548	Félix.....	282
Culte des saints.....	654	Femmes.....	387
Délai de l'incarnation....	537	Festus.....	306
Délivrance de S. Pierre....	87	Fêtes.....	631, 653
Denis (S.).....	166	Fidèles.....	139, 585
Descente du S. Esprit.....	5	Fin du monde.....	470
Développement doctrinal	594, 645	Flagellation.....	32
Diaconesses.....	584	Foi.....	241, 362
Diacres.....	35, 388, 576	Foi et œuvres.....	339-342
Difficultés du christianisme.	551	Fornication.....	140, 202
Dimanche.....	259, 627, 652	Fraction du pain.....	12, 259
Diognète (épître à).....	528	Galates (épître aux).....	179
Discours de S. Étienne....	39	Galatie.....	151
Dispersion des apôtres.....	96	Gamaliel.....	30, 45, 47
Dispersion des disciples....	48	Gaules.....	559
Divisions.....	197, 342, 493	Gnose.....	452
Divorce.....	624	Grands-prêtres.....	37, 274
Docteurs.....	112, 579	Guérison du boiteux.....	15
Doctrines des XII apôtres... 572		Hébreux (épître aux)....	349
Don des langues....	6, 191, 580	Hellénistes.....	33
Dons spirituels... 209, 579,	634	Hérésies	446, 453, 550, 647, 658
Ébionites.....	448	Hérode Antipas.....	37, 62
Écriture sainte.....	593	Hérode de Chalcis.....	90
Église.....	294, 302, 475, 565, 639, 656.	Homme.....	600
Émeute d'Éphèse.....	216	Humilité.....	495, 610
Enceinte du temple.....	267	Humilité de N. S.....	330, 495
Enfants de Dieu.....	516	Ichthus.....	619
Enfer.....	176, 601	Iconium.....	121
Ennemis de l'Église.....	656	Idolâtrie.....	529
Éphèse.....	188, 456	Ignace (S.).....	612

	pages.		pages.
Imitation de N. S.....	330	Nazirat.....	186, 266
Incarnation.....	536, 540, 597	Nicolaïtes.....	450, 461
Irénée (S.).....	561	<i>Non possumus</i> .....	21
Jacques (S.) le Majeur....	86	Obéissance aux pasteurs..	366
Jacques (S.) le Mineur... 96,	348	Obéissance aux souverains..	377
Jacques (épître de S.).....	335	Observances mosaïques	133, 289
Jean (S.) 97, 444, 450, 506,	526	Obstacles à la religion..	546, 548
Jean (épîtres de S.) 511, 523,	524	Œuvres.....	402
Jérusalem céleste.....	485	Offices.....	633
Jésus Christ lumière.....	511	Offrandes.....	587
Jésus Christ pontife.....	356	Ordre.....	651
Jeûne.....	606, 630, 653	Ordre dans l'église.....	497
Judaïsme.....	530	Ordres religieux.....	641
Judaïsants... 144, 179, 196,	221,	Organisation de l'Église... 565,	640.
230, 336, 384.		Paganisme.....	547
Jude (épître de S.).....	418	Papes.....	418, 567
Jugement.....	466, 484	Pâque.....	631
Juifs expulsés de Rome.....	129	Pasteurs.....	387, 565, 569
Juifs persécuteurs... 19, 28,	44, 65,	Patience.....	337, 379
86, 120, 125, 159, 177, 257,	267,	Paul (S.)... 115, 181, 230,	313
276, 308, 408, 460, 549.		Pauvres et riches.... 339,	606
Justification... 181, 240-247,	332	Pénitence.....	357, 620, 650
Langue (péchés de).....	342	Pentecôte.....	5, 631
Laodicée.....	466	Pères de l'Église.....	491
Légions romaines.....	72	Pergame.....	460
Lieux sacrés.....	626	Persécution de Néron.... 368	
Liturgie.....	635	Persécution de Domitien... 441	
Loi et foi.....	182	Persévérance.....	361
Loi mosaïque.. 136, 238, 265,	530	Personnalité de l'Église.... 639	
Loi nouvelle.....	354	Pharisiens.....	275
Luc (S.).....	152, 258, 350	Philadelphie.....	465
Lucine (Ste).....	255	Philémon (épître à).....	297
Lystres.....	123	Philippe diacre.....	49, 53
Malte.....	322	Philippes.....	153
Mariage.... 203, 623, 625,	652	Philippiens (épître aux).... 327	
Matthias (S.).....	4	Pierre (S.) 8, 16, 71, 78, 86,	99,
Matthieu (S.).....	94	104, 107, 136, 141, 373,	401,
Martyrs.....	370	412, 565.	
Millénarisme.....	483	Pierre (épître de S.)... 373,	401
Miracles.....	554	Polycarpe (S.).....	458
Missions de S. Paul.. 111,	113,	Possédés.....	155, 192
147, 188.		Pothin (S.).....	561
Missionnaires.....	582	Prédication de l'Évangile.. 589	
Mœurs chrétiennes.....	492	Prédications de Pierre.... 8,	16
Monde.....	514, 521	Prêtres.....	83, 391, 569
Mortification.....	291	Prière.....	305, 338, 387
Naufrage de S. Paul.....	319		

	pages.		pages.
Prière liturgique.....	501	Symbole .....	92, 645
Prière pour les princes.....	502	Tentation .....	338
Prière quotidienne.....	631	Thècle (Ste).....	123
Prison Mamertine.....	413	Thessaloniciens (épîtres aux) 170,	175.
Procurateurs.. 36, 90, 131, 268,		Thessalonique.....	159
398.		Thyatire .....	462
Progrès de l'Église....	545, 552	Timothee.....	149
Prophètes.....	112	Timothee (épîtres à)... 385,	409
Prosélytes.....	72, 132	Tite (épître à).....	393
Purgatoire.....	200, 601	Titus.....	429
Récompense éternelle....	496	Tradition.....	591, 644
Récréation.....	526	Travaux des apôtres.....	108
Rédemption.....	537, 599	Trinité.....	521, 596
Ressources de l'Église....	586	Troade .....	259
Résurrection.....	173, 211	Vertus chrétiennes.. 365,	375
Riches.....	340, 345, 606	381, 539, 603.	
Richesses spirituelles.....	540	Vespasien .....	425
Romains (épître aux).....	235	Vêtements liturgiques.....	638
Ruine du temple.....	433	Veuves.....	390, 584
Sacraments.....	613	Viandes idolâtriques.. 139,	203,
Saducéens.....	275	252, 463.	
Sagesse.....	343	Vie chrétienne 11, 172, 184,	249,
Saints.....	70	294, 303, 344, 533, 541,	546,
Sardes.....	464	603, 648.	
Satan.....	476, 658	Vie de l'Église.....	639
Saul.....	46, 49, 55, 61	Vie surnaturelle.....	602
Semaine .....	630	Vierge Marie.....	474
Sentence contre les apôtres..	31	Vierges.....	584
Siège de Jérusalem.....	429	Vigiles.....	634
Simon le Magicien.....	59, 451	Virginité.....	203, 263, 611
Simonie.....	52	Voyages de S. Paul 63, 134,	257,
Smyrne.....	458	317, 383.	
Stations.....	630		

*Nota.* — Les sujets des médaillons qui figurent dans les têtes de chapitres ont été empruntés aux peintures des catacombes, sauf celui de la page 439 qui représente la médaille frappée à l'occasion de la prise de Jérusalem.

*Erratum*, page 491, ligne 17. — Le nombre des Docteurs de l'Église a été porté de dix-huit à vingt et un par S. S. Léon XIII, qui a décerné ce titre à S. Cyrille de Jérusalem, S. Cyrille d'Alexandrie et S. Jean Damascène, tous les trois écrivains grecs.

# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES

### PREMIÈRE PARTIE

#### L'ÉVANGILE PARMİ LES JUIFS

	pages.
CHAPITRE I. — LA PENTECOTE ET LA PREMIÈRE PRÉDICATION DE PIERRE .....	1
Le séjour des apôtres au cénacle, 1. — L'élection de saint Matthias, 3. — La descente du Saint Esprit, 5. — Le don des langues, 6. — Première prédication de saint Pierre, 8. — Résultats de cette prédication, 10. — Vie des premiers chrétiens, 11.	
CHAPITRE II. — PREMIÈRES TENTATIVES CONTRE LA DIFFUSION DE L'ÉVANGILE.....	15
La guérison du boiteux, 15. — Seconde prédication de saint Pierre, 16. — Arrestation des apôtres, 18. — Leur jugement, 19. — Prière des disciples au Seigneur, 22. — Ananie et Saphire, 25. — Miracles opérés par les apôtres, 27. — Seconde arrestation, 28. — Plaidoyer de Gamaliel, 30. — Sentence contre les apôtres, 31.	
CHAPITRE III. — LE MARTYRE DE SAINT ÉTIENNE.....	33
Institution des diacres, 33. — Complot contre saint Étienne, 35. — Discours du diacre devant le sanhédrin, 39. — Conclusion du discours, 43. — Le martyr, 44. — Le persécuteur Saul, 46.	
CHAPITRE IV. — LES CONSÉQUENCES DU MARTYRE DE SAINT ÉTIENNE.....	48
Dispersion des disciples, 48. — Évangélisation de la Samarie, 49. — Simon le magicien, 50. — Baptême de l'eunuque d'Éthiopie, 53. — Saul sur le chemin de Damas, 55. — Saul et Ananie, 57. — Préparation de Saul à l'apostolat, 60. — Son premier voyage à Jérusalem, 63.	
CHAPITRE V. — PAIX DE L'ÉGLISE ET BAPTÊME DU CENTURION CORNEILLE.....	67
Graves épreuves des Juifs sous Caligula, 67. — Séjour de saint Pierre à Lydda et à Joppé, 69. — Saint Pierre appelé par Dieu à Césarée, 71.	

— Il instruit le centurion Corneille, 74. — Baptême du centurion, 76. — Saint Pierre explique sa conduite, 78. — Progrès de l'Église à Antioche, 79. — Annonce de la famine à Jérusalem, 82.	pages.
<b>CHAPITRE VI. — PERSÉCUTION ET DISPERSION DES APOTRES...</b>	<b>84</b>
Martyre de saint Jacques le Majeur, 84. — Emprisonnement de saint Pierre, 86. — Sa délivrance miraculeuse, 87. — Mort d'Hérode Agrippa, 89. — Troubles et famine en Judée, 90. — Le symbole des apôtres, 91. — La prédication des apôtres, 93. — L'Évangile de saint Matthieu, 94. — Dispersion des apôtres, sauf saint Jacques le Mineur et saint Jean, 96.	

## DEUXIÈME PARTIE

### L'ÉVANGILE PARMİ LES GENTİLS

<b>CHAPITRE I. — PRÉDICATION DES APOTRES DANS LE MONDE PAÏEN.....</b>	<b>99</b>
Saint Pierre à Antioche et en Asie Mineure, 99. — Les Juifs de Rome, 101. — Arrivée de saint Pierre dans cette ville, 104. — Les chrétiens à Rome, 105. — Ministère de saint Pierre, 107. — Travaux des autres apôtres, 108. — Mission définitive de Paul et de Barnabé, 111.	
<b>CHAPITRE II. — PREMIÈRE MISSION DE SAINT PAUL.....</b>	<b>113</b>
Prédication dans l'île de Chypre, 113. — Prédication à Antioche de Pisidie, 116. — Expulsion des apôtres à l'instigation des Juifs, 120. — Prédication à Iconium, 121. — A Lystres, 123. — Nouvelles hostilités des Juifs, 125. — Confirmation et résultat final de la mission, 126.	
<b>CHAPITRE III. — LE CONCILE DE JÉRUSALEM.....</b>	<b>129</b>
Les Juifs expulsés de Rome, 129. — Tendances différentes des chrétiens à Jérusalem et à Antioche, 131. — Inquiétudes causées aux chrétiens d'Antioche, 133. — Entrevue de saint Paul et des apôtres à Jérusalem, 134. — Discussion au sein de l'Assemblée apostolique, 136. — Décret du concile, 138. — Différend entre saint Pierre et saint Paul à Antioche, 141. — L'Assomption de la très sainte Vierge, 144.	
<b>CHAPITRE IV. — SECONDE MISSION DE SAINT PAUL.....</b>	<b>147</b>
Séparation de Paul et de Barnabé, 147. — Visite des églises de Galatie, 149. — Fondation de l'église de Philippes, 153. — Persécution à Philippes, 155. — Fondation de l'église de Thessalonique, 158. — Paul à Bérée, 161. — Athènes, 162. — Discours de Paul à l'Aréopage, 163. — Résultats obtenus à Athènes, 165.	
<b>CHAPITRE V. — SÉJOUR DE SAINT PAUL A CORINTHE.....</b>	<b>167</b>
La chrétienté de Corinthe, 167. — Première épître aux Thessaloniciens, 171. — Seconde épître aux Thessaloniciens, 175. — Tentative des	

	pages.
Juifs contre saint Paul à Corinthe, 177. — Épître aux Galates, 179. — Autorité de l'Évangile de Paul, 181. — La loi remplacée par la foi, 182. — Conseils sur la vie chrétienne, 184. — Retour à Antioche, 186.	
<b>CHAPITRE VI. — TROISIÈME MISSION DE SAINT PAUL.....</b>	<b>188</b>
Éphèse et la prédication d'Apollos, 188. — Évangélisation d'Éphèse par saint Paul, 191. — Troubles dans l'église de Corinthe, 194. — Première épître aux Corinthiens, 197. — Répression des abus: divisions entre les fidèles, 197; — autres abus, 201. — Réponse aux questions: mariage et célibat, 202; — usage des viandes immolées aux idoles, 203; — ordre des festins eucharistiques, 206; — dons spirituels, 209; — résurrection des morts, 211. — Conclusion, 213.	
<b>CHAPITRE VII. — D'ÉPHÈSE A CORINTHE.....</b>	<b>216</b>
L'émeute d'Éphèse, 216. — La seconde épître aux Corinthiens, 220. — Saint Paul justifie sa conduite, 221. — Il recommande les pauvres de Jérusalem, 227. — Il défend son autorité apostolique, 228.	
<b>CHAPITRE VIII. — L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS.....</b>	<b>234</b>
L'hiver à Corinthe, 234. — L'épître aux Romains, 235. — Partie dogmatique: Jésus Christ est la source unique de la justification et du salut, 237. — Tous les hommes, juifs et gentils, sont coupables envers Dieu et ont encouru sa colère, 237. — Ils ne peuvent être justifiés que par la foi en Jésus Christ, 239. — Fruits de cette justification, 242. — Attitude rebelle des Juifs en face de cette justification, 247. — Partie morale: conseils généraux et particuliers, 249. — Conclusion, 253. — Sainte Lucine, à Rome, 255.	
<b>CHAPITRE IX. — DE CORINTHE A JÉRUSALEM.....</b>	<b>257</b>
De Corinthe en Macédoine, 257. — Prédication à Troade, 259. — Entretien avec les prêtres d'Éphèse, 260. — De Milet à Césarée, 262. — Réception à Jérusalem, 265. — Émeute des Juifs dans le temple, 266. — Intervention du tribun, 267. — Discours de saint Paul, 269. — Le citoyen romain, 271.	
<b>CHAPITRE X. — SAINT PAUL DEVANT SES JUGES.....</b>	<b>273</b>
Saint Paul devant le sanhédrin, 273. — Complot contre la vie de l'apôtre, 276. — Saint Paul au tribunal du procureur, 278. — La prison de Césarée, 282. — Les disciples auprès de saint Paul, Luc et Marc l'évangéliste, 283. — État de la Judée, 286.	
<b>CHAPITRE XI. — LES ÉPÎTRES DE CÉSARÉE.....</b>	<b>288</b>
L'Église de Colosses, 288. — L'épître aux Colossiens, 290. — Jésus Christ rédempteur et source de tous les biens surnaturels, 291. — Conseils sur la vie chrétienne, 294. — L'épître à Philémon, 297. — L'épître aux Éphésiens, 300. — Bienfaits assurés à l'humanité par Jésus Christ, 301. — Conseils pratiques, 303.	
<b>CHAPITRE XII. — L'APPEL A CÉSAR.....</b>	<b>307</b>
Saint Paul devant Festus, 307. — Saint Paul devant le roi Agrippa, 309. — Discours de l'apôtre, 312. — Conclusion de l'affaire à Césarée, 314.	



	pages.
<b>CHAPITRE XIII. — LE VOYAGE ET LE SÉJOUR A ROME.....</b>	317
De Césarée en Crète, 317. — Le naufrage, 319. — Séjour à Malte, 322. — Arrivée en Italie, 324. — Saint Paul à Rome, 325. — Épître aux Philippiens, 327. — Nouvelles de Rome, 328. — Exhortation à l'imitation du Sauveur, 330. — But de la vie chrétienne, 331. — Remerciements aux Philippiens, 333.	
<b>CHAPITRE XIV. — SAINT JACQUES LE MINEUR.....</b>	335
L'épître de saint Jacques, 335. — Nécessité d'unir les œuvres à la foi, 338. — Contre les vices qui troublent la paix, 342. — Conseils pour la vie chrétienne, 345. — Martyre de saint Jacques, 347.	
<b>CHAPITRE XV. — L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX.....</b>	349
L'acquiescement de saint Paul, 349. — Les travaux de saint Luc, 350. — L'épître aux Hébreux, 352. — La loi nouvelle supérieure à l'ancienne, 353. — Jésus Christ pontife supérieur aux pontifes anciens, 356. — Culte nouveau supérieur à l'ancien, 359. — De la persévérance dans la foi, 361. — De la pratique des grandes vertus chrétiennes, 364.	
<b>CHAPITRE XVI. — LA PERSÉCUTION DE NÉRON.....</b>	368
L'incendie de Rome, 368. — La persécution contre les chrétiens, 370. — La première épître de saint Pierre, 373. — Conditions de la vie chrétienne, 375. — Conduite à tenir pendant la persécution, 377. — Avis particuliers, 381.	
<b>CHAPITRE XVII. — LES DERNIERS VOYAGES DE SAINT PAUL.....</b>	383
Voyage en Espagne, 383. — Visite des églises d'Orient, 384. — Première épître à Timothée, 385. — Devoirs des pasteurs de l'Église, 387. — Conduite à tenir à l'égard des différentes sortes de fidèles, 390. — Épître à Tite, 393.	
<b>CHAPITRE XVIII. — LE MARTYRE DE SAINT PAUL ET DE SAINT PIERRE.....</b>	397
Les événements de Judée, 397. — Seconde épître de saint Pierre, 401. — Le second avènement de Jésus Christ, 405. — Arrestation des apôtres, 408. — Seconde épître de saint Paul à Timothée, 409. — Martyre des deux apôtres, 412.	

---

## TROISIÈME PARTIE

### LA FIN DU SIÈCLE APOSTOLIQUE

<b>CHAPITRE I. — LA RUINE DE JÉRUSALEM.....</b>	417
Les premiers successeurs de Pierre, 417. — Épître de saint Jude, 418. — Campagne de Cestius Gallus en Judée, 421. — Les chrétiens fuient de Jérusalem, 422. — Campagne de Vespasien, 425. — Sièges de Jérusalem, 425.	

	pages.
salem par Titus, 429. — Ruine du temple, 433. — Châtiment providentiel des Juifs, 436.	
<b>CHAPITRE II. — LA PERSÉCUTION ET L'HÉRÉSIE.....</b>	<b>439</b>
L'Église sous Vespasien et Titus, 439. — Persécution sous Domitien, 441. — Martyrs à Rome, 442. — Saint Jean à Éphèse, à Rome et à Patmos, 444. — Martyrs dans les provinces, 445. — Les hérésies d'origine juive, 446. — L'hérésie de Simon le Magicien, 451.	
<b>CHAPITRE III. — SAINT JEAN ET LES SEPT ÉGLISES D'ASIE.....</b>	<b>454</b>
L'Apocalypse de saint Jean, 454. — Lettres à l'évêque d'Éphèse, 456; — à l'évêque de Smyrne, 458; — à l'évêque de Pergame, 460; — à l'évêque de Thyatire, 462; — à l'évêque de Sardes, 464; — à l'évêque de Philadelphie, 465; — à l'évêque de Laodicée, 466.	
<b>CHAPITRE IV. — L'APOCALYPSE.....</b>	<b>468</b>
But de l'Apocalypse, 468. — Événements précurseurs de la fin du monde, 470. — Lutte du démon contre l'Église, 474. — L'Antéchrist, 477. — Chute de la grande Babylone, 480. — Le règne de mille ans, 482. — Le jugement final, 484. — La Jérusalem céleste, 485. — Enseignement de l'Apocalypse, 488.	
<b>CHAPITRE V. — L'ÉPITRE DE SAINT CLÉMENT.....</b>	<b>490</b>
Les Pères de l'Église, 490. — Lettre de saint Clément aux Corinthiens, 491. — Effets pernicieux de la discorde, 493. — Exhortation à l'humilité et à la soumission, 495. — Récompense éternelle promise au chrétien, 496. — Nécessité de l'ordre dans l'Église, 497. — Exhortation à la concorde, 499. — Prière pour les fidèles et pour les princes, 501. — Conséquences à tirer de la lettre, 503.	
<b>CHAPITRE VI. — LES DERNIÈRES ANNÉES DE SAINT JEAN.....</b>	<b>506</b>
Saint Jean à Éphèse, 506. — Le quatrième évangile, 508. — La première épître de saint Jean, 511. — Jésus, lumière des âmes, 511. — Les vrais enfants de Dieu, 516. — L'amour de Dieu et du prochain, 518. — La seconde épître, 523. — La troisième épître, 524. — La fin de saint Jean, 526.	
<b>CHAPITRE VII. — L'ÉPITRE A DIOGNÈTE.....</b>	<b>528</b>
Sujet de la lettre, 528. — Contre l'idolâtrie et le judaïsme, 529. — Vie des chrétiens dans le monde, 533. — Dieu lui-même auteur de la religion chrétienne, 535. — Pourquoi Dieu a tant attendu, 537. — Les richesses spirituelles du chrétien, 540.	
<b>CHAPITRE VIII. — LES CONQUÊTES DE L'ÉGLISE.....</b>	<b>543</b>
Préparation providentielle du monde à l'établissement de l'Église, 543. — Causes favorables à ses progrès, 545. — Obstacles formidables à surmonter, 546. — Opposition des puissances de tout ordre, 548. — Difficultés inhérentes à la religion nouvelle, 551. — Causes de son succès, 552. — Extension de l'Église à la fin du premier siècle, 554. — Le christianisme dans les Gaules, 558.	

	pages.
<b>CHAPITRE IX. — L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE.....</b>	555
<p>Le chef de l'Église, 565. — Les successeurs de Pierre, 567. — Les pasteurs des églises, 569. — Autorité des évêques, 570. — Les prêtres et les diacres, 575. — Les possesseurs de dons spirituels, 579. — Les missionnaires, 582. — Les diaconesses, 584. — Les fidèles, 585. — Les ressources et les charges de l'Église, 586.</p>	
<b>CHAPITRE X. — LE DOGME ET LA MORALE.....</b>	589
<p>La prédication orale de l'Évangile, 589. — La Tradition et l'Écriture, 591. — Le développement de la doctrine, 594. — Le dogme de la Sainte Trinité, 596. — L'incarnation, 597. — Les Anges, 599. — L'homme et sa destinée, 600. — Le principe de la vie morale, 602. — Les vertus chrétiennes, 603. — Les bons et les mauvais chrétiens, 604. — Les riches et les pauvres, 606. — Les maîtres et les esclaves, 608. — La famille, 609. — Humilité, virginité, charité, 610.</p>	
<b>CHAPITRE XI. — LES SACREMENTS.....</b>	613
<p>Le baptême, 613. — Baptême des enfants, 616. — La confirmation, 617. — L'Eucharistie, 618. — La pénitence, 620. — L'extrême-onction et l'ordre, 622. — Le mariage, 623.</p>	
<b>CHAPITRE XII. — LE CULTE CHRÉTIEN.....</b>	626
<p>Les lieux consacrés au culte, 626. — Le dimanche, 627. — La semaine, 630. — Les fêtes chrétiennes, 631. — L'office divin, 632. — La sainte liturgie, 635.</p>	
<b>CHAPITRE XIII. — LA VIE DE L'ÉGLISE AU PREMIER SIÈCLE ET AUJOURD'HUI.....</b>	639
<p>La personnalité vivante de l'Église, 639. — L'Église toujours vivante dans son organisation, 640; — dans ses conquêtes, 642; — dans sa doctrine, 645; — dans sa morale, 648; — dans ses sacrements, 649; — dans son culte, 653. — L'Église vivante en face de ses ennemis, 656. — L'Église et sa vie dans l'avenir, 659.</p>	





